La Patrie

MONTREAL, SAMEDI, 5 MARS 1932

54e ANNEE—No 10—1ère PAGE

L'archevêque Francisco Crozco Y Jiminez, à gauche, chef de l'archidiocèse de Guadalajara au Mexique, qui a été chassé de ce pays par ordre du président du Mexique, photographié avec le père J. Ramirez, pasteur de l'église Sainte-Marthe de Los Angeles, où l'archevêque réside en attendant la permission de retourner dans son propre pays. — Archbishop Francisco Y Jiminez (left), head of the Archidiocese of Guadalajara in Mexico, who was brought to the United States border by orders of President Rubio of Mexico, is seen with Father J. Ramirez, Pastor of St. Martha's Church in Los Angeles, with whom he is staying until he has permission to return to his native country.

Le capitaine A.-J. Gilbert commandant le "Prince David" de la Canadian National Steamships, montrant au capitaine Paul Ranger, du 65ième régiment de Montréal, comment jouer au "shuffle board." Cette photographie a été prise au cours d'une croisière dans la Mer des Caraibes. (Photo Canadien National).

Jolie scène sportive et hivernale prise au lac Placid, N.Y., durant les récents Jeux Olympiques et montrant le champion de courses d'attelages de chiens, Emile St.Goddard, de Le Pas, Man., conduisant son attelage vers la victoire. — Fine scene taken at Lake Placid, N.Y., during the recent Olympic Games and showing Emile St. Goddard, of Le Pas, Man., trailing his dog team towards victory.

Les chapeaux de Panama sont bien connus, mais ces chats-tigres le sont moins. Celui-ci a pris l'habitude de rencontrer les passagers du "Prince David" de la Canadian National Steamships, navire qui fait escale tous les quinze jours à Cristobal, Isthme de Panama. — This tiger-cat has taken the habit of meeting the passengers of the "Prince David," the ship which stops every fifteen days at Cristobal, Panama. (Photo C.N.R.)

Magnifique vue d'un effet de clair de lune sur le lac Saint-Louis, à Valois. Cette photo fut prise par Mlle Fernande Riendeau, photographe-amateur. — Marvelous view of a moonlight effect on Lake Saint Louis, near Valois.

Plusieurs reconnaitront facilement l'édifice ci-dessus. C'est la Galerie des Arts, rue Sherbrooke ouest, où se tiendra dans quelque temps l'exposition du printemps. — The Art Gallery building on Shrebrooke Street West. (Cliché C. N. R.)

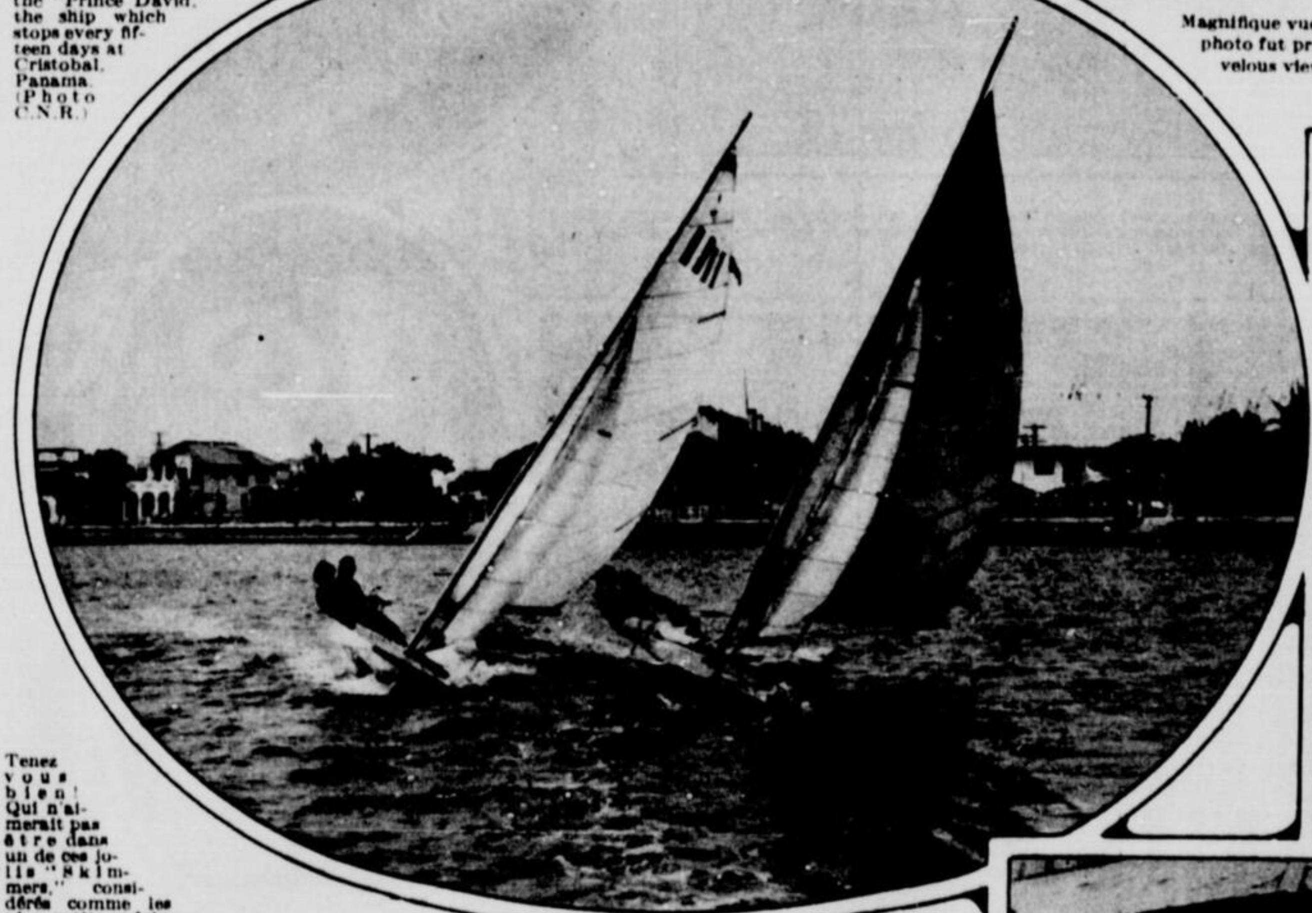

Tenez vous bien! Qui n'aimerait pas être dans un de ces jolis "Skimmers," considérés comme les plus petits spécimens de yachts à voiles rapides, voguant dans les eaux de Long Beach, Cal.? C'est un des sports les plus en vogue là-bas. — Neck and neck are these "Skimmers," smallest of all recognized types of racing yachts, speeding over the waters at Long Beach, California. The youthful skipper-ettes are tuning up the fast craft for mid-winter regattas.

A l'occasion du 123me anniversaire du grand émancipateur Abraham Lincoln, les organisations patriotiques des États-Unis ont tenu de grandes cérémonies devant le monument Lincoln à Washington. On a ici une vue générale durant la cérémonie avec le sénateur Hiram Bingham du Connecticut, adressant la parole. — Memorial services were held recently at the Lincoln Memorial, Washington, on the 123rd anniversary of the birth of the great emancipator. Here is a general view of a group of patriotic organizations, as they stood attention in front of the monument during an address by Senator Hiram Bingham, of Connecticut.

Le "Bluebird II," auto de course dans lequel Sir Malcolm Campbell, d'Angleterre, a établi le record mondial de vitesse de 245.77 milles à l'heure, photographié à son arrivée à Daytona Beach, Floride où Sir Malcolm veut encore augmenter son record. — The "Bluebird II," racing car in which Sir Malcolm Campbell of England established the world speed mark of 245.77 miles an hour, is seen here as it arrived at Daytona Beach, Florida, where Sir Malcolm expects to better his own mark.

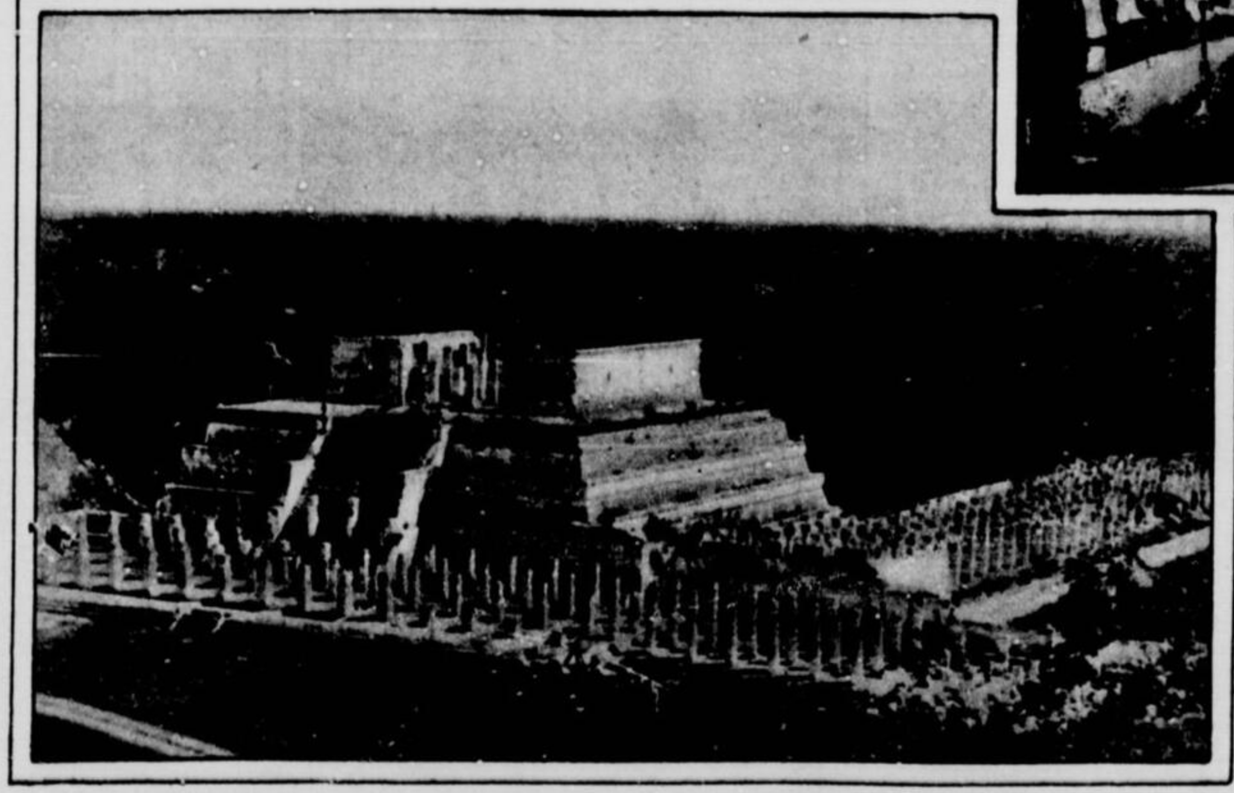

Les deux extrêmes se sont rencontrés lorsque le capitaine Louis A. Yancey, qui fait une tournée du Mexique en autogyre, atterrit à côté des ruines du fameux temple guerrier de Mayan, à 70 milles de Mérida, Yucatan. C'est là l'une des plus belles ruines du monde. — The two extremes have met when captain Louis A. Yancey landed his autogiro near the ruins of the Mayan temple, near Merida, Yucatan. This is one of the most beautiful ruins in the world.

Une silhouette pittoresque de Mlle Agnès Weber se détachant dans l'ouverture d'une grotte surplombant le désert infini de broussailles près de Phoenix, Arizona. — A picturesque silhouette of Miss Agnes Weber reclining in the narrow aperture of a cave overlooking the infinite vastness of the great sagebrush desert near Phoenix, Arizona.

Le premier ministre Ramsay MacDonald, de Grande-Bretagne, quittant 10 Downing Street après une réunion du cabinet, en route pour l'hôpital où il a subi une opération réussie dans les yeux. — Prime Minister Ramsay MacDonald, of Great Britain, is seen leaving 10 Downing Street, after presiding at a Cabinet meeting, en route to the nursing home where he underwent a successful operation on his eyes.

M. L.-P. Mercier, D.C.N.D., de Hull, qui a traité de l'éducation physique chez les Fils Natifs du Canada, assemblée Lafontaine, récemment.

M. le commandeur J.-E. Corriveau, de Québec. (Photo Philippe Gingras, Québec).

Signorina Gilda Della Rizza, chanteuse bien connue de la Scala de Milan, Italie, porte ici la broche faite comme une note musicale qui lui fut donnée par la reine d'Italie durant une récente représentation pour un hôpital. — Signorina Gilda Della Rizza, well-known singer of the Scala of Milan, Italy, is wearing the brooch which was given her by the Queen of Italy during a recent charity performance.

Les membres de la délégation japonaise à la conférence du désarmement à Genève. De gauche à droite, l'ambassadeur Sato, l'ambassadeur Matsudaira, le vice-amiral Negane et le général Matsudaira. — The Japanese delegation at the disarmement parley in Geneva. From left to right: Ambassador Sato, ambassador Matsudaira, vice-admiral Negano and general Matsudaira.

A gauche, Percival Glaude, enfant de M. et Mme Donat Glaude (née Ernestine de Repentigny), de Valleyfield, au centre, Gisèle Miron, enfant de M. et Mme Léo Miron (née Alvina Glaude), de Montréal et à droite, Huguette Ladéroute, enfant de M. et Mme Octave Ladéroute (née Alice de Repentigny), de Valleyfield. Les trois petits cousins sont nés à une journée d'intervalle.

Groupe de parents et d'amis photographiés chez M. Phillipe Bergongne, de Sainte-Véronique, P.Q.

Anita, 2 ans, enfant de M. et Mme Hervé Brunest, de Springfield, Mass.

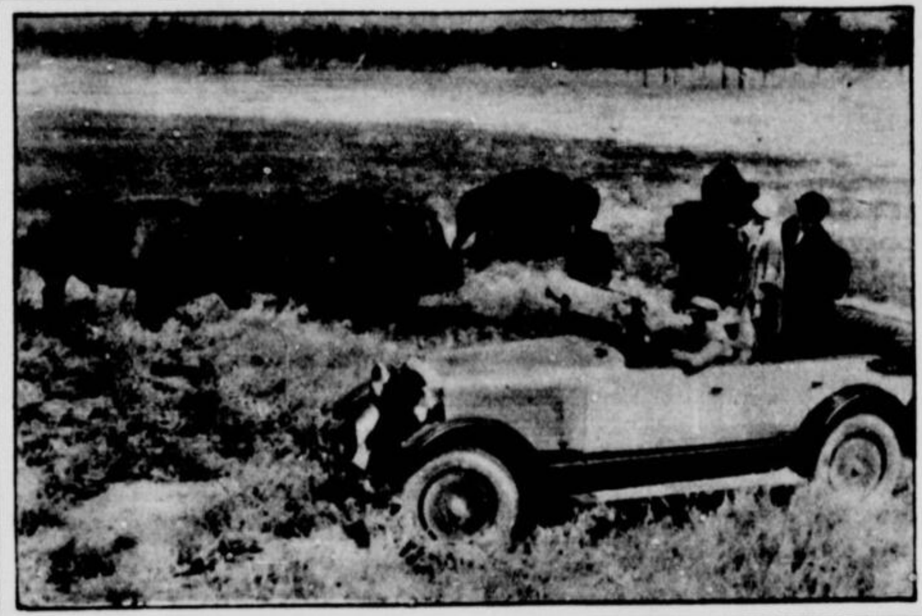

Intéressante photo faisant voir comment les touristes peuvent approcher les bisons dans leur parc de Banff, Alta. Ces bisons sont une grande curiosité pour les touristes qui visitent la célèbre villégiature thermale des Rocheuses. — Tourists looking at the bisons in their park in Banff, Alta. (Photo C. P. R.)

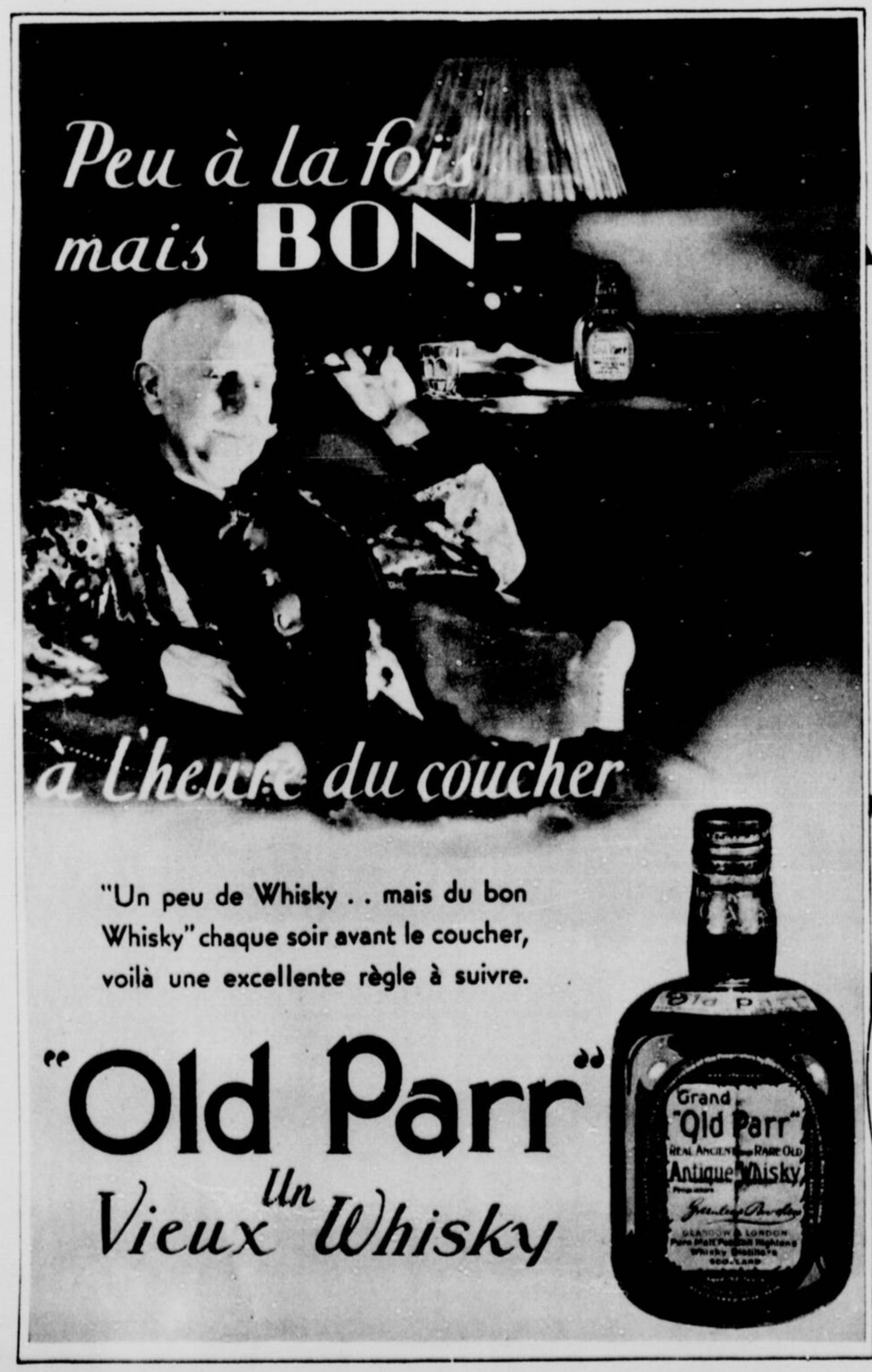
Peu à la fois
mais BON-
à l'heure du coucher
Grand "Old Parr" Real Ancient Rare Old Antique Whisky

"Un peu de Whisky . . mais du bon Whisky" chaque soir avant le coucher, voilà une excellente règle à suivre.

"Old Parr"
Un Vieux Whisky

Mme Thomas Hitchcock, femme de la société américaine, à Aiken S.C., pose durant une partie de chasse dans sa propriété à Aiken. — Mrs. Thomas Hitchcock, social leader, whose estate at Aiken, S.C., is one of the finest in the section, pauses during a drag hunt in the woods of her estate.

M. le chevalier Fortunat Gingras, de Québec, qui a été élu récemment commandeur. (Photo Philippe Gingras, Québec).

Lord Reading ancien secrétaire des Affaires Etrangères, et un des principaux hommes d'état d'Angleterre, photographié avec un groupe officiel durant sa visite en Terre Sainte. Assis de gauche à droite: Mme Cox, Lord Reading, l'ex-khédive d'Egypte, l'émir d'Abdallahl, le lieutenant général Sir Arthur Manchape, lady Reading et le colonel Cox. — Official group photographed with Lord Reading, England's former Foreign Secretary, the second from left to right, during his recent visit in Holy Land.

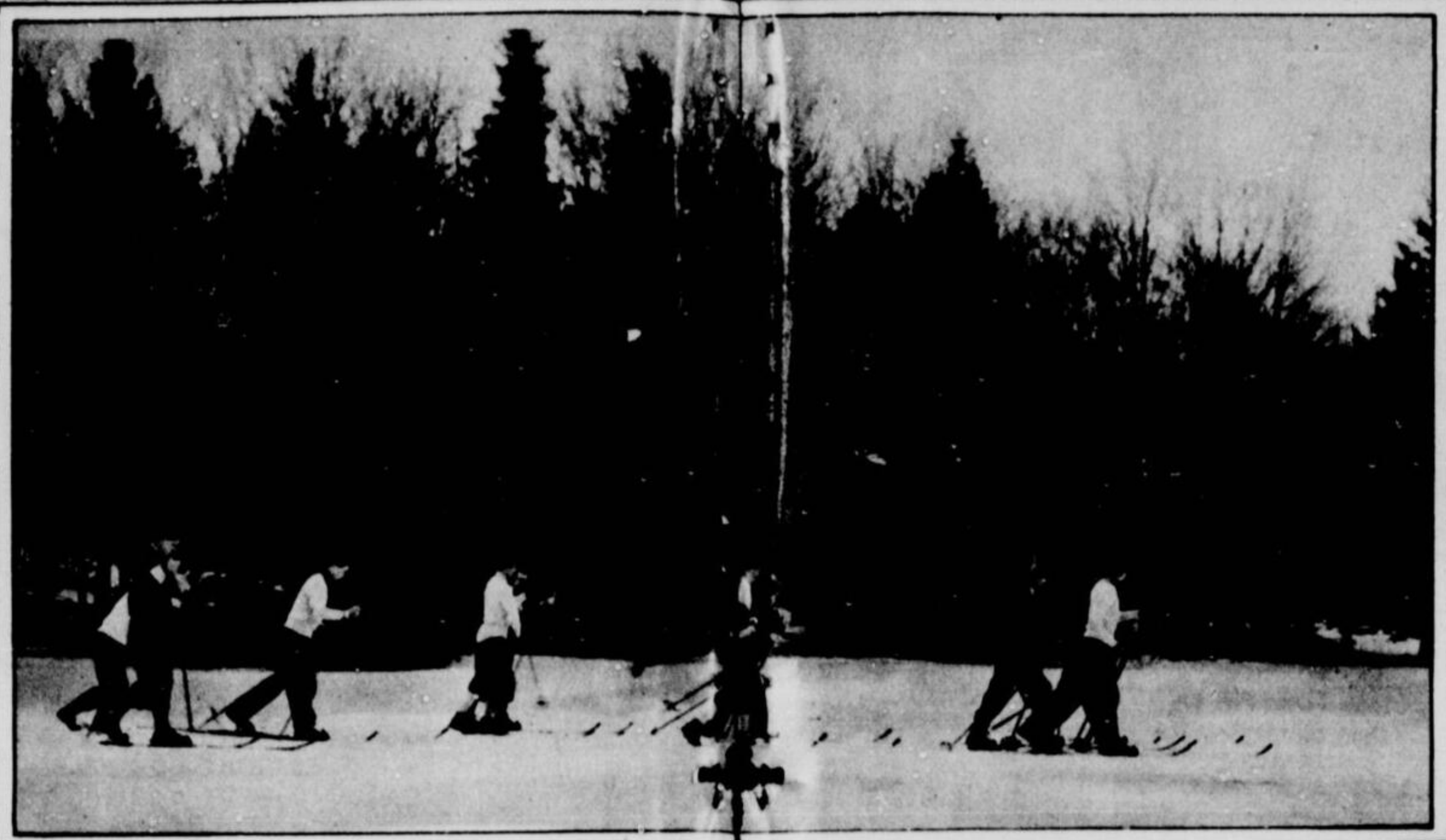

Tout le monde en route ! La neige est épaisse et bien glissante et l'air est pur, c'est une journée idéale pour le ski. C'est un groupe de skieurs que l'on voit photographiés près de Sainte-Marguerite dans les Laurentides. — Group of skiers near St. Marguerite, in the Laurentians. (Photo C. N. R.)

Une vue pittoresque de la ville de San Remo sur la Riviera italienne. — A picturesque view of San Remo on the Italian Riviera.

M. et Mme Gérard Dorval (née Marie-Alice Guay), de Lauzon, Québec, dont le mariage a été célébré récemment à Saint-Jean-Baptiste de Québec. (Photo Montminy et Cie., Québec).

Chubby Reggie [illegible], un petit Américain, actuellement patient dans l'hôpital national des Enfants à Berlin, Allemagne, a récemment reçu un perroquet du président Von Hindenburg, président de la République d'Allemagne. — Chubby Reggie [illegible], an American kiddie, now a patient in the National Hospital for Children, in Berlin, recently received this toy parrot as a gift from President Von Hindenburg of the German Republic.

M. Arthur Havey et Mme Havey, née Juliette Lajeunesse, ainsi que leur fils Ghislain, âgé de 5 mois, de Saint-Fidèle, Limoilou, Québec.

Les membres de la commission du Tarif des Etats-Unis, à Washington, de gauche à droite: MM. Ira M. Ornburn, Lincoln Dixon, le vice-président Robert L. O'Brien, John Lee Coulter et Edgar B. Broussard. — The members of the United States Tariff Commission in Washington.

Mlle Hedy Goldstein, beauté juive de Vienne, a récemment gagné un concours de beauté organisé pour trouver la plus jolie fille de la religion juive. — Mlle Hedy Goldstein, beautiful Viennese Jewess, who recently won a beauty contest staged to determine the prettiest girl of the Jewish religion.

M. Gérard Falardeau, qui a été nommé sous-lieutenant et directeur du club de raquetteurs "L'Aiglon, Inc." de Loretteville, Québec.

M. J.-E. Lavergne, qui vient d'être nommé vice-président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et président de la section Saint-Dominique.

Euclide, Cécile, Rachel, Lucien, Yvette, Arthur et Bernard, enfants de M. et Mme Adolphe Labonté, de Saint-Bonaventure d'Upton, P.Q.

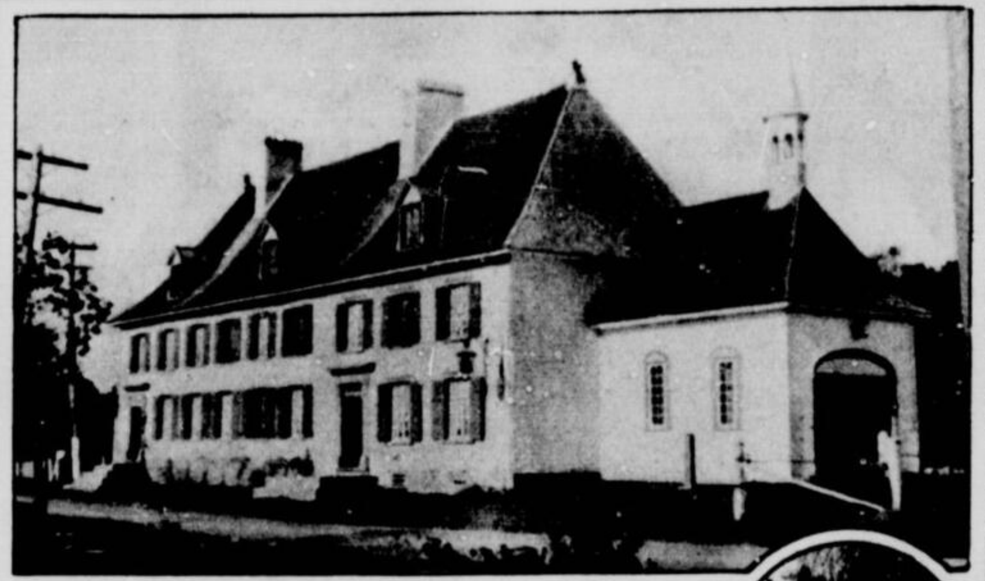

On voit ici le manoir Mauvide-Genest, qui fut construit en 1734 par Jean Mauvide, établi à Saint-Jean, île d'Orléans en 1732. Il appartient aujourd'hui à l'honorable juge Camille Pouliot, de Québec.

Mlle Marie-Rose Lachaine, correspondante de "La Patrie" à Lacoste, P.Q.

Un beau coin pour aller rêver. On voit la rivière Saint-Maurice, passant à Grand'Mère, P.Q. (Photo prise par Jean-E. Hamel, Grand'Mère, P.Q.)

Madeleine, deux ans et demi, enfant de M. et Mme René Dorion, née Simone Schiller, de Montréal.

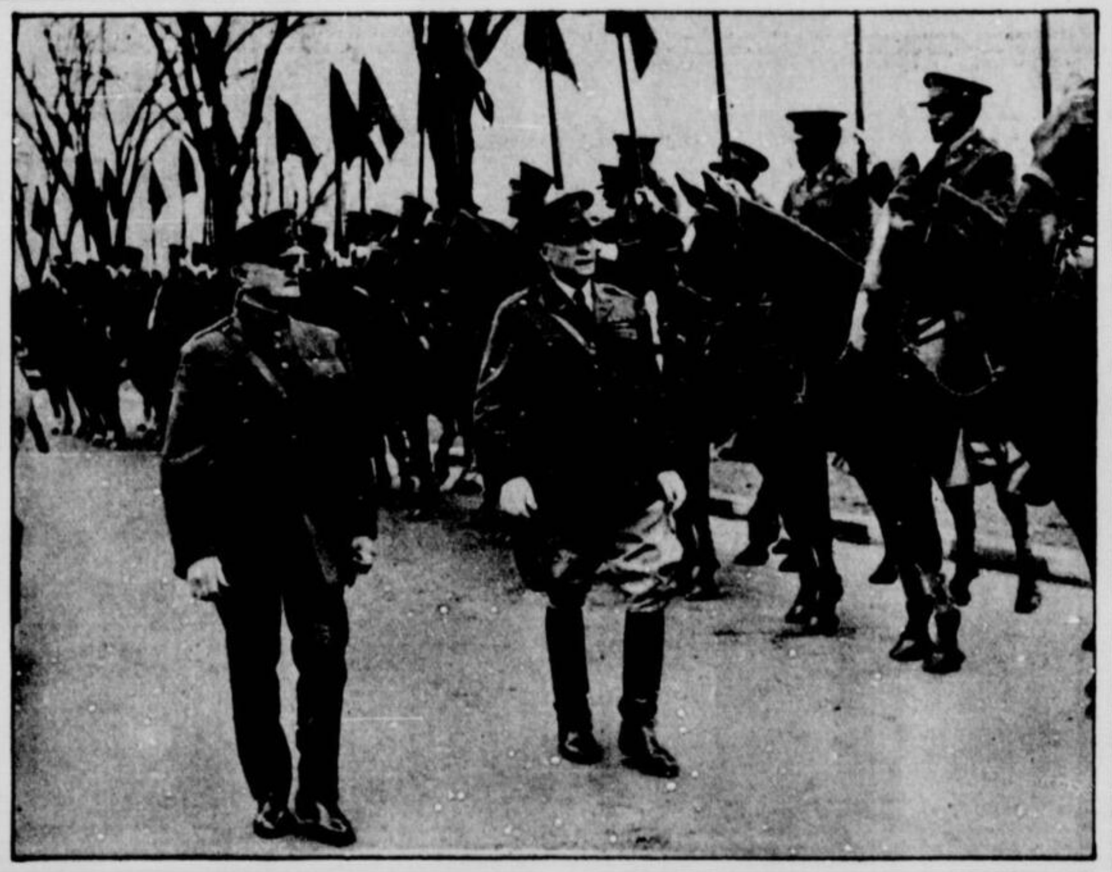

Le général John-J. Pershing, à gauche, accompagné du colonel Harry Cootes, commandant de Fort Myer, passe en revue le 10ème régiment de cavalerie des Etats-Unis dont il fut un lieutenant en 1895. — General John J. Pershing, accompnied by colonel Harry Cootes, commandant of Fort Myer, reviews the 10th Cavalry Regiment.

Mme Arthur Tremblay, née Germaine Fournet, de Saint-Jérôme.

Une petite course d'entraînement à la ferme Ouborough, Godstone, Surrey, Angleterre, où l'on élève des grands danois et des lévriers russes, la crème de l'aristocratie canine. — Thoroughbreds being trained at the Ouborough Kennels, Godstone, Surrey, England.

La cigogne a dû avoir de la misère à livrer cette portée de 14 gorets à Lawrence, Kansas. Ils sont la propriété de William Meairs jr. deux fois champion des jeunes éleveurs de porcs du Kansas. — The stork must have staggered when he delivered this litter of 14 pigs at Lawrence, Kansas. They are owned by William Meairs jr., twice boy hog-raising champion of Kansas.

Les pieds droit

PIED gauche! Pied droit! D'un côté et de l'autre—sur de durs pavés, sur des chemins de campagne et à la maison, vous avez marché des millions de pas. Si vous voulez faire encore plusieurs millions de pas avec confort, quelques minutes seront bien employées à considérer cette merveilleuse pièce d'architecture anatomique, votre pied.

Et ces petits pieds sains de vos enfants, gardez-les forts comme ils sont maintenant, en donnant à vos garçons et filles de bonnes chaussures et en leur montrant à marcher légèrement comme des Indiens — les pieds droit.

A moins que les vingt-six os du pied ne conservent tous la position qui leur est naturelle, la grande voûte qui va du talon au gros orteil, ou la petite voûte qui traverse le bout du pied peuvent s'affaiblir, disparaître ou s'aplatir. Du mal aux pieds, aux jambes ou aux autres membres accompagnera la pression des os déplacés contre les nerfs sensitifs.

Des cas tenaces de maux de tête, maux de reins, fatigue habituelle, mauvaise circulation, indigestion, troubles nerveux, affections vertébrales, névrites, rhumatismes ou maux que l'on prend souvent pour des maladies de reins, peuvent avoir leur origine dans les pieds. Conservés forts et en bon état, non renversés ni serrés par une mauvaise chaussure, vos pieds font un solide support. Mais même s'ils ont été employés mal, un spécialiste, à l'aide de chaussures ou d'exercices appropriés, peut vous redonner de bons pieds.

Le mésusage (marcher les pieds tournés en dehors).

Le défaut d'usage (manque d'exercice)

L'abus (porter des chaussures qui chaussent mal)—

voilà qui non seulement donne des maux de pied temporaires mais aussi qui amène l'aplatissement des voûtes et diverses lésions graves.

Vous portez-vous entièrement sur un pied d'abord, puis sur l'autre, en achetant des chaussures ? Votre pied est plus long lorsque vous êtes debout que lorsque vous êtes assis.

Les chaussures devraient avoir une semelle à bord droit du côté intérieur du pied, et devraient être assez larges du bout pour permettre aux orteils de s'étendre à leur longueur. Et très important—la semelle ne devrait pas faire de creux au milieu. Une semelle ainsi formée pourrait conduire à l'aplatissement de la petite voûte du pied. Passez votre main dans la chaussure pour être certain que la semelle n'est pas plus basse du milieu que des côtés.

Quand le pied ne peut faire son travail sans donner de trouble, les genoux, les hanches et la colonne vertébrale s'en ressentent. Une taille droite et une bonne posture se voient rarement chez une personne qui a les pieds faibles ou difformés.

Faites venir la brochure qui montre comment surmonter plusieurs défauts de la marche par des exercices de gymnastique appropriés. S'adresser au Service des Brochures 3-L-32.

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY
Frederick H. Ecker, Président
BUREAU-CHEF CANADIEN - - - OTTAWA

1872 . . . SOIXANTE ANS AU CANADA . . . 1932

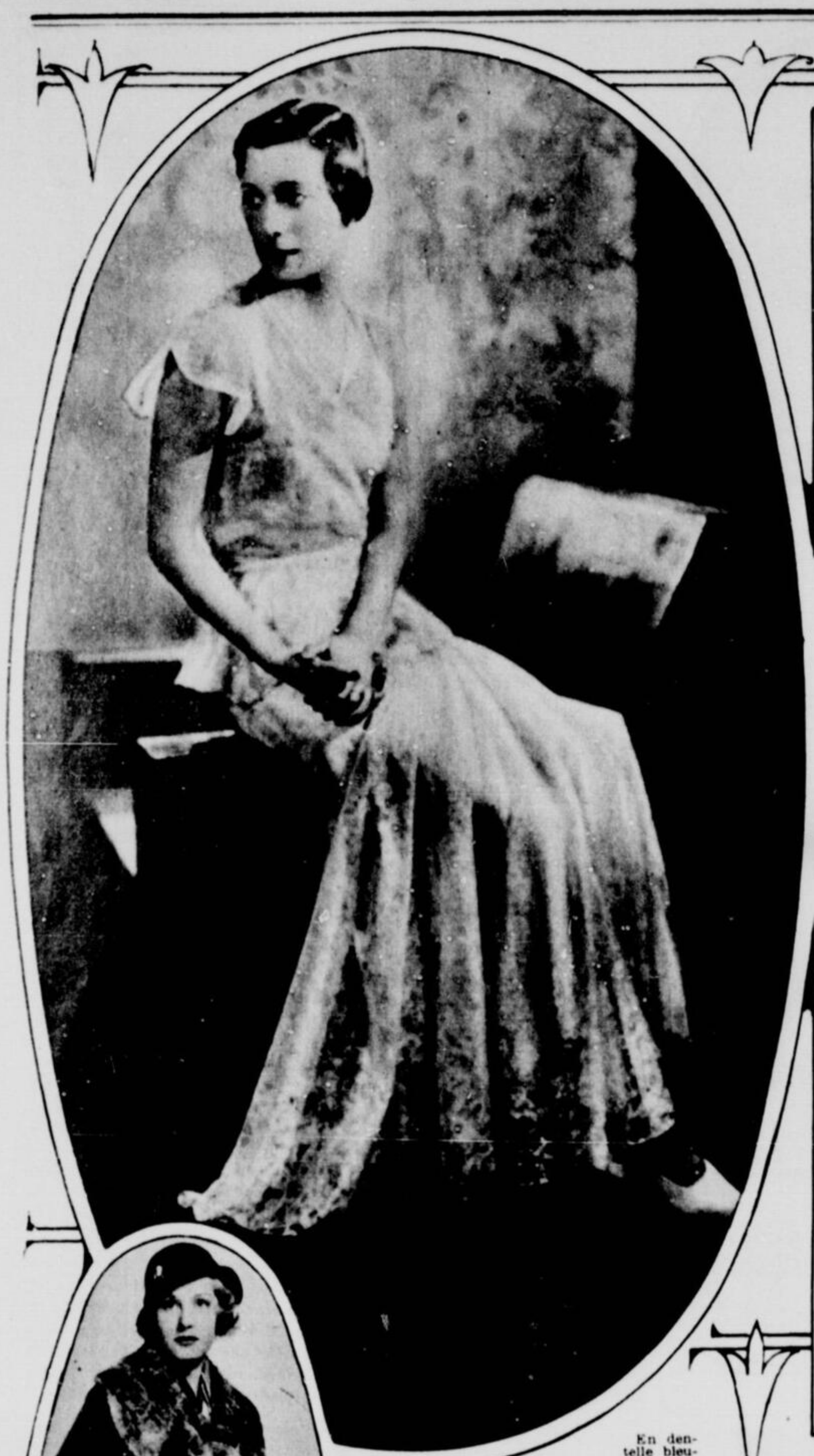

En dentelle bleu-madone cette robe est une création de Lucile Paray. — Creation of madona blue lace for evening wear.

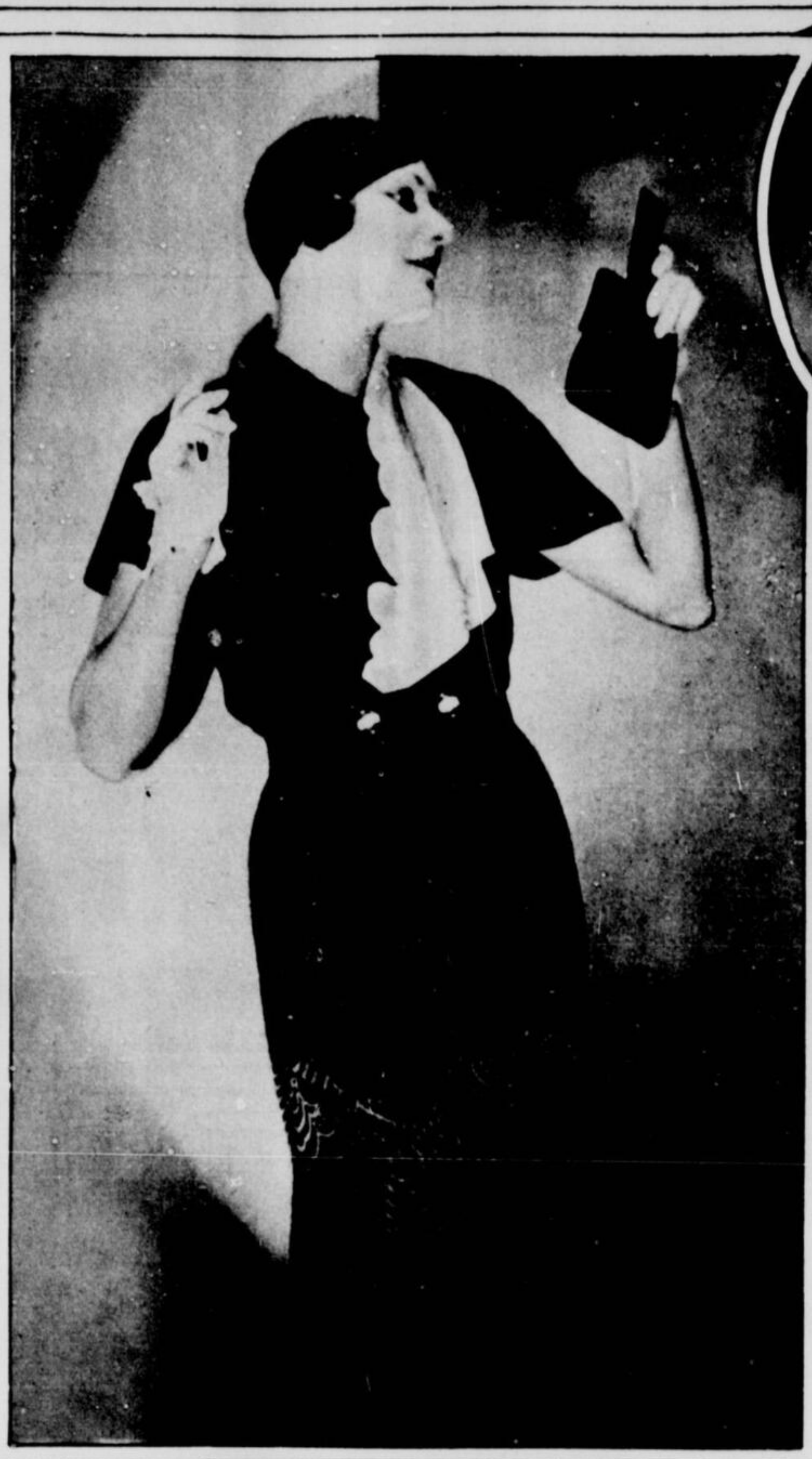

Robe d'après-midi en satin broché noir ornementée d'un col-cravate nouveau genre. — Black satin frock for the afternoon ornemented with a new type scarf-collar in white satin.

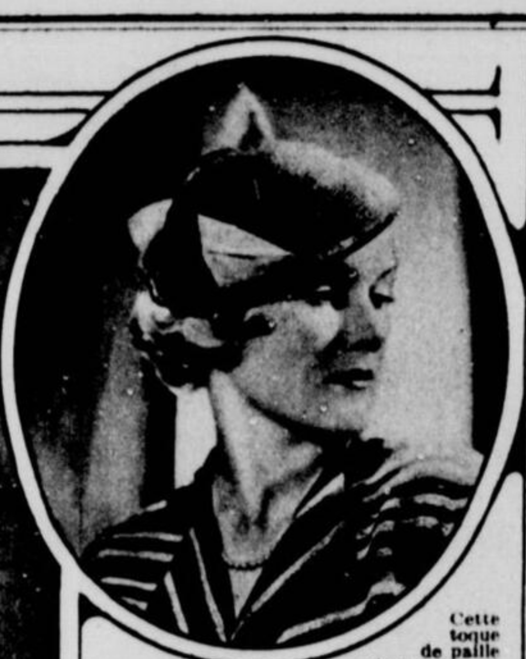

Cette toque de paille picot noire est présentée par Molyneux pour les premiers jours du printemps. Un ruban de satin blanc en complète l'élégance. — This supple black picot straw hat of the beret type is offered by Molyneux for early Spring wear, trimmed with a white satin ribbon.

Beauté blonde

Les cheveux blonds lavés au Shampoo "Camomile" Evan Williams ressemblent, par leur lustre soyeux et leur éclat, à de véritables fils d'or.

Il y a un Shampoo Evan Williams pour chaque teinte de cheveux. Demandez à votre pharmacien.

Importé d'Angleterre
EN VENTE PARTOUT
Seuls concessionnaires canadiens
PALMERS LIMITED, MONTREAL

Evan Williams
HENNA
SHAMPOO

Nu Back
MARQUE DE COMMERCE ENRG.
Le Corset qui reste ajusté
S'ADAPTE A LA TAILLE EN TOUTE POSITION
RESTE AJUSTÉ EN TOUTE POSITION
Ceintures et Fondations pour toutes les tailles
PATENTÉ AU CANADA LE 23 JUIN 1931 No.312612

LES CORSETIÈRES RENOMMÉES RECOMMANDENT LES Nu Back

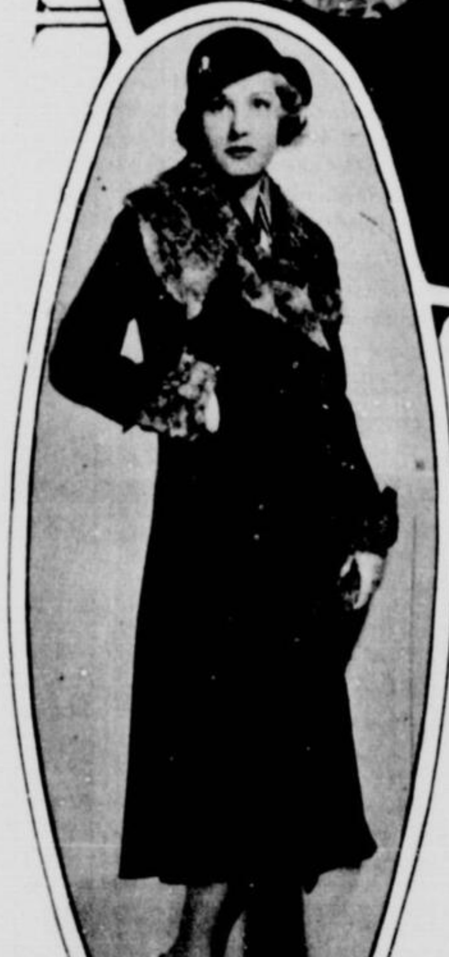

Manteau tailleur en drap vert-foncé ornementé d'un col et de parements d'astrakan gris. — Madge Evans, a Metro-Goldwyn-Mayer player, wears this Spring tailored coat of dark green material trimmed with grey astrakan

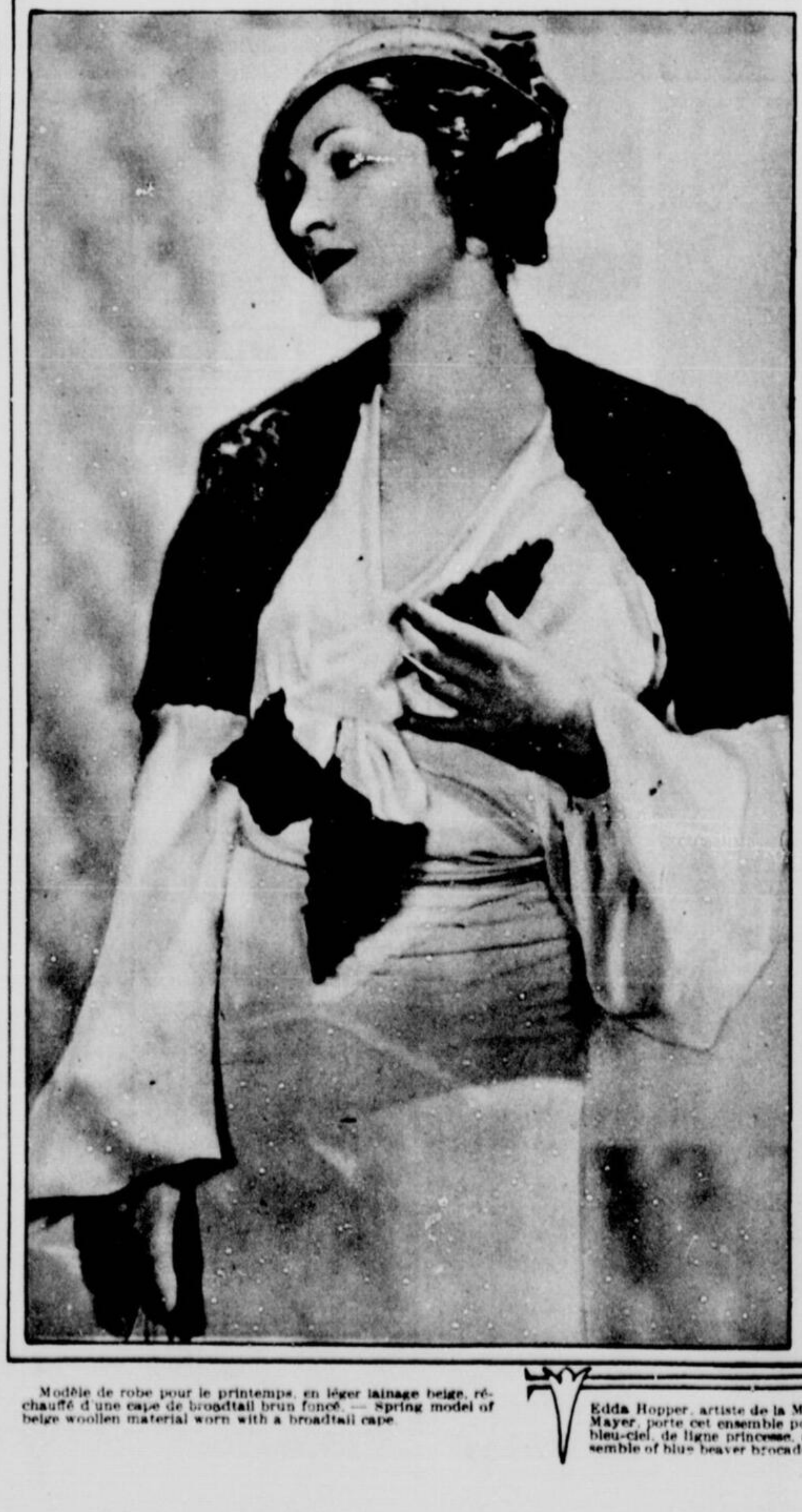

Modèle de robe pour le printemps, en léger lainage beige, réchauffé d'une cape de broadtail brun foncé. — Spring model of beige woollen material worn with a broadtail cape.

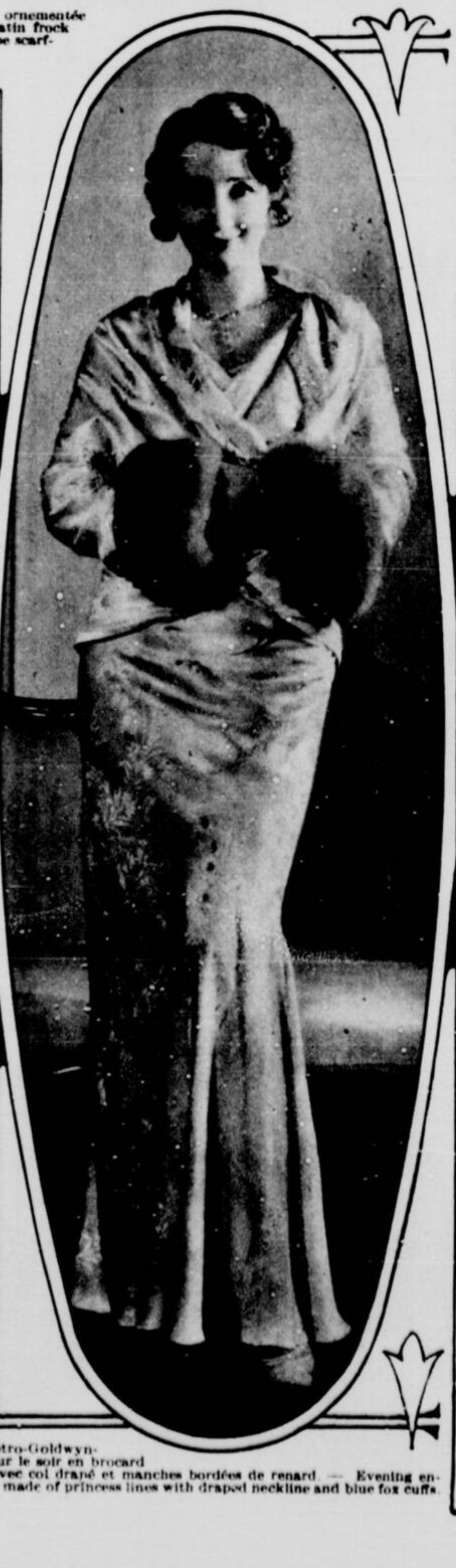

Edda Hopper, artiste de la Metro-Goldwyn-Mayer, porte cet ensemble pour le soir en brocard bleu-ciel, de ligne princesse, avec col drapé et manches bordées de renard. — Evening ensemble of blue beaver brocade made of princess lines with draped neckline and blue fox cuffs.

RECETTES GRATIS

100 façons d'économie alimentaire par l'usage de la Gélatine Cox Mets appétissants, très nourrissants, salades, poudings, gelées, crèmes glacées, bonbons. Ni aromatisée, ni sucrée, Cox se dissout rapidement et s'amalgame parfaitement. Pure, uniforme. Prime depuis 87 ans. Demandez recettes à The Cox Gelatine Co. Limited, Dpt. D, Boite 73, Montréal.

COX'S
Instant Powdered
GELATINE
Fabriquée en Ecosse

"ET N'OUBLIEZ PAS mon avis quand bébé prend son bain."......
dit l'infirmière —

"BEBE va à merveille; son poids est exact, son teint est beau, et il prend son lait régulièrement. Sa peau est la seule chose à laquelle il faut veiller, pour éviter les échauffements ou l'irritation. Il lui faut un savon qui fait plus que nettoyer — un qui est doux, calmant et absolument pur. Je recommande toujours l'Infants Delight. En plus d'être pur, il est boriqué et donc décidément antiseptique sans être rugueux. Et en plus, il soulage. En employant l'Infants Delight vous ne lavez pas seulement bébé avec un savon absolument pur, mais vous lui donnez pour ainsi dire un bain boriqué."

L'Infants Delight a été employé par plus de cent mille mamans canadiennes à leur entière satisfaction. Essayez-le pour VOTRE bébé; votre docteur le recommandera.

John Taylor & Company Limited
Eastern Avenue, Toronto

Pour les peaux adultes sensibles

L'Infants Delight est acclamé depuis longtemps comme le plus doux savon pour la peau délicate des bébés. Il est tout aussi bon pour les peaux adultes sensibles, comme mainte femme l'a découvert.

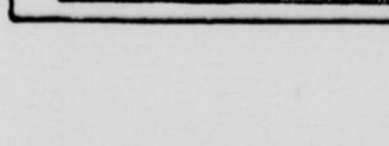

INFANTS
Delight
UN SAVON DE TOILETTE BORATÉ

La "PATRIE" pour intéresser ses lecteurs, publie chaque Samedi un supplément comique très varié en couleurs.

La Patrie

La "PATRIE" publie chaque Samedi des pages comiques en couleurs qui s'adressent particulièrement aux enfants.

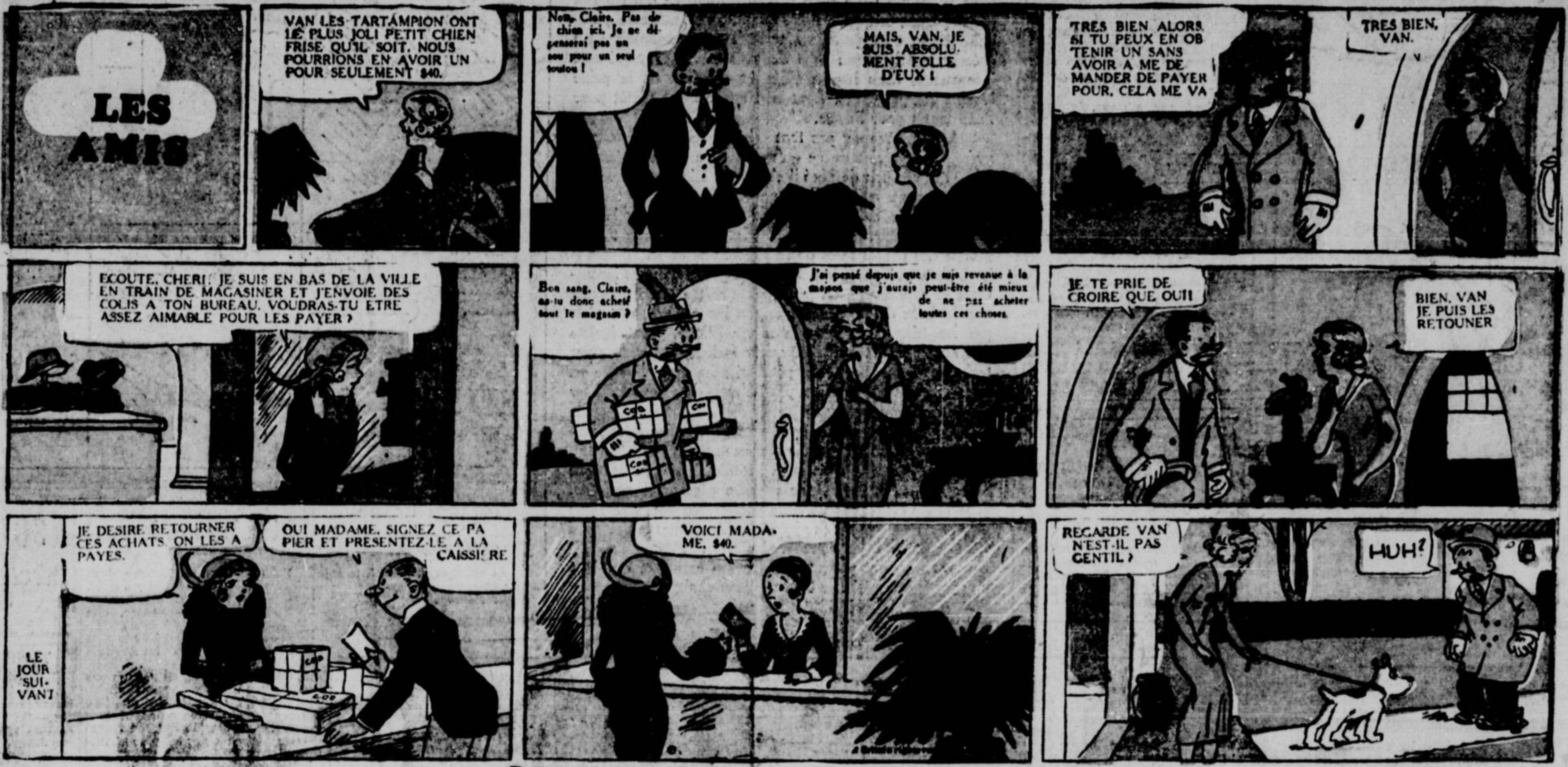
LES AMIS
VAN LES TARTAMPION ONT LE PLUS JOLI PETIT CHIEN FRISE QU'IL SOIT. NOUS POURRIONS EN AVOIR UN POUR SEULEMENT $40.
Non, Claire. Pas de chien ici. Je ne dépenserai pas un sou pour un seul toutou !
MAIS, VAN, JE SUIS ABSOLUMENT FOLLE D'EUX !
TRES BIEN ALORS. SI TU PEUX EN OBTENIR UN SANS AVOIR A ME DEMANDER DE PAYER POUR, CELA ME VA
TRES BIEN, VAN.
ECOUTE, CHERI, JE SUIS EN BAS DE LA VILLE EN TRAIN DE MAGASINER ET J'ENVOIE DES COLIS A TON BUREAU. VOUDRAS-TU ETRE ASSEZ AIMABLE POUR LES PAYER ?
Bon sang, Claire, as-tu donc acheté tout le magasin ?
J'ai pensé depuis que je suis revenue à la maison que j'aurais peut-être été mieux de ne pas acheter toutes ces choses.
JE TE PRIE DE CROIRE QUE OUI!
BIEN, VAN JE PUIS LES RETOUNER
LE JOUR SUIVANT
JE DESIRE RETOURNER CES ACHATS. ON LES A PAYES.
OUI MADAME. SIGNEZ CE PAPIER ET PRESENTEZ-LE A LA CAISSIERE
VOICI MADAME. $40.
REGARDE VAN N'EST-IL PAS GENTIL ?
HUH?

MARGOT TRAVAILLE TROP

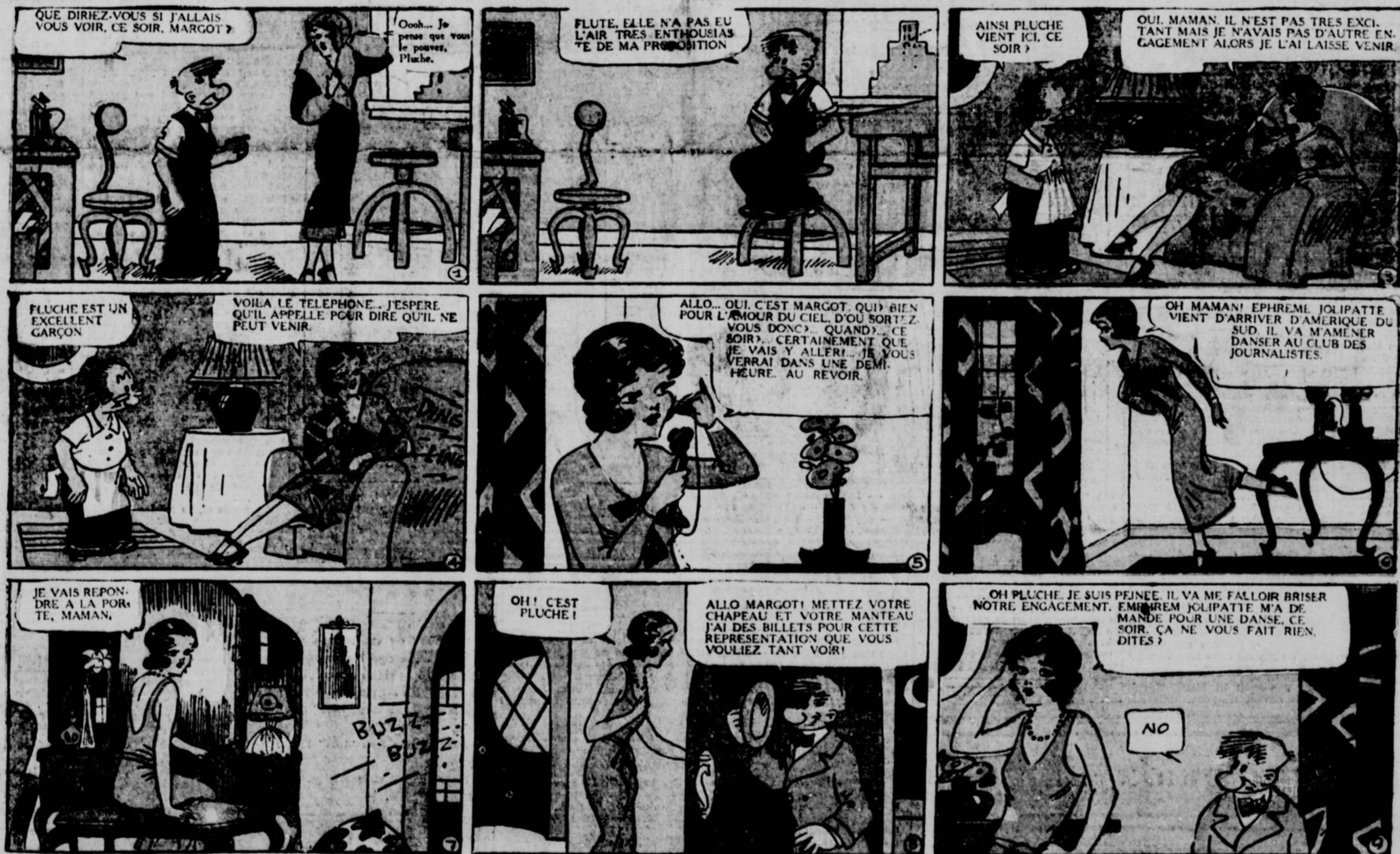
QUE DIRIEZ-VOUS SI J'ALLAIS VOUS VOIR, CE SOIR, MARGOT ?
Oooh... Je pense que vous le pouvez, Pluche.
FLUTE, ELLE N'A PAS EU L'AIR TRES ENTHOUSIASTE DE MA PROPOSITION
AINSI PLUCHE VIENT ICI, CE SOIR ?
OUI, MAMAN. IL N'EST PAS TRES EXCITANT MAIS JE N'AVAIS PAS D'AUTRE ENGAGEMENT ALORS JE L'AI LAISSE VENIR.
PLUCHE EST UN EXCELLENT GARÇON
VOILA LE TELEPHONE... J'ESPERE QU'IL APPELLE POUR DIRE QU'IL NE PEUT VENIR.
DING LING
ALLO... OUI, C'EST MARGOT. QUI? BIEN POUR L'AMOUR DU CIEL, D'OU SORTEZ-VOUS DONC?... QUAND?... CE SOIR?... CERTAINEMENT QUE JE VAIS Y ALLER!... JE VOUS VERRAI DANS UNE DEMI-HEURE. AU REVOIR.
OH MAMAN! EPHREME JOLIPATTE VIENT D'ARRIVER D'AMERIQUE DU SUD. IL VA M'AMENER DANSER AU CLUB DES JOURNALISTES.
JE VAIS REPONDRE A LA PORTE, MAMAN.
BUZZ BUZZ
OH! C'EST PLUCHE!
ALLO MARGOT! METTEZ VOTRE CHAPEAU ET VOTRE MANTEAU J'AI DES BILLETS POUR CETTE REPRESENTATION QUE VOUS VOULIEZ TANT VOIR!
OH PLUCHE, JE SUIS PEINEE. IL VA ME FALLOIR BRISER NOTRE ENGAGEMENT. EPHREM JOLIPATTE M'A DEMANDE POUR UNE DANSE, CE SOIR. ÇA NE VOUS FAIT RIEN, DITES?
NO
MARGOT, ON TE DEMANDE AU TELEPHONE.
BONSOIR MARGOT. JE CROIS QUE JE VAIS PARTIR
OH BONSOIR EPHREM. QUOI? VOUS NE POURREZ M'AMENER A CETTE DANSE? OH! C'EST TRES BIEN. N'ESSAYEZ PAS D'EXPLIQUER. BONSOIR!
OH PLUCHE, JE VAIS ALLER AU THEATRE AVEC VOUS APRES TOUT.
JE VOUS CROIS QUE NON!
3-6

AU PARADIS des ENFANTS

FORMEZ LE DESSIN

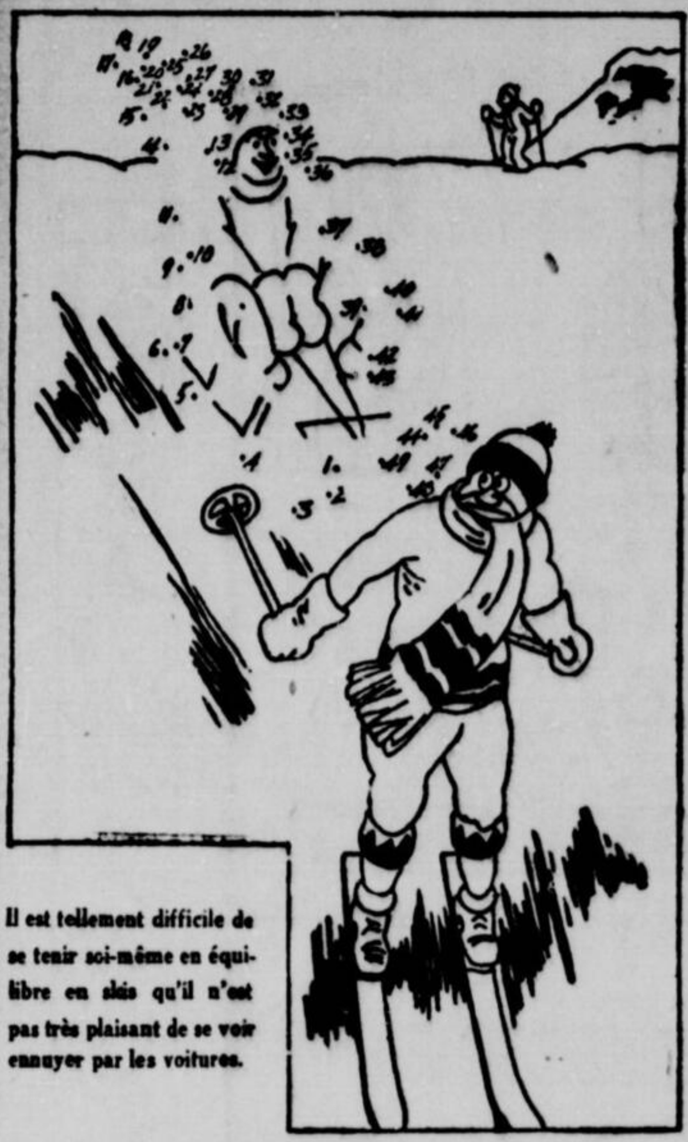

Il est tellement difficile de se tenir soi-même en équilibre en skis qu'il n'est pas très plaisant de se voir ennuyer par les voitures.

Tracez une ligne avec un crayon de 1 à 2, de 2 à 3 et ainsi de suite et vous formerez le dessin de quelquechose que l'on emploie dans les sports d'hiver. Qu'est-ce?

L'autre question

Oscar Mistouflet n'a qu'une douzaine d'années, mais c'est un gamin d'un malin comme un singe.

L'autre jour, son professeur d'histoire l'interrogeait sur les murs qui autrefois entouraient les villes:

—Voyons, réfléchis, mon petit, à quoi pouvaient bien servir ces murs?

—J'sais pas, m'sieur.

—Tu ne réfléchis pas, te dis-je... Eh bien, je vais te l'expliquer. Ces murs protégeaient les villes. En temps de guerre, ils empêchaient les gens du dehors d'entrer et, en cas d'épidémie, ils empêchaient ceux de la ville de sortir. Tu as bien compris?

—Oui, m'sieur... Mais à mon tour, laissez-moi vous demander quelque chose.

—Demande, mon enfant.

—Les cimetières ont aussi des murs qui les entourent. Eh bien, à quoi qu'ils servent? Les gens qui sont à l'intérieur n'ont pas envie d'en sortir et ceux qui sont en dehors ne pensent pas à y entrer!

Le professeur fut muet à son tour.

Chez l'antiquaire

La vieille dame.—On m'a vendu cette statuette. Est-elle réellement ancienne?

L'antiquaire.—Chère madame, aujourd'hui toutes les antiquités sont truquées, fardées, maquillées... et croyez bien que je ne dis pas ça pour vous...

Lettre de grande amie

Mes chers petits amis,

Une charmante petite amie m'écrit et me dit qu'elle aime beaucoup notre page et son journal, ce qui me fait grand plaisir, et que la lettre quotidienne l'intéresse particulièrement, c'est gentil, vraiment. Elle me demande aussi d'écrire une lettre au sujet des enfants, fillettes qui sont inconstantes dans leurs amitiés, et qui font de la peine à leurs compagnes en étant tout engouement tantôt pour l'une tantôt pour l'autre.

Line ne me dit pas tout cela en ces mêmes termes, mais elle se plaint de ce qu'une amie a agi ainsi envers elle. J'ai compris de quoi il s'agissait: Line avait une petite compagne qui, un jour ne voulut plus rien trouver d'agréable de fin, de gentil qui ne fut fait par Line... C'était son amie, la seule fillette intéressante dans tout le groupe des petites filles de sa classe.

Cela va bien, si la petite compagne n'était pas inconstante et capricieuse, un peu égoïste même et ne craignait pas de faire de la peine. Par son inconstance, elle n'est pas longtemps l'amie de la même fillette, étant égoïste elle rapporte tout à elle-même est facilement ingrate pour tout ce que l'on peut faire pour lui faire plaisir. Elle est même jalouse et ne permet pas à l'amie du moment d'aller avec ses compagnes.

Maintenant, elle a cessé de trouver Line intéressante, c'est sur Jeanne qu'elle a passé son nouvel engouement. Pas une compagne n'est jolie, gentille comme la nouvelle élue. Demain, Jeanne ne paraîtra plus aussi agréable, et la petite compagne versatile trouvera en Jacqueline une nouvelle amie jusqu'au jour où elle aura repassé ainsi toute la classe et se trouvera sans amie. Alors elle réfléchira et s'apercevra peut-être que son caractère doit être amendé si elle désire se faire un beau choix de relations et d'amies dans la société. Et elle aura raison. Grande AMIE.

Sa beauté était à fleur de peau

Il la rencontra comme elle quittait le salon de beauté. Cela ne lui prit pas de temps à faire connaissance. Puis il tomba une averse. Mettez les dessins dans leur ordre respectif et voyez ce qui arrive.

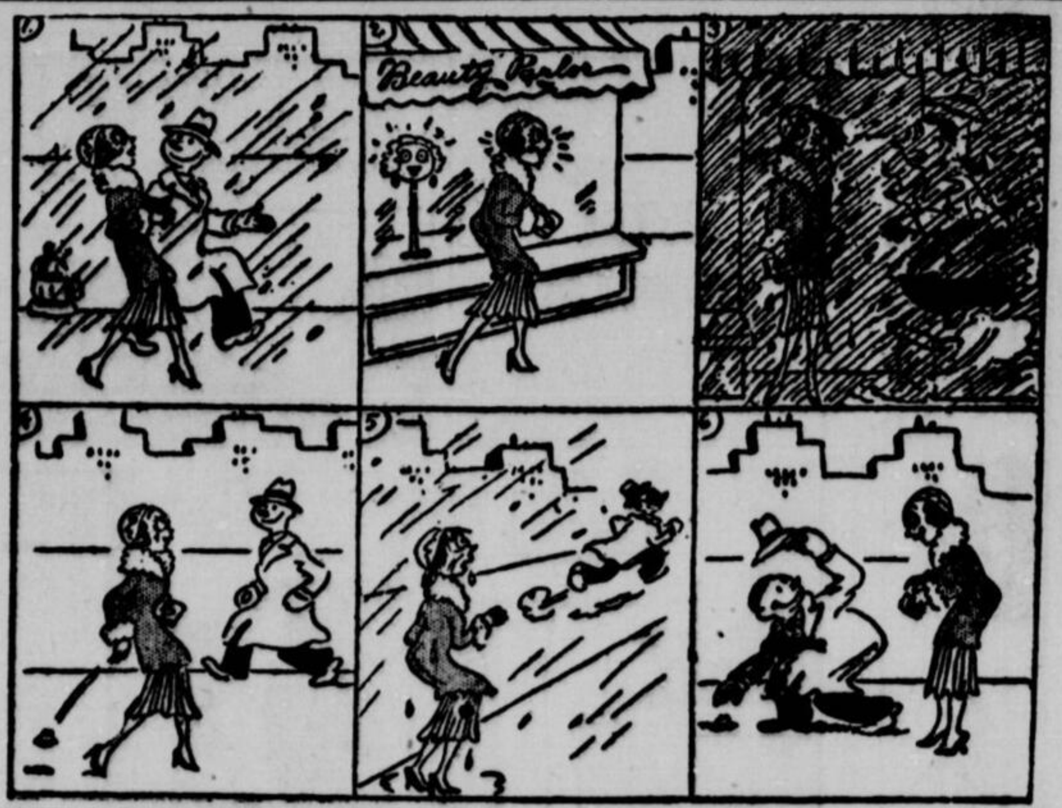

Métagramme

Sur quatre pieds, je suis prénom charmant.
Si tu changes mon chef, je suis département.
Rép.: Eureka.

Une bonne leçon

Voici la joyeuse histoire dont M. Simplice Ballot fut, il y a quelque temps, le héros.

Disons, pour commencer, que M. Simplice Ballot ne se mésestime pas et qu'il est doué de la plus robuste, de la plus indéfectible confiance en soi.

Combien de fois, ne l'a-t-on pas entendu proclamer bien haut:

—Ce n'est jamais moi que l'on verra jouer le rôle de gogo, dans une affaire commerciale ou financière n'offrant pas les plus sérieuses garanties.

Et quand, d'aventure, il lisait dans son journal les hauts faits de banquiers véreux, convaincus d'avoir levé le pied en faisant de multiples dupes, loin de plaindre les victimes, il n'avait pas assez de sarcasmes pour se moquer de leur sotte crédulité.

Simplice Ballot avait un fils unique répondant au prénom polonais de Sigismond.

Lorsque Sigismond eut atteint sa vingt-cinquième année, il fut autorisé par son père à faire un voyage au Cap et au Transvaal. Ce voyage dura un an. Une fois de retour, Sigismond eut à rendre des comptes à l'auteur de ses jours.

Et comme Simplice Ballot manifestait quelque étonnement à constater que les dépenses faites par son fils dépassaient de beaucoup le chiffre de ses prévisions, il crut devoir ajouter:

—Il me semble, Sigismond, que tu est allé un peu fort!

En réponse aux reproches paternels, celui-ci s'expliqua:

—Je vais te dire, père. Si j'ai dépassé le crédit que tu m'avais ouvert, c'est que je me suis laissé entraîner à acquérir une mine d'or...

—Hein! quoi? Tu as acheté une mine d'or?

—Oui, pour la bagatelle de vingt-cinq mille francs.

Vingt-cinq mille francs pour une mine d'or c'est, entre nous soit dit, un prix raisonnable, pour peu que celle-ci contienne réellement de l'or. Or, l'unique défaut de la mine en question, c'était de renfermer une foule de choses, sauf, précisément de ce précieux métal...

On pense si, en apprenant cette nouvelle sensationnelle, M. Ballot père, dont le visage exprimait le superlatif de l'ahurissement et du dépit, lui, l'homme que l'on ne roulait pas, s'indigna contre son gogo de fils.

—Payer vingt-cinq mille francs une mine dénuée de toute valeur! s'exclamait-il. Ah! Sigismond, ce n'était pas la peine que je t'inculque les préceptes de ma vieille expérience pour qu tu accomplisses un pareil exploit!

Sigismond était un garçon avisé. Il encaissa philosophiquement les remontrances paternelles, puis attendit que fût calmée la tempête, après quoi il reprit:

—En réalité, papa, l'opération que j'ai tentée a été plus fructueuse que tu ne crois... Après avoir fait l'acquisition de cette mine, mon premier soin fut de la mettre en actions et j'ai télégraphié à un agent de change à Paris, en lui demandant d'écouler ces actions. Ce matin, à mon retour, j'ai eu la satisfaction d'apprendre, de sa bouche, qu'il avait trouvé à les vendre en bloc à une bonne poire d'amateur, au prix de cinquante mille francs... Tu vois donc que...

—Dis-moi, interrompit Simplice Ballot, comment l'appelles-tu, ta mine?

—La "Gold International Society".

—Sacré mille tonnerres de malheur! vociférait Ballot père, anéanti: l'amateur en question, c'est moi!...

Jo. VALLE.

SOLUTIONS

Des Concours de la Semaine Dernière

TROUVEZ LES ERREURS DANS CE DESSIN

1.—On ne voit pas la fin d'un côté du toit de la maison.

2.—Une fenêtre n'est pas semblable aux autres.

3.—Il manque une poignée au panier.

4.—Le chien n'a qu'un oeil.

5.—Il a une extrémité de pied fendue.

6.—Un des poulets n'a pas les ergots réguliers.

7.—La fillette a un collet irrégulier.

8.—L'extérieur et l'intérieur du panier n'ont pas le même dessin.

9.—Il manque une partie de la clôture.

10.—Il manque une partie du toit dans la maison à l'arrière plan.

TETES CACHEES

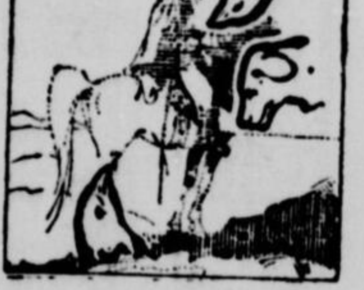

On voit les têtes en lignes grasses.

Après le certificat d'études.

La Maman. — Es-tu satisfait de ton examen?

Bob. — Très satisfait. J'avais un examinateur très gentil et si religieux!

La Maman. — Comment si religieux?

Bob. — Oui. Après chacune de mes réponses, il soupirait: "O ciel!"

DESSINS DE NOS JEUNES AMIS

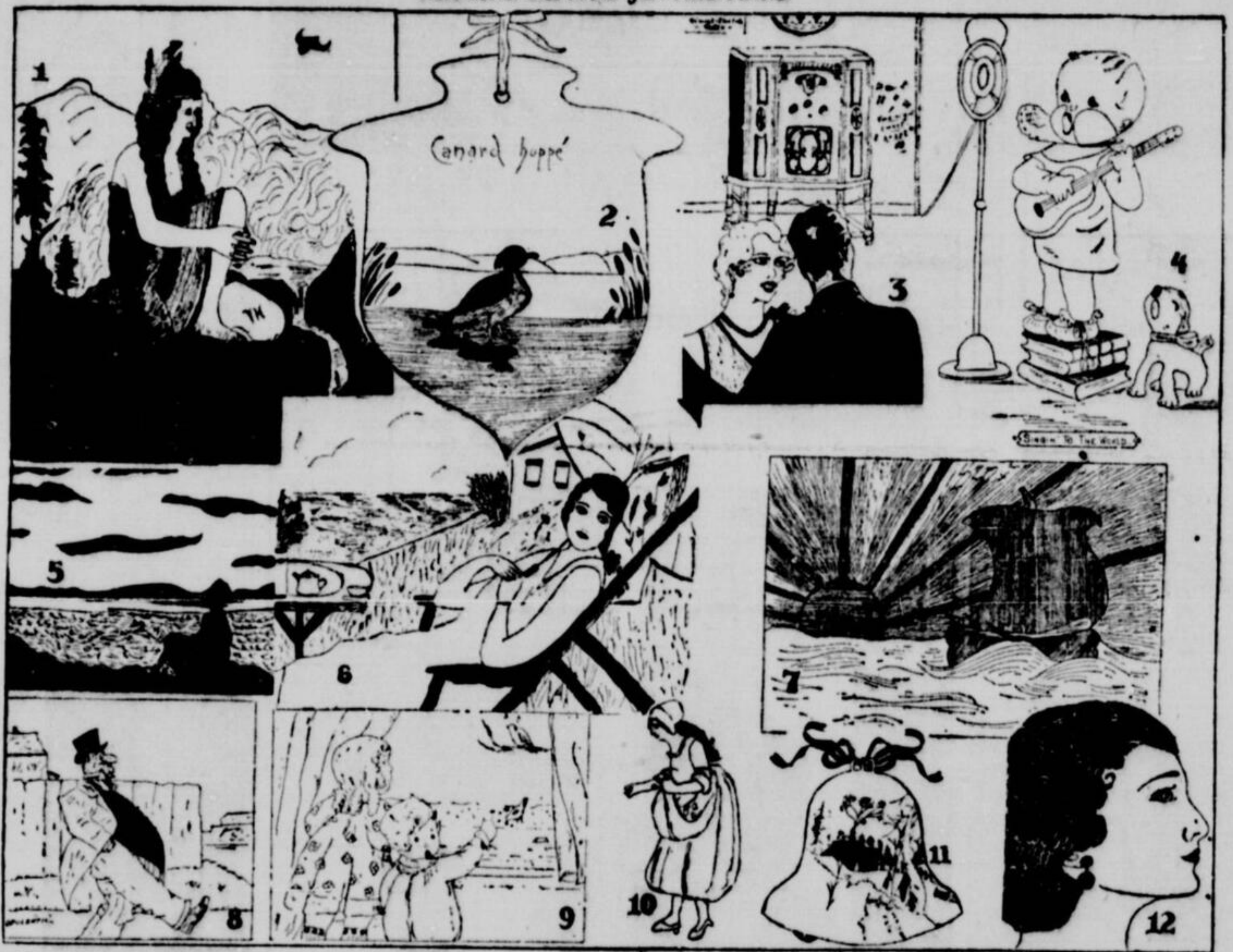

(1) "L'indienne", par Yvonne Hudon. — (2) "Canard Huppé", par Augustin Papineau. — (3) "General Electric Radio", par Gemma Girard. — (4) "A la Radio", par Germaine Varin. — (5) "Une vue du soir", par Gemma Girard. — (6) "Repos", par Lilianne Dubreuil. — (7) "Sur l'eau", par Cécile Thibault. — (8) "Major Tic", par Berthe Roy. — (9) "Admirant les Oiseaux", par Margot Laliberté. — (10) "La Ville du Géolier", par Marielle Parrot. — (11) "La Cloche", par Emile Grenier. — (12) "Ma Soeur Suzon", par Madeleine Deland.

En feuilletant le livre de la nature

Nous avons maintes occasions de grogner contre les oeuvres de la nature. Qui de nous, torturé par de voraces moustiques, ne s'est pas demandé, sous l'empire de la mauvaise humeur, quelle idée le bon Dieu avait bien pu avoir en créant ces sales bestioles!

Mais il est d'autres créatures qui commandent notre admiration, et je mets au premier rang de celles-là l'oiseau que les lectrices d'Eve verront à l'oeuvre, sur l'instantané que nous reproduisons ici.

Un aigle monté sur des pattes de cigogne, c'est le bizarre signalement que l'on pourrait appliquer au serpentaire. En effet, bien qu'il appartienne au genre des rapaces, dont font partie l'aigle, le vautour et tant d'autres oiseaux de proie, il est pourvu de longues jambes qui devraient le classer parmi les échassiers.

Et nous nous trouvons là, une fois de plus, en présence d'un cas d'adaptation digne de retenir notre attention. Ce rapace s'est spécialisé dans la poursuite des serpents. S'il avait conservé les jambes courtes propres à son genre, il aurait eu moins de chances d'éviter les morsures des reptiles venimeux, tandis que ses "échasses" mettent ses parties vitales hors de portée des redoutables crocs.

Le serpentaire, dont la grosseur est celle d'un dindon, vit en Afrique tropicale. Son plumage est d'un beau gris cendré, agrémenté de noir et de blanc aux ailes et à la queue. La tête s'orne d'une longue huppe, rejetée en arrière, d'où le nom de secrétaire que l'on lui donne vulgairement. Cette huppe évoquait aux yeux des premiers voyageurs le souvenir d'un scribe portant à l'oreille la plume d'oie, ancêtre du style... et de la machine à écrire!

Cet oiseau, dont le rôle providentiel a été connu de tous temps par les nègres les plus primitifs, jouit du traitement d'animal sacré dans nos colonies africaines et dans les pays voisins. Il s'est, pour ainsi dire, apprivoisé en plein état de liberté, si bien qu'il s'approche sans crainte des villages, qu'il délivre du voisinage des serpents.

Sa tactique de combat est fort curieuse. Dès que sa vue perçante découvre l'ennemi, il se précipite à l'attaque et manoeuvre d'abord pour lui couper la retraite. Et le duel s'engage, acharné.

A demi redressé, le reptile fait face, lançant des coups de tête qui ont la rapidité de l'éclair. L'oiseau les évite, d'un écart de ses longues jambes, tandis qu'il s'efforce, du bout de ses ailes éployées, d'étourdir l'adversaire.

Puis, soudain, il réussit à planter les griffes d'une de ses pattes sur les reins du serpent et, dans la même seconde, le bec acéré déchire le cou du reptile. C'est la fin! Et le vainqueur se repaît des dépouilles du vaincu.

L'humour britannique

Milord Hamilton, étant ivre, avait renversé avec son auto son domestique qui l'attendait devant sa porte. Ayant appris que le malheureux était coupé en deux, il ordonna à ses gens:

—Apportez-moi le morceau où se trouvent mes clefs.

Une autre fois, il assomma le garçon d'une auberge et comme l'aubergiste s'en plaignait:

—C'est bon, fit Hamilton, si je l'ai tué, vous le marquerez sur ma note.

Un petit Anglais était à Paris dans une réunion d'enfants de son âge. Un de ses compagnons eut le malheur de lui déplaire. Il se retira dans un coin et délaça sa chaussure.

Exclamations! Reproches!

—Que fais-tu? demande sa mère très fâchée.

—Mother, répond Hugh tranquillement, je sens que je vais lui donner un coup de pied à ce garçon là-bas, et j'enlève ma bottine pour ne pas lui faire trop de mal!

Six heures.

En son petit lit blanc, Magali a déjà ouvert les yeux. Mais elle sait que sa maman, qui dort dans la chambre voisine, n'aime pas qu'on se lève si matin. Pourtant, Magali voudrait bien se lever, sauter à terre, s'habiller et aller jouer. Alors, dans le grand silence de l'alcôve, retentit cette nette phrase où Magali mêle aux inflexions de la prière le ton impératif des petites filles qu'on gâte un peu:

—M'man est-ce que je peux me réveiller, dis!

Le Concours des Enfants

Le concours des enfants que nous donnons tous les samedis dans nos pages illustrées en couleurs attire l'attention de nos jeunes lecteurs et lectrices. A partir de cette semaine, il a été décidé de satisfaire le plus grand nombre possible de nos petits amis. Nous allons donc à l'avenir donner cinq prix d'un dollar chacun à ceux qui nous enverront les cinq meilleures réponses. Il y aura ensuite 10 prix de 50c.

Nous espérons que ce nouveau mode de distribution sera de nature à encourager tous nos petits amis qui suivent si attentivement les concours que nous donnons chaque semaine.

CONCOURS DES ENFANTS

1.—Yvette Desroches, 4318 St-Jacques, St-Henri, 11 ans.
2.—Pauline Beauchamp, 2343 Baldwin, Tétraultville, 13 ans.
3.—Olivette Verrette, 293 Ste-Cécile, Trois-Rivières, Qué., 11 ans.
4.—Edmond Bordeleau, 7174 St-André, Montréal, 13 ans.
5.—Marcel Leduc, 2322 Orléans, Maisonneuve, 13 ans.
6.—Gisèle Normandin, West Shefford, Qué., 11 ans.
7.—Lucien Fournier, 945 Laporte, Montréal, 9 ans.
8.—Marcel Rémillard, Boîte 976, St-Jean, Qué., 10 ans.
9.—Rita Lapierre, 1613 Cartier, Montréal, 10 ans.
10.—Irène Cloutier, 15 Ste-Julie, Trois-Rivières, Qué., 13 ans.
11.—Noëlla Levac, 5171 St-Denis, Montréal, 13 ans.
12.—Lucile Lemieux, 7526 St-Denis, Montréal, 12 ans.
13.—Jean-Jacques Gingras, 66, 10ème rue, Québec, Qué., 9 ans.
14.—Claire Raymond, 4208 Fullum, Montréal, 10 ans.
15.—Thérèse Hubert, Beloeil, Qué., 11 ans.

CONCOURS DES ENFANTS

Voici la liste des erreurs qu'il fallait découvrir dans le dessin de samedi dernier: ....

....

....

....

Nom .... Age ....

Adresse ....

Note.—N'oubliez pas de mettre votre nom au long sur le coupon. Adressez toujours comme suit: "CONCOURS DES ENFANTS", avec votre âge et votre adresse.

Charade

Le "premier" est une mesure.
Le "second", je vous l'assure,
Dans l'alphabet est contenu.
Quand le soleil est parvenu
Vers le couchant mon "trois" arrive.
La fleur que de mon "tout" l'on prive
En été s'alanguit et meurt.

Rép.: Arrosoir.

Pour le Concours des Enfants

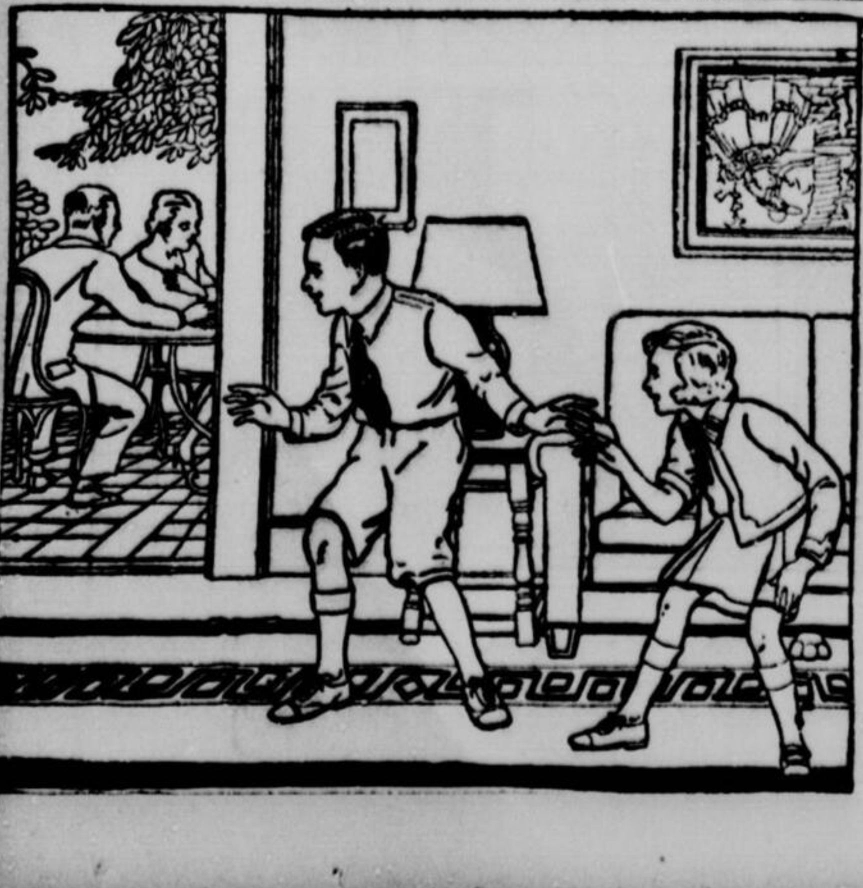

Trouvez les erreurs dans ce dessin

Nos jeunes amis semblent avoir l'intention de jouer une bonne plaisanterie à quelqu'un. Dans ce dessin il y a plus d'une douzaine d'erreurs. Combien d'erreurs pouvez-vous trouver?

Trouvez les trois têtes cachées

Ce nègre et son chien chassent dans une rivière infestée d'alligators. Vous n'en voyez aucun? Regardez comme il faut et essayez de trouver la tête de trois de ces animaux.

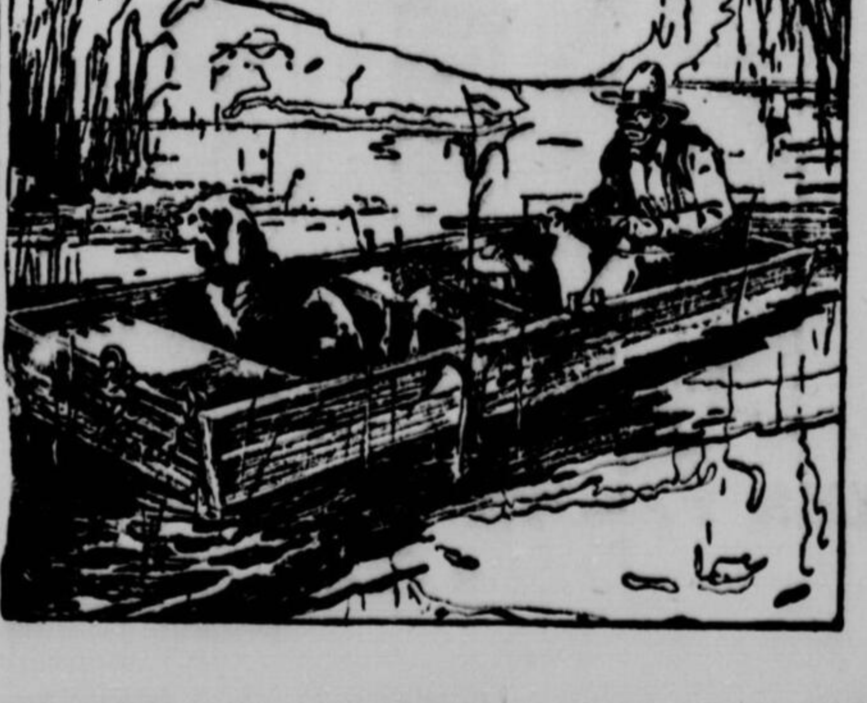

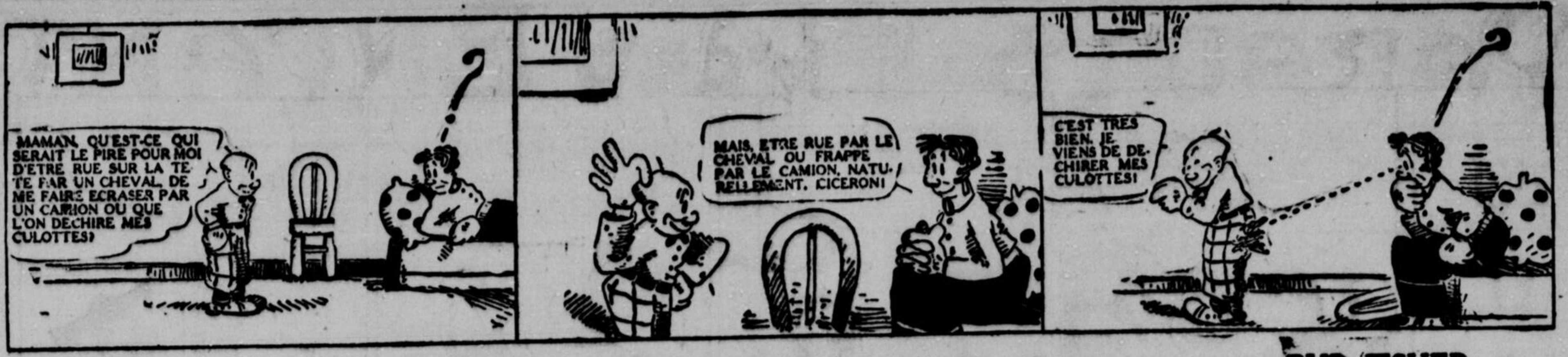
MAMAN, QU'EST-CE QUI SERAIT LE PIRE POUR MOI D'ETRE RUE SUR LA TETE PAR UN CHEVAL, DE ME FAIRE ECRASER PAR UN CAMION OU QUE L'ON DECHIRE MES CULOTTES?
MAIS, ETRE RUE PAR LE CHEVAL OU FRAPPE PAR LE CAMION, NATURELLEMENT, CICERON!
C'EST TRES BIEN. JE VIENS DE DECHIRER MES CULOTTES!

MUTT JEFF Jeff est un fameux joueur de clairon

BUD FISHER

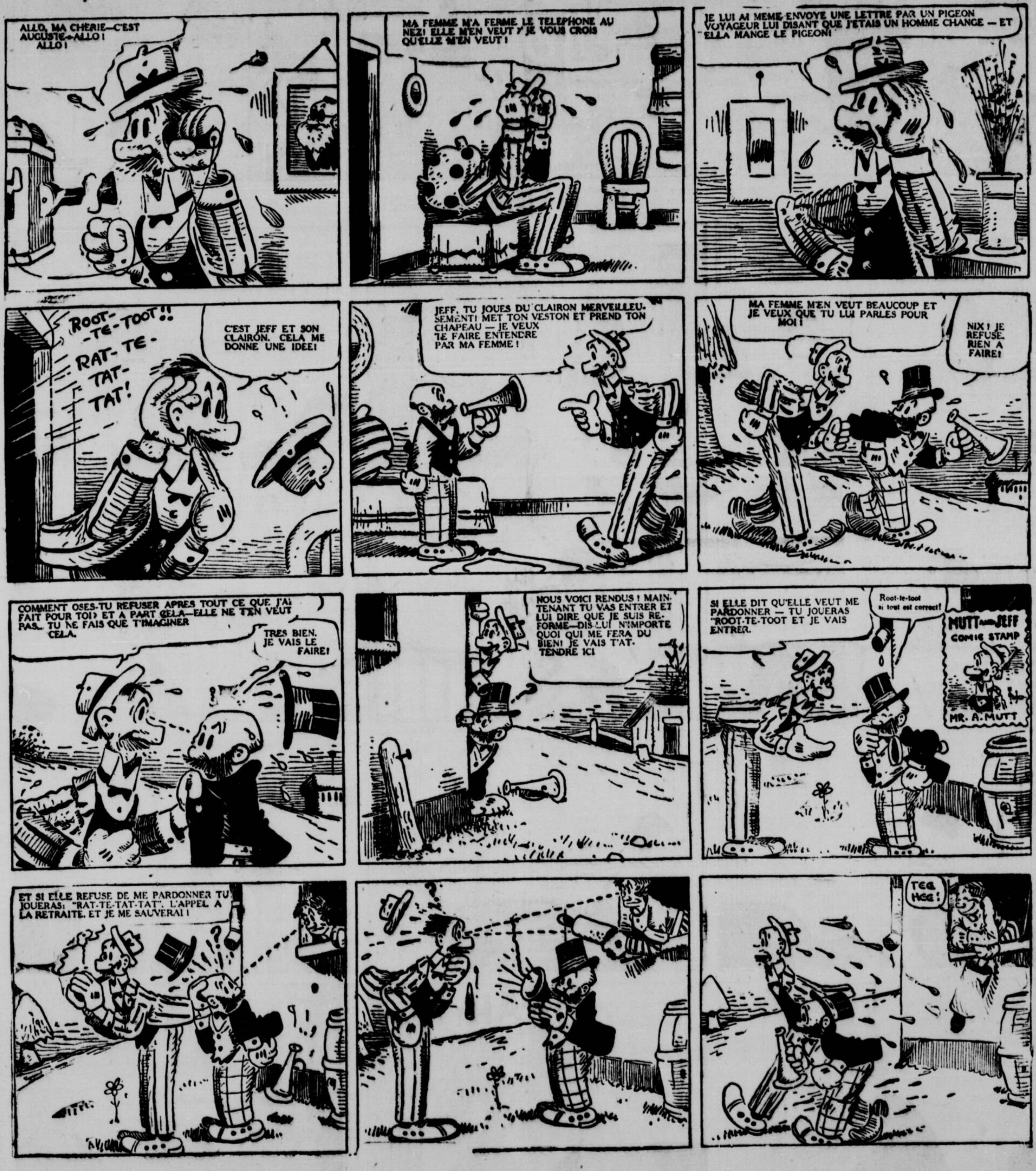
ALLO, MA CHERIE—C'EST AUGUSTE—ALLO! ALLO!
MA FEMME M'A FERME LE TELEPHONE AU NEZ! ELLE M'EN VEUT ? JE VOUS CROIS QU'ELLE M'EN VEUT!
JE LUI AI MEME ENVOYE UNE LETTRE PAR UN PIGEON VOYAGEUR LUI DISANT QUE J'ETAIS UN HOMME CHANGE — ET ELLA MANGE LE PIGEON!
ROOT-TE-TOOT!! RAT-TE-TAT-TAT!
C'EST JEFF ET SON CLAIRON. CELA ME DONNE UNE IDEE!
JEFF, TU JOUES DU CLAIRON MERVEILLEUSEMENT! MET TON VESTON ET PREND TON CHAPEAU — JE VEUX TE FAIRE ENTENDRE PAR MA FEMME!
MA FEMME M'EN VEUT BEAUCOUP ET JE VEUX QUE TU LUI PARLES POUR MOI!
NIX! JE REFUSE. RIEN A FAIRE!
COMMENT OSES-TU REFUSER APRES TOUT CE QUE J'AI FAIT POUR TOI? ET A PART CELA—ELLE NE T'EN VEUT PAS. TU NE FAIS QUE T'IMAGINER CELA.
TRES BIEN. JE VAIS LE FAIRE!
NOUS VOICI RENDUS! MAINTENANT TU VAS ENTRER ET LUI DIRE QUE JE SUIS REFORME—DIS-LUI N'IMPORTE QUOI QUI ME FERA DU BIEN! JE VAIS T'ATTENDRE ICI
SI ELLE DIT QU'ELLE VEUT ME PARDONNER — TU JOUERAS "ROOT-TE-TOOT ET JE VAIS ENTRER.
Root-te-toot si tout est correct!
MUTT AND JEFF COMIC STAMP
MR. A. MUTT
ET SI ELLE REFUSE DE ME PARDONNER TU JOUERAS: "RAT-TE-TAT-TAT". L'APPEL A LA RETRAITE, ET JE ME SAUVERAI!
TEE HEE!

LES PAGES COMIQUES EN COULEURS QUE "LA PATRIE" PUBLIE CHAQUE SAMEDI INTÉRESSENT PETITS ET GRANDS

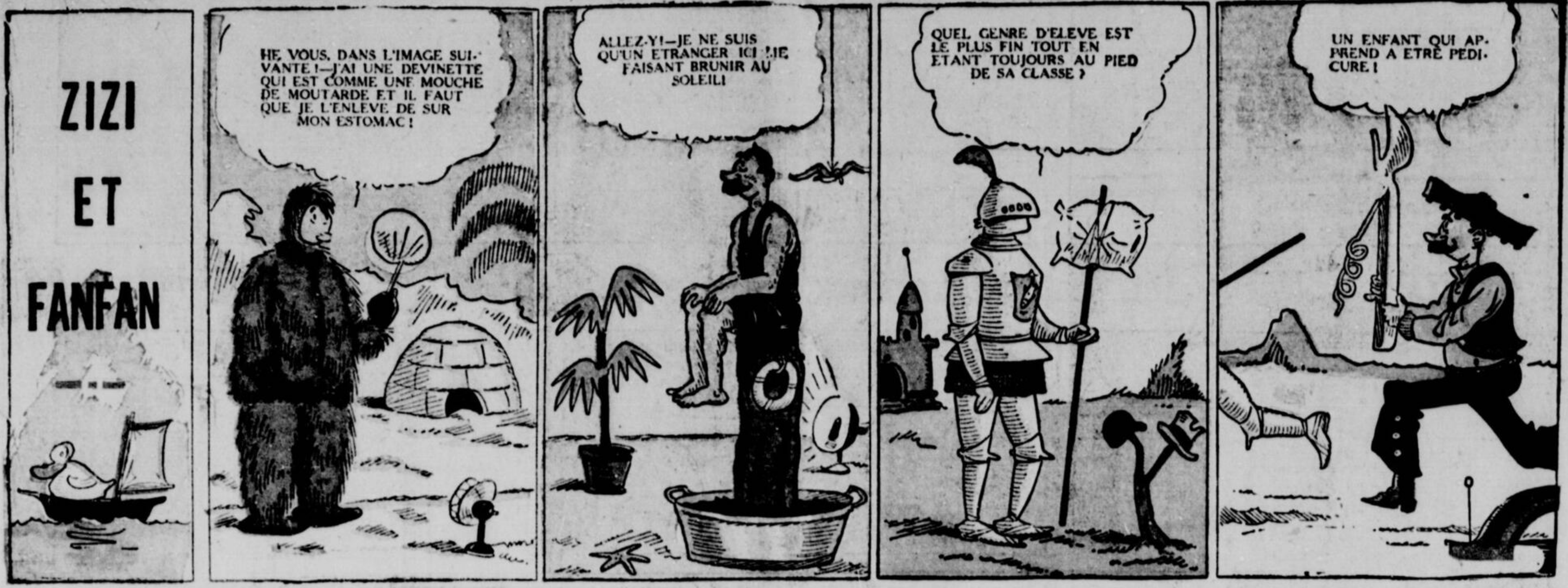
ZIZI ET FANFAN
HE, VOUS, DANS L'IMAGE SUIVANTE!—J'AI UNE DEVINETTE QUI EST COMME UNE MOUCHE DE MOUTARDE ET IL FAUT QUE JE L'ENLEVE DE SUR MON ESTOMAC!
ALLEZ-Y!—JE NE SUIS QU'UN ETRANGER ICI ME FAISANT BRUNIR AU SOLEIL!
QUEL GENRE D'ELEVE EST LE PLUS FIN TOUT EN ETANT TOUJOURS AU PIED DE SA CLASSE?
UN ENFANT QUI APPREND A ETRE PEDICURE!

LE MAJOR TIC

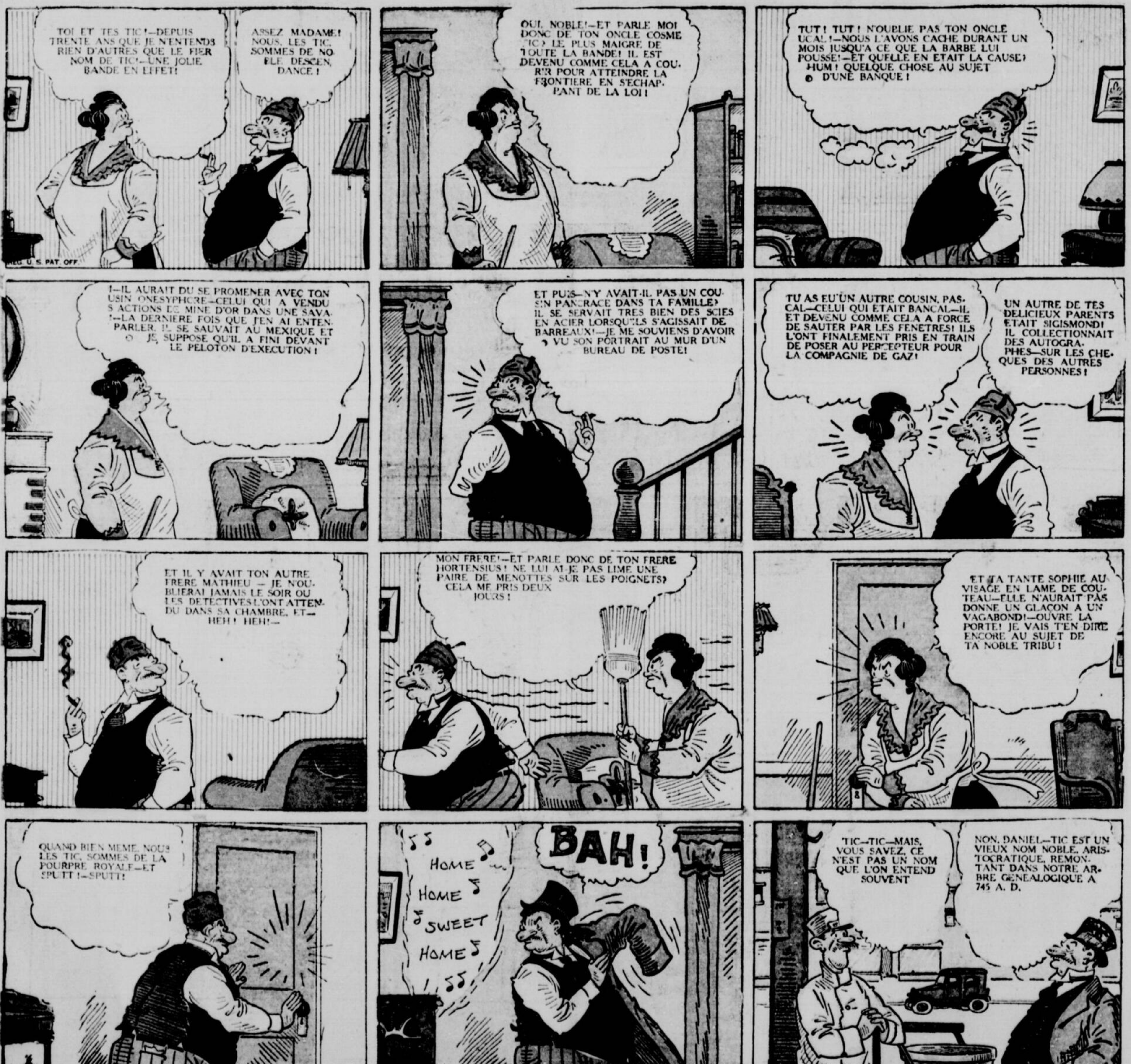
TOI ET TES TIC!—DEPUIS TRENTE ANS QUE JE N'ENTENDS RIEN D'AUTRES QUE LE FIER NOM DE TIC!—UNE JOLIE BANDE EN EFFET!
ASSEZ MADAME! NOUS, LES TIC, SOMMES DE NOBLE DESCENDANCE!
REG. U. S. PAT. OFF.
OUI, NOBLE!—ET PARLE MOI DONC DE TON ONCLE COSME TIC? LE PLUS MAIGRE DE TOUTE LA BANDE! IL EST DEVENU COMME CELA A COURIR POUR ATTEINDRE LA FRONTIERE EN S'ECHAPPANT DE LA LOI!
TUT! TUT! N'OUBLIE PAS TON ONCLE UCAL!—NOUS L'AVONS CACHE DURANT UN MOIS JUSQU'A CE QUE LA BARBE LUI POUSSE!—ET QUELLE EN ETAIT LA CAUSE? HUM! QUELQUE CHOSE AU SUJET D'UNE BANQUE!
!—IL AURAIT DU SE PROMENER AVEC TON USIN ONESYPHORE—CELUI QUI A VENDU S ACTIONS DE MINE D'OR DANS UNE SAVA. !—LA DERNIERE FOIS QUE J'EN AI ENTEN- PARLER, IL SE SAUVAIT AU MEXIQUE ET JE SUPPOSE QU'IL A FINI DEVANT LE PELOTON D'EXECUTION!
ET PUIS—N'Y AVAIT-IL PAS UN COUSIN PANCRACE DANS TA FAMILLE? IL SE SERVAIT TRES BIEN DES SCIES EN ACIER LORSQU'ILS S'AGISSAIT DE BARREAUX!—JE ME SOUVIENS D'AVOIR VU SON PORTRAIT AU MUR D'UN BUREAU DE POSTE!
TU AS EU UN AUTRE COUSIN, PASCAL—CELUI QUI ETAIT BANCAL—IL ET DEVENU COMME CELA A FORCE DE SAUTER PAR LES FENETRES! ILS L'ONT FINALEMENT PRIS EN TRAIN DE POSER AU PERCEPTEUR POUR LA COMPAGNIE DE GAZ!
UN AUTRE DE TES DELICIEUX PARENTS ETAIT SIGISMOND! IL COLLECTIONNAIT DES AUTOGRAPHES—SUR LES CHEQUES DES AUTRES PERSONNES!
ET IL Y AVAIT TON AUTRE FRERE MATHIEU — JE N'OUBLIERAI JAMAIS LE SOIR OU LES DETECTIVES L'ONT ATTENDU DANS SA CHAMBRE, ET— HEH! HEH!—
MON FRERE!—ET PARLE DONC DE TON FRERE HORTENSIUS! NE LUI AI-JE PAS LIME UNE PAIRE DE MENOTTES SUR LES POIGNETS? CELA ME PRIS DEUX JOURS!
ET TA TANTE SOPHIE AU VISAGE EN LAME DE COUTEAU—ELLE N'AURAIT PAS DONNE UN GLACON A UN VAGABOND!—OUVRE LA PORTE! JE VAIS T'EN DIRE ENCORE AU SUJET DE TA NOBLE TRIBU!
QUAND BIEN MEME, NOUS LES TIC, SOMMES DE LA POURPRE ROYALE—ET SPUTT!—SPUTT!
HOME HOME SWEET HOME
BAH!
TIC—TIC—MAIS, VOUS SAVEZ, CE N'EST PAS UN NOM QUE L'ON ENTEND SOUVENT
NON, DANIEL—TIC EST UN VIEUX NOM NOBLE, ARISTOCRATIQUE, REMONTANT DANS NOTRE ARBRE GENEALOGIQUE A 745 A. D.

TEMPERATURE

DEMAIN : BEAU ET DOUX

Max. aujourd'hui, 35 — Min. aujourd'hui, 10
Baromètre, hier, 30.13 — aujourd'hui, 29.85
L'an dernier, Maximum, 40 — Minimum, 20

Voir détails page 35

La Patrie

LA BOURSE

Wall Street est lourd en fin de semaine, après avoir été à la hausse, pendant la majorité des séances. — Activités moins nombreuses sur le marché local. — Les prix du blé clôturent cependant stationnaires hier. — La vogue de la livre sterling a attiré particulièrement l'attention spéculative sur les marchés des changes étrangers.

54e ANNEE—No 10 3ème SECTION Membre de l'A. B. C. MONTREAL, SAMEDI 5 MARS 1932 Membre de la C. P. 36 PAGES — 5 CENTS LE NUMERO

L'AMI DE LA BONNE DE BÉBÉ LINDBERGH, ARRÊTÉ

Johnson détenu à Hartford

La police affirme être sur une piste importante cette fois.

Lettre à Mme Lindbergh

Onze cents personnes ont été interrogées depuis la disparition de l'enfant.

HARTFORD, Connecticut, 5. — Le procureur d'état Hugh M. Alcorn a déclaré aux journalistes, ce matin, que Henry [Red] Johnson d'Englewood, New Jersey, interrogé par la police à la suite de l'enlèvement du fils de Charles A. Lindbergh sera détenu "à cause de ce qu'il a raconté lui-même".

NEWARK, New-Jersey, 5. — L'aéroplane du colonel Charles-A. Lindbergh est appareillé aux petites heures ce matin en vue d'une envolée vers une destination inconnue. Le colonel n'est pas encore arrivé cependant à l'aéroport.

DEUX MISSIVES

Hartford, Connecticut, 5. (Presse associée). — Henry Johnson, ami de Mlle Betty Gow, bonne de bébé Lindbergh, est détenu par la police de West Hartford. Des détectives du New-Jersey s'en vont le chercher. La police affirme être sur une importante piste.

Après l'arrestation de Johnson, une lettre destinée à la livraison spéciale et une carte postale adressée aux Lindbergh furent trouvées dans un bureau de poste de Hartford.

La lettre, adressée à Mme Charles Lindbergh, ne fut pas ouverte mais envoyée à destination.

LE SEDAN VERT

Johnson est un matelot. Il a été arrêté à 7 heures p.m. hier. En face de la maison de son frère, John Johnson, on a trouvé un coupé vert semblable à celui que l'on vit près de la maison de Lindbergh le soir de l'enlèvement, le 1er mars.

Le détective Edward-H. Hickey, renommé pour son enquête dans l'affaire de Gerald Champion, pendu pour meurtre, a interrogé le prisonnier avant l'arrivée des

(Suite à la page 29).

2 NOUVEAUX SIEGES AUX REPUBLICAINS

Et un au gouvernement Cosgrave. — Encore trois à distribuer dans Sligo-Leitrim.

DUBLIN, 5. (Presse associée). —Les premiers résultats des sept élections partielles de Sligo-Leitrim, différées en raison de l'assassinat d'un candidat, la veille des élections générales, donnent au parti de Valera deux sièges et au parti ministériel, un.

La position des partis est maintenant la suivante.

Fianna Fail 70.
Gouvernement, 64.
Indépendants et agrariens, 15.
Travaillistes 9.

La majorité du parti républicain et de ses alliés, les travaillistes, est de dix.

LORD IRWIN SERA AU CANADA LE 23 AVRIL

Il arrivera à Québec par l'"Empress of Australia", du Pacifique Canadien.

TORONTO, 5. (Presse canadienne). — Lord Irwin arrivera à la fin d'avril pour passer deux ou trois semaines au Canada. La Fondation Massey annonce par la bouche de M. Vincent Massey, son président, que l'ex-vice-roi de l'Inde inaugurera une série annuelle de conférences.

Chaque année, la fondation invitera un notable anglais à venir traiter au Canada des questions actuelles.

Lord Irwin arrivera à Québec le 23 avril par l'"Empress of Australia" du Pacifique Canadien. Il prononcera sa première causerie à Toronto le 27. Il traitera de "certains aspects du problème indien".

Le Japon prié de retirer ses troupes de la Chine

LA MACHINE FAUCHE LA FORET

L'exploitation forestière en Russie a délaissé les vieilles méthodes. La scie mécanique a remplacé la hache et le godendart. Le bûcheron n'a qu'à regarder tomber le colosse.

Indice encourageant de la situation financière

Diminution du nombre des faillites bancaires aux Etats-Unis. — Baisse de la circulation fiduciaire. — $1,000,000,000 de plus que l'an dernier. — Les impôts nouveaux.

WASHINGTON, 5 mars. (Presse associée). La trésorerie voit dans la diminution des faillites bancaires (une seule banque nationale a suspendu ses paiements depuis seize jours) un indice très encourageant de la situation financière du pays.

On tient pour un autre motif d'espoir le fait qu'en février 115 banques seulement ont fermé leurs portes au lieu de 334 en janvier.

Le conseil de la réserve fédérale fait rapport d'une nouvelle contraction de la circulation fiduciaire (baisse pour la semaine de $9,000,000) mais il reste encore en circulation $1,000,000,000 de plus que l'an dernier.

LA TAXE DE VENTE

Washington, 5 mars. — (Presse associée). La commission des voies et moyens de la Chambre des représentants a fixé hier à 2 1-4 pour cent la taxe de vente sur le manufacturier, destinée à rapporter $625,000,000 de revenus.

Le bill fiscal doit rapporter en 1933 $1,100,000,000 et le déficit prévu pour cette année est de $1,241,000,000.

SIEGE VACANT

Washington, 5 mars. — Une sous-commission électorale du Sénat a statué hier que le sénateur démocrate John H. Bankhead, de l'Alabama, n'avait pas été élu en 1930 et que son siège devait être déclaré vacant.

ENQUETE SUR LA BOURSE

Washington, 5 mars. — Le Sénat a ordonné hier une enquête sur les opérations de la bourse. La résolution décidant l'enquête a été approuvée par le comité bancaire et a été votée par le sénat sans opposition. Le comité commencera son enquête la semaine prochaine.

Mars entre en lion

KANSAS-CITY, Missouri, 5. (Presse associée). — Mars rugit sur les plaines de l'Ouest. La température est descendue à moins de zéro et une tempête de neige passe en direction de l'est du Texas aux Dakota.

Certaines routes sont impraticables. La navigation aérienne est devenue impossible et l'on craint pour le bétail laissé sans abri en certaines parties du Texas, de l'Oklahoma, du Kansas et du Nebraska.

UNE FEMME ET CINQ ENFANTS PERISSENT

Dans l'incendie d'une maison au Labrador. — Un seul occupant a la vie sauve.

SAINT-JEAN, Terre-Neuve, 5 mars. (Presse associée). — L'épouse de Robert Best et cinq petits enfants ont été brûlés vifs dans un incendie qui a détruit une maison à North-West River, Labrador, aux petites heures hier matin, suivant un message de M. S.-R. Oakley, gérant du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Un jeune homme de seize ans, éveillé par les cris de sa mère, réussit à s'échapper et à aller chercher du secours mais les flammes avaient fait tant de progrès à son retour qu'il fut impossible de sauver le reste de la famille. Le père et le fils aîné étaient partis à la chasse au moment de la tragédie. Une fillette de huit ans était allée passer la nuit chez des voisins.

APPEL A L'EPURATION DE LOGES D'ONTARIO

TORONTO, 5. (Presse canadienne).—Neuf maîtres de l'ordre orangiste ont envoyé une lettre invitant tous les véritables orangistes à purifier l'ordre par l'expulsion des fonctions exécutives, des politiciens et des hâbleurs de quartier, sans quoi il faudra fonder un ordre indépendant comme on le fit en Irlande, il y a quelques années.

La grande loge de l'ouest de l'Ontario se réunira à London, la semaine prochaine et discutera probablement la question.

LA REPUBLIQUE N'A RIEN A CRAINDRE

L'ex-roi Alphonse XIII d'Espagne à bord du navire français "Théophile Gauthier" à son départ de Naples, récemment. Le bruit courait en Espagne pendant son voyage que l'ex-souverain avait invité ses compatriotes à l'union en vue d'une restauration. L'ex-monarque vient de donner le démenti le plus catégorique à ce canard.

Par une résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée de la S. D. N.

ARMISTICE

Demande d'information aux représentants des puissances neutres.

GENEVE, 5. (Presse associée). —Par une résolution adoptée à l'unanimité hier soir, l'Assemblée de la Société des nations demande la cessation des hostilités à Chang-Haï et le retrait des troupes japonaises.

Les deux pays sont invités à donner suite à l'ordre signifié hier aux commandants d'arrêter le feu, et les représentants des puissances neutres dans la région de Chang-Haï sont priés d'informer au plus tôt l'Assemblée de la façon dont ces ordres ont été exécutés.

L'Assemblée recommande enfin aux représentants du Japon et de la Chine de conclure, avec le concours des puissances neutres, un accord consommant la cessation des hostilités et régissant le retrait des troupes japonaises.

M. SOTO S'INCLINE

Réunie en comité plénier, l'Assemblée prit connaissance de la résolution, rejeta un amendement japonais qui aurait autorisé les représentants neutres à déterminer le statut futur de la garnison chinoise à Chang-Haï, puis se transforma en séance plénière et ratifia la décision du comité. . . .

M. Naotake Sato proposa l'amendement japonais. Le président, M. Paul Hymans, s'y opposa immédiatement, ainsi que les représentants de la Suisse, de la Tchécoslovaquie et d'autres petits pays.

Plutôt que d'essuyer une défaite sur un vote, le Japonais retira son amendement et accepta la résolution.

ARMISTICE

Le porte-parole de la Chine supplie la Société des nations de mettre un terme à l'avance de l'armée japonaise et de négocier un armistice.

Le rD W.-W. Yen accuse les Japonais d'avoir continué les hostilités jeudi après que l'ordre eut été donné de cesser le feu. . . .

M. Tsuneo Matsudaira nie et déclare que s'il y a eu fusillade après 2 heures p.m. ce fut au cours d'escarmouches irrégulières.

I . Dr Yen demande à l'Assemblée de s'en rapporter au témoignage des représentants des puissances neutres à Chang-Haï.

"Je viens de recevoir, dit-il, des télégrammes m'informant que les Japonais continuent à avancer, que leurs transports débarquent de nouvelles troupes jusqu'à 40 milles à l'ouest de Chang-Haï. Les défenseurs des forts de Ou-Soung ont été tués jusqu'au dernier".

LE CANON GRONDE

Chang-Haï, 5. (Presse associée) —Le grondement de l'artillerie à Tai-Tsang, à 25 milles au nord-ouest de Chang-Haï et le rejet par le gouvernement de Nankin des dernières propositions de paix japonaises troublent la tranquillité de Chang-Haï qui commence à trouver bon de vivre en paix après un mois de guerre.

Des dépêches officielles chinoises informent que la 11e division japonaise a attaqué les troupes chinoises et que ces dernières offrent une vive résistance.

On a commencé hier à faire le relevé de Chapéi Pao-Shan, Ou-Soung, Kiang-Ouan et autres villages voisins de la banlieue.

125,000 FEMMES

Les secours aux réfugiés campés dans le quartier international et la concession française présentent un angoissant problème. Au nombre de ces malheureux il y a 125,000 femmes, 20,000 enfants et plusieurs centaines de soldats chinois blessés.

. .Des autos abandonnés, des cadavres et des bâtisses mitraillées marquent le passage de l'armée chinoise en retraite. Des bijoux, des couvertures et des vivres laissés sur place par les soldats chinois indiquent qu'ils ont dû battre en retraite précipitamment pour avoir ainsi abandonné le fruit de leurs maraudages. Les fuyards n'eurent pas le temps de détruire plusieurs ponts derrière eux.

Demande de Québec au Gouvernement Fédéral

QUEBEC, 5. (Du corr. de la "Patrie"). — On a appris hier que Son Honneur le maire H.-E. Lavigueur se rendra probablement à Ottawa au milieu de la semaine prochaine dans le but de tenter de nouvelles démarches auprès des autorités fédérales pour obtenir une somme de près d'un million qui serait affectée à la construction de l'égout collecteur sur les bords de la Rivière Saint-Charles.

MARMOUSET

Les nouveaux ponts municipaux de Rotterdam portent les caricatures en pierre de célébrités mondiales. On a fait à l'effigie de Henry Ford les honneurs de la première place sur un récent pont.

Chasse au noir dans la neige

Un nègre géant a menacé de tirer sur deux trappeurs sur la montagne Bleue.

VETU DE LAPIN

On a trouvé près de $3,000 dans le havresac de Albert Johnson.

MALONE, 5. — (Presse associée). — Une équipe de raquetteurs est à la poursuite sur la montagne Bleue d'un géant noir qui a menacé de tirer sur deux trappeurs qui l'avaient croisé.

Les chasseurs ont déclaré au hameau de Long Lake que le sauvage individu était vêtu de peaux de lapins et de fourrures. Lorsqu'ils s'en approchèrent, le farouche solitaire qui était en train de se chauffer près d'un feu bondit, leva les mains et se dirigea à reculons vers un arbre près duquel se trouvait un fusil qu'il saisit et braqua sur les intrus.

ETRANGE A VOIR

Edmonton, Alberta, 5. (Presse canadienne). — Le "Bulletin" publie en dépêche d'Aklavik que l'on a trouvé dans le havresac du trappeur Albert Johnson traqué et tué par la gendarmerie fédérale, après plusieurs forfaits, près de $3,000 en argent, deux rateliers montés en or, de la poudre d'or et des bijoux.

Le corps du bizarre individu n'était qu'un paquet d'os. Personne ne l'avait vu auparavant. La police croit que Johnson était un criminel qui fuyait la justice.

SANS NOUVELLES DE LEUR ENFANT ENLEVE

Angoisse mortelle des parents du petit James Dejute, de Niles, Ohio.

NILES Ohio, 5. (Presse associée).—Un père et une mère éplorés attendent, la mort dans l'âme, des nouvelles de leur fils enlevé. James Dejute, riche entrepreneur de Niles, n'a pas eu un mot de son fils, James, 12 ans, depuis mercredi matin, alors que l'enfant fut enlevé au moment où il se rendait à l'école.

Son épouse a dû prendre le lit hier.

"Si seulement on me faisait savoir ce que l'on veut de moi, déclare le père éploré. Cette indécision est terrible".

Vancouver, 5 mars. (Presse canadienne.)—Le chef de police Elgett a interdit toutes les parades de chômeurs en raison des bagarres de jeudi.

Un modus vivendi franco-italien a été signé à Rome

En attendant la négociation d'un traité de commerce entre les deux pays. — Convention commerciale entre l'Italie et l'Autriche. — Nouvelle méthode de paiement.

ROME, 5. (Presse associée). — La France et l'Italie ont signé hier un modus vivendi fixant les modalités des relations commerciales entre les deux pays en attendant la signature d'un nouveau traité.

Simultanément l'Italie et l'Autriche ont parafé une convention facilitant le transfert des crédits et fixant certains autres points de leurs relations commerciales.

L'accord italo-français remplacera le traité de commerce de 1922 dénoncé par la France le 17 décembre 1931. Les représentants des deux pays se réuniront à une date à fixer pour rédiger le traité permanent.

SOCIETE DE CREDIT

L'ancien pacte fut dénoncé à cause de l'écart des changes et des fluctuations de la situation économique dans les deux pays.

Le ministre italien des affaires étrangères, M. Dino Grandi, et les ambassadeurs de France et d'Autriche ont apposé leurs signatures aux deux documents.

La convention autrichienne prévoit la création d'une commission italo-autrichienne pour la régularisation des expéditions ferroviaires et d'un organisme permanent de crédit à capital italo-autrichien pour le développement des exportatons. La société aura des bureaux à Milan et à Vienne.

SYSTEME EPROUVE

Elle constituera une espèce de chambre des compensations, avançant des paiements aux exportateurs et éliminant ainsi la nécessité des paiements à l'endroit de la livraison et dans la monnaie du point de livraison.

Elle se servira d'un papier commun négociable dans les deux pays et avancé aux exportateurs contre les fonds payés à l'organisation dans la monnaie nationale des exportateurs.

Le système a été mis à l'essai pendant deux mois.

UN JEUNE HOMME EST TUE PAR UN CHEVAL

La tragédie se déroule à S.-Casimir de Portneuf hier après-midi.

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une nouvelle tragédie s'est déroulée hier, à S.-Casimir de Portneuf, quand le jeune Léonard Vallée, âgé de 20 ans et fils de M. Georges Vallée, a été tué raide par la ruade d'un cheval alors qu'il était à transporter une charge de bran de scie.

"LA PATRIE", 5 mars 1932

SOMMAIRE

Page Dix
Leçon de bridge par Mme J Culbertson.
Solution de deux problèmes de bridge par M. Xavier Ballet.
Page Onze
Deux ouvriers sont ensevelis vivants à la Longue-Pointe.
Dans l'arène municipale.
Page Douze
Editorial.
Au conseil municipal de Joliette.
Page Treize
La vie économique.
Page Quatorze
Royaume des femmes.
Page Seize
Théâtre et cinéma.
Page Dix-Sept
Musique et littérature.
Page Dix-Huit
Le coin de l'automobiliste.
Page Vingt
La radiophonie.
Questions légales.
Page Vingt-et-Une
Rubrique de Réponse à tout.
Page Vingt-Deux
La graphologie.
Page Vingt-Trois
Serbes et Croates à Montréal.
La réduction de 10 pour cent du traitement des fonctionnaires a été approuvée.
Des races ennemies en Europe se font la guerre à Montréal.
Page Vingt-Quatre
Importantes parties dans les clubs locaux, ce soir.
Une belle joute à l'aréna, demain.
Page Vingt-Cinq
Brown, Thormahlen et Fischer refusent de se rapporter.
Page Vingt-Six
Rapport des parties dans la ligue des Banques.
Autres nouvelles de sport.
Page Vingt-Sept
Rubriques des jeux de dames et d'échecs.
Page Vingt-Huit
18ième rapport financier annuel de Mining Corporation.
Finances de Sullivan Gold Mines.
Meilleur ton cette semaine sur les marchés mobiliers.
Page Vingt-Neuf
Les ventes immobilières.
Page Trente
Chronique ouvrière.
Page Trente-Deux
La Commission des Assurances sociales renoncent à recommander l'institution des allocations familiales.
Page Trente-Trois
La page de l'agriculteur.
Page Trente-Quatre
Petites annonces classifiées.
Page Trente-Six
Le tunnel de la rue Wellington sera inauguré le 1er août.
Le Jardin botanique à Maisonneuve.
La prévention des incendies à Montréal.

Nouvelle rébellion des Lapua

Les fascistes s'insurgent à Jyvaskyla, en Finlande. — Prise de la ville.

Communications coupées

Le gouvernement rejette les propositions des révoltés de Mantsala.

HELSINGFORS, Finlande, 5 — (Presse associée). — Les fascistes se sont de nouveau révoltés hier à Jyvaskyla. Ils se sont emparés de la ville et ont coupé les communications.

Leurs camarades restent maîtres de Mantsala où l'insurrection commença il y a quelques jours.

Le gouvernement annonce que la révolte a échoué ailleurs.

La mission de paix envoyée hier auprès du Président Svinhufvud n'aurait pas eu de succès.

LE RAMEAU D'OLIVIER

HELSINGFORS, Finlande, 5 — (Presse associée). — Des émissaires fascistes sont arrivés de Mantsala, hier, pour proposer la paix au gouvernement. On n'a pas fait connaître leurs conditions.

L'armée des Lapua en marche contre Helsingfors s'arrêta à Mantsala la semaine dernière après avoir sommé le gouvernement de supprimer le communisme ou de donner sa démission.

AUCUN ARGENT N'A ETE VERSE POUR LA CAMPAGNE FEDERALE

Telle est la déclaration faite par M. M. B. Griffith devant le Comité d'enquête du Sénat.

OTTAWA, 5. — (Spécial à "La Patrie"). — Ce fut M. Howard Smith et non pas M. Cartier et deux compagnons que M. Robert O. Sweezey rencontra au sujet de la contribution au fonds électoral du parti conservateur. Telle est la brève déclaration faite hier par M. Sweezey devant le comité d'enquête du Sénat qui s'occupe du cas des sénateurs McDouald, Raymond et Haydon. M. Sweezey a été rappelé à sa propre demande par M. A. L. Smith, c. r., de Calgary, un des avocats du comité.

M. Hugh B. Griffiths, un des officiers de la Beauharnois, a été le seul autre témoin entendu. On a ajourné ensuite à mardi matin.

Celui-ci a déclaré qu'aucun argent de la Beauharnois n'avait été versé pour les campagnes électorales fédérales. Les contributions ont été faites par M. Sweezey personnellement.

Plus loin dans son interrogatoire, M. Griffiths, après une série de questions, a admis à l'honorable Lucien Cannon, avocat du sénateur McDougald, que les avocats intéressés dans les affaires de la compagnie, étaient employés comme agents ou solliciteurs parlementaires.

On a annoncé que M. R. A. C. Henry, le colonel A. T. Thompson et Ainslie W. Greene, avaient été assignés pour comparaître mardi.

Toronto, 5 mars.—Sir William Mulock a donné l'assentiment royal hier soir à la loi provinciale de moratorium.

MONDANITÉS

Madame A.-L. Caron reçoit à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur du comte Serge Fleury. Le thé et les glaces sont servis par mademoiselle B. Harding et mademoiselle Eileen Caron. Les salons sont décorés de fleurs printanières mauves et jaunes.

Le cinquième gala militaire organisé par les Fusiliers Mont-Royal (65e Régiment), aura lieu ce soir à l'arsenal de l'Avenue des Pins, à l'occasion de la mi-carême.

Le prince Gravina s'est embarqué, hier soir, à New-York, à bord du "Berengaria" pour un séjour de six semaines en France.

Mademoiselle Lina Lepage, de Burlington, Vt., était à Montréal ces jours derniers, l'invitée de sa cousine, mademoiselle Juliette Gadbois.

Mademoiselle Frances Preston est retournée à Québec après un séjour en ville chez madame Power Clerghon.

Madame Roy-M. Molvin, avenue Roselyn, et ses enfants, reviendront au pays en mai, après un séjour de cinq mois en Europe.

Madame G.-W. Cook, est actuellement à Québec.

M. R.-E. Stavert est parti de New-York à bord du "Berengaria" pour l'Angleterre.

Madame George Mackay et mademoiselle Jean Mackay s'embarqueront le 17 mars à New-York, sur le "Monarch of Bermuda" pour un voyage de quelques semaines aux Bermudes.

Mademoiselle Nancy Archibald est actuellement à Québec, l'invitée du juge et de madame Arthur Fitzpatrick

Assisteront, ce soir, au bal des jeunes disciples d'Esculape, donné à l'hôtel Windsor, sous le distingué patronage du docteur et de madame Louis de Lotbinière Harwood, du docteur et de madame Léon Guérin-Lajoie, du docteur et de madame J.-P.-Ernest Bousquet, du docteur et de madame Edmond Dubé, les docteurs et mesdames J.-Arthur Jarry, Gaston-L. de Bellefeuille, Jean Delâge, Bessette, Gaston Caisse, Emile Thomas, Lionel Plouffe, Yves Lefebvre, Bourgon, Aimé Laplante, Bourbeau, le docteur E.-C. Heel, de l'université de Toronto, le docteur Clay, de l'université McGill, mesdemoiselles Germaine Trudeau, Marie-Léa Deslauriers, Lucile Noiseux, Jacqueline Archambault, Germaine Hone, Marguerite Thelmas, Suzanne Lamarre, Simone Poirier, Marguerite Messier, Madeleine Baril, Carmen Virouac, Erith Ritché, Cécile Paquin, Gabrielle Maranda, Marcelle Tétreau, Marguerite Drouin, Marie-Ange Cadieux, Alice Tremblay, Marcelle Guindon, Yvette Benoit, Marcelle Léon, Avida Brault, Alma D'Aoust, Simone Daniel, Gilberte Baillargeon, Jeanne Bousquet, Yvonne Jourdain, Madeleine Faulkener, Pauline Archambault, Myrza Sylvestre, Jeanne Vinette, Thérèse Vincent, Germaine Vincent, Liliane Gravel, Annette Richard, Marthe Lefebvre, Blanche Bélanger, Suzon Manseau, Mance Duplessis, Dolorès Quintin, Lucile Sainte-Marie, Yolande Benoit, Claire Décarie, M. B. Murphy, Cécile Gauvreau, de Woonsocket, R.I., Mariette Paré, Alice Bastien, Alice Phaneuf, Pauline Houde (de Québec), Madeleine Nault, Florence Massicotte, Fernande Saint-Jean, Laurette, Symon, Suzanne Charlebois, Yvette Bélanger, Françoise Rolland, Gertrude Fortin, Madeleine Sabourin, Mignonne Masse, Yvette Cormier, Marie-Huguette Morin, Françoise Sicard, Fernande Laurendeau, Thérèse Lambert, Marguerite Dorion, Madeleine Durocher, Lucie Leblanc, Rolande Benoit, Rosamund Lamberton, Lucille Landreville, Jacqueline Desrochse, Thérèse Charbonneau, Pauline Geoffrion, Anne Le Beau, Laurence Gauthier, Aline Le Cavalier, Mia Savage, Margot Desrosiers, Françoise de Martigny, Andrée Roby, Laurette Armaand, Ninon Sainte-Marie, Lucile Daigneault, Marthe Brunet, Gabrielle Guillery, Jeanne Paquin, Simone Toupin, Jacqueline Lacroix, Béatrice Dagenais, Marie-Ange Perreault, Mariette Stuart, Cécile Taillefer, Lilian Farley, Thérèse Jarry, Renée Handfield, Pauline Gadbois, Rachel Gauthier, Sylvio Murphy; M. Louis-Philippe Bélisle, le docteur Donat Voghel, MM. Jean-Paul Legault, Gaetan Jarry, Léopold Morissette, Azarie Cousineau, Hertel-L. de Bellefeuille, le docteur Donat Fournier, François Smobinski, Alfred Duval, Eugène Barbeau, François Archambault, le docteur P.-M. Saint-Pierre, le docteur Boité, le docteur Hervé Legrand, le docteur Emile Legrand, MM. Lawrence Carlisle, Lorenzo Frenette, Robert Serres, Louis Philippe Desrochers, Albert Trudeau, Richard Poirier, Lucien Perron, Gérard Gauthier, le docteur David Beaulieu, le docteur Paul Bélanger, le docteur Maurice Caron, le docteur W. Vignal, le docteur Léo Coulombe, MM. Roger Larose Jean de Passilé, Louis-Philippe Pinsonneault, le docteur Paul Bertrand, le docteur C. Cléroux, Roméo Désaulniers, Maurice Ducharme, Gérard Morin, Henri Arcand, Prud'homme Saint-Germain, Robe. Lafleur, Viateur Archambault Georges Henri Gatien, Roland Achim, Gérard Perron, Roland Christin, Louis-Philippe Larivière, le docteur P. Sénécal, le docteur A. Bertrand, le docteur Paul Poirier, le docteur Maurice Brunet, le docteur Armand Pagé, le docteur René Gauthier, le docteur J. A. Séguin, MM. Louis Ouellette, Emile Gariépy, Roger Poirier, Fernand Séguin, Guy Legault, Paul Des Ruisseaux, le docteur Léopold Carle, le docteur Bertrand, le docteur J. P. Forest, le docteur Georges Ravenelle, le docteur Georges Loignon, le docteur Louis-Philippe Drouin, le docteur A. Bohémier, le docteur J.-Marie Bigras, le docteur Jean-Louis Pilon, MM. Pat Troy, Bruno Denis, Walter Guillery, Jean Hétu, Stuart Hoemes, Louis-F. Bachand, Charlie Johnson, Gaspard Morin, Paul Dumas, René Dandurand, Rodolphe Blanchette, Yvon Juteau, Jean Roy, Romulus Gagnon, Georges Cousineau, Georges de Blois, Réal Lanthier, Viateur Paradis, Charles Gauvin, le docteur Paul-Auguste Archambault, le docteur Lucien Reed, le docteur Chakemakir, MM. Albert Dagenais, J. W. Willson, P.-R. Quintin, Paul-A. de Protter, Honoré Décarie, Méderic Gervais, Jean Nault, Jean Brault, Jean Bumbray, Marcel Beauregard Maurice Bonnier, Fernand Julien, Nap. Bourdeau, Ovila Duval, Paul Boucher, Charles Hébert, Gaston Faulkner, Henri Bussière, Jean Martin, Marcel Verscheiden, Noël Verscheiden, Jean Bousquet, Noël Coutu, Armand Dupuis, Antoine Valois, Pierre De Martigny, Benoit Poupard, Rodolphe Rhéaume, le docteur et madame Réal Doré, le docteur et madame Jodoin, mesdemoiselles Longpré, M. Gagnon, Irène Lalonde, Marie-Thérèse Gatien, Madeleine Boyer, Françoise Lambert, Hélène Perreault, Gurthie Loimann, Marielle Girard, Jacqueline Dorais, Estelle Bernier, Fernande Gauthier, MM. Charles Brien, Charles Goulet, le docteur Jean-Jacques Lamontagne, le docteur Omer Manseau, le docteur Jacques Fortier, le docteur Hervé Lebeau, le docteur Hector Dubuc, M. Roland Décary, le docteur Lucien Letendre, le docteur Gérard Daignault, le docteur Louis-Philippe Mousseau, M. O.-A. Ferrier, le docteur Georges Whissel, le docteur Lucien Reeves, le docteur Lucien Piché, M. Victor Dubois, M. Oza Cloutier, le docteur J.-U. Pagé, le docteur Lucien Dubreuil et le docteur Z. Crépeau. Pour renseignements, s'adresser à Marquette 4809 ou à Bélair 3236.

Madame Hector Cypihot, sous la présidence d'honneur de laquelle sera donnée le mardi 29 mars, la partie de cartes annuelle de l'Institution de Nazareth.

Assisteront à la soirée littéraire de l'Alliance Arts et Lettres qui aura lieu mardi soir prochain au salon York de l'hôtel Windsor, sous la présidence d'honneur de M. Edouard Montpetit; le juge et madame Desaulniers, le juge E. Fabre-Surveyer, M. et madame Jean Bruchési, le juge et madame Amédée Monet, l'honorable André Fauteux, M. et madame J.-L. Audet, M. et madame Félix Desrochers, M. et madame G. Delfosse, la Baronne d'Halwyn, le docteur Dubeau, madame A. Forest, mesdemoiselles Grégoire, M. J.-A. Hébert, mademoiselle Handfield, le juge et madame Létourneau, M. Charles Maillard, mademoiselle Estelle Maufette, M. et madame Rodolphe Mathieu, madame Henriette Tassé, M. et madame Descarries, M. Paul Doyon, M. Etienne Décarie, M. et madame A. Frigon, mademoiselle Annette LaSalle, M. Gérald Desmarais, mesdemoiselles Martuis, A. Lefort, mesdames U. Chopin, L. Chalifoux, J.-A. Charron, mesdemoiselles Choquette, mesdemoiselles Doré, madame et mademoiselle Drouin, M. Raymond Douville, mademoiselle M.-J. Paquette, M. et madame E. Daoust, mesdames A.-P. Diehl, J.-A. Daigneault, Charles Emard, M. René Guenette, mesdemoiselles Gareau, M. et madame M. Gervais, madame J.-H. Jasmin, mademoiselle Pilon, M. et madame Yvan Jobin, madame J.-A. Lefebvre, M. et madame Albert Lévesque, madame D.-A. Lafortune, M. J.-T. Marchand, madame M. Moore, madame O. Malepart. Les billets sont en vente à la librairie d'Action Canadienne-française, No 1735 rue St-Denis. Pour renseignements téléphonez Lan. 7865 ou à Dol. 8141.

Les religieuses de l'Institution de Nazareth donneront leur partie de cartes annuelle, le mardi, 29 mars, dans les salons du nouvel institut, 4555 chemin de la Reine Marie, sous la présidence d'honneur de madame Hector Cyphot. Le comité d'honneur pour cette fête de charité se compose comme suit: madame A. Letondal, madame L. Bourgeois. Le comité d'organisation est formé de mesdames Rosaire Dupuis et Georges Fortin, présidentes, René Beauset, trésorière, Omer Héroux secrétaire, Ernest Marcoux, J.-P. Dupuis, J.-W. Derome, J.-A. Bray, E. Guimond, J. Fournier, A.-A. Desrocher et mademoiselle G. Leduc.

Au profit du fond de secours de l'Association Jeanne Mance, de l'hôtel-Dieu, une partie de cartes sera donnée le mercredi 30 mars, à huit heures et demie, p.m., à la salle des Chevaliers de Colomb, 1191 rue de la Montagne, sous la présidence du docteur et de madame Baril.

Une soirée dansante était donnée samedi dernier, chez madame L.-E. Godin, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Camille Godin. Il y eut chant, musique et danse. A minuit, un goûter fut servi. Parmi les invités on remarquait: M. et madame L. Godin, M. et madame A. Brunet, M. et madame E. Brulé, mesdemoiselles A. Brulé, A. Brunet, S. Oulmet, D. Bourgeois, G. Gendron, A. Fortin, G. Deschamps, R. Sabourin, A. Bourgeois, L. Brulé, D. Gauthier, S. Desautels, P. Beaudoin, L. Langevin, C. Surprenant, A. Pelletier, B. Poirier, M. Bisson, Y. Martel, R. Desautels, MM. L. Nadon, C. Poirier, L. Lorrain, A. Viens, A. Bourgeois, H. Gauthier, F. Pelletier, M. Brûlé, G. Fallatreault, R. Deschamps, R. Bourgeois, A. Paquin, G. Lorrain, E. Poirier, L. Toussaint, A. Boulet, J. Surprenant, R. Langevin, F. Ledoux, C. Cadieux.

Les personnes dont les noms suivent ont souscrit pour le gala artistique organisé par la section féminine de la Palestre Nationale; mesdemoiselles Claire Lazure, Eliane Lefebvre, Suzanne Mousseau, Carmen Ranger, Pauline Ostiguy, Colombe Christia, P.-A. Cormier, M. Blanche Charbonneau, Jeannine Roux, Madeleine Cartier, Natalie Leclaire, Gabrielle Sénécal, Lucille Lazure. Messieurs: Clément Binette, docteur Saint-Jean Desrosiers, Maurice Julien, Philippe McComber, Lucien Turcotte, Paul Cadotte, M. et madame Hercule Dansereau, M. et madame Honoré Dansereau, madame J.-H. Dansereau.

QUEBEC.

L'honorable sénateur Georges Parent est à Ottawa pour la semaine.

Madame E. Buck a donné à une partie de bridge, au Château Frontenac, en l'honneur de sa mère, madame Viger, de Saint-Hyacinthe.

Mademoiselle Marie-Marthe Gauthier de Sainte-Anne de la Pérade, est en ville, l'invitée de mademoiselle Yvette Rondeau.

OTTAWA.

Le docteur et madame F.-C. Delahey, de Pembroke, étaient de passage en ville, ces jours derniers, en route, pour New-York, d'où ils s'embarqueront pour une croisière sur la Méditerranée.

Madame J. Viau, est de retour dans la capitale, après un court séjour aux Trois-Rivières.

TROIS-RIVIERES.

Son Honneur le maire G.-H. Robichon, est actuellement à Toronto.

L'honorable sénateur Jacques Bureau, a passé la semaine dernière, à Ottawa.

Madame John-T. O'Reilley et son fils, John, de San Diego, Californie, sont à Windsor Mills, pour quelques jours.

Madame Guy Farmer, est partie récemment, pour Riverband, Québec, où elle séjournera quelque temps, encore.

M. Charles de Blois, Jr, est revenu d'un voyage dans la Métropole.

Mademoiselle Jean Ritchie, qui a fait un séjour chez ses parents M. et madame Frank Ritchie, est retournée à Montréal.

Madame John Wickenden, recevait dernièrement, en l'honneur de son invitée, madame Willhouse, de Coaticook. Des oeillets, des tulipes et de la fougère, décoraient les salons et la table du thé. Madame K.-S. Le Barron, servait le thé, aidée de mesdames C.-R. Bangs Jacob et B. Smith.

Mademoiselle Gwendolyn Labranche, est présentement à Montréal, l'hôte de sa cousine, mademoiselle Lucette Babin.

Madame Bernard Tousignant, réunissait quelques invitées, à l'heure du thé, mercredi après-midi.

Madame Fernand Fafard, séjourne actuellemetn à Otawa, aux appartements "Roxborough".

Mademoiselle Rita Badeaux, l'invitée de son frère, le docteur Georges Badeaux, durant son séjour à Montréal.

Mesdemoiselles Carignan, donnaient un bridge, vendredi soir, à leur résidence, avenue du Château.

Mademoiselle Roch Hébert, était à Montréal, pour la fin de semaine.

Mademoiselle Marguerite Bourgeois, est partie, cette semaine pour Ottawa, où elle séjournera encore quelque temps.

Madame Philippe Bigué, réunissait quelques invitées, pour un bridge, mercredi soir. Des fleurs printanières ornaient les salons.

Le docteur et madame A. Tétreault et leur filette, Denise, ont passé quelques jours en la Métropole, dernièrement.

Mesdames Fernand Panneton et Jean-Jacques Ryan, sont rentrées, d'un voyage à Montréal.

Une réception enfantine avait lieu, jeudi après-midi, chez madame Théophile Jourdain, pour fêter le 7ème anniversaire de sa fillette, Louise, à laquelle prirent part une dizaine d'invitées.

Mademoiselle Marjorie Dumont est actuellement à Montréal, où elle sera l'invitée de mademoiselle Margo DesRosiers, pendant quelques jours.

M. Gaspard Jourdain est revenu d'un voyage à Montréal.

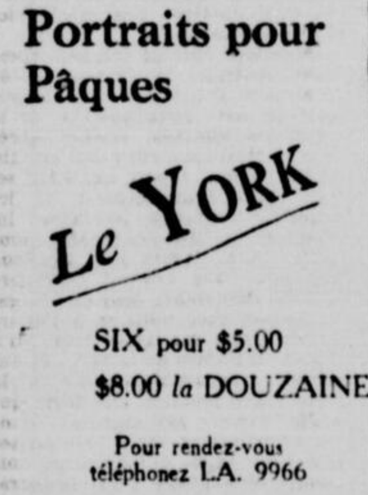
Portraits pour Pâques

Le YORK

SIX pour $5.00
$8.00 la DOUZAINE

Pour rendez-vous
téléphonez LA. 9966

NOTMAN
1418 RUE DRUMMOND
(Juste au Nord de Ste-Catherine)

Nombre de cas de pneumonie

proviennent de rhumes négligés

A moins qu'il ne soit enrayé, le "petit rhume" diminue la résistance de l'organisme et fréquemment prépare la voie à la mortelle attaque de la pneumonie.

Il est sage de traiter tout rhume rapidement. Ceci a une double importance durant les quelques prochaines semaines alors que la pneumonie est à son apogée. Frictionnez sur la gorge et la poitrine Vicks qui agit à la fois de deux façons pour soulager les rhumes:

(1) Ses vapeurs médicamenteuses, dégagées par la chaleur du corps, sont aspirées directement dans les voies respiratoires irritées, détachant les mucosités et facilitant la respiration.

(2) En même temps il agit à travers la peau tout comme un cataplasme ou emplâtre, soutirant l'oppression et la douleur.

Pour un effet stimulant plus fort, frottez rapidement la peau à l'aide de serviettes chaudes avant d'appliquer Vicks. [illegible] faites fondre Vicks dans de l'eau bouillante et aspirez les vapeurs.

VICKS VAPORUB

PLUS DE 26 MILLIONS DE POTS EN USAGE ANNUELLEMENT

BRIDGE - CONTRAT

Comment jouer — Comment gagner

Par Mme Joséphine Culbertson, le meilleur professeur de bridge selon le témoignage de M. Sindney-S. Lenz

Mme J. Culbertson

La plupart des joueurs de bridge s'imaginent, et avec raison, qu'avec cinq cartes d'atout avec le roi et le valet en tête, ils pourraient empêcher le déclarant de réussir son contrat. Mais au bridge comme dans la vie, nos espérances sont parfois déçues.

La main suivante en est un exemple:

Aucun des côtés n'est vulnérable. L'est et l'Ouest 90. Le Sud distribue les cartes.

Nord
♠ 10 9 8 7
♡ A 9 8 5
◇ A D V
♣ 8 6

Ouest	Est
♠ R V 2	♠ D 5 4 3
♡ R V 7 4 2	♡ Aucun
◇ 8 7 5	◇ R 9 6 4 3
♣ 10 4	♣ R D 9 2

Sud
♠ A 6
♡ D 10 6 3
◇ 10 2
♣ A V 7 5 3

Les enchères:

Sud: 1♣; Ouest: passe; Nord: 1 S.A.; Est: 2◇.

Sud: 2♡; Ouest: passe; Nord: 4♡; Est: passe.

Sud: passe; Ouest: double; Nord: passe; Est: passe.

Sud: passe.

Les déclarations se passent de commentaires, cependant la déclaration du Sud, deux coeurs, est un bel exemple du système d'approche. Encore si la distribution avait été différente, cette déclaration lui aurait causé une lourde perte.

En réponse au carreau déclaré, l'Ouest joua sa plus forte carte en cette couleur. Le Nord remporta la levée avec l'as et revint immédiatement en carreau. Le Sud espérait que l'Est n'avait pas plus de cinq carreaux, c'est-à-dire qu'il espérait pouvoir discarter un pique à la troisième levée en carreau. L'Est remporta la levée et revint en carreau. Le Sud discarta le 6 de pique et remporta la levée avec la dame du "dummy" pour ensuite jouer l'as de trèfle. Plaçant correctement pas moins de quatre coeurs avec le roi et le valet en tête dans la main de l'Ouest, le Sud joua maintenant un coeur avec l'intention de faire une impasse avec le 8 si l'Ouest avait joué un petit coeur. Mais l'Ouest joua le valet et le Sud remporta la levée avec l'as du "dummy" et revint avec un trèfle que l'Est remporta pour revenir en pique que le Sud remporta avec l'as. Le Sud joua maintenant un petit trèfle que l'Ouest remporta en coupant avec le roi et revint en atout que le Sud remporta avec le six. Maintenant le jeu est facile. Le Sud coupe alternativement de sa main et de la main du "dummy" et quand le contrat fut réussi, l'Ouest fit remarquer à son partenaire:

—"Et j'avais cinq atouts au roi et valet".

—"Ce n'était pas assez", reprit le Sud.

QUESTION D'AUJOURD'HUI

Score: Nord et Sud, 40; Est et Ouest vulnérables.

Les enchères:

Sud: 1♡; Ouest: passe; Nord: 2◇; Est: passe.

Sud: 3◇; Ouest: passe; Nord: passe; Est: passe.

Quelle est la première carte que devra jouer l'Est avec une main comme celle-ci?

♠ R V 7
♡ R 7 4 2
◇ 9 8 2
♣ A D 2

Réponse: — Le sept de coeur.

* * *

M. Xavier Baïlet donne ici la solution de 2 problèmes de bridge publiés par "La Patrie"

Pour l'intérêt de nos lecteurs, amateurs de bridge contrat et pour répondre à de nombreuses demandes, M. Xavier Barlet donne plus bas la solution des deux problèmes qu'il a posés dans son article sur M. Sidney-S. Lenz lors de sa récente visite à Montréal.

PROBLEME NO I

Nord
♠ 6
♡ 8 5
◇ A R 8 6 5 3 2
♣ A R 7

Ouest	Est
♠ R 10 7	♠ 8 5 4 3 2
♡ 9	♡ D 7 6 2
◇ D V 10 9 7	◇ 4
♣ D 10 8 3	♣ V 6 5

Sud
♠ A D V 9
♡ A R V 10 4 3
◇ Aucun
♣ 9 4 2

Coeur est atout. Ouest attaque la Dame de Carreau.

Comment Nord et Sud peuvent-ils faire de levées contre n'importe quelle défense?

Toutes les cartes sont en vue de tous les joueurs.

Nord gagne la première levée avec l'As de Carreau et Sud écarte un petit Trèfle.

A la deuxième levée, Nord joue le Roi de Carreau et Est est obligé:

Soit 1. de couper.
ou 2. d'écarter un Pique.
ou 3. d'écarter un Trèfle.

Première Solution. **Est Coupé.** Le problème n'offre aucune difficulté. Sud surcoupe, établit ses Piques et enlève les atouts.

Deuxième Solution. **Est écarte un Pique.**

Sud coupe le Roi de Carreau, fait son As de Pique et continue le Pique jusqu'à ce que Ouest joue le Roi. Nord coupe et fait atout. Est naturellement joue un petit atout et Sud met le Dix. Sud fait ses levées de Pique, joue un petit Trèfle que Nord prend avec l'As. Nord retourne un Carreau sur lequel Est jette un Trèfle, mais Sud coupe et joue un autre Trèfle pour le Roi de Nord. Chaque jouer n'a plus que trois cartes. Est à D 7 6 de Coeur et Sud A R V, et, comme c'est à Nord de jouer, la Dame d'atout est prise. C'est ce qu'on appelle le Grand Coup.

Troisième Solution. **Est écarte un Trèfle.**

Sud écarte le neuf de Pique sur le Roi de Carreau et Nord fait atout de nouveau de sorte que la Dame se trouve prise. Au lieu de s'arrêter de faire atout quand la Dame tombe, Sud continue jusqu'à son dernier atout, et, si vous voulez bien vous donner la peine de surveiller Ouest, vous verrez qu'il est obligé de découvrir ses Trèfles, ses Piques ou ses Carreaux.

Quoi qu'il écarte, Nord et Sud font toutes les levées.

Le meilleur moyen de vous en convaincre est de jouer aux cartes en ayant bien soin de garder un pique, deux carreaux et deux trèfles dans le Nord. Sur le dernier atout, ouest est obligé d'écarter un trèfle et naturellement, Nord écarte un carreau et Sud joue du trèfle. Mais comme Nord a deux trèfles, Ouest est en peine d'écarter sur le deuxième et finit par y renoncer.

PROBLEME NO II

Nord
♠ A R
♡ A 6 3
◇ A 6 4
♣ A R 8 5 2

Ouest	Est
♠ 3	♠ V 10
♡ D 10 9	♡ R V 8 7 5
◇ R V 8	◇ D 10 9 7
♣ D V 10 7 6 3	♣ 9 4

Sud
♠ D 9 8 7 6 5 4 2
♡ 4 2
◇ 5 3 2
♣ Aucun

Pique est atout et Ouest attaque la Dame de Trèfle.

Nord et Sud font toutes les levées contre n'importe quelle défense.

Toutes les cartes sont en vue.

Nord gagne la première levée avec le Roi de Trèfle et Sud écarte un petit Carreau. Ensuite, Nord fait deux levées d'atout et Ouest écarte un petit Trèfle sur la deuxième. Sud prend la main en coupant un petit Trèfle et il commence à faire atout. Remarquez bien la situation.

Ouest à 3 Coeurs, 3 Carreaux et 3 Trèfles.

Il lui est impossible d'écarter un Trèfle car Sud n'aurait qu'à entrer dans Nord et établir un long Trèfle sur lequel il écarterait justement la carte qui vous a peut-être empêché de faire le Grand Chelem. Donc, Ouest doit écarter un Coeur ou un Carreau.

Nord écarte exactement comme Ouest.

Sud fait atout de nouveau.

Ouest écarte la troisième carte de son autre couleur rouge et Nord fait comme lui.

Sud fait atout une troisième fois.

Ouest est pris. Il faut qu'il écarte un Coeur ou un Carreau et qu'il garde, ou bien la Dame de Coeur seule, ou le Roi de Carreau seul. Supposons qu'il écarte un Coeur. Nord écarte aussi un Coeur et Sud joue du Coeur. Nord prend avec l'As, fait son Roi de Trèfle sur lequel Sud écarte un petit Carreau et joue un petit Trèfle que Sud coupe.

Nous ne nous sommes pas occupés des écarts d'Est parce qu'ils n'ont aucune importance jusqu'ici et nous en sommes aux trois dernières cartes.

Nord
◇ A 6
♣ 8

Ouest	Est
◇ R V	♡ R
♣ V	◇ D 10

Sud
♠ 7
♡ 4
◇ 5

Sud joue son dernier Pique et tout est fini. Ouest est obligé d'écarter un Carreau et Nord jette son Trèfle. Si Est écarte son Roi de Coeur, Sud fait le 4, et si Est écarte un Carreau, Nord fait deux Carreaux.

CHAMBRES PRIVEES A BORD DE CES CONVOIS

Le Delaware & Hudson annonce une heureuse innovation pour les voyages Montréal-New-York.

Une heureuse innovation vient d'être annoncée par les autorités du chemin de fer Delaware & Hudson qui fait le service Montréal-New-York. Il s'agit de wagons ayant des chambres privées pour le plus grand confort des voyageurs. Ces chambres possèdent un vrai lit, des facilités de toilette, un éventail électrique, une table à panneau, une lampe de lecture. De fait elles possèdent toutes les commodités d'une vraie chambre, à prix étonnamment bas.

En outre ces chambres sont pourvues de lits supérieurs et peuvent être occupées par deux personnes aux taux régulier. Le premier train possédant ces commodités à quitter Montréal partira dimanche le 6 mars, c'est-à-dire demain.

Le coût d'une de ces nouvelles chambres simples pour une personne est un et un quart du coût du passage plus le double du prix chargé pour un lit inférieur, sur le service Montréal à New-York.

Avec cette innovation les voyageurs pourront avoir toutes les commodités d'un chez soi à bord des convois qui font le voyage en dix heures. Il en sera de même pour ceux qui voyageront de jour. On pourra se reposer, lire, jouer aux cartes avec des amis, enfin être complètement chez soi et éviter la promiscuité des autres voyageurs. On ne peut dire que c'est du luxe, plus exactement, c'est du confort.

PARTIE DE CARTES DES FILLES CANADIENNES

Les membres de la ligue des Filles Canadiennes seront les invités de la compagnie Salada Tea, lundi, le 14 courant, à deux heures de l'après-midi. Il y aura parties de bridge et de cinq-cents, et des prix seront offerts à chacune des tables.

Le thé sera ensuite servi. Le nombre des places étant limité, les personnes désireuses de se joindre au groupe sont priées de communiquer avec la présidente, Mme A. E. Moisan, HArbour 3756.

UN ROULEAU DE QUALITE
Interlake
[illegible] DOUX, ABSORBANT
Papier de Toilette
Interlake

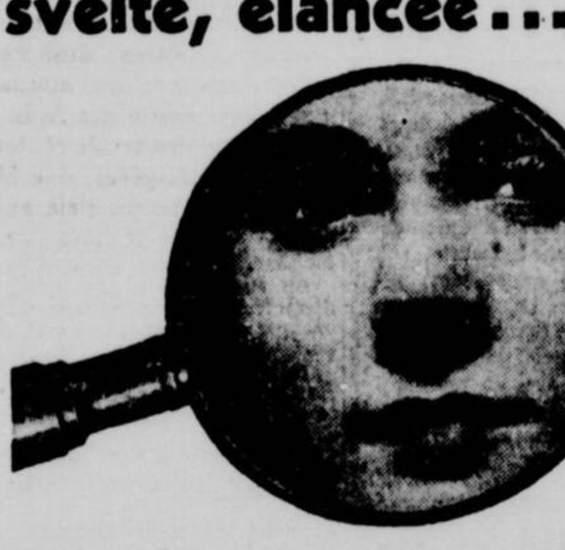

"Une tournure svelte, élancée..."

Mais sa peau, Repoussante!
Par Julia Foster*

Souple, délicieusement moulée... je l'épiais avec des yeux d'envie. Mais, dès qu'elle se fut approchée, évanouie mon illusion. Quelle tragédie—sa peau! Comme j'aurais voulu lui faire part d'un traitement journalier qui me vient d'un fameux spécialiste en soins de beauté!

JAMAIS—n'avez-vous le droit de négliger ainsi votre peau, surtout lorsqu'il est si facile de lui donner des soins appropriés. C'est ce que m'ont dit des spécialistes—et je vais vous faire part du traitement à employer pour conserver votre peau jeune, ferme et veloutée.

Lavez-vous la figure et la gorge avec de l'eau chaude et du savon Palmolive. Faites pénétrer avec vos mains sa mousse fine et onctueuse dans les pores de la peau. Rincez ensuite à l'eau chaude (jamais à l'eau bouillante) puis enfin à l'eau froide.

Voilà pour la base. Puis, maquillez-vous le matin, et le soir, servez-vous d'huile ou de crème nutritive, si vous avez la peau sèche. Plus de 20,000 experts préconisent cette méthode. Vous en découvrirez la raison dans le paragraphe ci-contre intitulé: "La Beauté dans une Eprouvette." Lisez-le attentivement!

LA BEAUTE DANS UNE EPROUVETTE

De l'huile d'olive pour le teint! Mais on y a recours depuis des siècles pour conserver la peau douce, souple et veloutée.

Mais peut-on se procurer un savon qui contienne de l'huile d'olive en quantité suffisante? Combien, par exemple, en contient le Palmolive? Voilà la quantité exacte — dans cette éprouvette à droite. Le Palmolive est l'unique savon en vogue fabriqué exclusivement d'huiles végétales. C'est le seul à base d'huile d'olive. Les autres ingrédients du Palmolive sont simplement des huiles de palme.

PALMOLIVE
CONSERVEZ CE TEINT D'ECOLIERE

*Julia Foster a interviewé depuis deux ans plus de 20,000 experts en soins de beauté. Elle puise ses renseignements à bonne source. Vous ferez bien de suivre ses conseils.

2173F

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

LE MARCHÉ BONSECOURS

Il est des questions, et ce sont toujours les questions les plus importantes, qui demandent à être étudiées avec sang-froid, si je puis dire, à être raisonnées comme de véritables problèmes mathématiques. Autant que les autres éléments, et pour une valeur aussi juste que possible, on chiffrera certainement leur point de vue moral, mais on ne se laissera pas, bien loin de là, dominer par lui.

C'est dans cet esprit, je crois, qu'il faut aborder le problème du Marché Bonsecours.

A voir la façon, quelque peu étonnante, avec laquelle on a jusqu'ici cherché à le résoudre, à constater la lenteur déconcertante qu'on y a apportée, je me demande franchement si la population de Montréal comprend bien l'utilité du Marché Bonsecours et la nécessité, primordiale à mon sens, de l'agrandir et de le moderniser.

C'est certainement, parmi tous les édifices publics de Montréal, le seul qui, construit depuis bientôt 90 ans, au prix seulement de $200,000. n'a subi depuis lors, paraît-il, aucun changement, pour ne pas dire aucune amélioration sérieuse, malgré que ses revenus aient presque décuplé dans le même laps de temps, alors que ne triplèrent même point ses dépenses. Créé en 1847, le Marché Bonsecours montrait, la première année, me rapporte-t-on, un bénéfice de $15,000 contre $3,000. de dépenses. Pour 1931, ces chiffres sont respectivement de $134,000 et de $8,000.

Or, ce n'est pas d'aujourd'hui que les milieux intéressés demandent la restauration, la transformation de ce Marché central, car, depuis 40 ans, il ne répond plus aux besoins de notre ville.

La question du maintien du Marché Bonsecours d'abord, puis de sa transformation, a atteint aujourd'hui son maximum d'intensité.

Les principaux citoyens, curés et maires en tête, de quarante paroisses prises parmi les principales et les plus intéressées des environs de Montréal, ont signé des requêtes en faveur du Marché Bonsecours, — plus de 700 propriétaires, représentant une valeur imposable avoisinant $50,000,000 se sont unis pour obtenir son agrandissement et multiplient réunions et démarches dans ce sens.

Quels obstacles se dressent donc devant une volonté si nettement indiquée, — retardant sans cesse, même lorsque la partie semblerait presque déjà gagnée, la solution d'un problème dont dépend cependant, à mon sens, une grande partie de la prospérité de tout l'Est de notre ville et, pour ainsi dire, l'avenir économique lui-même des nôtres à Montréal ?

J'ai l'impression que cet état de choses est dû principalement au fait que la majorité des électeurs de chaque quartier croit à tort qu'elle retirerait plus d'avantages d'un marché de quartier qui lui serait propre et se trouverait à sa proximité. Ce serait là, alors, la raison pour laquelle, bien que reconnaissant cependant l'utilité, la nécessité même d'un marché central, les échevins montréalais n'auraient pas, dans le passé, voulu mécontenter, si peu que ce soit, les désirs plus ou moins justes de leurs électeurs.

Qu'il y ait des abris dans différents quartiers pour permettre aux cultivateurs d'exposer facilement et de vendre en toute quiétude les produits qu'ils apportent à la ville, je n'y vois, pour ma part, aucune objection, mais je suis bien loin d'admettre qu'on doive, à cette fin, construire, aux quatre points cardinaux de Montréal, des édifices considérables et luxueux.

J'abrite, du reste, mon opinion derrière l'autorité du président de la Commission Technique, derrière celle encore du président de la Commission d'Urbanisme qui se sont déclarés tous deux en faveur du Marché central, c'est-à-dire du Marché Bonsecours.

Une Cité moderne ne peut pas se passer d'un marché central, — aussi nécessaire à ses commerçants de détail, à ses habitants eux-mêmes, — qu'à l'écoulement, dans les meilleures conditions, des produits de la ferme, — dans un très grand rayon autour d'elle.

Plus encore, il doit être propriété municipale, — ou, à tout le moins, dans le cas d'une compagnie privée intervenant pour la construction et la gestion en régie, — largement subventionné par la ville elle-même.

Et que d'arguments se pressent à l'envi autour d'une telle affirmation.

Le premier intérêt de la Cité n'est-il pas d'attirer chez elle de nombreux cultivateurs, de rendre leurs transactions plus faciles et plus frutueuses, — afin que son commerce bénéficie, d'immédiate manière, de l'augmentation de leur pouvoir d'achat. Si, par le moyen d'un Marché Bonsecours largement amélioré, nous enrichissons, en quelque sorte, les quarante paroisses qui voulurent en de claires requêtes manifester leur opinion, — ne créerons-nous pas pour le commerce de notre ville entière, un regain de prospérité ?

Au moment où la balance de notre commerce extérieur avec les Etats-Unis nous est défavorable, où notre monnaie dans la République voisine est considérablement dépréciée, nous n'avons nul intérêt à en voir augmenter les importations chez nous. Tout ce que nous pourrons faire, au contraire, pour les combattre et les diminuer, doit être tenté sans délai et par tous les moyens à notre disposition.

Nous avons la chance de posséder, bien qu'insuffisant, certes, un marché central, et cela à l'emplacement même que nous choisirions pour lui, sûrement, s'il n'existait déjà: dans l'est de Montréal, c'est-à-dire parmi les nôtres, au milieu de notre population canadienne-française, au bord même de notre fleuve Saint-Laurent, à proximité du port, adossé aux quais de chargement et de déchargement de tous les navires qui y fréquentent, à mi-chemin enfin entre les deux grands ponts qui relient notre Ile de Montréal à la Rive Sud, à égale distance à peu près du Pont du Hâvre et du Pont Victoria.

Ce Marché Bonsecours existe là depuis bientôt 90 ans, — allons-nous le perdre volontairement maintenant ? Dans je ne sais quel but, allons-nous oublier les avantages de sa situation, tous ceux qui existent déjà, ceux qui ne demandent qu'à être développés ?...

A quel endroit de notre ville et chez qui, si le Marché Bonsecours n'existait plus, s'adresserait la clientèle de notre port ? Capitaines, commissaires, intendants des grands paquebots du Canadien Pacifique, de la Cunard, de la White Star, les innombrables commandants des océaniques qui fréquentent nos rives, perdraient bien vite l'habitude d'acheter aux nôtres et s'en iraient porter ailleurs leur importante clientèle.

Or, notre port est ouvert tout de même sept mois chaque année et le chiffre d'affaires que représentent ces transactions, que j'appellerai maritimes, est à lui seul considérable.

Si l'on envisage plus loin que l'intérêt même de Montréal, que l'on pense à ce commerce inter-impérial dont on nous parle tant et qui peut, en effet, être à la base même de notre relèvement économique, ne s'aperçoit-on pas qu'un marché central agrandi, modernisé, modèle si j'osais dire, sur l'emplacement de notre actuel Marché Bonsecours, c'est-à-dire dans le port même de Montréal, serait le meilleur stimulant de nos échanges avec les Antilles Anglaises, que nous avons, à l'heure actuelle, à peine amorcés et qui se révèlent déjà comme pouvant être d'une importance capitale. Sur leurs marchés notre argent fait prime, entre elles et nous la distance n'est presque rien, leurs produits nous sont nécessaires et nous pouvons nous-mêmes leur fournir une grande part de ce qui leur manque. Je vois très bien le Marché Bonsecours jouant le rôle de premier plan dans ces relations futures entre notre Canada et les Antilles Anglaises.

N'oublions pas, en effet, que Montréal n'est pas seulement un centre de consommation, mais aussi un merveilleux centre de transit et de distribution par où s'écoule, non-seulement vers l'ouest mais encore vers l'est, vers Sorel, Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Chicoutimi, la production agricole et importée qui pourrait affluer en si grande quantité au Marché Bonsecours. sur le bord même du fleuve.

Je ne crois pas me tromper en ne voyant au maintien, à l'agrandissement, à la transformation du Marché Bonsecours, aucun empêchement sérieux. Je ne conçois pas quel intérêt général ces mesures pourraient léser, si modestement que ce soit. Que des intérêts particuliers en souffrent, peut-être, mais combien peu à côté du bénéfice qu'en retirerait toute notre collectivité !

Il me semble que la population canadienne-française de Montréal, aussi bien celle de l'est que du nord ou de l'ouest, devrait s'enorgueillir de son marché central et que nos différents quartiers devraient s'unir et se faire les plus ardents propagateurs, partout dans notre ville, de la nécessité de faire du Marché Bonsecours un monument digne de Montréal et de notre race canadienne-française.

Il est temps d'agir. Depuis 40 ans déjà l'abandon presque total dans lequel est demeurée la question du Marché Bonsecours, le renvoi constant à plus tard de la solution du problème, ont causé jusqu'ici suffisamment de pertes, de ruines même. Ce n'est pas sans tristesse que l'on constate les ravages apportés par là même, au détriment des nôtres, dans certaines industries qui furent si longtemps leur seul apanage, et il n'existerait pas aujourd'hui, aux alentours de la gare Bonaventure, de centre du commerce des fruits et des légumes, entre des mains trop souvent étrangères, si le Marché Bonsecours avait pourvu depuis longtemps déjà aux besoins des commerçants qui s'en voyaient chassés par la nécessité.

Réalisons aujourd'hui par la pensée les avantages incommensurables que nous pourrions tirer de la construction, sur l'emplacement de l'actuel Marché Bonsecours, d'un gigantesque édifice moderne pourvu de tous les perfectionnements techniques que l'on pourrait lui apporter. Entrepôts frigorifiques, multiples salles d'exposition, laboratoires d'analyses, bureaux et salles d'échantillons, entrepôts aussi vastes que possible, garages, voies de raccordement, tunnels le rattachant aux principales artères voisines, rien ne devrait manquer à ce marché modèle qui deviendrait bien vite l'un des centres vitaux du plus grand Montréal et le plus beau fleuron de notre ville.

Nous traversons, je le sais, une crise si dure qu'elle ne permet pas la réalisation de semblables projets. Mais un tel marché pourrait être construit par étapes seulement. Bâtissons aujourd'hui les fondements de l'oeuvre, nous la terminerons demain. Evitons toujours la courte vue et de ne pas prévoir. La politique de "l'expédient" n'a jamais rien rapporté que des pertes et des rancoeurs.

Enfin, et pour l'est de Montréal c'est encore là chose de première importance, une transformation rapide, presqu'immédiate du Marché Bonsecours, son maintien, à tout le moins, et son agrandissement ne justifieraient-ils pas la Compagnie du Chemin de Fer Canadien-Pacifique de maintenir en exploitation la gare et l'hôtel Viger ?

Ne serait-ce pas aussi une raison suffisante pour obtenir bien vite que la descente prévue jadis du Pont du Hâvre à la rue Notre-Dame soit faite sans délai ?

Amélioration des conditions d'existence, création d'une prospérité nouvelle, exécution de travaux importants, ne sont-ce point là, dans notre temps de dépression et de chômage, des perspectives telles qu'on devrait immédiatement s'y arrêter, et toute chose cessante, les faire sans plus de retard se réaliser.

J. H. Bender

APPEL MAINTENU PAR LE JUGE LORANGER

L'honorable juge Loranger, siégeant à la division des Appels de la Cour du Banc du Roi, a, hier, maintenu l'appel d'un jugement rendu par le juge Victor Cusson, condamnant Emile V. Albert, à $50 d'amende et les frais et à défaut à l'emprisonnement. Albert avait été accusé de possession illégale de tabac

Les érables coulent dans les Cantons de l'Est

SHERBROOKE, Qué., 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Quoique les érables aient coulé dans certaines parties des Cantons de l'Est, ces jours derniers, il se vendait ni sirop ni sucre hier au marché Lansdowne. Les cultivateurs disent cependant que les étaux seront garnis de produits d'érable dès la semaine prochaine.

Adhésions au projet d'une gare centrale des autobus dans l'est

A la suite de l'article que nous avons publié récemment pour défendre le projet d'une gare centrale des autobus dans l'est de Montréal, M. Alfred Legault, échevin du quartier Ahuntsic nous a fait parvenir la lettre suivante que nous reproduisons photographiée.

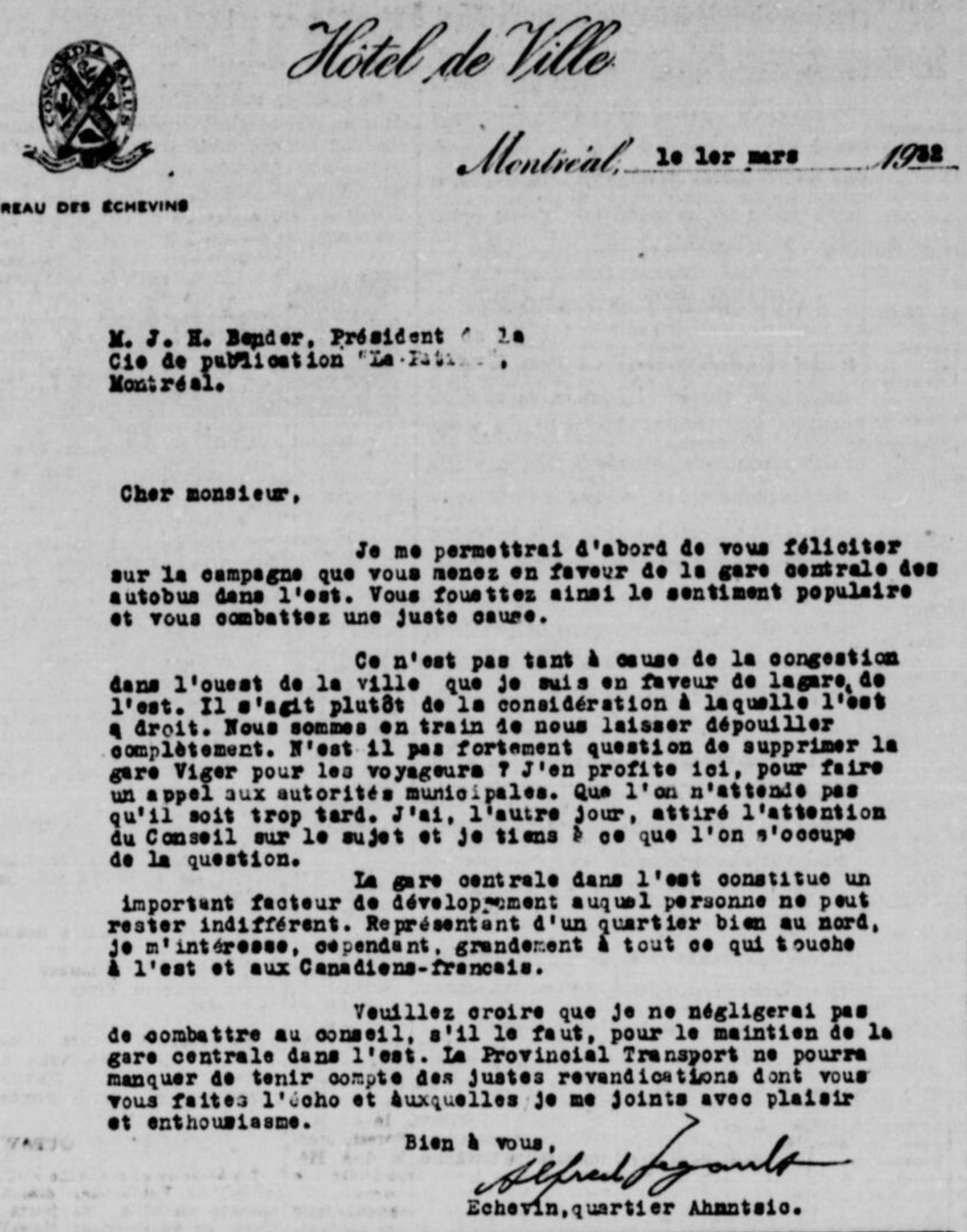

Hôtel de Ville

BUREAU DES ÉCHEVINS

Montréal, le 1er mars 1932

M. J. H. Bender, Président de la
Cie de publication "La Patrie",
Montréal.

Cher monsieur,

Je me permettrai d'abord de vous féliciter sur la campagne que vous menez en faveur de la gare centrale des autobus dans l'est. Vous fouettez ainsi le sentiment populaire et vous combattez une juste cause.

Ce n'est pas tant à cause de la congestion dans l'ouest de la ville que je suis en faveur de lagare de l'est. Il s'agit plutôt de la considération à laquelle l'est a droit. Nous sommes en train de nous laisser dépouiller complètement. N'est il pas fortement question de supprimer la gare Viger pour les voyageurs ? J'en profite ici, pour faire un appel aux autorités municipales. Que l'on n'attende pas qu'il soit trop tard. J'ai, l'autre jour, attiré l'attention du Conseil sur le sujet et je tiens à ce que l'on s'occupe de la question.

La gare centrale dans l'est constitue un important facteur de développement auquel personne ne peut rester indifférent. Représentant d'un quartier bien au nord, je m'intéresse, cependant, grandement à tout ce qui touche à l'est et aux Canadiens-francais.

Veuillez croire que je ne négligerai pas de combattre au conseil, s'il le faut, pour le maintien de la gare centrale dans l'est. La Provincial Transport ne pourra manquer de tenir compte des justes revendications dont vous vous faites l'écho et àuxquelles je me joints avec plaisir et enthousiasme.

Bien à vous,

Alfred Legault

Echevin, quartier Ahuntsic.

SEPT ANS DE BAGNE POUR VOL DE BIJOUX

Arthur Desrochers, qui s'avoua coupable d'un vol de bijoux d'une valeur de $150 sur la rue Rhester, a été condamné à sept ans de pénitencier par le juge Fiset, hier.

A. Daignault, qui s'est avoué coupable sous plusieurs accusations de vol, a été condamné à cinq ans de bagne par le juge Fiset. Daignault était sorti du pénitencier depuis quelques jours seulement quand il fut arrêté.

DES FOURRURES POUR PLUS DE $20,000 ONT ETE RETROUVEES, HIER

Ces fourrures furent volées entre le 6 et le 8 février, à un manufacturier de Toronto. — Après 15 jours de recherches.

Après d'actives recherches commencées depuis plus de quinze jours, l'inspecteur Victor Foucault et les sergents détectives Langlois et Grignon ont réussi à retrouver hier soir, à Montréal, six grosses caisses et deux valises contenant des fourrures évaluées à plus de $20,000, (prix du gros), volées entre le 6 et le 8 février derniers, chez M. J. Schwartz, manufacturier et marchand de fourrures, au numéro 268, rue King, à Toronto, Ontario. Les détectives n'ont pas voulu dévoiler ce matin l'endroit où ils ont retrouvé ces fourrures pour ne pas nuire aux arrestations qu'ils doivent opérer sous peu dans cette affaire.

Un verdict de mort accidentelle dans le cas de A. Courtemanche

COWANSVILLE, 5. — Le drame qui a coûté la vie à Alexandre Courtemanche, 17 ans, trouvé gelé à mort à un mille et demi de la grande route, a pu être enfin reconstitué par le coroner G. W. Runnels et le constable A. Saint-Martin qui se sont rendus sur les lieux de la tragique découverte. Courtemanche avait au bras gauche une blessure causée par une balle de fusil.

Courtemanche était parti seul pour la chasse. On croit qu'il portait par le canon son fusil chargé et qu'une branchette accrocha soudain la gâchette faisant partir l'arme. La décharge se logea dans le bras droit du jeune chasseur, qui avança sur une distance de 30 pieds, puis s'affaissa par suite de la perte du sang qui coulait abondamment de la blessure. Il se releva à deux reprises et réussit à se traîner sur une centaine de pieds, mais il succomba finalement à ses blessures. Un verdict de mort accidentelle a été

Billings, Montana, 5 mars. (Presse associée.)—Le fameux Plenty Coos, chef de la tribu des Corbeaux, est décédé hier sur la réserve de Pryor, à l'âge de 85 ans.

DEUX OUVRIERS SONT ENTERRES SOUS UN EBOULIS DE CHARBON

L'un d'eux est mort quand on se porte à leur secours et son compagnon expire quelques minutes plus tard. — Quatre de leurs compagnons ont la vie sauve.

Deux ouvriers, **OLIVA BEAUDIN**, 24 ans, 367 rue Saint-Juste, et **JEAN RENE LAVALLEE**, 18 ans, 348 rue Bruneau, ont été ensevelis vivants sous un éboulis de plus de cent tonnes de charbon à la British Coal Company, 7160 rue Notre-Dame Est, peu après 3 heures 30, hier après-midi.

Quatre compagnons des deux victimes Rodolphe Robert, contremaître, 335 rue Saint-Mâlo ; Ovila Lachapelle, 1443 rue de Boucherville; Marcel Lavallée frère d'une des victimes, 20 ans, 248 rue Bruneau et Wilfrid Ménard, 10,782 Saint-Laurent, ont eu le temps de fuir quand ils virent l'avalanche. Malheureusement pour les deux autres, ils n'entendirent pas le cri d'alarme lancé par leurs compagnons et Beaudin fut tué instantaénment.

Les quatre ouvriers se portèrent aussitôt au secours des victimes et parvinrent à retirer les deux malheureux, mais Beaudin était mort. Lavallée qui vivait encore, fut transporté à l'hôpital Notre-Dame par le constable Soucy, mais il expirait quelques secondes après son arrivée à cette institution.

Les six ouvriers étaient occupés à charger un wagon qui se trouvait à environ 40 pieds de l'amoncellement de charbon. Comme le charbon, qui avait passé l'hiver à cet endroit, était gelé, ils commencèrent à travailler par le bas, chargeant le charbon libre dans de petits wagonnets qu'ils vidaient ensuite dans le wagon.

A un moment donné, comme Beaudin et le jeune Lavallée, étaient à travailler à dégeler le charbon, et que leurs compagnons étaient à quelques pieds de distance, ceux-ci entendirent le bruit fait par la masse de charbon, haute de plus de 12 pieds, qui se désagrégeait. Ils lancèrent un cri d'alarme, mais les deux malheureux étaient déjà enterrés vivants.

Marcel Lavallée, le frère de la victime, fut lui aussi victime d'un accident semblable il y a trois mois, alors qu'il travaillait au même endroit. Heureusement pour lui il fut vite secouru par ses compagnons et il en fut quitte pour passer deux mois au lit. Il n'a repris son travail que depuis quelques semaines.

Les deux victimes de cet horrible accident étaient célibataires.

CITOYEN VICTIME DE DEUX BANDITS ARMES

Il est attaqué par deux "gunmen" voyageant dans une automobile volée.

Les bandits ont recommencé leurs opérations hier soir.

Vers 10 heures et 10, M. C. Bolduc, 2532 rue Théodore, retournait chez lui et passait rue Leclaire, à environ 300 pieds de la rue Hochelaga, lorsqu'il fut attaqué par deux individus armés qui voyageaient dans une automobile.

Les deux bandits enlevèrent une somme de $6 à leur victime et prirent la fuite dans l'automobile.

ACQUITTEMENT EN COUR SUPERIEURE

L'honorable juge Fabre-Surveyer, siégeant en Cour Supérieure, a acquitté Charles Vaillancourt, sur une accusation de parjure. Il a aussi renvoyé l'action de Vaillancourt pour $577 intentée contre Joseph Courtois, pour fausse arrestation

La mère de l'échevin Gilday a eu 90 ans, hier

Mme Thomas Gilday, mère de l'échevin Fred W. Gilday, médecin, et de M. A. Lorne C. Gilday, médecin, a célébré, hier, son quatre-vingt-dixième anniversaire de naissance. Née à Rideau Ferry, Ontario, en 1842, Mme Gilday demeure à Montréal depuis longtemps. Elle est la petite-fille du fameux révérend Buchanan, un pionnier et la fille de feu Duncan Campbell. Sa mère était la fille de celui que l'on a appelé le "Pioneer Pastor" et elle a écrit un volume qu'elle a intitulé "Pioneer Pastor".

UN JEUNE HOMME ACCUSE D'ENLEVEMENT

SHERBROOKE, 5. — (Du correspondant de la "Patrie"). — En cour du magistrat, devant le juge J.-H. Lemay, s'est instruit le procès expéditif d'un nommé Aurèle Bergeron, un jeune homme autrefois de Magog et maintenant de Granby qui répond à une triple accusation d'enlèvement et de voies de faits sur la personne de M. John Boardman, un officier de la Dominion Textile à Magog

Réclamations qui sont des plus justes

M. Fabien Côté, président de C. Robillard & Cie Ltée, dit qu'il faut que la Compagnie Provinciale fasse droit à nos réclamations. — Mesure d'équité.

Le mouvement d'ensemble entrepris par nos principaux marchands, industriels et autres dans le but d'amener dans l'Est la nouvelle gare centrale des autobus dont la Compagnie de Transport Provinciale doit bientôt commencer la construction, a pris une ampleur, jusqu'ici insoupçonnée, et rallié sous la même bannière les éléments divers de notre population qui ont tous intérêt à ce que le projet réussisse et soit mené à bonne fin. Tous les jours, de nouvelles adhésions et des félicitations parviennent à "La Patrie" pour la vigoureuse campagne qu'elle mène depuis quelque temps afin de réveiller l'opinion publique sur cette question primordiale. Et ces adhésions que nous recevons nous sont données par des personnalités marquantes du monde des affaires de l'Est. Encore un coup d'épaule à la roue, nous disait dernièrement quelqu'un, et le succès couronnera nos efforts.

Le représentant de "La Patrie" avait aujourd'hui l'avantage de rencontrer un des principaux industriels de la partie Est de Montréal, M. Fabien Côté, président et administrateur de la maison C. Robillard & Cie Ltée, qui fabrique des liqueurs douces. La maison qu'administre M. Côté existe depuis au-delà de 60 ans, a toujours fait affaires à son adresse actuelle, rue Robillard et recrute sa clientèle principalement chez les Canadiens-français, non seulement de Montréal, mais aussi des municipalités et villes de la région. La firme eut d'humbles débuts, mais est aujourd'hui une industrie prospère qui ne se sent probablement pas de la dépression car les gens auront toujours soif. Et si la soif doit infailliblement provoquer l'appétit, il n'est pas surprenant que M. Côté, homme d'affaires averti, ait emboîté le pas au mouvement lancé pour avoir la gare centrale des autobus dans l'Est, car comme il nous le disait, "nous avons tout de même droit à notre part du gâteau". Et en la matière, c'est un service d'utilité publique.

Monsieur Côté ne voit pas cependant pourquoi la Compagnie de Transport Provinciale semble tergiverser avec cette question de la gare des autobus, surtout après que M. Mallinson eût quasi promis, il y a quelque temps, que l'Est serait traité équitablement si les hommes d'affaires pouvaient lui désigner un site convenable pour ladite gare. "Voilà près de deux ans que l'Est Central Incorporé fait des démarches pour que la gare vienne chez nous et à l'heure actuelle, tout me laisse croire qu'il y a eu volte-face de la part des autorités, vraisemblablement à la suite d'une pression très forte qui a dû s'exercer par ailleurs. Dans les négociations et les démarches que nous avons entamées, je dois rendre témoignage à l'administration municipale actuelle qui ne nous a pas ménagé ses encouragements et a secondé nos efforts de façon tangible". M. Côté fait ici une pause et à une question que nous lui faisons il veut bien nous faire un historique de toute l'affaire.

"Nous avions eu la quasi assurance de M. Mallinson que la fameuse gare serait construite chez nous et avions tout lieu d'espérer qu'il en serait ainsi. Il nous suggéra de lui trouver un site convenable et qu'il verrait la chose d'un bon oeil. Puis vint l'incendie de l'école Montcalm. L'Est Central Incorporé ne fut pas lent à voir tous les avantages qu'offrait le site de l'école et se posa en intermédiaire entre la ville et la Commission des Ecoles Catholiques pour que le terrain fut cédé à l'Est Central, la ville offrant un autre emplacement à la Commission des Ecoles. L'affaire réussit. L'Est Central offrait alors à la compagnie des autobus de construire un édifice proportionné au loyer que cette dernière pourrait payer, avec provision pour agrandissements futurs.

L'association fit même faire des plans que la compagnie sembla approuver et maintenant, nous nous voyons dans l'obligation de lutter avec acharnement pour réussir, là où nous croyions pouvoir l'emporter haut la main. Je déplore infini-

(Suite à la page 23)

Pour la GORGE
Pour les BRONCHES
pour les
VOIES RESPIRATOIRES
LES
PASTILLES
VALDA
SONT SANS ÉGALES
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada :
J. Alfred OUIMET
24, St. Paul St. Est. MONTREAL

La Patrie

Fondée le 24 février 1879
Publiée par la Cie de Publication
"La Patrie" limitée.

J.-H. Ben[illegible] Président
J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL

[illegible], rue Ste-Catherine Est - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:

Toronto: Albert E. Ford, 2006 Star Bldg., King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud, Avenue Michigan.
" " New-York: 19 Ouest, 44e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 34-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne Canada un an........ $5.00
" " " six mois..... $2.50
" " Etats-Unis, un an.... $4.20
" " " six mois.. $2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations"

MONTREAL, 5 MARS 1932

LES FEMMES ET LA PAIX

Les femmes se sont fait entendre, ces jours derniers, à la conférence du désarmement. On ne peut ne pas reconnaître l'immense portée morale et politique que peut avoir non seulement à Genève, mais dans tous les pays civilisés leur appel en faveur de la paix. C'est une des formes les plus belles et les plus désintéressées du féminisme international, l'une de celles qui en face des anciennes doctrines de force devra faire poids.

Les femmes ont toujours souffert, plus que les hommes souvent, de la guerre: elles l'ont soufferte dans les leurs, dans leurs foyers et dans les deuils; elles l'ont soufferte dans les rôles d'auxiliaires auxquels les assujettissaient les services de guerre et d'après-guerre. Aujourd'hui, alors que les blessures ne sont pas encore toutes cicatrisées, le cliquetis des sabres se fait de nouveau entendre. Cette fois, elles protestent et dénoncent la cause hybride du malaise qui pèse sur le monde, la peur et la cupidité.

Qu'on ne s'imagine pas que leurs démarches à Genève ont été improvisées sous le coup d'une simple impulsion. Mlle Mary Dingman, présidente du comité féminin du désarmement, a présenté les requêtes d'une quinzaine d'organisations internationales et de sociétés affiliées dans cinquante-six pays et comprenant dans l'ensemble environ 45,000,000 d'adhérentes! C'est en réponse à la thèse de certains hommes politiques à savoir que l'heure n'est pas propice au désarmement que des millions de femmes ont adressé leurs suppliques à Genève. Dans l'adresse de la présidente, on lit ce passage:

> "La réunion de ces millions de signatures a été une tâche qui a demandé beaucoup d'efforts volontaires et dévoués. Et pourtant ce ne sont là que les signatures d'une faible fraction de tous ceux qui sont convaincus de l'urgente nécessité du désarmement et dont le nombre augmente de toutes parts dans des proportions toujours plus grandes. Aucune peine n'a été épargnée pour faire de la signature de ces pétitions un acte d'une signification et d'une sincérité profondes. Derrière chacun de ces noms, il y a une personnalité vivante, un être humain qu'une grande crainte étreint, la crainte de la destruction de notre civilisation, mais qui également est animé d'une forte volonté de paix qui ne peut être ignorée et à laquelle satisfaction ne peut être refusée."

Deux influences travaillent contre les bonnes volontés: l'une, la peur qui paralyse les efforts des pacifistes, et l'autre sinistre et inhumaine, la cupidité, qui incite aux armements pour des fins d'enrichissement.

> "Ce n'est pas seulement pour nous-mêmes que nous plaidons, mais aussi pour les générations à venir. En tant que femmes et mères, la pensée de ce qu'une autre grande guerre signifierait pour nos enfants est le stimulant le plus actif qui nous incite à l'effort que nous faisons pour préserver leur vie d'un destin aussi néfaste."

Outre cette requête, il y a également celle de l'Union Internationale des Ligues féminines catholiques dont la présidente est madame Steeneberghe-Engeringh, représentant 25,000,000 de femmes de diverses nationalités.

Leurs requêtes ont été présentées en des formules claires et nettes sans laisser de place à l'équivoque. Quoi qu'il en soit de l'autorité de Genève et de ses moyens jusqu'ici malheureusement précaires, cette démarche de la femme en faveur de la paix aura sa répercussion morale dans tous les pays et fera renaitre des espérances. C'est l'un des plus beaux gestes et l'un des plus prometteurs qui soient du féminisme international.

D'UNE PIERRE DEUX COUPS

Le "Financial Post" affirme que le gouvernement fédéral songe à assujettir à l'impôt les services d'électricité possédés et exploités par les provinces ou les municipalités. Ce dessein aurait été inspiré par les exigences budgétaires. En taxant le commerce d'électricité sous le régime de "public ownership", le gouvernement ferait d'une pierre deux coups : il s'assurerait une nouvelle source de revenu considérable et en même temps accomplirait un acte d'équité en mettant sur le même pied, par rapport aux charges publiques, les contribuables desservis par l'entreprise privée et les clients des services étatisés.

Comme nous l'avons déjà fait observer à mainte reprise, la Compagnie qui fait à Montréal la distribution de l'électricité tant pour l'éclairage que pour la force motrice a versé depuis nombre d'années au trésor fédéral environ les trois-quarts d'un million de dollars—et paiera cette année au-delà d'un million. Il est évident que la Compagnie recouvrait cette contribution en la répartissant sur sa clientèle. Cependant Toronto, parce que sous le régime de "public ownership", était dispensé de toute contribution de cette nature.

Pour égaliser l'opération de l'impôt, il faudra naturellement en modifier la modalité. Il serait en effet futile d'assujettir, par exemple, l'Hydro d'Ontario à l'impôt sur le revenu, puisqu'elle prétend distribuer l'électricité au prix coûtant et par conséquent ne montre pas de profits imposables. Mais il suffirait d'appliquer uniformément la taxe sur la quantité de courant distribuée pour établir un régime parfaitement équitable. On a calculé qu'en 1929, l'électricité vendue par les compagnies privées représentait une valeur globale de 66 millions de dollars, et celle vendue par les systèmes de "public ownership", 51 millions de dollars.

LA VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

La ville de Vancouver est menacée d'une épidémie de variole. L'éclosion, en effet, de plusieurs cas de la terrible maladie a donné l'alarme, non seulement dans la ville, mais dans toute la province. Les journaux se firent les interprètes des autorités médicales de Vancouver en recommandant au public de recourir le plus vite possible à la vaccination. La nouvelle que sur un peu plus d'une trentaine de personnes, onze avaient succombé à la maladie, eût raison du préjugé qui existait dans une foule de familles contre le vaccin.

Les dispensaires et les bureaux de vaccination ouverts à Vancouver, il y a un mois, n'eurent pas un moment de relâche. On estime à une cinquantaine de mille le nombre de personnes, adultes et enfants, qui se firent vacciner. Si heureux que sera le résultat au point de vue de l'hygiène publique, il n'est pas encore entièrement satisfaisant. En effet, malgré la leçon que la ville de Vancouver vient de recevoir, trop de gens se montrent irréductibles, en refusant, par prévention, de se soumettre au traitement.

La vaccination n'est pas obligatoire à Vancouver. D'après les journaux, on ne songe pas non plus, pour le moment du moins, à la rendre obligatoire et pour cause. C'est qu'il y a encore beaucoup de gens et non parmi les moindres qui nient les propriétés préventives et immunisantes du vaccin et refusent par conséquent de se soumettre à cette thérapeutique. Il faut croire que leur influence est telle que les directeurs des services provincial et municipal sont impuissants à faire passer la vaccinothérapie dans leurs règlements. Il est à espérer que ces préjugés disparaîtront avant le retour possible de cette grave infection.

Chez nous, mais c'est heureusement le petit nombre, il y a encore des familles qui voient avec un très mauvais oeil l'application de ce traitement. Cet état de choses est né de la croyance qu'avec les progrès de l'hygiène la maladie avait disparu ou du moins qu'en se manifestant elle avait un caractère bénin. Il est vrai qu'on n'a pas eu d'épidémie depuis un très grand nombre d'années, sauf quelques cas isolés, et cela grâce au moyen prophylactique qu'offre la vaccination obligatoire dans notre province. Il a fallu lutter pendant longtemps contre l'ignorance avant de pouvoir en faire reconnaître partout les bienfaits ou mieux la nécessité. C'est souvent sous la menace du danger, quand l'organisme est épuisé, qu'on songe à se ranger à l'avis des médecins; malheureusement il est parfois trop tard. La vaccination est le seul traitement connu pour nous immuniser contre la variole.

LES ACCIDENTS AUX ETATS UNIS

Le National Safety Council des Etats-Unis, dans un rapport publié récemment, fixe à 99,000 le nombre des tués dans des accidents au cours de 1930. C'est plus que plusieurs corps d'armée. Les enquêtes ont établi que règle générale, ces accidents ont été causés par l'imprudence. Naturellement ce sont les autos qui doivent porter la responsabilité de cette tuerie. On leur impute le tiers de ces morts violentes. En effet, si la cote tragique ne tombe pas, 333,000 personnes auront été tuées aux Etats-Unis par l'automobile. L'industrie prélève ainsi un lourd tribut avec 19,000 victimes.

Ce n'est pas tout. Il y a beaucoup d'autres accidents qui entraînent pas la mort, mais qui sont souvent graves. Les statistiques du Safety Council établissent que l'on n'est pas plus sûr à la maison que dans la rue. En effet, 4,000,000 personnes ont été blessées chez elles, dans des accidents arrivés tantôt dans leur cuisine ou leur chambre de bain, tantôt dans leur vivoir ou leur garage.

BREFS COMMENTAIRES

En en juger par les échos qui nous en arrivent, le Céleste Empire est devenu un enfer.

Et après ce qui vient d'arriver au fils de Lindbergh, les pauvres n'auront pas besoin de veiller de plus près sur leurs enfants.

Ce milliard d'orfèvrerie qui vient d'être mis au jour en Angleterre suggèrera aux Canadiens l'idée d'explorer aussi le fond des armoires.

Nous ne verrons vraiment le fond de la crise que lorsque, sous l'empire de la loi présentée par M. Guthrie au parlement, on ne pourra plus donner de chèque sans provision.

Le "Mail and Empire" réclame des excursions de fin de semaine comme celles qui ont amené des milliers de visiteurs à Montréal. Mais qui a le temps d'aller passer un dimanche à Toronto?

Le sénateur Parent affirme avoir trouvé dans un dictionnaire d'Oxford qu'un billion équivaut non pas à mille millions, mais à un million à la deuxième puissance, c'est-à-dire à un million de millions. Il faut rejeter cette définition, qui anéantirait l'espoir que nous avons tous de devenir milliardaires.

A TRAVERS LA PRESSE

DE LA POUDRE ET DES BALLES

La "Tribune", Woonsocket. — Il fut un temps où, lorsque deux peuples entraient en guerre, les nations voisines leur fournissaient de la poudre et des balles. Aujourd'hui, c'est bien encore de la poudre, mais les balles sont devenues. . . de coton. Une statistique américaine vient de faire savoir que le Japon, qui, chaque année, importait en moyenne 490,000 balles de conton des Etats-Unis, — c'était en particulier le chiffre de 1930, — en a importé 1,089,000 en 1931. Pourquoi tant de coton ? Un peu pour les uniformes, sans doute, mais beaucoup plus, certainement, pour la fabrication des explosifs.

* * *

POSITION

L'"Evénement", Québec.—Au point de vue du commerce d'exportation, le Canada tient la cinquième place dans le monde, après l'Angleterre, les Etats-Unis, la France et l'Allemagne. Comme la population canadienne est beaucoup moins considérable que celles des pays qui la devancent dans leurs ventes à l'étranger, nous avons lieu d'être fier de ce succès, même si le volume de nos exportations ne rapporte pas actuellement de gros bénéfices. C'est au moins un gage que la balance prochaine du commerce extérieur du Canada lui sera favorable. On prend son réconfort où on le trouve.

* * *

CONCENTRATION DE L'ARGENT

Le "Droit", Ottawa. — La population du Canada est près de 11,000,000 d'habitants ou compte 2,500,000 familles environ. Le nombre de ceux qui payent l'impôt sur le revenu, d'autre part, s'élève à 143,631. De ce groupe 130,154 versent $23,256,550 sur les $26,500,000 que le trésor public retire de cette source. Il n'y a pas au Canada de si grosses fortunes qu'aux Etats-Unis. Les millionnaires sont moins nombreux que chez nos voisins. Ici comme là, l'argent est concentré entre les mains d'une classe infime de la population. Les statistiques, citées plus haut, nous en donnent la preuve en ce qui concerne le Canada.

* * *

LE CANAL DE BEAUHARNOIS

L'"Evénement", Québec. — Un ordre-en-conseil du gouvernement fédéral décrète que le canal de Beauharnois devient propriété d'Etat, pour être administré par le département des Canaux. La Compagnie "Beauharnois Power" (en réorganization) exploitera les forces hydrauliques des eaux laurentiennes canalisées, à charge de fournir l'énergie électrique nécessaire aux opérations du dit canal. Il ne s'agit aucunement d'une forme de confiscation d'une propriété privée, mais de l'exercice d'un droit inaliénable que possède le gouvernement canadien sur tous les cours d'eau navigables. Comme question de fait, si nul accident désagréable n'était arrivé à l'ancienne direction de la "Beauharnois Power", le canal construit à ses frais pour apporter les eaux du Lac Saint-François à ses usines aurait été libre d'accès à la navigation, tout comme les canaux construits avec les fonds de l'Etat. C'est à cette condition que la Compagnie avait obtenu l'autorisation de divertir de leur cours naturel une partie de l'immense volume d'eau du fleuve Saint-Laurent, entre le Lac Saint-François et le Lac Saint-Louis. D'une certaine façon, la Compagnie y gagne de n'avoir plus à opérer le canal Beauharnois, puisque le gouvernement se charge des frais du service, exception faite de la force motrice et de l'éclairage électrique. Ces frais sont parfois considérables, comme, par exemple, en cas d'acident aux portes d'écluses. En somme, l'acte d'autorité de M. Bennett ne fera de mal à personne, et à la nouvelle direction de la Beauharnois Power" moins qu'à toute autre.

* * *

VERMINE HUMAINE

L'"Action Catholique", Québec. — C'est à cette extrémité qu'est allé le peuple russe. Comme autrefois Samson il a ébranlé les colonnes du temple et tout s'est écroulé. Le régime de la propriété a été aboli, la religion a été prohibée, la famille abolie, le mariage prostitué. Les enfants qui sont nés de ce régime sont devenus, pour un grand nombre, une vermine que l'on extermine pour l'empêcher de propager les pires maladies. C'est ce que racontait un missionnaire vivant tout près de la frontière russe dans la "Bonne Revue", périodique de la famille chrétienne. Il n'y a pas bien longtemps de cela, la police de Moscou râflait dans les rues les enfants errants. On sait que depuis la révolution ils sont par milliers les enfants sans foyer qui errent par les rues et les champs, vivent de rapine et sont devenus de véritables loups. La police fit subir un examen à ces enfants. On en sépara de 1,200 à 1,400 à qui on offrit de bons repas et diverses faveurs. On les décida ainsi à la suivre en campagne. On les nourrit ainsi et les fit marcher tant qu'on ne fut pas rendu au but désigné. Là, on les rassembla en rangs serrés, et ceux qui les avaient réunis ainsi s'éloignèrent au grand galop de leurs chevaux, pendant que les enfants ouvraient de grands yeux, cherchant sans doute à comprendre ce qui se passait. Ils ne devaient pas tarder, car des mitrailleuses placées à des endroits choisis se mirent à crépiter. En quelques secondes tous furent fauchés. Les soldats revinrent pour les enterrer. On avait fait cela, dit le missionnaire, "parce que ces enfants qui vivaient dans les rues de Moscou étaient tous si contaminés et physiquement gangrenés, qu'ils devenaient un danger public et que le gouvernement n'avait pas d'autres moyens pour s'en débarrasser."

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL A JOLIETTE

Projet de construction d'une salle municipale. — Le chômage des célibataires.

JOLIETTE, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le conseil municipal de Joliette a tenu une séance spéciale dernièrement et des questions très intéressantes furent discutées. M. le Dr Albert Geoffroy, maire suppléant, présida cette séance entouré de MM. les échevins Mainville, Guertin, Bélanger, Frenette et Corbeil.

M. Meadows, chimiste à l'emploi de J.-T. Donald & Co. Ltd dit en résumé qu'il y aurait lieu, tel que la chose est présentement expérimentée de faire usage de chaux pour rendre l'eau fournie par le filtre de la corporation aucunement nuisible au département de la tannerie de l'Acme Glove Works Limited et que cette chaux aura également pour résultat d'empêcher que la rouille ou autre matière semblable ne se dégage des conduites d'eau de la Corporation.

Ce traitement serait en outre nécessaire si d'autres industries similaires à l'Acme Glove Works Ltd s'établissaient à Joliette dans l'avenir.

Le conseil étudie de nouveau attentivement cette question, autorise M. Meadows à faire l'acquisition d'un appareil temporaire pour la distribution de la chaux requise et l'autorise de même à continuer l'analyse commencée dont il s'engage à faire un rapport final d'ici à quelques jours.

L'ingénieur Lippé est chargé de produire divers échantillons de l'eau, filtrée ou non, de la Corporation de Joliette au bureau de santé de la province de Québec et de demander à M. Lafrenière, lors de sa prochaine visite à Joliette, tous les renseignements possibles de nature à guider le conseil au sujet de la position qu'il doit prendre en rapport avec la solution de ce problème.

Le conseil aborde l'étude de la construction d'une salle municipale et M. A.-A. Boucher offre en vente des lots qu'il possède, boulevard Manseau et rue Beaudry. Il est prié de produire par écrit des prix pour la vente des lots en question à la prochaine séance du conseil.

A ce sujet, tous les membres du conseil sont priés de répandre dans le public et spécialement auprès des propriétaires intéressés, l'information que le conseil désire obtenir pour sa prochaine séance et nullement sous forme de soumissions, des prix pour l'achat d'un terrain qu'il désire acquérir pour l'érection d'une salle publique, le secrétaire étant chargé de demander à la commission scolaire de lui procurer un prix par écrit pour mercredi prochain, au sujet des terrains qu'elle possède rue Archambault, de même que M. J. Frenette et M. le maire suppléant étant chargés, le premier à voir à l'acquisition des terrains appartenant à M. J.-O. Liard et Mme Vve Henri Arbour pour l'agrandissement des terrains appartenant à la Corporation près de la rivière l'Assomption et le second devant rencontrer Mlle Rosalie Bellehumeur pour l'achat, toujours aux mêmes fins de la balance du terrain dont une lisière vient de lui être achetée.

Il est ensuite discuté de la salle publique proprement dite et M. l'échevin Frenette appuyé par M. l'échevin Corbeil propose:

Qu'attendu qu'à sa séance du 23 octobre 1931, le conseil de la Cité de Joliette a adopté une résolution par laquelle il demandait un nouvel octroi pour des fins de chômage et devant s'appliquer à la construction d'une salle publique dont le besoin s'impose depuis longtemps dans notre cité et dont la création est devenue d'une urgente nécessité:

Attendu qu'une délégation imposante, constituée des principaux citoyens de Joliette et de plusieurs membres du conseil, ont fait d'actives démarches auprès des gouvernements fédéral et provincial dans le but d'obtenir un montant additionnel devant être utilisé pour les fins susdites:

Que ce conseil accepte le montant additionnel de $20,000.00 en conformité de l'avis reçu de la part de M. L. Guimont, sous-directeur des secours contre le chômage, en date du 18 janvier 1932 et vu que cette salle municipale doit se chiffrer à un prix de construction d'au moins $30,000.00 d'après les estimés d'un architecte, que l'écart des $10,000.00 soit pris à même les $81,000.00 déjà autorisés pour des fins de chômage et que, conséquemment, les 50 p.c. consentis sur ces $10,000.00 soient convertis en une subvention de 70 p.c. et que le secrétaire-trésorier soit chargé de faire parvenir sans délai aux autorités voulues copie de la présente résolution.

M. l'échevin Frenette fait remarquer que la ville aurait tout intérêt à ce que cette bâtisse soit construite le plus au centre possible, ce qui permettrait d'en retirer un plus grand revenu, tant par la Corporation que les intéressés qui en feraient la location.

Le conseil étudie les montants qu'il y aurait lieu de soustraire de la liste des estimés au montant de $81,000.00 déjà produite et dont une partie des travaux sont déjà exécutés, trouve le moyen sous la direction de M. l'échevin Bélanger d'arriver à ce résultat, savoir de canceller, de modifier ou de suspendre des travaux pour une somme de $10,000.00, les chiffres nécessaires étant fournis à l'ingénieur pour corriger en conséquence sa liste de $81,000.00.

—Conséquemment, vu le peu d'argent qu'il reste à dépenser pour épuiser totalement les octrois votés pour le chômage, il est résolu de dissoudre dès lundi prochain l'équipe d'hommes dirigée par M. Mousseau et à partir de la même date, de ne plus accorder d'ouvrage aux célibataires de quelque catégorie à laquelle ils peuvent appartenir, à l'exception de ceux qui ont été reconnus comme soutien de famille à la séance du 24 février et de ceux également qui pourront et devront produire devant le conseil les preuves voulues qu'ils sont réellement de tels soutiens.

EN PASSANT NOS ARCHIVES

"La Patrie" Y'A 40 ANS D'AUJOURD'HUI

SAMEDI, LE 5 MARS, 1892

On mande de Paris que quarante membres de la droite ont décidé de constituer un nouveau groupe sous le nom de républicains conservateurs.

Sa Sainteté le pape Léon XIII a célébré avec éclat le quatorzième anniversaire de son couronnement, à la chapelle sixtine.

Une dépêche de Costa Rica annonce que la question religieuse prend des proportions de plus en plus inquiétantes.

MARDI, LE 5 MARS, 1907.

Une terrible explosion de dynamite s'est produite, aux environs de New-York, qui a engendré une secousse ressentie à plus de 170 milles à la ronde.

Depuis onze jours, les citoyens du nord de la ville sont plus ou moins privés d'eau par suite de la rupture de plusieurs pompes.

M. R. THOMSON ET LE DEVELOPPEMENT DES FORCES HYDRAULIQUES

Il donne une intéressante conférence devant les membres du Kiwanis Club.

M. Rielle Thomson, directeur des relations publiques de la Beauharnois Power Corporation Limited, donnait une intéressante causerie illustrée de projections lumineuses, au lunch hebdomadaire du Kiwanis Club de Montreal, à l'hôtel Windsor. M. Thomson s'appliqua à démontrer que le développement d'une nation dépend de la force d'utilisation dont elle dispose, et il considère que la construction du canal de Beauharnois constituera une richesse incomparable pour le Canada.

En attirant l'attention des membres sur ce fait, M. Thomson dit que le développement des forces hydrauliques doit jouer un rôle important dans le développement industriel du Canada, et il considère que l'endroit le plus favorable pour développer ces forces est sans contredit celui où on est à construire actuellement l'immense canal de la Beauharnois.

M. Thomson souligne également que le Canada est favorisé de telle sorte par la nature, qu'il peut, plus que tout autre pays au monde, produire de l'électricité à un prix coûtant très bas.

Après avoir fait remarquer que le coût du charbon en Canada est très élevé, comparativement à ce que coûte la production de l'électricité en vue de produire de l'énergie, M. Thomson fait connaître que 4,000,000 de chevaux vapeur sont susceptibles d'être produits entre Montréal et Prescott. La Beauharnois à elle seule peut produire 2,000,000 de chevaux vapeur.

Le président James F. Scruton occupait le siège présidentiel. M. Leuland White, baryton, accompagné au piano par Mme White, exécuta plusieurs numéros de chant.

Ligue Missionnaire des Ecoles

Le "Messager du Sacré-Coeur" de mars nous fait connaître les origines et les statuts d'une ligue approuvée par les autorités religieuses et destinée à développer chez les jeunes l'esprit missionnaire. Cette organisation est réservée aux élèves de nos maisons d'éducation : écoles, couvent, collèges, universités, séminaires. Elle leur demande de prier, d'étudier et d'agir en faveur des misions. Une seule condition cependant est requise pour en faire partie: l'offrande chaque matin de sa journée au Sacré-Coeur aux intentions missionnaires. Il faut envoyer son adhésion au Secrétariat de la Ligue, aux bureaux du "Messager", (1961 rue Rachel Est, Montréal). On ne s'inscrit pas individuellement, mais par groupe. Les Directeurs et Directrices de nos maisons d'éducation sont invités à établir un groupe de cette Ligue dans leurs maisons.

Un palais colossal des Soviets

Comme nous l'aovns déjà mentionné, le gouvernement soviétique a fait démolir la fameuse cathédrale du Christ-Sauveur, dont il compte utiliser l'emplacement pour la construction du Palais des Soviets, immeuble gigantesque surpassant par les dimensions tout ce qui a été construit de main d'homme et centralisant tous les départements soviétiques. Un grand concours de projets, richement doté de primes, a été annoncé par la presse qui en communique les premiers résultats. Elle s'accorde à dire qu'aucun des plans ne réalise l'idéal soviétique, se bornant à plagier d'anciens monuments : Colisée, Parthénon, Panthéon, ou bien représentant des figures géométriques, des cubes et même des sphères ne touchant la terre que par un point. Les journaux espèrent toutefois qu'on trouvera mieux que ces médiocrités.

LA LOI DU SERVICE CIVIL

OTTAWA, 5. Le comité parlementaire nommé pour enquêter sur le travail de la loi du Service civil a tenu une réunion hier, et a nommé J. Earl Lawson, député conservateur de York Ouest, président, M. E. R. E. Chevrier, député libéral d'Ottawa et J. S. Woodsworth, député libéral de Winnipeg Nord Centre furent nommés pour étudier la masse de documents déjà reçus pour choisir ceux qui seront soumis au comité en général. Le comité commencera à siéger le 15 mars

DEPART DE M. ARCAND

QUEBEC, 5. L'honorable C.-J. Arcand, ministre provincial du Travail, qui représentera la province à la conférence internationale de Genève, le mois prochain partira de Saint-Jean N.B., le 2? mars, accompagné de Mme Arcand et de son secrétaire, M. Edouard Fournier.

DE DEUX MARMOTS, IL FAUT CHOISIR LE MOINDRE!

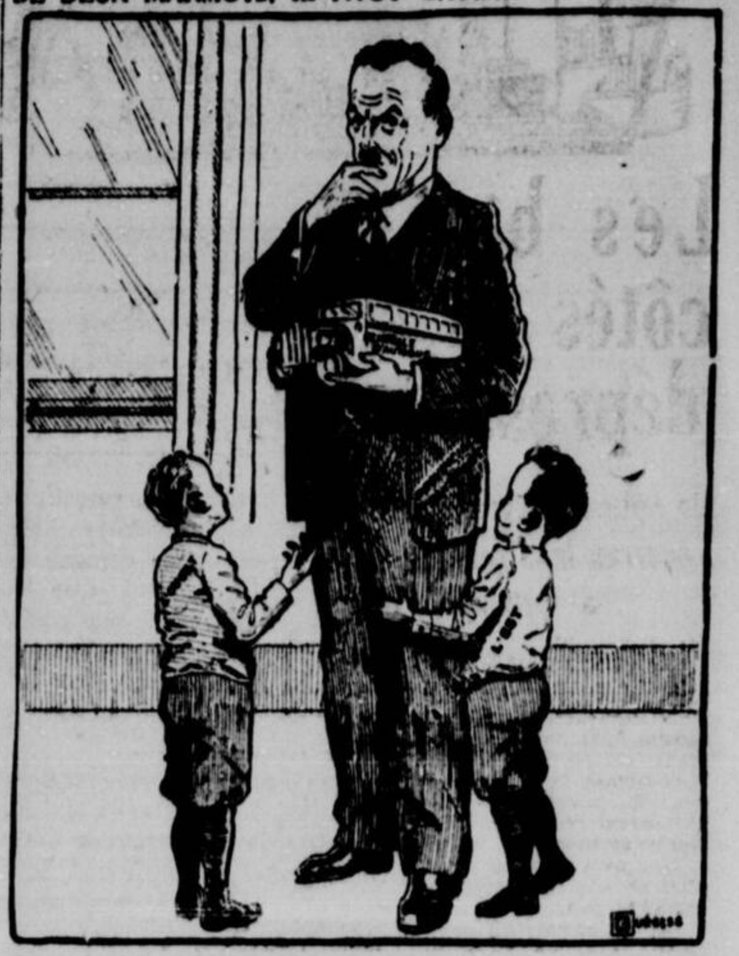

FOTIALITÉS

—Pourquoi les comédies que l'on joue ces temps-ci se terminent-elles toutes par un mariage?
—Parce qu'à partir de ce moment, mon cher, c'est la tragédie qui commence.

Au voleur :
—Hé, monsieur!.... emportez aussi cette boite.
—Qu'est-ce ?
—Un produit pour nettoyer les couverts que vous venez d'empocher.

—Avez-vous tous vos diplômes de pharmacien ?
—Oui tenez les voici.
—Ah! bien... alors, voulez-vous me donner un tube de pâte dentifrice ?....

Une garantie

Un monsieur achète un cheval:
—Il n'est pas peureux, j'espère? demande-t-il au maquignon.
—Pour ça non, monsieur, répond le petit garçon de celui-ci. Il passe la nuit tout seul dans l'écurie où il fait tout noir!

COURROIES en CUIR TANNÉES au CHÊNE
Garanties et appropriées pour toutes conditions.
ACCESSOIRES pour courroies: lames; vis en acier ou en cuivre; cordes ou filets etc.
D.K. McLaren
Fournisseurs généraux de moulins
640, rue CRAIG OUEST
MONTREAL
(TEL. LAnc. 9197)

IL N'Y A QU'UN ENDROIT SÛR

Il n'y a qu'un endroit sûr où déposer vos bijoux, valeurs, titres, documents précieux. Connaissez-vous le coffret de sûreté de la Banque Provinciale du Canada ? Demandez au gérant de notre banque de vous le faire voir.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Sir HORMISDAS LAPORTE, K.B., C.P.
Président.
CHS.-A. ROY, Gérant-Général.

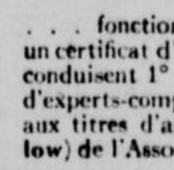

NOS COURS PAR CORRESPONDANCE ...

. . . fonctionnent toute l'année; donnent droit à un certificat d'études pour la ou les matières suivies; conduisent 1° à l'admission dans les Associations d'experts-comptables (C.A., L.I.C., C.P.A.), et 2° aux titres d'aspirant (associate) et d'associé (fellow) de l'Association des Banquiers Canadiens.

	Nombre de leçons	Prix comptant	à termes
Tenue des livres	15	$25	$30
Comptabilité supérieure			
(a) théorique et pratique	30	50	60
(b) industrielle, financière, etc.	40	50	60
(c) vérification et contrôle	30	30	60
Algèbre élémentaire	50	50	60
Arithmétique commerciale et change	20	20	25
Mathématiques financières, 1ère partie	27	40	50
" " 2ème partie	53	50	60
Droit Civil	30	35	40
Droit Commercial	30	35	40
Notions de droit civil et de droit commercial	25	30	35
Langue anglaise (1ère partie)	40	40	50
" " (2ème partie)	20	10	10
Composition anglaise	20	20	25
Correspondance anglaise:			
(a) *English letter writing*	15	15	18
(b) *Business english*	40	40	50
Composition française	40	40	50
Français commercial	25	40	50
Economie politique	20	20	25
Géographie économique du Canada	10	10	15
Pratique bancaire	10	10	15

Renseignements complets sur demande.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales
La seule institution d'enseignement universitaire d'Amérique donnant des cours par correspondance en français.

COUPON A DETACHER

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES C.
535, avenue Viger, Montréal.
Envoyez-moi vos brochures gratuites concernant vos cours par correspondance.
Nom:...
Adresse:.......................................
Occupation:....................................

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les bons côtés de la dépression

Un optimisme pratique qui pourrait bien conduire à la fortune.

Les vagues de dépression économique qui déferlent de temps à autre sur le monde et qui sèment sur leur passage tant de désastres, tant de ruines et tant de maux, comportent cependant en elles-mêmes de multiples avantages dont peuvent bénéficier ceux qui savent réellement les apprécier et en tirer parti.

L'on peut même se demander si elles ne sont pas absolument nécessaires pour ramener de temps à autre l'homme au sens de la réalité, dans la voie du bon sens et de la raison d'où il ne devrait jamais s'écarter, l'arrêter sur la pente dangereuse où il glisserait infailliblement s'il jouissait d'une prospérité assurée et permanente.

L'histoire est là pour démontrer que les peuples qui jouirent dans le passé d'une trop longue prospérité, qui accumulèrent richesse sur richesse, furent voués à la décadence et à la décrépitude, à la disparition complète comme nations.

Pour l'ho e d'affaires, pour l'industriel et le commerçant, les périodes de dépression ont certains résultats bienfaisants qui, capitalisés et mis à profit, peuvent permettre de consolider des positions ou de jeter les bases d'un avenir plus solide et plus prospère que jamais. Ces périodes qui mettent souvent à une rude épreuve l'habileté, l'énergie et le courage d'un homme, sont la vraie pierre de touche de sa réelle valeur. Il succombera à sa tâche ou en triomphera suivant les ressources latentes dont il disposera en ces moments difficiles.

Les périodes de dépression ont surtout ceci de bon qu'elles nous forcent à déployer des efforts que nous ne sommes pas appelés à fournir à un égal degré au temps de la prospérité, qu'elles nous obligent à réduire des dépenses, souvent superflues, auxquelles nous ne prêtons pas grande attention, à améliorer la qualité des produits, à chercher de nouveaux marchés, des débouchés plus étendus, à améliorer nos procédés de fabrication, de commerce et de vente, — en un mot, à nous ingénier à trouver mille moyens pour ne pas succomber à la crise, mais en triompher à tout prix.

Sous ce rapport les temps de dépression sont une école d'énergie, de courage à laquelle se forment ou se révèlent les hommes vraiment bien trempés, pour affronter les luttes de la vie et arriver au succès.

Mais les périodes de dépression offrent un autre avantage inappréciable, une occasion exceptionnelle qui ne se présente que rarement, tout au plus peut-être une ou deux fois dans la vie active d'un homme, c'est-à-dire celle de pouvoir faire des placements qui deviennent le point de départ, le fondement d'une vraie fortune future.

Nulle période n'est, en effet, plus propice pour acheter des valeurs qui, dépréciées aujourd'hui au delà de toutes limites raisonnables, bien qu'elles représentent des entreprises de base, restées solides et inébranlables malgré la crise, remonteront demain alors que le soleil de la prospérité luira de nouveau pour tout de bon.

Malheureusement nombre de gens, l'esprit obscurci par un pessimisme exagéré et dont ils ne peuvent se dépouiller, qu'ils sont impuissants à secouer, ignorent complètement cette occasion exceptionnelle qui se présente en ce moment de faire de bons, d'excellents placements en vue d'un avenir meilleur qui viendra sûrement, comme il est toujours revenu dans le passé.

L'expérience est là d'ailleurs pour prouver que les périodes de dépression ne sont pas, ne peuvent être l'arrêt complet du progrès dans un pays jeune et vigoureux comme le Canada, pays aux ressources naturelles, aux richesses immenses, mais seulement une halte temporaire, une période de réajustement qui porte en elle-même tous les éléments voulus d'une prospérité future certaine. Seul, un peuple en décadence pourrait désespérer de son avenir.

Si nous remontons à une cinquantaine d'années en arrière et que nous suivions le cours des événements économiques qui se sont déroulés depuis lors, que voyons-nous ? Des périodes de prospérité plus ou moins longues et durables avec des phases de dépression ordinairement un peu plus courtes, mais qui n'ont pas entravé en définitive la marche en avant du pays dans la voie rapide du progrès puisque nous pouvons mesurer aujourd'hui les changements remarquables qui dans tous les domaines de son activité économique se sont produits depuis lors. Depuis cinquante ans que de chemin parcouru malgré ces crises qui, à tout prendre, et à tout considérer, furent peut-être un bien plutôt qu'un mal !

Au lieu donc de nous répandre en lamentations stériles, sur la tristesse, la détresse de la situation présente, redoublons d'énergie et d'efforts, profitons de l'expérience du passé pour nous créer un avenir meilleur, faisons des placements qui, modestes aujourd'hui, représenteront pour nous demain une fortune.

Voilà quels sont quelques-uns des avantages, des bénéfices que nous pouvons tirer de la dépression actuelle.

Dangers de la monoculture

Source de détresse quand la production excède la consommation.

La monoculture, ainsi que le sens etymologique du mot l'indique, consiste, pour un pays ou une partie de son territoire, à se livrer à la culture pratiquement unique d'un produit, à l'exclusion presque complète de tous les autres.

L'expansion prise de nos jours par le commerce international qui a pour effet de créer aux produits d'un pays de vastes et nombreux débouchés, la mise en exploitation et en production de terres encore vierges, et, par conséquent, d'une fertilité incomparable, l'invention et l'emploi de machines agricoles diverses et perfectionnées permettant l'exploitation agricole sur une grande échelle et à coût de revient considérablement réduit, sont autant de facteurs qui ont puissamment contribué à favoriser l'essor et le développement de la monoculture dans plusieurs parties du monde.

Mais l'expérience a amplement, voire même cruellement, démontré que si la monoculture est pour ceux qui s'y livrent une source de grande prospérité quand les récoltes sont abondantes, que la demande pour leur produit est excellente, et que les prix de vente dépassent par une bonne marge le coût de revient, elle est, par contre, une cause de détresse, de misère et de ruine lorsque la production vient à excéder les besoins de la consommation, que les marchés étrangers se ferment plus ou moins et que les prix, insuffisamment rémunérateurs, sont pour le producteur une source de pertes au lieu d'être une source de profits.

Autant la monoculture est avantageuse et rémunératrice dans les années de prospérité, autant elle comporte des dangers, entraine des désastres irrémédiables dans les périodes de dépression et de ralentissement des affaires comme celle que nous traversons depuis plus de deux ans. En quelques années tous les fruits des temps de prospérité sont perdus et l'aisance et le bien-être des populations qui se livrent à la monoculture font place bientôt à la misère la plus extrême, au dénuement le plus complet.

C'est ce que nos yeux ont vu se produire dans l'ouest canadien, dans ces provinces où l'on s'est livré presque exclusivement à la culture des céréales. Qui de nous n'a entendu célébrer, en termes enthousiastes, parfois dytyrambiques, le développement merveilleux de cette partie du Dominion, la beauté et la richesse de ses blés d'or, de ses abondantes et magnifiques moissons, la rapide expansion prise par la cité de Winnipeg, cette fille du blé de l'ouest, l'essor remarquable que la vente de ses récoltes a imprimé à toute la vie économique, industrielle et commerciale du pays tout entier ? De fait, il faut l'admettre, cet enthousiasme était pleinement justifié. Grâce à des récoltes abondantes, à une demande active qui paraissait ne devoir jamais faire défaut, aux besoins urgents de la guerre et des premières années qui la suivirent, les fermiers de l'ouest, producteurs de blé, ont vendu leurs produits à des prix qu'ils n'eussent jamais espérés et ont connu des années de grande prospérité.

Cependant, avec la dépression mondiale qui a sévi et qui sévit encore, la mévente du blé est venue, les prix sont tombés à des niveaux excessivement bas, et alors sont apparus dans toute leur évidence, les graves dangers, les inconvénients incontestables que comporte pour une population la monoculture, en d'autres termes le système d'une culture unique. Si l'ouest canadien a été plus durement frappé par la crise que toutes les autres parties du pays, cela est dû uniquement au fait qu'il ne produit en grande partie que du blé.

Mais ce n'est pas là le seul exemple des conséquences néfastes qu'entraine, dans des temps de crise, le système d'une culture unique. Tout le monde sait que les Etats du Sud des Etats-Unis se livrent presqu'exclusivement à la culture, à la production du coton. Immenses et vastes sont les territoires de cette partie de l'Amérique du Nord où les planteurs de coton s'adonnent sur une grande échelle à la culture de ce produit. Plus de quinze millions de balles y ont été récoltées cette année, plus de 2,000,000 de familles sont occupées dans les plantations de coton, et 20,000,000 de personnes environ dépendent de cette branche de l'industrie agricole pour leur subsistance, leurs ressources et leur bien-être.

Or, le prix du coton brut a, depuis deux ans, sous l'influence d'une demande considérablement amoindrie, baissé dans de telles proportions qu'au mois d'août dernier il tombait à 6.7 cents la livre, soit à un niveau bien inférieur au coût de production qui est de 10 à 15 cents la livre, suivant les régions qui le produisent. Cette dégringolade des prix du coton a non seulement affecté les planteurs de coton et leurs ouvriers, mais les chemins de fer qui ont vu leur trafic et leurs recettes baisser, les banques locales qui avaient financé les récoltes et dont un grand nombre, incapables d'obtenir le remboursement des capitaux avancés, furent acculées à la faillite. Ici encore, la monoculture a été la cause de la détresse économique dont les Etats du Sud souffrent si terriblement aujourd'hui.

Et que dire de la situation lamentable que la culture trop exclusive du café a produite au Brésil ? Avec un sol et un climat exceptionnellement propices à la production du café, le Brésil s'est lancé dans la culture de ce produit avec une telle ardeur et un tel enthousiasme qu'il pourrait presque suffire à lui seul aujourd'hui à répondre aux besoins de la consommation mondiale du café. Mais, incapable de trouver maintenant des débouchés suffisants pour l'exportation de ce produit, le Brésil n'a d'autre alternative que de détruire des millions de sacs de café pour faire place à la nouvelle récolte. La mévente du café y a donc produit les mêmes résultats que la mévente du blé au Canada, la mévente du coton aux Etats-Unis, et elle explique pour quelle raison cette grande république de l'Amérique du Sud est dans une situation financière si précaire et si critique que sa monnaie s'est considérablement dépréciée et qu'elle est impuissante à faire face à ses obligations.

La monoculture a aussi été la cause des difficultés économiques et financières auxquelles a dû faire face la République de Cuba, où se cultive surtout la canne à sucre, difficultés dont elle n'est pas encore complètement sortie, qu'elle n'a pu encore totalement surmonter. Là encore, les mêmes causes ont produit les mêmes effets qu'ailleurs. Une production poussée à l'excès, la diminution de la demande, la baisse considérable et inattendue des prix y ont provoqué la ruine de l'industrie sucrière autrefois si florissante.

Voilà autant d'exemples qui démontrent de toute évidence que si la monoculture peut être, parfois, la source d'une grande prospérité, elle porte aussi en elle-même des éléments d'incertitude et d'instabilité tels qu'elle fait souvent perdre en peu de temps tous les fruits de cette prospérité. Ils démontrent que la culture mixte, la culture de produits variés, est encore celle qui convient le mieux, parce que plus modeste, mais aussi plus stable et plus sûre, elle met ceux qui s'y adonnent à l'abri des situations extrêmes, des désastres imprévus et soudains auxquels la monoculture conduit presque toujours. Encore une fois, si les provinces de l'est du Canada, et en particulier notre province de Québec, sont moins éprouvées par la crise que celles de l'ouest, elles le doivent assurément à leur système de culture mixte.

La Chambre de commerce du district de Montréal

La Chambre de Commerce du District de Montréal est, bien certainement, au point de vue économique, l'institution canadienne-française la plus importante de la Métropole.

Elle a joué dans le passé, elle joue dans le présent un rôle de premier plan et l'oeuvre est immense qu'elle est encore appelée à accomplir.

Elle touche, en vérité, à tous les domaines, — sauf à la politique, — et la vie économique d'une nation embrassant aujourd'hui l'ensemble de ses activités, on peut affirmer que la Chambre de Commerce de Montréal n'a pas de limites au champ de son action.

Fondée en 1887, elle a, depuis ce demi-siècle presque, progressé sans cesse et le nombre de ses membres s'élève aujourd'hui à plus d'un millier.

Fait tout particulièrement significatif et qui montre en quelle estime la tiennent tous les milieux d'affaires, — quelques personnalités importantes de langue anglaise figurent parmi eux.

Depuis 45 ans, rien ne s'est fait, rien encore ne se décide aujourd'hui, tant dans le domaine municipal que provincial ou que fédéral, — travaux publics ou d'intérêt général, législations nouvelles ou manifestations collectives—sans que la Chambre de Commerce de Montréal ne soit sollicitée de donner son avis et entendue toujours avec beaucoup d'attention.

On lui doit ainsi de nombreuses mesures parmi celles prises par les pouvoirs publics et tendant toujours au développement sans cesse plus grand de notre prospérité nationale, dans tous les domaines.

La Chambre de Commerce du District de Montréal, après avoir longtemps tenu ses assises dans une propriété lui appartenant, rue St-Gabriel, devant le Champ de Mars, fit construire, voici quelques années, 25, rue St-Jacques est, à deux pas du Palais de Justice de Montréal, un superbe immeuble où se tiennent depuis lors, chaque mois, ses assemblées générales, chaque quinzaine, ses asemblées du Conseil et fort souvent ses réunions du Comité Exécutif ou des Comités spéciaux.

Dans cet immeuble aussi se trouvent les services du secrétariat ainsi qu'une bibliothèque commerciale et documentaire extrêmement intéresante et à la disposition de tous ses membres.

Voici quelques mois, la Chambre de Commerce de Montréal a décidé la création, à côté d'elle et pour ainsi dire dans son sein, d'une section junior qui a déjà su grouper plus de cent jeunes hommes d'affaires de la métropole.

On ne peut parler de la Chambre de Commerce du District de Montréal, ni étudier le travail si utile qu'elle accomplit depuis 45 ans, sans émettre le voeu qu'elle réussisse, un jour aussi prochain que possible, à réunir sous son égide et peut-être même dans son sein, les deux ou trois petites Chambres de Commerce existant à l'heure actuelle à côté d'elle, aux portes mêmes de Montréal, ainsi que les grandes et très agissantes Associations d'Hommes d'Affaires de la métropole elle-même.

La Chambre de Commerce de Montréal devrait grouper en un seul faisceau tous les intérêts économiques et toutes les bonnes volontés canadiennes-françaises de notre métropole. Si, au lieu de ne compter qu'un millier de membres environ, elle en avait, avec l'effectif des organisations similaires éparses autour d'elle, 2,500 ou 3,000, elle serait infiniment plus forte, tant au point de vue financier qu'au point de vue influence et représentation véritable de tous les intérêts économiques de la métropole du Canada.

Espérons donc que notre souhait se réalisera et que l'on verra un jour la Chambre de Commerce du District de Montréal réunir en un effort commun toutes les bonnes volontés et toutes les compétences.

Les anciens présidents de la Chambre de Commerce du district de Montréal sont, depuis sa fondation:— Sir Hormisdas Laporte, C. P., — Messieurs Joseph Contant, — C. H. Catelli, — Fred.-C. Larivière,— Armand Chaput, — Ludger Gravel, — J. E. C. Daoust, — Alfred Lambert, — Jos. Daoust, — P. E. Joubert,—J. V. Desaulniers,—J. A. Paulhus, —L'Honorable R. O. Grothé, C.L., — C. E. Gravel, — Charles Duquette

Son Conseil d'Administration pour l'année 1932-33 est ainsi composé :

Président:
Monsieur Ls. Jos. Tarte

1er Vice-Président:
M. Ovila Raymond

2ème Vice-Président:
M. Philias Paré

Trésorier Honoraire:
M. T. Taggart-Smyth

Secrétaire:
M. J. C. Groves-Contant

Membres du Conseil :

MM. J. Albert Blondeau, — Théo. Bonin, — J. R. Carmel, — Pierre Charton, — Maurice Chartré, — L. H. Choquette, — Joseph Corbeil, — L. A. Gélinas, — Rosario Généreux, — L. Emile Grothé, — Joseph Hurtubise, — Zéphirin Joubert,— J. A. A. Leclair, — Hon. Alfred Leduc,—Wilfrid Lorrain, — Alphonse Millette, — C. N. Moisan,— H. Nadeau, — J. H. Pigeon, — J. P. Tremblay.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

M. AVILA RAYMOND
1er vice-président

M. L.-J. TARTE,
président

M. PHILEAS PARE
2e vice-président

M. T. TAGGART-SMYTH
trésorier honoraire

M. J.-C. GROVES-CONTANT
secrétaire

Nos vastes ressources naturelles

Le Canada doit à ses cours d'eau la plus grande part de son essor économique.

Le vingtième siècle est l'âge de l'électricité. La production de l'électricité a fait, en effet, depuis vingt-cinq ans, des progrès remarquables et multiples. On fait aujourd'hui servir à mille et un usages cet élément jadis inconnu.

Or, une importante partie de l'énergie électrique, employée de nos jours, est fournie par l'utilisation de l'énergie de l'eau, — ou énergie hydraulique, — ou encore "houille blanche".

On sait, en effet, que l'eau est une source d'énergie que l'on peut utiliser chaque fois qu'il y a une différence de niveau entre deux plans d'eau: l'énergie qui peut être donnée par les chutes d'eau naturelles des montagnes et aussi par des chutes importantes obtenues volontairement par le barrage des rivières, constitue la "houille blanche".

Cette houille blanche est en elle-même une énergie mécanique, — mais sauf dans de rares cas où elle peut être employée dans son état primitif, elle est presque toujours transformée sur place en énergie électrique.

Le Canada, si riche en ressources naturelles de toutes sortes, possède des forces hydrauliques remarquables, dont une grande partie sont situées précisément dans la zone qui manque de combustible. Rares sont les pays qui possèdent des nappes d'eau douce, des chutes hydrauliques comparables à celles du nôtre. Le premier et le plus important des cours d'eau canadiens est évidemment le Saint-Laurent, puis viennent le Saguenay, le Saint-Maurice, l'Ottawa, la chute et les rapides admirables de la Rivière Niagara, les nombreux cours d'eau de la Baie Georgienne et du Lac Supérieur, la rivière Winnipeg, la rivière Nelson et une foule d'autres moins connues, mais également utilisables qui font que les ressources hydrauliques du Canada sont d'une richesse et d'une abondance incomparables.

Il est difficile d'exprimer exactement en chevaux-vapeur la valeur de ces ressources hydrauliques. D'après les derniers inventaires établis et les renseignements les plus récents que l'on a pu obtenir, l'estimation globale, basée sur le rendement minimum, serait de 18,255,000 chevaux-vapeur, mais pendant six mois de l'année la production pourrait être portée à 32,076,000 chevaux-vapeur.

Depuis 1900, alors que le rendement des usines électriques du pays n'était que de 150,000 chevaux-vapeur le développement de l'industrie électrique a été rapide et constant au point qu'il ne fut pas même interrompu pendant les périodes de dépression.

Les usines électriques du Canada produisent aujourd'hui 17,962,515,000 kilowatt-heures d'électricité par année et cependant ce n'est là encore qu'un faible pourcentage de ce que l'on pourrait obtenir si toutes les ressources encore à l'état potentiel étaient mises en valeur et utilisées.

Le capital engagé dans l'industrie électrique s'élevait le 31 décembre dernier, au montant de $1,055,731,532, le plus considérable qui soit investi dans aucune industrie canadienne, si l'on en excepte les chemins de fer dont le montant global atteint $3,163,350,558. Le revenu total annuel rapporté par ce capital se monte à $132,883,446.

Les compagnies engagées dans l'industrie électrique comptent parmi les plus solides et les plus florissantes du pays et sont peut-être celles qui, par leur développement et leurs progrès, contribuent le plus à sa prospérité générale. Les principales de ces compagnies ou entreprises sont la Montreal Light, Heat and Power, la Shawinigan Water and Power, la Southern Canada Power, la Gatineau Power, contrôlée par l'International Paper and Power, la Power Corporation, la Quebec Power, la Hydro-Electric Commission, contrôlée par le gouvernement de l'Ontario, la Winnipeg Electric, la British Columbia Power et nombre d'autres dont l'énumération serait trop longue. Ajoutons que bientôt la Beauharnois Power prendra aussi sa place, et l'une des premières, parmi les grandes compagnies électriques du Canada et qu'elle contribuera à accroître considérablement la production d'électricité en notre pays.

L'industrie hydro-électrique a été et est encore aujourd'hui le facteur le plus puissant du développement et des progrès industriels du Dominion. L'abondance de la houille blanche obtenue à des prix relativement bas a favorisé l'établissement et l'expansion d'une foule d'autres industries qui fournissent du travail à la main-d'oeuvre canadienne et rapportent en général de bons profits. Industries de la pulpe et du papier, industrie minière, industrie des meuneries, de la soie, industries électro-chimiques et électro-métallurgiques, transports par voie ferrée, industries de production de toutes sortes d'appareils domestiques, etc., etc., doivent leur progrès à l'énergie hydraulique transformée en électricité.

En somme, on peut dire que le Canada doit à l'électricité la plus grande part de l'essor économique et industriel dont il a bénéficié et que les vastes ressources hydrauliques encore inutilisées qu'il possède lui garantissent sous ce rapport le plus brillant avenir.

3 problèmes économiques d'après-guerre

La situation actuelle. — La tâche de demain.

Quelles qu'aient été les causes multiples et secondaires, plus ou moins immédiates, qui ont provoqué la dépression actuelle, il faut admettre que l'origine de tous les maux dont nous souffrons remonte à la longue et sanglante guerre qui, de 1914 à 1918, a mis aux prises presque toutes les nations du monde.

Un conflit aussi terrible, une lutte aussi géante et aussi désastreuse ne pouvait se déchaîner et s'abattre sur le monde sans entraîner et laisser après elle une perturbation, un bouleversement économique complet.

La plupart des peuples de la terre, le monde entier, pour ainsi dire, avaient au lendemain de la signature de la paix, à restaurer, à reconstituer les richesses que la guerre, toujours destructrice, avait épuisées ou anéanties, à remettre de l'ordre dans leurs organismes économiques disloqués, tâche colossale qui ne pouvait être l'oeuvre d'un jour et qui n'est qu'en partie achevée aujourd'hui.

Lorsque le monde émergea de cette longue guerre de quatre ans, la plus universelle, la plus intense et la plus dévastatrice qui se soit jamais vue, il avait à faire face aux trois grands problèmes économiques suivants: restaurer la machinerie requise pour la productions des nécessités de la vie, rouvrir les canaux réguliers du commerce mondial, rétablir les rouages financiers et le fonctionnement des changes étrangers.

Généralement parlant le monde n'eut pas de très grandes difficultés à restaurer sa machinerie et son outillage de production. L'on peut même affirmer que, grâce à l'initiative et au courage déployés, la décade qui suivit la guerre vit dans ce domaine s'opérer des progrès absolument inespérés, progrès qui ne s'étaient jamais vus peut-être dans le passé. Les régions dévastées par la guerre furent promptement restaurées, les usines qui avaient été délaissées ou négligées furent rapidement réparées, partout l'on en vit surgir de nouvelles avec un outillage des plus perfectionnés, des plus modernes, à tel point que le monde est maintenant pourvu de tous les moyens de production et de distribution désirables. Sous ce rapport, l'oeuvre de reconstruction est accomplie au-delà de toutes les prévisions, de toutes les espérances que l'on pouvait avoir raisonnablement conçues.

Malheureusement, il n'en est pas de même dans les autres domaines. La réouverture des canaux réguliers du commerce international, tâche qui, semble-t-il, aurait dû être plus facile que celle de la réparation des dommages physiques de la guerre, a cependant été beaucoup plus difficile et cela pour plusieurs raisons.

Les nations épuisées par la guerre, notamment les nouveaux Etats qui surgirent du traité de Versailles, — sentant l'impérieux besoin de se suffire à elles-mêmes, d'importer le moins possible de marchandises étrangères et poussées aussi par l'inéluctable nécessité d'augmenter leurs revenus pour faire face aux lourdes charges que cette guerre leur avait léguées, se lancèrent les unes après les autres, et comme à l'envi, dans une politique de tarifs élevés, exorbitants, dans une politique de restrictions et d'embargos de toutes sortes qui, bien loin de favoriser, n'ont fait qu'entraver le courant des échanges internationaux, que provoquer le ralentissement du commerce mondial au lieu d'en stimuler la reprise et l'activité. Depuis la guerre, plus de soixante-dix pays ont ainsi augmenté leurs tarifs douaniers.

Bien que l'adoption d'une telle politique ait été, dans les circonstances, excusable, même inévitable, l'expérience démontre cependant aujourd'hui qu'en fait de politique tarifaire il y a, comme dans tout autre domaine, des limites raisonnables que l'on ne peut impunément dépasser sans s'exposer à ce que le remède devienne pire que le mal que l'on veut guérir. Pour que les canaux du commerce international se rouvrent de nouveau complètement, que le flot des échanges entre les divers pays reprenne son cours normal, il faudra donc que, peu à peu et d'un commun accord, tous les pays du monde ramènent leurs tarifs à des proportions plus raisonnables.

Quant à la remise en marche régulière de la machine financière mondiale, ce fut, il faut bien l'avouer, la tâche la plus ardue à accomplir, le problème le plus difficile à résoudre, à cause des aspects nombreux et complexes qu'il comporte. Dans ce domaine ce qui a été accompli jusqu'à présent est peu de choses en comparaison de ce qui reste à faire.

La question des réparations allemandes, celle du paiement des dettes de guerre, la redistribution plus rationnelle de l'or mondial, le rétablissement des paiements en or par la Grande-Bretagne, c'est-à-dire la réhabilitation de la livre sterling et l'on pourrait même ajouter celle de tant d'autres monnaies dépréciées, la remise sur un pied solide des marchés financiers si fortement ébranlés par le krach de 1929, la restauration du pouvoir d'achat du consommateur, pouvoir dont l'affaiblissement a été la vraie cause de la baisse ruineuse des prix, toutes ces questions qui sont encore à régler constituent en somme la lourde tâche qui reste à accomplir pour que la reconstruction économique du monde soit complète et durable.

Commerce étranger des E.-Unis

Les statistiques prouvent une importante diminution au cours de 1931.

En 1931, la valeur en dollars du commerce étranger des Etats-Unis a subi une diminution marquante qui doit être attribuée en grande partie à la baisse considérable subie pendant cette période par tous les produits en général.

Cependant, comparé à celui de l'année 1930, le volume physique des exportations américaines a accusé un déclin de 20 pour cent, tandis que celui des importations ne fut que de 10 pour cent.

Si l'on considère que la production industrielle du pays a fléchi de 16 pour cent et le chargement des wagons de 19 pour cent, il faut en conclure que le commerce extérieur du pays, du moins en ce qui concerne les exportations, fut encore plus affecté que son commerce intérieur.

Exprimées en dollars, les exportations des Etats-Unis sont tombées de $3,843,000,000 qu'elles furent en 1930 à $2,424,000,000 ce qui représente une baisse de 37 pour cent, tandis que la valeur des importations accuse un déclin de 32 pour cent, s'étant chiffrée par $2,090,000,000 contre $3,061,000,000 en 1930.

Parmi les produits les plus importants dont les exportations ont considérablement fléchi, il faut citer les machineries et les instruments agricoles, les automobiles, la gazoline et les produits lourds et ouvrés des industries du fer et de l'acier. Par contre, en ne tenant compte que de la quantité, les expéditions de certains produits fruitiers et du coton—les principaux articles d'exportation des Etats-Unis,— furent plus élevées qu'en 1930.

La diminution plus considérable des exportations, comparativement à celle des importations, a eu inévitablement pour effet de réduire d'une manière notable la balance commerciale favorable du pays. Au montant de $334,000,000 seulement, cette balance est la plus faible que les Etats-Unis aient enregistrée en aucune année de la période d'après-guerre. En 1923, l'excédent des exportations sur les importations avait été de $375,000,000.

A l'exception du mois d'octobre, alors que les exportations d'or s'élevèrent à $399,000,000, chaque mois de l'année 1931 a vu les importations d'or dépasser les exportations. L'excédent net a été de $145,000,000, ce qui représente une diminution de $135,000,000 par rapport à celui de l'année 1930.

Pour déterminer quelle a été, en volume, la diminution du commerce étranger, il est nécessaire de calculer quelle fut l'étendue de la baisse des prix, cause de la dépréciation de ce commerce. Tandis que les prix moyens des exportations de blé, du coton brut, du pétrole brut et de la gazoline ont décliné approximativement de 40 pour cent par comparaison avec ceux de 1930 et furent inférieurs de 50 pour cent à ceux de 1929, d'autres produits comme ceux du fer et de l'acier, les automobiles, etc., ont encore subi une baisse plus forte. Pour le total des exportations, le fléchissement des prix moyens a été de 21 pour cent, comparativement à ceux de 1930 et de 29 pour cent par rapport à ceux de 1929.

Mais si l'on élimine l'effet des changements de prix et que l'on ne base sa comparaison que sur la quantité des exportations l'on constate que les diminutions par rapport aux années 1930 et 1929 furent respectivement de 20 pour cent et de 35 pour cent environ.

Le même phénomène s'est produit dans les importations. Par exemple, la valeur des importations de caoutchouc brut a baissé de 65 pour cent pendant la période de deux ans et celle de la soie brute, de la laine, du cuivre a subi un recul variant de 45 à 55 pour cent pour la même période.

Pour le total des importations la diminution des prix moyens a été de 24 pour cent comparativement à 1930 et de 38 pour cent par rapport à 1929. En ne tenant compte que du volume, les diminutions furent respectivement de 10 pour cent et de 23 pour cent.

De tous les chiffres qui précèdent, il résulte donc de toute évidence que le commerce étranger des Etats-Unis fut considérablement affecté l'année dernière par la crise mondiale qui entrave le libre courant des échanges internationaux, que leurs exportations comme leurs importations ont fortement baissé et en volume et en valeur.

A messieurs les Secrétaires des Chambres de Commerce

Messieurs les secrétaires des Chambres de Commerce sont instamment priés de bien vouloir adresser au "Service de la Vie Economique" à "La Patrie", le plus de documentation possible sur elles, les comptes rendus de toutes leurs réunions et de tous leurs travaux, ainsi, en premier lieu, que les photographies de tous leurs officiers.

A l'avance,

Meilleurs remerciements.

COURRIER de Louise

LAZARE: — Je ferme ce courrier le mardi soir, habituellement. Vous êtes donc le dernier rentré, puisque l'enveloppe généreusement garnie me parvient ce midi. La parole biblique, comme votre nom d'ailleurs, est toujours vraie en ce qui concerne les "derniers", vous le savez bien. J'allais, en retour, vous faire parvenir cet entrefilet que vous avez lu, sans doute, et pour lequel je vous croyais là-bas. Comme vous voyagez vite! Il est vrai que les gouvernements ont à leurs ordres des convois aériens. Je remercie votre numéro "deux", celui de vos deux personnages dans lequel se trouve cette machine à palpiter qui fait marcher "l'autre"; je veux dire le personnage "cruel", et qui vous dicte parfois de ces gestes si délicats que l'on oublie alors le numéro "un." Mon meilleur souvenir au Numéro "deux". A bientôt?

JEANNE LA PAYSANNE: — La vie de la campagne est certes bien différente à celle que vous viviez dans une ville comme la métropole. Mais, ne regrettez pas trop ce que vous avez laissé, et surtout faites en sorte que votre mari ne s'aperçoive pas trop souvent de l'ennui que vous éprouvez. Avec vos chers petits et lui, puisqu'il vous aime, il y a de quoi peupler la campagne la plus déserte, et rendre agréable le paysage le plus monotone. Du reste, vous n'êtes pas si éloignée, et que sont une vingtaine de milles en automobile, l'été, et même l'hiver. Vous verrez que vous vous y ferez. Revenez me parler lorsque vous éprouverez trop l'ennui de la solitude. Un jour viendra où vous vous serez si bien adaptée à votre vie nouvelle que vous ne trouverez même plus cet instant pour causer avec votre vieille amie.

EPAVE: — Oui, c'est dur, je vous comprends bien, ma pauvre petite, mais il faut essayer de vous occuper afin d'oublier cette page de vie dans les replis de votre coeur, ceux que vous ne feuilletez plus jamais. Défendez-vous de pleurer ce qui fut; travaillez, sortez, distrayez-vous. Lorsque la sérénité sera revenue en vous, vous pourrez mieux juger de ce qui vous arrive; et sans doute alors comprendrez-vous que celui que vous regrettez n'était pas digne de vous. Du courage, ma chère petite.

PETITE SOEUR. — En effet, j'eus le bonheur d'avoir pour mère une femme d'élite. Mais ce n'est pas parce qu'une maman ne vous bercera pas de mots qui vous donneront la preuve tangible que vous désirez, de son amour, qu'elle ne vous aime pas. Toutes les natures ne sont pas démonstratives au même point, et celles qui ont beaucoup souffert sont parfois avares de leur tendresse. Votre maman vous aime, croyez-moi, mais c'est sans doute le chagrin qui l'a rendue d'apparence plus froide que vous ne le voudriez. Vous êtes dans vos mauvais jours, sans doute, la vie n'est pas aussi bête que cela. Et, voulez-vous que je vous donne un tout petit conseil? Méfiez-vous de votre coeur trop sensible, ce besoin de vous appuyer sur une tendresse "quelle qu'elle soit", pourrait vous apporter de dures épreuves. Il est nécessaire que vous vous habituiez à vous passer d'amour. Après tout, la vie peut être très belle sans cela, et mieux vaut se passer d'amour que de se tromper cruellement en acceptant ce que l'on prend pour ce sentiment et qui n'en est que le mirage. C'est alors, que vous auriez droit de gémir. Disciplinez donc dès maintenant votre coeur, apprenez-lui à regarder la vie comme une chose belle, et à pouvoir se passer de ce qui n'est pas tous les jours à sa portée: une affection vraie. Lorsque l'heure viendra d'un sentiment vrai de la part d'un être digne de vous, vous comprendrez avec quelle raison je vous ai parlé ainsi. Vous pouvez en tous temps compter sur ma sympathie, petite fille au coeur trop tendre, et venir me parler aussi souvent que vous en éprouvez le désir.

VIOLETTE CACHEE. — Pourquoi vous excuser lorsque vous n'êtes nullement coupable. En relisant cette note vous auriez facilement compris qu'il ne pouvait être question de vous. Allons, plus de malentendu. Lorsque l'on n'est pas fautif, pourquoi se forger des inquiétudes à plaisir. Je vous aime bien, et je vous attends comme d'habitude, charmante Violette "cachée" ou "apparente" selon que vous le préférerez. Vous ne manquez pas de lettres, et c'est gentil de lire vos causeries. Je remercie la vilaine note, même si elle vous a un peu froissée, puisqu'elle m'a permis de lire la jolie missive qui est là, devant mes yeux. Avez-vous reçu la photo que j'ai immédiatement retournée?

COLIBRI. — Pourquoi ne pas aimer la vie, puisque sans elle, si nous ne connaissions pas les tristesses, nous n'aurions pas, non plus, la notion des bonheurs parsemés partout, sur toutes les routes, et dans toutes les existences, même les plus éprouvées. C'est vrai, vous avez raison, que la santé joue un rôle prépondérant dans le bonheur des créatures humaines; et il arrive souvent que le bonheur peut aussi bien se trouver au fond d'une bouteille de tonique, ou au bout de quelques semaines de repos. Mais il ne faut pas toutefois être fataliste, ce n'est pas parceque l'on est heureux aujourd'hui que l'on sera malheureux demain. Revenez puis que cela vous est bon, je ne demande qu'à vous écouter.

PHILOSOPHE. — Je ne tiens pas, en effet, à perdre mon temps, mais, ce n'est pas une perte de temps que celui que l'on consacre à une lecture agréable, et votre lettre est tout ce qu'il y a de plus intéressant. Dès lors, je vous somme de recommencer au prochain courrier. Votre "opinion" est reçue, mais la vogue qu'a toujours eue cette rubrique et qui semble vouloir se continuer, m'empêche de publier toutes les opinions reçues au cours de la semaine, dès le samedi qui suit leur réception. Je crois qu'au moment où vous lirez cette note, vous serez satisfaite. Et puis, vous verrez que j'ai mis votre suggestion en pratique. Il faudra, nécessairement y répondre vous-même, et dès le début, afin de donner le bon exemple.

GAB. — Il ne faut rien regretter, excepté ce qui aurait pu faire de la peine inutilement à quelqu'un qui nous est dévoué. Puisque l'intention était la meilleure du monde, mettons que vous n'avez rien dit, et passons l'éponge. Vous possédez un bon coeur, et voilà qui vaut bien d'autres choses, et qui pourra vous faire pardonner bien des vivacités. Je ne connais pas cette chanson. Si vous adressez votre demande avec votre nom et votre adresse, à "Réponse à tout", je l'insérerai avec plaisir.

SPES: — Non, heureusement, je n'ai pas été visitée par aucune maladie, pas même la grippe, au cours des derniers mois. Si j'étais superstitieuse, je m'empresserais à "toucher du bois", afin que cette dernière n'accoure pas, dans le but de me contredire, uniquement. Pauvre petit, je regrette d'apprendre votre maladie, et je fais des voeux pour votre complet rétablissement. Le courrier graphologique ne parait que le samedi. Ce sera bientôt le printemps, Pâques, et toutes les choses heureuses qu'apporte dans la vie, le soleil, l'air doux printanier, la verdure et les fleurs. En attendant, portez-vous mieux.

FLEUR DES NEIGES: — Si je me souviens bien cet envoi avait besoin d'être travaillé de nouveau. C'est pourquoi je ne l'ai pas publié. Ne vous l'ai-je pas mentionné dans la note que je vous écrivais alors. Si non, c'est que je n'avais pas encore eu le temps de le lire. Alors, remettez sur le métier, ou plutôt, je me souviens, tout cela était trop personnel. Vous avez une plume facile, ce qui ne veut pas dire qu'un jour ou l'autre il ne faille recommencer. Ne vous découragez pas, les plus grands écrivains ont débuté ainsi.

Les Jolis Travestis pour Jeunes Filles et Fillettes

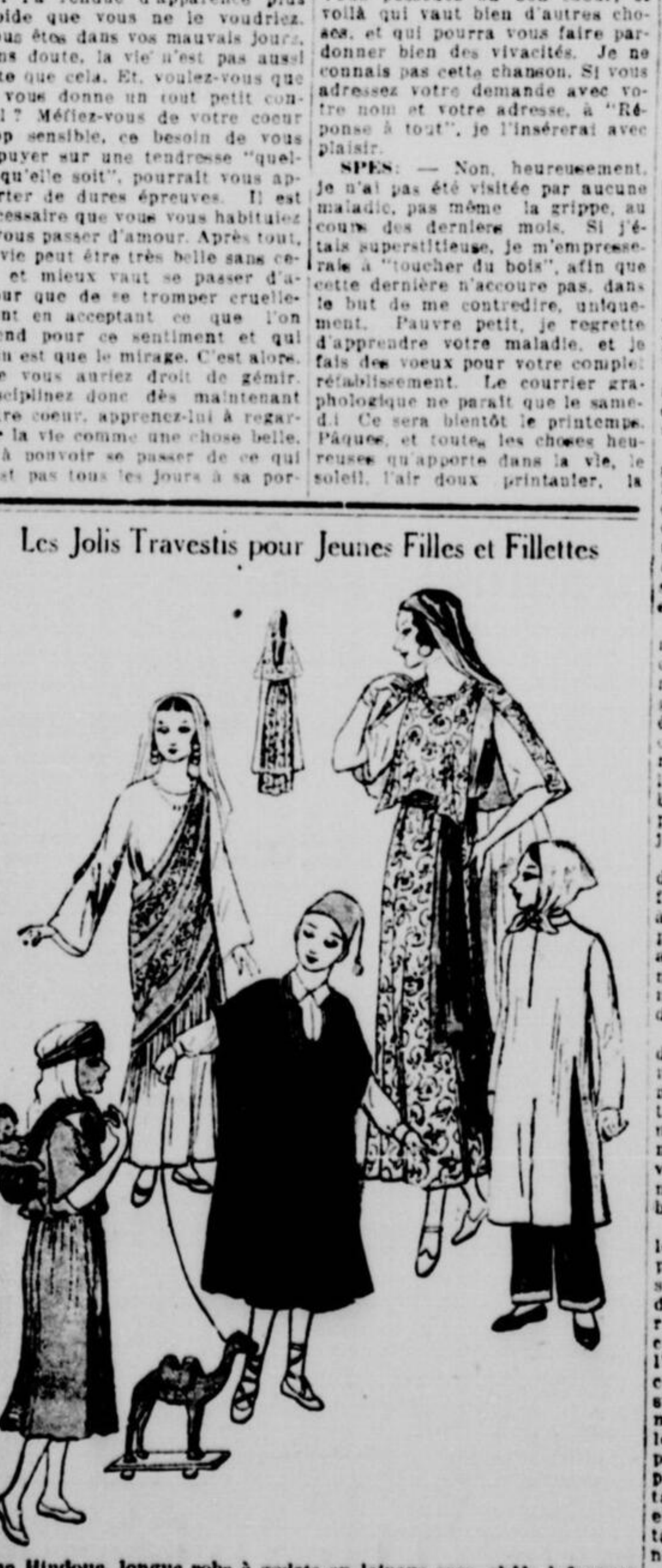

Jeune Hindoue, longue robe à godets en lainage rose, châle à franges avec broderie rehaussée de papier doré, petit voile sur la tête. — Costume de kabyle pour fillette, robe de bure marine, mouchoir sur la tête formant [illegible] sous le menton, et une écharpe en lainage marron pour porter l'enfant, qui est une poupée [illegible]. — Le costume Mauresque [illegible] jupe amplement froncée en lainage imprimé, petit vêtement sur les épaules en même tissu avec broderie [illegible] près de l'encolure, [illegible] rayé par dessus. — Le costume des derniers chameliers de l'Exposition: ample kimono en toile bleue, [illegible] blouse de lainage jaune. — Fillette Indochinoise, longue blouse ouverte sur robe blanche ou rose, culotte de satin noir bordé de [illegible], fichu de soie rose sur la tête.

Le Royaume des Femmes

TOUJOURS DU NOUVEAU

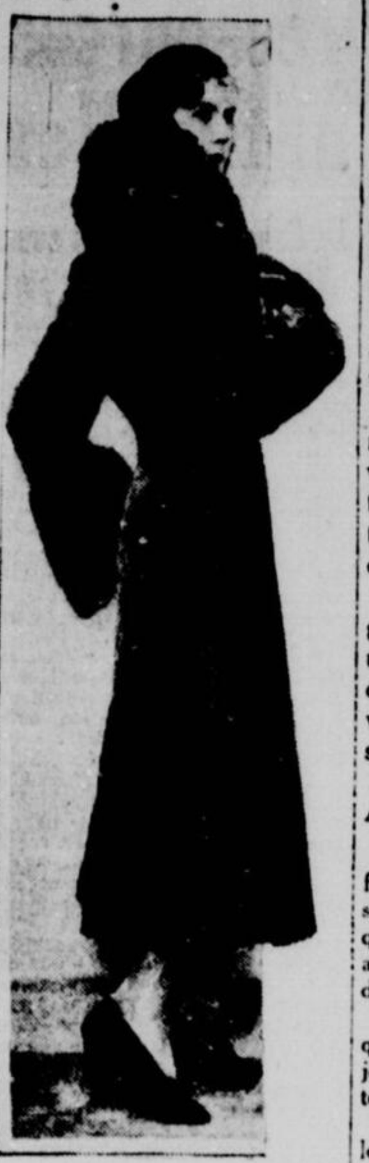

Manteau habillé pour les visites ou une cérémonie; il est fait en velours de ton havane, travaillé de découpes au dos et sur les manches. La fourrure qui le pare est du vison; la pointe du col arrive, sur le côté, vers l'épaule.

C'est la vie...

Dédié à soeur grande.

Au hasard des rencontres hier j'ai saisi au passage cette phrase jolie comme une pierre dans un parterre fleuri.

'Ne t'en fais pas petite tu oublieras très vite et de ta souffrance da'ujourd'hui, demain tu souriras".

Mais je pensais que ce rôle de glaneuse et d'illusions était bien ingrat à remplir. Car quelle que douce que soit la main qui les cueille, qu'elle y mette des formes, qu'elle ouate son geste de délicatesse: une gouttelette de sang perle toujours souvent invisible entre les parfums.

Pourquoi devancer la leçon que ne manque jamais la vie de nous donner en temps et lieu. La jeunesse croit volontiers que les sages des paroles de simples épouvantails. C'est un préventif c'est entendu, contre des égarements trainant à leur suite les inévitables regrets, entre des emballements... de jeunesse... puis à la rigueur de l'âge moins jeune.

Nous reprochons volontiers à d'autres ce que nous avons déjà fait et que nous ferons plus tard à la première occasion. Tout cela parce que nous oublions que les autres sont des humains comme nous, que ce soit nos sensations à nous qu'ils vivent à des époques différentes.

Voilà pourquoi dans le domaine du sentiment plus particulièrement l'on est porté inconsciemment à conserver dans son sanctuaire intime certaines joies qui ne sauraient être goûtées infiniment que là. La vie bien souvent quand on sait la comprendre nous offre dans une bouquet des bonheurs étiolés.

Lors d'une promenade à travers les sentes certaines matinées de printemps qui de nous n'a pas senti la divine griserie du soleil dont les rayons ne venaient en réalité d'un regard qui nous était cher et parce qu'en compagnie de l'être aimé on oublie l'univers et ce qui n'est pas nous l'on croyait sincèrement que c'était uniquemetn pour nous que chantaient les oiseaux que les fleurs déployaient leurs grâces; qui à nos pieds le ruisseau coulait en chantant les vocalises de notre amour et que la nature entière se mettait en frais uniquement pour nous.

Viennent les vaines alarmes, les soupirs alanguis, les désespoirs fous d'un instant pour nous paraitre des siècles, enfin la rupture exigée par la vie stupide: le coeur proteste par des larmes versées dans l'ombre. Puis quand le temps a cicatrisé à jamais la blessure, avec un sourire moqueur, un haussement d'épaules, on a difficulté à croire que ce personnage a déjà été nous, que c'était pour bien peu de chose qu'on a pleuré, gémi, etc....

Quelle était donc cette différence entre hier et aujourd'hui, voici que se résume ici et avec quelle justesse cette pensée de l'auteur: "Le coeur fait des contes à l'esprit qui l'écoute".

Enfin arrive la vieillesse. Ce n'est qu'à ce moment que se repose le coeur, pas toujours l'esprit, mais la vieillesse que tous appréhendent, n'est pas un bienfait dont on désire hâter la venue.

GITA.

21 février 1932.

Causerie

TOURMENT

Dans les journaux, deux fois l'an, à l'automne et au printemps, à ce moment de transition des saisons, c'est-à-dire au début de septembre et à celui de mars, il est un tourment, espèce de supplice de Tantale imposé aux journaliste du sexe féminin.

A cette époque-ci où le ciel devient plus pur, le soleil plus ardent, la brise printanière, les magasins nous présente des merveilles dans toutes leurs vitrines.

C'est alors le moment de cette épreuve imposée sans merci aux rédactrices des modes dans les grands journaux: la visite des beaux magasins dans lesquels se trouve tout ce qui peut tenter la convoitise de toute femme ne se désintéressant pas totalement de plaire, ou même d'être simplement bien mise et élégante.

C'est pourquoi, mes chères lectrices, je vous citerai, en guise de chronique une page intéressante, et qui m'épargnera une heure que je dois consacrer à la description des colifichets que vous porterez dans quelques semaines, mesdames, et que vous aimerez d'ailleurs, car la mode est très féminine, cette saison.

C'est une page de "Maurice Duval"; elle est intitulée : **Avez-vous des relations:**

"Faut-il avoir des relations pour réussir, en ce bas monde? S'il faut ? mais je crois bien qu'il faut. Dans notre société moderne, où tout se fait par connaissances, et sur des recommandations, plaignons ceux qui n'ont derrière eux personne pour les soutenir, les pousser, les faire avancer, ils n'arriveront pas tout seuls, ce qui, d'ailleurs, ne veut pas dire qu'on n'arrive pas par soi-même.

Car on arrive par soi-même, à la condition qu'on le veuille et qu'on en prenne les moyens. Mais à y regarder de près, c'est toujours le concours des autres qui vous aura ouvert les portes et mis, tôt ou tard, dans la place.

Ceux que l'on dit fils de leurs oeuvres n'échappent pas à cette loi. Eux aussi ont été lancés: ils ont connu des protecteurs qui les ont servis à souhait, ce qui les distingue des autres; ce qui fait qu'on peut vraiment dire qu'ils se sont élevés tout seuls, c'est qu'ils ont toujours été dignes de l'aide qui leur fut offerte à mesure qu'ils avançaient sur le chemin de la fortune. Et ce qui les distingue encore, c'est que cette aide rencontrée au moment propice, jamais l'idée ne leur serait venue de la solliciter eux-mêmes. Mais il arrive dans la vie de l'homme actif qui va tout droit, et qui, partout où il se trouve, se montre supérieur aux autres, une heure où, sans qu'il l'ait cherché, sans même qu'il s'en rende compte, le monde travaille pour lui. Il trouve alors tous les concours qu'il aurait vainement cherché à s'assurer, la veille encore. Et ainsi le petit ruisseau est devenu grande rivière et toutes sortes d'affluents viennent grossir son importance. Il a eu bien besoin des autres: voici qu'on a besoin de lui. C'est d'ailleurs pourquoi on le pousse. Il aurait tort de s'y méprendre. Le monde travaille pour lui parce qu'il travaille pour soi.

Mais quand il songe à ses débuts, ce "fils de ses oeuvres" sait bien qu'il a surtout à son actif un bel acte de volonté. Il a dit: "Je veux", et voilà. Il a fait beaucoup de démarches qui, toutes, furent inutiles, sauf une seule, et celle-là, qui a décidé de sa vie, l'a-t-on aidé à l'accomplir? En a-t-il eu l'initiative? Il se peut. Mais le plus souvent, c'est quelqu'un de bien effacé qui l'a pris un jour par la main, lui a servi d'introducteur et a été, par cela même, le premier de ses protecteurs. Depuis, il en a eu bien d'autres, mais avant de compter sur eux, il a su s'en faire estimer. On ne l'aurait pas découvert, quelque grands que fussent, pourtant, ses mérites et son talent, si ceux pour qui il travaillait ne l'avaient pas recommandé. Et l'eussent-ils recommandé s'il ne leur avait pas prouvé son remarquable savoir-faire ?

"Aide-toi, le ciel t'aidera," dit la sagesse des nations. Il faut avoir des relations, mais on n'a, la plupart du temps, que les relations qu'on mérite. Si je vais frapper à la porte d'un homme qui m'est inconnu, je gagnerai sa sympathie si j'étale des références qui l'édifieront aussitôt sur mon modeste savoir-faire, ou tout au moins lui permettront de s'informer à bon escient. Ces gens auprès de qui cet homme cherchera des renseignemnts, c'est encore des "relations'. Je m'en sers sans les déranger, mais si j'obtiens ce que je veux, j'aurai tort de m'en attribuer exclusivement le mérite. Je le dois à mes relations: je le dois indirectement, j'ai fait la démarche moi-même et j'en ai eu l'initiative, au lieu de mettre en mouvement ces personnages à ma place. Mais que serait-il advenu si je n'avais rien pu produire à l'appui de cette démarche?

Sans doute, beaucoup de personnes n'entendent pas ainsi la chose. Quand ils disent de Pierre ou de Jacques que la position qu'il occupe, il la doit à ses relations, il ne s'agit, dans leur esprit, que de ces gens favorisés par de splendides influences et qui ne seraient rien sans elles et auxquelles il doivent tout.

J'en connais, vous aussi peut-être, mais ne comptez pas là-dessus. Si nombreux que soient ces exemples du favoritisme, cherchez à vous élever dans le monde par vos mérites, tout d'abord. La chance peut faire le reste. Elle peut vous aider très vite à briller parmi les humains. Elle peut aussi vous manquer. Elle peut se jouer de vous. Mais, qu'on ait ou non de la chance, celui ou celle qui gravit les échelons de l'existence à la force de ses poignets redoutera moins les revers que ceux dont l'unique mérite est d'avoir eu baucoup de veine".

Et voilà, les relations sociales sont une nécessité pour la femme comme pour l'homme, aussi nécessaires qu'il est indispensable pour une femme d'être bien mise si elle désire plaire.

LOUISE.

Pour l'après-midi

Les collections nous ont montré de bien jolis ensembles pour les toilettes d'après-midi qui sont souvent composées de tissu de laine mélangé de soie artificielle, non pas un mélange timide et discret mais au contraire un ensemble varié de ces différentes matières.

La simplicité continue à régenter la mode pour les toilettes d'après-midi. On en fait de très élégantes en marocain noir, avec mélange de marocain rouge. Le jersez, le crêpe et tous les tissus mats sont en vogue.

Le satin et le chine noir pour les robes de bridge se garnissent d'hermine blanche.

Les robes simples ont en général les manches collantes avec un effet de volant sur l'avant-bras. Ce volant se double de blanc et donne un aspect plus gai à l'ensemble noir.

Le décolleté du corsage forme un petit col dans le dos, par opposition au devant qui s'ouvre en ligne droite sur le devant.

Une écharpe orne quelquefois le décolleté en V : cette écharpe peut se placer de deux façons: ou elle traverse le corsage et s'attache dans le dos et forme un curieux petit jabot plissé. La manche collante est comme nous l'avons dit, fort jolie pour cette partie de la journée. Les toilettes sont surtout rehaussées par des blouses en lamé. On porte cet ensemble lorsqu'il s'agit d'aller à un thé ou à une réunion du soir. Dans ce cas, la jupe est en satin noir à plissé-soleil, ou en satin broché.

La blouse en lamé pour le jour est moins décolletée que celle du soir. Souvent elle se drape autour de la taille, mais cela ne peut se faire que sur des femmes très minces : dans le cas contraire, la blouse descend un peu sur la jupe en une forme évasée sous une ceinture cloutée de strass.

VELOURS NOIR

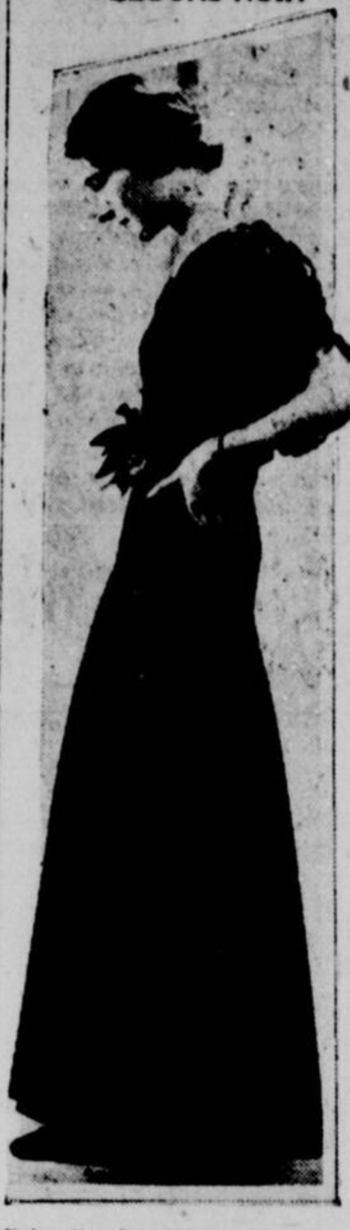

Robe d'après-midi-soir en velours noir. La manche est curieusement découpée, formant des pétales de fleurs. Au-devant de la ceinture, un dahlia fait en tissu rappelle ce détail de la manche.

Vers la demi-saison

Il est temps d'y songer déjà. Il est temps de se réjouir à l'idée de quitter bientôt les lourdes pelisses, les manteaux aux cols volumineux, et de choisir les vêtements charmants grâce auxquels nous retrouverons toute la sveltesse de notre silhouette...

D'autant plus que les nouvelles collections de printemps ont cette année un charme tout particulier, fait de jeunesse, de simplicité, d'harmonie. Les couturiers se sont enfin dégagés de toutes ces réminiscences romantiques qui nous ont, certes, amusées une saison, mais qui commencent à "dater" terriblement.

Les caractéristiques du style nouveau sont le raffinement des détails, leur ingéniosité qui fait que presque chaque robe, chaque costume présente quelque spirituelle surprise.

Par exemple, ici, vous admirez tel svelte manteau très ajusté, à col écharpe doublé d'une fourrure plate. Mais quand vous regardez de plus près, il ne s'agit que d'une robe tailleur de lainage épais avec son boléro.

Ailleurs il s'agit d'un tailleur de drap mastic avec une petite cape dans le dos, bordée de fourrure. Où du moins vous croyeux que c'est un tailleur. Un petit tour de passe-passe et vous n'avez plus qu'une sorte de fichu formant cape, en effet, dans le dos et terminée en longues pointes qui se croisent devant pour se nouer à la taille, derrière. L'effet est extrêmement charmant et subtil.

On peut ainsi trouver dans la mode actuelle mille et une interprétations de ces petits boléros, paletots qui renouvellent complètement un ensemble.

Les manteaux de demi-saison sont tous ajustés à la taille, avec un effet de découpes sur les hanches. Le point le plus important est le col. Toute la fantaisie des créateurs s'y donne libre cours. En général il n'y a pas de col, mais de larges revers, ou quelquefois encore le revers n'est que d'un côté seulement. Le col écharpe se noue gentiment sur le côté, car les noeuds sont indispensables, ce printemps. On en trouve partout, et de toute sorte: sur les manteaux, les robes, les tailleurs, sur l'épaule, à la ceinture, dans le dos, tout au long de la fermeture d'une robe.

Les couleurs en vogue sont le bleu (tous les bleus, pervenche, turquoise, bleuet, roy, marine) et toute la gamme du beige clair au sombre havane.

Ce qui fait l'infériorité de la littérature moderne c'est la prétention de tout rendre; l'ensemble disparait, noyé dans les détails, et l'ennui en est la conséquence. Dans certains romans comme ceux de Cooper, par exemple, il faut lire un volume de conversation et de description pour trouver un passage intéressant; ce défaut dépare singulièrement les ouvrages de Walter Scott, et rend bien difficile de les lire: aussi l'esprit se promène languissant au milieu de cette monotonie et de ce vide où l'auteur semble se complaire à se parler à lui-même. Heureuse la peinture de ne demander qu'un coup d'oeil pour attirer et pour fixer.

Opinions

Etes-vous satisfaite de votre vie? Pourquoi?

Etre entièrement satisfait de sa vie, existe-t-il un être sur la terre qui puisse répondre sincèrement qu'il l'est?

Certaines personnes possèdent toutes les apparences du bonheur et pourtant si l'on pouvait sonder le coeur de ces "heureux", que d'abîmes, de vides effroyables on y trouverait!

Ne vaut-il pas mieux croire que notre propre bonheur, si petit soit-il, vaut mieux que celui du voisin? Sans pouvoir dire que je suis entièrement satisfaite de ma vie, je me dis franchement que j'en suis contente et je remercie le Ciel du sort qu'il m'a donné. On me dit quelques fois que je suis philosophe, mais je n'y vois qu'un désir d'être juste et raisonnable, on ne peut pas tout avoir et ce qu'on a vaut toujours ce qui nous manque!

OLIVE.

Sherbrooke, 14 février 1932.

Pourquoi serais-je satisfaite de ce que la vie m'a donné? Je ne suis ni belle, ni riche, ni très spirituelle. Un accroc sérieux à ma santé vient de m'enlever mes occupations les plus chères. Je ne possède aucun de ces dons charmants dont la nature doue ses privilégiés, non plus que la culture intellectuelle que je désirerais, et je n'ai pas d'amour au coeur!

Cependant, dans mes jours d'optimisme, je me demande pourquoi je me plaindrais de mon existence? Elle pourrait être cent fois pire: je pourrais être affreusement laide et bête, indigente ou infirme!

Si je n'ai ni santé ni beauté, j'ai la jeunesse qui y supplée bien un peu, et sur laquelle je ne manque pas de fonder d'extravagantes espérances!

Si je ne possède point l'amour, j'ai du moins la paix!

Si je n'ai pas d'esprit, ni de savoir je me console en savourant celui des autres, et si je n'ai pas d'argent à jeter par les fenêtres, je suis toujours sûre d'avoir mes trois repas par jour, et même quelque chose à grignoter entre.

Donc, j'en conclus, qu'ici-bas, je ne suis ni bien ni mal, et que ma vie n'est qu'une copie de la vie de tous les hommes: une mêlée d'ombres et de rayons.

CLAIR DE LUNE.

Etes-vous satisfaite de votre vie? Pourquoi?

Satisfaite! Déjà!... Mais je n'ai rien vu! Et je me creuse la tête à chercher ce que j'ai fait sinon d'extraordinaire, d'au moins méritoire. Comme c'est creux! Quelle citerne que ma vie!...

J'attends mon heure puisqu'il faut y croire, à son heure. Enfin! pour être satisfait en ce monde, ce pauvre monde, il faut se contenter de peu ou avoir fait beaucoup: je ne vois pas ma place dans ces deux classes. L'une est trop élémentaire, l'autre trop supérieure! C'est tout à fait l'histoire d'un génie endormi, qui ne peut dormir.

L'amour, cette barcarolle qui nous berce dans les planètes, m'a bien sérénadé un peu mais... mon nocturne de coeur qui se réserve, qui attend quoi? n'a jamais pu souffler jusqu'à mes lèvres, une seule ligne de refrain. Donc, pour en croire les grandes âmes qui chantent l'amour, j'ai manqué la partie la plus importante de la fête, la seule qui compte. Ni gloire, ni douceur. Concluez!...

Ai-je vécu plus de soirs roses que de soirs gris?...

Parfois, le soir m'a prise enthousiasmée, exaltée, où, pauvre naïve que j'étais, je me serais passée de sommeil pour plus vite rejoindre l'ivresse de recommencer le lendemain, comme s'il y avait quelque chose d'heureux qui pouvait s'oublier à nous revenir intact!

Souvent, trop souvent, le soir fut sombre, terne, bruyant, étouffant, où je bénissais le sommeil avec le désir de ne jamais plus me réveiller!...

A vrai dire, la vie m'a bien offert comme aux autres, des sucreries, mais... puisqu'il faut tout dire je suis si peu satisfaite de moi-même! Je suis née avec les sommets dans la tête, avec de très petites possibilités pour les atteindre!... Pour sûr que si mes désirs n'avaient été si grands, si hauts, je serais satisfaite. J'aurais voulu tant être à part ce que je suis!... Ecrivain, poète, virtuose, artiste, championne! épouse, mère, sainte, génie, au moins quelque chose!... Mais je n'ai pas tout perdu puisque j'ai encore mon désir...

On est grand selon ses aspirations!

PHILOSOPHE.

Etes-vous satisfaite de votre vie? Pourquoi?

La vie!... Met petit et immense. Que d'évènements se déroulent dans son cours!... Elle n'est qu'une lutte et un sempiternel recommencement des mêmes succès, des mêmes déboires, et n'est faite que de courtes joies et de cruelles déceptions. La douleur, chose inévitable ici-bas, est le partage de tout coeur humain lorsqu'il atteint l'âge de comprendre, d'aspirer, de ressentir certaines impressions qui lui font rendre le son plaintif de la résignation. Jusqu'à présent, la vie n'a pas été envers moi prodigue de faveurs; ce n'est qu'avec parcimonie qu'elle a daigné en laisser tomber quelques-unes sur ma route. Bien jeune je portai l'empreinte de sa rude griffe. Je perdis mes parents, et plus tard, elle se chargea de détruire mes illusions de jeunesse. Aussi... à quoi bon poursuivre un rêve: les songes ne se réalisent jamais. Les désirs que notre imagination suscite ne sont que de vains fantômes après lesquels nous courons sans pouvoir les atteindre. Mais comme le bonheur dépend de notre caractère et jusqu'à un certain point de notre volonté, autant que des circonstances je m'efforce de prendre les choses du bon côté et d'en tirer le meilleur parti possible. Quant à l'avenir, que sera-t-il encore?... C'est une part de ma philosophie de ne pas prévoir de loin les catastrophes. De ce qui passe, j'extrais avec soin ce qui n'est pas trop désagréable et prends la vie comme elle vient. Pourquoi soulever volontairement à l'avance, les vols de papillons noirs? A chaque jour, suffit sa peine.

FEUILLE D'ERABLE.

L'autre jour, au cours de ma promenade quotidienne, je rencontrai une jeune veuve qui visitait le cher nid qui abrita ses amours.

Quels souvenirs! voici le jardin où tant de fois ils se promenèrent, côte à côte, silencieux, se disant mille choses par le regard; dans ce coin, le vieux banc de pierre à moitié recouvert de mousse où par un soir de lune il lui vola un baiser; puis la coquette maison avec son petit salon où les têtes-à-tête devenaient des heures de paradis; ces deux fauteuils face au foyer où ils passèrent leur dernière soirée à chanter leurs amours; sous cette tenture la porte qui conduit à la chambrette ou derrière de gais rideaux se blottit le lit, témoin de leurs premiers baisers comme de leurs baisers d'adieu...

La jeune veuve continue son pèlerinage, souriant ici à un souvenir heureux, pleurant là à une douloureuse réminiscence. Et elle est heureuse même edans sa douleur.

Ainsi de ma vie; les heures moroses s'entremêlent aux jours heureux; quand même, je trouve qu'il fait bon vivre.

Oui, ma vie est heureuse; non pas parce qu'elle est sans épine mais parce que j'ai avec moi pour traverser les heures grises Celui qui donne le courage, la force et la résignation à la volonté de son Père.

J'ajouterai aussi que je me suis habituée jeune à suivre le conseil de Louis Veuillot: "Vivez où vous êtes, plaisez-vous à ce que vous faites".

Faites vôtre cette sage maxime, lecteurs et lectrices de La Page, et vous vous en porterez aussi bien que

COLIBRI.

Etes-vous satisfaite de votre vie? Tel on fait son lit, on se couche. Pourquoi ne pas être satisfait de sa vie, puisque nous la faisons telle que nous la désirons?

Pour ma part, je suis plus que satisfaite, quoique je n'aie pas tout à souhait, loin de là.

Je souffre depuis ma plus tendre enfance du manque d'affection de ma mère, qui, d'une nature froide, ne m'embrassait qu'une fois l'an, au premier de l'an, et qui, souvent fatiguée de sa tâche quotidienne, ne savait dire le mot réconfortant lorsque mon âme était lourde de chagrins enfantins.

Plus tard, forcée de gagner ma vie, dès ma quinzième année, je fus lancée à mes propres initiatives, ayant comme armes: mon instruction inachevée, mais assez avancée, mon éducation morale très solide, mes forces physiques que peut posséder une enfant de quinze ans.

"Je vous ai dit tout cela pour vous montrer que l'on est seule responsable de son sort lorsque vous lirez ce qui va suivre."

Depuis plus de dix ans, je suis une ouvrière et suis très fière d'en être une, j'ai travaillé autant que me le permettait ma santé, et suis arrivée à être indépendante de qui que ce soit, non pas que j'ai des millions à la banque, mais, je suis modiste et ai de gentilles clientes, quelquefois difficiles à satisfaire, ce qui me demande plus d'efforts, je leur en suis reconnaissante puisque chaque effort me perfectionne dans mon travail que j'aime de plus en plus.

Plus tard, lorsque mes parents ne seront plus, je compte ouvrir un gros salon de haute couture, et je vous y inviterai toutes, chères lectrices et amies, puisque je suis,

UNE ANCIENNE.

Pourquoi serais-je mécontente de mon sort?

Parce qu'il n'est pas tout à fait comme je le désire?

N'est-ce pas toujours ainsi dans la vie?

La raison me commande même d'aimer mon sort.

Après tout, il n'est pas si mal, et je suis certaine qu'un grand nombre de personnes l'envieraient même. Ma vie s'écoule calme et douce pour le moment. Je suis jeune et le destin peut cependant l'orienter d'une autre manière.

J'accepterai tout en philosophe puisqu'il le faut.

LHYSE.

ETAGERE MODERNE

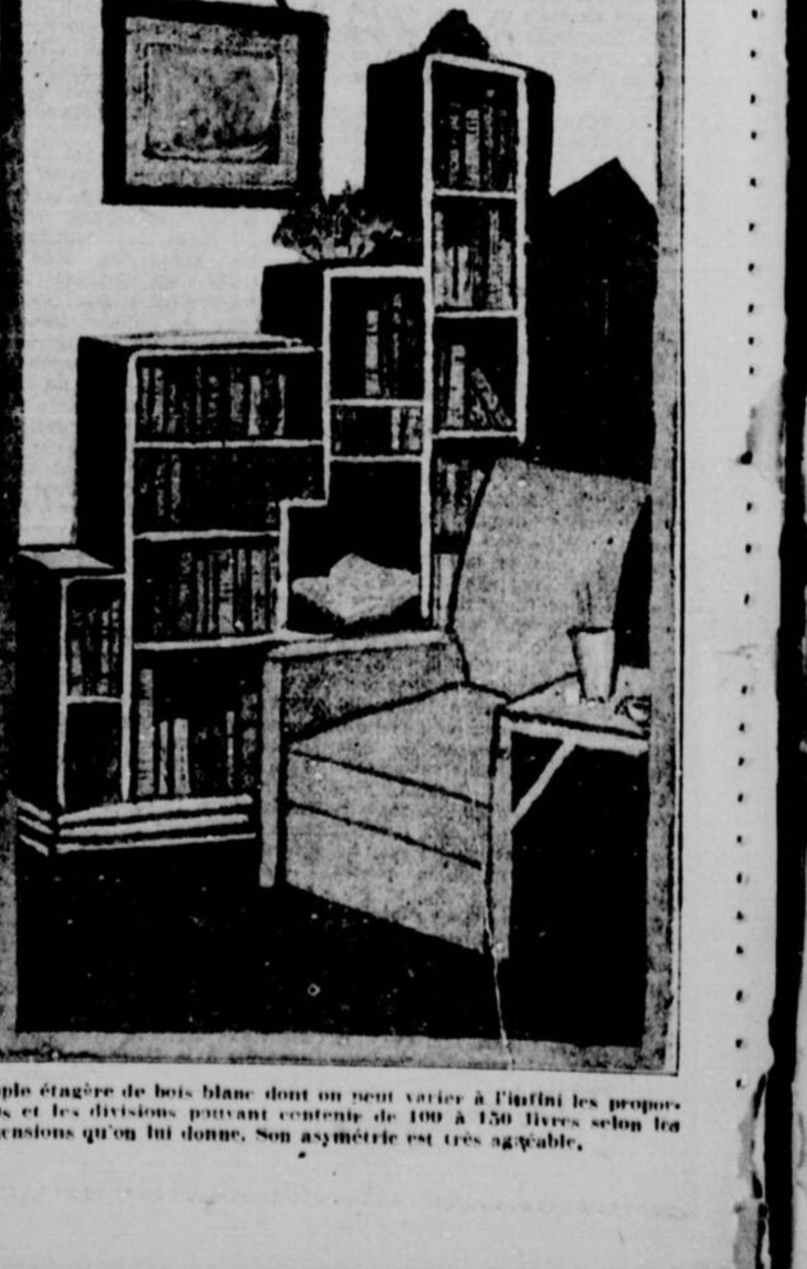

Simple étagère de bois blanc dont on peut varier à l'infini les proportions et les divisions pouvant contenir de 100 à 150 livres selon les dimensions qu'on lui donne. Son asymétrie est très agréable.

Voici la plus grande nouvelle du jour!

Notre 64e Anniversaire

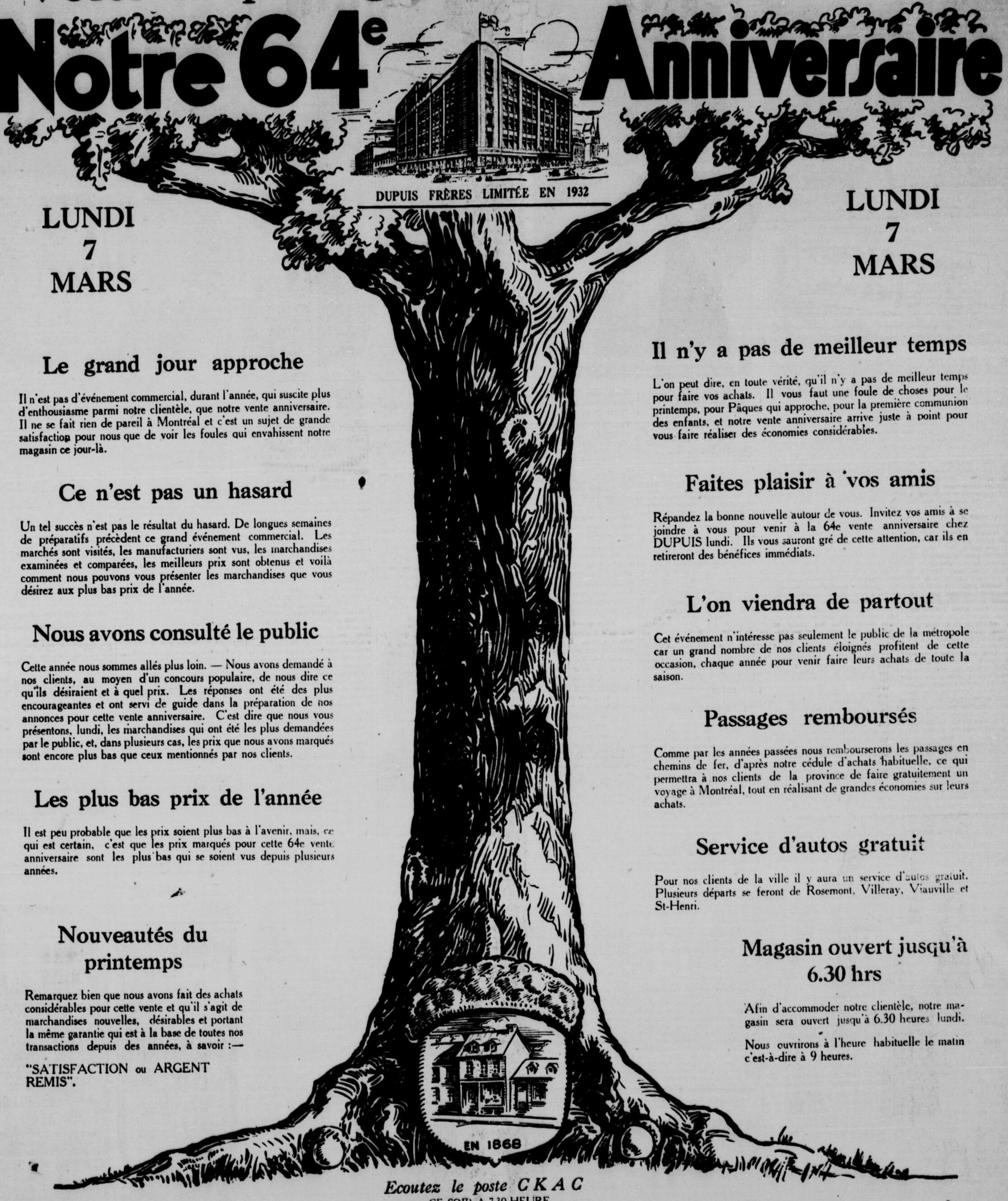

**LUNDI
7
MARS**

Le grand jour approche

Il n'est pas d'événement commercial, durant l'année, qui suscite plus d'enthousiasme parmi notre clientèle, que notre vente anniversaire. Il ne se fait rien de pareil à Montréal et c'est un sujet de grande satisfaction pour nous que de voir les foules qui envahissent notre magasin ce jour-là.

Ce n'est pas un hasard

Un tel succès n'est pas le résultat du hasard. De longues semaines de préparatifs précèdent ce grand événement commercial. Les marchés sont visités, les manufacturiers sont vus, les marchandises examinées et comparées, les meilleurs prix sont obtenus et voilà comment nous pouvons vous présenter les marchandises que vous désirez aux plus bas prix de l'année.

Nous avons consulté le public

Cette année nous sommes allés plus loin. — Nous avons demandé à nos clients, au moyen d'un concours populaire, de nous dire ce qu'ils désiraient et à quel prix. Les réponses ont été des plus encourageantes et ont servi de guide dans la préparation de nos annonces pour cette vente anniversaire. C'est dire que nous vous présentons, lundi, les marchandises qui ont été les plus demandées par le public, et, dans plusieurs cas, les prix que nous avons marqués sont encore plus bas que ceux mentionnés par nos clients.

Les plus bas prix de l'année

Il est peu probable que les prix soient plus bas à l'avenir, mais, ce qui est certain, c'est que les prix marqués pour cette 64e vente anniversaire sont les plus bas qui se soient vus depuis plusieurs années.

Nouveautés du printemps

Remarquez bien que nous avons fait des achats considérables pour cette vente et qu'il s'agit de marchandises nouvelles, désirables et portant la même garantie qui est à la base de toutes nos transactions depuis des années, à savoir :—

"SATISFACTION ou ARGENT REMIS".

**LUNDI
7
MARS**

Il n'y a pas de meilleur temps

L'on peut dire, en toute vérité, qu'il n'y a pas de meilleur temps pour faire vos achats. Il vous faut une foule de choses pour le printemps, pour Pâques qui approche, pour la première communion des enfants, et notre vente anniversaire arrive juste à point pour vous faire réaliser des économies considérables.

Faites plaisir à vos amis

Répandez la bonne nouvelle autour de vous. Invitez vos amis à se joindre à vous pour venir à la 64e vente anniversaire chez DUPUIS lundi. Ils vous sauront gré de cette attention, car ils en retireront des bénéfices immédiats.

L'on viendra de partout

Cet événement n'intéresse pas seulement le public de la métropole car un grand nombre de nos clients éloignés profitent de cette occasion, chaque année pour venir faire leurs achats de toute la saison.

Passages remboursés

Comme par les années passées nous rembourserons les passages en chemins de fer, d'après notre cédule d'achats habituelle, ce qui permettra à nos clients de la province de faire gratuitement un voyage à Montréal, tout en réalisant de grandes économies sur leurs achats.

Service d'autos gratuit

Pour nos clients de la ville il y aura un service d'autos gratuit. Plusieurs départs se feront de Rosemont, Villeray, Viauville et St-Henri.

Magasin ouvert jusqu'à 6.30 hrs

Afin d'accommoder notre clientèle, notre magasin sera ouvert jusqu'à 6.30 heures lundi.

Nous ouvrirons à l'heure habituelle le matin c'est-à-dire à 9 heures.

Ecoutez le poste C K A C
CE SOIR A 7.30 HEURE

Tous les moyens de transport conduisent chez Dupuis

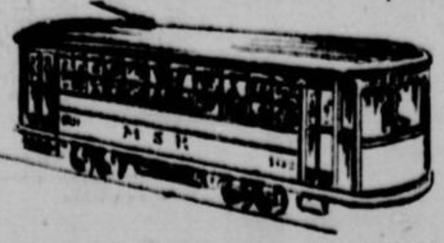

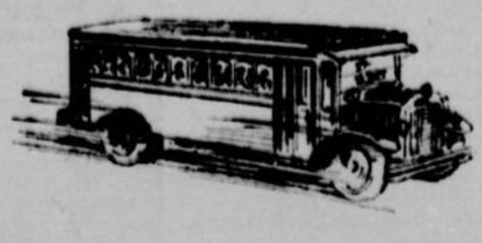

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire. Albert Dupuis, président.
A.-J. Dugal v.-p. et dir. gér. Armand Dupuis, sec.-trés.

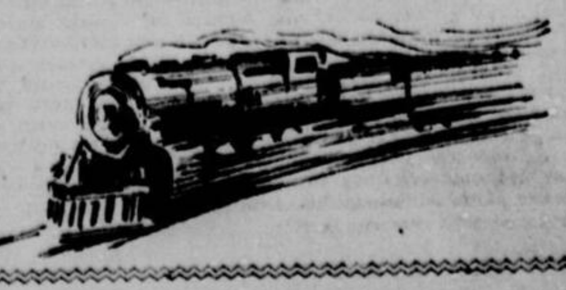

(1) Stanley Smith et Barbara Weeks, dans "Stepping Sisters", à l'Impérial. (2) Barbara Wilcox, rôle de la princesse Anne, dans "The Queen's Husband", au His Majesty's. (3) Une scène de "Broken Lullaby" avec Nancy Carroll et Phillips Holmes, au Palace. (4) Buster Keaton et Irene Purcell dans "Passionate Plumber", au Loew's. (5) Carole Lombard et Paul Lukas, vedettes de "No One Man", au Capitol. (6) Une scène de "The Pagan Lady, avec Evelyn Brent, au Princess.

THEATRE ET CINEMA

Un article de Camille Mauclair

La décadence de la critique

Camille Mauclair écrit dans "Figaro", au sujet de la décadence de la critique :

"La critique d'art, naguère encore, était une vocation. Elle a eu sa noblesse et son efficacité. Elle a été un genre littéraire. Elle est devenue, pour trop de gens, une forme de publicité industrielle.

"Des événements regrettables ont fini par instruire le public de ce qui n'était su que dans les ateliers. Abusant du mandat dont ils s'étaient eux-mêmes gratifiés, maints publicistes ont considéré la critique d'art non comme une mission d'intercesseur intellectuel aidant l'artiste et éclairant l'opinion, mais comme un moyen de vivre de la substance même des peintres en les intimidant, en les rançonnant. Que de "petites collections" à prix doux ou gratuites se sont ainsi formées, revendues et refaites, décuplant les appointements des rubriques! Que d'artistes, voyant venir le critique qui les avait vantés, ont supputé avec inquiétude la toile qu'en prenant congé il les laisserait lui offrir, et en les invitant au besoin s'ils hésitaient! L'usage de cette sorte de chantage doucereux est devenu si courant que, d'aventure, le refus de tout cadeau par un honnête homme les stupéfie! Ils étaient résignés à le recevoir en créancier, et non en conseiller désintéressé. Des personnages sans garanties, obscurs, jamais lus ou conultées en dehors de leur théâtre d'opérations, mais nés pour les affaires, ont fait une rapide fortune dans un métier qui ne l'a jamais comportée. Sans autres brevets que ceux de l'école Oustric, ils ont imposé dans les galeries et à l'hôtel des ventes l'illusion de leur autorité. Ils se sont initiés à tous les tours et détours de l'inflation, de la cote, de la brocante, et s'ils sont en grande partie coupables de la crise, ils n'en souffrent pas. Ils ont tenu entre leurs mains le sort des artistes généralement terrifiés par le pouvoir de quiconque écrit. Dispensant les faux espoirs ou les navrantes déceptions selon la dîme direct ou indirecte qu'ils pouvaient prélever, ils ont fait bien du mal aux vivants et aux morts, en esquivant toute responsabilité. Subis avec mépris comme des parasites menaçants par les peintres auxquels ils offraient l'alternative du cadeau ou de l'éreintement, ou du silence pire encore, évités par la minorité des confrères demeurés fidèles à la culture et au vieil honneur professionnel, et jugés pour cela bien nigauds, ces industriels sont allés si loin qu'à la fin tout éloge et tout blâme ont passé pour tarifés, dans le discrédit injustement indistinct de toutes les signatures.

"Et c'est bien pour cela qu'une tentative sérieuse de rassemblement et de rééducation de l'opinion, de refrénement du cynisme mercantile, devra nécessairement comporter la création d'un statut de la critique d'art, organe indispensable, mais présentement malade. Il est entendu que les études diplômées ne donnent pas le goût et l'intuition. Mais un grand pas serait fait si un homme n'était admis aux avantages et aux charges de seconder les artistes et d'influencer la foule qui si ses antécédents et sa moralité étaient nettement établis: s'il justifiait au moins de deux livres affirmant la qualité de sa pensée et de sa prose: s'il prenait l'engagement de refuser tout don et toute commission de la part des marchands et des artistes: en un mot, s'il se conformait à ce que Théophile Gautier, Baudelaire, Thoré, Duranty, Geffroy et tant d'autres trouvaient naturel avant notre âge de bluff et de lucre."

Cela est sensé. Ceux qui font marchandise de l'art, et ils sont nombreux, ont amoindri la critique au point de la rendre nuisible à la cause qu'elle devrait servir. Qu'il s'agisse de peinture ou de musique, de théâtre ou de poésie, la même plaie existe des louanges absurdes, des réclames payées, des truquages dégoûtants. Un statut de la critique? Nous n'en avons que faire. Il suffit souvent de multiplier les lois pour augmenter le nombre des délits.

Lucien PARIZEAU.

Evelyn Brent se révèle grande artiste dans un rôle tout à fait nouveau de "Pagan Lady"

"Pagan Lady", une des deux principales attractions du programme double du théâtre Princess cette semaine, est l'histoire d'une enchanteresse qui en vient à se demander un bon jour si elle n'est pas après tout qu'une femme, passionnée seulement pour les choses que désirent les autres femmes, la réputation, la protection, la sécurité, en un mot le mariage.

Evelyn Brent, si habile dans l'interprétation des faits et gestes de la pègre, personnifie Dot Hunter, une créature qui a observé la vie dans ses manifestations les plus brutales, de Bombay au Maine.

Elle a su encore une fois varier son jeu. Elle n'est plus l'être impitoyable qui assiste le rictus aux lèvres au spectacle des misères de l'humanité

Elle consent à épouser un missionnaire protestant afin de le sauver des balles de son ami le contrebandier. Mais lui convient-il d'épouser ce jeune idéaliste? Telle est la question qui se pose avec une violence dramatique dans "Pagan Lady". Conrad Nagel tient le rôle du missionnaire; Charles Bickford, de l'ami contrebandier. Les autres interprètes sont Rolan Young, William Farnum, Lucille Greason, Leslie Fenton, Gwen Lee et Wallace MacDonald.

Ian Keith, Dorothy Sebastien et Lloyd Hughes dominent de toute leur personnalité "The Deceiver" l'autre parlant qui fournit l'attraction supplémentaire. C'est la relation de ce qui arriva à une idole du théâtre et l'explication de ces événements. Dans le personnage d'Othello, il faisait fureur.

Toutes les femmes enviaient la place de Desdemone. Descendu de la scène il restait le même amoureux romanesque et cruel. Un héros de roman mais brutal pour celles qui l'adoraient.

L'action commence dans la coulisse d'un théâtre de New-York et bientôt tous les acteurs se trouvent subitement soupçonnés chacun d'être l'auteur d'un meurtre. Les autres étoiles de la troupe sont Natalie Moorhead, Greta Granstedt et Richard Tucker.

L'Association des Chanteurs de Montréal donnera "Le Messie" de Haendel, le sept avril prochain

L'Alleluia du "Messie" que l'Association des Chanteurs de Montréal donnera à l'Auditorium du Plateau, le 7 avril prochain, est appelé par C. Bellaigue, dans son livre La Religion dans la Musique, le cantique universel, catholique, dans le vrai sens du mot. Les cris presque hurlés dans des tonalités toujours plus retentissantes, la progression des voix de femmes éclatant par dessus les autres, les fanfares de trompettes, tout cela fait de cette vocifération sacrée l'hymne de l'univers emporté vers Dieu, par quelque assomption gigantesque. Haydin pleurait en entendant cet "Alleluia" et s'écriait: "Celui-là est le père de tous".

On raconte que le jour de la première audition du "Messie", à Londres, le roi et tout l'auditoire, saisis de l'irrésistible élan de génie de cette prophétique fanfare, se levèrent, d'instinct pour l'écouter debout. C'est de ce jour que date la coutume, conservée en Angleterre, de se lever lorsque l'on chante l'Alleluia du "Messie".

Les solistes de ce concert sont: Mme Cora Lamoureux, Mlle Anna Malenfant, M. le docteur Paul Trépanier et M. Ulysse Paquin. Le concert sera dirigé par M. Jean Goulet.

"No One Man", adapté d'un roman de Rupert Hughes tient l'affiche du théâtre Capitol

Le thème de "No One Man", le film principal qui tient l'affiche cette semaine, au théâtre Capitol, suit exactement l'intrigue du roman de Rupert Hughes dont cette production — savoir "qu'aucun homme seul ne peut réussir à satisfaire et occuper le coeur d'aucune femme". Mais, à la satisfaction du public, le film ne se termine pas sur cette conclusion désenchantée car "Nep", l'infatigable et changeante amoureuse rencontre enfin l'homme idéal qui fixera ses sentiments. Les premiers rôles sont tenus par Carole Lombard, Paul Lukas et Ricardo Cortez. La seconde production, "This Reckless Age" nous ramène Buddy Rogers, Peggy Shannon et Frances Dee.

"No One Man" est un film de la plus grande actualité, car il relate les amours d'une jeune fille moderne qui tente de résoudre à sa manière le problème du mariage. C'est une histoire absolument moderne et les grandes scènes de cette production se passent dans les luxueux quartiers de New-York et sur les plages à la mode de Palm Beach.

Mlle Lombard, dans le rôle de la jeune fille qui éveille le démon du midi chez les hommes, incarne à merveille ce personnage attirant, mais peu enviable. Paul Lukas est un romancier d'âge mur, tandis que Ricardo Cortez donne la chasse à l'inconstante amoureuse. Juliette Compton, Georges Barbier et Virginia remplissent des rôles secondaires.

L'autre film, "This Reckless Age" avec Buddy Rogers et Peggy Shannon, montre les sacrifices des parents envers leurs enfants et l'ingratitude de ces derniers à leur égard. La rupture avec toutes les conventions sociales que pratique toute une partie de la jeunesse d'aujourd'hui est peinte au naturel et des conflits dramatiques, amenés par les différences de moeurs de l'ancienne et de la nouvelle génération tiennent l'assistance en suspens dans plusieurs scènes. Cependant l'humour et l'ironie ne perdent jamais leurs droits chez nos contemporains, d'où de la plus fine comédie satirique en maints endroits.

Charles Buddy Rogers et Peggy Shannon tiennent les premiers rôles. Les artistes de second plan sont, Richard Bennett, Charlles Ruggles et Frances Dee.

Des sujets courts complètent le programme.

CET APRES-MIDI AU GESU

Autrefois au temps de la vie de bohème, Murger nous a montré la société partagée en deux catégories; l'une, peu nombreuse, formée par les artistes; l'autre, immense, formée par les bourgeois, les Philistins étriqués, incompréhensifs et cupides. Aujourd'hui, M. Roger-Ferdinand nous montre les artistes convertis au culte des richesses, et les bourgeois accessibles aux choses de l'art dès qu'ils s'aperçoivent que l'art peut devenir un moyen de faire fortune. C'est double évolution, et qui mérite un double mépris. L'auteur de "Chotard & Cie" que les "Anciens de Gesù" présenteront cet après-midi et mardi le 8 en soirée, n'a pas voulu que son mépris fut apparent. Il l'a marqué de la savoureuse, de la plus éclatante, de la plus riches bonne heumeur. Ceux qui auront le privilège d'assister à ces trois actes de haute comédie s'en souviendront longtemps.

La distribution que M. Pacifique Plante a donné à "Chotard & Cie" réunit les meilleurs éléments de cette excellente troupe d'amateurs. MM. Chs. H. Lalonde, Ls.-P. Mercure, Honoré David, Jos. Lamarche, L. A. L. Lapointe, B. Hogue, J. Délorme et J. Pelletier.

Deux excellents films tiendront l'affiche du théâtre Impérial: "Gay Caballero" et "Stepping Sisters".

Deux magnifiques films tiendront l'affiche du théâtre Impérial, la semaine prochaine: "Gay Caballero" et "Stepping Sisters".

Le théâtre de l'intrigue se trouve dans l'Arizona, mais les scènes sont d'aujourd'hui. C'est l'histoire mystérieuse d'El Coyote.

Qu'est-ce donc que ce El Coyote? C'est un homme dont le caractère est rempli de mystère. L'histoire n'est que mystère, et il est intéressant de voir comment il parvient à soustraire son identité à l'investigation de nombre de personnes. Les soupçons planent sur tout son entourage, mais on reste toujours en face d'un mystère insondable.

La distribution comprend des vedettes de première renommée. Enumérons celles-ci: O'Brien, Victor McLaglen, Henry Gordon, Weldon Helburn, Williar Robertson, et en tête, Conchita Montenegro ainsi que Linda Watkins.

Ces deux dernières font l'admiration du public et la plupart des critiques ne leur ménagent pas les éloges.

"Stepping Sisters" ne laissera pas l'auditoire insensible aux traits d'esprit. Les scènes les plus cocasses s'y entremêlent, de sorte que les critiques ont placé ce film parmi les meilleures comédies que l'on puisse présenter au public.

C'est l'histoire des trois reines burlesques dont leur apparition dans la société ne fait pas honneur aux quelques familles royales qui survivent à la surface du globe.

Font partis de la distribution: Louise Dresler, Minna Gombell, Jobyna Howland, William Collier, Howard Philips, Ferdinand Munier, Staineu Smith et Barbara Weeks.

Des sujets courts, de brèves comédies ainsi que des nouvelles universelles complètent le programme.

ARTISTE INVITEE DE L'ORCHESTRE DE MONTREAL

GERTRUDE HUNTLY, pianiste, sera l'artiste invitée de l'orchestre de Montréal, demain après-midi, au théâtre His Majesty.

Mlle Jeanne Fittes, soprano, et M. Charles Goulet, baryton, en récital conjoint, le 14 avril

Le récital qui sera donné le 14 avril prochain à l'hôtel Windsor par Mlle Jeanne Fittes, soprano léger, et Charles Goulet, baryton, sera toute une révélation pour le public montréalais. En effet, ce sera la première fois que Mlle Jeanne Fittes donnera un récital à Montréal.

Douée d'une grande sûreté et d'une souplesse de voix remarquables, elle fit des débuts retentissants à la Société Canadienne d'Opérette, où elle interpréta quelques principaux rôles, entre autre, dans "Le Barbier de Séville", "Hamlet", "La Cocarde Tricolero", "Le Bossu", etc...

Mlle JEANNE FITTES, soprano léger, que l'on entendra, le 14 avril prochain, à l'hôtel Windsor.

Sûrement que les amateurs de vocalises et de trilles seront servis à souhait.

Quant à M. Charles Goulet, nous sommes tous au courant des succès qu'il remporte constamment à la Société Canadienne d'Opérette et ailleurs, et c'est avec plaisir que nous le retrouverons comme "chanteur de concert expert et intelligent, capable de toutes les expressions et par l'art de les rendre vivantes sans recourir aux moyens propres au théâtre". (Fred. Pelletier, critique musical).

M. Lucien Sicotte, violoniste de talent, assistera ces deux artistes.

De plus, chose assez rare en récital, le concert se terminera par les scènes 1, 2, 3 du "Barbier de Séville" 2ème acte, (en costume) de quoi satisfaire tous les goûts.

Mlle Mance Duplessis et M. Oscar O'Brien seront au piano d'accompagnement.

Un trio d'excellents comiques: Keaton, Durante et Moran, la semaine prochaine, au Loew's

La divertissante histoire d'un plombier dont la présence dans la salle de bain d'une dame procure du fou rire à profusion dans "The Passionate Plumber", le principal film à l'affiche du théâtre Loew's, la semaine prochaine. Buster Keaton, Jimmy Durante et Poly Moran sont les principaux comédiens dans ce film et avec eux on peut certes s'attendre à rire aux larmes. En tête du vaudeville on verra Gordon, Reed et King.

Le rire commence lorsque Keaton est forcé de signer un "contrat d'amour" par lequel il garantit de faire l'amour violemment à Irène Purcelle chaque fois que Gilbert Roland, son prétendant sera tout près. Dans une tentative de donner du service satisfaisant, Keaton est précipité dans une série d'évasions rocambolesques dans lequel il s'engage dans des duels de glissade, indescriptibles, doit jouer le rôle d'un vieux roué, d'un docteur qui est pris dans la chambre d'une dame, et finalement se trouve le but d'une avalanche formidable d'assiettes volantes et de statues qui se brisent comme du verre.

L'inimitable Durante naturellement, est toujours là pour ramener les choses mais plus que souvent réussit à les rendre pires. Son aventure amoureuse avec Polly Moran est tout simplement quelque chose de tordant. Dans le rôle du plombier, Keaton a l'opportunité de nous montrer encore une fois comme il est excellent comédien. Plusieurs situations sont encore rendues plus amusantes par le dialogue piquant qui s'y trouve mêlé.

Sur la scène on verra Gordon, Reed et King qui sont "Three Young Men from Manhattan". Les autres numéros comprennent Gallagher and Shea, fils des fameux comédiens du même nom qui chantent, dansent et personnifient des caractères connus; Girardo et Nadine dans un charmant numéro de danse intitulé: "An Evening on Broadway"; Happy Spitzer et Pete dans "A Kicking Affair".

Des sujets courts intéressants et des extraits de "Desert Song" par l'orchestre du Loew's compléteront ce bon programme.

Les pupazzi modernes du grand artiste Toney Sarg enchanteront le public, le 24, au His Majesty's

Les amateurs de théâtre apprendront avec plaisir que la troupe des marionnettes de Tony Sarg paraîtra sur le plateau du His Majesty's trois jours durant, à compter du 24 mars.

La distribution comprend huit acteurs et actrices qui jouent des rôles de ventriloques. Les poupées animées sont au nombre d'une centaine environ. Elles gesticulent dans un théâtre en miniature, érigé sur la scène. Tout y est: feux de la rampe, lumières, etc.

Le déploiement inédit de leur débit recèle plus d'une surprise aux auditeurs attendus. Le rideau se lève sur une scène naturelle, où l'on peut admirer les marionnettes, assies sur des chaises, canapés, le tout artistiquement brossé par Tony Sarg luimême.

Les caractères différents de la pièce sont mues par des ficelles ténues, maniées avec dextérité par les acteurs invisibles. Leurs doigts agiles font que les poupées agissent, boivent, parlent, mangent, gesticulent, etc. Elles simulent à volonté les émotions humaines et les caractères protesques les plus frappants.

Voir les marionnetttes est une fantaisie, permise aux grands comme aux petits. Durant leur court séjour au théâtre His Majesty's, les marionnettes excelleront dans deux programmes différents: "Alice in Wonderland", et "The Rose and the King".

Ces deux chefs-d'oeuvres de la littérature anglaise ont été admirablement bien adaptés à la scène, et nous ménagent d'agréables surprises.

Conférence au Studio Brunet

Lundi soir prochain, 7 mars à 8 heures 30, aura lieu au studio de M. Alfred Brunet, 6767, rue Saint-Denis, la onzième conférence sur les musiciens, donnée par le professeur Alfred Brunet qui traitera de "Chérubini".

Les artistes qui figureront au programme sont: Mlle Aimé Samson, soprano; M. Laurent Hervé, basse, et Mlle Jeannette Désaulniers qui récitera des extraits des "Bois qui chantent", de l'honorable Gonzalve Désaulniers, qui s'intitulent: 1. "La Fée au Bois"; 2. "Les fleurs jalouses"; 3. "Comme dans un rêve".

Les deux dernières conférences de la saison auront lieu: le 14 mars, sur "Un groupe de musiciens, de l'Opéra-Comique"; le 21 mars, sur "L'art du chant".

Pour renseignements, appelez Dollard 2152.

"Broken Lullaby", une adaptation de l'"Homme que j'ai tué", de M. Maurice Rostand, au Palace

On a adapté à l'écran, sous le titre de "Broken Lullaby" la pièce de Maurice Rostand, "L'homme que j'ai tué". Le théâtre Palace offrira ce film au public, la semaine prochaine. La première représentation aura lieu vendredi soir, à onze heures trente, après la représentation finale de "The Man Who Played God". Font partie de la distribution: Lionel Barrymore, Nancy Carroll et Phillipps Holmes.

C'est un film très émouvant, et ceux qui ont lu l'oeuvre de Rostand ne manqueront de la voir traduite au cinéma par des acteurs de grande classe. Comme attraction spéciale: Eddie Cantor dans "The Clothing Salesman".

Revenons à "Broken Lullaby". C'est l'histoire d'un jeune Français qui, à la guerre, tue dans un corps à corps un jeune soldat allemand. Il a le remords, et pour se libérer la conscience, il se rend en Allemagne après la guerre pour se réhabiliter aux yeux de la famille de celui qu'il a tué. Il tombe amoureux de la jeune soeur de sa victime. De cet amour, il naît plusieurs situations émouvantes.

C'est un film qu'il faut voir.

Au Collège de Saint-Laurent

C'est ce soir à 8 heures 15 qu'aura lieu dans l'auditorium du collège de Saint-Laurent, la soirée récréative, au cours de laquelle la nouvelle Association dramatique des anciens élèves affrontera les feux de la rampe. Au programme: le 2ème acte de "L'Aiglon" de Rostand, avec comme interprètes Mlle Madeleine Davis, MM. J. P. Fillon, Elzéar Hamel, Milles L. Mitchell et Beauchamp, MM. L. Bariteau, Emile Cartier, Desjardins, Fortin et Plamondon; un lever de rideau de M. Robert Choquette, "Le joueur de dames" avec MM. Hector Charland, Alfred Vallerand et Mme Maubourg-Roberval; un drame en deux actes, "La lumière dans le tombeau", avec MM. Honoré David, Raoul Bourret, Hébault Champagne, Georges Potvin et L.-R. Trudeau.

ST-DENIS
Jean Mouchat et Simone Cerdan
dans
PARTIR
en programme double avec
Le Roi des Comiques Parisiens
BACH dans
EN BORDÉE
2 films parlés français

HIS MAJESTY'S
Tél. Fitzroy 6222-6568
SEMAINE PROCHAINE
Matinées mercredi et Samedi
MAURICE COLBOURNE
BARRY JONES
Dans leur succès londonien
"THE QUEEN'S HUSBAND"
Soirées . . . . . 50c à $2.50
Mat. Merc. . . . . 50c à $1.50
Mat. Sam. . . . . 50c à $2.00

LOEW'S
VAUDEVILLE and PICTURES
A PARTIR DE DEMAIN
Tout le monde rira à s'en tenir les côtes.
BUSTER KEATON.
POLLY MORAN
JIMMY DURANTE
trois grands comiques réunis dans
"THE PASSIONATE PLUMBER"
5 Numéros de Vaudeville 5
DERNIER JOUR
"THE FALSE MADONNA"
et 5 numéros de vaudeville

PRINCESS
ALWAYS THE LEADER
Commençant aujourd'hui
Lèvres vermeilles — Yeux vifs
Une âme païenne
Elle fascina un homme du monde, et en fit son esclave — comme elle l'aurait fait d'un enfant.
The PAGAN LADY
with
EVELYN BRENT
CHAS BICKFORD
CONRAD NAGEL
d'après le succès théâtral de Leonore Ulric
AUTRE ATTRACTION
Haï des femmes qui l'aimaient!
The "DECEIVER"
IAN KEITH
DOROTHY SEBASTIAN
LLOYD HUGHES
"Pagan Lady" 11 a.m. 1.40 p.m. 4.45, 7.15 et 10. p.m.
"The Deceiver" 12.25 p.m. 3.10 5.55 et 8.40 p.m.

CAPITOL
TWO BIG PICTURES
A L'AFFICHE
Une ardente beauté que nul homme ne pouvait dompter ou posséder.
"NO ONE MAN"
avec CAROLE LOMBARD
Paul Lukas — Ricardo Cortez
— Aussi —
Qui sont hardis les parents indulgents ou la jeunesse insouciante!
'RECKLESS AGE'
avec
CHARLES "BUDDY" ROGERS
et PEGGY SHANNON

PALACE
AUJOURD'HUI
Vous serez tout excité, vous pleurerez d'émotion et n'oublierez jamais ce chef-d'oeuvre dramatique.
"BROKEN LULLABY"
d'ERNST LUBITSCH
d'après le roman de Rostand 'L'homme que j'ai tué' avec
LIONEL BARRYMORE
NANCY CARROLL
PHILLIPS HOLMES
Attraction supplémentaire
EDDIE CANTOR dans
"The Clothing Salesman"

Au Stella

M. ALBERT DUQUESNE, l'actif directeur de la troupe du Stella, que l'on verra dans la "Huitième Femme de Barbe Bleue", la semaine prochaine.

"The Queen's Husband", une comédie qui a réuni les suffrages de tout Londres, sera jouée à Montréal

Les habitués du théâtre His Majesty auront le plaisir d'admirer, la semaine prochaine, un succès brillant de Londres, présenté de la même manière et par les mêmes acteurs qu'en la capitale anglaise. "The Queen's Husband", MM. Maurice Colbourne et Barry Jones, nous la présentent après plusieurs mois de triomphe dans l'empire. La troupe retournera dans un mois en Angleterre, présenter la même pièce, sur un autre plateau.

Cette comédie est fine, amusante et originale. L'auteur de "Waterloo Bridge" nous montre Eric comme un monarque âgé et bonace, qui domine son pays, mais est sous l'emprise de son épouse et d'un dictateur.

Le roi s'abaissera jusqu'à jouer aux dames avec son valet de pied. Débonnaires à l'excès, il voit les révolutions gronder sur la nation, et aide insensiblement les fauteurs de désordres à parachever leurs méfaits.

Il trouve le moyen de marier sa fille à un gendre désirable, et de l'arracher des bras d'un prince fourbe et machiavélique.

Barry Jones incarne un roi attrayant. Son humour, son dégagé, et sa finesse malgré tout, ressortent de son rôle.

Personnalité à part, il est considéré comme un des acteurs les mieux réputés du plateau britannique.

M. Colbourne joue le prince ennuyeux. Il apporte une grâce et un tact tout diplomatiques à être le "vilain".

La distribution s'augmente d'artistes connus tels que Grace Lane, la reine implacable et volontaire, Lambert Larking, le domestique enjoué, etc.

Une comédie de M. L. Houlé à la soirée des Petits Lits Blancs

"Floche, homme d'état québecois", voilà le titre joliment suggestif pour une comédie et comme cet "homme d'état québecois" parlera à la salle des concerts de l'hôtel Windsor, le mardi de Pâques, c'est-à-dire le 29 mars prochain, mieux vaut ménager quelque surprise à ceux qui iront l'entendre.

C'est à la soirée des Petits Lits Blancs donnée comme on le sait au profit de la Crèche de la Miséricorde que sera jouée cette comédie due à la plume de notre excellent confrère M. Léopold Houlé, à qui l'on doit cette belle oeuvre d'inspiration canadienne "Le Presbytère en Fleurs". M. Houlé s'est défendu d'avoir fait une oeuvre dramatique d'envergure se contentant de dire qu'il s'agit d'une simple pochade. Ce n'est pas ce que l'on croit dans son entourage.

M. C. A. Vallerand, une figure bien connue du "petit théâtre", a été chargé de la direction de cette soirée artistique. On annoncera ces jours-ci la liste complète des interprètes constituant l'un des groupes les plus intéressant de notre monde artistique.

Les billets de cette soirée seront en vente ces jours-ci. On s'attend à une nombreuse affluence attirée par un spectacle particulièrement original et désireuse d'aider une oeuvre aussi intéressante que la Crèche de la Miséricorde. Ce sera le spectacle par excellence de la saison.

Quatuor à Cordes Dubois

C'est lundi le 14 mars à la salle Saint-Sulpice, qu'aura lieu le cinquième et avant-dernier concert de musique de chambre du Quatuor à Cordes Dubois.

Comme d'habitude, l'on pourra se procurer les billets gratuits pour ce concert, dès jeudi matin le 10 mars, aux magasin de piano Archambault et Lindsay.

"L'Héritage de M. Plumet" sera mis au théâtre par la Société Dramatique Paroissiale, le 18 mars

C'est à la demande de ses nombreux habitués que la direction de la Société dramatique paroissiale met à l'affiche pour le vendredi 18 mars prochain un de ses plus beaux succès de l'année dernière, la célèbre comédie en trois actes de Barrière et Capendu: "L'héritage de M. Plumet". Enrichis d'une expérience sans cesse grandissante et forts d'un sérieux au travail qui ne se dément jamais, les interprètes entendent donner à cette comédie une justesse d'interprétation qui pourra faire juger des évidents progrès accomplis. Quelques changements ont été apportés à la première distribution et des noms appréciés se partageront les rôles de cette comédie notamment: MM. Charland, Carmel, Hébert, Sutton, Monté, Amireault, Légaré, Guèveront, Trempe, etc. La matinée spéciale pour les enfants aura lieu le samedi 12 mars prochain.

M. GUY CARMEL, qui jouera l'un des premiers rôles de "L'Héritage de M. Plumet", le 18 mars.

"Serments", une réalisation de M. Henri Fescourt, avec des artistes réputées comme Madeleine Renaud.

Une nouvelle et importante production est à l'affiche du Cinéma de Paris, à partir d'aujourd'hui: "Serments", réalisation d'Henri Fescourt. Cette émouvante production des Etablissements Jacques Haik, groupe des interprètes de premier plan: Madeleine Renaud, de la Comédie-Française, André Burgère, Marcelle Géniat, Gaston Dupray et Georges Floquet.

Dans cette oeuvre remarquable, la parole n'intervient pas à tout propos, et les images seules pourraient suffire à la clarté du récit. Mais, rehaussées, amplifiées par la parole, la musique, les intonations de voix, "Serments" satisfera pleinement le public, auquel il donnera la sensation fort nette d'un grand pas accompli dans le domaine du parlant.

Madeleine Renaud, de la Comédie-Française, interprète le rôle d'une jeune personne et déploie les ressources d'un talent riche de toutes les possibilités. Elle joue les scènes pathétiques de "Serments" avec d'inimitables accents. Son partenaire est le sympathique André Burgère, au jeu expressif et sobre. Il campe à merveille un type de jeune châtelain nordique aux yeux duquel l'honneur est plus précieux que l'amour.

Fait à noter: Marcelle Géniat et Georges Floquet qui interprètent des rôles importants dans le film ont joué sur nos principales scènes de la province de Québec au cours de tournées parisiennes. Les autres artistes, comme Gaston Dupray, André Marnay et Roger Coutant, ont été applaudis dans plusieurs films précédents.

Bref, "Serments" constitue une brillante attraction, émouvante, originale, et intensément dramatique. Tous les cinéphiles voudront en admirer l'interprétation hors pair et la mise en scène de premier ordre. Le programme sera complété par les intéressantes actualités françaises Pathé-Natan, les dessins animés en musique, comédie, et autres courts sujets minutieusement sélectionnés.

Biographies en deux lignes

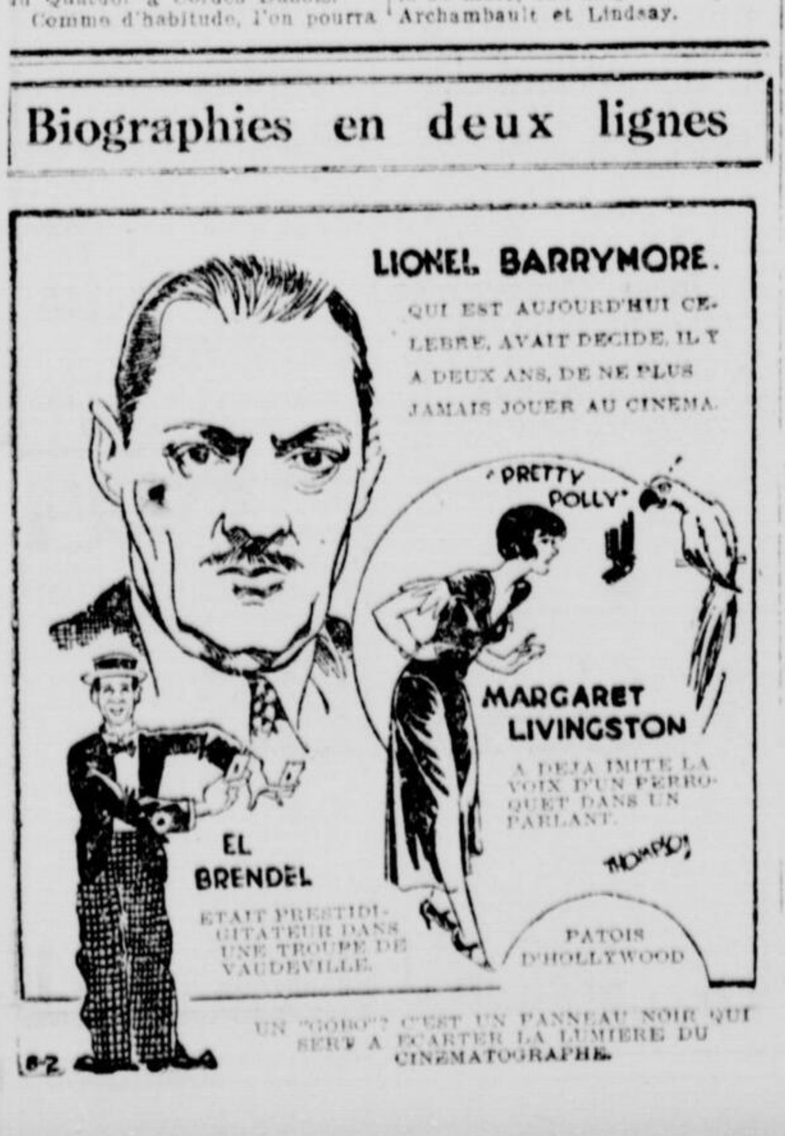
LIONEL BARRYMORE.
QUI EST AUJOURD'HUI CELEBRE, AVAIT DECIDE, IL Y A DEUX ANS, DE NE PLUS JAMAIS JOUER AU CINEMA.
"PRETTY POLLY"
MARGARET LIVINGSTON
A DEJA IMITE LA VOIX D'UN PERROQUET DANS UN PARLANT.
EL BRENDEL
ETAIT PRESTIDIGITATEUR DANS UNE TROUPE DE VAUDEVILLE.
PATOIS D'HOLLYWOOD
UN "GOBO"? C'EST UN PANNEAU NOIR QUI SERT A ECARTER LA LUMIERE DU CINEMATOGRAPHE.
THOMPSON
8-2

"SERMENTS", AU CINEMA DE PARIS

LES TROIS PRINCIPAUX INTERPRETES DE "SERMENTS", au Cinéma de Paris: (de gauche à droite) (1) André Burgère. (2) Madeleine Renaud, de la Comédie-Française. (3) Marcelle Géniat, l'excellente artiste qui a joué en représentations, à Montréal, il y a quelques années.

LES SPECTACLES FRANÇAIS

"La Huitième Femme de Barbe Bleue", d'Alfred Savoir, la semaine prochaine, au Stella

Le lendemain de la première de la "Huitième femme de Barbe-Bleue", M. Robert de Flers écrivait dans le grand quotidien "Le Gaulois":

Nous devons être reconnaissants à M. Alfred Savoir, qui nous a donné cette jolie pièce. Nous l'avons goûtée de la manière la plus vive et la plus charmante. La "huitième femme de Barbe-Bleue" est, en effet une comédie d'une rare qualité et d'un bonheur presque constant. L'auteur s'est avisé de pénétrer un secret bien précieux. Il a découvert — et si d'autres l'ont découvert avant lui, cela ne diminue pas son mérite — que le spectateur n'était jamais mieux ravi que lorsqu'il voyait des personnages engagés dans une aventure neuve sur les lisières de la réalité et de la fantaisie, agités par des sentiment généreux et humains à portée de notre coeur de chaque jour. "Après avoir trouvé cela, il fallait l'exécuter. M. Alfred Savoir y a réussi complètement. Il a inventé une situation peut-être un peu arbitraire à son origine. Mais il a chargé de la vivre des bonshommes marqués d'un trait si juste, si précis, des bonshommes si pareils à ceux que nous coudoyons sans cesse que nous oublions très vite le hasard concerté de leur rencontre pour nous émouvoir de leur chagrin et pour nous réjouir de leurs jolies aubaines."

Tout cela se passe de commentaires et montre en quele estime un écrivain de la valeur de M. Robert de Flers, tient la pièce de M. Savoir. Le public d'ailleurs a confirmé cette opinion en faisant fête pendant de nombreux soirs à la "Huitième femme de Barbe-Bleue".

Nous voyons que la distribution des principaux rôles est confiée à MM. Albert Duquesne, Henri Guisol, Pierre Durand, Gaston Dauriac, de Mmes Antoinette Giroux Bella Ouellette, Mimi d'Esté, etc.

Il y aura aussi une très attrayante mise en scène.

L'A.C.J.C. prépare une soirée littéraire et artistique pour le 8 mars, à la Palestre Nationale

L'A.C.J.C., sous les auspices du Comité régional de Montréal, donnera une grande soirée gratuite, le mardi, 8 mars, à huit heures et demie du soir, dans le spacieux théâtre nouvellement aménagé à la Palestre Nationale, 840 Cherrier.

M. J. Dansereau, président général, présentera le conférencier, M. Ephrem-Réginald Bertrand, journaliste et membre du Comité régional.

M. Bertrand a choisi de nous entretenir d'un sujet d'une grande actualité, "La Crise chez les Jeunes". Il nous parlera de certains aspects de la répercussion sur les jeunes de la terrible dépression dont le monde souffre présentement.

La soirée comprendra une partie récréative. L'excellente diseuse qu'est Mlle Fernande Bissonnette récitera quelques-uns de ses morceaux préférés. Le chant sera donné par M. Roméo Lamoureux. MM. Louis-Philippe Hébert et Paul Guèvremont, acteurs bien connus de la troupe paroissiale, joueront une charmante saynète intitulée: "Un Mariage par Téléphone".

Cette soirée promet d'être des plus intéressantes et des plus récréatives. Les membres du clergé trouveront des sièges réservés pour eux. Tous les acéjistes de la région de Montréal se feront un devoir de se rendre à la Palestre, le 8 mars au soir.

Les femmes sont invitées de façon toute spéciale. On est prié de se rendre de bonne heure: l'entrée étant absolument gratuite, l'assistance sera probablement nombreuse.

"Princesse Dollar", est l'une des plus charmantes opérettes du répertoire de la Société

La trame de "Princesse Dollar" que la Société Canadienne d'Opérette mettra à l'affiche pour la seconde partie de la semaine du 28 mars, au théâtre His Majesty's, est bien conduite et fourmille en situations bien enchaînées, en scènes pleines de vie et de mouvement.

Alice et Daisy, fille et nièce de milliardaire, sont bien déterminées de ne pas se laisser épouser pour leur argent. Mais elles ne comptaient évidemment pas avec les tactiques habiles du baron Jean et de Freddy Wehrburg, qui réussissent à se faire aimer de celles qu'ils aiment, sans faire entrer les millions en ligne de compte. Les librettistes se sont amusés à pousser à l'extrême la caricature du milliardaire John Couder, qui trouvera en M. Gaston Saint-Jacques, un interprète des plus drôle.

La musique de Léo Fall est gaie, sans grands ensembles, mais parsemée de couplets très chantants, bien amenés, de duos, de trios, de quatuors que les interprètes de la Société enlèveront avec maestria.

Alice et Daisy seront incarnées par Mlles Caro Lamoureux et Lucile Turner; on verra M. Lionel Daunais dans le rôle de Fredy, et M. Charles Goulet dans celui du baron Jean. MM. Julien Ballas, Lucien Coedel et Léopold Fortin, Mme Jeanne Maubourg et Mlle Lucie Mitchell compléteront la distribution.

Les billets s'enlèvent déjà au Studio de la Société, 3774 rue S.-Denis, Harbour 2183, et l'on fera bien de prendre ses précautions si l'on veut être sûr d'avoir des places. La semaine du 28 mars, l'avant-dernière de cette saison, est appelée encore à un plus grand succès que celles qui furent données en novembre et en janvier.

Mme Jeanne Maubourg-Roberval au programme de la prochaine soirée de l'Alliance des Arts

Voici le programme de la soirée littéraire de l'Alliance des Arts et Lettres, qui aura lieu mardi soir prochain au salon York du Windsor, sous la présidence d'honneur de M. Edouard Montpetit:

Mme JEANNE MAUBOURG-ROBERVAL, interprète du sketch de M. Robert Choquette, "Au coin du feu".

Piano: a) Gavotte variée, Rameau
b) Sonate en la, Scarnetti
Madame Hortense Lord.

Poèmes inédits: M. Robert Choquette.

"Au Coin du Feu"—Sketch canadien, par M. Robert Choquette, interprété par Madame Jeanne Maubourg-Roberval, MM. Hector Charland, Albert Vallerand, Guy Charland.

Chant:

a) La Truite.	Schubert
b) Air D'Azael (L'Enfant Prodigue).	Claude Dubussy

M. Emile Gour.

Poèmes: M. Robert Choquette.

Piano:

a) Prélude No 21.	Chopin
"Retour solitaire à l'endroit des aveux".	Cortot
b) Prélude No 22.	Chopin
"Désespoir".	Cortot
c) Valse brillante.	Chopin

Mme Lord se servira du grand piano de Concert Willis.

Pour renseignements, téléphonez à La. 7865 ou à Do. 8141.

A L'AUDITORIUM DU PLATEAU, LE 7 AVRIL

MLLE CARO LAMOUREUX et **M. ULYSSE PAQUIN**, solistes du "Messie" de Haendel, que l'Association des Chanteurs donnera, le 7 avril, à l'Auditorium du Plateau.

Une réalisation de Tourneur, "Partir", et une comédie des plus amusantes au Saint-Denis

"Partir" qui sera à l'affiche du cinéma Saint-Denis est une des plus belles réalisations du grand metteur en scène français, Maurice Tourneur.

Mais ajoutons que "Partir" est aussi la transcription à l'écran du superbe roman de Dorgelès du même nom. Le film est émouvant et l'atmosphère des grands voyages maritimes y est bien observé. Le souci d'exactitude du réalisateur se révèle dans toutes les scènes. "Partir" est une oeuvre de très grande valeur; outre ses réelles qualités dramatiques, ce film a le mérite de nous entraîner sur les mers lointaines et d'évoquer puissamment les paysages exotiques.

L'action se passe sur la route de l'Indo-Chine à bord de l'"Athos II". Une troupe d'artistes lyriques se rend à Saigon. A Marseilles le directeur a dû remplacer au dernier moment le ténor qui venait de mourir. C'est Jacques Largy, amoureux de la première chanteuse, qui lui succèdera. Il fuit en réalité la France, la police parce que dans un moment de colère il a tué son tuteur qui l'avait ruiné. Tout le drame se passera à bord du navire: la jalousie des uns et les désirs des autres vont tout faire pour séparer les deux jeunes gens.

L'interprétation est de tout premier ordre avec Jean Marchat de la Comédie Française, Simone Cerdan, Ginette d'Yd, Gaston Mauger, Gaby Basset, Prince, Paulais, et Lugné-Poë.

Le second film à l'affiche est d'une formule toute différente. Autant le premier film est dramatique, émouvant et laisse le spectateur sur une impression triste autant "En Bordée" avec Bach est amusant, rigolo, du meilleur comique. Voilà le grand succès de rire de la saison. Il dépasse en finesse et en drôlerie plusieurs succès comiques. Voici en quelques mots ce dont il s'agit. A bord du croiseur "Mistral" le commandant Lagarouste donne une fête en l'honneur des fiançailles de sa fille avec le lieutenant de Perdrignac. Deux hommes de corvée sont désignés pour aller à terre ramener la valise d'Antonin Belugou, un ami d'enfance du commandant. Ils doivent aussi rapporter les accessoires de cotillon au bal.

Cartahu et Balladrisse, les deux matelots en question, embrouillent les commissions, rôdent toute la nuit à la recherche d'Antonin, puis reviennent au navire en pleine fête. Une ex-fiancée du lieutenant manque de faire rompre le mariage. Mais à la fin Bellegou est retrouvé et tout s'arrange.

"En Bordée" est un film essentiellement gai. Il fait rire par ses situations cocasses, son dialogue très amusant et le talent de ses interprètes. Quelques chansons ajoutent une note réjouissante à l'ensemble de la production.

La distribution comprend outre Bach, Teddy Parent, Sim Viva, Georges Tournel, Hardoux, Despaux, Suzette Comte et plusieurs autres.

Le programme sera, comme d'habitude complété par les nouvelles françaises et quelques autres courts sujets d'intérêt.

ACTIVITES CHEZ OSSO

La firme Osso a, d'ores et déjà, engagé pour les principaux films qu'elle va réaliser, un certain nombre de grandes vedettes, parmi lesquelles nous pouvons citer Mme Jane Marnac qui a fait ses débuts à l'écran dans "PARIS-BEGUIN", Mlle Annabella; MM. Albert Préjean, Roland Toutain, Léon Bélières et Jim Gérald. Parmi les réalisateurs des prochains films Osso, citons MM. Carmine Gallone, Tourjansky et Jean Bertin. Parmi les auteurs et adaptateurs des scénarios qui seront tournés pour Osso, voici quelques noms: Pierre-Gilles Veber, Henri Decoin, Jean Bouquet, Henri-Georges Clouzot et André Cerf. Parmi les musiciens chargés des partitions de ces films, Raoul Moretti, Georges Van Parys, Maurice Roget, Sylviano. Les directeurs artistiques de ces grandes productions seront MM. Noë Bloch et Maurice Orienter.

Ajoutons que les Films Osso annonceront prochainement plusieurs autres engagements sensationnels.

Au Canadian Institute

M. HENRI PONTERIAND, ténor, chantera dimanche soir, au Ritz-Carlton, lors de la conférence de Mme Pierre Casgrain sous les auspices du Canadian Institute of Music.

La troupe du théâtre National nous promet une autre soirée amusante la semaine prochaine

La troupe du populaire théâtre National entend se surpasser cette semaine et remporter un succès identique à celui qui couronne depuis quelque temps toutes les présentations. M. Oscar Valade a préparé une comédie désopilante: "Paf! une tomate!" dont il a confié le premier rôle au comédien bien connu Tizoune. Cette pièce contient des situations cocasses dont Tizoune saura tirer profit avec l'humour et le style qu'on lui connait bien.

La seconde grande attraction du programme sera le mélodrame que M. Henri Dauvilliers a écrit spécialement pour la troupe qui le seconde si bien depuis le début de la saison. Ce mélo s'intitule: "Le Bien pour le Mal" et fourmille d'incidents dramatiques et comiques. La première partie sera défendue par MM. Dauvilliers, Vivez et Mmes Rey-Duzil et Préjean, alors que la seconde partie, c'est-à-dire les effets comiques seront fournis par Pic-Pic et sa compagne, Mme Juliette Béliveau.

Le spectacle dans son ensemble sera déjà satisfaisant, mais la direction n'hésite pas à lui ajouter une ouverture musicale de M. Proulx, dans laquelle Mme Effie Mack, entourée des danseuses offre des chansons nouvelles et fournit à l'auditoire quelques bons moments.

M. Oscar Valade et M. Vivez présenteront quelques numéros individuels ainsi que Mlle Préjean qui se fera entendre dans son répertoire varié. M. Dubuisson est aussi à l'affiche. A l'écran, le célèbre film français "Un Soir au Front".

Euchre-dansant des Employés de Tramways

Les 9 et 10 mars prochains aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, au neuvième étage, le euchre-dansant de l'Union Internationale des Employés de Tramways, local 790.

De magnifiques et nombreux prix seront distribués aux vainqueurs aux cartes ainsi qu'aux gagnants des concours de danse.

A la cuisine du restaurant

—Malheureux! Vous mordez dans le pain! A quoi pensez-vous?

—Au bon temps des jazz, quand je jouais du saxophone.

"Nos Ancêtres" et "Forestiers et Voyageurs", de M. Louvigny de Montigny, au Monument National

Pour finir leur saison annuelle en beauté, "Les Veillées du Bon Vieux Temps" donneront au Monument National, le lundi de Pâques, 28 mars courant, un programme d'une très grande variété et d'une non moins grande valeur artistique. Sous le titre "Nos Ancêtres", nous verrons l'illustration de trois époques du passé canadien: — 1758, ce sera "Le Drapeau de Carillon", le sublime poème d'Octave Crémazie, donné avec mise en scène (décor, accessoires, chant, etc.) et rendu par d'excellents artistes, dont M. J. S. Archambault, l'éminent acteur canadien connu naguère sous le nom de théâtre "H. Palmiéri"; puis: 1810, illustration de la vie de chantiers d'autrefois, avec la pièce "Forestiers et Voyageurs", de M. Louvigny de Montigny, créée au Festival du Pacifique Canadien à Québec et réservée au folklore proprement dit: vieilles chansons, anciennes danses, contes, violoneux, etc.; enfin: 1890, reconstitution de la vie campagnarde de nos pères, sous le titre "La Cabane à Sucre", comédie ou leçon de choses du pays pour les gens" qui ne sont jamais allés "licher" des "mouvettes" à la "sucrerie", également due au talent de M. de Montigny. On admettra que M. Conrad Gauthier s'est vraiment surpassé dans le choix de ce programme et on ne sera sûrement pas surpris si, le lundi de Pâques, le Monument National n'est pas assez vaste, selon la coutume, pour contenir tous les amateurs de vieilles choses de chez nous qu'un tel programme ne manquera pas d'attirer. Il sera donc prudent de se procurer des billets au plus tôt.

Aux entr'actes, musique par l'orchestre Sainte-Hélène et monologues par l'amusant fantaisiste Ernest Loiselle.

M. ERNEST LOISELLE, qui prêtera son concours à la dernière soirée de Folklore de la saison, au Monument National.

Le Studio Shefler prépare un brillant spectacle de danse et de pantomime pour le 21

Les répétitions nombreuses de la 9e Revue annuelle des studios Shefler, qui sera présentée au théâtre His Majesty's, le 21 mars prochain, laissent entrevoir un magnifique succès. Le programme comprend une variété de numéros aussi intéressants pour l'enfant que pour l'adulte.

La distribution de "Conte de Fée" et de "La Princesse Enchantée" comprend quarante-deux élèves. C'est l'histoire des trois princes, qui, selon la volonté de leur père, parcourent le monde afin de déterminer lequel des trois devra monter sur le trône. Chacun des trois princes devra suivre la direction de la flèche qu'il aura lancée dans les airs.

Le plus jeune des trois s'aperçoit que sa flèche est tombée sur le sol. Se baissant pour la ramasser, le sol s'entr'ouvre. Un escalier d'argent conduit aux profondeurs de la terre. Le jeune prince s'y engage et découvre un château enchanté dirigé par des serviteurs qui lui disent qu'une mauvaise fée a transformé leur belle princesse en chat. Le bon prince tout peiné, s'informe de quelle façon, on pourrait briser l'enchantement de la princesse, mais personne ne le sait.

Mais la bonté du prince découvrit par hasard ce qu'il fallait faire. Il baisa la main de la princesse, c'est-à-dire la patte du chat et ce fut la fin de la métamorphose. La jolie princesse rend hommage à son sauveur.

Les principaux rôles sont joués par: Micheline Petolas, Margaret Robertson, Virginia Wells, Audrey Stewart, Hilda Matt, Violet Aslackson, Doris Kert et Pearl Schwartz. Les suivants sont dans les corps de ballet: Dorothy Bradford Winifred Bailey, Virginia Dobson, Catherine Conlin, Betty McDuff, Marion Friefeld, Peggy Finley, Margaret Freeman, Aileen Geringer, Marion Just, Lorraine Taylor et Claire Wilson. Aussi Audrey Bradford, Beatrice Glascow, Janet Higgins, Joan Kearns, Ruth Leopold, Fanny Morin, Elizabeth Peacock, Jacqueline Perron, Shirley Roberts, Diana Saunders, Rita Steinman, Ann Soper, Diana Wilson. Les jeunes sont: Martha Chadwick, Joan Dawes, Mary Molson, Aileen et Jean St-Jean, Diana Saunders et Shura Wilson.

La revue est donnée sous les auspices du Kiwanis Club de Saint-Laurent.

Au Saint-Denis

BACH, le plus populaire comédien de l'écran français, joue le premier rôle d'"En Bordée", à l'affiche du théâtre Saint-Denis.

"LA FEMME DE MES REVES"

"LA FEMME DE MES REVES" a été présenté récemment, à la presse et au public, par les soins de M. Léon Volterra, au Théâtre Marigny. Disons tout de suite que ce film Osso a obtenu devant une salle comble et des plus élégantes, un succès flatteur; sa projection a été fréquemment ponctuée par des rires et des applaudissements.

Le scénario que Pierre-Gilles Veber a tiré de la célèbre pièce autrichienne de Paul Franck est des plus habiles; le dialogue abonde en mots cocasses et en situations burlesques. Toute l'action se passe en une journée: un jeune compositeur absolument ruiné, pour approcher "LA FEMME DE SES REVES", vit vingt-quatre heures dans un palace hôtel l'existence d'un millionnaire.

★ CINEMA DE ★
PARIS
694 Ste-Cath. O. Vis-à-vis Eaton
Commençant aujourd'hui:
Un émouvant conflit entre l'AMOUR et le DEVOIR!

SERMENTS
réalisation de Henri FESCOURT avec
Madeleine RENAUD
André BURGÈRE
Marcelle GÉNIAT
(Production Jacques HAIK)
Une belle histoire d'amour dans le cadre enchanteur des pays nordiques.
Matinées: 25c. Soirées: 25c et 50c.
Samedi matinée: 25c et 40c.

THÉATRE STELLA
PLateau 1166-1167, 4652, S.-Denis
Aujourd'hui SAMEDI, et demain DIMANCHE
"C'EST UN REVE!"
Comédie en 3 actes
Semaine commençant lundi 7 mars
LA 8e FEMME DE BARBE-BLEU
Comédie en 3 actes d'A. Savoir

IMPERIAL
A L'AFFICHE
"THE GAY CABALLERO"
Aussi
"STEPPING SISTERS"

THÉÂTRE
NATIONAL
OSCAR VALADE présente
"PAF! UNE TOMATE!"
avec
TIZOUNE
HENRI DAUVILLIERS
présente
"LE BIEN POUR LE MAL"
grand mélodrame avec
Pic Pic et Juliette Béliveau
Ouverture musicale de WILFRID PROULX avec
EFFIE MACK
ET 18 DANSEUSES
A L'ECRAN:
"UN SOIR AU FRONT"

ORCHESTRE DE MONTRÉAL
Directeur DOUGLAS CLARKE
70 — MUSICIENS — 70
Deuxième saison
QUARANTE-CINQUIEME CONCERT
6 mars, THEATRE HIS MAJESTY'S, à 3 p.m.
Symphonie No 35 en ré (The Haffner) . . . . Mozart
Variations symphoniques . . Cesar Franck
Pianiste soliste: GERTRUDE HUNTLY
Prix: 35c à $1.50. Billets maintenant en vente

DANS LE MONDE DE L'AUTOMOBILE

LA DEMANDE A DIMINUE

Les chiffres qui nous sont fournis par le Gouvernement nous montrent que les nouvelles autos qui ont été mises sur la route au Canada en 1931 sont au nombre de 78,720. Ces nouvelles autos sont loin d'être assez nombreuses pour remplacer les autos qui auraient dû être retirées d'usage en temps normal. Le nombre des autos qui sont ordinairement retirées d'usage durant une année se chiffre à environ 7 pour cent du nombre des permis émis durant l'année qui précède. En suivant cette moyenne, nous verrons que l'on aurait dû retirer 85,600 autos d'usage au Canada en 1931.

On obtiendra le nombre apparent d'autos qui ont été achetées au Canada en 1931 en ajoutant les 8,739 autos qui ont été fabriquées ici pour le marché canadien durant la même année. Les manufacturiers du Dominion ont aussi produit, en plus de ce dernier nombre, 12,635 autos pour l'exportation. Leur production complète pour toute l'année fut donc de 82,614 autos, et si l'on compare ce nombre aux 153,372 autos qui représentent leur production durant l'année précédente, on aura nécessairement une diminution de 46%.

Un record fut établi au Canada en 1929 pour la production d'autos, alors que 262,625 voitures y furent fabriquées.

ON DEMONTRE UN COMBUSTIBLE DE SURETE

Vous songez bien souvent à la nature inflammable et dangereuse de la gazoline lorsque vous arrêtez votre moteur pour refaire votre provision d'essence. Les savants finiront probablement par trouver un moyen de changer la nature des essences que nous brûlons aujourd'hui dans nos moteurs. Les ingénieurs ont même fait des démonstrations avec un combustible de sûreté pour les autos. Les résultats intéressants en ont été observés par les membres d'un comité de la Société des Ingénieurs en Automobile lors de leur récente visite aux raffineries de la Standard Oil Company à Bayway, New Jersey. Ce nouveau combustible est préparé par un procédé d'hydrogénation et n'est pas inflammable aux pressions et aux températures atmosphériques ordinaires.

POUR ASSURER LA STABILITE DES REPRESENTANTS

La General Motors of Canada, Limited, a toujours désiré une gérance efficace dans la direction des affaires de ses centaines de représentants par tout le Canada. Un département fonctionne donc depuis déjà quelque temps, avec un surintendant pour chacune des huit zônes de cette compagnie, pour voir à la gérance des affaires des représentants. Monsieur A. H. Stevens a été nommé récemment gérant de ce département dont le bureau-chef est à Oshawa. M. Stevens est né à Brantford, Ontario, et est à l'emploi de la compagnie depuis quatorze ans.

LES ROUTES AMELIOREES DU CANADA

Le Canada renferme 80,498 milles de routes dont la surface a été refaite et améliorée, et renferme en tout 397,373 milles de routes de toutes sortes. Ontario tient la tête avec 44,740 milles de routes améliorées, ou 55 pour cent du total pour tout le Canada. Québec vient en second lieu avec 13,302 milles de ces routes, et la Colombie Anglaise tient le troisième rang avec 7,477 milles de routes améliorées.

Un nouveau modèle de la Packard Light Eight : le coupe-routière

La compagnie Packard a commencé la production sur une grande échelle de ses nouveaux modèles, présentés au Salon de l'auto. On a ici, le coupe-routière de la Packard Light Eight.

NOUVELLE COMPAGNIE POUR LES AUTOS DE MARQUE W.-OVERLAND

La Willys Overland (Québec) Ltd. — MM. Lunan, Warren et McKeeman.

La distriution des autos et des camions Willys-Overland et Willys-Knight, dans la province de Québec, est maintenant entre les mains d'une compagnie absolument québecoise, formée par un groupe de spécialistes en automobiles, faisant depuis longtemps le commerce de ces voitures et bien au courant des besoins des propriétaires et des vendeurs d'autos de cette province.

t La nouvelle compagnie, qui sera connue sous le nom de Willys-Overland Quebec Limited, servira toute la province de Québec. Les divers départements seront sous le contrôle direct d'un membre de la compagnie. On s'attend ainsi à pouvoir donner un service excellent et parfait.

La popularité grandissante des autos et camions Willys-Overland et Willys-Knight et la splendide réception que les nouveaux modèles ont eue a augmenté de beaucoup les activités de la nouvelle compagnie. Déjà les ventes sont plus considérables tandis que l'on s'attend à un printemps des plus prospères. On s'occupe actuellement des livraisons et on voit à ce que tout le monde soit servi à temps.

A la tête de la compagnie se trouvent M. A. A. Lunan, de Huntingdon, comme président, M. John Warren, vice-président et trésorier, M. George H. McKeeman, directeur gérant, M. J. T. Warrington, gérant du service, M. Alex Beauséjour, gérant des pièces, M. Eudore Lavimodière, représentant de district.

La Willys-Overland (Québec) Limited aura son bureau-chef et ses salles d'exposition à l'angle de 'avenue du Parc et de la rue Sherbrooke où on peut toujours voir les derniers modèles de 1932.

A LA WILLYS-OVERLAND

M. JOHN WARREN, vice-président et trésorier de la nouvelle compagnie Willys-Overland (Québec), Limited.

LA CANDIDATURE DE L'ECHEVIN W. WELDON

Elle est appuyée par un grand nombre de citoyens éminents du quartier S.-Georges

Hier, une délégation nombreuse se présentait chez l'échevin Weldon, membre du comité exécutif, le priant de se porter de nouveau candidat dans le quartier Saint-Georges, aux prochaines élections.

Voici quelques noms des citoyens éminents qui ont signé la requête demandant à M. Weldon d'être candidat:

Rév. F. Scott MacKenzie, Principal Presbyterial College, Chanoine J. D. Binette, de l'Archevêché, Ritz Carlton Hôtel, E. DesBaillets, C. W. Taylor, Canadian Airways Limited, H. M. Temple, E. Bentley, par E. Bentley, Cordner's Limited, University Tower Corporation, par S. McLeod, Austin Glove Company Limited, par F. A. Field, Compagnie Cinématographique Canadienne, par J. M. DeRoussy, J. Edgar Gatehouse, The Leach Piano Co. Limited, par A. E. Leach, Président, Willis & Co. Limited, par Robert A. Willis, Vice-Président, C. W. Lindsay & Co. Ltd., par B. A. Edward, secrétaire, Layton Brothers, Limited, par F. H. Layton, Directeur, R. et W. Kerr, Limited, par J. L. Kerr, Drury & Thompson, par W. W. Thompson, The H. B. Cowper Co. Limited, par Hugh B. Cowper, Charles F. Dawson Limited, par Chas. F. Dawson, Canada Life Assurance Company, par D. L. Young, gén. S. Hyman, Limited, par H. B. Hyman, Gibb & Company, par F. Sutherland, secrétaire, H. D. Clapperton, T. W. Boyd, Gordon W. Scott, P. S. Ross & Sons, G. M. Todd, Edmund Eaves, Limited, par J. L. Eaves, président, Alfred Eaves Limited, par Alfred Eaves, Peter Bercovitch, K. C., The Atlas Construction Co. Limited, par A. Sidney Dawes, président, Montreal Motorists League, par T. C. Kirby, C. E. Gault, M. P., Ronzo H. Clerk, Wm. H. Wardwell, John Henderson, J. B. Galipeau, M. K. Hashim, J. B. McGill, Jacob Albert, H. Litwin, Montreal Florists, T. G. Conoley, C. P. R. Telegraph, par I. Kaufman, gérant, Metropolitan News Agency Inc., par A. Cohen, secrétaire The Hart Shoe Company par Walter Robinson, gérant, D'Allards Limited, par R. R. Whimbey, gérant, King-Brown Optical Company, par H. H. King, Old Russia, par M. Hoffman, Campbells', Florists, par E. H. Maw, gérant, L. M. Hubbell, Nuyay Tobacco Shops Limited, par H. Carfinkle, J. Cochenthaler Reg'd., par John Tipaldi, Walk-Over Shoe Store, par John Granary, gérant The Perley Company, par P. E. Martel, R. Hardesty, du Mount Royal Hôtel, Butler & Taylor, Ltd., par P. J. Forget, gér. H. H. Patch, Wm. Singer Limited, Charles Chapman, Thomas Dussault, W. H. Stewart, Henry Marks, par Douglas B. Berry, R. H. Bryson, Agnew-Surpass Shoes, par S. E. Wygant, R. R. Holland, G. B. Miller, Nathan Falerman, Tony Persechino, S. Corn, The Linen Chest, par A. H. Ransom, Saul Vingroff, Riche Limited, par W. A. Loring, J. O. N. Gallery, Mrs. Mahomey, George Morissette, C. P. Nelson, Léger St. Jean, Glen S. Case, Riley Hern Inc., par Frank Higgins, Castle Blend Confectionery & Caterers, par W. Hayter, Burton's Limited, par Harry Burton, J. V. Quinn, Hugh Scott Limited, par A. Tétu, The Canadian Handicrafst Guild, par N. Hughes Charles, Parker's Dye Works Limited, par A. A. Stewart, A. Dionne, Son & Company, par J. Alex Dionne, Arthur's Limited, par A. Kellnor, gérant, Jack's Furs Limited, par J. Goldberg, M. Dumont, Dunfield's Limited, par H. J. Allin, Jess Applegath Limited, par E. W. R. Izzard, The Dominion Floral Co., par M. E. Pappas, J. C. Watson, Palace Theatre, Montreal, par Geo. Rotsky, S. Hyman Limited, par E. Nantel, Rév. H. W. Burnett, B. D., The Robert Simpson Company, par Herbert Snell, Vice président, L. Weintraub, F. J. Foley, Henry Birks & Sons, par R. T. Johnson, Asst.-secrétaire, Central Investment Corp., par R. T. Johnson, Asst. Secrétaire, W. O. H. Dodds, Wm. Scully Ltd., par V. E. Scully, Séc. trésorier, A. F. Byers & Co. Ltd., par Archibald F. Byers, président, Walter M. Kearns, par W. Clifford Kearns, Arlington Cycle & Sports Ltd., par R. C. Rushmore, président, The Salvation Army, par W. H. Burrows, Chateau McGill Apt., par Henri Deslauriers, surintendant, Aléx E. Christmas.

Feu Mme Ferdinand Paradis

Lundi matin ont eu lieu les funérailles de Mme F. Paradis (née Angélina Brodeur,) décédée le 26 février 1932 à l'âge de 65 ans et 11 mois.

La dépouille mortelle précédée d'un landau de fleurs quitta la demeure mortuaire pour se rendre à l'église de Saint-Stanislas où le service fut chanté par M. l'abbé Charles Auguste Labelle, qui fit aussi la levée du corps. MM. les abbés W. Lacourse et C. Pigeon, comme diacre et sous-diacre.

La chorale sous la direction de M. Jean Goulet, exécuta la messe des morts de Perreault, et M. le notaire Charles Archambault, touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par ses deux fils: MM. Fernand et Roland Paradis; son frère Georges Brodeur ses gendres M. le docteur Théo Côté professeur à l'Université de Montréal, faculté dentaire, et M. Jean Brisebois, MM. Willie Piché, Wilfrid Piché, Henri Cardinal, Willie Cardinal, Atchez Cardinal, Me Eugène Gourre, Wilfrid Perron, ses cousins.

Dans le cortège on remarquait: les docteurs A. Hequemand, Ernest Prud'homme, J. E. Laporte, G. Gauthier, MM. Paul Lefebvre, O. Paquette, P. Aubry, J. Carron, H. Beauchamp, Napoléon Bouthillier, A. Aubry, E. Lachance, Napoléon Dauphinais, M. Saulier, J. Corbeil, P. Larose, F. Bernier, Oscar Hamel, J. A. Bigras, P. Bastien, J. A. Fortier, père et fils O. Lamarre, J. R. Girard, J. A. Laporte, Horace Laporte, René Laporte, V. Blanchette, Raoul Vigeant, Ed Roy, F. X. Samson, L. R. Fortier, I. Lamoureux, O. Nadeau, G. Saint-Georges, Napoléon Couture, N. P. Giroux, F. Belleau, H. Soulier, O. Chalifoux, H. Hétu, L. Poullotte, R. Bastien, N. G. Lafond, Roméo Caron, J. E. F. Michaud et bien d'autres.

SAINT-GREGOIRE, 3. (Du correspondant de "La Patrie".)—M. et Mme A. Provencher, protonotaire de Tr.-Rivières, chez M. Georges et Mlle Labarre.

—M. et Mme Emile Boulay, de Notre-Dame, chez Mme Exéor Houle.

—M. Antonio Héon, chez Mme veuve L. Bélliveau.

—Miles Montflaira, de Drummondville, sont arrivées parmi nous pour y demeurer de même que M. Antoine Gauthier, de Pierreville.

LA FAIBLESSE DE LA VESSIE

Est un signe de l'acidité du rein.

Des milliers d'hommes et de femmes de plus de 40 ans et nombre d'autres beaucoup plus jeunes exposent inutilement leur vie en négligeant de traiter les symptômes graves des maux de reins. Si vous souffrez de dérangements la nuit, de douleurs dans les jambes, de névralgie, de lumbago, de nervosité, d'enflure des paupières, d'étourdissement, de courbature, de sensation de brûlures dans la vessie ou incontinence d'urine, vous pouvez attribuer tous ces malaises à l'empoisonnement causé par l'acidité du rein. Eliminez ces acides, adoucissez et cicatrisez avec CYSTEX, les membranes irritées et vous vous sentirez 10 ans plus jeunes. Garanti vous remettre sur pieds ou retournez la boîte vide et l'on vous rembourse votre argent. Il est dangereux de retarder. Achetez aujourd'hui Cystex (prononcez Siss-Tex) 75c seulement dans toutes les pharmacies.

NOUS ANNONÇONS

la nomination de la

Willys-Overland (Quebec) Limited

UNE ORGANISATION LOCALE,

comme distributrice dans la province de Québec
des autos de tourisme et de commerce

WILLYS-OVERLAND et WILLYS-KNIGHT

A partir du 1er mars, la Willys-Overland (Quebec) Limited, agira comme distributrice des autos de tourisme et de commerce Willys-Overland et Willys-Knight dans la province de Québec.

La Willys-Overland (Quebec) Limited, a pris possession des locaux auparavant occupés par la Willys-Overland Sales Company, Limited, à l'angle de l'avenue du Parc et de la rue Sherbrooke.

Entièrement possédée et contrôlée localement, et dirigée par des hommes qui étaient auparavant associés avec la succursale de Montréal de la Willys-Overland Sales Company Limited, la nouvelle compagnie sera mieux en mesure de coopérer avec l'organisation des dépositaires de la province de Québec et de surveiller de plus près le service assuré aux propriétaires actuels et à venir, de voitures Willys-Overland et Willys-Knight.

Nos nouveaux distributeurs ont organisé une semaine spéciale d'ouverture, du 5 au 12 mars, et, en cette occasion, ils invitent cordialement le public à venir admirer les plus récents modèles d'autos de tourisme et de commerce Willys-Overland et Willys-Knight.

Les officiers et le personnel de la nouvelle compagnie possèdent une expérience de plusieurs années dans le domaine de l'automobile, tant avec la Willys-Overland qu'avec d'autres organisations. Les hommes dont les noms suivent font partie du personnel.

A. A. Lunan
Président

George H. McKeeman
Directeur gérant

John Warren
Vice-président et trésorier

Alex. Beauséjour
Gérant du service des pièces

J. T. Warrington
Gérant du service

E. Poitras
Secrétaire

Eudore Lavimodière
Représentant de district

WILLYS-OVERLAND SALES
Company, Limited
West Toronto, Ont.

LES USINES PACKARD EN PLEINE ACTIVITE

Près de 9,000 hommes travaillent maintenant. — Les nouveaux Packard Light Eight et Twin Six.

La Packard Motor Car Company est maintenant en activité complète de production de ses nouveaux modèles Light Eight annoncés il y a quelque temps. Les usines de Packard, à Détroit, sont en activité à temps complet de huit heures par jour pendant cinq jours par semaine. Certains départements travaillent de 18 à 24 heures par jour. De 8,600 à 8,700 personnes sont à l'emploi à temps complet.

La réception que l'on a faite à la nouvelle Light Eight et à la nouvelle Twin Six, aux Salons d'automobile montre que le public est toujours intéressé dans les produits Packard. L'intérêt n'a pas diminué, non plus, pour les modèles Standard huit et De Luxe huit. Tout cela a provoqué une activité plus grande que jamais à l'usine.

Les envois de voitures de l'usine Packard ont augmenté de beaucoup. Tous les jours on envoie des modèles Light Eight aussi bien que des modèles Standard et De Luxe. On commencera incessamment la production des modèles Twin Six.

Comme preuve de l'emploi que donne la production des autos, disons que 5,000 à 6,000 hommes ont été réinstallés au travail aux usines de Packard pour les matériaux qui servent à la fabrication des voitures de cette marque. En outre, un plus grand nombre d'hommes travaillent sur les chemins de fer, les autobus et dans les autres industries qui se rapportent aux produits d'automobiles.

Les envois de la compagnie Packard, par chemin de fer, ont augmenté de 100 pour cent. On dit que la compagnie Packard fait mouvoir un équivalent de 240 trains pendant toutes les heures de 24 heures par jour dans les différentes parties du pays.

AUX FUNERAILLES DE M. BENJAMIN DEMERS

SAINT-AGAPIT, 27. (Du correspondant de "La Patrie".)—Vendredi, le 19 février, décédait, à la résidence de M. Alfred Bergeron, M. Benjamin Demers, époux de Dame Célestine Daigle, à l'âge de 93 ans et 3 mois.

Le défunt laisse pour le pleurer, outre son épouse, cinq fils: M. Benjamin Demers, de La Sarre, Abitibi, M. Joseph Demers, de La Sarre, Abitibi, M. Francis Demers, de Sainte-Aurélie, Beauce, M. Louis Demers, de St-Côme, M. Julien Demers, de St-Côme; aussi, cinq filles: Mme Vve Xavier Fournier (née Céléda), de St-Agapit, Mme Evangeliste Desrochers, (née Virginie), de Québec, Mme Joseph Paquet, (née Julie), de N.-Dame d'Issoudun, Mme Joseph Demers (née Marie), du Lac Mégantic; Mme Eugène Martineau (née Sara) de Manchester. Il a quatre soeurs qui lui survivent, Mme Evangeliste Demers (née Sara), de St-Agapit, Mme Olivier Fréchette, (née Virginie), de St-Nicolas, Mme Nazaire Lemieux, (née Emilie), de St-Nicolas, Mme Georges Olivier, (née Sophie), de Québec, et un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants.

Le char funèbre était conduit par M. Honoré Therrien, de St-Apollinaire. Portait la croix, M. Isaïe Daigle. La dépouille mortelle était portée par MM. Alfred Bergeron, Lazare Bédard, Joseph Flamand, Georges Vermette.

La quête a été faite par M. Joseph Dumont et M. Joseph Olivier.

Faisaient partie du cortège, son fils, M. Louis Demers, de St-Côme; ses filles: Mme Xavier Fournier, Mme Joseph Paquet, Mme Joseph Demers, sa soeur, Mme Evangeliste Demers; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Eugène Desrochers, de St-Flavien, Mme Georges Maheu, de Québec, M. Odias Dubois, de Québec, M. Phileas Daigle, de Québec, son beau-fils, M. Albert Sévigny, de St-Georges Beauce, son gendre, M. Joseph Paquet, de N.-Dame d'Issoudun; ses petits-enfants: Mme Vve Francis Fournier, M. et Mme Jos-B. Baron, M. et Mme Albert Rousseau, M. et Mme Joseph Fournier, M. Philippe Fournier, tous de St-Agapit, M. Philias Fournier, M. Georges Fournier, de Dosquet, M. et Mme Albert Paquet, M. et Mme Joseph Paquet, de St-Flavien, M. et Mme Arthur Paquet, de Ste-Croix; ses neveux et nièces M. et Mme N.-E. Demers, M. et Mme Alcide Demers, M. Emile Demers, tous de St-Agapit, M. Georges Lemieux, de St-Nicolas, M. et Mme Firmin Desrochers, M. et Mme Benjamin Desrochers, M. et Mme Conrad Desrochers, M. Odilon Desrochers, Mlle Sézarie Desrochers, tous de St-Flavien, M. Benjamin Desrochers, de Charny, M. J. Georges Maheu, de Québec.

L'on remarquait encore dans le cortège, M. Adélard Guérard, du Sacré-Coeur, M. Alphonse Garneau, M. Louis Boucher, MM. Alexandre et Arthur Boucher, de St-Flavien, M. Léo Daigle, de St-Antoine, M. Napoléon Daigle, M. Jos Boucher, de St-Apollinaire, M. Thomas Côté, de St-Flavien, M. Alonzo Bergeron, de Québec, etc., etc.

Enrayez Promptement votre Rhume!

Aspirez simplement Catarrhozone

Les gens sensés emploient Catarrhozone pour conserver en parfait état leur nez et leur gorge. Pas besoin de drogues — le soulagement est instantané — la douleur cesse à l'instant — les microbes sont détruits — toute trace de catarrhe est enlevée. Songez-y sérieusement. Voici un remède qui dégage la gorge et met fin à l'enrouement, à la toux et à la mauvaise haleine. L'irritant flegme est chassé, les voies bronchiales enflammées sont cicatrisées, la gorge et la voix sont renforcies.

Catarrhozone

ENRAYE

Toux, Rhumes, Catarrhe

A LA WILLYS-OVERLAND

M. A. A. LUNAN, président de la nouvelle compagnie Willys-Overland (Québec), Limited, qui s'occupera de la distribution des voitures Willys-Overland et Willys-Knight dans la province de Québec.

CE QUI A ETE FAIT L'ANNEE DERNIERE

M. Black fait un intéressant rapport au Royal Auto Club

Le travail d'élimination des points dangereux sur les routes de la province a été considérablement avancé au cours de l'année dernière puisque 773 de ces points, y compris de nombreux passages à niveau, et contours dangereux, ont été supprimés. C'est ce qu'annonçait M. Charles M. Black, président du Royal Automobile Club, dans son rapport annuel sur la question des grandes routes.

Au cours de ce rapport, M. Black analysa les différents aspects de la situation des routes dans la province et souligna les progrès réalisés dans ce domaine. Il fit remarquer cependant que du travail restait encore à faire avant d'arriver à la perfection.

Commentant l'entretien des routes, le président fit remarquer qu'un travail substantiel de construction avait été accompli. Ce millage important, fit-il remarquer, a été maintenu à peu près totalement grâce aux propriétaires d'automobiles.

Durant l'année 1931, le gouvernement refit 138 milles de surfaces inférieures améliorées avec des matériaux plus durables. Ce travail de réfection est d'une grande importance pour les automobilistes.

M. Black fit remarquer que le travail éducationnel poursuivi par le club à la fin de déterminer la construction d'artères modernes et de routes de traverses et de diminuer ainsi la congestion de la circulation, était en train de porter des fruits. Jusqu'ici, les progrès à signaler sous ce rapport bien que minimes sont significatifs, pour ne citer que la construction du pont du port, du boulevard de Laprairie, du nouveau boulevard du Cap de la Madeleine, etc. Lorsque la route de la Côte des Neiges aura été reliée à la nouvelle route en ciment qui va de Saint-Laurent à Cartierville cela constituera également un progrès considérable.

Relativement au plan du Boulevard à travers l'Ile, M. Black fit remarquer que le retard apporté à construire cette artère est à regretter du fait que la dangereuse route des Bords du Lac ne suffit pas à la circulation actuelle.

Quant à la crise par laquelle le tourisme de la province a à passer en ce moment, M. Black assura que cette crise était beaucoup moins forte chez nous que dans d'autres pays.

AUX FUNERAILLES DE Mlle AZILDA BELLEMARE

YAMACHICHE, 1er (Du corr. de la "Patrie"). — Récemment ont eu lieu en l'église paroissiale les imposantes funérailles de Mlle Azilda Bellemare, décédée à l'âge de 67 ans.

Elle laisse pour la pleurer, son frère M. Elie Bellemare, une soeur Révérende Soeur St-Raphael du couvent de l'Assomption, Nicolet; sa belle-soeur Mme Elie Bellemare et plusieurs neveux et nièces.

La levée du corps fut faite par Mgr N. Caron P.A. Le service fut chanté par M. l'abbé Ernest Jacob, assisté de MM. les abbés Armand Foucher et Eugène Lamy.

—M. l'abbé Eiz. S. de Carufel, assistait au choeur.

Les porteurs étaient MM. Ozias, Alcide, Albéric Bellemare, Omer O'Neil et Joseph Ferron, accompagnés de Mmes Isaïe Gélinas, Omer Bellemare, Joseph Guillemette, Ernest Bellemare, Arthur Lamy, Mlle Sara Lamy.

La collecte fut faite par Mlles Adèle Trahan et Evelina Bellemare.

Le deuil était conduit par: M. Elie Bellemare, M. Camille Bellemare, Dr A. Bellemare, Québec; Arcadius, Joseph, Bruno et Joachim Bellemare, Révérende Soeur Thérèse de l'Eucharistie et Révérende Soeur Sainte-Laure du couvent de l'Assomption, Nicolet; Mlle Béatrice Bellemare, Yamachiche; M. et Mme Irénée Caron, M. et Mme Joseph Desaulniers, Louiseville; Mlle Alexina Ferron, Louiseville; Mlle Alexina Ferron, Yamachiche; Mlles Gertrude Caron, Thérèse Caron, Hélène Caron, M. Jules Caron, Louiseville; Mlles Thérèse Irène, Angéline Ferron, Mlles Hélène et René Ferron, Yamachiche; Mme Magloire Dumontier, Louiseville; M. et Mme Adélard Morin, St-Justin; Mlle Adèle Caron, M. et Mme Pierre Bellemare, MM. Dionis et Arthur Descoteaux, M. Joseph Descoteaux, M. Agapit Bellemare, M. et Mme Jos. Auguste Lacerte, M. Evariste Lamy, M. Joseph Guillemette, de Yamaska; M. Louis Caron, Mlle Emma Caron, Louis Léveillé, MM. Gérard Bergeron, Alide Meunier, Ubald Meunier, L. P. Allary, M. et Mme Arthur Meunier, M. et Mme Emery Gélinas.

Remarqués dans l'assistance: MM. Alphonse, Albert, François Gélinas, Mlles Joséphine et Marie-Jeanne Gélinas, M. Denis Bellemare, Mlle Simone Morand, M. et Mme Gustave Gélinas, MM. Arthur et Réal Lamy, Mme Joseph Lamy, MM. Roméo et Armand Lamy, M. et Mme Alfred Desaulniers, MM. Omer Bellemare, Fernand Gélinas, Joseph et Adrien Bellemare, Joseph Livernoche, Ernest et Benoit Bellemare, Mlles Florence et Laurette Bellemare, Aurore et Gracia de Lamirande, Maxilia et Juliette Ricard, Aurore et Marguerite-Marie Bellemare, Maria et Blanche Bellemare, Rose Blais, Simone et Thérèse Lamy, MM. Philias Gélinas, Napoléon de Lamirande, Emile et Emile-Armand Gélinas, Georges et Charles-Edouard Ricard, Ange-Albert Bellemare, Joseph Guillemette, Camille Desaulniers, Agapit et Philippe Bellemare, Euclide et Albertine Blais, Napoléon Bellemare, Origène et Joseph Bellemare, Ida Lamy, Alfred Milot, M. et Mme Victor Gélinas, Mme Onésime Panneton, Mmes Gaspard et Thomas Lamy, Emile et Gilles Panneton, Thimoléon Bellemare, Evrard Bellemare, Armand Lamy, Jules Roy, Majorique Desrochers, Gérard Panneton, Réal Grimard, Maxime Gélinas, Léopold Milot, Ulric Lesieur, Lucien Lesieur, Antoni Lesieur, E. Lépine, Charles et Evariste Gélinas, Esdras Lamy, Cyprias Boucher, Cyprien et Philippe Desaulniers, Fernando Paquin, Dionis Villemure, Paul Gendron, Arthur et Armand Milot, Arthur Héroux, Germain Beauchemin, Théodore Bourassa, Avila Lesieur, Donat Desaulniers, Alide Bellemare, Trefflé Berthiaume, Donat et Arthur Gadbois, Hercule Paquin, Alide et Joseph Desaulniers, Maurice et Jean-Charles Desaulniers, Philippe Bellemare, Albert Ricard, Gédéon Milot, Alphone Boulanger, Aimé Héroux, Adélard Boulanger, Hector Villemure, Georges Carbonneau, Hercule et Antoni Bourassa, Nérie Ricard Henri Milot, Ozanie Bourassa, Gustave Bellemare, Phillias Samson, Onil Bellemare, François Gauthier, Philippe Gauthier, Alide Meunier, Charles-Edouard Bellemare, Rémi Dussault, Arthur et Philippe Neveu, Fernando Villemure, Fernando Rivard, Eugène Desaulniers, Adrien et Anselme Villemure, Arthur Loranger, Eugène Lemire, Hervé et Albert Bourassa, Joseph et Paul Gauthier, Nérée, Thomas, Amédée Bellemare, Georges et Antoine Proulx, Dionis Girardin, Antonio Carbonneau, Irénée Vaillancourt, J. F. Côté, Omer Saint-Louis, Hyacinthe Trahan, Ozanie Meunier, Adjutor Boucher, Hector et Aloïsi Milot et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

Le sedan Packard Light Eight : Un nouveau modèle de Packard

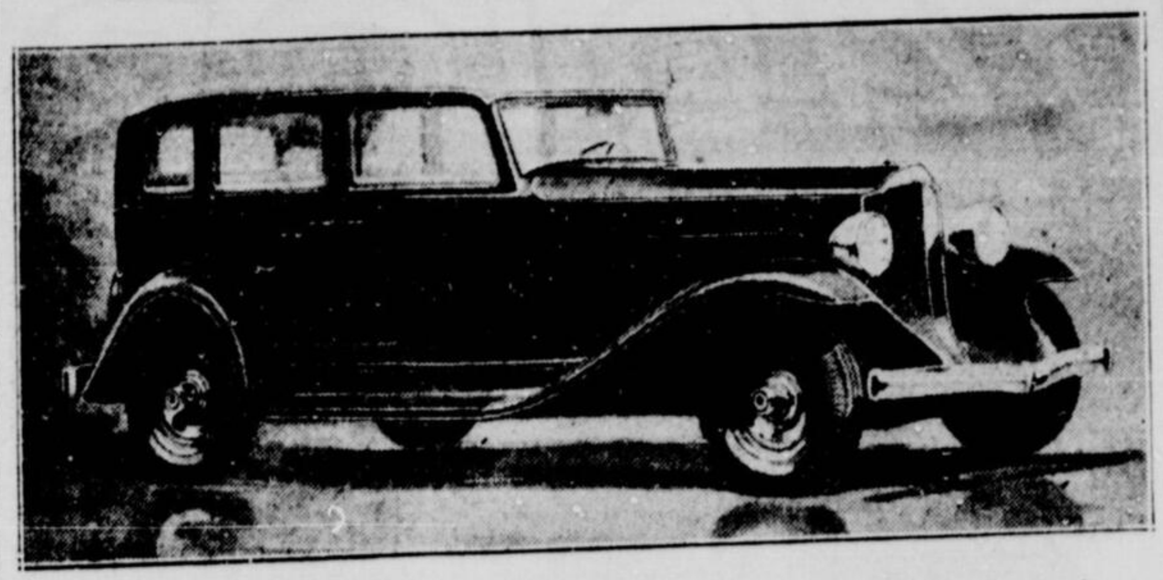

Le nouveau modèle Light Eight de Packard semble remporter un succès considérable si l'on en juge par l'échelle de production des usines Packard. On voit, ici le sedan à cinq passagers.

FEU M. A PERREAULT

THETFORD, 29. (Du corr. de la "Patrie").—Lundi matin à Saint-Alphonse avaient lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Anatole Perreault, fils de M. Jean Baptiste Perreault, et décédé à l'hôpital St-Joseph de cette ville à l'âge de 16 ans, après quelques jours de maladie seulement. La levée du corps était faite par M. le curé Sauvageau qui chanta également le service, assisté de MM. les abbés C. Malouin et P. Cloutier, comme diacre et sous-diacre. Le deuil était conduit par son père M. Baptiste Perreault, ses frères MM. Gérard, Henri Noel et Rock Edouard Perreault. Les porteurs étaient MM. Anicet Vachon, Paul Vachon, Laval Blais, Lionel Lagueux, Charles Auguste Demers et Léo Girard. Dans le cortège funèbre on remarquait, MM. Hilaire Turmel, Onésime Turmel, Léonce Turcotte, Donat Fecteau, Emile Perreault, Alfred Turmel, Hervé Bisson, Philippe Fecteau, Joseph Gagné, Philippe Gagné, Théodore Thivierge, Antoine Grégoire, Jos. Gagnon, Alphonse Blais, Oscar Blais, Arthur Caron, J. B. Daigle, Joseph Vachon, Joseph Poulin, Léonard Doyon, Honoré Demers, Lucien Métivier, Jean Métivier, L. Gagnon, Odias Lessard et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

A LA WILLYS-OVERLAND

M. GEORGE H. McKEEMAN, qui vient d'être nommé directeur gérant de la Willys-Overland (Québec), Limited.

Présentation du Nouveau

PACKARD

HUIT LÉGER

Fabriqué au Canada

of a distinguished family

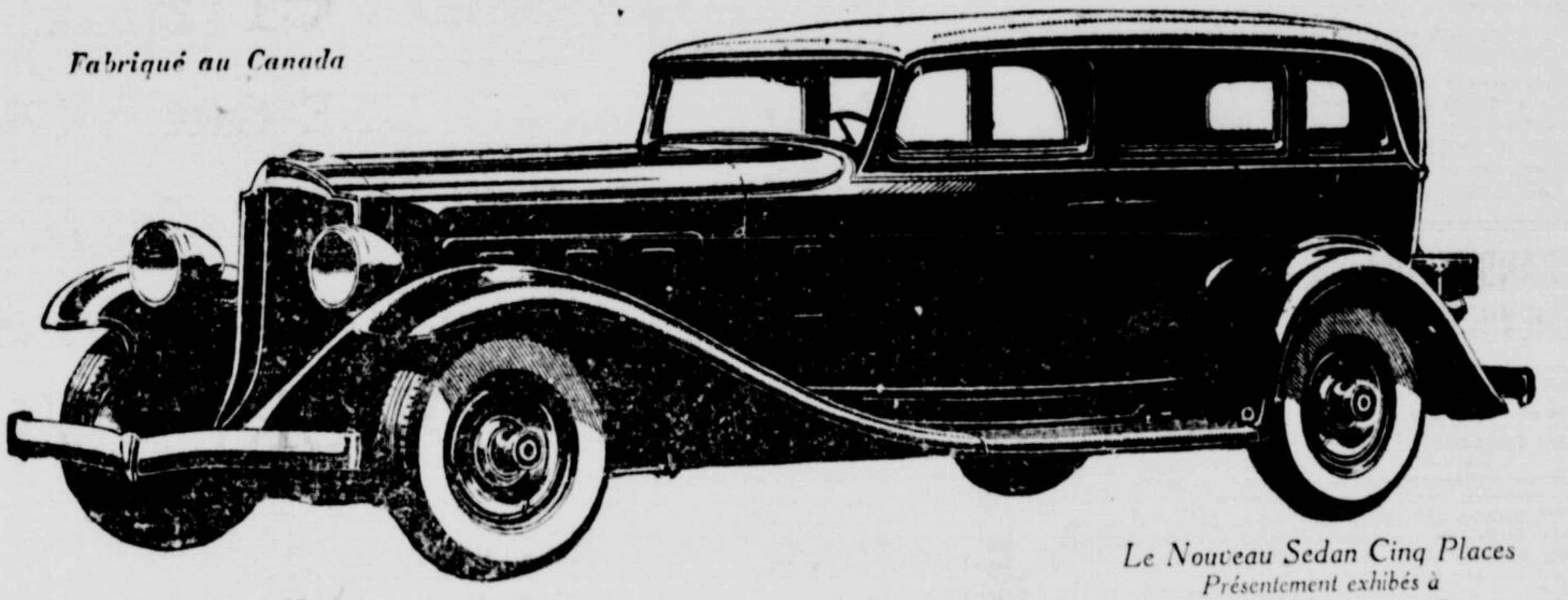

Le Nouveau Sedan Cinq Places
Présentement exhibés à
4026 rue Ste-Catherine Ouest

TRANSMISSION SYNCHRO-MESH SILENCIEUSE
DOUCE AUX TROIS VITESSES AVANT

TOUJOURS le public automobiliste est attiré par la qualité Packard. Ceux qui sont habitués aux bons autos n'en veulent pas d'autres, et des milliers de leurs confrères aspirent constamment à la supériorité que cette marque représente.

Mais depuis deux ans, un grand nombre ont l'impression de ne pouvoir se payer ce luxe.

Heureusement, l'obstacle du prix élevé est maintenant surmonté dans la nouvelle série Packard Huit Léger, qui répond si bien aux exigences courantes. Ces *voitures entièrement nouvelles* — expressément construites pour s'adapter aux conditions économiques *actuelles* —offrent précisément la qualité Packard à des prix modérés. Par exemple, le Sedan cinq places à $2765 f. à b. à l'usine, taxes en plus. C'est la première fois en 32 ans que les constructeurs du Packard sont en mesure d'offrir leur produit à un si bas prix. Ainsi, des milliers d'automobilistes, qui depuis des années soupirent après la beauté, le luxe et la distinction de la voiture Packard, peuvent maintenant réaliser leur rêve. En effet, le nouveau Packard n'est pas plus coûteux ni plus dispendieux que plusieurs marques grandement inférieures aux points de vue ampleur, rendement, prestige et satisfaction.

En présentant leur nouveau Huit Léger, les constructeurs du Packard étendent délibérément le domaine des voitures de qualité, comme ils l'ont fait au cours des dernières années. Ils offrent une valeur naguère impossible et qui n'a pu être réalisée que par la perspective d'un débit considérable, de grandes innovations techniques, de nouveaux procédés de fabrication et des prix approchant ceux d'avant-guerre pour des matériaux de qualité.

L'examen le plus minutieux du nouveau Packard Huit Léger vous fournira la démonstration de ces faits. Vous constaterez l'ampleur et la puissance de cette voiture — assurée par son moteur de 110 chevaux et son empattement de 128 pouces. Vous apprécieriez la grâce et la beauté de ses lignes modernes—sa basse suspension et la magnificence manifestement "Packard" de ses formes.

Une observation plus profonde vous révélera: un châssis surbaissé de construction entièrement nouvelle, assurant un surcroît de force, rigidité et légèreté; un nouvel et exclusif essieu arrière "Angleset" qui assure un nouveau montage moins élevé de la carrosserie et confère aux engrenages de nouveaux avantages qui ont l'effet de la commande à vis sans fin; un moteur huit en ligne "flottant" sur du caoutchouc; des verres inéclatables pour le coupe-vent et toutes les fenêtres; des pare-chocs et des pneus à six couches comme équipement régulier; une isolation complète de la carrosserie et des installations offrant un nouveau luxe.

Mais c'est l'essai du nouveau Huit Léger qui vous réserve les plus grandes sensations. Il vous émerveillera par une accélération étonnante, obtenue par un nouveau rapport plus élevé de la force du moteur au poids de la voiture — un cheval-vapeur par moins de quarante livres. Il vous épatera par la nouvelle transmission Packard silencieuse Synchro-Mesh, *douce à chacune des trois vitesses;* nouveau roulement libre se manoeuvrant du bout des doigts; le contrôle de la marche — par l'ajustement instantané des amortisseurs du tablier même — exactement comme pour les autos Packard plus gros et plus chers.

Nous vous invitons cordialement à venir examiner à votre aise le nouveau Packard Huit Léger. Se présente en quatre magnifiques modèles avec même châssis. Comparez-les avec tout auto de n'importe quel prix pour la beauté, le luxe et le rendement. Nous vous assurons que le Packard Huit Léger est l'auto que vous voudrez avoir et que vous serez fier de posséder.

LE SEDAN 5 PLACES

$2765

à l'usine canadienne—taxes en plus

Demandez à celui qui en possède un

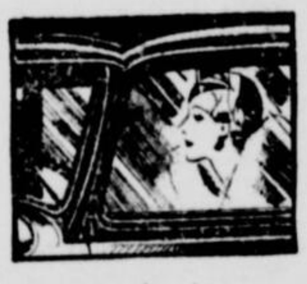

Le nouveau Huit Léger, comme tous les autos Packard, a comme équipement régulier les glaces inéclatables, qui protègent les passagers aussi bien que le chauffeur.

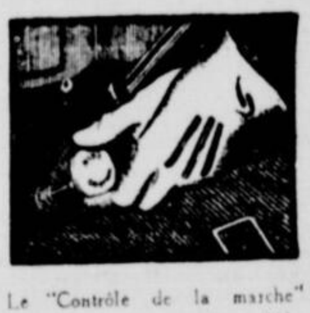

Le "Contrôle de la marche" Packard est un système d'absorption des chocs qui assure la sécurité et la douceur de roulement par toutes les conditions de charge, route ou température.

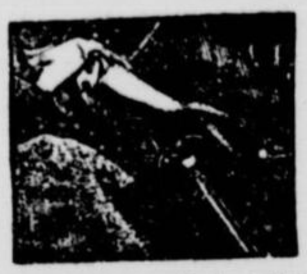

Avec le nouveau Packard Huit Léger vous trouverez un plaisir additionnel dans le fonctionnement de la transmission Packard Synchro-mesch, *douce à toutes les vitesses.* Vous passez sans effort de la petite aux grandes vitesses et vice versa.

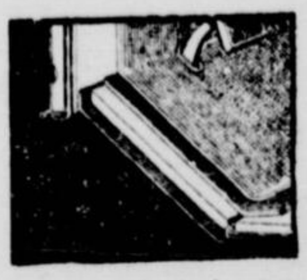

Invisible mais très importante, sous le luxueux intérieur du Packard, se trouve l'isolation spéciale de la carrosserie qui abolit les grincements et vous préserve contre la chaleur ou le froid extérieurs.

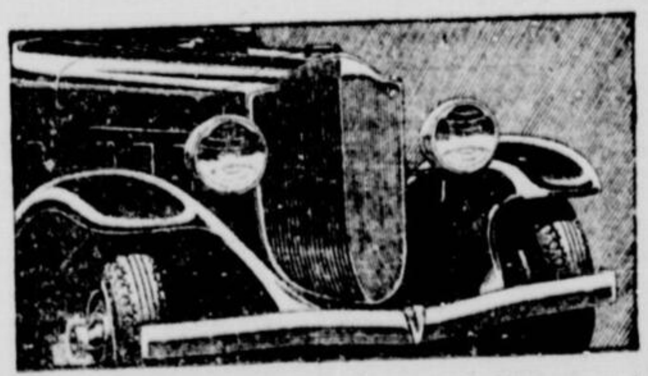

Le prix remarquablement modique du Packard Huit Léger comprend les accessoires pour lesquels on paie généralement un supplément dans les voiture de prix équivalent. En établissant des comparaisons, n'oubliez pas d'accorder crédit au Huit Léger pour ses gracieux et robustes pare-chocs avant et arrière, ses glaces inéclatables et ses pneus à six couches—*avantages pour lesquels vous n'avez aucun extra à payer.*

Packard Montreal Motor Co. Limited

4026-30 rue Ste-Catherine Ouest

Ouvert le Soir

FItz. 6263

LA RADIOPHONIE

SAMEDI, 5 MARS

C. K. A. C.

Avant-midi:
7 h. 30—Réveil.
7 h. 45—Cours de culture physique en français.
8 h.—Musique pendant le petit déjeuner.
9 h.—Chansons.
9 h. 30.—Mélodies populaires.
10 h.—"Bonjour Madame", Jovette Alice Bernier.
10 h. 45.—Fantaisie.

POEMES SYMPHONIQUES

A 11 heures, C.K.A.C., radiodiffusera le programme suivant:

Danse des Heures.. .. .. .. Ponchielli
Moment Musical.. .. .. Schubert
Marche—Aida .. .. Verdi
Largo .. .. Handel
Ouverture—Carnaval Romain Berlioz

11 h. 30.—La Bonne Chanson Française.
11 h. 45.—Programme spécial.

Après-midi:
Midi.—"Le Grand Frère Marcel"
12 h. 45.—Causerie sous les auspices de la Canadian Social Hygiene.
1 h.—L'orchestre de concert de l'hôtel Royal York sous la direction de Rex Battle.
3 h.—L'orchestre de concert de l'hôtel Ritz-Carlton, sous la direction de Rubin Krasner. Artiste invité: M. Lucien Moniac.
5 h. 45—L'oncle Joe. — La Ligue de Sécurité.

Soirée:

6 h.—Programme de la Saint-Jean-Baptiste.

Direction générale: M. le notaire Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat.

Directeur musical: M. Eugène Dubuc, maître de chapelle à Saint-Gabriel.

Causerie par M. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire national de musique, sur les **Ecoles nationales de musique.**

Le programme musical sera exécuté par Mme G.-A Larivière Bernier, soprano:

a) "Les extases de la Vierge" de Massenet
b) "Les caprices du vent", par Maurice Pesse
c) "Nymphes et Sylvains, de Benberg
Mlle Alice Myette l'accompagnera au piano

6 h. 45.—Récital de piano
7 h.—Programme spécial.
7 h. 15. —Fanfare.
7 h. 30.—Orchestre de danse.
7 h. 45.—"Narcisse et Paméla" Aussi CHRC (Québec).
8 h —George Betournay, baryton.
8 h. 30.—Programme spécial.
10 h. 30.—"Allo, Paris".
11 h.—Orchestre de danse.
11 h. 15—Musique d'orgue.
11 h. 30.—Hal White et l'orchestre de l'hôtel Windsor.

TEMPERATURE

Les pronostics de la température seront donnés à C.K.A.C., à 10 heures 30 de l'avant-midi et à 5 heures 55 du soir; et, à C.F.C.F., à 5 heures 55 du soir.

LA BOURSE

La cote des valeurs inscrites aux Bourses de New-York et de Montréal, sera donnée à C.K.A.C., à 10 heures 30 de l'avant-midi, à midi et demi.

HOCKEY

A 10 heures 58, le poste C.F.C.F. donnera le résultat des joutes de la soirée.

C. F. C. F.

Avant-midi:
9 h.—Mélodies du matin.
9 h. 45—Sketch dramatique: interprètes nègres.
10 h.—Musique classique sur disque.
10 h. 30—Programme spécial.
10 h. 45—Musique d'orchestre, sous la direction d'Harold Sanford.

Voici les artistes au programme: Celia Branz, soprano; Fred Hufsmith et Ivy Scott.

11 h. 15—Chansonnettes françaises.
11 h. 30—Cours de piano par Eugène Lockheart, artiste invité.

Après-midi:
Midi.—Programme de studio.
12 h. 30.—L'orchestre Black and Gold Room, dirigé par Léon Rosebrook, avec le concours d'Elaine Klaw, soprano, et Celia Branz, contralto.

Extraits de "Sinbad" . . . Orchestre
Slumber Song, Elaine Klaw . . . . Gretchaninoff
Aurora (Scène de ballet) . Mehden
Waltz, Narenta . . . . . Komzak
Orchestre
A Little Coon's Prayer, Celia Branz . . . . Hope
Captain Cupid . . . . Bratton
Carnival des Papillons . . Shelley
Orchestre
La Rosita, Elaine Klaw . Dupont
Allegretto, Flute solo, Arthur Lora . . . . Godard
A la Hongroise . . . . Scharwenka
Suite, L'Arlesienne II . . . . Bizet
Orchestre
Deep River, Celia Branz . Burleigh
Al Fresco . . . . Herbert
Orchestre

1 h. 15—Orchestre du Palais d'Or, dirigé par Larry Funke.
1 h. 30—Maurice Marchand, pianiste aveugle.
1 h. 45.—Mélodies de music-hall.
2 h.—Musique gaie.
3 h.—Programme spécial.
5 h. 15.—Mélodies sur disques.

Soirée:
6 h.—Heure du crépuscule.
7 h.—Amos et Andy, par la NBC.
7 h. 15—Musique de studio.
7 h. 30—Musique populaire.
7 h. 45—Programme spécial.
8 h. 15—Concert de la Salle Tudor.
8 h. 30—Programme de danse de la comtesse d'Orsay. L'orchestre sera dirigé par Ben Selvin.

Voici le programme:

"Tonight Or Never"
"I Happened In Monterey"
"The Thrill Is Gone"
"The Prisoner"
"I'll See You In My Dreams"
"Serenade"
Medley de "Face The Music"
"Soft Lights and Sweet Music"
"On A Roof In Manhattan"
"Let's Have Another Cup O' Coffee"
"In Old Granada".

9 h.—Pot-pourri de musique d'orchestre et de chansons.
9 h. 30—Orchestre Valspar, avec le concours de Harold Van Emburgh, baryton.
10 h.—Russ Culombo et son orchestre.
10 h. 15—Sketch comique.
10 h. 30—Orchestre de Jack Denny.
10 h. 45—Musique de danse.

OPERA

A 3 heures 30 de l'après-midi, C.F.C.F. radiodiffusera les 3e et 4e actes de "Nanon", de Jules Massenet. Les artistes suivants seront au programme: Grace Moore, soprano; Benjamino Gigli; Giuseppe De Luca, baryton; George Cehanovsky, baryton; Léon Rothier, basse; Aida Doninelli, soprano; Minnie Egener, soprano; Dorothea Flexer, contralto; Angelo Bada, ténor; Paolo Ananian, basse; Max Altglass, ténor; Arnold Gabor, baryton; Paolo Ananian, basse; Louis Hasselmans, chef d'orchestre.

W.E.A.F.

QUATUOR PRINCE ALBERT

A 9 heures 30 du soir, le poste WEAF diffusera un programme de musique vocale et instrumentale. Alice Joy, contralto, sera l'artiste invitée. Paul Van Loan dirigera l'orchestre. Voici le programme:

At Sundown
Dancing On My Heart
Can't We Be In Love Again
Dancing On The Ceiling
Southbound

QUATUOR VOCAL

A 9 heures du soir, au poste WEAF, on entendra un quatuor vocal composé de MM. James Nelton et Lewis James, ténors; Phil Dewey baryton, et Wilfrid Glenn, basse, dans le programme suivant:

Song of the Rangers, de Rio Rita
Why Do You Suppose, de Heads Up
Two Popular Songs
Walkin' On Air
Sing A New Song
Down South
Sweet Adeline
Two Popular Songs
You're Dancing On My Heart
I'm So In Love
Something Seems To Tell Me
Extraits de Naughty Marietta.

JESSE CRAWFORD

A onze heures du soir, Jesse Crawford, qu'on a surnommé avec raison le poète de l'orgue, exécutera le programme suivant au poste WEAF.

The Night Was Made For Love
Time Alone Will Tell
When We're Alone
Have You Forgotten
Selections from The Fortune Teller
Starlight

W. J. Z.

A 10 heures 30 du soir, Gene Rodemich et son orchestre avec le concours de Frank Luther, ténor, dans le programme suivant:

When I Take My Sugar To Tea
Orchestre
Remember
Frank Luther
This Is My Love Song
Orchestre
Rosie You Are My Posie
Frank Luther
Put Your Little Arms Around Me
Orchestre
I'M Alone Because I Love You
Frank Luther

DIMANCHE, 6 MARS

C.K.A.C.

Après-midi
1 h. 30.—Premier et deuxième actes de l'opéra de "Carmen" de Bizet.

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE NEW-YORK

3 h.—Le poste C.K.A.C radiodiffusera le concert donné au Metropolitan Opera par l'orchestre philharmonique de New-York, sous la direction de Bruno Walter. Voici le programme:

IIe Symphonie en do majeur, Op. 16 . . . . Boccherini
Allegro, ma non molto
Andante amoroso
Tempo di menuetto
Finale: Prestor
IIIe Symphonie en fa majeur, Op. 90 . . . . Brahms
Allegro con brio
Andante
Poco allegretto
Allegro
Intermède. Commentaires de M. Henri Letondal.
"Don Quizote"; Fantastic variations . . . . R. Strauss
sur un thème de "Knightly Character".
Alfred Wallcantein, solo de violoncelle.
René Pollain, solo de violon.

5 h. 45.—L. C. Barbeau et Lionel Dauna's, baryton.

L'HEURE CATHOLIQUE

A 6 heures:
A—Apologétique: Le R. P. Lévi Côté, O.M.I.
B—Chant Grégorien: Chorale Saint-Louis de France.
C—Oeuvres Sociales: M. l'abbé J. P. Z. Thérien.
Sujet: L'Hôpital Saint-Jean de Dieu
7 h.—Emiliano Renaud, pianiste.
9 h.—Orgue.
9 h. 45.—Orchestre de concert de Rubin Krasner.

C.F.C.F.

Après-midi:
1 h.—Musique d'opéra sur disques.
1 h. 45.—L'orchestre de William Winges, avec le concours de quelques chanteurs, exécutera le programme suivant:

"Nancy Lee" . Orchestre et quatuor
Medley of Sea Chanties:
"Hullabaloo Balay"
"Hangin' Johnny"
"Sally Brown"
"Fire Down Below"
"Let The Bulgine Run"
"Whisky Johnny"
Quatuor et piano
"Barnacle Bill The Sailor"
Solo de ténor et orchestre
"Shenandoah" (Chantey)
Quatuor et piano
"Santy Anna"
"We're All Bound To Go"
Quatuor et violon
"Highland Laddie"
"Australia" . . . . Quatuor et piano
"The Mermaid"
"The Indifference Mariner"
Solo de basse
"Reuben Ranzo"
"A-Roving"
Quatuor et piano
"Song of the Navy"
Orchestre et quatuor

2 h. 15.—Orchestre de Jack Pettis, avec le concours d'un trio vocal.
3 h.—Programme spécial.
3 h. 30.—Chefs-d'oeuvre de musique, sur disques.
4 h.—Monologue sur les voyages, par Malcolm Laprade.
4 h. 15.—Programme spécial.
4 h. 30.—Programme musical avec le concours de Muriel Wilson, soprano, Paula Hemminghane, contralto: Norman Horn et Henry Shoppe, ténor; Walter Preston, baryton; James Stanley, basse; Arcadie Biskinholz, violoniste, et Chandler Goldthwaite, pianiste.

Wedding Ring Time de "Chin Chin"
"Darling Nellie Gray"
Marche de "Athalie"
"Smiling Through"
"Tom Bowling"
"Dear Evelina, Sweet Evelina"
"Weel May The Keel Row"
"The Gondoliers", de "A Day In Venice"
"Ach Du Lieber Augustine"
"Sylvia"
"Talk"
"Oh Rotary"
"Cavaleria Rusticana"
"Barney O'Hea"
"The Shade of The Palm"

JEANNE MIGNOLET

Mlle Jeanne Mignolet, soprano, sera la soliste au programme radiodiffusé par les postes du Canadien-National, d'manche après-midi de 5 heures à 5 heures 30, de l'Atlantique au Pacifique.

Mlle Mignolet commença sa carrière musicale à Montréal et étudia avec M. Jean Riddez de l'Opéra de Paris. Plus tard elle se rendait en France et poursuivait ses études sous la direction de Georges Wague et de Maître Ruhlmann. Elle débuta à l'Opéra de San Carlo, Lisbonne, dans "Faust" fit une tournée avec la Compagnie d'Opéra de Paris et chanta au Casino d'Aix les Bains. On la voit ensuite à New-York au Théâtre Roxy, puis elle fit une tournée de 40 villes américaines. En plus du grand succès obtenu dans un récital à Montréal, Mlle Mignolet joua en compagnie de Madame Augusta Lenska et M. Charles Marchal de l'Opéra de Chicago dans le "Prophète". Voici le programme:

Hérodiade . . . . Massenet
Wake Up . . . . H. Simpson
Mattinata . . . . Leoncavallo
I Love Life . . . . Mana Zuca
Someday Somewhere . . . . Rapee
Tes Yeux . . . . Kabey Denny.

A C.F.C.F. AUJOURD'HUI

GRACE MOORE, soprano, chantera à la radio, aujourd'hui à 3 heures, dans les 3e et 4e actes de "Manon"

Soirée musicale du Chateau Laurier irradiée par CFCF Montréal et CNRO. Programme:

La Reine de Saba . . . . Gounod
Happy Song . . . . . . Del Riego
Il Bacio . . . . Arditi
In the Garden of My Heart . . Ball
Song of Songs . . . . Moya

SOIREE

6 h.—Mélodies populaires.
6 h. 30—Orchestre dirigé par Sven Von Hallberg.
7 h.—Orchestre de concert de l'hôtel Royal York.
7 h. 30.—Orchestre de dans de Billy Artz.
8 h. —Un quatuor vocal composé de Betsy Ayres, soprano; Mary Hopple, contralto; Steel Jamison, ténor, Leon Salatiel, basse, exécutera le programme suivant:

Put Out On Your Old Grey Bonnet
Kentucky Babe
Somewhere a Voice is Calling
Down By The Old Mill Stream
Beautiful Isle of Somewhere

8 h. 15.—Programme de Chase and Sanborn. Orchestre de David Rubinoff.

Medley of Herbert Tunes
March of The Toys
A Kiss In The Dark
I'm Falling in Love With Someone
Gypsy Love Song
Kiss me Again
Rubinoff et l'orchestre
Look Me Up When You're Down in Tennessee
Love Goes On Juste The Same
Rubinoff et l'orchestre
Danny Boy
To be selected, George Jessel
Rain On the Roof
Orchestre
The Old Refrain
To be selected, George Jessel
You Try Somebry Else
Digga Digga Do
Orchestre

9 h.—Orchestre de concert du Château Laurier.
9 h. 30.—Musique de studio.
10 h. 30.—Récital d'orgue.

W. E. A. F.

Avant-midi:
10 h.—Quatuor vocal masculin, composé de MM. Homer Smith et Lowell Peters, ténors; Jay Toney, baryton; William Edmonton, basse. Voici le programme:

De Old Sheep Done Know De Road
Listen To De Lambs
Darkies Awakening
True Religion
Oh Susanna
Mammy I'm Lonesome For You
Jolly Darkies
There's A Better Day A-Comin'
I Shall Not Be Moved

Après-midi:
4 h. 30.—Programme Davey, avec les artistes suivants: Muriel Wilson, soprano; Paula Hemminghaus, contralto; Normen Horn et Henry Stanley, basse; Arcade Birkenholtz, violoniste; Chandler Goldthwaite, organiste, et Martin L. Davey, conférencier.
9 h. 45.—L'orchestre de Frank Black, avec le concours de quelques chanteurs, exécutera le programme suivant:

The Whip de "Golden Dawn"
Orchestre et quatuor
The Blue Room . . . . . Quatuor
Dark Eyes . . . . . . Olga Albani
Uncle Ned . . . . Quatuor
Valse et Finale de "Faust" Orchestre
Neapolitan Love Song . Lewis James
I Love A Parade . . . . . Quatuor
Medley de "Hits of 1920"
Japanese Sandman
Avalon
Dardanella
Whispering
The Sheik

JESSE CRAWFORD

11 h. 30.—Le poète de l'orgue exécutera:

Danse des Heures de la Joconde
Blues In My Heart
Kiss Me Goodnight
Cavatina
Snuggled On Your Shoulder
I'l Miss You In The Evening

W. J. Z.

WALTER DAMROSCH

A 1 heure de l'après-midi, l'orchestre symphonique de Damrosch exécutera le 1er acte de "Tannhauser" avec le concours d'Emma Redell, Ernest Davis, Théodore Webb.

LUNDI, 7 MARS

C.K.A.C.

7 h. 30.—Réveil.
7 h. 45.—Cours de culture physique en français.
8 h.—Musique pendant le petit déjeuner.
8 h. 45.—Programme spécial, par la N.B.C.
9 h.—Jack Little.
9 h. 15.—Musique de Bohème.
9 h. 30.—Musique de studio.
9 h. 45.—Ballades de Lushus.
10 h.—Mélodies populaires.
10 h. 45.—La Bonne Chanson Française.
11 h.—Poèmes symphoniques.

"Marche Joyeuse" . . . . Chabrier
"Danse des Amazones" . . . . Liadoff
"Invitation à la Danse" . Von Weber
"Intermezzo - Ami Fritz" Mascagni
"Abendlied" . . . . Schumann

Midi.—Programme spécial.

Après-midi:
12 h. 45.—Musique d'orgue par M. Harry Dickinson.
1 h.—Causerie sur la musique anglaise, par M. Irwin Cooper.
1 h. 15.—Orchestre de concert de Rex Battle.
1 h. 30.—Radiodiffusion de la causerie, donnée au lunch du Canadian Club.
2 h.—Causerie sous les auspices du N. C. of E.
4 h. 30.—Orchestre de concert du Ritz-Carlton, sous la direction de Rubin Krasner.
5 h.—Cours de Vulgarisation de l'Université de Montréal. M. Eugène Lapierre, directeur du conservatoire, donnera une causerie sur "La Musique et le Peuple".
6 h. 30. Les distractions de M. Télesphore.
7 h.—L'Oncle Joe. — Ligue de Sécurité.
7 h. 30.—Orchestre de concert du Ritz-Carlton, sous la direction de Rubin Krasner.
7 h. 45.—"Narcisse et Paméla".
8 h.—Programme spécial.
8 h. 30—Programme spécial.
9 h.—Programme de la Living Room Furniture.
9 h. 30.—Heure du Canadien National.
11 h.—Dernières nouvelles.
11 h. 05.—Musique d'orchestre sur disques.
11 h. 15.—Musique d'orgue.
11 h. 30.—L'orchestre de Jack

C.F.C.F.

Avant-midi:
7 h. 30.—Suggestions pour le petit déjeuner.
8 h. 30.—Causerie et programme musical, par la N.B.C.
9 h. —Un quatuor vocal composé de George Dilworth, Amy Goldsmith, Celia Branz et Charles Harrison.
9 h. 45.—Sketch par des interprètes nègres.
10 h.— Programme destiné aux femmes.
10 h. 30—Musique populaire.
11 h. 15.—Chansonnette françaises
Midi.—Musique classique sur disques.

Après-midi:
12 h. 30.—Programme spécial.
12 h. 45.—L'orchestre Black and Gold Room avec le concours de Carole Deis et de Fred Hufsmith. Voici le programme:

Sélection de "Sari" . . . . Kalman
Orchestre
"The Romany Road"
Fred Hufsmith
Orchestre
"Happy Jacqueline" — Intermezzo
Mondrone
"Scherzo Opus 16" . . . . Mendelssohn
Orchestre
"Will You Remember" . . Romberg
Carol Deis
"Slavonic Rhapsody" . . . . Friedman
Orchestre
"Elektra - Intermezzo" . . . . . . Levy
Orchestre
"Thou Art Fair My Love"
Englander
Carol Deis et Fred Hufsmith
"Iris" . . . . Elle
Orchestre

1 h. 15.—Mélodies de music-hall.
1 h. 30.—Orchestre de Don Bestor.
2 h.—Musique d'opéra sur disques.
2 h. 30.—Musique de danse.
2 h. 45.—Sketch comique.
3 h.—Programme de la maison Donat Langelier.
3 h. 30.—Thé dansant.
4 h. 30.—Programme de Layton Bros.
5 h.—Programme de la Canadian Electrical Supply.
5 h. 15.—Programme Hartney.
5 h. 30.—Programme spécial.
5 h. 45.—L'orchestre de Russ Columbo.

Soirée
6 h. 02.—Heure du crépuscule.
7 h.—Amos et Andy. NBC.
7 h. 15.—Programme spécial.
7 h. 30.—Musique de studio.
7 h. 45.—Programme spécial.
8 h.—Sketch.

MAGASINS E-M

9 h. 15—Programme des Magasins E-M.
9 h. 30.—Musique de danse.
10 h. 30.—Programme de l'"Illustration".
10 h. 45.—Musique de studio.
11 h.—L'orchestre de Ludwig Laurier exécutera le programme suivant:

Extrait de "Der Vogelhaendler"
Zeller
"Mélodie en Fa" . . . . Rubinstein
"Morning Journals" . . . . . . Strauss
"Traumerei" . . . . Schumann

W. J. Z.

Soirée:

CHANT ET MUSIQUE

8 h.—L'orchestre de Morgan L. Eastman, avec le concours de quelques artistes, exécutera le programme suivant:

March Colossus of Columbia
. . . . Orchestre
The Snowball Man . . . . . Quatuor
Teddy Trombone . . . . Orchestre
Chloe . . . . Orchestre et le quatuor
The Prisoners Song
Pale Moon
Starlight
Prince of Pilsen, Selection.

W. E. A. F.

Après-midi:
2 h. 30—Hugo Mariani et quelques artistes dans le programme suivant:

Sweet and Low Down . . Orchestre
Gypsy Love Song Jay Alden Edkins
Causerie par Elaine Page
Goodnight Moon . . . . Orchestre
Mother Machree Jay Alden Edkins
The Sun's in my Heart
Chant du Depart . . . Orchestre
Causerie: The Man of Peace
Valentine Thomson.
Marche des Marionnettes
Oh What A Thrill . . Orchestre

JESSE CRAWFORD

11 h. 30.—Concert d'orgue.

LA BOURSE

La cote des valeurs inscrites aux Bourses de New-York et de Montréal sera donnée à C.K.A.C. à 10 heures 30 de l'avant-midi, à midi et demi, et à 3 heures 45 de l'après-midi, et à C.F.C.F. à 1 heure de l'après-midi et à 6 heures 45 du soir.

HOCKEY

A 10 heures 58 le poste C.F.C.F. Les pronostics de la température seront donnés à C.K.A.C., à 10 heures 30 de l'avant-midi et à 5 heures 55 du soir; et à C.F.C.F., à 5 heures 55 du soir.

MARDI, 8 MARS

Avant-midi:
7 h. 30.—Réveil.
7 h. 45.—Cours de culture physique en français.
8 h. 00.—Musique pendant le petit déjeuner.
9 h. 00.—Chant.
9 h. 15.—Programme spécial.
9 h. 30.—Mélodies populaires
9 h. 45.—Programme spécial.
10 h.—"Bonjour Madame" avec Jovette Alice Bernier.
10 h. 45.—Programme spécial.
11 h.—Poèmes symphoniques.

Fantaisie Américaine . . . Herbert
Entrée Triomphale des Boyars
. . . . Halvorsen
Danse des Esclaves d'Ethiopie,
Aida . . . . Verdi
Traumerei . . . . Schumann
Chevauchée de la Valkyrie Wagner
Concert pour piano et orchestre
. . . . Rimsky Korsakoff

11 h 30.—Programme spécial.
11 h. 45.—La Bonne Chanson Française.
Midi.—Trio instrumental.

Après-midi
12 h. 45.—Musique d'orgue par Harry Dickenson.
1 h.—Orchestre de concert de Rex Battle.
1 h. 15.—Radiodiffusion de la causerie donnée au lunch du Rotary Club.
2 h.—Chansons populaires.
4 h.—Le Conservatoire National de Musique.
4 h. 30.—Orchestre de concert de l'hôtel Ritz-Carlton sous la direction de Rubin Krasner.
5 h.—Cours de Vulgarisation de l'Université de Montréal.

LE MONT SAINT-LOUIS

Continuant sa série de causeries sur l'Astronomie le Frère Robert, professeur de mathématiques et de cosmographie traitera le sujet suivant: "La lune des astronomes et des poètes."

MM. André Gagnon et Gaétan Côté, élèves finissants du Mont Saint-Louis, diront quelques poésies.

A l'issue de l'émission, il y aura programme musical par un trio de saxophones composé de MM. Henri Branchaud, Paul Dionne et Fernand Gratton, sous la direction de M. J. J. Gagnier.

Soirée:
6 h.—Orchestre de danse.
6 h. 15.—"A la Claire Fontaine".
6 h. 30.—"Le Magasin du Père Bigaouette".
7 h.—Programme spécial.
7 h. 15.— Orchestre de danse.
7 h. 30.—Programme spécial.
7 h. 45.—"Narcisse et Paméla".
8 h.—Heure Provinciale. Voici le programme:

Directeur de l'Heure Provinciale: M. Edouard Montpetit.

Directeur artistique: M. Henri Letondal.

Programme musical comprenant la première audition à la radio du "Fiancé de Margot" opérette de Robert Pinquette.

1—Causerie: "Le vieux Trois-Rivières". M. Camille Ducharme.
2—"Le Fiancé de Margot"
Opérette en 1 acte
Paroles d'Alexandre Bisson. Musique de Robert Planquette.
Personnages:
Blaise, M. J. Fournier de Belleval
Margot . Mme Jeanne Maubourg
La scène se passe en Auvergne de nos jours.
Orchestre sous la direction de M. Giulio Romano.

10 h.—Choeur.
11 h.—Derniers événements.
11 h. 05.—Musique d'orchestre sur disques.
11 h. 15.—Musique d'orgue.
11 h. 30.—Orchestre de danse de d'hôtel Windsor, sous la direction de Hal White.

LA BOURSE

La cote des valeurs inscrites aux Bourses de New-York et de Montréal, sera donnée à C.K.A.C., à 10 heures 30 de l'avant-midi, à midi et à 3 heures 45 de l'après-midi; et à C.F.C.F., à 1 heure de l'après-midi et à 6 heures 45 du soir.

TEMPERATURE

Les pronostics de la température seront donnés à C.K.A.C., à 10 heures 30 de l'avant-midi et à 5 heures 55 du soir; et, à C.F.C.F., à 5 heures 55 du soir.

HOCKEY

A 10 heures 58, le poste C.F.C.F. donnera le résultat des joutes de la soirée.

C.F.C.F.

Avant-midi:
7 h. 30.—Suggestions pour le petit déjeuner.
8 h. 30.—Musique gaie.
9 h.—Mélodies du matin.
9 h. 45.—Orchestres nègres.
10 h.—Musique classique sur disques.
10 h. 30.—Chansonnettes françaises.
10 h. 45.—Musique populaire.
11 h. 15.—Musique d'orgue.
11 h. 30.—Programme spécial.
11 h. 45.—Sketch, par la N.B.C.
Midi.—Mélodies de midi.

Après-midi:
12 h. 15.—Programme spécial.
12 h. 30.—Musique de danse.

Ap. -midi·
12 h. 30.—Programme spécial.
12 h. 45.—L'orchestre Black and Gold Room, avec le concours de Carole Deis et de Fred Hufsmith.
1 h. 15.—Mélodies de music-hall.
1 h. 30.—Orchestre de Don Bestor.
2 h.—Musique d'opéra sur disques.
2 h. 30.—Musique de danse.
2 h. 45.—Sketch comique.
3 h.—Programme de la maison Donat Langelier.
3 h. 30.—Thé dansant.
4 h. 15.—Musique de danse.
4 h. 30.—Programme de Layton Bros.
5 h.—Programme de la Canadian Electrical Supply.
5 h. 15.—Programme Hartney.
5 h. 30.—Programme spécial.
5 h. 45.—L'orchestre de Russ Columbo exécutera le programme suivant:

Soirée:
6 h. 02.—Heure du crépuscule.
7 h. — Amos et Andy, NBC.
7 h. 15.—Programme spécial.
7 h. 30.—Musique de studio.
7 h. 45.—Programme spécial.
8 h.—Sketch.
"Faust"
9 h. 02.—Musique de studio.
9 h. 15.—Programme des Epiceries Modernes.
9 h. 30.—Musique de danse.
10 h.—Sketch dramatique.
10 h. 30.—Programme de l'"Illustration".
10 h. 45.—Musique de studio.
11 h.—L'orchestre de Ludwig Laurier.

MERCREDI, 9 MARS

C. K. A. C.

7 h. 30.—Réveil.
7 h. 45.—Cours de culture physique en français.
8 h —Musique en déjeunant.
8 h. 45.—Sketch.
9 h.—Musique de piano et chant par Little Jack Little.
9 h. 15.—Orchestre de Vincent Sorey avec trio féminin.
9 h. 30. — Causerie littéraire.
9 h. 45.—Ballades.
10 h.—Musique populaire sur disques.
10 h. 45.-Programme de l'Association canadienne-française des Aveugles.
11 h.—Poèmes symphoniques:

Ouverture - Orphée aux Enfers
[Offenbach
2e partie - Ballet Egyptien Luigini
Valse Naila . . . . Delibes
Marche Turque - Sonate en la majeur. . . . . Mozart
Ouverture - Matin, Midi et Soir
[Von Suppe
1ère partie - Ballet Egyptien Luigini
Finale - Symphonie en la majeur
[Beethoven

11 h. 30. — Louis Chartier, baryton, et Maurice Marchand, pianiste, aveugle.
Midi.—Variétés instrumentales.

Après-midi:
12 h. 45.—Concert d'orgue par Harry Dickenson.
1 h.—Causerie sur la musique par G. A. Stanton.
1 h. 15.—Orchestre de concert de Rex Battle.
1 h. 30.—Orchestre de danse.
h.—Musique populaire.
2 h. 30—Causerie en anglais.
3 h.—Programme spécial.
3 h. 15.—Nouveauté.
3 h. 30.—Orchestre de danse.
4 h. 30.—Orchestre de concert du Ritz-Carlton sous la direction de Rubin Krasner.
5 h.—Théâtre des Petits. Direction: Camille Bernard.
5 h. 30.—Programme spécial.

Soirée:
6 h. 15.—Orchestre de danse.
6 h. 30.—Programme spécial.
7 h.—Programme spécial.
7 h. 30.—"La Belle Françoise".
7 h. 45.—"Narcisse et Paméla". (CKAC et CHRC).
8 h.—La Troupe Ambulante du Lac des Bois.
8 h. 30.—Récital d'orgue.
9 h.—Radio-théâtre.
10 h. 30.—George Wade et son orchestre.
11 h.—Dernières nouvelles.
11 h. 05.—Orchestre de danse.
11 h. 15.—Musique d'orgue.
11 h. 30.—Hal White et l'orchestre de danse de l'hôtel Windsor.

C. F. C. F.

Avant-midi:
7 h. 30.—Suggestions pour le petit déjeuner.
8 h. 30.—Musique gaie.
9 h.—Mélodies du matin.
9 h. 45.—Sketch dramatique par des interprètes nègres.
10 h.—Programme par la N.B.C.
10 h. 45.—Musique populaire.
11 h. 45.—Hugo Mariani et ses marionnettes.

Après-midi:
12 h. 15.—Mélodies de midi.
12 h. 45.—Orchestre Black and Gold Room.
1 h. 15.—Mélodies de music-hall.
1 h. 30.—Orchestre de danse.
2 h.—Musique d'opérette sur disques.
2 h. 45.—Sketch comique.
3 h.—Musique française.
3 h. 30.—Variétés classiques.
4 h.—Musique de danse.
5 h.—Programme de la Canadian Electrical Supply.
5 h. 15.—Programme Hartney.
5 h. 30.—Programme spécial.
5 h. 45.—Mélodies choisies.

Soirée:
6 h.—Heure du crépuscule.
7 h.—Amos et Andy, (NBC).
7 h. 15.—Programme spécial.
7 h. 30.—Sketch.
8 h.—Programme spécial.
9 h.—Musique de studio.
9 h. 45.—Sketch de l'"Illustration".

Dans l'opéra de "Manon"

LEON ROTHIER, basse du Metropolitan Opera, que l'on entendra samedi après-midi, à 3 heures 30, dans l'opéra de "Manon", diffusé par C.F.C.F

JEUDI, 10 MARS

C.K.A.C.

Avant-midi
7 h. 30.—Réveil.
7 h. 45- Cours de culture physique en français.
8 h.—Musique pendant le petit déjeûner.
9 h.—Mélodies vocales sur disques.
9 h. 15.—Programme spécial.
9 h. 30.—Programme spécial.
9 h. 45.—Mélodies populaires sur disques.
10 h.—"Bonjour Madame", avec Mlle Yvette Bernier.
10 h. 45.—Programme spécial.
11 h.—Poèmes symphoniques.

"Mariage de Figaro" . . . . . . Mozart
"3e mouvement - Symphonie en ré majeur" . . . . Brahms
"Ouverture - Lustpiel" . . Keler Bela
"Danse Slave No 10" . . . . . . Dvorak
"Nocturne" . . . . Grieg
"Menuet" - Symphonie Militaire
Haydn
"Les Gondoliers — Un Jour à Venise" . . . . Nevin

11 h. 30.—La bonne chanson française.
11 h. 45.—Musique d'opéra sur disques.
Midi.—Trio instrumental.

Après-midi
12 h. 45.—Causerie sur l'hygiène.
1 h.—Concert d'orgue par M. Harry T. Dickenson.
1 h. 30.—Orchestre de danse
2 h.—Musique populaire.
4 h. 30.—Orchestre de Rubin Krasner.
5 h.—Cours de Vulgarisation de l'Université de Montréal.

"Le Collège Ste-Marie"

L'émission débutera par un hommage des philosophes du collège Ste-Marie à St-Thomas d'Aquin, par Gérard Plante.

Il y aura ensuite deux essais:
(a) "Philosophie patriotique et médiévale" par Philippe Ferland.
(b) "Saint-Thomas", par Roger Charland.

L'on entendra enfin des extraits de "La trahison du haut-parleur", comédie de Pierre Dumaine.

Voici la distribution des rôles:
"Le libre penseur"
Alban Flamand
"Le patron du café"
Charles Arthur Durenceau
"Consommateurs"
Sarto Fournier et André Audet.

5 h. 30. -Programme spécial.

Soirée
6 h.—Tito Guizar, ténor mexicain avec l'orchestre Vincent Sorey.
6 h. 15.—La Pensée Française.
6 h. 30.—Orchestre de danse.
7 h.—Roger et Gillet.
7 h. 15.—Buckingham Boosters.
7 h. 45.—"Narcisse et Paméla" (CKAC Montréal et CHRC Québec).
8 h.—Sketch comique.
8 h. 30.—Programme spécial.
9 h.—Programme spécial.
10 h.—Revue.
11 h.—Derniers événements.
11 h. 05.—Musique de danse.
11 h. 15—Musique d'orgue.
11 h. 30.—Hal White et l'orchestre de danse de l'hôtel Windsor.

C. F. C. F.

Avant-midi
7 h. 30.—Suggestions pour le petit déjeûner.
8 h. 30.—Sketch comique.
9 h.—Mélodies du matin.
10 h.—Fantaisie, par la N.B.C.
10 h. 15.—Mélodies du matin.
10 h. 30.—Programme spécial.
10 h. 45.—Musique populaire.
11 h.—Programme de l'Association des Aveugles.
11 h. 15.—Chansonnettes françaises.
Midi. —Mélodies de midi.

Après-midi
12 h. 30.—Programme spécial.
12 h. 45.—Orchestre Black and Gold Room.
1 h. 15.—Musique de concert.
1 h. 30.—Orchestre de danse.
2 h.—Mélodies populaires.
2 h. 30.—Revue musicale.
3 h.—Programme J. D. Langelier.
3 h. 30.—Musique de danse.
4 h.—Programme C. W. Lindsay.
4 h. 30.—Musique de danse.
5 h.—Canadian Electrical Supplies
5 h. 15.—Programme Hartney.
5 h. 45.—Russ Colombo et son orchestre.

Soirée
6 h. 02.—Heure du crépuscule.
7 h.—Amos et Andy.
7 h. 15.—Programme spécial.
7 h. 30.—Musique de studio.
7 h. 45.—Sketch de l'"Illustration"
8 h.—Rudy Vallée et son orchestre.
9 h.—Programme spécial.
9 h. 15.—Programme des Epiceries Modernes.
9 h. 30. Sketch.
10 h. 02.—Programme Slumber.

VENDREDI, 11 MARS

C. K. A. C.

Avant-midi.
7 h. 30.—Réveil.
7 h. 45.—Cours de culture physique en français.
8 h.—Programme spécial.
8 h. 45.—Programme spécial.
9 h.—Little Jack Little.
9 h. 15.—Programme delFG.
9 h. 45.—Ballades.
10 h. 00.—Mélodies populaires.
10 h. 45.—Fantaisie.
11 h.—Poèmes symphoniques:

Ouverture—Barbier de Séville
Rossini
Dans la Taverne. . . . . . . Nicode
Danse Hongroise No 1. . . . . . Brahms
Finale—Symphonie en ré majeur
Haydn
Scherzo—Songe d'une Nuit d'Eté
Mendelssohn
Londonderry Air.

11 h. 30.—Mme Blanche Archambault, soprano et Alice Sainte-Marie pianiste.
Midi.—Variétés instrumentales.

Après-midi:
12 h. 45.—M. Harry T. Dickinson, organiste.
1 h.—Orchestre de concert de Rex Battle.
1 h. 30.—Mélodies populaires.
2 h.—Causeries en anglais sous les auspices du N. C. of E.
4 h.—Le Conservatoire National de Musique.
4 h. 30. — Orchestre de concert de Rubin Krasner.
5 h. — Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal. La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Conférencier, M. Evariste Leblanc.
5 h. 30.—Fred Carrigan et ses Bardes Canadiens.

Soirée
6 h.—Programme spécial.
6 h. 30.—Programme spécial.
6 h. 45.—Romances.
7 h.—Programme spécial.
7 h. 15.—Orchestre de danse.
7 h. 30.—Orchestre de concert du Ritz-Carlton sous la direction de Rex Battle.
7 h. 45.—"Narcisse et Paméla" (CKAC Montréal et CHRC Québec)
8 h.—L'Heure Provinciale.
9 h.—Orchestre du Ritz Carlton.
9 h. 45—National Council of Education.
10 h.—Heure du Pacifique Canadien.
11 h.—Derniers événements.
11 h. 05.—Musique d'orchestre.
11 h. 15.—Musique d'orgue.
11 h. 30.—Hal White et son orchestre de l'hôtel Windsor.

LA BOURSE

La cote des valeurs inscrites aux Bourses de New-York et de Montréal sera donnée à C.K.A.C., à 10 heures 30 de l'avant-midi, à midi et demi, et à 3 heures 45 de l'après-midi et à 6 heures 45 du soir.

TEMPERATURE

Les pronostics de la température seront donnés à C.K.A.C., à 10 heures 30 de l'avant-midi et à 5 heures 55 du soir; et, à C.F.C.F., à 5 heures 55 du soir.

HOCKEY

A 10 heures 58 le poste C.F.C.F. donnera le résultat des joutes de la soirée.

C. F. C. F.

Avant-midi:
7 h. 30.—Suggestions pour le petit déjeuner.
8 h. 30.—Sketch comique.
9 h.—Mélodies choisies.
9 h. 15.—Musique gaie.
10 h. — Programme destiné aux femmes.
10 h. 30.—Programme spécial.
10 h. 45.— Musique populaire.
11 h.—Fantaisie.
Midi.—Mélodies de midi.

Après-midi:
12 h. 15.—Programme spécial.
12 h. 30.—Programme spécial.
12 h. 45.—Orchestre Black and Gold Room.
1 h. 15.—Musique classique sur disques.
1 h. 30.—Orchestre de Don Bestor
2 h.—Extraits de musique classique.
2 h. 45.—Programme spécial.
3 h. —Programme P. T. Légaré.
3 h. 30.—Fantaisie, par la N.B.C.
3 h. 45.—Musique instrumentale.
4 h.—Musique de danse.
4 h. 15.—Programme spécial.
5 h. 15.—Programme Hartney.
5 h. 30.—Programme spécial.
5 h. 45.—Russ Clombo et son orchestre.

Soirée:
6 h. 02.—Heure du crépuscule.
7 h.—Amos et Andy.
7 h. 15.—Cours de bridge.
7 h. 30.—Musique de studio.
7 h. 45.—Programme spécial.
8 h. 15.—Programme spécial.
8 h. 30.—Musique populaire.
9 h.—Sketch comique.
9 h. 30.—Violon et chant.
9 h. 45.—Causerie sur l'éducation.
10 h.—Petit Forum.
10 h. 45.—Orchestre de danse du Château Laurier.
11 h.—Musique d'orgue.
11 h. 30.—Sketch de l'"Illustration".

QUESTIONS LEGALES

REPONSE (à Mélie)—S'il paye la pension de l'enfant il peut le placer où il veut à moins que la Cour décide que l'enfant doit être sous la surveillance de la mère. La meilleure chose c'est de consulter vos avocats qui peuvent certainement mieux vous renseigner que nous s'ils sont au courant du dossier.

QUESTION:—Je travaille dans une boutique où l'on emploie l'électricité pour souder le fer. Nous ne sommes pas bien protégés et souvent la lueur nous aveugle: ma vue a perdu 25 pour cent de sa force. Pourrais-je avoir recours en dommages contre la compagnie? (Un vieux lecteur).

REPONSE:—Certainement.

Salle d'étudiants à la Bibliothèque Municipale

Le conservateur de la Bibliothèque Municipale vient d'annoncer son intention de mettre à la disposition des étudiants de l'Université de Montréal une salle d'étude particulière et d'ouvrir un bureau pour les recherches en sciences et en lettres.

On utilisera comme local l'ancienne salle dite des récréations publiques. Cet endroit se trouve situé au deuxième étage du côté de la rue Beaudry.

On s'attend à ce que les crédits à cet effet soient votés bientôt.

Soirée récréative à la Salle Gervais

La Chorale Indépendante de Montréal donnera une grande soirée au cours de laquelle il y aura euchre, concert, bridge et cinq-cents, sous le patronage de l'ex-échevin J. A. Savard, et de MM. R. Lépine et E. Durocher.

La soirée aura lieu à la salle Gervais, au numéro 4510 rue de la Roche, à l'angle de la rue Mont-Royal, jeudi soir le 10 mars prochain.

Le prix du billet est de 35 sous et on pourra s'en procurer à la porte de la salle. On nous prie d'avertir le public que les cartes ne seront fournies que pour le euchre.

GATINEAU, 2 — (Du corr. de la "Patrie") — Le magasin de M. W. Koury a été complètement détruit par le feu la semaine dernière ainsi que les deux maisons de MM. McCarthy. L'origine du feu est inconnue; grâce aux pompiers de Hull ainsi que ceux de l'International Paper une conflagration a été évitée.

—M. le curé Glaude est revenu de Québec où il était allé à l'intronisation du nouvel évêque Monseigneur Villeneuve.

Barney Barnes peut maintenant manger tout ce qu'il préfère

"Je devins dans un état tel que je ne pouvais rien manger sans que les repas soient suivis de malaises" dit M. Barney Barnes, populaire constructeur, dont la photographie est reproduite ci-contre.

Je souffrais les douleurs de la cardialgie et de l'indigestion, après les repas. C'était décourageant.

"Rien ne semblait me faire de bien. J'essayai de tout ce dont j'entendais parler mais mon indigestion subsista pendant des années.

"Puis un ami m'incita à prendre quelques pastilles de Diapepsine de Pape, et j'obtins un soulagement presqu'immédiat avec les deux premières pastilles. Il y a déjà quelque temps que j'en prends et je puis maintenant manger les viandes ou presque de tout sans aucun malaise. Je veux faire connaître aux autres la Diapepsine parce qu'elle m'a été des plus bienfaisante".

Des milliers de Canadiens, comme M. Barnes, sont soulagés de l'acidité ou des aigreurs stomacales, par l'usage de la Diapepsine de Pape. Vous pouvez maintenant vous procurer ces pastilles dans la nouvelle, commode boîte métallique de poche; seulement 25c.

Véritables lampes Radiotron
JUSQU'A 50% DE RABAIS

Type	Ancien prix	Prix de Vente
UX 201A	$1.50	.75
UV 199	3.25	1.05
UX 199	3.25	1.05
UX 171A	2.00	.85
UX 226	1.75	.75
UY 227	1.70	.90
UX 245	1.90	1.00
UX 280	1.90	.90
UY 224	2.80	1.15
UY 224A	2.40	1.45
UY 247	2.69	1.40
UY 235	3.19	1.45

Tous les types en stock.
GRATIS:
Carte des postes de radio.
Commandes postales exécutées promptement.
Radio Tube & Service Co.
Nouvelle adresse—1063 rue Bleury
MA. 5553.

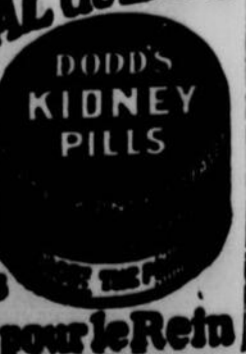

Soulagez le MAL de DOS avec Pilules Dodd pour le Rein

C. A. BEAUDET
LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE RADIOS À ST-HENRI

NOUVEAU MODELE
PHILCO 1932

En beau noyer américain à dessins et en érable madré. Arche avec sculptures d'enroulement et poteaux à fine rayure. Contrôle du son. Nouveau haut-parleur électro-dynamique. Cadran index de postes illuminé.

ALLOCATION DE $20. à $100.
ALLOUE SUR VOTRE ANCIEN RADIO OU PHONOGRAPHE

HIGHBOY
Superhétérodyne à 7 lampes au complet avec lampes, comprenant la nouvelle lampe détectrice Pentode.
COMPLET ET INSTALLE $99.50

Autres Modèles de $59.50 à $359.00

C. A. BEAUDET
4743, Notre-Dame Ouest
Tél. WE. 6926

RADIO SALES CO.
6762 ST-HUBERT
ROCHON RADIO & REFRIGERATOR
407 VILLERAY

RÉPONSE À TOUT

Sous cette rubrique il sera répondu à toutes les demandes de renseignements; domestiques, scientifiques, historiques, ou de simples conseils, pourvu que les questions posées soient D'INTERET GENERAL.

Nulle adresse commerciale ne peut être obtenue par ce courrier.

Il n'y sera pas répondu aux questions légales.

On est prié de formuler son questionnaire clairement, et d'écrire le plus lisiblement possible.

Les lettres où ces conditions ne seront pas observées seront ignorées.

IL EST IMPORTANT QUE LES JEUNES MENAGES DEMEURENT SEULS ET NON CHEZ LES BEAUX-PARENTS.

Q.—Je suis fiancé et je serais le plus heureux des hommes si ma fiancée n'était une fille unique et si ses parents ne voulaient à tout prix la conserver auprès d'eux. Je ne puis accepter ces conditions qui me rendront dépendants d'eux. Bien entendu, ce sera une raison d'économies, mes futurs beaux-parents étant riches. Mais je puis, moi-même faire convenablement vivre ma femme, et je désirerais, comme c'est juste, faire moi-même ma vie, et puis, ne pas avoir toujours entre nous le père et la mère de ma future épouse. Dites-moi si je n'ai convient. Et puis, sans le vouloir, un jour ou l'autre, les frictions

R.—Vous avez parfaitement raison. Il faut que vous appreniez à vous connaître et à vous comprendre l'un et l'autre, après votre mariage ,sans qu'il se trouve la présence gênante et souvent nuisible de tierces personnes.

La présence des beaux-parents, apporterait un embarras dans bien des cas, et empêcherait votre bonheur de s'épanouir comme il convient. Et puis, sans le vouloir, un juor ou l'autre, les frictions viendraient qui apporteraient peut-être des conflits, tandis que, à deux, les petits malentendus peuvent se régler à l'amiable et si facilement.

Il est inévitable que si vous acceptez l'hospitalité de vos beaux-parents, vous devrez perdre votre indépendance, et un peu de votre personnalité.

Si votre fiancée préfère sa maman et son papa à la vie normale d'une femme mariée, c'est-à-dire si elle refuse de vous suivre, laissez-là à ses parents, c'est encore, je crois, ce que je puis vous conseiller de meilleur.

LOUISE

Q.—J'ai rencontré à l'occasion des fêtes du jour de l'an, une amie d'enfance que j'ai revue ensuite plusieurs fois chez elle. Nous nous étions proposé de correspondre. Pensez-vous que c'est à elle à m'écrire la première ou si c'est moi qui devrais prendre cette initiative. — VINGT-DEUX PRINTEMPS.

R.—C'est au jeune homme à prendre cette initiative.

Q.—Je désirerais écrire à "Dac" pour ma graphologie, mais je ne connais pas les conditions ni ce qu'il s'agit d'écrire, veuillez donc me mettre au courant. 2. Voulez-vous me donner la recette du pain au raison ? 3. La rubrique "Questions légales parait-elle tous les jours ?—J'ECRIS POUR LA PREMIERE FOIS.

R.—Veuillez lire les conditions en tête de cette rubrique. Je crois qu'une lettre ordinaire est suffisante. 2. Voici cette recette de pain aux raisins de Corinthe: Dans 1 pinte de pâte à pain, cassez en brassant bien 2 oeufs, 1 tasse de sucre, 1½ tasse de raisins, ½ tasse de zeste de citron confit, 1 tasse de saindoux. Ajoutez-y une quantité suffisante de farine pour faire une pâte ferme. Moulez en pain puis mettez dans la poêle de service. Ayez soin qu'elle soit soit bien graissée. Faites cuire 1 heure au four doux. 3. Oui, à peu près tous les jours.

R.—MERCI D'AVANCE. — Il faudra vous renseigner auprès d'un propriétaire ou chauffeur de taxi qui vous renseignera à ce sujet, quant à la distance entre ces places et le prix du voyage.

Q.—Veuillez donc me nommer les municipalités de l'Ile de Montréal ainsi que leur maire ?—UN SALEMIEN.

R.—Montréal: Camillien Houde. Montréal-est: Albert Berthiaume. Montréal-nord: Aimé Léonard. Montréal sud: David McQuaid. Mont-Royal: T.-S. Darling. Jacques-Cartier: Ovila Brunet. Bae d'Urfée: John Watterson. Dorval: E.-R. Chadilon. Ile Dorval: C.-L. Carsley. Lachne: J.-Dalbé Viau. La Présentation de la Ste-Vierge: Cléo St-Aubin. Lasalle: Louis Chatelle. Pointe-aux-Trembles: W.-H. St-Pierre. Roxboro: Geo.H. Whitehead. Saraguey: J.-A. Ogilvie. Senneville: F.-C. Morgan. Ste-Anne du Bout-de-l'Ile: Euclide Lavigne. Ste-Dorothée: Alph. Crevier. Ste-Geneviève de Pierrefonds: Henri Paquin. St-Joseph de la Riv. des Prairies: Primat Paré. St-Laurent: Urg Celrevier. St-Laurent ville: Edouard Gohier. St-Léonard de Port-Maurice: Honoré Longpré. St-Michel: Pierre Guinois. St-Pierre: J.-W. Brasseur.

Q.—Où pourrais-je connaitre la mode des cravates pour monsieur ce printemps ?—ZIZI.

R.—Dans le premier magasin de vêtements pour messieurs. Suivez notre supplément de modes qui paraîtra le 15 mars prochain.

R.—UNE VALLEYFIELDIENNE.—Evidemment il faut laisser les betteraves.

Q.—Je suis une jeune fille amoureuse d'un veuf de mon âge. Il désire se marier vers la mi-mai. Je l'aime beaucoup, mais cela ne m'empêche pas qu'il a mal agi en ne remettant pas à ses beaux-parents ce qui appartenait en propre à sa femme et venait d'eux. Je désire savoir ce que vous en pensez. Il me semble que je ne pourrais mériter les reproches qu'on lui adresse à cause de cette mesquinerie..— ROSE FLEURIE.

R.—Cet homme qui a perdu sa femme peu de temps, je suppose après leur mariage, devait remettre à la famille de cette dernière, comme c'est l'habitude, sa lingerie personnelle et les divers objets personnels qui lui venaient de sa famille également. Il avait bien le droit cependant de conserver certains objets à titre de souvenirs. Il est encore temps de s'exécuter en ce sens, et vous avez raison de ne pas vouloir utiliser au moins pour vous-même, la lingerie personnelle, les vêtements de celle qui fut la première épouse de celui que vous devez épouser.

Q. — Je dois aller prochainement dans un bal, ma toilette rase le sol, le dessous ou jupon devra-t-il être de même longueur ? ou puis-je m'en dispenser? LIS DE PAQUES.

R. — Si le tissu de votre toilette peut se passer de dessous, vous n'avez aucun obligation d'en porter, si non, la longueur mi-jambe suffira.

Q. — Je suis âgé de vingt ans et je courtise une jeune fille de 17 ans que j'aime bien, mais que je n'épouserai jamais. Elle insiste pour que j'aille la voir tous les soirs de veillée et me fait d'incessants reproche lorsque j'y manque. A-t-elle raison d'être ainsi mécontente. Je désire garder ma liberté. CELUI QUI NE CROIT PAS AVOIR TORT.

R. — Vous êtes jeunes tous les deux. Dites bien à votre amie que vous vous plaisez en compagnie, mais que vous ne songez pas à vous marier maintenant et désirez votre liberté, et qu'il en soit de même pour elle. Cette explication suffira sans doute.

R. — UNE QUI LIT LA PATRIE. — Je ne puis vous donner ici cette adresse qui relève des annonces commerciales. Vous trouverez ce que vous cherchez dans l'annuaire du téléphone de la ville de Montréal.

—Mlle Patricia Neveu, West Shefford, Qué., demande les chansons: Vieillir c'est souffrir. Louise. — S'il n'aime pas sa mère.

Mlle Cécile Lepage, 543 Roslyn, ave., Westmount, demande les chansons: Tout est permis quand on rêve. Tu diras un bonjour pour moi. Un coin du ciel bleu.

Mlle Andrée Marquis, Saint-Barnabé Nord, demande les chansons: L'amour, toujours l'amour. Valse chantée.

Mlle Clarisse Tremblay, Free Grant, N.-B., demande les chansons: Mary Lou. Ramona. A dix-huit ans, je sortais d'une église.

Mlle Clara Comeau, Free Grant, N.-B., demande les chansons: Mary Lou. It's a long way to Tipperary. Le Pater du mourant. Les orphelins.

Mlle Madeleine Hamel, Scotstown, P.Q., Boîte 62, demande les chansons: Une larme pour un baiser. Pourquoi cette sombre tristesse.

Mlle Jeanne LeBlanc, Allard, Co. Bonaventure, P.Q., demande les chansons: Cécile et Colin. Le joueur de violon. Le pont de Longueuil.

Mlle Yvette Poulin, Coppell, Ont.-Nord, demande les chansons: Les fiancés du nord. J'ai fait un songe. Parmi mes souvenirs. Autrefois.

M. Edgar Fisette, 32 rue Québec, Sherbrooke, P.Q., demande les chansons: Mon chapeau de paille. Silver threads among the gold (en français).

Mlle Paule Renée Meunier, Dupuy, Abitibi, P.Q., demande à échanger des poésies.

Mlle Germaine Guérin, 5418 de Lorimier, Montréal, demande les chansons: Bonsoir, chérie. Guilty (en français).

Mlle Blanche Lord, 239 Saint-Georges, Trois-Rivières, P.Q., demande les chansons: Tu diras un bonjour pour moi. Heureux jours.

Mlle Germaine Jutras, Danville, C.P. 301, demande les chansons: Suzon la blanchisseuse. Tu diras un bonjour pour moi.

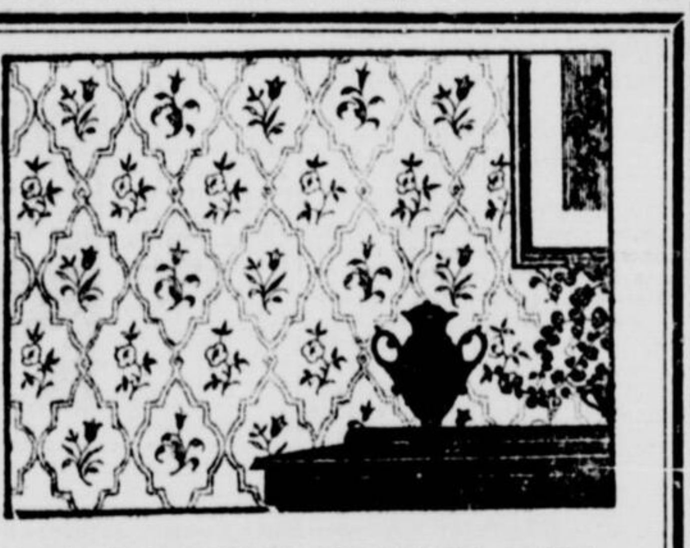

TAPISSERIE

Ventes Spéciales de Mars

Notre assortiment est maintenant au complet dans les plus récents modèles de papiers canadiens et importés — et la qualité ne le cède qu'à la grande variété des prix. Nous avons toujours des lots désassortis que nous vendons à grande réduction. N'attendez pas qu'il y ait foule pour faire votre choix.

GRANGER FRERES LIMITEE
LIBRAIRES, PAPETIERS, IMPORTATEURS
54, rue Notre-Dame Ouest — Montréal

SAVON BABY'S OWN

Les fleurs distillées créent l'arôme si agréable de sa mousse adoucissante et bienfaisante

LE MEILLEUR pour BÉBÉ et pour VOUS

Pour les jours maigres servez les Pommes de Terre friées "Québec"

Ces pommes de terre de choix s'apprêtent de maintes façons différentes. Croquettes, escalopes, galettes, etc., et offrent un plat économique, riche en valeur nutritive pour les jours de jeûne.

En sacs de coton 15 livres.

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Blouse de crêpe imprimé ton sur ton portée avec une jupe de crêpe de laine noire.

Ce patron (3337) peut être obtenu dans les grandeurs de 14, 16, 18 et 20 ans, ou buste 36 et 38.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: "Bureau des Modes" "La Patrie", Montréal.

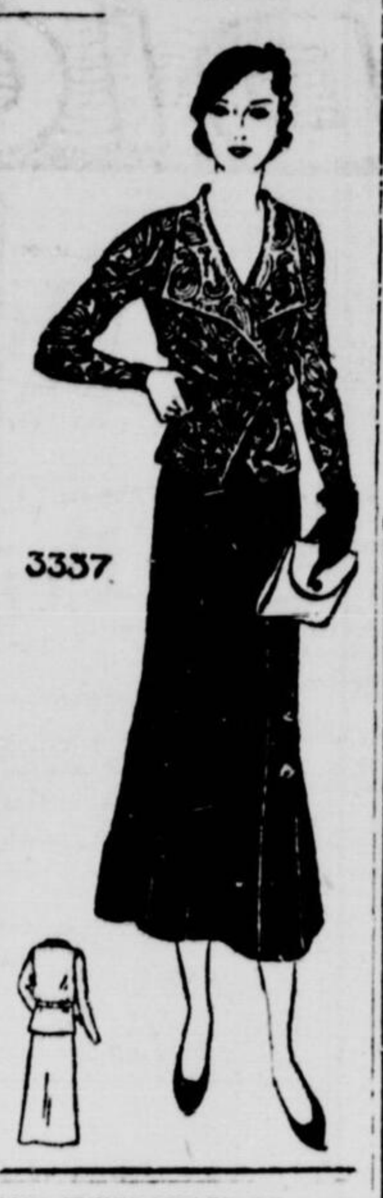

DES MODIFICATIONS A LA LOI DES PENSIONS

Elles sont instamment demandées par les diverses associations de vétérans.

La Légion Canadienne tenait, au soir du 29 février dernier, une magnifique assemblée, à l'arsenal du 65ième régiment. Près de 800 personnes y assistaient.

Me J. L. Poullot, c. r., conseiller légal de l'association prononça une brillante causerie, dont voici un substantiel résumé.

LA LOI DES PENSIONS

Les différents exécutifs des associations de vétérans, dit Me Poullot, ont préparé un petit volume, où sont condensés les principaux espoirs de ce groupe de citoyens pour 1932. Ce livre a été distribué à la chambre des communes.

Les délégations qui se sont présentées à Ottawa demandaient pleine et entière justice.

La loi des pensions, avant 1930 était dans un état chaotique. Tous furent mécontents de cet état de chose et réclamèrent un changement.

Une délégation, conduite par le général sir Arthur Currie se présenta à Ottawa et fit tant et si bien que la loi de 1930 fut votée.

L'organisme est aujourd'hui amélioré. Le vétéran qui se croit lésé dans ses droits peut réclamer. Tout se passe comme dans une cour de justice. Avocats, juges, greffiers, tout y est. Les tribunaux locaux, comme celui que nous avons à Montréal ont pleinement justifié la confiance des vétérans. La couronne cependant a usé et abusé de son droit d'appel. En 1931, sur 1974 décisions favorables, le gouvernement en a appelé 1450. Avec les autres statistiques, on en vient au résultat que 66 pour cent des vétérans ont échoué en appel.

Cette cour par ailleurs est surchargée. Un autre résultat déplorable est que le vétéran qui a gagné sa pension devant un tribunal local doit attendre que sa cause ait été entendue en dernier ressort, c'est-à-dire pas avant de longs mois.

Plusieurs avaient compté sur le paragraphe 73 de la loi, qui donne le bénéfice du doute au vétéran. Mais des complications ont surgi qui empêchent la mise en pratique de cette clause.

Les exécutifs des associations se sont concertés pour faire les suggestions suivantes.

RECOMMANDATIONS

La cour d'appel renverse nombre de décisions des tribunaux locaux et ceux-ci ne sont pas uniformes dans le pays. On suggère donc qu'une cour soit formée avec le président de la cour d'appel comme président actif avec siège à Ottawa. Il aura le droit de s'adjoindre deux membres pour former une division d'appel, et de la sorte, on obtiendra une uniformité de décisions, ou une jurisprudence.

Le vétéran n'a pas actuellement le bénéfice du doute. Qu'on amende la loi pour qu'il lui soit accordé.

Le délai d'appel pour le gouvernement devra être étendu de 15 à 30 jours. Les tribunaux auront droit de surveiller les avocats des pensions et de la commission.

Lorsque le tribunal aura rendu une décision favorable au vétéran, celui-ci aura droit à un traitement médical bien que le gouvernement ait appelé de la décision.

Dans le cas de tuberculose où la responsabilité du gouvernement n'est pas apparente, le bureau des commissaires des pensions devra référer le sujet à un sanatorium pour un rapport.

La loi d'allocation des vétérans devra être aussi modifiée pour favoriser la femme et les enfants du vétéran gardé dans un sanatorium.

Voilà les grandes lignes du projet.

Les suggestions et modifications apportées à la loi ne seront rendues possibles que par la coopération des diverses associations de vétérans.

Pour l'Oeuvre de la Réparation à la Très Sainte Face Inc.

N'oublions pas que la partie de cartes organisée par Madame D. Chabot, 4392 avenue Papineau, aura lieu mardi prochain, le 8 courant, à deux heures de l'après-midi, au numéro 1495 avenue Mont-Royal est.

La table d'honneur sera présidée par Mesdames Adolphe L'Archevêque et Albert Lapierre.

Un grand miroir, don du docteur J.-A. Archambault, et plusieurs autres objets offerts par Mlle G. Paré, Mme J. Lonergan, etc., seront mis en tirage.

Il y aura nombreux prix de présence dont trois spéciaux de consolation.

Pour autres renseignements, s'adresser à Mademoiselle Germaine Paré, Amherst 3764 où à Madame Jos. Lonergan, Lancaster 0054.

N.B.—Que les dames et demoiselles y viennent nombreuses, car il y aura de la place pour toutes, la salle retenue à cet effet étant plus vaste qu'à l'ordinaire.

AUX FUNERAILLES DE Mme JOSEPH GIRARD

Ces jours derniers ont eu lieu les imposante funérailles de Mme Joseph Girard, décédée le 1er mars 1932, à l'âge de 78 ans et 10 mois.

Mme Girard était la mère de M. l'abbé Hector Girard vicaire de Saint-Denis et l'épouse de M. Joseph Girard, financier, bien connu de Montréal, qui l'a précédé dans la tombe, il y a quelques années.

La dépouille mortelle précédée d'un landau de fleurs quitta sa demeure au numéro 1060 Bernard, ouest Outremont pour se rendre à l'église de Saint-Viateur où le service fut chanté à 9 hrs par M. l'abbé Damasse Carrières, curé d'Alburg, Vermont, et cousin de la défunte, assisté de M. l'aumônier Ernest Labelle de l'Hôtel-Dieu, comme diacre M. l'abbé Siméon Girard, chaplain des Sourdes-Muettes, comme sous-diacre.

Le révérend Père J. A. Roy, c.s.v. curé de la paroisse fit la levée du corps. Aux autels latéraux des messes basses furent dites, par M. l'abbé Arthur Bastien, du collège de Saint-Jean et L. A. Dequoy, curé de North Atellborough, Mass.

Dans le sanctuaire avait prit place Son Excellence Monseigneur J. A. Papineau, évêque de Joliette, Monseigneur Georges M. Lepailleur, curé de la Nativité d'Hochelaga, les chanoines Albert Valois, J. D. Vinet et Irénée Gervais, de Joliette, MM. les abbés Lucien Potvin, Albert Perreault, curé de Sainte-Cunégonde, Ed. Hébert, curé de Notre-Dame de la Victoire, J. D. Chaumont, P .M. E., J. A. Verner, curé de Saint-Octave, Léon Verscheiden, aumonier de la prison de Montréal, J. E. Binette, J. A. Paquin, de Saint-Denis, J. A. Saourin, Eugène Gareau, Louis Borel, Charles Boyer, curé de Chambly, J. H. Belanger, de Saint-Stanislas, R. F. J. O. Jalbert, c.s.v., Joseph Hudon, E. Lefebvre, Albert Charbonneau, Arthur Bigras, Lionel Martin, Edgar Gaudry, Joseph Pigeon, Jame E. Hood, J. L. O'Roucke, G. E. Boileau Armand Chaussé, J. O. Gauthier, Omer Deschênes, aumônier de Sainte-Justine.

La chorale sous la direction de M. W. A. Wayland, exécuta la messe des morts de Perosi et Gounod. MM. Germain Lefebvre, A. Normandin, R. Paquette, A. Pruneau, Docteur Louis Verscheiden, oJs. Audette, étaient les solistes et M. R. Belleau touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par son fils M. l'abbé Hector Girard vicaire de Saint-Denis, son gendre, M. le notaire G. H. Beaulieu, ses neveux MM. Arcade Girard, Roland Girard, Albert Girard, Jean René Girard; ses cousins, Athur Bastien, Eugène Couvrette, J. A. F. Girard, A. Grégoire, E. C. Girard.

Dans le cortège on remarquait: MM. les docteurs Ephrem Vinet, Leopold Desforges, Claude Lamarche de Sainte-Thérèse, MM. J. B. Prince, T. Lefort, B. Bastien, J. N. Boisvert, Armand Boisvert, A. Lamarche, J. A. Jullen, c.r., J. A. Emile Boileau, Alphonse Senay, O. Mayrand, E. Poirier, J. H. Girard, Aimé Leblanc, C. R. Lionel Lachapelle, V. Champagne, J. A. Couture, Emile Couture, J. M. Laurenger, A. Girard, T. Toupin, G. Antoine Boileau, F. Louis directeur de l'école Champagnat, Pierre Desforges, J. B. Deschamps, Pierre Mathieu, MM. les abbés Henri Jeannotte, Ernest Labelle, M. Léonidas Perrier, H. Daigle, M. Laniel, P. E. Marsolais, Charles Massicotte, A. A. Belque, Victor Tassé, P. H. Beaulieu, P. A. Arbour, Amédée Dionè Bruno Dion, G. E. Léonard, R. Ruflange, J. E. Dequoy, Paul Brunette, W. Allard, B. J. Audette, Damien Lalonde, Adrien Lalonde, O. Phénix, T. Trépanier, Aristide Robert et A. Béland.

Le Muguet
(Lily Brand)

Les fameux ciseaux de chrome plaqué. EXEMPTS DE ROUILLE. Fabriqués par Hy. Kaufman & Sons India Works A.G. Ltd.

Distributeurs au Canada:
British Canadian Purchasing Co.
MONTREAL

La nature vous a pourvue d'une belle CHEVELURE…

…à vous de la conserver

On reconnaîtra toujours les produits LORMEL à leurs couleurs VERT et ARGENT

Autres produits de beauté
LORMEL
Crèmes
Poudres
Lotions
Parfums
Email pour ongles
Crayons pour lèvres
Compacts

L'activité incessante de la vie moderne—journées de travail, soirées de plaisir—fait vieillir prématurément non seulement l'épiderme, mais aussi la chevelure: si vous n'y prenez garde, ces cheveux souples et abondants — dont vous vous énorgueillissez — s'éclairciront et perdront de leur éclat.

La lotion KINO-PETROL, parfumée à la lavande, possède toutes les propriétés bienfaisantes du pétrole: elle nourrit le cuir chevelu, et supprime les pellicules ainsi que les démangeaisons. En vente dans les meilleures pharmacies. $1.00 la bouteille de 6 oz.

KINO - PETROL

REND LA CHEVELURE SOUPLE ET SOYEUSE — C'est un produit LORMEL — ENRAYE PELLICULES ET DEMANGEAISONS

DISTRIBUTEURS CANADIENS: Starr Sales Co., Inc. 1207, Amherst, MONTREAL

Patrons de Broderie de "LA PATRIE"

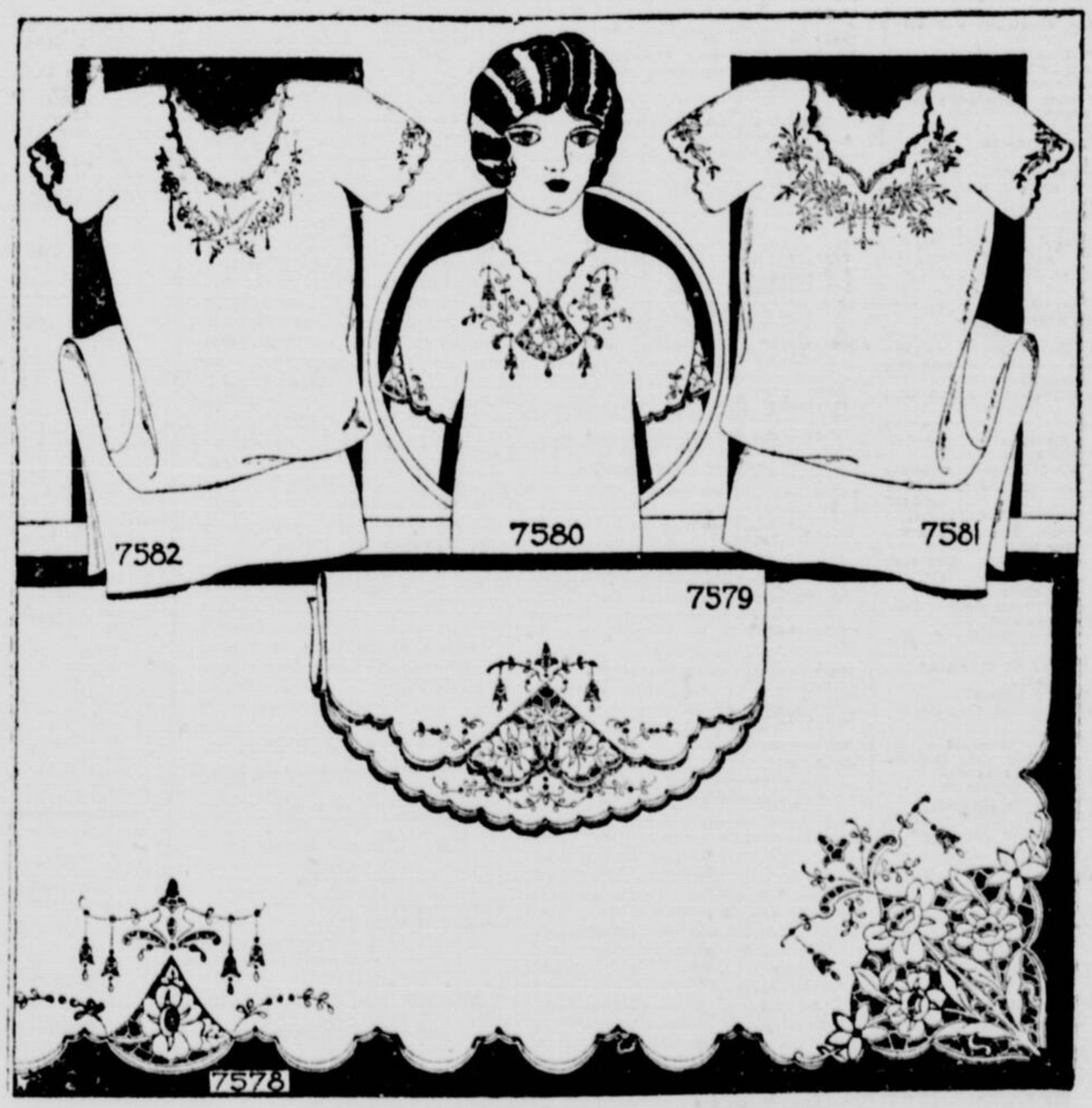

VENTE SPECIALE — ROBE DE NUIT POUR DAMES A 98 CENTS

7580-7581-7582—ROBE DE NUIT POUR DAMES.—Patron à tracer 20 cts chacune. Au fer chaud 30 cts chacune. Estampées sur coton anglais blanc ou sur broadcloth Wabasso couleurs: bleu, rose, pêche ou maïs 98 cts chacune. Sur qualité extra fine de nansouk anglais blanc, bleu, rose, ou maïs $1.98. Coton à broder C. B. de couleur ou blanc 30 cts.

UN FAUX DRAP ET UNE PAIRE D'OREILLERS POUR $1.98

Ce manifique set No 7578 faux-drap estampé sur coton anglais blanc et No 7579 une paire d'oreillers pour $1.98 le set.

7578.—FAUX-DRAP.—Patron à tracer 30 cts. Au fer chaud 60 cts complet, comprenant le motif pour faux-drap et le feston. Estampé sur coton anglais blanc 1 x 2½ vs $1.25. 2½ x 3 vgs $3.98. Sur coton blanc Wabasso fini toile 1 x 2½ vgs $2.25. 2½ x 3 vgs $4.98. Sur pure toile irlandaise extra fine 1 x 2½ vgs $5.00. Coton à broder C. B. blanc 60 cts.

7579.—MOTIF POUR OREILLER.—Patron à tracer 15 cts. Au fer chaud 2 dessins du même numéro pour 25 cts. Estampé sur coton circulaire Wabasso 59 cts chacune ou $1.10 la paire. Sur coton Wabasso fini toile circulaire à oreillers 89 cts chacune ou $1.75 la paire. Coton à broder C. B. blanc 30 cts.

Nos lecteurs pourront se procurer les patrons ci-dessus en nous envoyant le prix en bons de poste ou mandat.

Toute commande doit être adressée comme suit :

SERVICE DES PATRONS DE BRODERIE, LA "PATRIE"

supplémentaire. coût dte d'un colis à moins qu'on nous envoie trois sous

Nous ne nous tenons pas responsable de la pere l'assurance postale.

LA GRAPHOLOGIE

on juge un arbre à ses fruits, on juge quelqu'un à son écriture.

NOTE. — Tous les envois pour étude graphologique doivent être accompagnés de 25 cents en bon de poste ou timbre, etc., et être adressés à M. Dac, graphologue, la "Patrie", Montréal.

COEUR SINCERE. — Une véritable distinction, réellement digne, sans vanité, sans prétention, sans orgueil. Egalité d'humeur imperturbable, mettant de côté ses soucis et ses peines pour sourire et plaire. Nul égoïsme ni dans ses pensées ni dans les sentiments. Toujours contente de la part du bonheur qui lui revient, elle trouve par contre que les autres ne reçoivent jamais assez. Tout en observant les sages règles de la discrétion et de la sincérité, elle met beaucoup d'entrain dans sa conversation, l'émaillant de mots d'esprit autant que de paroles aimables. Déjourdie et active, habile, experte et cultivée, elle fera une bonne petite femme tout à fait pratique et sensée, sans compter qu'elle sera aimante, constante, bonne, douce et pieuse.

MARIETTE.— Volonté un peu molle et trop influençable, sans initiative personnelle, due au manque de confiance dans ses ressources. Ayant mauvaise opinion d'elle-même, elle en devient timide et nerveuse, et elle commet des naïvetés qui étonnent chez une personne si bien éduquée et passablement instruite. Sans être précisément orgueilleuse ou fière, elle montre de la coquetterie et s'inquiète beaucoup d'être tenue pour avenante et intelligente. Il faut peu de chose pour la rendre heureuse, mais aussi un rien peut constituer pour elle un grand malheur. Son excessive sensibilité s'émeut d'un regard froncé ou d'une allusion taquine. Elle a les larmes faciles, soit dans l'exubérance de la joie, soit sous le coup d'un chagrin. De même le moindre souffle agite et trouble la limpidité de sa conscience timorée. Très affectueuse.

CURIEUSE.—Positiviste à tout crin. Considère avant tout le côté matériel et utilitaire d'une chose. Fuit non seulement l'oisiveté, mais évite aussi la prolixité des paroles, les démarches inutiles, les occupations futiles. Son activité directe ne passe pas par quatre chemins pour aller au but. Sait toujours ce qu'il veut, ne passe pas son temps à rêver, à hésiter dans l'indécision. C'est tout de go oui ou non. Servi par un jugement aussi prompt et une volonté à ce point résolue et agissante, il court vers le succès. Fermé sur ses projets, discret dans l'expression de ses opinions, cachant ses sentiments et ses dissentiments, il ne donne sujet de grief à personne et ne se connait que des amis. Etre bien équilibré, il jouit à la fois d'une belle santé intellectuelle, morale et physique.

ELIE.—C'est un remuant et un débrouillard, mais pour le stimuler il a besoin qu'on l'admire, car la vanité est son principal mobile. Vanité non seulement de l'esprit et de l'apparence extérieure, mais aussi dans le domaine du coeur. Il est plus que généreux, il est prodigue envers ceux qui le flattent ; mais pour les autres, rien. Si personne n'était là devant qui poser, ce serait l'inertie même, son intelligence ne pétillerait plus, ses traits s'assombriraient, sa tenue perdrait de son altière assurance, tout son être s'engourdirait dans l'inaction. Il aime l'argent non en avare, mais pour la considération qu'il lui attire. Il en possède très peu quoiqu'il en gagne abondamment: c'est qu'il dépense fastueusement. Il ne faut toujours se fier à ses affirmations. Ils sont de l'ironie, il exprime souvent le contraire de sa pensée.

DAC.

AUX FUNERAILLES DE MME MICHAEL FERRON

Nombreuse assistance au service de la fille de feu l'honorable Louis Tourville.

Hier matin, ont eu lieu les imposantes funérailles de Madame Michael Féron (née Corinne Tourville), fille de feu l'honorable Louis Tourville, épouse de feu Michael Féron, avocat, qui fut un des membres les plus distingués du Barreau Canadien et qui l'a précédé dans la tombe, il y a quelques années. Mme Féron est décédée ces jours dernier, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 67 ans.

La dépouille mortelle, précédée de deux landaus de fleurs, quitta le domicile de son neveu M. Walter Clerk, de 3164 rue Tremblay, pour se rendre à l'église de Notre-Dame-des-Neiges, où le service fut chanté par le R. Père A. Dery, s.j., assisté du R. Père Georges Mongeau, s.j., comme diacre et M. l'abbé Arthur Desjardins, comme sous-diacre. M. l'abbé Alfred Nantel, curé de la paroisse, fit la levée du corps.

Avaient pris place dans le sanctuaire, M. l'abbé Léonidas Desjardins, curé de Saint-Germain d'Outremont et M. l'abbé Donald Féron, neveu de la défunte.

La chorale, sous la direction de M. Georges Manseau, exécuta la messe des morts de Perosi. MM. A. Richer, G. Normand, Paul Clerk, J.-C. Archambault, G. Dufresne, le docteur H. Gibault, étaient les solistes. M. J.-J. Marchand touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par ses deux frères: MM. Rodolphe et Arthur Tourville; son cousin, M. Charles de Lorimier; ses neveux: MM. Frank Féron, Walter Clerk, Henri Clerk, Guy Clerk, docteur Edouard Rouleau, Paul Gagnon, R. Tourville, L.-H. Archambault, E.-R. Marquette, Henri Rouleau, Paul Ouellette, le docteur Ed. Dufresne, Alexandre Martin, Jean Archambault, Pierre Archambault, André Archambault.

rRegR .n.damtpawamthmapamamb

Dans le cortège, on remarquait : le Colonel G. Beauchamp, G.-A. Mongenais, E. Millen Charbonneau, R. Payette, Alin Payette, Théo Dagenais, Léopold Guèvremont, Arthur Trudeau, le docteur del Vecchio, Joseph A. Giroux, le docteur G.-H. Garceau, le docteur J.-A. Lussier, E. Beauchesne, J.-O. Desmarais, J.-R. Pelletier, Charles Lalonde, le docteur J.-E. Dubé, F. Gustave Leduc, L. Philippe Leduc, T. Loiselle, Alphonse Archambault, Paul de Guise, Gerard Archambault, Me J.-E. Lafontaine, Eugène Decelle, Joseph LeBlanc, Joseph Dagenais, John Durand, A. Magnan, E. Clerk, G. Hurtubise, Rod. Brunet, G.-H. Gaudette, L. Terroux, Paul Letourneau, A. Desmarais, Amédée Geoffrion, A. Rouleau, Roger Beaudry, Henri Rouleau, Paul Tremblay, J. Charles Pelletier, J.-R. Pelletier, F. Dubuc, G.-A. Champagne, J.-A. Theault, R. Brunet, J.-H. Brunet, J.-B. Rochon, Charles Lafond, I. Rochon, François Rouleau, C. Gagnon, L.-E. Gagnon, M.-G. Gagnon, etc.

Souffrez-vous d'aigreur, bouleversement d'estomac? Ceci vous réconfortera.

Ne souffrez pas de gaz, d'aigreur d'estomac, d'indigestion. Et n'employez pas de méthodes rudes pour vous soulager. C'est bien inutile alors que des millions connaissent la méthode prompte; la méthode agréable, inoffensive.

Prenez simplement une cuillerée de Lait de Magnésie Phillips dans un verre d'eau. C'est de l'alcali sous sa forme la plus bénéficiable. Il neutralise plusieurs fois son volume en excès d'acide — et cela à l'instant. Il enrayera probablement votre malaise en cinq minutes. Puis vous saurez quoi faire une autre fois. Les méthodes rudes, nuisibles, ne vous intéresseront jamais plus.

Le Lait de Magnésie Phillips est la méthode parfaite pour enrayer les malaises de la digestion découlant d'excès d'acide, chez les hommes, femmes et enfants — et même les bébés. C'est la méthode que préconisent les médecins; employée dans les hôpitaux. Elle est suprême depuis cinquante ans.

Il faut toujours en conserver une bouteille à la maison pour connaître les nombreux, importants, usages du Lait de Magnésie Phillips. Modes d'emploi complets avec chaque bouteille. Votre pharmacien vend la grosse bouteille de 50c. Exigez l'authentique. Un produit inférieur peut ne pas donner les mêmes résultats. (De fabrication canadienne).

POUR LES NOTRES DE LA SASKATCHEWAN

Il n'est pas nécessaire de l'avoir vu pour croire au dénuement de nos compatriotes de la Saskatchewan, il suffit de se rappeler les touchantes paroles par lesquelles S. E. Monseigneur Villeneuve a tant de fois exposé leur triste situation.

La terrible crise économique qui nous a frappés, a épargné comme bien l'on pense, moins que personne nos frères de l'Ouest déjà éprouvés sous bien d'autres rapports.

Il faut les secourir, c'est certain, et l'A.C.J.C. a entrepris de le faire, répondant à l'appel de Mgr Villeneuve lui-même.

Mais l'A.C.J.C. a besoin d'aide et cette aide lui viendra de la part de ses cercles sans doute mais surtout de la part de nos concitoyens dont la générosité empressée est si connue.

Par conséquent l'A.C.J.C. sera très heureuse de recevoir tous les dons qu'on voudra bien lui confier: linge, conserves, légumes, fruits, ustensiles, etc. etc., qui pourront être envoyés directement à la Palestre Nationale, 840 Cherrier.

S'il est impossible de les faire parvenir soi-même, l'on téléphonera aux bureaux de l'A.C.J.C., FRontenac 6310 et l'on ira les chercher à domicile.

(Communiqué.)

REUNION DU CONSEIL A SHAWINIGAN FALLS

Pression des échevins auprès des manufacturiers qui veulent fermer leurs portes.

SHAWINIGAN, 4. (Du corr. de la "Patrie"). — A sa séance regulière tenue mercredi soir, le conseil de ville a passé une résolution pour autoriser Son Honneur M. le maire Albert Gigaire ainsi que MM. les échevins à faire les démarches nécessaires auprès des officiers supérieurs de la "Canada Power & Paper Corporation", afin de faire une pression dans le but de canceller la décision qui a été prise récemment par la compagnie de fermer son moulin de Shawinigan Falls. La même délégation est aussi autorisée à rencontrer les autorités de l' "Alumiuum Company of Canada", qui, paraît-il, se verrait bientôt dans la nécessité de fermer aussi ses portes, faute de commandes. Les membres du conseil pourront s'ajoindre les citoyens les plus influents de notre ville, tel que M. J.-A. Frigon, député provincial et autres s'ils le jugent à propos. Il sera demandé aux municipalités voisines d'appuyer les membres de notre conseil au moyen de résolutions passées par leur conseil respectif.

Lecture a été donnée d'une réclamation de la part de M. Philippe Brière au montant de $3,500.00 comme indemnité à la suite d'un accident dont il fut la victime lors d'un incendie alors qu'il travaillait comme pompier volontaire. Cette réclamation sera transmise à la compagnie d'assurance dans laquelle les pompiers sont assurés.

Lue, une requête des propriétaires de la Deuxième et de la Troisième Rue à partir de la rue Tamar : jusqu'à l'église St-Bernard, demandant qu'un mur en pierre soit construit près de la ruelle vis-à-vis leurs propriétés. Cette demande a été référée au comité des chemins.

TUE INSTANTANEMENT

OTTAWA, 5 mars (Du correspondant de la "Patrie".) — En revenant de l'église, hier après-midi, Maria Beaulne huit ans, fillette de M. Joseph Beaulne a été tuée instantanément par un camion au moment où elle traversait la rue à l'intersection des rues Augusta et Saint-Patrice. Le camion était conduit par M. George Allan.

Chronique de la crèche de Saint-Vincent-de-Paul

Le mouvement des adoptions ralentit toujours: un seul placement cette semaine. Est-ce à dire que la sympathie diminue ou bien qu'une prudence trop naturelle fait croire à trop de ménages sans enfants qu'ils n'auront bientôt plus le moyen de recueillir un déshérité à leur foyer. La prudence humaine, si souvent en défaut, surtout quand elle se défie de la divine Providence, va-t-elle empêcher, cette année, la multiplication des placements de la Crèche? C'est la question qu'on se pose avec une certaine angoisse dans le grand asile du Chemin Sainte-Foy surpeuplé de petit monde.

Allons! les coeurs généreux, les vrais chrétiens, les gens de foi, faites l'aumône, faites la grande aumône si vous voulez de grandes bénédictions. Le mérite de l'abandon à la Providence est, bien plus grand en temps de crise qu'au sein de toutes les prospérités. Dites au Bon Dieu: La situation économique est la même pour tous: la pénurie d'argent affecte autant les oeuvres de charité que nos familles, c'est le temps, vraiment, de secourir son prochain. Notre prochain le plus pauvre c'est l'enfant de la Crèche. Nous allons faire cet acte de suprême confiance à l'Auteur de tout bien. Nous nous chargerons d'élever pour sa gloire un petit délaissé, et nous sommes sûrs que nous n'en serons jamais plus pauvres à cause de cela. D'autres, et bien nombreux, ne l'ont-ils pas fait avant nous? Et leur prospérité spirituelle et même temporelle n'a-t-elle pas augmenté? Ce que ceux-là ont fait, pourquoi ne le ferions-nous pas?

Du reste, il en coûte si peu, et l'on épargne tant aux institutions de charité.

Il en coûte si peu, et l'on est si tôt payé de retour par la consolation intérieure, par l'estime des vrais amis, par l'encouragement des pasteurs, par les sourires et les caresses d'un enfant, le plaisir continuel de donner continuellement de son coeur plus encore que de ses biens, et, par-dessus tout, l'assurance mille fois répétée en temps de carême que la charité couvre la multitude des péchés.

Allons! les coeurs généreux, les vrais chrétiens, les gens de foi... vous sentez-vous capables d'élever chrétiennement un enfant chrétien?

AVIS. — On ne peut obtenir d'enfant que sur présentation du certificat de son curé.

Visite de la Crèche chaque jour, de 2 heures à 3.

AUX FUNERAILLES DE M. Wm. RUTHERFORD

Les funérailles de M. William Rutherford, autrefois maire de la cité de Westmount, décédé samedi dernier le 27 février, après une courte maladie, ont eu lieu hier après-midi, au milieu d'une affluence distinguée de parents et d'amis. Le service fut célébré en l'église Saint-André de Westmount par le révérend Docteur W. J. Clark pasteur de la paroisse, assisté du révérend G. F. Dewey, directeur de l'éducation religieuse.

Le deuil était conduit par l'épouse du défunt, Mme Rutherford, ses trois fils, MM. William J. Rutherford, John B. Rutherford et Andrew S. Rutherford, ses filles: Mmes J. H. D. Ross, de Larchmont, N.-Y. et R. H. Wallace, de Shawinigan Falls, ses frères: MM. Andrew et Stewart Rutherford de Montréal, Forest Rutherford de New-York et Gordon S. Rutherford, de Painesvilles, ses soeurs, Mme W. Dunlop, d'Ottawa et Mme T. McIntosh, de Montréal.

Dans le cortège précédé de deux landaus de fleurs on reconnaissait: MM. le maire George Hogg, de Westmount, A. F. Bell, secrétaire de la cité de Westmount, P. E. Jarman, Armand Chaput, échevin Dent Harrisson, le docteur G. M. Rondeau, le brigadier-général C. A. Smart, M.P.P. l'honorable Gordon W. Scott, l'honorable Alfred Leduc, H. Ernest Brown, J. S. Cook, etc.

"Excellent pour Rhumatisme", dit un ministre du N.-B.

NERVILINE A LA RESCOUSSE

Voici un bon conseil à toutes les victimes de rhumatisme

Mangez peu de viande et n'absorbez que peu de sucre. Evitez les boissons enivrantes, ainsi que les endroits humides. Buvez beaucoup d'eau et fiez-vous à la **Nerviline** pour soulager promptement les douleurs.

North Head, N.-B... — Le rév. Joseph T. Hutton parle élogieusement de la **Nerviline**. Il a fait usage de ce puissant liniment et sait exactement comment il soulage la douleur. "C'est pour moi un plaisir", écrit M. Hutton, "de vanter les mérites de la **Nerviline** pour usage externe et interne. La Nerviline n'échoue jamais, quel que soit l'usage que j'en fasse. Elle est pour moi l'amie indispensable".

Employez la **Nerviline** contre entorses, muscles endoloris, névralgie, rhumatisme. Essayez-la contre lumbago, mal d'oreilles, mal de dents. Pour toute douleur dans les muscles — frictionnez avec **Nerviline** — et l'effet est presque magique.

NERVILINE
Enraye le Rhumatisme

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

La Mode Tend à Monter tandis que

Pâques approche et signifie toujours pour la femme élégante, une garde-robe entièrement renouvelée. Cette saison voit des changements de lignes. Une tendance vers des "pinacles" est fort remarquable — taille très haute, encolure montante, chapeaux avec calotte indiquant clairement un mouvement de hauteur. Sans être un esprit monté, nous vous conseillons d'adopter cette mode qui vous grandira . . . . aux yeux de plusieurs.

Les Prix de Simpson Indiquent une Baisse

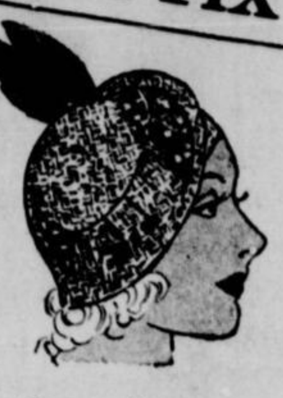

Vol en hauteur
Pourrait s'intituler ce chapeau français en tweed paille noir et blanc.
$8.50

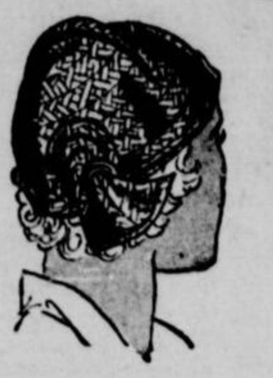

Béret à pointe
Copie de Jean Patou en paille fantaisie avec ornement de métal.
$10.

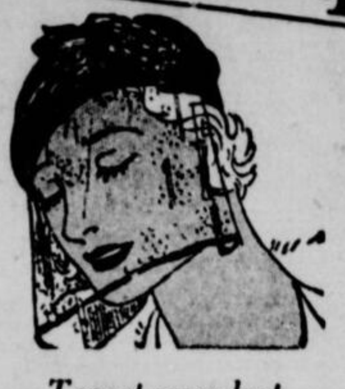

Toquet ascendant
Inspiré par Agnes. Milan noir avec voilette élégante.
12.50

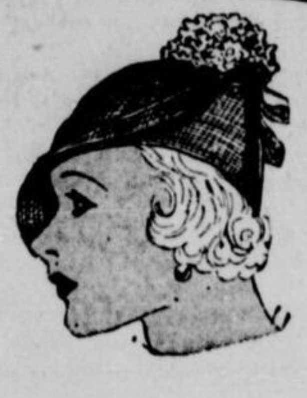

Haut sur la nuque
Paille mate avec hauteur donnée par une touffe de violettes blanches.
$15.

Simpson, au deuxième

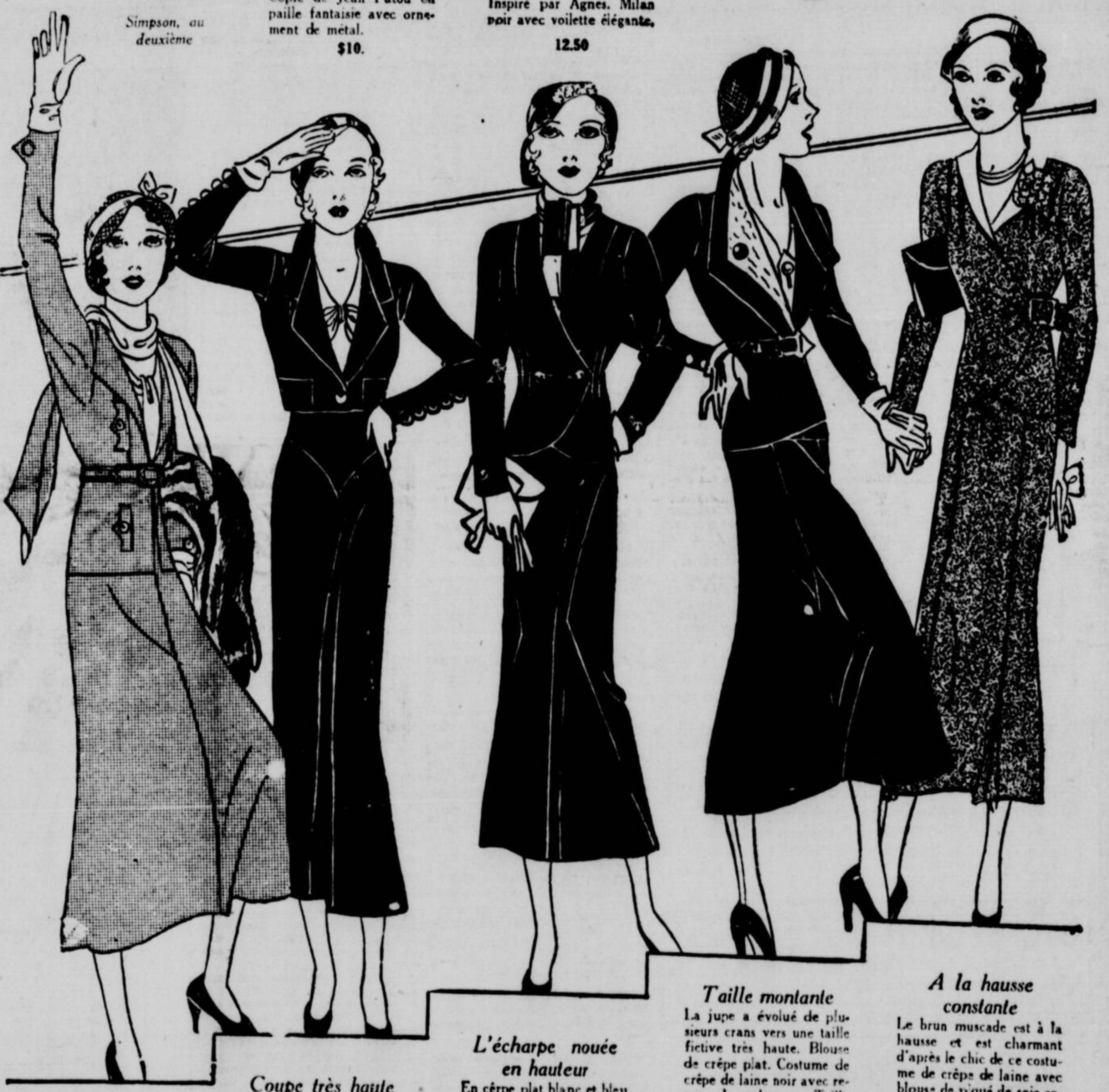

Boutonnage montant
Costume de crêpe de laine beige avec poches militaires, blouse de crêpe plat beige, écharpe deux tons — jupe à taille haute. Taille 14.
$45.

Coupe très haute
Boutons métalliques très nouveaux sur ce costume de crêpe de laine bleu et blouse de crêpe plat blanc. Taille 14.
49.50

L'écharpe nouée en hauteur
En cêrpe plat blanc et bleu sur ce costume sans col de crêpe de laine bleu marine. Blouse de toile blanche. Taille 16.
49.50

Taille montante
La jupe a évolué de plusieurs crans vers une taille fictive très haute. Blouse de crêpe plat. Costume de crêpe de laine noir avec revers de roshanara. Taille 20.
49.50

A la hausse constante
Le brun muscade est à la hausse et est charmant d'après le chic de ce costume de crêpe de laine avec blouse de piqué de soie coquille. Taille 16.
49.50

Simpson, au troisième

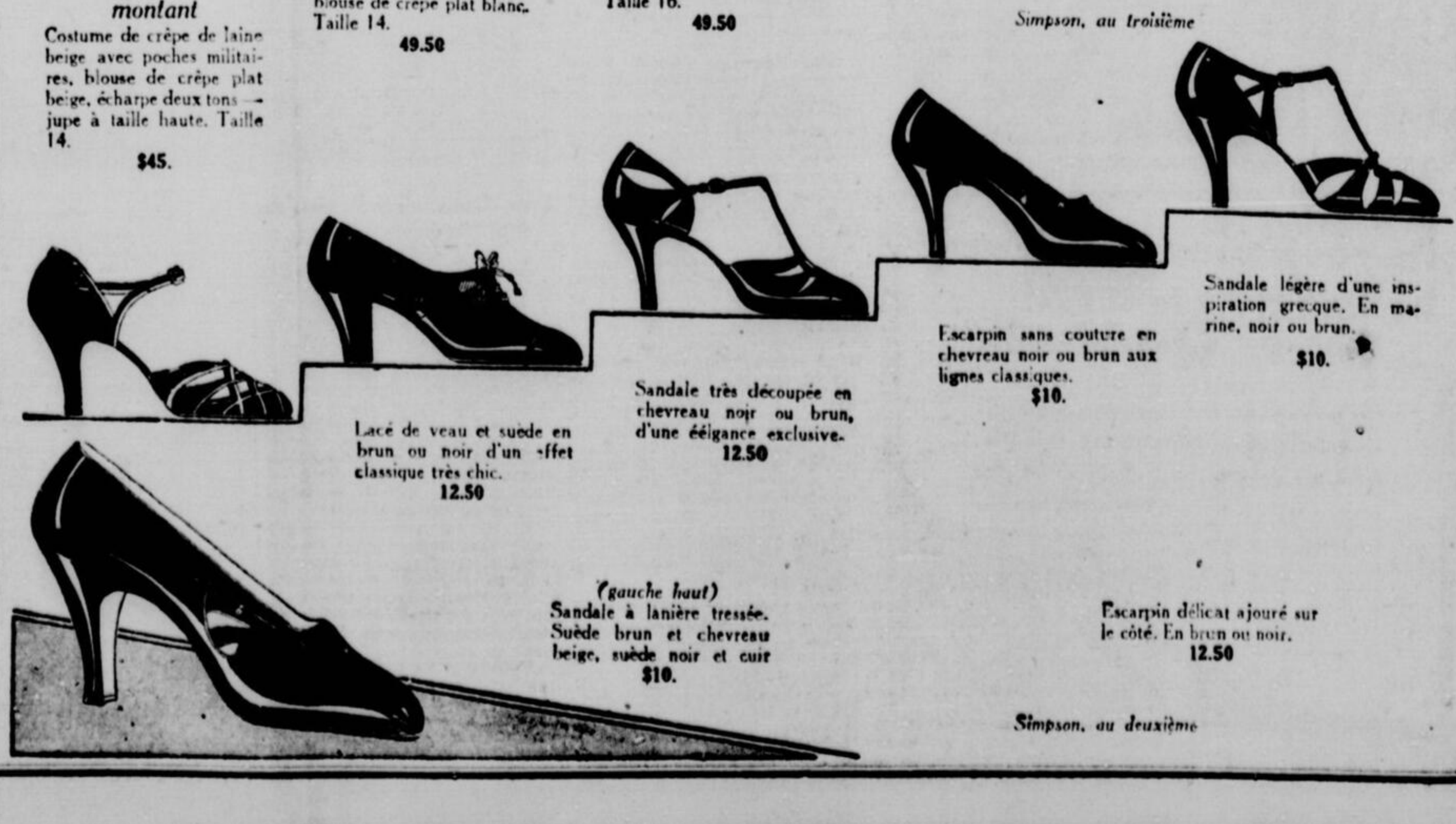

Lacé de veau et suède en brun ou noir d'un effet classique très chic.
12.50

Sandale très découpée en chevreau noir ou brun, d'une éélgance exclusive.
12.50

Escarpin sans couture en chevreau noir ou brun aux lignes classiques.
$10.

Sandale légère d'une inspiration grecque. En marine, noir ou brun.
$10.

(gauche haut)
Sandale à lanière tressée. Suède brun et chevreau beige, suède noir et cuir
$10.

Escarpin délicat ajouré sur le côté. En brun ou noir.
12.50

Simpson, au deuxième

QUATRIÈME SECTION

La Patrie

SPORT ET FINANCE

MONTREAL, SAMEDI 5 MARS 1932

La réduction de 10 p. c. a été adoptée

Deux libéraux votent avec la droite
Deux motions biffées reviennent sur le feuilleton

La convention internationale sur la fabrication des drogues

OTTAWA, 5. — (Du correspondant de "La Patrie"). — La résolution ministérielle décrétant la réduction de dix pour cent des salaires des fonctionnaires fédéraux, présentée à la Chambre, vendredi dernier, et qui a été depuis l'objet d'un débat de deux jours a été enfin adoptée, vers la fin de la séance d'hier après-midi et la Chambre s'est ensuite formée en Comité pour en continuer l'étude. Cette résolution se lit comme suit:

"Qu'il est expédient de présenter un bill pour autoriser les déductions de dix pour cent des montants de certains traitements ou autres compensations ou indemnités que le gouvernement du Canada doit payer durant l'année fiscale 1932-1933".

"Et pour décréter le paiement, à même le fonds du revenu consolidé du Canada, de toutes les contributions courantes payables en vertu des dispositions de la Loi de Retraite du Service Civil quant aux traitements payables durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1933, à tous les employés qui ne reçoivent pas plus que un mille deux cents dollars par année".

Elle fut adoptée par un vote de 83 à 28. Deux libéraux, M. Mitchell Hepburn, chef libéral d'Ontario et M. T. M. Carley, libéral d'Ontario, ont voté avec le gouvernement. Ont voté contre la résolution.

MM. Ahearn (Ottawa), Bouchard (Kamouraska), Butcher (Saskatchewan), Casgrain (Charlevoix), Denis (Saint-Denis), Desrochers (Portneuf), Euler (Ontario), Fafard (L'Islet), Sir Eugène Fiset (Rimouski), Fournier (Hull), Hanson (Colombie-Anglaise), Heenan (Kenora), l'honorable W. L. King, l'honorable Ernest Lapointe, l'honorable Ian MacKenzie (Vancouver), MacLean (Ile du Prince Edouard), l'honorable M. Motherwell, (Saskatchewan), L. E. Parent, (Terrebonne), F. W. Perras (Wright), C. G. Power, (Québec-Sud), l'honorable J. L. Ralston (Nouvelle-Ecosse), E. C. Saint-Père (Hochelaga), l'honorable Charles Stewart, l'honorable P. Veniot, J. A. Verville, (Lotbinière:, soit 25 libéraux et trois travaillistes, MM. J. E. Woodsworth, MacInnes et Reid.

Ont voté pour la résolution 69 Conservateurs, 11 Progressistes, un Indépendant (M. Neill) et deux libéraux.

Au début de la séance, le gouvernement a répondu à plusieurs interpellations de la gauche.

Le député libéral de Témiscamingue-Nord, M. J. A. Bradette, a demandé au gouvernement s'il avait entendu parler d'un projet d'émigration de 20,000 Canadiens dans la république sud-américaine de Colombie. D'après une nouvelle qui a paru dans les journaux, ce groupe de 20,000 Canadiens avait obtenu une concession de 1,000,000 d'acres de terres du gouvernement colombien.

Le Premier Ministre a dit qu'il avait entendu parler de cette affaire. Il a demandé au ministre du travail, M. Gordon, d'obtenir des précisions à ce sujet. M. Gordon n'était pas en Chambre au début de la séance.

M. Oscar Boulanger a réussi à faire inscrire de nouveau à l'ordre du jour sa motion à la création d'une monnaie bilingue au Canada pour bien marquer que ce sont deux grandes races qui ont fondé notre pays. Les deux résolutions avaient été placées à l'ordre du jour au commencement de la session, mais elles furent biffées grâce à une chinoiserie dans la procédure parlementaire que le gouvernement invoqua à la dernière minute.

Une autre motion, qui avait aussi été biffée, celle de M. J. P. Howden de Saint-Boniface, apparait de nouveau au feuilleton. M. Howden veut que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour faire faire périodiquement l'examen médical de tous les citoyens du Canada et pour procurer des soins médicaux à ceux qui souffrent et sont dépourvus d'argent pour se faire traiter.

La convention internationale pour limiter la fabrication et réglementer la distribution des drogues narcotiques signée à Genève, le 13 juillet, 1931, au nom du Canada, par le docteur W. P. Riddel, a été approuvée, hier, par la Chambre des Communes sur proposition du Premier Ministre Bennett.

M. Bennett a noté, en marge de sa résolution, que 57 pays étaient représentés à la Conférence. De ces 57 pays, 38 ont déjà signé la convention. Cette convention entrera en vigueur 90 jours après que 25 des pays participants l'auront signée, à condition que les grands pouvoirs de l'univers se trouvent au nombre de ces 25 nations.

Il y a peu de problèmes qui intéressent davantage les peuples que celui se rapportant à la distribution des drogues narcotiques. Sous le régime actuel, le Canada a très bien réussi à garder la haute main sur le trafic des drogues, mais il a été réalisé, ici, de même que dans les autres parties du globe, que l'on ne peut maintenir un contrôle efficace sur le commerce tant que la législation ne contrôlerait que la distribution et tant que les pays manufacturiers de drogues resteraient en dehors de la convention.

La nouvelle convention décrète que la production des narcotiques doit demeurer dans les limites des besoins de la consommation estimée pour fins médicales et scientifiques. La grande tâche fut d'amener les pays qui manufacturent des quantités énormes de drogues à faire partie de la convention. On y a réussi graduellement et ce à la grande satisfaction du Canada, qui, techniquement parlant, était un des pays victimes parce que nous ne manufacturons chez nous aucune drogue propre à créer l'habitude chez ceux qui en usent.

Il faudra un bill pour amener la loi des drogues narcotiques de 1929 et un avis de ce bill est inscrit à l'ordre du jour.

Lorsque la résolution relative à la réduction de 10 pour cent dans les salaires des fonctionnaires fut considérée, en Comité, le docteur J.-A. Denis, de Montréal-Saint-Denis, a demandé au gouvernement de faire contribuer au trésor public ceux qui ont reçu des millions en héritage, ceux des amis du gouvernement qui ont fait des millions pendant la guerre en vendant des chevaux, ou du bacon, et qui se promènent aujourd'hui à travers le pays en faisant montre de leurs millions acquis aux dépens des pauvres soldats.

L'honorable Ernest Lapointe, a rappelé au ministre des Finances, que les salaires des employés du Canal Lachine ont été réduits, le 16 février dernier. Il voudrait maintenant savoir ce que le gouvernement se propose de faire à leur sujet.

"Le présent projet de loi en prendra soin", répond M. Rhodes.

Le ministre des Chemins de Fer et Canaux, M. Manion, répond toutefois à l'ancien ministre de la Justice, que cette réduction ne faisait pas partie du plan adopté par le gouvernement pour réduire les salaires des fonctionnaires. Son département a pris l'initiative de baisser ces salaires afin de les mettre au niveau des traitements qui prévalent dans la région.

Cette déclaration a provoqué de vives protestations chez les députés de la gauche "Il y a là contradiction entre les déclarations des ministres", dit M. Peter Heenan, ancien ministre du Travail. Les salaires payés à travers le pays ne sont peut être pas des salaires suffisants pour vivre.

Evidemment, le gouvernement, après avoir réduit les salaires des employés du Canal à Lachine se propose maintenant de les réduire encore une autre fois, aux termes de la nouvelle loi.

M. Manion attaque ensuite assez violemment M. Heenan et prétend que ces affirmations sont "irresponsables". Les cris "à l'ordre" retentissent, M. Manion et M. Heenan se lèvent et parlent ensemble, finalement la paix se fit et la discussion continua dans une atmosphère plus sereine.

Le ministre des Finances, l'honorable M. Edgar Rhodes a piloté la résolution en comité. En réponse à M. King, il a dit que les lieutenants gouverneurs et les juges n'ont pas suivi l'exemple du gouverneur général qui a gracieusement consenti à remetre au trésor 10 p. 100 de ses émoluments.

Les libéraux prétendent que le gouvernement ne devrait pas faire une exception en faveur des militaires. A cette objection, l'honorable Hugh Guthrie, ministre de la Justice explique à la Chambre que les militaires sont liés par un contrat. Les fonctionnaires peuvent démissionner à leur gré, tandis que les militaires sont liés par un contrat avec le gouvernement. De son côté le gouvernement doit respecter les termes de ce contrat. C'est pour cette raison que le gouvernement ne peut pas diminuer ces salaires sans violer un contrat.

Le Chef de l'Opposition, l'honorable M. King prétend, d'autre part, que si le gouvernement avait consulté la commission du service civil avant de décider de cette réduction de salaire, on aurait fait moins d'objection. Cette commission est chargée de l'application de la loi du service civil et aurait dû être assurément consultée au préalable.

Le Ministre des Finances, l'honorable M. Rhodes répond que le gouvernement a suivi la coutume que tous les gouvernements antérieurs ont suivie.

M. King persiste à dire que les libéraux ne sont pas opposés à la réduction en principe, mais ils ne veulent pas qu'elle ne s'applique pas à tous les fonctionnaires sans distinction.

NOS CONFERENCIERS. —

LE COMTE S. FLEURY

Le visiteur français venu à Montréal, sous les auspices du Conseil National de l'Education parle hier soir devant les membres du "Business and Professional Women's Club" de "La vie provinciale en France".

M. le comte Serge Fleury, Chevalier de la Légion d'Honneur, et attaché au Ministère Français des Affaires Etrangères, donnait hier soir, au salon York de l'hôtel Windsor, devant les membres du "Business and Professional Wowen's Club", une conférence intitulée "La Vie provinciale en France".

En présentant le conférencier, Mlle Hazel Taylor, présidente de l'Association a rappelé que M. le comte Fleury est de l'une des plus anciennes familles aristocratiques de France. M. le comte Fleury n'est pas un inconnu parmi nous, puisqu'il vint au Canada en 1929 pour assister au congrès sur l'éducation. Cette fois, c'est sous les auspices du Conseil National de l'Education qu'il revient au pays.

La conférence du comte Fleury consistait surtout en une série d'illustrations des coins pittoresques de la province française, avec commentaires appropriés.

Au début de ses remarques, le conférencier expliqua que depuis une dizaine d'années, on s'est beaucoup préocupé de la province, de son caractère particulier, de sa physionomie propre. On a en quelque sorte découvert la vie rurale. Les romanciers s'en sont vite emparés pour y situer le cadre de leurs romans, et l'on a pu ainsi mieux connaître la manière de penser des paysans et des ruraux, leur tournure d'esprit particulière, la vie des villageois, avec tout ce qu'elle comporte de pittoresque et de savoureux.

Le conférencier rappelle qu'il a lui-même passé une partie de sa vie avec les paysans et qu'il croit avoir appris un peu à les connaître. La qualité qu'ils semblent bien posséder à un haut degré, c'est le sens commun. Ils s'intéressent vivement aux évènements qui se passent dans les autres pays, et ils ont l'esprit beaucoup plus ouvert qu'on ne le croit généralement aux grands mouvements d'idées qui se répandent à travers le monde. Ils s'intéressent particulièrement aux différents problèmes nés de la civilisation contemporaine. Ils traitent couramment de la question du féminisme, par exemple.

Le conférencier s'excuse de s'attarder à parler surtout de la vie des paysans, mais il est d'opinion que les habitants des petites villes se ressemblent dans à peu près tous les pays, tandis que les paysans ont presque toujours une physionomie particulière à la région qu'ils habitent.

La brève causerie du comte Fleury fut suivie d'un film illustrant quelques scènes pittoresques du Limousin, en particulier, une vue générale du village de Beaulieu et du château d'Attilac; le village de Saint-Pierre, ses vieilles rues, ses antiques maisons, son église qui date du Xe siècle; et d'autres scènes de la vie rurale telles que "L'heure du bain", "L'excursion en barque", etc.

Mlle Eliane Loiselle a présenté en français au conférencier, les remerciements de l'assemblée.. Au cours de la soirée, Mlle Ivore Hicks, accompagnée au piano par Mlle Christie, interpréta quelques chansons françaises et anglaises.

ALBERT SAINT-PIERRE CONDUIT A BORDEAUX

SHERBROOKE, 5. — (Du correspondant de "La Patrie"). — Pierre, alias Albert Saint-Pierre, qui était détenu dans la prison commune du district de Saint-François, à Sherbrooke, depuis novembre, 1930, pour le meurtre de Reney Malloy commis à Hereford, a été transféré, hier après-midi, à la prison de Bordeaux où il attendra le dénouement des démarches que font ses avocats en cour d'Appel pour le sauver de la potence.

Des races ennemies en Europe se font la guerre à Montréal

Des communistes serbes tentent d'empêcher une pacifique assemblée de Croates. — Un exilé politique nous fait des révélations surprenantes. — Ce qui se passe dans les quartiers étrangers de la métropole. — Les Croates de la province de Québec s'unissent pour aider leurs concitoyens opprimés en Yougoslavie. — Un peuple catholique de langue slave est persécuté. — Des détails effarants.

(Par JEAN-MARIE GELINAS)

Les quartiers cosmopolites! Trois mots qui aussitôt qu'on les prononce, évoquent pour les résidents des métropoles — que ce soit Londres, New-York ou Montréal — tout un monde de mystère. Car — depuis des temps très anciens — un mur imaginaire leur interdit l'entrée des quartiers excentriques ou simplement étrangers. Les citadins — casaniers par nature — n'osent franchir cette frontière chimérique et ignorent autant leur ville que le parisien la sienne. A leurs yeux ces quartiers bizarres — ces quartiers où résonne une longue inconnue et d'où surgissent des figures indéchiffrables — deviennent presque une terre défendue, une sorte de "no man's land" où il serait pour le moins hasardeux de pénétrer. C'est ainsi qu'une excursion à "chinatown" ou dans le quartier nègre prend soudain l'aspect d'un voyage à Chang-Hai ou à Tombouctou.

LES COLONIES ETRANGERES

Les colonies juives, russes ou italiennes de Montréal, sans offrir le pittoresque de celles de San Francisco ou de Berlin, n'en gardent pas moins pour le public en général, pour l'homme de la rue, tout leur mystère — surtout si l'on tient compte du fait que l'ignorance — pardonnable en soi — des langues et des dialectes étrangers est la plus sûre barrière qui empêche de pénétrer au coeur de ces quartiers. Il arrive toutefois qu'un coin du voile qui nous dérobe la vie et les coutumes de ces gens venus de l'Europe nordique, centrale ou orientale, se soulève un instant et laisse entrevoir des aspects pathétiques que nous étions loin de soupçonner. Les luttes séculaires ou récentes qui — sur l'ancien continent — divisent les races, se continuent, hors de toutes frontières, dans le monde entier et jusque dans les coins les plus ignorés de la métropole. Ainsi le grand drame du communisme qui se joue aux confins de l'Asie et de l'Europe, en Russie, dans les Balkans et jusqu'en Allemagne, se poursuit — sans que personne s'en doute — à Montréal même.

MENEES COMMUNISTES

L'autre soir — dans une salle perdue d'un des quartiers du bas de la ville, où voisinent des Polonais, des Serbes et des Monténégrins — pour la première fois, peut-être depuis longtemps les communistes ont rencontré ici les mêmes adversaires qui leur barrent la route aux frontières de l'Europe orientale. Un groupe de Croates — réunis pour jeter à Montréal les bases d'une association nationale, qui compte déjà trois filiales dans la province — ont dû bouter dehors des Serbes et des Russes qui avaient alerté la police en tentant de donner couleur de bolchévisme à une assemblée en somme toute pacifique.

UN EXILE POLITIQUE

Ce petit fait — à première vue insignifiant — n'est que l'écho — mais combien affaibli — d'une tragédie nationale dont les péripéties souvent sanglantes se déroulent depuis 1918 aux dépens du peuple croate en Yougoslavie. Mais, parce 2,000 Croates résidant à Montréal ont décidé de s'unir pour prêter main-forte à leurs concitoyens persécutés dans leur pays, il nous a été donné de connaître la vie et l'histoire d'une des races les plus intéressantes de la population slave de la métropole. Et c'est un exilé politique, forcé de vivre hors de la Croatie depuis 1913, qui nous a relaté les faits émouvants que l'on va lire.

LE DOCTEUR BASARICEK

Le docteur Basaricek est l'une des personnalités les plus attachantes qu'il nous ait été encore donné de rencontrer, étant peut-être le type le plus accompli du cosmopolite. Sans connaître sa nationalité, on le prendrait d'abord pour un français authentique à l'entendre parler notre langue avec le plus pur accent de Paris. Et ce n'est pas la dernière de nos surprises, car il cause avec une facilité égale en anglais, en italien et en allemand. Des séjours de plusieurs années dans pas moins de six pays étrangers ont donné au docteur Basaricek une mentalité qui diffère de celle de l'humble paysan croate que nous pouvons rencontrer sur les chantiers de construction à Montréal, aux travaux de la Beauharnois ou dans les mines de Rouyn. Mais, sans considérer du même angle les hommes et les événements, il n'en reste pas moins aussi croate de coeur et d'âme que le plus modeste homme du peuple. Ses divers séjours en France, (13 ans); en Italie, (3 ans); en Allemagne, (2 ans); en Angleterre, (1 an); aux Etats-Unis, (2 ans); et au Canada (2 ans), loin d'altérer son patriotisme natif l'ont peut-être encore avivé. Et il nous parle de la Croatie avec une chaleur communicative que nous avons rarement rencontrée chez un étranger.

LE DRAME DE LA CROATIE

Quand fut créé, en 1918, le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, le nouveau pays, mieux connu aujourd'hui sous le nom de Yougoslavie se trouva aux prises avec des difficultés politiques qui n'ont fait qu'empirer depuis. En effet, les Croates, de religion catholique et de tradition latine étaient tout l'opposé du peuple serbe qui a conservé la rudesse de moeurs et l'intransigeance du slave oriental. Gresques orthodoxes, parlant une langue qui s'écrit en caractères russes, au lieu de latin comme l'alphabet croate, douées d'une mentalité asiatiques, les autorités de Belgrade ont tenté l'assimilation complète de la Croatie. Et, à un siècle et demi de distance, se renouvelle dans un pays d'Europe centrale, le drame national qui — en 1760 — commence à se dérouler dans la lointaine Nouvelle France entre les Canadiens et les Anglais. Mêmes méthodes d'ailleurs en Croatie qu'au Canada d'alors. Les petits pays vaincus — peu importe les siècles — échappent rarement à un traitement tyrannique. Et tandis que les traités de 1918 accordaient l'indépendance à la Finlande, à la Lithuanie, à l'Esthonie, à l'Albanie, à l'Irak et jusqu'au Hedjaz, en Arabie, la Croatie qui compte cinq millions et demi d'habitants était incorporée contre son gré dans la Yougoslavie. Le "vae victis" des anciens Romains reste vrai de nos jours, car, comme on sait, la Croatie, faisant, avant la guerre, partie intégrante de l'Autriche-Hongrie, se trouvait être une ennemie des alliés. Pour la Serbie les choses était toute différentes. L'assassinat perpétré à Sarajevo était oublié et la Serbie n'était plus qu'un petit pays en guerre avec l'Autriche Hongrie et auquel les puissances devaient un fort dédommagement. Ce fut l'annexion de la Croatie et du Montenegro.

UNE PARENTHESE

Ici notre interlocuteur ouvre une parenthèse pour souligner que dès le début de 1919 il avait prévu le sort pitoyable qui attendait la Croatie, en voyant celui qu'on préparait au Montenegro. En effet, tandis que le gouvernement du roi Nicolas, par suite de la guerre, avait dû être transféré du Montenegro en France, la Serbie commençait à mettre le grappin sur cet héroïque petit pays. Le docteur Basaricek se jeta résolument dans la mêlée et fit des instances auprès du gouvernement français pour empêcher que l'on commit "une des plus grandes injustices d'après-guerre." Ayant vaillamment combattu dans l'armée française, sur les champs de bataille de Flandre, il espérait réussir faire pression auprès du cabinet Clémenceau, mais il échoua. En reconnaissance des services rendus, le roi Nicolas le créa chevalier de l'ordre du prince Danilo du Monténegro. En se mettant du côté du Monténégro, l'exilé politique croate espérait retarder indéfiniment l'asservissement de son pays par la Serbie.

UN PEUPLE PERSECUTE

Et les faits qui se sont déroulés depuis la formation du royaume de Yougoslavie continuent de faire pendant à ceux qui se passèrent en Nouvelle France au XVIIIe siècle et en Irlande, au XIXe. Toutes les institutions des Croates furent abolies, les écoles de leur langue supprimées, les églises catholiques fermées et — il va sans dire — la publication de leurs journaux fut arrêtée par la force brutale. On défendit même dans les villes et les villages, les affiches en langue croate.

RESISTANCE HEROIQUE

Comme nos ancêtres — les héros d'après la conquête anglaise — les Croates — en grande majorité paysans tels les 65,000 Canadiens abandonnés sur les rives du Saint-Laurent ont opposé une résistance héroïque à l'assimilation serbe. Ils formèrent un parti paysan et réussirent d'abord à revendiquer quelques libertés. Mais leurs derniers espoirs semblent avoir sombré avec l'assassinat en plein parlement yougoslave du grand chef croate, Stepan Raditch, en 1928, ainsi que de deux autres députés de même nationalité. On imagine l'émoi que provoquerait une semblable boucherie si elle se produisait jamais à la Chambre des Communes canadienne. Et, depuis, les Croates continuent de lutter sans apparemment aucune chance de succès.

EMIGRATION AU CANADA

Le million de Croates qui ont émigré aux Etats-Unis et les 80,000 que nous trouvons actuellement au Canada, se forment partout en association pour aider à revendiquer les droits de leurs compatriotes persécutés. En janvrier, la première organisation du genre était fondée à Toronto. Une grande parade des Croates, revêtus du costume national, eut lieu dans les rues en cette circonstance. Et — maintenant — c'est en notre province que les Croates s'unissent. Un premier groupement a été formé à Rouyn, puis deux autres à Beauharnois et à Saint-Louis de Gonzague, et un quatrième à Montréal. L'union de Montréal, qui a pour premier président Simun Golec, portera le nom du roi Petar Svatchich, dernier souverain croate, tué aux croisades en 1102. Elle aura pour but d'initier ces étrangers à nos lois canadiennes, à notre langue, à nos coutumes.

DES ENNEMIS DU BOLCHEMISME

On continuera à maintenir chez eux la haine du bolchévisme — car ce qu'on ne sait peut-être pas en Amérique — la plus grande ambition des Serbes yougoslaves est de faire un jour partie de l'union des républiques soviétiques. D'où la ferveur que mettent à Montréal et ailleurs, certains émigrés serbes à favoriser la propagande communiste. Et l'on comprendra pourquoi — l'autre soir — dans une petite salle du bas de la ville, une poignée de communistes yougoslaves ont voulu empêcher les Croates de s'unir pour porter secours à leurs compatriotes persécutés en Europe.

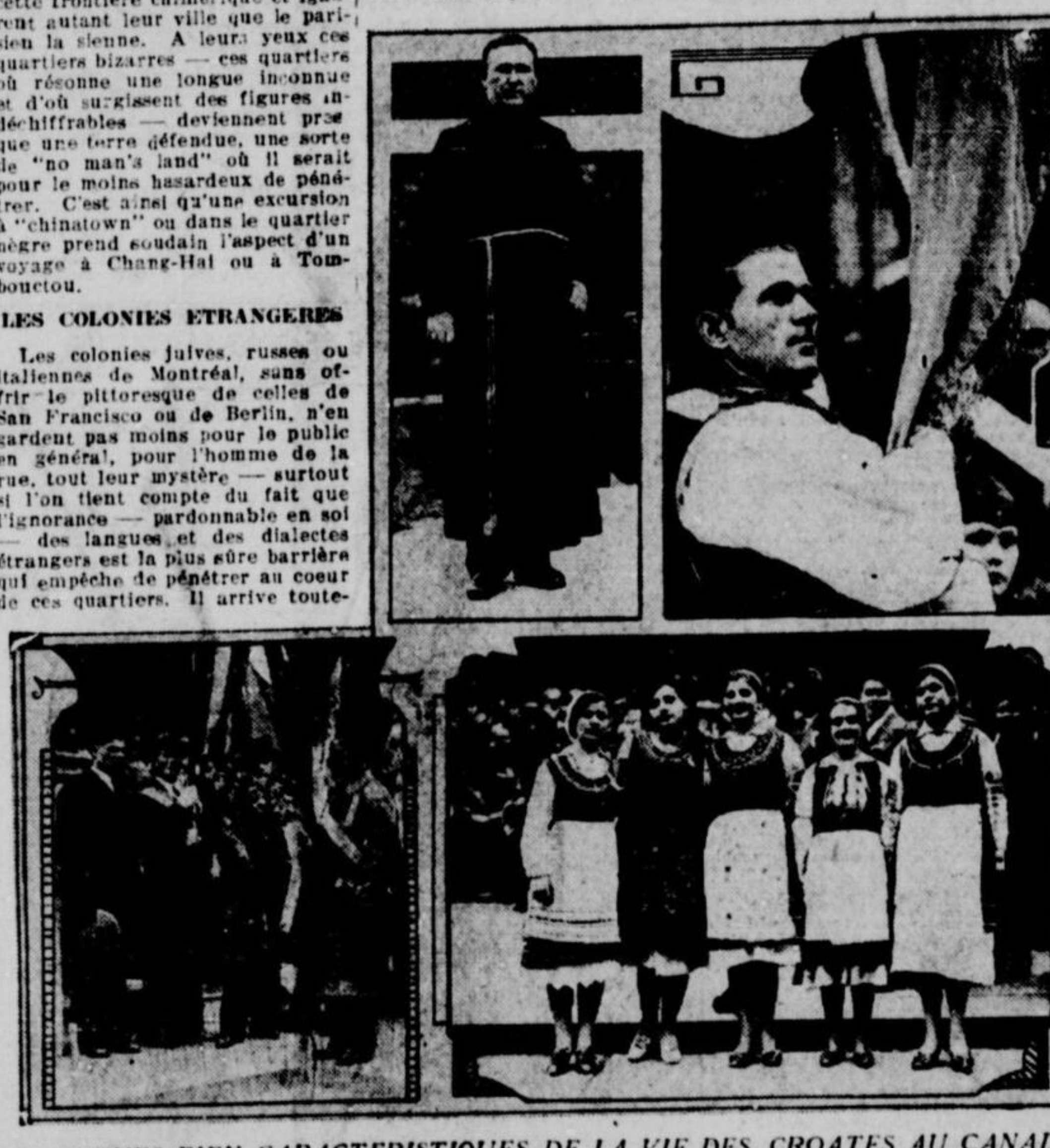

DES SCENES BIEN CARACTERISTIQUES DE LA VIE DES CROATES AU CANADA, photographiées lors d'une récente parade. En haut: — à gauche, le REVEREND PERE BLAISE YERKOVIC, un franciscain croate. Au centre, le porte-drapeau STANISLAS LAUSCH, une figure croate tout à fait typique. A droite — au premier plan — le docteur OSCAR DOLEJAL-BASARICEK, exilé politique de Croatie. En bas: — A gauche: M. IVICA HERCEG, le président de l'union croate de Toronto — que l'on voit à l'extrême droite — dépose au nom de ses compatriotes une couronne de fleurs au monument des soldats morts à la guerre. A droite: cinq jeunes filles croates, revêtues du costume national. On peut se rendre compte que la beauté croate ne le cède en rien à la grâce latine.

RECLAMATIONS

(SUITE DE LA PAGE 11)

ment cette attitude qui est absolument injuste, à mon avis et contraire, non seulement aux intérêts de l'Est commercial et industriel, car nous ne sommes pas dénués entièrement de tout, mais aussi à ceux de la compagnie elle-même. Cette dernière sait pourtant que les trois quarts de ses voyageurs, venant dans ses voitures des municipalités environnant Montréal, sont des Canadiens-français, faisant affaires dans l'Est ou y ayant leurs relations et qui préfèrent tout naturellement transiger avec les leurs. Permettez-moi de citer mon propre cas qui est aussi celui de tous les marchands d'ici: Mes clients sont pour la plupart canadiens-français et si la gare centrale est construite dans l'Ouest, cela voudra dire que même s'ils entrent dans la métropole en passant par le pont de Montréal, il leur faudra nécessairement revenir sur leurs pas et exécuter un détour inutile. Vous voyez d'ici le flot des voyageurs descendant dans l'Ouest, à proximité des magasins de cette partie de la ville; où iront-ils acheter? Ils seront vraisemblablement attirés par les vitrines de l'endroit et durant ce temps-là l'Est se lèchera les pouces. Ils viendront sûrement dans l'Est, mais dans l'intervalle le tour aura été joué".

"Tout, à l'heure actuelle, tend à déverser les voyageurs par tramways et autobus, vers l'Ouest. Nous payons nos taxes nous aussi, ce me semble, en proportion de la richesse de nos industries et de notre population qui, entre parenthèses, est la plus considérable, donc la meilleure cliente de la compagnie. Alors pourquoi n'aurions-nous pas justice? C'est curieux tout de même qu'il nous faille toujours lutter pour faire reconnaître des droits indéniables, quand nous avons pour nous le nombre sinon la richesse? Comme je le disais tout à l'heure, l'administration municipale nous a bien secondés dans nos efforts et elle peut être assurée de la reconnaissance de notre population. Je crois comprendre qu'elle s'en occupe activement encore, mais elle doit redoubler d'efforts et de persévérance pour que nous gagnions notre point. Ce n'est que par l'union de toutes les énergies que nous réussirons".

Nous nous excusons auprès de M. Côté du dérangement que nous lui avons causé et avant de le quitter, il nous réitère son entière confiance dans la réussite des démarches faites par les intéressés. Selon lui, le site de l'école Montcalm est le plus approprié et le plus logique, mais comme nous dit M. Côté, nous ne pourrons nous contenter d'une simple succursale; c'est la gare centrale que nous voulons et nous saurons la bien vouloir.

Dans l'arène municipale

LA CANDIDATURE OFFERTE A M. DEMERS

A la salle Girard, hier soir, une délégation nombreuse et représentative a offert la candidature à l'échevin Demers pour un nouveau terme dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

M. J. A. Lamarche a proposé M. Demers et il a été appuyé à l'unanimité.

Les présidents de l'assemblée étaient MM. A. Rousseau et L. M. Cornelier, les plus anciens citoyens du quartier.

En acceptant la candidature, l'échevin Demers a rendu compte de son mandat. Il a parlé de toutes les améliorations obtenues, dans St-Jean-Baptiste depuis deux ans. Il a expliqué qu'il avait obtenu la suppression des intérêts de 4 ans sur les comptes d'expropriations de la rue Rachel. Il a appuyé sur le fait que le marché Saint-Jean-Baptiste serait reconstruit et donnerait du travail à un grand nombre de personnes. Il a aussi fait l'éloge de l'administration actuelle qu'il qualifie de vraiment progressive. Les autres orateurs ont été MM. C. H. Moineau; J. A. Rousseau; Charbonneau; J. A. Beaudoin et Labrecque.

DANS SAINT-JOSEPH

M. William Aubut, rue Saint-Antoine, sera candidat dans le quartier Saint-Joseph lors des prochaines électons, a-t-il été annoncé hier soir après qu'une délégation se fut présentée chez lui.

M. PAPINEAU DANS VILLERAY

M. Léo Papineau, candidat à l'échevinage dans le quartier Villeray, ouvrira sa campagne mardi soir prochain, le 8 courant, par une assemblée qui sera tenue dans la salle paroissiale de Saint-Vincent Ferrier, (ancienne église) coin des rues Jarry et Henri-Julien.

M. GINGRAS A LA RADIO

M. O.-L. Gingras, candidat à la mairie, parlera à la radio, dimanche, au poste CKAC, entre une heure et une heure et demie.

DANS SAINT-DENIS

A l'occasion de l'ouverture de son comité, aujourd'hui même, à l'angle de l'avenue Mont-Royal et de la rue Chambord, M. J.-A. Moreau, candidat dans Saint-Denis, annonce qu'il inaugurera une série de parties decartes et de parties de dames, entre les chômeurs. Il donnera comme prix, des vivres, aux vainqueurs. Les concours commenceront lundi.

DANS SAINTE-MARIE

M. Arthur Duval serait candidat dans le quartier Sainte-Marie, aux prochaines élections municipales.

DANS MONTCALM

On demanderait au docteur A. D. Tessier, de se présenter candidat dans le quartier Montcalm. Le docteur Tessier représentait ce quartier avant 1930.

DANS VILLE-MARIE

Une délégation des hommes d'affaires et des associations ouvrières du quartier Ville-Marie ont offert à M. J.-T. Poulin de se porter candidat à l'échevinage. M. Poulin donnera sa réponse définitive la semaine prochaine, mais selon ses amis intimes, il acceptera et ouvrira sa campagne vers le 10 mars.

DANS VILLE-MARIE

M. Tancrède Fortin, président du comité exécutif et représentant du quartier Ville-Marie adresssera la parole, mardi soir, le 8 mars, à la salle Bonsecours, rue Champ de Mars, à l'angle de la rue Bonsecours, devant les citoyens du quartier Ville-Marie.

M. Tancrède Fortin fera des déclarations importantes.

DANS SAINT-MICHEL

James H. Maguire, candidat ouvrier dans le quartier Saint-Michel, tiendra une assemblée lundi soir, le 7 mars à 8 h. 30, dans la salle du Partonage Jean Le Provost, au numéro 5707 rue Saint-Dominique, près de la rue Bernard.

VENTE ANNIVERSAIRE CHEZ DUPUIS FRERES

Un série d'occasions offertes dès lundi. — Service d'autobus. — Record de bas prix.

A l'occasion de son 64ème anniversaire, la maison Dupuis et Frères organise une vente que l'on dit devoir abaisser tous les records, au point de vue de prix et au point de vue occasions. Cette vente commencera lundi. De longues semaines de préparatifs ont précédé ce grand événement commercial. On a vu tous les manufacturiers, les marchandises ont été examinées et comparées, et on a fixé les meilleurs prix. Il faut dire que ce n'est qu'après avoir consulté le public au moyen d'un concours populaire, que l'on a donné les commandes aux fabricants. Les réponses des nombreux clients de la maison Dupuis ont servi de guide dans la préparation de cette vente.

On trouvera chez Dupuis toutes les nouveautés du printemps. Comme par les années passées, les passages seront remboursés selon la cédule d'achats habituelle. Un service d'autobus a été organisé et les départs se feront de Rosemont, Villeray, Viauville et Saint-Henri.

A l'occasion de la vente, le magasin sera ouvert jusqu'à 6 heures et demie, lundi.

Comme dernier mot, rappelons la devise de la maison Dupuis: "Satisfaction ou argent remis".

Montréal vs Boston au Forum—Canadien à Toronto ce soir

LE FAMEUX CRANDALL A SON FILS COMME PUPILLE

Le jeune **JIMMY CRANDALL**, fils de l'ancienne célébrité de la boîte "Old Doc" Crandall, qui l'a développé au point que le fils aura une chance de montrer sa valeur comme lanceur dès cette année avec le Pittsburg. Son père est ici placé à droite.

LE LAFONTAINE BATTRA-T-IL ILE MALIGNE?

La première partie pour le championnat intermédiaire de la Province aura lieu, demain après-midi à 2.30 hrs à l'Aréna Mont-Royal lorsque le Lafontaine recevra l'Ile Maligne. Les champions du district du Lac Saint-Jean et de Québec sont plus formidables que jamais, cet hiver, car ils ont facilement battu le Saint-Grégoire par le score de 5 à 1. Le Lafontaine vient de jouer quatre parties dans cinq jours sans perdre sa belle forme. Le gérant DeBonville n'a pas exténué ses hommes pour cet important match de demain de sorte que les partisans du Lafontaine sont assurés de voir une partie très intéressante.

L'Ile Maligne est surtout formidable à cause de son gardien de but Ménard. Tout comme le grand Vézina et Lucien Gagnon, Ménard possède un sang-froid remarquable. Le Lafontaine possède d'habiles scoreurs et tout naturellement ces scoreurs devraient venir à bout de la plus solide muraille. Les frères Arthur et Andrew Blackburn sont bien connus à Montréal. Ce sont de bons joueurs judicieux. Le centre Lalancette est très scientifique. Il y a certainement plusieurs équipiers du club du Nord qui vont recevoir des offres pour venir jouer à Montréal, l'hiver prochain.

BEL EXPLOIT DE BOULANGER

Raymond Bolanger gardien de buts du club Lafontaine vient de blanchir ses adversaires six fois de suite dans les séries éliminatoires. Tout d'abord, il a blanchit le Saint-François Xavier à deux reprises puis le C.N.R. pour le chamiponnat de la ligue Rail-Tel. Trenholme Park et Sherbrooke, (ce dernier à deux reprises) donnent six blanchissages au sphinx du Lafontaine. Boulanger fait plus que sa part pour gagner le championnat intermédiaire de la Province.

D'un autre côté, il convient de souligner les récents exploits de Jimmy Thomson qui score à chaque partie, Arcand et Shearer excellent sur la défense tandis que Grant, Saint-Jean, Thibeault, et Valois sont brillants à l'attaque. René Lapointe est toujours dangereux et joue sa meilleure partie. Georges Powell est utile. Le Lafontaine s'en vient à grands pas vers le championnat et leurs partisans se doivent d'aller l'encourager demain dans la partie décisive.

La deuxième partie aura lieu lundi soir. Si Lafontaine gagnait par un score élevé, il n'y aura pas de deuxième partie.

Les arbitres pour cet important match sont Georges McNaughton, de Chicoutimi et Léo Heffernan de cette ville.

Alignement des équipes:

Ile Maligne		Lafontaine
Ménard	buts	Boulanger
Gagnon	défense	Arcand
A. Blackburn	défense	Shearer
P.Lalancette	centre	Grant
A. Blackburn	aile d.	Lapointe
Gauthier	aile g.	Saint-Jean
Drolet	subs	Valois
Naud		Thomson
Abel		Thibault
Fortin		Powell
		Gaudette

Arbitres: Georges McNaughton, (Chicoutimi) en chef et Léo Heffernan (Montréal).

La dernière de Mack

Le "dernière" photo de **CONNIE MACK**, le génial pilote des Athlétiques de Philadelphie.

La Ligue Amateur de l'Est contre la Ligue Laurentienne

M. Elie Hamelin, président de la ligue de Hockey Amateur de l'Est, a le plaisir d'annoncer aux amateurs de hockey qu'il a organisé une série de deux parties entre le champion de la ligue de l'Est et celui de la ligue Laurentienne.

La première partie se déroulera à l'aréna de l'académie Roussin, Pte-aux-Trembles, lundi soir le 7 mars sur la glace de la ligue de l'Est et la seconde joute à l'aréna de Saint-Laurent, lieu d'activités de la ligue Laurentienne, le mercredi suivant, le 9 mars courant. La majorité des points décidera du vainqueur et du championnat des ligues indépendantes de Montréal et du district. La ligue de l'Est dispose déjà de son champion dans le club Pointe-aux-Trembles. Quant à la ligue Laurentienne, le Bordeaux et le Ste-Anne-de-Bellevue se font la lutte, en ce moment, pour décider du championnat. Ce sera donc l'un de ces clubs qui représentera la ligue Laurentienne. Comme ce sont pratiquement les mêmes règlements de jeu qui existent entre ces deux ligues, les amateurs qui se rendront à la Pte-aux-Trembles, lundi soir, sont assurés de voir une partie intéressante et mouvementée. Cette importante joute commencera à huit heures et demie précises, à l'académie Roussin. Le prix d'admission sera comme à l'ordinaire.

EUG. TREMBLAY AU PROGRAMME DE MERCREDI

Le champion du monde poids léger Eugène Tremblay, sera au programme du promoteur Ray Lamontagne mercredi soir prochain, à la salle de l'International Sporting Club dans une semi-finale de 45 minutes ou une chute avec Ingwar Christiennsen, l'excellent lutteur norvégien. Le champion du monde, en meilleure condition que jamais, a consenti à prendre part à la première séance du promoteur Lamontagne à condition que celui-ci lui donne l'occasion de faire face à des lutteurs étrangers plus tard.

Tremblay est bien déterminé à faire parler de lui comme autrefois lors de ses fameux combats avec Botner. Il n'y a pas actuellement à Montréal de lutteur de la force de Tremblay dans sa classe. C'est un fait que les connaisseurs admettent. Pour lui trouver un adversaire sérieux, les promoteurs sont dans l'obligation de choisir des hommes beaucoup plus lourds que lui. Christiennsen pèse au moins dix livres de plus que le champion et c'est un des seuls dans ce poids qui puisse lui faire la vie dure.

Si Tremblay bat Christiennsen, il est certain que le promoteur Lamontagne lui fera venir des Etats-Unis un lutteur de son poids, capable de lui livrer une rude bataille. Tremblay est consentant à mettre son titre en jeu contre n'importe quel homme capable de faire le poids de 138 livres à deux heures de l'après-midi, le jour de la rencontre.

La finale sera entre le champion du Canada, Carl Van Wurden, et Albert Beaucaire, le meilleur poids mi-lourd de Montréal. Le gagnant de cette rencontre, est assuré d'un combat avec le champion du monde Pinkey Gardner.

Paul Lebrun et Graham Stockton, deux mi-lourds, feront les frais d'une préliminaire de trente minutes. Le lutteur suisse Lebrun est toujours considéré comme la terreur de sa catégorie lorsqu'il veut travailler sérieusement. Il sera bien obligé de le faire lorsqu'il se sentira serré de près par Stockton, qui ne compte que des succès depuis qu'il est passé au rang des professionnels.

Cette soirée de mercredi prochain promet d'être un véritable régal pour les amateurs de lutte.

LA PHARMACIE LAURIER VICTORIEUSE

La Pharmacie Laurin a battu la Chorale Saint-Nicolas dans un match de quilles de la ligue du Nord. Voici les résultats de ce match:

Pharmacie Laurin:				
Gagnon A.	120	145	127—	392
Gravel M.	128	89	113—	330
Prevost O.	86	93	105—	284
Desbiens, P.	84	114	82—	280
Morin E.	131	141	153—	425
Total	549	582	580	1711
Chorale Saint-Nicolas:				
Lauzon, C. A.	139	125	94—	358
Duchesneau, N.	94	65	89—	248
Rochon G.	87	80	126—	292
Berthelet J. P.	59	111	110—	280
Jannaud, L.	166	121	116—	403
Total	545	502	534	1581

LES RAMEURS DE CAMBRIDGE, ANG., A L'OEUVRE

Les membres de l'équipe des rameurs de l'Université Cambridge, s'entraînant sur la Tamise, près de Goring, Ang. C'est leur première pratique de la saison.

IMPORTANTES PARTIES POUR LES CLUBS LOCAUX, CE SOIR

Boston rendra visite au Montréal et le Canadien jouera à Toronto. — Deux autres parties pour demain soir.

Deux importantes parties seront contestées ce soir dans la National Hockey League, et les équipes locales y sont intéressées toutes deux. Ici même, sur la glace du Forum, le Montréal recevra le Boston; à Toronto, le Canadien sera l'hôte du Toronto, et la première position de la section Canadienne sera l'enjeu de cette dernière rencontre.

Le Montréal est visiblement le dos au mur. Il a cinq parties encore à jouer et il faudrait qu'il en gagne quatre, tout au moins trois, pour conserver six points sur un total possible de dix. Ses adversaires pour ce soir sont les redoutables Bruins de Boston, qu'il rencontrera avec leur alignement complet tandis que sur son propre alignement il manquera peut-être deux ou trois figures. Stewart sera encore absent, et on ne sait pas, au moment de tracer ces quelques lignes, si Brydson pourra jouer, bien qu'on l'espère. Quant à Hooley Smith, il sera sûrement à l'oeuvre, mais, n'ayant pas joué depuis deux semaines, il est ostensiblement à court de condition, comme on l'a constaté contre le Canadien, jeudi soir, et les services, qu'il pourra rendre, ce soir, sont une chose très problématique.

Les Bruins feront leurs adieux à Montréal pour la saison avec le match de ce soir. Ils ont eux-mêmes le dos au mur et ils feront face sérieusement à l'élimination s'ils sont défaits par les Maroons. Placés dans une position identique, les deux clubs devraient donc se surpasser pour fournir un des spectacles les plus excitants de la saison.

Le Canadien, de son côté, envahira la Ville-Reine avec l'idée bien arrêtée d'établir sans l'ombre d'un doute ses droits à la suprématie du hockey pour une autre année. Les Leafs ne sont qu'à deux points du Tricolore et ils ont joué une partie de moins, de sorte que si le club local l'emporte sur le clan de Connie Smythe ce soir, tout ayant une partie de jouée de plus, il aura une avance de quatre points, bien difficile de renverser à la fin d'une saison. D'où il découle que le Bleu Blanc Rouge fera un effort suprême, un effort gigantesque pour battre les Leafs "at home" et revenir avec les centaines de partisans, partis avec lui, hier soir, victorieux et assuré de rester en tête de la division Canadienne.

Cette partie crée un intérêt intense dans la Ville-Reine et il y a longtemps que les billets sont vendus. Des sportsmen de Toronto ont même écrit à la direction des Millionnaires pour savoir s'il ne restait pas quelques précieux coupons, obtenus par elle de la gérance de Toronto pour les supporteurs du Tricolore. Il va sans dire que la réponse a été négative, car le contingent, qui accompagne le Canadien à Toronto, a réquisitionné jusqu'au dernier billet.

Vu l'importance de la partie, le président Calder a nommé Mike Rodden et Geo. Mallinson pour arbitrer. Les deux équipes ont reçu ou recevront, sans aucun doute, les instructions les plus sévères au sujet de cette partie, et elles devront apparemment rester sur la glace coûte que coûte.

DEUX AUTRES PARTIES DEMAIN SOIR

Demain soir, les patinoires américaines auront leur tour. Le Détroit rencontrera l'Américain à Madison Square Garden, tandis que les Rangers rendront visite au club Chicago.

MARCELLE RAINVILLE DANS SA FOUGUE

La plus récente de Marcel Rainville, qui fut éliminé par Ted Drewes, de Saint-Louis, lors du tournoi de tennis pan-américain sur les courts de Flamingo, à Miami Beach, Flor. On le voit ici à l'action au cours de son match.

CET APRES-MIDI LE FESTIVAL DU MONT ST-LOUIS

La grande fête de la jeunesse étudiante organisée par les collégiens du Mont Saint-Louis aura lieu cette après-midi à deux heures, à l'aréna Mont-Royal. Les organisateurs voudront, avant tout, éviter tout retard dans l'exécution du vaste programme qu'ils ont élaboré. Tous les intéressés sont priés d'en prendre note et d'être à leur poste en temps voulu. L'aréna Mont-Royal sera ouverte au public dès 1 heure p.m.

DRUMMONDVILLE A SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 5. — Lundi dernier, le 29 février, les amateurs de gouret de St-Hyacinthe, ont été désagréablement surpris d'apprendre que le club Drummondville, qui devait jouer ce soir-là contre le St-Hyacinthe All Stars, refusait, sans aucune raison valable, de remplir son engagement.

L'organisateur de cette partie, M. J. E. Lalonde, se fiant à la parole de M. Seguin, agent d'affaires du club Drummondville, n'avait exigé la signature d'aucun contrat.

Le club Drummondville, craignant peut-être une défaite, a préféré manquer à la parole donnée par son agent d'affaires que de se mesurer avec nos joueurs qui lui auraient certainement infligé une magistrale raclée.

Nul doute que le club Drummondville, que nous croyions composé de véritables sports, baissera considérablement dans l'estime de tous les amateurs de hockey.

Les années passées, tout comme au cours de la présente saison, les clubs de St-Hyacinthe ont toujours respecté leurs engagements, en dépit de joueurs manquant à l'appel, soit pour cause de maladie ou de blessures.

La population de Drummondville, tout comme celle de St-Hyacinthe et du district, saura à quoi s'en tenir sur l'esprit sportif du Gérant du club Drummondville.

Nous croyons que c'est la première fois que les annales sportives de notre région font mention d'un tel acte.

M. le gérant du club Drummondville vous êtes seul, tenu responsable.

Défi du champion de Québec

QUEBEC, 5. — E. Verret, champion de billard à blouse (pool) de Québec et district, lance un défi à n'importe quel joueur de Montréal pour une partie de 500 points jouée à Québec le lundi 21 mars pour un enjeu ou pour la gloire. Verret a à son crédit deux victoires sur l'ancien champion Arthur Lachance, 342 à 500 et 95 à 750. Il a aussi conservé une moyenne de 27.7 sur une partie de 250 jouée avec Murt Charmachael qu'il défit par 41 à 250. Mais il préférerait jouer avec M. Armand Desrochers, Bebé Daigle ou M. Leclerc ou M. Barré. S.V.P. répondre à J. A. Lafrance, 196 rue Saint-Jean, Apt. 16, Québec. Le premier qui répondra sera accepté.

Cycliste à l'action

FIORAVANTI BAGGIO, cycliste local bien connu, qui s'entraîne ferme sur des rouleaux aux prochains Six Jours du Forum, en avril.

IL Y A UNE PROVIDENCE POUR LES JOCKEYS

Une chute périlleuse du jockey W. Stott, bien connu dans le turf anglais, lorsque sa monture tomba en face de la tribune dans un saut des Stakes Hookwood, à Gatwick, Ang. Stott fut providentiellement sauvé, car il se releva seul, sans blessure et la foule l'ovationna quand il laissa la piste sans aide. On le voit ici entre les jambes de sa monture, qui s'est déjà relevée.

DEUX BELLES JOUTES, CE SOIR, A L'ARENA

Le Lachine qui se mesurera ce soir avec les champions de la Ligue du Palais de Justice, vient ici avec une phalange de joueurs remarquables qui ont connu de nombreux succès, cet hiver, et les équipiers de la Commission des Liqueurs n'ont pas besoin de rien négliger ce soir, s'ils veulent sortir victorieux de cet engagement. Tous les joueurs des deux clubs ont pratiqué assidument, et n'attendent que le moment de paraître sur la patinoire pour se livrer une dure lutte.

Le club de l'Hôtel de Ville de Montréal, qui, dans la joute suivante, rencontrera l'équipe du Palais de Justice, dans leur joute annuelle, s'est bien préparée elle aussi, et leur gérant Marcel Gravel compte bien sur l'appui d'un fort contingent de l'Hôtel de Ville pour encourager son club à la victoire.

La première joute commencera à 8 heures précises, et l'autre suivra immédiatement.

AU ST-DENIS BOWLING

La ligue des Maisons d'Affaires du Nord, a eu sa septième séance devant une bonne assistance. Il s'est fait une belle lutte entre la Boulangerie Brosseau et l'Atlantic Pacific et ce dernier a gagné par quelques points. M. Raoul Chartrand, du St-Denis Bowling, annonce pour dimanche soir, à 8.30 hrs, une rencontre entre la Maison Lauzon et la Maison Duquette. Avant cette rencontre, il y aura une rencontre entre M. Duquette et M. Lauzon, capitaines des deux clubs. La joute sera de dix parties, le gagnant étant décidé par le total des points des dix parties. Le match sera pour un enjeu. Nous invitons les partisans des deux clubs et tous les habitués du St-Denis et les quilleurs de Montréal, à venir nous rencontrés dimanche soir, au No 1510 rue St-Denis, près Mont-Royal.

Maison Morin				
Lortie	122	111	125—	358
Lamoureux	80	114	106—	300
Mooney	110	89	88—	287
Corbeil	98	107	111—	316
Morin	119	139	150—	408
Total	529	560	580—	1669
Maison Duquette				
Senneville	109	149	113—	371
Angers	88	110	94—	292
Hen	158	115	114—	387
Dussault	121	108	144—	373
Duquette	94	96	98—	288
Total	570	578	563—	1711
Maison Louis gagne 2 parties.				
Maison Lauzon				
M. Gervais	107	102	97—	306
R. Lauzon	114	121	95—	330
J. Venne	123	108	168—	399
R. Vincent	122	121	125—	368
R. Cousineau	131	152	139—	422
Total	597	604	624—	1825
Maison Sauvé				
E. Dansereau	63	129	96—	288
T. Chaerret	82	89	115—	286
L. Leboeuf	80	96	63—	239
G. Sauvé	67	125	124—	316
Dunny	100	123	80—	303
Total	392	562	478—	1432
Lauzon gagne 3 parties.				
Boulangerie Brosseau				
G. Dagenais	121	92	101—	311
G. Angers	87	117	147—	331
R. Gagnon	94	100	162—	356
L. Beauchesne	97	103	97—	297
Dummy	77	83	96—	255
Total	476	414	603—	1573
Atlantic Pacific				
J. J. Cinq-Mars	96	101	111—	308
R. Lamer	77	82	121—	280
E. Sauriol	122	102	96—	320
L. Masse	111	148	98—	357
D. Laurin	128	97	104—	325
Total	534	530	530—	1594
A. & P. gagne 2 parties.				

ANECDOTES DE HOCKEY

(Par Jimmy Thompson)

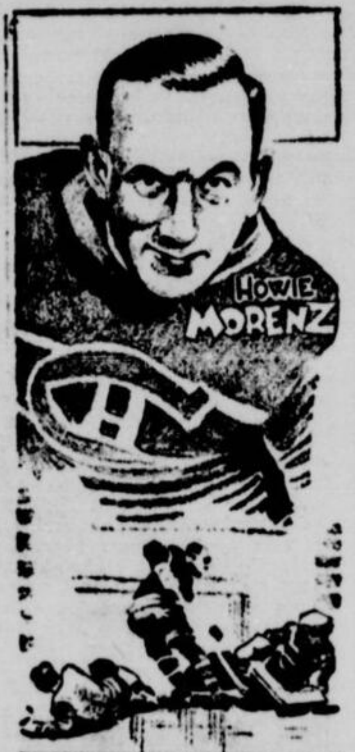

Howie Morenz, du Canadien, est encore regardé le meilleur avant de la ligue Nationale après cinq ans d'efforts brillants. Les gérants et les joueurs s'accordent pour décerner à Howie ce fabuleux honneur de tous les temps. Et quand les rivaux ont cette condescendance, le compliment est richement mérité!

Les équipes du Canadien ont été édifiées autour de Morenz. Il est la figure centrale de leur attaque toujours impétueuse et foudroyante et son rôle sur la défense n'est pas un rôle effacé. Sa vitesse exceptionnelle l'aide et dans ses attaques et dans sa mise en échec à reculons, dans son travail défensif.

Quand il ébauche une de ses sorties vertigineuses avec la rondelle, il n'est pas de joueur dans la ligue susceptible de le rejoindre. Il y en a quelques-uns qui peuvent causer quelques ennuis à Morenz avec leur "poke", leur coup de balai ou leurs crochets, mais quand on en vient à parler de patinage foudroyant, il n'y a qu'un Morenz.

Morenz a déjà établi un record, qui n'a pas été officiellement catalogué, en conduisant une rondelle avec le bout de son bâton autour d'une patinoire d'une dimension régulière. On prit soigneusement son temps, qui fut quelque chose comme 16 2-5 secondes! Or, une patinoire à dimensions régulières, mesure 185 pieds par 85.

EDGAR CHARBONNEAU vs GARAGE VACHON

Une foule de 3,200 personnes se rendait au Parc Campbell Est pour voir le club Edgar Charbonneau aux prises avec le club Garage Vachon.

Après avoir fait partie nulle la semaine précédente, le club Edgar Charbonneau s'assura la victoire par un score de 2 à 0 dans une partie des plus contestées.

La plume ne saurait rendre le compte rendu de cette partie mémorable, il fallait être là pour voir l'enthousiasme qui régnait lorsqu'un joueur s'emparait de la rondelle et que les montées allaient se briser sur les défenses pour recommencer de nouveau, sans jamais une minute de repos.

Le jeu fut conduit à une allure vertigineuse tout le temps que durèrent les trois périodes, mais aucun point ne fut fait dans la première période, et un malheureux accident survint à Léo Turcotte, défense du Edgar Charbonneau, qui dut se retirer pour la balance de la partie.

Après huit minutes de jeu dans la deuxième période, Paul Auclair, brillante défense du Edgar Charbonneau, parvenait à déjouer le gardien des buts du Vachon, sur une passe parfaite de Roger Héroux, ce qui eut pour effet de mettre le feu aux poudres du Vachon.

La troisième période venait de commencer lorsque Paul Auclair s'empara de la rondelle et scora un second point sur une montée individuelle de toute beauté.

Tous les joueurs se distinguèrent tant par le jeu brillant aussi bien que agressif. Le Edgar Charbonneau remercie le club Vachon pour son excellent esprit sportif.

(Prière de n'écrire que sur un côté du feuillet).

LES QUILLES CHEZ LES FUSILLIERS MONT-ROYAL

Voici les résultats du tournoi de quilles du Mess des Sergents.

"FUSILLIERS MONT-ROYAL"

Total des 10 parties:	
C.S.M., N. De La Bruère	1652
Sgt. A. Mainville	1605
R.Q.M., S. H. Langlois	1555
Plus haute partie	
Sgt. O. Groleau	271
R.Q.M., S. H. Langlois	260
Sgt. H. Daigle	250
C.S.M., N. De La Bruère	193
Moyenne des équipes	
Sgt. H. Daigle	156.1
Sgt. A. Mainville	156.4
Sgt. F. Robitaille	147.2
C.Q.M., S. L. Couture	147.2
Sgt. O. Groleau	142.1
S. M. F. Hiequet	142.1

Une mention spéciale doit être faite du beau geste sportif du Q.M.S.I. G. LaBelle qui après avoir joué ses parties, a bien voulu se retirer pour permettre au comité de compléter les équipes.

Le comité du sport profite de cette occasion pour remercier les membres du mess pour le support que ceux-ci ont bien voulu lui accorder durant ce tournoi.

Tél. MA. 0289 PL. 0362-7645
Après le théâtre allez au
'CAFE LA PATRIE' Ltée
SPECIALITE:
HUÎTRES et HOMARDS
BIERE ET VIN
OUVERT JOUR ET NUIT
SALONS PRIVES POUR DAMES
D. DESROSIERS, prop.
175 est, Ste-Catherine, Montréal.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8.30
BOSTON
— VS —
MONTREAL
Prix: $1.75, $1.50, $1.00, 50
Taxe comprise.

GRANT'S
Scotch Whisky
Dans la catégorie de breuvages doux, réjouissants, le Grant's Scotch Whisky est depuis longtemps renommé pour sa saveur, sa pureté, son âge. Essayez-en un peu ce soir.
GARANTI SCOTCH PUR
par WM. GRANT & SONS, LTD
Distillateurs
Dufftown, Glasgow, Londres.
Grant's
BEST PROCURABLE
Scotch Whisky
Grant's
LIQUEUR
Scotch Whisky

Brown, Thormahlen et Fischer refusent de se rapporter

BROWN, THORMAHLEN ET CARL FISCHER REFUSENT DE SIGNER

Ces trois lanceurs ne veulent pas des contrats, que leur offre la direction des Royals. — Herb Thomas va se rapporter.

Walter Brown, un des meilleurs lanceurs de la ligue Internationale, l'an dernier, Herbie Thormahlen et Carl Fischer, lanceurs également, refusent de se rapporter à la direction des Royals. Le premier, qui attira sur lui les regards de plusieurs éclaireurs des clubs majeurs, l'an derneir, a reçu une augmentation de salaire avant que de l'avoir postulée, mais il n'est pas encore satisfait et "veut beaucoup plus" d'après une information absolument digne de foi. Quant à Thormahlen, le club lui a envoyé un contrat, comportant une légère diminution de salaire, mais Fischer n'a pas été baissé dans sese honoraires.

Brown fut la sensation des Royals l'an dernier et l'une des plus brillantes perspectives de la ligue Internationale pour les clubs majeurs. Thormahlen causa plutôt une déception, le vétéran ayant toutes les peines du monde à se conditionner et à remporter des victoires pour son club. Fischer, qui n'avait pas de bercail, et que les autres clubs avaient successivement rejeté, causa une surprise en débutant avec les Royals en ouragan, gagnant, si notre mémoire est fidèle, ses sept ou huit premières parties. Thormahlen et Fischer ne sont pas des jeunessses, car ils ont approximativement 37 ou 38 ans, et ils ne sont pas justifiables de se croire immortels. Leur déclin est assurément proche, et la direction du club se croit dans son droit de ne pas trop compter sur eux.

D'un autre côté, Herb Thomas a écrit au club qu'il se rapporterait à Hot Springs, Ark., dès la semaine prochaine, et il suggère à la direction des Royals une couple de brillantes recrues, qui seront probablement étudiées sur place par Holly. Thomas jouera arrêt-court, pendant que Olsen, anciennement du Buffalo, servira comme substitut pour cette position.

Eddie Holly, Tony Savard, les journalistes, qui surveilleront le travail d'entrainement des Royals, partiront lundi après-midi pour Hot Springs, Ark.

Echos des récents matchs de quilles chez les Fusilliers Mont-Royal

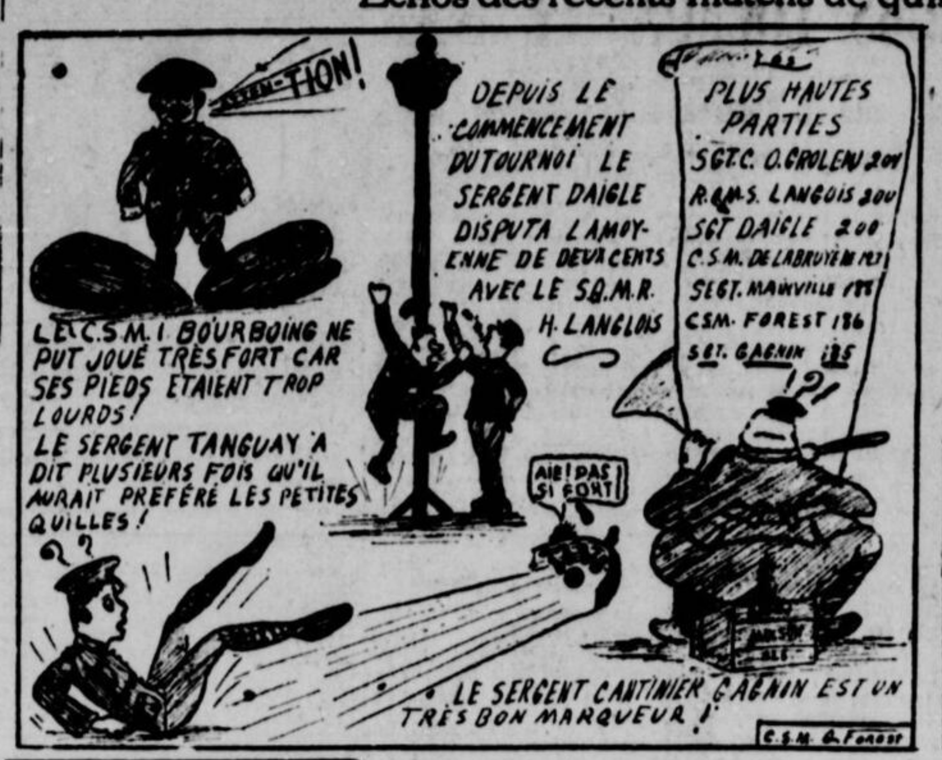
ATTEN-TION!
DEPUIS LE COMMENCEMENT DU TOURNOI LE SERGENT DAIGLE DISPUTA LA MOYENNE DE DEUX CENTS AVEC LE SQ.M.R. H. LANGLOIS
PLUS HAUTES PARTIES
SGT.C. Q. GROLEAU 204
R.Q.M.S. LANGLOIS 200
SGT DAIGLE 200
C.S.M. DE LABRUYÈRE 193
SERGT. MAINVILLE 190
C.S.M. FOREST 186
SGT. GAGNON 185
LE C.S.M. I. BOURBOING NE PUT JOUÉ TRÈS FORT CAR SES PIEDS ÉTAIENT TROP LOURDS!
LE SERGENT TANGUAY A DIT PLUSIEURS FOIS QU'IL AURAIT PRÉFÉRÉ LES PETITES QUILLES!
AIE! PAS SI FORT!
LE SERGENT CANTINIER GAGNON EST UN TRÈS BON MARQUEUR!
C.S.M. G. FOREST

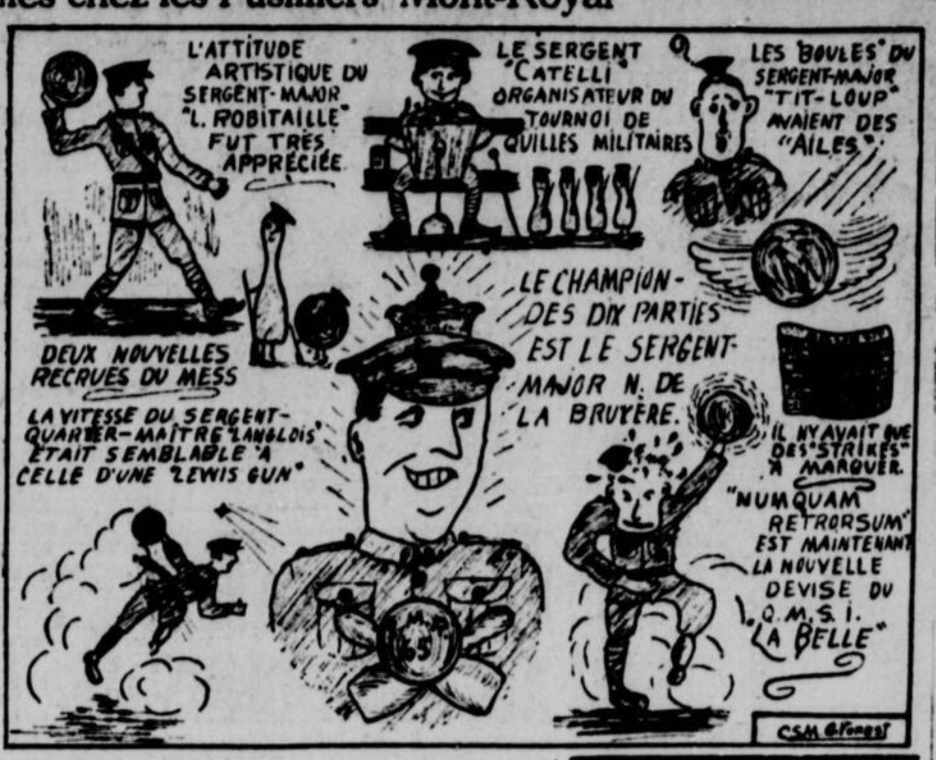
L'ATTITUDE ARTISTIQUE DU SERGENT-MAJOR "L. ROBITAILLE"
LE SERGENT "CATELLI" ORGANISATEUR DU TOURNOI DE QUILLES MILITAIRES FUT TRÈS APPRÉCIÉ
LES "BOULES" DU SERGENT-MAJOR "TIT-LOUP" AVAIENT DES "AILES"
DEUX NOUVELLES RECRUES DU MESS
LA VITESSE DU SERGENT-QUARTIER-MAITRE "LANGLOIS" ÉTAIT SEMBLABLE À CELLE D'UNE "LEWIS GUN"
LE CHAMPION DES DIX PARTIES EST LE SERGENT-MAJOR N. DE LA BRUYÈRE
IL N'AVAIT QUE DES "STRIKES" À MARQUER.
"NUNQUAM RETRORSUM" EST MAINTENANT LA NOUVELLE DEVISE DU Q.M.S.I. "LA BELLE"
C.S.M. G.FOREST

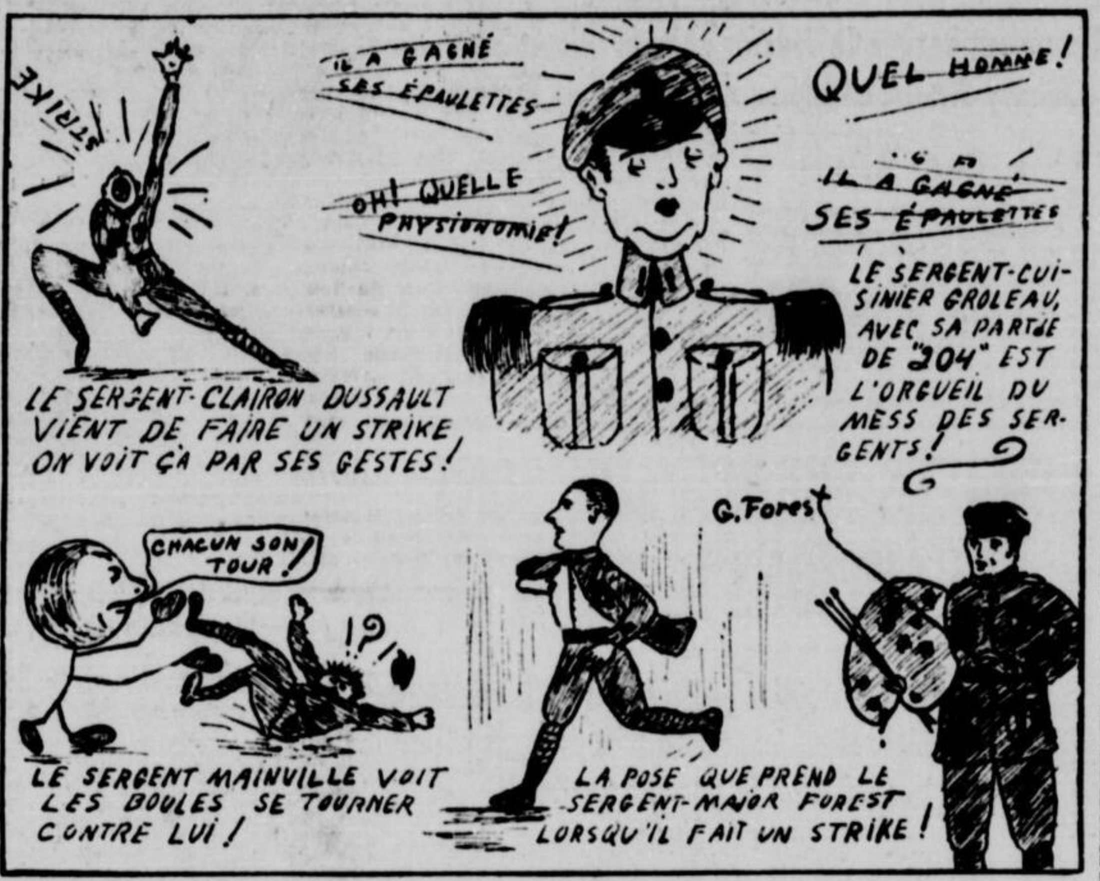
STRIKE
IL A GAGNÉ SES ÉPAULETTES
QUEL HOMME!
OH! QUELLE PHYSIONOMIE!
IL A GAGNÉ SES ÉPAULETTES
LE SERGENT-CUISINIER GROLEAU, AVEC SA PARTIE DE "304" EST L'ORGUEIL DU MESS DES SERGENTS!
LE SERGENT-CLAIRON DUSSAULT VIENT DE FAIRE UN STRIKE! ON VOIT ÇA PAR SES GESTES!
CHACUN SON TOUR!
!?
G. Forest
LE SERGENT MAINVILLE VOIT LES BOULES SE TOURNER CONTRE LUI!
LA POSE QUE PREND LE SERGENT-MAJOR FOREST LORSQU'IL FAIT UN STRIKE!

SPORT A 3-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 4. (De notre correspondant).—Malgré l'absence de quatre de ses joueurs réguliers, le club Mont-Royal a triomphé du Ring-Room de la Wabasso par le score de 4 à 2, après dix minutes de jeu supplémentaire. La partie ne fut pas rude et l'arbitre Chandonnet n'eut à infliger que quelques punitions mineures. Paul-Emile Champagne joua une grande partie dans les buts du Ring-Room.

Le Frontenac a triomphé du Ste-Marguerite par le score de 5 à 3.

Le Leblanc Frères a triomphé du club J.-A. Chevalier et Fils, par le score de 6 à 3.

Voici l'alignement et le sommaire:

Leblanc Frères		Chevalier et Fils
P. Desfossés	buts	G. Chevalier
A. Leblanc	déf.	E. Guilbert
H. Leblanc	déf.	V. Chevalier
P. Leblanc	avants	A. Vanasse
E. Leblanc	avants	E. Linteau
C. Leblanc	avants	A. Dugré
R. Leblanc	subs.	

SOMMAIRE

Première Période

1 Leblanc Frères—P. Leblanc .. 1.10

Deuxième Période

2 Chevalier et Fils—A. Dugré (E. Guilbert) .. 8.37
3 Leblanc Frères—R. Leblanc .. 9.12
4. Leblanc Frères—P. Leblanc (E. Leblanc) .. 12.50
5 Leblanc Frères—P. Leblanc (A. Leblanc) .. 14.50

Troisième Période

6 Chevalier Fils—E. Linteau . 5.00
7. Leblanc Frères—C. Leblanc . 8.10
8 Leblanc Frères—C. Leblanc 15.10
9 Chevalier Fils—A. Vanasse (E. Linteau) .. 18.00

Score final: Leblanc Frères 6, Chevalier et Fils 3.

Arbitre: Jos. Rousseau.

Le club St-Roch du Cap a blanchi le Dollard par 9 à 0. Voici le sommaire:

Première Période

1. St-Roch—P. Larivière 2.40
2. St-Roch—G. Fréchette 15.00

Deuxième Période

3 St-Roch—L. Blouin 1.40
4. St-Roch—R. Dionne 6.00
5. St-Roch—L. Blouin 11.00

Troisième Période

6 St-Roch—P. Larivière ...... .20
7. St-Roch—R. Dionne (R. Lussier) .. 2.20
8. St-Roch—R. Lussier 18.00
9. St-Roch—P. Larivière 18.40

Score final: St-Roch 9, Dollard 0.

Le Wabasso et le St-François-Xavier ont été vainqueurs dans la Ligue de la Cité. Le Trois-Rivières a dû s'avouer vaincu par le St-François-Xavier au score de 3 à 1, tandis que le Wabasso blanchissait le Canadien Indépendant par le score de 3 à 0. Le St-François-Xavier prit l'avantage dès le début de la partie quand Montmarquette compta après une minute de jeu sur une passe de Veillette. Emile Lavoie égalisa pour le Trois-Rivières dans la seconde période, mais Veillette, sur une passe de Montmarquette, remit son club en tête. Le dernier point fut compté à la période finale par Veillette, encore sur une passe de Montmarquette. Lamarche, Piché et Olivier comptèrent pour le Wabasso contre le Canadien Indépendant. Wabasso eut constamment l'avantage.

Avec le Renaud

M. OVILA RENAUD, propriétaire du club de hockey de ce nom, qui a défait le Charlemagne à l'Académie Roussin, mercredi soir, gagnant par le fait même les coupes de l'échevin Dupéré, de l'Hôtel Tourist Inn, et de M. François Cadorette.

St-Frs-Xavier		T.-Rivières
Balleux	buts	Rocheleau
Goulet	déf.	E. Lavoie
Legendre	déf.	Dupont
Veillette	avants	Toupin
Montmarquette	avants	Bujold
Bourdages	Subs.	Rousseau
		C. Richard
		A. Richard
		J. Lecours

SOMMAIRE

Première Période

1. St-Frs-Xavier—Montmarquette (Veillette) .. 1.00

Punitions: Goulet, Bujold.

Deuxième Période

2. Trois-Rivières—E. Lavoie .. 6.00
3. St-Frs-Xavier—Veillette (Montmarquette) .. 14.10

Punitions: E. Lavoie (majeure), Montmarquette.

Troisième Période

4. St-Frs-Xavier—Veillette (Montmarquette) .. 17.00

Punition: Lavoie.

Canadien Ind.		Wabasso
Lebrun	buts	Gaumont
Rocheleau	déf.	Lamarche
Verrette	avants	Nicholson
Allard	avants	Piché
Rivard	avants	Dion
Duplessis	subs.	Sauvageau
Nobert		Béliveau
Champagne		Olivier
Camirand		St-Arnaud
		Patry

SOMMAIRE

Première Période

1. Wabasso—Lamarche (Olivier et Béliveau) .. 14.30

Punitions: Rocheleau, Verrette.

Deuxième Période

2. Wabasso—Piché 4.00
3. Wabasso—Olivier (Béliveau) 9.00

Punitions: Lamarche, Verrette.

Troisième Période

Pas de point.

Punitions: Allard, Patry.

Score final: Wabasso 3, Can. Ind. 0.

Le Wabasso a subi sa première défaite de la saison aux mains du Trois-Rivières, quand il a été blanchi par le score de 1 à 0. Bujold compta l'unique point de la partie à la seconde période, sur une passe de Lecours. La partie fut rude. Quatre majeures furent distribuées par les arbitres pour des batailles entre Patry et Bujold et Gaumont et Lecours. Le St-Frs-Xavier annula avec le Canadien Indépendant au score de 2 à 2. Une bagarre générale éclata quand Desprès s'attaqua à Rivard. Tous deux reçurent des majeures. Voici l'alignement et le sommaire de ces joutes:

St-Frs-Xavier		Canadien Ind.
Balleux	buts	Leduc
Scott	déf.	Verrette
Dufresne	déf.	Rocheleau
Goulet	avants	P. Rivard
Montmarquette	avants	R. Rivard
Garlépy	avants	Allard
Bourdages	subs.	Champagne
Veillette		Duplessis
Desprès		Deschênes
		Camirand
		Nobert

SOMMAIRE

Première Période

1. St-Frs-Xavier—Goulet (Montmarquette) .. 3.00
2. Canadien Ind.—Desbiens ... 4.00

Deuxième Période

Pas de points.

Punitions: Allard, Rocheleau 2, Montmarquette, P. Rivard.

Troisième Période

3. Canadien Ind.—Champagne (Duplessis) .. 2.00
4. St-Frs-Xa.—Montmarquette 3.00

Punitions: Rocheleau, Deschênes Montmarquette, Goulet, Veillette, P. Rivard (majeure), Allard, Scott, M. Garlépy.

Période Supplémentaire

Pas de point.

Punitions: Rocheleau, Scott et Deschênes.

Wabasso		Trois-Rivières
Gaumont	buts	Rocheleau
Nicholson	déf.	H. Lavoie
Patry	déf.	E. Lavoie
Piché	avants	Lecours
J. Durand		Toupin
Sauvageau		Bujold
Olivier		C. Richard
St-Arnaud	subs.	A. Richard
Béliveau		Béliveau
Dion		

SOMMAIRE

Première Période

Pas de point.

Punitions: Nicholson, Bouchard, Bujold (majeure), Patry (majeure), Béliveau, H. Lavoie, Durand.

Deuxième Période

1. T.-Rivières—Bujold (Lecours) .. 15.20

Punitions: H. Lavoie, Sauvageau Bujold, Lecours.

Troisième Période

Pas de point.

Punitions: H. Lavoie, Lecours 2 Bouchard, Piché, Gaumont.

Le Boston Junior vient de gagner deux victoires par blanchissage. Dans le premier cas, il a triomphé du Victoria par 1 à 0 et dans le second, du St-Denis, par 7 à 0. Dufresne, Pronovost et Tessier brillèrent pour le Boston Junior dans la dernière rencontre.

Le Chicago Junior a triomphé du Notre-Dame par le score de 3 à 0.

Le club de hockey de l'Hôtel Beaver a battu le Descoteaux Barbier par le score de 3 à 2.

Les Blancs ont battu les Noirs par le score de 1 à 0. La partie fut très contestée et il fallut une période supplémentaire pour obtenir une décision.

Le Marché National a triomphé du Marché Régal par le score de 4 à 3. Le Marché National prit l'avantage dans la seconde période lorsque Piché scora le premier point de la partie. Se portant à l'attaque le Marché Régal annula cette avance et scora même deux fois contre Bouchard. Deux minutes après, le début de la troisième période, Levasseur égalisait les chances pour le Marché National. Puis Charbonneau donna l'avantage au Marché National, en comptant sur une passe de Piché. Le Marché Régal envoya cinq hommes à l'attaque pour reprendre le terrain perdu, mais Piché profita d'une ouverture pour aller compter le quatrième point de son club. Le Marché Régal réussit à scorer son troisième point peu avant la fin de la partie. Il bombarda continuellement les buts de Bouchard durant les trois dernières minutes de jeu, mais sans réussir à égaliser le score.

Mlle Paule Desjardins a gagné la course de skis pour jeunes filles, parcourant la distance en 10 minutes et 30 secondes. Elle fut suivie de près par Mlle T. Robichon distancée seulement de 10 secondes Mlle Jeanne Desjardins finit en troisième position. Les autres concurrentes se classèrent dans l'ordre suivant: Mlles B. Lafrance, Lucie Poisson, Cécile Bourdon, Louise Teasdale, J. Dufresne et Vera Baxter

Ligue du Téléphone Bell

TROIS-RIVIERES, 5. — (De notre correspondant). — Le Commercial, le Bureau Central, le Trafic et l'Usine ont gagné chacun une partie dans le premier groupe de rencontres de la Ligue du Bell Telephone (cinq quilles). Dans le second groupe, le Commercial a blanchi le Trafic tandis que l'Usine et le Bureau Central ont divisé. Scores:

Commercial (1)			
Saint-Arnaud	59	79—	138
Méthot	115	80—	195
Baicer	78	70—	148
Beaubien	171	132—	303
Bigué	278	131—	409
Derome	137	159—	296
Robert	174	152—	326
Total	1012	803	1815

Bureau Central (1)			
Pothier	117	139—	256
Decelles	94	184—	278
Chamberland	88	117—	205
Bourke	131	170—	301
Panneton	107	150—	257
Robertson	146	201—	347
Dummy	80	80—	160
Dummy	110	110—	220
Total	873	1151	2024

Le Traffic (1)			
Barry	117	68—	185
Lacerte	135	59—	194
Dummy	160	160—	320
Ferland	110	111—	221
Snyder	154	225—	379
Mitchel	164	195—	359
Dummy	110	110—	220
Total	950	931	1881

L'Usine (1)			
Brouillette	86	113—	199
Arcand	206	166—	372
Brousseau	98	111—	209
Parson	221	134—	355
Kean	99	230—	329
Perling	208	181—	389
Total	908	935	1843

Commercial (2)			
Saint-Arnaud	67	80—	147
Bigué	192	126—	318
Méthot	113	88—	201
Beaubien	176	105—	281
Derome	166	156—	322
Richer	149	190—	339
Dummy	190	190—	380
Total	0163	935	1988

Traffic (0)			
Lacerte	45	93—	138
Barry	161	87—	248
Dummy	160	160—	320
Mitchell	182	135—	317
Harvey	203	175—	379
Dummy	110	110—	220
Panneton	110	110—	220
Total	971	871	1742

Avec le Renaud

ARMAND RAYMOND, joueur de défense du club Renaud.

Avec le Renaud

SIDNEY PEAT, gardien de buts du club Renaud.

L'Usine (1)			
Brouillette	61	50—	111
Arcand	196	245—	441
Brousseau	107	105—	212
Gélinas	94	173—	267
Parson	205	251—	456
Kean	156	211—	367
Peeling	142	183—	325
Total	1071	1228	2299

Bureau Central (1)			
Chamberland	156	144—	300
Decelles	209	132—	341
Panneton	90	127—	217
Boyd	137	129—	266
Rivard	95	116—	211
Bourke	100	184—	293
Michelin	55	83—	138
Dubé	98	154—	252
Panneton	153	88—	241
Total	1102	1157	2259

Quel club l'emportera à l'Académie Roussin ?

C'est lundi soir à 8.20 hrs qu'aura lieu à l'aréna de l'Académie Roussin la première joute d'une série de deux parties entre le Pointe-aux-Trembles champion de la ligue de l'Est et les champions de la ligue Laurentienne pour le championnat des Ligues Amateurs Indépendantes de Montréal. L'Aréna de l'Académie Roussin sera donc prise d'assaut lundi soir car tous les amis des deux ligues se rendront [illegible] du hockey amateur pour être témoins de cette joute qui promet d'être intéressante et très contestée.

C'es demain soir que le Bordeaux et le Sainte-Anne se rencontrent en finale pour le championnat de la ligue Laurentienne. Les amateurs du beau hockey sont donc assurés de passer une autre agréable soirée cette saison à l'Aréna de l'Académie Roussin. Donc n'oubliez pas lundi soir partisans de la Ligue de l'Est, dites-le à vos amis et que tous soient présents lors de cette joute qui marquera sans doute la clôture de la saison du hockey dans l'Est de Montréal.

LIGUE DES HOMMES D'AFFAIRES D'AHUNTSIC

Résultats des dernières parties à la salle Cape Club, Millen & Frères vs Webster & Sons.

MILLEN & FRERES				
Archambault	108	141	120—	369
Bonneau	106	140	157—	403
Ouimet	140	163	133—	436
Fortin	146	126	148—	420
Provost	164	172	162—	498
	664	742	720	2126

WEBSTER & SONS				
Descoeur	179	137	146—	462
Lacoste	137	121	152—	410
Bédard	146	132	110—	408
Chayer	155	134	131—	420
Sarvie	163	185	204—	552
	780	729	743	2252

Clubs Walter Garage vs Jodoin

WALTER GARAGE (3)				
Charette	130	132	153—	415
Gagnon	157	181	156—	494
Brousseau	182	186	188—	556
Burons	137	184	132—	453
Gaston	167	153	134—	454
	773	835	763	2371

H. JODOIN				
Labbé	146	132	130—	408
Ayotte	121	...	...—	121
Jodoin	102	145	155—	402
Desormeaux	136	113	184—	428
Provost	151	163	131—	445
Martin	...	139	124—	263
	656	693	728	2077

Clubs Rousseau vs St-Jean-Baptiste

ROUSSEAU (5)				
Boismenu	89	52	68—	209
Lloyd	90	130	121—	341
Gosselin	146	116	79—	341
Pitre	136	99	116—	351
	461	397	384	1242

ST-JEAN-BAPTISTE (6)				
Lafontaine	122	70	109—	301
Galarneau	97	96	129—	322
Gauthier	7'	106	7—	255
Frigon	86	42	182—	370
	376	364	498	1248

LAPERLE				
Laperle	109	99	108—	316
Roy	81	102	69—	252
Dalpé	102	106	100—	308
Duchesneaux	102	66	89—	257
	69	72	82—	223
	463	445	448	1356

MILLEN				
Lemieux	69	72	8—	229
Perthette	108	119	2—	209
St-Pierre	94	109	00—	303
Goudreau	81	105	16—	302
Bonneau	130	150	21—	401
	482	555	507	1544

LIGUE ELECTRIQUE

Trois parties intéressantes sont au programme de la ligue électrique, pour lundi soir prochain, à l'aréna Dickson, lorsque les six équipes de la ligue se disputeront les victoires. Les résultats de cette soirée seront très importants car ils décideront des positions déjà très contestées dans la position des équipes.

La première verra aux prises le vif Canadien Pacific Telegraphs avec le Devoe Electric. Le premier est actuellement à la tête de la ligue, avec 11 points (ex-aequo avec le Canadian Westinghouse). Le Devoe, qui est troisième, essaiera d'améliorer sa position. Les finales ne sont pas très distantes. Il n'y a pas de temps à perdre. En seconde, le Canadian Westinghouse rencontre le Marconi. Le Westinghouse, qui se partage les honneurs de la ligue avec le C. P. R. T., tel que mentionné plus haut, fera tout en son pouvoir pour ne pas céder sa position si importante. Le Marconi qui se classe dernier avec 4 points, doit nous promettre des surprises. Il ne peut perdre car son entrée dans les finales deviendrait ainsi en jeu.

En dernière, le vaillant Dominion Electric s'alignera contre le puissant Canadian General Electric, lequel a montré une marche ascendante depuis quelque temps. Cette partie ne manquera pas de susciter de l'intérêt car la troisième place en dépend.

Ces joutes de lundi soir intéresseront certes les amateurs de hockey qui s'y rendront.

Position des équipes:

POSITION DES EQUIPES

	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Ca. Westinghouse	4	1	5	28	9	11
C. P. Telegraphs	5	2	1	16	16	11
C. Gen. Electric..	3	3	2	23	17	8
Devoe Electric ..	3	4	1	14	12	7
D. El. Protection	3	4	1	12	26	7
Can. Marconi	2	6	0	4	16	4

LISTE DES COMPTEURS

	Pt	As.	To.
O'Brien, C.G.E.	5	6	11
Gauthier, Geo. West.	7	3	10
Bellford, C.G.E.	8	1	9
Belabone Westing.	6	2	8
Wynne C. G. B.	5	3	8
Thibeault Geo. Devoe	6	2	8
Falardeau, C.P.R.T.	4	2	6
Colby, Westing.	5	1	6
Quinn, C.P.R.T.	3	2	5
St-Arnaud, Devoe	1	4	5
Waite, Dominion	4	1	5
Archambault, Dom.	3	1	4
Guertin, C.P.R.T.	1	3	4
Brady, C.P.R.T.	2	2	4

Avec le Renaud

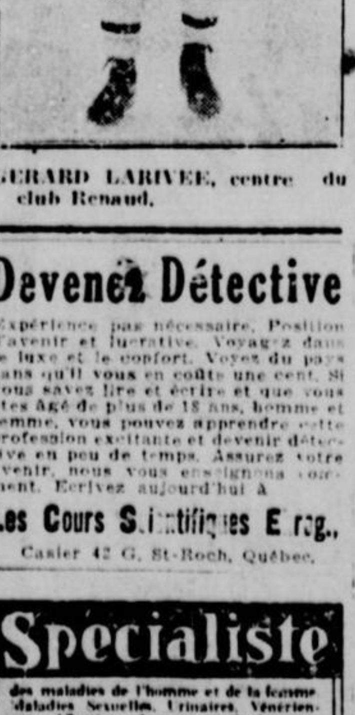

GERARD LARIVEE, centre du club Renaud.

LA VALEUREUSE EQUIPE DE SAINT-GUILLAUME D'UPTON

Le club de hockey Saint-Guillaume d'Upton, qui a connu une excellente saison, cet hiver. Gauche à droite: MM. E. Pontbriand, directeur; Louis Bélisle, vice-président; Louis Royal Vadeboncoeur, gérant; Georges-Etienne Beaudette, Charles Beaudette, L. Larivière, Armand Cartier, François-Noël Vanasse, Gaston Cartier, Walter Laprade, Théogène Ricard, Hénault Dupuis, Alphonse Dupuis, Alphonse Vincent, Dollard Vincent, capitaine; R. Groulx, président; A. Laprade, chronométreur.

Devenez Détective

Expérience pas nécessaire. Position d'avenir et lucrative. Voyagez dans le luxe et le confort. Voyez du pays sans qu'il vous en coûte une cent. Si vous savez lire et écrire et que vous êtes âgé de plus de 18 ans, homme et femme, vous pouvez apprendre cette profession excitante et devenir détective en peu de temps. Assurez votre avenir, nous vous enseignons comment. Ecrivez aujourd'hui à

Les Cours Scientifiques Enrg.,
Casier 42 G, St-Roch, Québec.

Specialiste
des maladies de l'homme et de la femme
Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3040, rue Hutchison MA 4611

DENTISTE
EXTRACTION ET OBTURATION SANS DOULEUR
Dentiers de toutes sortes, naturels et incassables, à la portée de toutes les bourses.
ANESTHESIE AU GAZ RAYONS X
Dr. I. E. Chalifoux
709, RUE VINET
(coin St-Jacques)
Edifice Banque d'Epargne
Tél. Wilbank 8686
Ouvert tous les soirs, excepté le samedi.

BARBE 15¢
CONFIEZ-NOUS le SOIN de VOS CHEVEUX ET DE VOTRE BARBE
Notre salon de barbier est des plus modernes. Huit barbiers experts sont toujours à votre disposition et n'ont qu'un désir, celui de vous donner satisfaction sous tous rapports — propreté, hygiène, promptitude, courtoisie.
PROFITEZ de nos prix réduits —VOUS RÉALISEREZ DES ECONOMIES!
Pourquoi payer plus, lorsque vous pouvez vous faire raser pour 15c et vous faire couper les cheveux pour 25c, tous les jours, y compris le samedi, par des barbiers experts ???...
CHEVEUX 25¢
GOUR & MORO
Le Salon de barbier populaire
176, Ste-Catherine E.
Tél. LAnc. 5612

Townsend se battra ici le 14.... Ateliers municipaux champions

LE DERNIER PROGRAMME DE LA LIGUE BANCAIRE, HIER

Les Banques Unies annulent avec la Canadienne Nationale et la Royale écrase la banque Montréal. — Courses en patin au programme.

Une soirée plutôt monotone a marqué hier soir la dernière rencontre régulière entre les clubs de la ligue des Banques au Forum. En effet, le club de la Banque Canadienne Nationale a fait partie nulle avec les Banques Unies par le score de 2 à 2. La Nationale aurait pu facilement avoir raison des adversaires mais n'a pas semblé vouloir mettre ses meilleures hommes sur la glace. On aurait plutôt dit que c'était une pratique pour les porte-couleurs de la Canadienne. De son côté, la banque Royale a écrasé la banque de Montréal par le score de 6 à 2. Ce fut pour la Royale de même que pour la Nationale, elle joua avec ses adversaires. La soirée a été dénuée de violence ou autres choses du genre car il y eut à peine quelques punitions mineures.

Dans la première partie, celle de la Nationale et des Banques Unies, Emile Arcand, René Lapointe et Alex Saint-Jean, membres du fameux club Lafontaine, ne furent pas employés car ils se réservent pour leur partie de dimanche avec l'Ile Maligne. Ce fut, pourrait-on dire, plutôt une soirée de gala avec les périodes qui ne durèrent que quinze minutes chacune et des courses à relais entre les différents clubs, du côté féminin comme masculin, durant les intermissions. Pour les courses à relais qui comprenaient quatre membres masculins et féminins de chaque club c'est la Banque Royale qui a remporté la palme du côté féminin et les Banques Unies qui on tobtenu la victoire du côté masculin. Ces courses ont en outre donné lieu à beaucoup d'amusement parmi la foule de quelque deux mille personnes qu'il y avait au Forum.

C'est Pedneault qui a ouvert le bal dans la première partie en enregistrant le premier point après huit minutes de jeu, faisant une de ces montées qui lui sont particulières. Il fut considérablement aidé par Brunet pour enregistrer ce point. Dans la deuxième période on s'est contenté de jouer tranquillement de part et d'autre avec le résultat qu'aucun point ne fut enregistré.

Dans la troisième période les Banques Unies se lancèrent à l'attaque et réussirent à enregistrer les deux points qui égalèrent le score, la banque Nationale réussissant à en enregistrer un autre. C'est Gain et Copland des Unies qui réussirent à scorer le premier pour leur club. Gagnon et Octeau se mirent immédiatement en chasse et réussirent à leur tour à prendre l'avantage mais Murray et Thomson égalèrent le score alors qu'il ne restait que vingt-cinq secondes de jeu.

La deuxième partie prouva que la Royale est complètement supérieure à la Montréal par le fait que malgré les efforts de cette dernière la Royale a joué avec les joueurs adverses et a enrgistré six points avec une facilité extraordinaire ne permettant que deux points aux ennemis. Baril et Unsworth ainsi que Olsen se sont particulièrement distingués durant cette partie.

Voici maintenant le résultat complet des deux parties par périodes:

PREMIERE PARTIE

Banque Can. Nat.		B. Unies
Archambault	buts	Perry
Brunet	défense	J. Wilson
Belehumeur	défense	H. Murray
Gagnon	centre	Thomson
Bourgouin	aile	K. Murray
Octeau	aile	Copland

Subs. B. C. Nationale: Pedneault, Gaudette, Leduc, Leroux.

Subs. B. Unies: Cherry, Jack Lawton, Gain.

Arbitres: Devenny et Herbie Campbell.

Première période

1—B. Can. Nationale; Pedneault (Brunet) 8.01

Punition: aucune.

Deuxième période

Aucun point.

2—Banques Unies; Gain (Copland) 3.15

3—B. Can. Nationale; Gagnon (Octeau) 11.28

4—Banques Unies; K. Murray (Thomson) 14.05

Punition: H. Murray.

DEUXIEME PARTIE

Montréal		Royale
Bowen	buts	Cordick
Palmer	défense	Mackenzie
Slater	défense	Unsworth
McLean	centre	St-Germain
Neville	aile	Delahey
Burnie	aile	Olsen

Subs. Montréal: Shennett, Salak, Cox.

Subs. Royale: Baril, Webster, Easton, L. Wilson.

Première période

1—B. Royale; L. Wilson 14.58

Punition: Aucune.

Deuxième période

2—B. Royale; Olsen 6.20

3—B. Royale; L. Wilson (Baril) 10.10

4—B. Montréal; Neville 14.23

Punition: Aucune.

Troisième période

5—B. Royale; Baril .. .. 5.2[illegible]

6—B. Royale; Olsen .. .. [illegible].22

7—B. Royale; Unsworth 9.27

8—B. Montréal; Burnie 12.05

Punitions: Easton (2), Palmer, Slater.

CHICAGO BLACKHAWKS DANS LA 2E POSITION

En raison d'une victoire de 6 à 1 remportée hier soir sur Americains.

CHICAGO, 5. — (Presse associée) —Les Black Hawks de Chicago se sont classés en deuxième position dans la division américaine de la Ligue Nationale de hockey hier soir en battant les New-York Americans par six à un en présence de 7,500 spectateurs.

Cette victoire assure aux Hawks la deuxième position et 40 points contre 39 pour les Détroit Falcons qui ne jouaient pas hier soir.

Tommy Cook s'est distingué en comptant trois points et son équipe scora à la cadence de deux points par période.

Tommy compta le premier point avec le concours de Thompson et de March et clôtura la dernière période par deux points de suite sur des passes de March et de Thompson. Lola Couture mit deux points à son crédit dans les quarante dernières secondes de la deuxième période et Vic Ripley effectua l'autre point.

Burch sauva un blanchissage à son équipe en scorant sur une passe de Gilmore à la dernière période.

Sommaire:

Americains		Black Hawks
Worters	buts	Gardiner
Dutton	déf.	Wentworth
Ayres	déf.	Boucher
Himes	centre	Gottselig
Burmeister	aile	Ripley
Lamb	aile	Couture

Substituts des Américains: Brydge, Shields, Burch, McInenley, Kilrea, McVeigh, Filmore, Keating.

Substituts des Chicago: Abel, Bostrom, March, Thompson, Lowrey, Holmes, Cook, Graham, Coulter.

Arbitres: Rodden et Cleghorn.

Sommaire:

Première période

1—Chicago, Cook, (Thompson, March) 8.55

2—Chicago, Ripley (Gottselig) 4.45

Punitions: Lamb, Shields.

Deuxième période

3—Chicago, Couture (Gottselig) 19.20

4—Chicago, Couture (Gottselig) 0.35

Punitions: Wentworth, Brydge, Abel.

Troisième période

5—Américains, Burch (Filmore) 7.30

6—Chicago, Cook (March) 3.30

7—Chicago, Cook 0.45

Punitions: March, Brydge, Lowrey, Shields.

Avec le Renaud

LUCIEN GINGRAS, aile droite du club Renaud.

Ligue de la Cité (Classe A)

(De notre correspondant)

TROIS-RIVIERES, 4. — Le club Lallemand continue à demeurer invincible dans la Classe A de la Ligue de la Cité. Il a blanchi le Bellevue avec une marge de plus de 200 points. Le Lallemand a roulé le grand total de 1844 dont une partie d'équipe de 693. Lacroix du Bellevue est sorti avec les honneurs de la soirée réunissant un total de 415. Trudel fit la meilleur partie simple avec 171. Jos. Lafrenière, un vétéran, ne put localiser le No 1 et dut se contenter d'un "coq" de 67 livres. Dans la seconde rencontre, le Germain Frères a gagné deux parties contre le Bell Telephone. Voici les scores détaillés:

BELLEVUE (0)

Lacroix	127	143	145—	415
Gélinas	119	107	116—	342
Marcotte	95	86	89—	270
Bergeron	98	105	85—	288
Jourdain	124	104	116—	344
	563	545	554	1662

LALLEMAND (3)

Lafrenière	67	94	107—	268
Gauthier	131	98	154—	383
Trudel	125	120	171—	416
Pagnon	111	101	115—	327
Larivière	146	98	146—	390
	580	571	693	1844

GERMAIN FRERES (2)

Blois	89	109	121—	319
Gendron	80	127	120—	327
Létourneau ...	131	97	96—	324
Pronovost	105	117	100—	322
Fillon	84	161	86—	331
	489	611	523	1626

BELL TELEPHONE (1)

Parson	103	135	90—	328
Robert	112	97	89—	298
Robertson	112	123	78—	312
Strutt	131	88	75—	294
Peeling	110	109	105—	324
	568	552	437	1557

Le Baseball dans Saint-Paul de la Croix

L'organisation du baseball dans St-Paul de la Croix est maintenant une chose qui est très avancée. A une assemblée qui a été tenue au Restaurant Girard, coin Sacré-Coeur et Fleury, mercredi soir, plusieurs joueurs ont été signés pour la saison 1932. L'assemblée était présidée par M. le curé Charles Lussier, l'âme dirigeante de cette organisation, qui est faite dans le but de récréer les paroissiens tous les dimanches de l'été et qui jusqu'à présent a très bien réussit à le faire. Il manque encore quelques joueurs pour cette équipe tel que "shortstop", joueurs de champs et ceux qui seraient désireux de faire partie de cette équipe, pourront s'adresser à W. Martin, 10416 St-Charles, ou appeler le jour à LA. 0125, ou Albert Gilbert, DU. 1414. Cette équipe fait du baseball strictement amateur.

CUTICURA
Crème à Barbe
Une nouvelle Crème à Barbe
Elle adoucit tout en amollissant

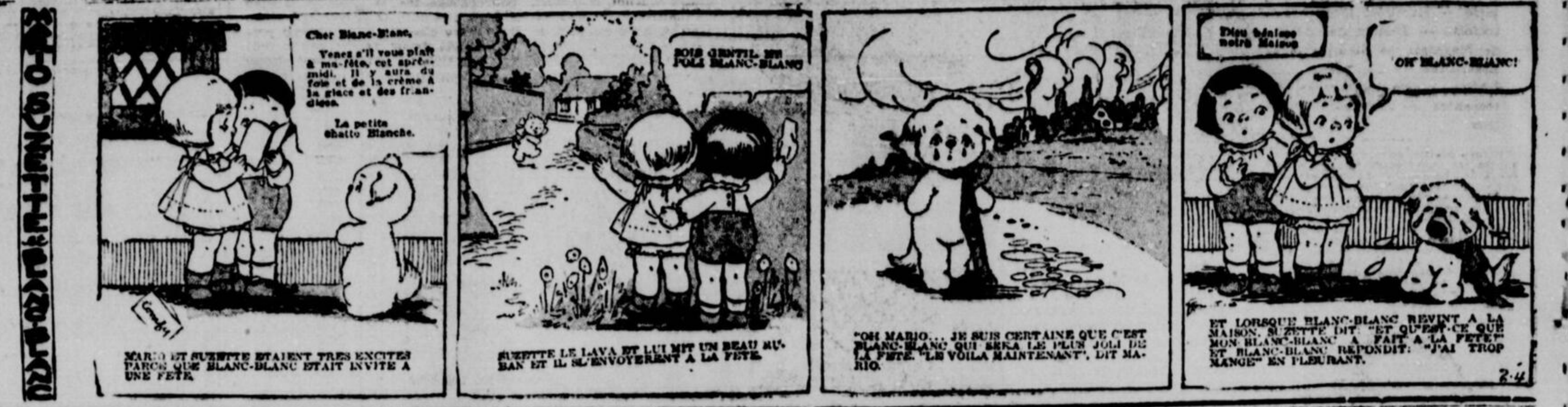
MARIO SUZETTE ET BLANC-BLANC
Cher Blanc-Blanc,
Venez s'il vous plaît à ma fête, cet après-midi. Il y aura du foie et de la crème à la glace et des friandises.
La petite chatte Blanche.
MARIO ET SUZETTE ETAIENT TRES EXCITES PARCE QUE BLANC-BLANC ETAIT INVITE A UNE FETE.
SOIS GENTIL MON JOLI BLANC-BLANC
SUZETTE LE LAVA ET LUI MIT UN BEAU RUBAN ET IL S'ENVOYERENT A LA FETE.
"OH MARIO... JE SUIS CERTAINE QUE C'EST BLANC-BLANC QUI SERA LE PLUS JOLI DE LA FETE. "LE VOILA MAINTENANT", DIT MARIO.
Dieu bénisse notre Maison
OH BLANC-BLANC!
ET LORSQUE BLANC-BLANC REVINT A LA MAISON, SUZETTE DIT: "ET QU'EST-CE QUE MON BLANC-BLANC A FAIT A LA FETE?" ET BLANC-BLANC REPONDIT: "J'AI TROP MANGE" EN PLEURANT.
2-4

BILLY TOWNSEND SE BATTRA AU SAINT-DENIS LE 14 MARS

Le fameux boxeur de Vancouver aura comme adversaire Johnny Nemis, champion des provinces Maritimes.

Billy Townsend, le boxeur tant en demande aux Etats-Unis, viendra se battre à Montréal pour le promoteur Jules Racicot, le 14 de ce mois. Il se mesurera avec Johnny Nemis, poids mi-moyen de Halifax, champion des provinces Maritimes et prochain champion du Canada si la Fédération Canadienne persiste à vouloir disqualifier le champion actuel, qui n'a plus qu'un mois pour défendre le titre, qu'il ne semble pas empressé à défendre.

C'est un tour de force pour le jeune promoteur local, qui a cédé aux instances d'une foule d'amateurs de boxe, qui s'attendaient de voir quelques programmes cet hiver. C'est dans la spacieuse arène du Saint-Denis qu'aura lieu cet assaut, qui sera encadré d'excellentes préliminaires. Townsend, l'orgueil de Vancouver et de toute la Côte du Pacifique, a tenu la tête du programme à Madison Square Garden en trois occasions et il a reculé un important combat à Los Angeles au 29 de ce mois pour permettre à Montréal de le voir à l'oeuvre.

ATELIERS MUNICIPAUX SONT CHAMPIONS DE LEUR LIGUE

Ils remportent une victoire décisive sur le Sainte-Hélène par 5 à 1, hier, et effacent un déficit de deux points, accusé dans le premier match.

Malgré un déficit de deux points, émanant de leur défaite dans la première partie de détail, jouée vendredi passée, les Ateliers Municipaux ont remporté le championnat de la ligue Starr en battant le Ste-Hélène, hier soir, à l'aréna Mont-Royal par le score de 5 à 1. Ils gagnent la série par un total de 5 à 3, et découronnent le Ste-Hélène, champion de l'hiver dernier.

Les Ateliers Municipaux débutèrent à une allure endiablée, déterminés d'effacer l'avance de leur adversaire, prise la semaine dernière. Dans la première période, ils comptèrent trois points, dont deux par Saint-Michel, qui fut l'étoile du match et un par Hill's. Puis, le Ste-Hélène réussit à égaler le score et les honneurs de la série, lorsque Forrester compta dans la troisième période, sur une passe de Moore. Dans la première période supplémentaire, il n'y eut pas de point, mais dans la deuxième période supplémentaire, Lavigne et Saint-Michel prirent Gagnon en défaut successivement.

La partie fut vive et excitante mais le Ste-Hélène n'a pas montré son entrain habituel, à commencer par Gagnon, qui semblait affecté par la défaite du Saint-François-Xavier, dimanche dernier, aux mains du Lafontaine, dans la ligue Mont-Royal.

Les nouveaux champions joueront vendredi prochain contre le Jarry Frère, champion de la ligue Commerciale, à l'aréna Mont-Royal.

Alignement et sommaire:

Ste-Hélène		Ateliers Mun
Gagnon........	buts	..L'Archevêque
Penstone......	déf.	.......Lavigne
Griffin........	déf.	........Dupuis
Moore........	centre	....St-Michel
Tapin.........	ailes	...Beauchamp
Corbeil.......	ailes	.........Hill's
Lefebvre......	Subs.	.......Charest
Gingras	....	Champagne
Forrester	....	Bénard
	....	Robitaille

Juges des buts: Côté et Giroux.

Arbitres: Léo Heffernan et Percy Moore.

SOMMAIRE

Première Période

At. Mun.—St-Michel (Hill's) .. 4.55

At. Mun.—St-Michel 12.25

At. Mun.—Hill's 14.50

Punitions: Penstone, Forrester, Gingras.

Deuxième Période

Pas de point.

Pas de punition.

Troisième Période

Ste-Hélène—Forrester (Moore) 7.25

Punitions: Dupuis, Lefebvre.

1ère Période Supplémentaire

Pas de point.

Aucune punition.

2ème Période Supplémentaire

At. Mun.—Lavigne

At. Mun.—Saint-Michel.

Aucune punition.

DE LA BOXE CHAQUE SEMAINE DANS L'EST!

L'est de Montréal verra de la boxe sur une haute échelle au cours de la saison prochaine. C'est l'intention de Raoul Godbout, le gérant de plusieurs boxeurs de renom, d'ériger à l'angle des rues Iberville et Mont-Royal un stade qui pourra asseoir des centaines de personnes. On chargerait des prix populaires et c'est l'intention de donner un spectacle chaque semaine et d'encourager les boxeurs locaux avant tout. Une bonne finale de dix rondes sera encadrée d'excellentes préliminaires et de la sorte on développera à Montréal le goût de la véritable boxe et on produira des étoiles pour l'avenir. L'entreprise coûtera des milliers de dollars, mais Raoul Godbout est confiant de recevoir l'encouragement voulu pour mener son plan à la réussite.

250 SUPPORTEURS ACCOMPAGNENT LE CLUB CANADIEN

Les joueurs du Canadien sont partis pour Toronto, hier soir, entourés de 250 supporteurs, qui ont profité de l'excursion organisée par MM. Henri Gauthier et Willie Brosseau, pour faire le voyage dans la Ville-Reine. Tous avaient l'air content et semblaient confiants dans l'issue de la joute de ce soir contre les Leafs.

Gravement blessée en tombant d'un escalier

Mme Isidore Bourget, 67 ans, 88 rue Saint-Ferdinand, Saint-Henri, a été victime d'un grave accident vers 7 heures 30, hier soir, alors qu'elle montait au second étage de sa demeure.

Rendue en haut de l'escalier, Mme Bourget glissa et tomba s'infligeant de très graves blessures à la tête et par tout le corps. La victime fut immédiatement transportée à l'hôpital Notre-Dame par le sergent Bujold, qui s'était rendu sur les lieux en compagnie des agents Massé et Chaput. Le médecin de l'hôpital craint que Mme Bourget souffre de fracture du crâne.

Avec le Renaud

HENRI CHARLEBOIS, membre du club de hockey Renaud.

LES EXPROPRIATIONS DU TUNNEL PAPINEAU

La Commission du Service Public siégera encore une partie de la semaine prochaine, dans la cause en expropriation du tunnel de la rue Papineau, sous les voies du Pacifique Canadien. Devant Me Adrien Beaudry, président de la Commission, la Brown's Bottle Exchange demanda $54,136, tandis que Me Camille Tessier, représentant la ville, et plusieurs experts, évaluaient la propriété à $12,000. On s'attend à une longue discussion au sujet de ce cas.

La compagnie prétend que, si elle est forcée de déménager, elle perdra une forte partie de sa clientèle et qu'elle perdra probablement aussi un contrat existant actuellement avec la Commission des Liqueurs. De là la demande élevée qu'elle fait. Cette compagnie a actuellement un total de 1,872,000 bouteilles.

L'audition a été alors ajournée.

Avec le Mappin Diamond

GEORGE BROWN, secrétaire du club "Mappin Diamond".

AUX FUNERAILLES DE M. GEDEON BEAUPRE

SAINT-HYACINTHE, 27. (Du corr. de la "Patrie").—Les funérailles de M. Gédéon Beaupré, bourgeois et ex-échevin de St-Hyacinthe, ont eu lieu en la cathédrale, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emilien Chagnon, vicaire de cette paroisse. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé André Dorion, curé de St-Pierre-aux-Liens, Montréal. Il était assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Hermann Hébert et Emilien Chagnon, tous deux vicaires.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Berthiaume, F. A. Cabana, J. H. Morin, W. H. Campbell, Valmore Dussault et Albert Jodoin.

Le deuil était conduit par le frère du défunt, M. Arthur Beaupré, de Montréal; ses petits-fils, Louis et Jean Morin; son gendre, M. Conrad Morin, de St-Hyacinthe; ses beaux-frères, MM. Arthur Flibottet et Victor Lapierre de cette ville; MM. Philippe Demers, Adélard Lapierre et Hervé Duchesne de Montréal; Charles Emile Beaupré de Montréal; Alfred et Paul Gendron, de Sherbrooke; Ernest Benoit, Eugène Chagnon, Jovite et Conrad Sicotte, de St-Hyacinthe.

Offrandes de fleurs.—Famille Arthur Flibotte, Mme Alfred et Mlle Irène Lussier, Mme Proulx, M. et Mme G.-Arthur Savoie, St-Jean; un coussin par un groupe d'amis; 1 gerbe par ses filles; 1 couronne par la famille Théo St-Jean; M. et Mme V.-J. Mongeau, famille Alf. Gendron; 1 coussin par ses petits-fils Louis et Jean; M. J.-A. Lapierre, Toronto, MM. et Mmes Hon. T.-D. Bouchard et Joseph Berthiaume.

Offrandes messes.—MM. et Mmes Ernest Benoit, H. A. L'Abbé, J.-N. Cadieux, Jovitte Sicotte, V. Charron, L.-P. Morin, Léonard Pelletier, Sherbrooke; Octave Auclair, M.-A. David, Prosper Reeves, Henri Richard, J.-M. Labonté, Gustave Borduas, Henri Sicotte, A. Larivière, René Lépine, J.-P. Goudreault, J.-B. Durocher, Albert Jodoin, Raoul Lalonde, Mmes A. Larivière, Y.-S. Picard, Montréal; Mlle Irène Plamondon, MM. Jos. Morin, A. Cadoret, J.-P. Bazinet, S. Bissonnette, F. Nolin et ses enfants, Montréal; Hector Monette, Ludger Baril, T. Charron, MM. et Mmes V. Chabot et S. Papillon, M. T.-A. Cabana, un groupe d'amis, Conseil des Chevaliers de Colomb, de St-Hyacinthe; les familles J.-A. Pelletier, Sherbrooke; Mme Ovide Ledoux, Sherbrooke; Arthur Chabot, Dr J.-E.-A. Collette, D.-J. Dorion, M. l'abbé André Dorion, Miles Anastasie Dupont, Eva Benoit, M.-A. et Joséphine Lapierre, V. Bilodeau, MM. Maurice Monette, Henri Morin N.P., J.-C. Casavant, etc.

Télégrammes.—MM. et Mmes Emery Auger, Biddeford, Me; V. Charron, Montréal; C.-A. Benoit, Biddeford, Me; Albert Jarry, Pa.-Aug. Bazinet, de Montréal; D.-E. Caron, de Lyster; Mme Jean Barrette, Montréal; M. C.-J. Benoit, Biddeford, Me.; Mme G. A. Dupont, Montréal; Miles Aimée et Jeanne Borduas, Montréal; Mme John Flynn, Ste-Agathe des Monts, R. S. Lapierre de Gravelbourg.

Bouquets spirituels.—MM. et Mmes Camille Laperle, V. Dussault, Michon, J.-L. Guillet, V. Lapierre, S.-A. Bilodeau, J.-H. Lemay, G. Lambert, T.-A. St-Germain, Conrad Sicotte, R. Morand, O.-L. Tourchot, W. Tanguay, L. R. Blanchard, J. N. Dubrûle, C. Clapin, Alb. Morin, Jules Beauregard, Dr Ernest Britz, MM. Antonio Godbout, Eugène Charpentier, H. N. Biron, Eug. Flibotte, Rév. Sr Rose de Marie, familles L. G. Bédard, Geo. Galbois, L. L'Espérance, MM. Geo. Beauregard, Dr J.-A. Viger, Albert Chevalier, Louis Jodoin, Eccl. O. Dubuc, Henri-D. Lemay, Uldéric Boulay, Mlle Aldema Nolin, Mme et Miles Michon, Mme Aug. Brodeur, M. L.-Z. Cordeau, Mme M.-O. David, Mme J.-B. Picard, Dr et Mme R. Phillie, Mme Oscar Lamoureux, Mme E.-L. Lemay, etc.

Témoignages de sympathies.—MM. et Mmes J.-E. Gosselin, J.-T. Godbout, J.-G. Trahan, A. Ménard, Jos. Borduas, P. Jeannotte, Jean Bergeron, T.-J. Orsali, Arthur Brodeur, Albert Poitras, B. Bélanger, Jules Richer, Ernest Gosselin, L.-P. Morin, J.-L. Cormier, D.-L. Borduas, Arthur Fontaine, Dr J.-L.-H. Pagé, A. Lincourt, Pierre Nadeau, J.-C. Baraby, J. Ravenelle, Dr J.-O. Pouliot, Gustave Chagnon, Homère Gaucher, J.-H. Rainville, Alb. Maillais, Zoël Godin, Joseph Cormier, Elie Bourbeau, C.-E. Annotte, J.B. Létourneau, L.-P. Gaucher, Léon Houle, Gérard Morand, Montréal; Dr Gaston Lapierre, Montréal; Arthur Chenette, H. Authier, Eugène Benoit, William Dubuc, P.-E. Gaucher, L.-A. Brunelle, J.-H. Morin, Aimé Jeannotte, Antoine Berger, Marcel Solis, H.-O. Cadorette, Ovide Bertrand, Frank Dufour, Albany Blanchard, Wilfrid Flibotte, P. Heins, Ludger Ledoux, Léo Moreau, Colonel H. Rouleau et famille, M. et Mme J.-A.-E. Daigle, Dr Eugène Turcot et Miles Turcot, Gladu et Frères, Mmes J.-A. Boisvert, Félix Robillard, Ald. Lahaise, L.-G. Lalime, H. Gosselin, L.-F. Morison, Joseph Bissonnette, J.-M. Fraser, H. Gagnon, les familles Wm D'Anjou, L.-J. Bertrand, Honoré Robert, H. Barré, Joseph Richard, J.-E. Coderre, Société Philharmonique, Miles Blanche Séguin, Germaine Janelle, Gertrude et Angéline Beauregard, Marie P. Daudelin, Jeanne Bouiny, Larivière, Jeanne Hamel, Blitz, Galipeau, F. et G. Chabot, Irène et Madeleine Chabot, Flore Geoffrion, [illegible] Winginler, Thérèse Bouchard, Mabel Morissette, Alice Casavant, François et Marie-Paule Collette, MM. A. R. L. Touchet, P. Morin, Lucien Lagacé, J.-C. Casavant, Albert Raymond, L. Phaneuf, Mme et Mlle Langevin, M. et Mme C.-E. Annotte, Dr Yves Lafleur, etc.

Sherbrooke aura des fonds pour secours directs

SHERBROOKE, 5 (Du correspondant de "La Patrie").—Les démarches des délégués de Sherbrooke à Ottawa, auprès des autorités fédérales, pour obtenir des octrois en secours directs pour les chômeurs indigents, semblent vouloir être couronnées de succès. Dans un message expédié de la capitale, l'échevin Fred Gélinas, qui acompagne le maire A. C. Skinner dans ces négociations, dit:

"Nous avons pu rencontrer l'hon. W.-A. Gordon, ministre du Travail, à qui nous avons exposé nos besoins. Le Ministre, après avoir pris connaissance des chiffres et statistiques que nous avions apportés et entendu les explications que nous lui avons fournies, nous a laissé entendre que nos démarches seraient récompensées par un succès au moins relatif. Des fonds supplémentaires pour secours directs, nous a déclaré le ministre, seront votés d'ici quelques jours à la province de Québec pour en faire la distribution en accord avec les besoins les plus pressants".

Imposantes funérailles de M. J. E. Bourgeau

Les funérailles de M. Joseph-Ernest Bourgeau, 68 ans, chef du service de la circulation à la "Presse", décédé mercredi soir dernier, à l'Hôtel-Dieu, à la suite d'une courte maladie, ont eu lieu, samedi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps a été faite par l'abbé S. Gascon, curé de la paroisse Sainte-Philomène de Rosemont. Le service funèbre fut chanté par l'abbé D. Martineau, directeur du collège de l'Assomption, neveu du défunt, assisté de MM. les abbés Georges Champoux, comme diacre et A. Weber, comme sous-diacre.

On remarquait au choeur, le curé Gascon et l'abbé Lionel Brissette, de Saint-Roch, de L'Achigan. La chorale de la paroisse, sous la direction de M. J.-E. Provost, chanta la messe de requiem de Pietro Yon. Les solistes étaient: MM. Joseph Aulette, A. Parent, Jos. Morency, Alfred Valade, A. Zappa et H. Dufour. M. Armand Langlois, touchait l'orgue.

Précédé d'un landau chargé de fleurs, le cortège partit de la demeure du défunt, 2052 rue Holt, pour se rendre à l'église paroissiale de Sainte-Philomène. Le deuil était conduit par son fils le docteur Paul E. Bourgeau; son beau-frère, M. Georges C. Pelletier; ses neveux, le docteur G. H. Martineau, MM. Aimé Guy et J. O. Martineau, M. J. L. Lajoie, M. C. E. Marcoux et Roméo Brault.

On remarquait dans le cortège: le docteur Georges Lonergan, M. Arthur Berthiaume, l'honorable Pamphile-Réal DuTremblay, C.L., M. Jean Berthiaume, MM. Bruno Wilson et W. L. Goodman, M. Oswald Mayrand, MM. W. LeBel, René d'Artous, Léo Bousquet, Gérard Bousquet, Georges H. Robert, C. N. Hennessy, P. Gosselin, MM. J. E. Parent, Alfred Labbé, Jean Renaud, Emilien Renaud, Lucien Ragette, Louis Viens, J. A. Tellier, Emile Deage, Marc Archambault, François Gaudreau, L. C. Gervais, C. S. Saurault, R. Mayer, E. Bousquet, R. Bousquet, A. DeGuise, F. Pontbriand, Paul Vallière, Docteur E. Gagnon, R. David, Paul Emile Landry, Wilfrid Perreault, William Plouffe, J. E. Roy, W. Leclair, J. L. Coutlée, Lucien Bissonnette, F. O. Deguise, Maurice et F. W. Brown, Donat Théites, MM. Emile Quintal, Ernest Pallascio-Morin, Jérémie Joannette, J. Arthur Longpré, A. Quintal, Paul Henri Sénard, le docteur J. Paquette, le docteur Jos. Millette, Docteur Edmond Sanscregret, A. Lucas, A. Pilon, G. Vermette, R. Fréchette, le docteur C. Bertrand, le docteur Emile Thomas, le docteur H. Choquette, C. E. Leblanc, le docteur R. Pellerin, Jean Racicot, Louis Poupart, E. Julien, Berthold Leclerc, Thomas Ducharme, Georges Mongeau, J. Morency, A. Zappa, Yvan Lajoie, Guy Demers, Pierre Georges Vaudry, W. Leclair et une foule d'autres.

AUX FUNERAILLES DE Mme ZOEL GELINAS

GRAND'MERE, 26. (Du corr. de la "Patrie").—Ces jours derniers, en l'église paroissiale de St-Paul de Grand'Mère, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger, eurent lieu les funérailles de Mme Zoël Gélinas. La défunte, née Léa Gélinas, est décédée des suites d'une courte maladie, à l'âge de 67 ans et 7 mois.

En outre de son époux, la défunte laisse, pour la pleurer, un fils, M. Donat Gélinas et une fille, Mme Henry Mongrain, de cette ville.

La défunte fut portée par MM. Henry Mongrain, Philias Lafontaine, Edmond Bacon et A. Rousseau.

Le service fut chanté par M. l'abbé Léonce Panneton, vicaire à St-Paul.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: Mme Henry Mongrain, M. Donat Gélinas, Mme Napoléon Bronsard, Mlle Marie-Ange Déziel, Mme Xavier St-Arneault, Mlle Jeanne St-Arneault, Mlle Madeleine Bronsard, M. Marius Mongrain, Mme Vve J. Paradis, Mme J. W. Lemay, M. Louis St-Pierre, Mme Louis Gélinas, Mme Saluste Robichaud, M. Louis Laurent, M. Hormisdas Boisvert, M. Maurice Bronsard, M. Ernest Morin, Mme Joseph Déziel, M. et Mme Irénée Bordeleau, Mlle Louiseur Déziel, Mme Arthur Lavergne, M. J.-P. Emile Dessureault, Miles Anna et Alphonsine Laperrière, M. Adolphe Allard, M. J.-J. Bordeleau, Mme Oscar Demers, Mme J.-A. Ferron, Mme Théo Tanguay, Mme W. Garceau, Mme Etienne Lefebvre, Mme J.-P. Emile Dessureault, Mme Henri Therrien, Mme Zéph. Lambert, Mme J.-A. Nicole, etc., etc.

QUEBEC, 5. — (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Georges Turcotte fêtera demain le soixante-sixième anniversaire de son entrée comme concierge au petit Séminaire de Québec, et le 81ième anniversaire de sa naissance. M. Turcotte est l'un de ceux qui peuvent se vanter d'avoir vu en costume d'écoliers plusieurs citoyens éminents du monde professionnel.

Souvent imité - Jamais Surpassé
TABAC
FOREST
FRÈRES
POUR LA PIPE:
Fort et Faible
POUR LA CIGARETTE:
spécialement choisi et coupé fin.

Ne prenez pas de risque...

Ne faites pas d'expérience douteuse. Quand l'on vous dit que les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal, sont votre meilleur remède, vous pouvez avoir l'assurance que c'est vrai. La preuve en a été faite. Prenez-les pour remonter vos forces amoindries, pour soulager vos malaises, tels que:—

Maux de reins — Fatigue
Rhumatisme — Points dans [illegible], le dos
Troubles d'estomac — Nervosité
Manque d'appétit — Impureté du sang
Malaise général

Partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

"Je ne saurais trop recommander les Pilules MORO que j'ai prises avec le meilleur succès lorsque je souffrais de mauvaise digestion. Mon appétit avait disparu, je mangeais par nécessité et des gaz, des gonflements se faisaient sentir après chaque repas. Je n'avais plus de force et j'éprouvais aussi des maux de tête. Le travail que je faisais sur les terres m'était devenu très pénible et mon mal empirait . . . malgré l'emploi de toutes sortes de remèdes. Un de mes amis me recommanda les Pilules MORO. Dès que j'eus commencé à les prendre, je pus m'apercevoir de leurs bons effets; mes forces s'augmentaient, j'avais plus de courage et ma digestion était plus facile..." — M. A. Mongrain, 39, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, P. Q.

Pilules MORO pour les Hommes

"TOUS FRAIS COMPRIS"
5 jours . . $75
7 jours . . $85
10 jours . . $100
Quatre jours à bord du paquebot. Aller et retour $70 et plus
BERMUDES

De NEW-YORK — Des BERMUDES
Jeudi 10 mars — Mardi 8 mars
Samedi 12 mars — Samedi 12 mars
Mardi 15 mars — Mardi 15 mars
Mercredi 16 mars — Mardi 22 mars
Samedi 19 mars — Jeudi 24 mars
Mardi 22 mars — Vendredi 25 mars
Vendredi 25 mars — Dimanche 27 mars
Samedi 26 mars — Mercredi 30 mars
Mercredi 30 mars — Vendredi 1 avril
Samedi 2 avril — Mardi 5 avril
Mercredi 6 avril — Lundi 11 avril

par
"DUCHESS OF BEDFORD"
"DUCHESS OF YORK"
De quai à quai. Pas de transbordeur.
Argent canadien accepté au pair dans les hôtels des Bermudes.
S'adresser à l'agent local, service maritime, [illegible] Windsor. Bureau du haut de la ville, 1000, rue Ste-Catherine [illegible] 201, rue St-Jacques ouest, Plateau 2281.
PACIFIQUE CANADIEN

LES ECHECS

Notes personnelles sur le "père" des Echecs, à Montréal, dans notre classe canadienne-française. — Excellent joueur d'autrefois. — Témoin des débuts de Marshall, le champion des Etats-Unis. — Une partie d'autrefois. — Photographies intéressantes. — Problème et solution.

Il fera plaisir, sans aucun doute, à toutes les lectrices et à tous les lecteurs de "La Patrie" de constater que cette chronique hebdomadaire est en partie consacrée au "père" des échecs dans notre classe canadienne-française de Montréal. J'ai nommé M. Onésime Trempe, qui peut compter à son crédit plus d'un demi-siècle d'efforts constants pour promouvoir les intérêts du Noble Jeu dans la métropole commerciale de Montréal, dans les autres villes de la province de Québec et même dans nos principaux centres canado-américains.

Monsieur ONESIME TREMPE, le père des échecs canadiens-français.

Lorsque l'on songe sérieusement que notre bon ami M. Onésime Trempe a consacré presque toute une longue carrière à la propagation du Noble Jeu parmi nos classes canadiennes-françaises, on est à bon droit tout rempli d'admiration envers cet excellent citoyen, comblé de bonnes qualités autant que d'humilité, un homme de devoir dans toute l'acception du mot.

Bien peu de lecteurs de "La Patrie" se doutent de l'âge de notre vénéré concitoyen qui a atteint, au mois de décembre dernier, le très respectable âge de 81 ans, étant né à Maskinongé en 1851.

Qu'il me soit permis de dire tout de suite que M. Trempe a épousé une demoiselle Denault, dont il a eu des enfants qui se distinguent par des qualités solides de bonne citoyenneté. Feu madame Trempe était une femme de haute qualité, dans toute l'acception du mot, et possédait une éducation peu ordinaire, qui faisait l'admiration de tous. Elle était la tante de notre distingué confrère Amédée Denault, journaliste de talent.

M. Trempe fut, on peut dire, le compagnon de travail d'hommes de marque comme l'honorable L.-O. David, père du sympathique et talentueux secrétaire provincial actuel, de l'honorable J.-A. Mousseau, de M. Desbarats, de l'honorable M. Berthiaume, tous disparus pour un monde meilleur.

M. ONESIME TREMPE, donnant la main au champion des Etats-Unis, Frank Marshall.

Ce fut, si nous en croyons la rumeur, à la défunte "opinion Publique" que M. Trempe fit ses premières armes comme chroniqueur d'échecs et depuis cette lointaine époque il n'a jamais cessé de s'occuper de choses échiquéennes tant dans la presse locale que par son concours zélé et aimable dans toutes les rencontres échiquéennes de notre ville.

Une chose que l'on ignore peut-être, ou plutôt que l'on ne connait qu'imparfaitement, c'est que notre ami M. Trempe eut son heure de célébrité parmi les cercles d'échecs mais à une époque où les jeunes et vaillants combattants d'aujourd'hui n'existaient pas. Il assista aux débuts du champion des Etats-Unis, Frank Marshall et, au risque de blesser la modestie de M. Trempe, qu'il nous suffise de dire qu'il eut l'honneur d'administrer plusieurs bonnes défaites à l'homme qui plus tard, devait remporter de si beaux succès dans les tournois internationaux. Ajoutons ici que c'est à Montréal que le jeune Marshall fit ses débuts dans les échecs et que dès sa quinzième année il manifestait déjà des talents échiquéens remarquables. On ne sera donc pas surpris de voir, sur cette page une gravure représentant le champion des Etats-Unis donnant une chaleureuse poignée de mains à notre vétéran des amateurs échiquéens locaux.

Ajoutons à cette biographie, trop courte peut-être, que notre confrère M. Onésime Trempe vit à Outremont, que son passe-temps favori se divise, pour la culture des fleurs, durant la belle saison, et pour la lecture et la collection de nos livres canadiens, lorsqu'il est retenu à la maison par le mauvais temps ou la soirée. Voilà les deux occupations favorites de M. Trempe, en outre des échecs qui ont été pendant toute sa jeunesse son passe-temps favori.

M. Trempe a vu sonner ses 81 ans il y a déjà quelques mois et la Providence a voulu qu'il jouisse d'une santé excellente sous tous rapports.

Il est juste cependant d'ajouter qu'il a aidé considérablement cette dernière en menant une vie irréprochable sous tous rapports, en élevant chrétiennement et pratiquement ses enfants — deux termes qui sont loin de jurer ensemble — et en jouissant de la vie tel qu'un bon chrétien doit le faire.

A ce titre — on me pardonnera de ne plus m'adresser uniquement aux joueurs d'échecs — la vie de M. Trempe est une leçon pratique donnée à toute la jeunesse du pays.

M. Trempe, malgré son âge avancé, est encore dans toute la verdeur de la cinquantaine et nous nous empressons de lui souhaiter de nombreuses années de bonne santé et de prospérité.

UNE BELLE PARTIE DE M. TREMPE

Nous empruntons au journal "Canadian Spectator" publié à Montréal en 1879, (mon Dieu, que tout cela est loin !) la 9ème partie d'un match joué entre M. Onésime Trempe et M. J.-W. Shaw, tous deux du Montreal Chess Club. Disons, entre parenthèses, que M. Shaw fut, pendant longtemps, considéré comme le plus fort joueur de Montréal. Le score de ce match fut de 4 à 3, avec 3 parties nulles en faveur de M. Shaw.

Le jardin de M. Onésime Trempe, à sa magnifique résidence d'Outremont.

GAMBIT ALLGAIER-KIESERITSKY

BLANCS O. Trempe	NOIRS J.-W. Shaw
1. P-4R	P-4R
2. P-4FR	P x P
3. C-3FR	P-4CR
4. P-4TR	P-5C
5. C-5R	P-3D (a)
6. C x PFR (b)	R x C
7. F-4F échec	F-3R (c)
8. F x F échec	R x F
9. D x P échec (d)	R-2F
10. Roq	F-3T (e)
11. D-5T échec	R-1F
12. P-4D	D-3F
13. P-5R	D-3C
14. D-3F	P-3F (f)
15. F x P	R-2R
16. P x P échec	R-2D
17. F-2T (g)	D-3R
18. D-5T	F-6R échec

(Voir diagramme)

NOIRS J.-W. Shaw

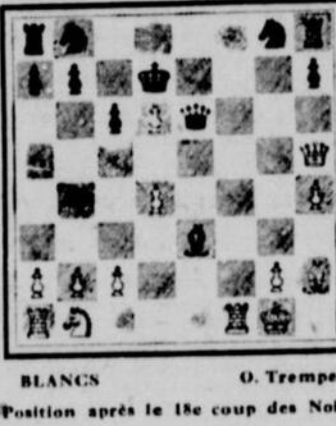

BLANCS O. Trempe

Position après le 18e coup des Noirs

19. R-1T	C-3F
20. D-3F	F x P
21. C-2D	T-1FR (h)

M. ONESIME TREMPE (à gauche) photographié récemment en compagnie de son ami, M. Alexis Cartier, un autre fervent de la cause des Echecs à Montréal.

22. TD-1R	D-4D
23. D-3TR échec (i)	R-1D
24. T-7R	CD-2D
25. C-4R	T-1R
26. C x C	C x C
27. T x C	T x T
28. P x T échec	R x P
29. T-6D	D-5R
30. D-7D échec	R-1F
31. T-6R	D-4D
32. F-6D échec	R-1C
33. T-6T	D-2F
34. D x D échec	R x D
35. T x P échec	R-3R
36. F-3T	P-4C
37. P-3F	et les Blancs gagnent avec leurs pions du côté Roi.

COMMENTAIRES DE M. C.-S. BAKER, MONTREAL

(a) Ce mouvement est connu sous le nom de Kolischa. M. Wormald et le "Handbuch" donnent un faible résultat en faveur des Blancs. M. Gossipp est d'une opinion diamétralement opposée.

(b) Cette manière de jouer le Gambit ne se trouve dans aucun livre. C x PC est le coup ordinaire.

(c) P 4e D est préférable. Les Blancs jouent F x P échec, R1C, comme dans le Gambit Allgaier.

(d) P 4e D était meilleur. Dans une attaque aussi violente, rien ne peut être fait sans la coopération des autres pièces.

(e) Nous eussions préféré P 4e TR; car si D x P, échec, ou T x P échec, les Noirs répondent par CR 3e F, avec une partie dégagée.

(f) CD 3e F aurait été certainement plus fort, amenant de suite deux pièces en jeu.

(g) Pourquoi pas F 5e R ? Assurément, ce coup était plus puissant.

(h) Coup inférieur, clouant le C et laissant la T sans appui.

(i) Peut-être que T 7e R aurait été meilleur.

SEUL CONTRE TROIS CENTS

Alexandre Alekhine, le champion du monde aux échecs, a joué contre trois cents personnes, à la fois, récemment à Paris, au bénéfice des anciens combattants. Il joua soixante parties différentes, ayant cinq adversaires qui combinaient leur science sur chaque échiquier. Il gagna 37 parties, en annula 17 et en perdit 6.

PROBLEME INEDIT

Le problème suivant est encore de la composition de notre bon ami, J.-A.-R. de Bellefeuille. Il est intitulé "Le Cavalier volant," et je le livre en toute confiance aux lecteurs de la colonne d'échecs de "La Patrie." Voici la position.

PROBLEME No. 1005

NOIRS — R, F, C et 5 Pions soit 8 pièces

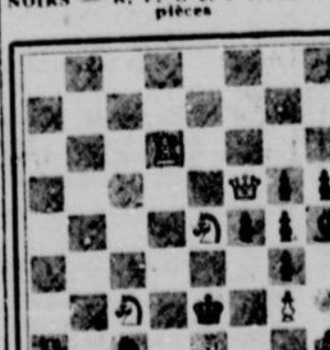

BLANCS — R, D, 2 T, F, 2 C et Pion soit 8 pièces

Les Blancs font mat en deux (2) coups

SOLUTION DU DERNIER PROBLEME

Voici la solution du dernier problème ou plutôt de la transformation du problème, tel qu'adressé par M. de Bellefeuille, solution envoyée par M. N.-J. Millette.

SOLUTION DU PROBLEME No. 1004

BLANCS	NOIRS
1. P-4F ! !	P-6F
2. D-3R mat	si R-6D ou C-6F
2. D-2F mat	si C joue autre coup
2. C x P mat	

REPONSES AUX CORRESPONDANTS

J.-A.-R., QUEBEC — Je vous répondrai personnellement plus tard.

LORENZO PRINCE

CHRONIQUE DES DAMISTES

LIGUE D'AMÉRIQUE

FEU M. A. R. BOURBEAU

Dimanche dernier, en même temps que j'étais avisé par téléphone, par M. H. Pepin, secrétaire du Damier National de Sherbrooke, de son regret de ne pouvoir être présent avec ses confrères, à la démonstration au champion mondial, comme la chose avait été proposée, il m'apprenait une bien malheureuse nouvelle.

M. A. R. Bourbeau, le dévoué président du Damier National, que nous avons appris à si bien connaître, mais dont la santé était précaire depuis quelque temps, est décédé dimanche après-midi, au milieu de sa famille. Encore jeune, et plein d'activité, M. Bourbeau s'était rendu populaire auprès des membres du Damier National; son enthousiasme et son empressement à seconder toutes les bonnes entreprises l'avaient fait élire à la présidence du Club, poste qu'il occupait à la satisfaction de tous. Il a rendu de grands services à la cause damiste, dans les Cantons de l'Est, et les amateurs de district perdent en lui un précieux support.

C'est donc au nom de tous les damistes de la métropole, et particulièrement de la Ligue du Jeu de Dames d'Amérique, dont le Damier National fait partie, que nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances, la priant de croire à notre meilleure sympathie.

RENE DUSSAULT, Secrétaire.

Tournoi maitres - A

Demain, les luttes laissées en suspens dimanche dernier, à cause de la fête au champion mondial, reprendront au Delorimier pour les tournois maitres A, B et C. On sait que dans le grand tournoi, le meilleur pourcentage des "A" prendra le titre de maitre pour 1932, et les trois premiers se rencontreront en matchs, avec un pari de dix dollars chacun, le vainqueur prenant le titre de champion du Canada, laissé vacant par la promotion de Marcel Deslauriers au titre mondial, lequel championnat du Canada sera ensuite contestable suivant les règlements établis.

Voici la position actuelle des joueurs:

	G.	P.	N.	P.C.
Dussault	6	0	3	833
Gauthier	6	1	1	812
Dagenais	5	1	3	722
Lapierre	5	1	5	681
Lorrain	3	1	2	666
Guertin	4	2	1	642
Beaulieu	4	2	4	600
Charette	2	3	4	444
Nobert	3	5	2	400
Gosselin	2	4	2	375
Vinet	3	6	2	363
Cardinal	2	7	1	318
Brunet	1	4	3	312
Binette	0	4	5	277
Gendron	1	7	2	200

RENCONTRES DE DEMAIN

	VS
Nobert	Gauthier
xCardinal	Binette
Lapierre	Dagenais
Beaulieu	Vinet
Dussault	Lorrain
Gendron	Charette
Brunet	Guertin

Gosselin au choix.

x—Partie déjà jouée.

Tous les visiteurs sont les bienvenus.

No 131

Par M. le Dr J. LeBlond, maire, Lévis

Noirs: 12 pièces

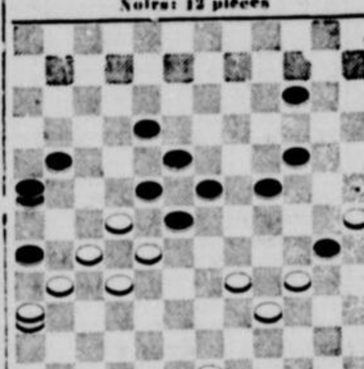

Blancs: 12 pièces

Les blancs jouent et gagnent.

No 132

Par M. le Dr J. LeBlond, maire, Lévis

Noirs: 11 pièces

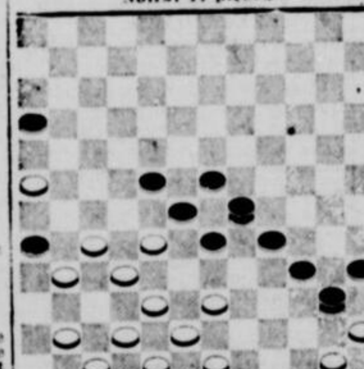

Blancs: 15 pièces

Les blancs jouent et gagnent.

No 133

Dédié à mon amical correspondant M. Charles Poisson, Ste-Sophie de Levrard

Par M. Paul Ouellette

Noirs: 17 pièces

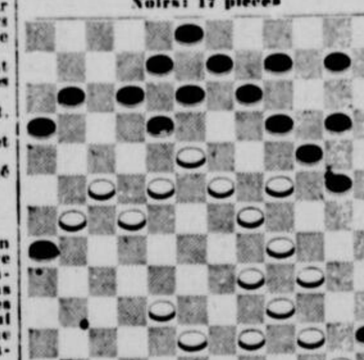

Blancs: 17 pièces

Les blancs jouent et gagnent.

No 134

Par M. Jos Bardy, Pointe-aux-Trembles.

Noirs: 10 pièces

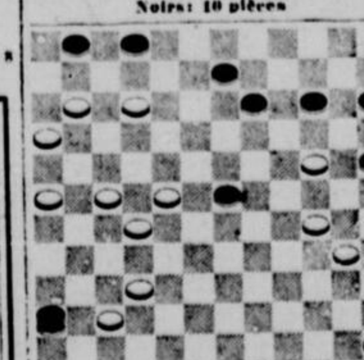

Blancs: 14 pièces

Les blancs jouent et gagnent.

TOURNOIS B & C, SECTION OUEST

Résultat des parties jouées dimanche dernier au St-Henri:

Duhamel	½	Nepveu	½
Malo	1	Ferland	0
Duchesne	1	Cormier	0
Boileau	½	Chamard	½
Larin	1	Lavoie	0
Rollin	½	Paquette	½
Sauvé	½	Lavoie	½
Bélec	1	Larin	0

Demain, rencontres spéciales au St-Paul-Ville Emard, afin de faciliter ceux qui ont encore quelques parties arriérées.

ULDEGE McDUFF.

No 135. LaFontaine: Un enfermé d'une Dame et d'un pion. Assez bien combiné, mais la finale manque de netteté avec deux pions blancs en surplus.

No 136. LaFontaine: Un simple manège qui s'applique plutôt aux débutants. Il s'agit tout bonnement, après 35-29 et 17-24 des noirs, d'amener une prise générale par le pion 54. Il va sans dire que cette tactique n'a rien de particulièrement subtil, la finale nous laissant encore avec de quoi faire une partie de chaque côté.

Enfin, ces différentes idées procureront un exercice quelconque aux amateurs en général.

ERRATA

Dans le problème No 125, (Paul Ouellette) publié le 20 février, le pion blanc 59 devait être à la case 36, car autrement les blancs peuvent jouer 41-36, 36-12 et 30-28 gagnant. L'erreur, dans ce "tente la faute", a été remarquée trop tard pour en faire la correction samedi dernier.

No 135

Fantaisie "enfermé"

Dédié à M. P. Ouellette, Montréal

Par M. P. J. LaFontaine, Holyoke, Mass.

Noirs: 16 pièces

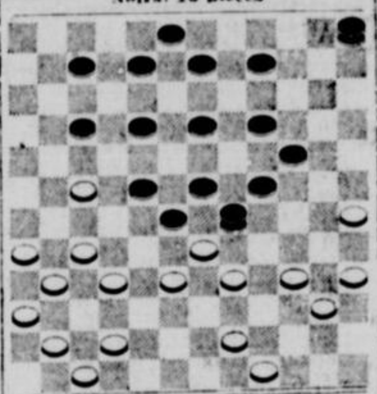

Blancs: 18 pièces

Les blancs jouent et gagnent.

No 136

"Tente la faute"

Par M. P. J. LaFontaine, Holyoke, Mass.

Noirs: 16 pièces

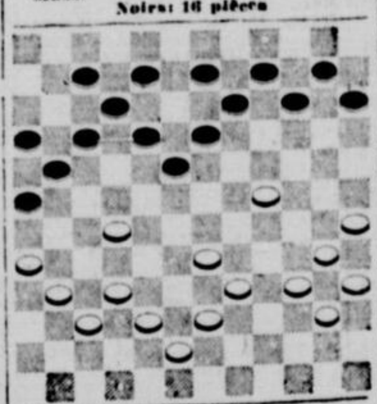

Blancs, 16 pièces

Les blancs jouent 35-29 et les noirs 17-24?

Des problèmes publiés samedi dernier:

No 129, LeBlond: Blancs 52-46, 53-48, 62-57, 50-45, 71-65, 49-44, 43-45 prend 62, 58, 21, 20 et 32, 31-7 gagne.

No 130, LeBlond: Blancs 34-28, 33-27, 25-19, 19-13, 44-37, 58-51, 51-25, 69-56, 43-56 gagne.

No 131, LeBlond: Blancs 52-46, 38-32, 70-63, 55-68, 68-71 prend 51, 33, 21, 35, 48 et 65, 71-40, 42-40 gagne. (Publié ce jour).

No 132, LeBlond: Blancs 31-25, 62-56, 44-37, 57-51, 68-62, 70-64, 64-59, 66-49, 63-57, 72-66 gagne. (Publié ce jour).

PROBLEMES DU JOUR

Je corrige d'abord une omission concernant le problème No 133, Paul Ouellette, dédié à M. Charles Poisson, dont les notes explicatives paraissaient, alors que le diagramme manquait dans la dernière chronique. Je le reproduis donc aujourd'hui.

No 131, docteur LeBlond: Voilà qui est plus à la portée des amateurs, avec une prise double par la Dame blanche. Au quatrième coup, les blancs prennent la position décisive, et vous trouverez facilement le coup de repos qui la précède.

No 132, docteur LeBlond: Vous voulez vous amuser, et vous aimez à rire? Voici une bonne occasion, un bon paquetage du bon vieux temps.

Il y a du beau jeu, cependant, avant que le blanc 72 joue son mouvement final. Mais enfin, vous avez le thème, et les amateurs sont toujours anxieux de définir ce genre de stratégie.

No 134, Bardy: Ce problème pêche un peu par le manque de naturel, et il semble que les blancs et les noirs ont fort envahi le champ ennemi, et c'est pourquoi les premiers coups de la solution ne servent qu'à nettoyer le terrain. Rien de très pratique non plus dans la stratégie, excepté que les Dames noires sont amenées en position et l'une d'elles tombe à la case 25, le pion blanc 31 faisant la prise, le tout laissant une fin de partie gagnante.

Les donateurs

Samedi prochain je publierai les noms de tous ceux qui ont contribué, financièrement ou autrement, au succès de la fête offerte au champion mondial, dimanche dernier. Il est dévouements qui nous font plaisir et que nous aimons à citer; il est aussi de l'esprit sportif qui est la raison du progrès du sport, dont nous voulons tenir compte et pour lequel nous devons donner crédit à qui de droit. Plusieurs renseignements additionnels paraitront en même temps.

AUX COLLABORATEURS

Aux bienveillants problémistes qui veulent bien me remettre leurs compositions pour publication, ainsi qu'à tous les correspondants de la chronique damiste, je rappelle qu'ils doivent adresser leurs communiqués ainsi: René DUSSAULT, 1835, rue Leclaire, Montréal.

LIGUE CANADIENNE

LE DEVOIR DE NOS MEMBRES

Je vais essayer de vous donner une idée aussi exacte que possible des activités de notre ligue et des principales questions qui doivent se poser actuellement à votre attention.

LE MATCH BELL—PATRY

Il y aura, comme dans tous les matches, un vainqueur; au moment où vous me lisez, le résultat final est peut-être connu. A tout événement, une question importante se pose: Que fera le vainqueur? J'ai déjà posé la question, à un promoteur du match et on m'a répondu, que le vainqueur attaquera le champion du Canada."

D'après moi, et je ne crois pas me tromper, ce serait une anomalie que d'agir ainsi, sans attaquer d'abord le champion de la Ligue Canadienne; ce serait certainement plus logique de jouer pour le titre que détient encore maitre Tanguay. S'il en est autrement on sera obligé — et ce serait regrettable, de croire que nos propres membres sont enclins à ignorer que nous avons créé ce titre. De plus, comment l'aspirant au titre champion du Canada, pourrait-il attendre le support de la Ligue Canadienne s'il n'a pas auparavant donné une preuve qu'il est qualifié pour la conquête du titre qu'il convoite. On nous dira, et avec raison qu'il n'est pas absolument nécessaire de conquérir le titre champion de la Ligue Canadienne pour être qualifié aspirant légitime au titre de Championnat du Canada; il n'en reste pas moins vrai, que ce serait plus logique.

D'ailleurs, Tanguay a conquis ce titre avant d'attaquer le champion du monde.

J'ose espérer que cette ligne de conduite sera scrupuleusement suivie, ce sera en même temps une bonne préparation et le vainqueur recevra une bonne formation pour le match suivant.

LE GRAND EUCHRE

On l'appelle ainsi parce que c'est le "Euchre" d'Arthur Ready, non pas une partie de cartes organisée seulement par Arthur Ready mais bien par la Ligue Canadienne dont M. Ready en a la direction.

Déjà, plusieurs ont répondu à l'appel en envoyant de jolis cadeaux. N'oublions pas qu'il en faudra des prix, car la salle, très vaste, sera remplie à capacité.

On prépare un magnifique programme et le public qui assistera à ce Euchre peut être assuré que le tout marchera rondement, évitant les retards que déplorent trop souvent les assistants. La partie commencera de bonne heure, pour se terminer à une heure raisonnable. Les cartes d'admission seront bientôt mises en vente; nous demandons à tous les damistes de venir encourager notre organisation. Nous comptons sur l'appui de la ligue soeur pour le succès de cette fête; nous connaissons la franche camaraderie qui règne maintenant entre les deux grandes ligues on n'ignore pas qu'un vent de désir d'union souffle dans l'air et que ces occasions là sont de nature à cimenter le lien qui semble vouloir de plus en plus se resserer.

No 16

Par M. N. LeBreux, Campbellton, N. B.

Noirs: 14 pièces

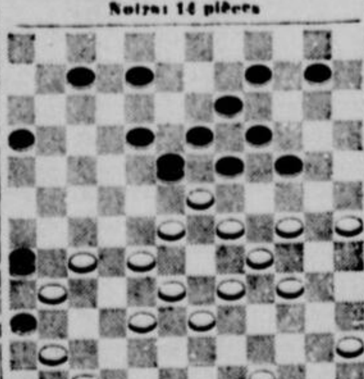

Blancs: 18 pièces

Les blancs jouent et gagnent en 12 coups.

SOLUTION

45 à 38	43 à 67
57 à 50	67 à 25
66 à 60	27 à 49
42 à 36	29 à 42
41 à 35	28 à 41
47 à 36	42 à 29
68 à 61	55 à 68
34 à 27	22 à 48
60 à 54	68 à 35
54 à 4	25 à 64
4 à 13	19 à 8
71 à 58.	

LES RENCONTRES DE LIGUE

La classe C a donné de beaux résultats dimanche dernier. On constate avec grande joie que les cadres sont bien remplis. Chaque joueur fait l'impossible pour décrocher la victoire pour son club, mais comme dans tous les combats, plusieurs subissent des revers, mais pour les courageux ces revers se modifient bientôt en victoires.

Demain, les classes B et D seront aux prises. On voudra bien se rendre tous à l'heure fixée pour le combat et tâcher d'ajouter un autre succès aux derniers. Demandez-vous alors si vous êtes suffisamment armée et organisée pour gagner la partie. Pour cela il faut toujours pratiquer sur semaine c'est ce que tous feront à l'avenir.

Le Sec.-Corr.
A. P.

CONVOCATION

Les officiers et membres de la Ligue Canadienne sont priés d'assister à l'assemblée régulière qui sera tenue le 8 mars 1932 au local du Foyer St-Edouard, 6418 rue St-Denis, à 8 heures p.m.

Le sec.-correspondant.
A. P.

RAPPORT DU 28 FEVRIER 1932

CLASSE "C"

MAISONNEUVE vs HOCHELAGA

A. Richer	1	D. Desroches	0
O. Dubuc	0	H. Roy	1
R. Vigneault	1	F. Guillette	0
O. Villeneuve	½	A. Pelquin	½
O. Richer	½	W. Décarie	½
H. Richer	1	A. Daigle	0
Total	4	Total	2

Capitaines: H. Richer, A. Daigle.
Juges: J. A. Richer - E. Gagnon

C.P.R. A.A.A. vs TRAM. ST-ROYAL

E. Bélanger	1	R. Duval	0
D. Coutu	1	T. Bellefleur	0
C. Bélanger	1	J. A. Gauthier	0
R. Crose	1	A. Fernet	0
A. Cloutier	1	W. Labaise	0
O. Charron	0	Luc. Pelletier	1
Total	5	Total	1

Capitaines: E. Dufault, J. Pelletier
Juges: A. Milard, W. Courtemanche

ROSEMONT vs STE-CECILE

L. Maheu	1	E.Desève	0
J. Larivée	1	J. Roy	0
A. Mondor	1	J. Alarie	0
A. Charlebois	1	A. Dérape	0
H. Denis	0	A. Gagnon	1
J. Gagnon	0	J. Laverdure	1
Total	4	Total	2

Capitaines: M. Denis, J. Laverdure
Juges: G. Lafontaine, A. Clindering

ST-ROSAIRE vs PLESSIS

R. Traversy	0	O. Cloutier	1
A. Hamelin	1	J. L. Bilodeau	0
L. Brière	½	R. Gagnon	½
E. P. Durocher	0	H. Savage	1
J. Aubry	½	P. Lalonde	½
G. Painchaud	0	J. Lafortune	1
Total	2	Total	4

Capitaines: J. Aubry, J. Lafortune
Juges: E. Renaud, C. Cardinal.

AUX FUNERAILLES DE Mlle BLANCHE THERRIEN

NICOLET, 24. — (Du corr. de la "Patrie"). — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mlle Blanche Therrien, décédée le 3 février à l'âge de 29 ans.

Mlle B. Therrien

La levée du corps fut faite par M. l'abbé H. Foucault, vicaire à la Cathédrale de Nicolet et qui chanta aussi le service assisté de MM. les abbés Georges Pinard et Gédéon Champagne comme diacre et sous-diacre.

Mlle Therrien laisse pour pleurer sa perte; ses parents M. et Madame Arthur Therrien, un frère, M. Emery Therrien, de Drummondville et quatre soeurs Mme Walter Bourbeau (Elisabeth), Anais et Rose Therrien, de Nicolet, Yvonne de Lowell, Mass., et cinq demi-frères, MM. Lorenzo, Hervé, Bruno, Lucien, Roger Therrien, son beau-frère M. Walter Bourbeau, et deux petits-neveux, Gaston et Roger Bourbeau.

Au choeur on remarquait, MM. les abbés, H. Thibault, O. Morin, E. Roberge, A. Joyal.

Dans l'assistance on remarquait, Les révérendes Soeurs de l'Assomption, Les révérendes Soeurs Grises, avec les orphelins et les orphelines, les Frères des Ecoles Chrétiennes.

La chorale était sous la direction de M. Edouard Chatillon, Mlle Cécile Biron, chanta le cantique d'adieu, Mlle Cécile Chatillon, touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. Lucien Houde, Thomas Désilets, Pierre Dufresne, Ubald Caron, Antonin Forcier, Roland Gélinas. Les fleurs étaient portées par Miles Gertrude Martin, Angéline Therrien, Mabel Gill, Marie-Flore René et Blanche Beaulac. La quête fut faite par Miles Alexandrine Martin et Kate René.

Conduisaient le deuil, le père de la défunte, M. Arthur Therrien, son frère Emery de Drummondville, ses soeurs Mme Walter Bourbeau, (Elisabeth), Anais et Rose, ses demi-frères, MM. Lorenzo, Hervé, Bruno, Lucien, Roger Therrien, son beau-frère M. Walter Bourbeau, ses neveux, MM. Gaston et Roger Bourbeau, ses oncles et tantes, M. et Mme Nap Therrien, M. Théophile Therrien, M. Stanislas Therrien, M. Ovila Doucet, d'Aston, M. Donat Doucet, M. Henry Doucet, Mme Calixte Doucet, M. R. Doucet, M. H. Doucet, tous de St-Léonard, M. et Mme Armand Doucet, Mlle Lucille Doucet, de Warwick, M. et Mme Evariste Dubuc, M. H. Therrien, M. J. Grammond, M. et Mme Antonio Blondin, Miles Annette et Angéline Therrien, et M. Fernand Therrien, Miles Blanche et Rita Dubuc, de Nicolet, M. et Mme Hercule Béliveau, d'Aston, M. Calixte Duval, M. et Mme Edouard Dubuc, Reina Duval, de St-Grégoire, Mlle Laura Provencher, d'Aston, Mlle Regina Therrien.

Dans le cortège, on remarquait : Les Enfants de Marie, les employés de l'American Optical Co., les Chevaliers de Colomb, Maire N.-H. Biron, MM. Arthur Martin, notaire J.-W. Denis, L. Trottier, docteur Manseau, J.-B. Métivier, Em. Rousseau, docteur Harry Smith, L.-L. Roy, Elp. Grégoire, O. Camirand, H. Jacques, H. Bourdon, docteur G.-E. Roy, Herm. Rousseau, F. Boisvert, J.-D. Richard, F.-E. Gagnier, Basile Beaulac, L.-P. Métivier, H. Duguay, Zéphirin Roy, Henri Béliveau, Maurice Béliveau, Laurier Lemire, M. Garon, J. Gill, notaire Henri Dufresne, R. Camirand, A. Provencher, D. Métivier, Albert Leclerc, Thomas Caron, Donat, René, Arthur Beauchemin, Philippe, René, Maurice, René, Ed. Dubuc, Robert Lemay, Miles Cécile Biron, Henriette Boisvert, Madeleine Beaulac, Annette Pépin, Cécile Chatillon, Elianne Beauchemin, Jeannine Manseau, Madeleine Trahan, Yvette René, Jeanne et Constance Veronneau, Germaine Houle, Gertrude Désilets, Gilberte Forcier, Rose et Blanche Defossés, Rachel, Lucienne Boivin, Rachel Allard, Corriane, Lucile, Gabrielle Allard, Lucienne et Cécile Dubuc, A. Boisvert, M. A. Cloutier, C. Collins, M. et Mme Orphir Pellerin, MM. Arthur Lambert, Ovila Duval, G. Nourry, Adélard Duval, Em. Blanchette, M. et Mme R. Lampron, Mme Donat René, Miles Bernadette René, Rachel Duval, Viala Roberts, de Rosemont, Juliette Caron, Mme Jos Duval et bien d'autres, dont les noms nous échappent.

Offrandes de messes:—La Congrégation des Enfants de Marie, les employés de l'American Optical Co., de Nicolet, le maire M. H. Biron, la famille Arthur Martin, la famille Arthur Beauchemin, Mlle Jeanne Véronneau, Miles Antonia et Hermine Caron, Mme Georges Duquette, Mlle Mabel Gill, Mlle Germaine Houle, tous de Nicolet; M. l'abbé Georges Dubuc, de Ste-Agathe, Manitoba.

Offrandes de fleurs.—Les Enfants de Marie, la famille Napoléon Therrien, Mlle Alvina Bergeron, M. et Mme Walter Bourbeau, M. Emery Therrien, Drummondville; Mlle Yvonne Therrien, Lowell, Mass.; MM. Alphée Mercure, L. A. Pineau, Victor Pépin, Herman Lemaire, Antonio Bourgeois, James O'Donnell, Rolland Chaput, Arthur Bergeron, Henri Benoit, J. Aubin, Lucien Labarre, Mme J. R. Pelquin, Miles Anne-Marie Préfontaine, Germaine Parent, tous de Drummondville.

Témoignages de sympathies.—Mgr Camirand, MM. les abbés H. Thibault, H. Foucault, les Révdes Srs de l'Assomption, l'Ecole Normale de Nicolet, les Révdes Soeurs du Précieux-Sang, les Révdes Soeurs Grises, la Révde Soeur Ste-Adèle, de Montréal; M. le maire N. H. Biron, famille Arthur Martin, M. L. Trottier, notaire, J. W. Denis, Dr Hartier, ry Smith, Dr Hervé Charland, M. Alfred Gaudet, avocat, notaire Henri Dufresne, M. et Mme Pierre Peck, M. et Mme Omer Camirand, M. et Mme Arthur Beauchemin, M. et Mme L. L. Roy, M. et Mme Maurice René, M. et Mme Henri Jacques, famille Donat René, M. et Mme Paul Rousseau, M. et Mme Everett Jackson, M. et Mme Oscar Lassonde, M. et Mme Henri Fréchette, M. et Mme Robert Lemay, M. et Mme Henri Béliveau, M. et Mme Roméo Bisson, M. et Mme Ernest Janelle, M. et Mme J.-A.-E. Dubuc, M. et Mme Henri Houle, M. et Mme Antonio Blondin, M. et Mme Charles Ed. Dubuc, M. et Mme Lucien Boivin, M. et Mme Arthur Morin, M. et Mme Lucien Trudeau, M. J.-L. Proulx, M. et Mme James Gill, M. Henri Houde, M. Onil Houle, M. et Mme Henri Lacroix, M. Louis P. Métivier, M. et Mme Omer Provencher, M. et Mme J.-D. Richard, M. et Mme Maurice Béliveau, Mme François Pelletier, Mme Louis Hamel, M. N. Tourigny, Mme Alfred Poisson, Mme Nap. Trudel, Mme Rosaire Bégin, Mme L. H. Bourque, M. et Mme Maurice Allard, M. et Mme Wilfrid Houle, M. et Mme Ovila Lambert, M. et Mme Aimé Lampron, M. et Mme Albert Leblanc, M. et Mme Elph. Grégoire, M. et Mme Hervé Bourdon, M. et Mme Pierre Nourry, M. et Mme J. Bapt. Métivier, M. et Mme Roméo Lafond, famille Hercule Paquin, M. et Mme Léo Bergeron, M. et Mme Basile Beaulac, M. et Mme Elp. Massicotte, M. et Mme Em. Blanchette, M. Alfred Landry, MM. Rolland Gélinas, Pierre Dufresne, Auguste Beaubien, Ubald Caron, Sylvio Grammond, Paul Lafleur, Bruno Dupuis, M. et Mme Lionel Plamondon, de Montréal; M. et Mme Antonio Provencher, de Montréal; M. et Mme Jenessey Beaudet, Fortierville; Mlle Normandine Durant, Acton-Vale.

M. Emile Beaudet, Daveluyville; M. Victor Pepin, de Drummondville; M. et Mme Octave Provencher, d'Aston; Mlle Lucile Doucet, d'Aston; M. et Mme N. H. Lemire, M. et Mme J. P. Beauchemin, M. et Mme Roméo Lefebvre, M. et Mme Albert Dolan, famille Jos. Duval, M. et Mme J. Bapt. Lemay, M. et Mme Ed. Allard, M. et Mme H. Godbois, M. et Mme Philippe René, M. et Mme Joseph Boisvert, M. et Mme Albert Leclerc, M. Jean-not Proulx, M. et Mme Roméo Gauthier, M. et Mme Emilien Landry, M. et Mme Evariste René, M. Arthur Proulx, M. et Mme Arthur Brassard, M. et Mme J. H. Rousseau, M. et Mme Joseph Duguay, M. et Mme A. J. Garon, M. Damase Métivier, M. et Mme Ovila Doucet, d'Aston; M. et Mme Armand Doucet, de Warwick; Mlle Alina Boisvert, G.M., Sherbrooke; Mme François Doucet, d'Aston; M. et Mme Jos. Grammond, de la Baie, 2e et Mme Romuald Provencher, Ste-Monique, Mlle Cécile Biron, Mlle Madeleine Trahan, Mlle Aline Métivier, Mlle Annette Pépin, Mlle Blanche Beaulac, Mlle Alice Boisvert, Mlle Gertrude Désilets, Mlle Simonne Lemay, Mlle Amanda Monette, Mlle Gilberte Forcier, Mlle M. Rose Chartier, Mlle Lucienne Dubuc, Mlle Jeannine Manseau, Mlle Elianne Beauchemin, Miles Corinne, Lucile Allard, Mlle Boivin, Mlle Yvonne Desfossés, Mlle M.-Anne Cloutier, Mlle Antonia Champagne, Mlle Germaine Desfossés, Mme Aquila Poirier, Mlle R. Blanche Gaudet, de St-Célestin; M. et Mme Edmond Vigneault, de St-Valère; M. et Mme Alain Doucet, Drummondville; M. et Mme Maurice Doucet, de Drummondville; la famille N. Therrien, famille Evariste Dubuc.

Bouquets spirituels.—Les Révdes Soeurs du Précieux-Sang, M. et Mme J. E. Pellerin, M. et Mme Fortuna Boisvert, M. et Mme Nap. Therrien, M. et Mme Henri Therrien, M. Calixte Duval, Mlle Flore Doucet, Lowell, Mass., Mlle Yvonne Therrien de Lowell, Mass., Mlle Juliette Cartier, Mlle Florestine Duval, Mlle Constance Verronneau, Mlle Florida Doucet, Saint-Léonard, Mlle Marguerite Leblanc, M. et Mme Adélard Bourbeau du Cap de la Madeleine, M. et Mme Henri Vigneault, Saint-Valère, M. et Mme Edmond Vigneault, de Saint-Valère, Mlle Colette Bourbeau, du Cap de la Madeleine M. et Mme Walter Therrien, Montréal, M. et Mme Adjutor Doucet, Woonsocket.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée pour les jeunes filles sera prêchée par le R. P. Joseph Lalande S.J., du 19 au 23 mars, à la Villa Saint-Joseph, 4122 avenue de Lorimier; appel téléphonique, Amherst 2944. Prière de s'inscrire à l'avance.

(Communiqué).

Tarzan, seigneur de la jungle

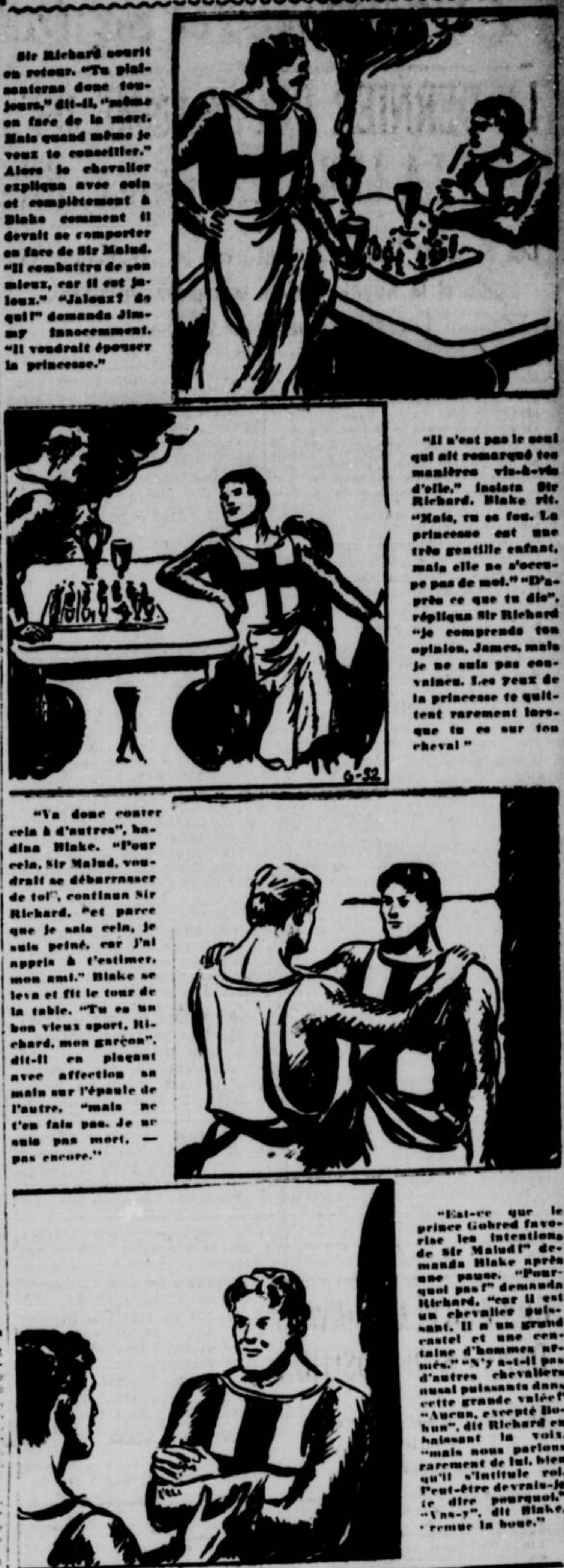
Sir Richard sourit en retour. "Tu plaisanteras donc toujours," dit-il, "même en face de la mort. Mais quand même je veux te conseiller." Alors le chevalier expliqua avec soin et complètement à Blake comment il devait se comporter en face de Sir Malud. "Il combattra de son mieux, car il est jaloux." "Jaloux? de qui?" demanda Jimmy innocemment. "Il voudrait épouser la princesse."
"Il n'est pas le seul qui ait remarqué tes manières vis-à-vis d'elle," insista Sir Richard. Blake rit. "Mais, tu es fou. La princesse est une très gentille enfant, mais elle ne s'occupe pas de moi." "D'après ce que tu dis", répliqua Sir Richard "je comprends ton opinion, James, mais je ne suis pas convaincu. Les yeux de la princesse te quittent rarement lorsque tu es sur ton cheval."
6-32
"Va donc conter cela à d'autres", badina Blake. "Pour cela, Sir Malud, voudrait se débarrasser de toi", continua Sir Richard, "et parce que je sais cela, je suis peiné, car j'ai appris à t'estimer, mon ami." Blake se leva et fit le tour de la table. "Tu es un bon vieux sport, Richard, mon garçon", dit-il en plaçant avec affection sa main sur l'épaule de l'autre, "mais ne t'en fais pas. Je ne suis pas mort, — pas encore."
"Est-ce que le prince Gobred favorise les intentions de Sir Malud?" demanda Blake après une pause. "Pourquoi pas?" demanda Richard, "car il est un chevalier puissant. Il a un grand castel et une centaine d'hommes armés." "N'y a-t-il pas d'autres chevaliers aussi puissants dans cette grande vallée?" "Aucun, excepté Bohun", dit Richard en baissant la voix, "mais nous parlons rarement de lui, bien qu'il s'intitule roi. Peut-être devrais-je te dire pourquoi." "Vas-y", dit Blake, "remue la boue."

Vous Aussi Conviendrez

qu'il n'existe pas de saveur plus délicieuse que celle du Gin de Kuyper—célèbre depuis plus de quatre cents ans.

BOUTEILLE de 10 onces $1.15

Vendu aussi en bouteilles de 26 onces $2.70 de 40 onces $4.00

GIN de KUYPER.

N'acceptez pas de succédané.

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695 ROTTERDAM - HOLLANDE

REVIREMENT A WALL STREET EN FIN DE SEMAINE. — GENERAL ELECTRIC REDUIT SON DIVIDENDE

POTINS DE LA RUE

Wall Street est devenu lourd en fin de semaine à cause de la réduction opérée dans le taux du dividende régulier du General Electric. Cette réduction a causé quelques surprises à Wall Street, bien qu'en certains milieux l'on s'y attendait.

La vogue des obligations des chemins de fer canadiens se continue sur le marché des obligations de New-York. La persistance des rumeurs à l'effet d'une consolidation des deux grands réseaux ferroviaires, malgré les négations à ce contraire contribuent aussi à augmenter la demande pour ces valeurs, et y facilitent, par le fait même leur affermissement.

Il y aurait eu 18 faillites dans le district local durant le cours de la semaine dernière et le total des passifs atteindrait $249,006.

La situation bancaire outre-frontière s'est réellement améliorée à la suite des nouvelles mesures préconisées par le Congrès américain. Il ne faut pas toutefois perdre de vue que les conditions fondamentales des affaires ne se sont pas améliorées et que le changement ci-haut mentionné résulte de la mise en force de ces nouvelles mesures. Il vaut mieux donc attendre quelque temps pour constater si ils provoqueront un relèvement dans les affaires, c'est alors que l'on pourra juger de leur efficacité.

Le temps est aux émissions d'obligations de toutes sortes. Après l'exemple donné par le gouvernement fédéral et certaines législatures provinciales, quelques municipalités importantes ont lancé sur le marché des émissions importantes et il est de nouveau question que la Cité de Montréal lance sous peu une autre émission élevée et que dire de celle de $15,000,000 de la ville de Toronto, dont le lancement aura lieu durant le cours du mois.

Le succès de ces émissions n'est pas seulement l'apanage de notre pays, voici que le Trésor américain s'est aussi mis de la partie et il a lancé plusieurs émissions sur le marché depuis l'avènement de 1932. Il ne faut pas oublier qu'il y a un besoin pressant d'argent, quand l'on songe que le déficit pour la présente année fiscale est estimé à environ $2,000,000,000. Il sera surprenant de voir si ce pays, aux richesses vraiment légendaires, saura se relever aussi rapidement que l'a fait la Grande-Bretagne avec son gouvernement National. La fière Albion n'entrevoit-elle pas un surplus de $40,000,000 dans son budget pour le présent exercice. Et que penser de la politique de notre gouvernement fédéral. Les nombreuses mesures d'économie qu'il vient de préconiser et l'augmentation dans notre commerce extérieur lui aideront à boucler son budget. La tendance constante de notre balance commerciale à devenir plus favorable, non seulement avec les pays européens, mais même avec notre pays voisin ne pourra qu'aider à affermir notre crédit à l'étranger et contribuer au relèvement de notre dollar.

Le monde du placement actuellement les yeux portés sur les émissions à court terme et en coupures peu élevées qui seront lancés par le gouvernement américain, afin de faire cesser la thésaurisation, en invitant le public américain à souscrire rapidement à ces émissions. Les livres de souscription à cet effet seront ouverts lundi prochain.

Espérons que ces émissions seront rapidement souscrites, ce qui ne pourrait que favoriser le marché des valeurs obligataires et par le fait même avoir une répercussion sur les valeurs boursières.

Les prix du cuivre après avoir glissé à de nouveaux bas cette semaine étaient plus fermes hier après-midi, à cause des rapports voulant que les négociations actuellement en cours dans la grande métropole américaine entre les représentants belges des mines du Haut Katanga et les principaux producteurs américains laissent entrevoir un accord complet et définitif. Espérons que tous s'entendront pour restreindre la production à un niveau normal et même très peu élevé, afin de permettre l'écoulement des stocks actuels de métal rouge, qui sont une des causes de l'avilissement des prix de cette denrée Le prix du cuivre d'exportation qui avait baissé aussi bas que 5 7-8 cts la livre cette semaine ce qui ne s'était pas vu encore dans l'histoire du cuivre, remontait en fin de semaine à 6 1-8 cts, puis montait à 6 5-8 cts, à cause que la demande était abondante. Le bas niveau de cette semaine a permis une forte absorption des surplus.

Montreal Life Insurance Company vient de publier un rapport annuel satisfaisant comme nos lecteurs pourront le constater ci-contre. Les remarques du président Arthur P. Earle sont très intéressantes et démontrent l'importance et la force des compagnies d'assurance-vie dans notre pays. Ses déclarations, à l'effet que les compagnies d'assurance sont sorties de l'épreuve avec un prestige accrû sont on ne peut plus véridiques et nos lecteurs ont dû le constater eux-mêmes en faisant la lecture des nombreux rapports de cies d'assurances que nous avons publié, lesquels étaient en majorité favorables. M. Earle parait plus optimiste en ce qui concerne l'avenir des cies d'assurances que celles des affaires en général pour un avenir rapproché. Pourtant tous deux ont des relations très étroites et le malheur de l'une ne peut faire le bonheur de l'autre, bien au contraire elles sont affectées réciproquement par leurs maux.

Meilleur ton sur le marché des valeurs mobilières

Une augmentation des chargements ferroviaires, une stabilisation dans la production., après une baisse ininterrompue de quelques semaines, un rapport annuel des plus favorables par l'AMERICAN TELEPHONE & TELEGRAPH CO. une hausse appréciable du blé, un relèvement général des commodités sont les items les plus remarquables de la semaine écoulée, d'après Forget & Forget.

Dans l'un de ces éléments, on remarque un premier effet des mesures énergiques mises en force par le gouvernement américain, dans l'autre, la justification de la foi dans les compagnies de premier ordre, et finalement certaines raisons sérieuses de croire que la prospérité s'achemine enfin dans le monde.

Le marché des valeurs mobilières a donné une saine et énergique réponse à tout cela, et la semaine se termine à un niveau plus élevé et plus raisonnable.

La reprise devant nécessairement être lente, un marché trop rapide et trop violent ne serait pas de bon aloi; mieux vaut un marché modéré et réflétant à l'avance les progrès de la situation économique.

Rapport de R. G. Dunn & Co.

Le volume du commerce de détail local continue d'être modéré et la distribution dans pratiquement toutes les lignes de la maison, y compris les marchandises courantes, est inférieure à la normale. Une publicité très libérale a stimulé d'une façon appréciable les ventes d'offres spéciales des gros magasins à rayons, mais aucune activité réellement sensible dans le commerce général n'est anticipée avant la saison de Pâques, lit-on dans le bulletin hebdomadaire de R.-G. Dun and Co, sur l'activité commerciale en général.

Dans le compartiment des nouveautés, les demi-grossistes rapportent plusieurs envois au commencement de mars. Les achats individuels sont encore limités, mais le volume global se maintient aux environs de la moyenne de l'année précédente. On enregistre une bonne demande dans le groupe des textiles, et les moulins marchent à bon rendement.

Les conditions dans le groupe de l'épicerie ne montrent aucun changement; le mouvement est stable, le marché continue d'être ferme et les prix des denrées sont généralement inchangés.

LOTBINIERE

LOTBINIERE, 29. (Du correspondant de "La Patrie".)—Le 30 janvier est décédé à l'âge de 78 ans, et 9 mois, M. Constant Hamel, époux de feu Joséphine Noël. Ses funérailles eurent lieu le 11 février, au milieu d'une assistance nombreuse.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Vaudreuil et le service fut chanté par M. le curé El. Voyer.

Conduisaient le deuil: ses beaux-frères: MM. Hippolyte et Félix Noël; ses neveux: MM. Lucien Hamel, Henri Auger, Honorius Letellier, Pierre Frenette, Alcide Hamel, Jos Paupé, Philippe Chandonnet, Lorenzo Hamel, Antonio Hamel, Cyrille et Camille Noël, Henri, Paul Hamel, Henri et Ovide Noël, Nazaire Poulin, Théo Paré, Louis, Arthur et Frédéric Hamel, Roland Hamel.

Dans l'assistance, nous avons remarqué: MM. Ph. Parrot, Ste-Emélie, Joseph Lafond et Louis Hamel, de Parisville, Adrien Leclerc, Jos Legendre, Fréjus S.-Hilaire Delphis Auger, Albéric Houde, Florian Bernier, Wenc. Lemay, Evangeliste Houde, Dr A.-C. de la Crevrotière, Georges de Villers, Fortunat Pérusse, Siméon Auger, Ste-Croix, Jos Vaudreuil, Ph. Auger, etc.

NOTRE DOLLAR A 89 1-8 CTS

NEY-YORK, 5. — Le dollar canadien enregistrait une belle avance de 1-4 et sur le marché des changes étrangers de cette ville en fin de semaine, à 89 1-8 cts et la livre sterling, s'élevait de son côté de 1 1-4 et à $3.50 3-8 cts.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la Maison GEOFFRION & RAINVILLE, membre de la Bourse et du Curb de Montréal.

(De notre EXTRA d'hier)

	Ouv.	Haut	Bas	Clre
Acme G.	13	13	13	13
Amulet M	16	16	16	16
Barry-Hol.	6	6	6	6
Base M.	95	95	95	95
Bidgood	6	5	5	5
Br. C. Pl.	325	331	325	331
Buffalo	32½	32½	31½	31½
Cas.-Tr.	13	13½	13½	13½
Com. Pete	9½	9½	9½	9½
Coniagas	56	55	55	55
Dome M.	1200	1230	1185	1215
Fal. Nick	75	75	75	75
Granda G	106	107	106	107
Hollinger	505	510	505	510
Hom. Oil	40	40	39	39
Howey G.	33	33	33	33
Keeley	21	21	21	21
Kir. Lake	42	42	42	42
Lake Sh.	2825	2875	2825	2875
Macassa	31½	31½	31½	31½
Malartic	3½	3½	3½	3½
McIntyre	1750	1750	1750	1750
Min. Corp.	102	110	109	110
Mof.-Hall	3⅝	4	3½	3⅝
Moss M.	36	36	36	36
Nipissing	85	85	85	85
Pr. G. M.	56	56	56	56
Sh.-Gor.	50	50	50	50
Siscoe	62	61½	63	61½
Stadacona	1½	1½	1½	1½
Sud. Bas.	30	30	30	30
Syl. Gold	54	56	56	56
Tashota G.	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Teck-Hu.	430	435	430	435
Towagm.	25	25	25	25
Vipond	37	30	30	30
W.-A.M.	45	45	45	45
Wr.-Harg.	262	263	260	262
HORS-LISTE:				
Abana	5	5	5	5
Big Miss.	11	11	11	11
Cen. Man.	6	6	6	6
Ch. Res.	155	155	154	154
Coniarum	30	30	30	30
Eldorado	140	140	135	136
East-Cr.	9½	9½	9½	9½
Hud. Bay	220	220	225	225
Kir. Hud.	35	35	36	35
McLeod R.	6⅞	7	6½	7
Nordon	7	7	6	6½
Pend'Or.	100	105	100	105
Royalite	500	500	500	500
Ventures	45	45	45	45
CURB				
Brownlee	2	2	2	2
Brett	6	6	6	6
Can. Kir.		1¼	1¼	1¼
Kir. Town	3¼	3¼	3¼	3¼

BOURSE DE MONTRÉAL

La Bourse locale est moins active, mais les prix demeurent fermes en fin de semaine. — Textile gagne 1 pt et Nat. Steel Car continue d'être en demande.—Le C.P.R. souffre de la prise de profits, mais résiste bien. — 8,023 actions échangées sur le Curb.

(De notre EXTRA d'hier)

Les activités étaient moins nombreuses que durant les séances précédentes aujourd'hui sur le marché local, mais le gros des valeurs continuaient de se maintenir fermes cependant. La diminution dans la demande pour les principaux leaders, à la suite d'abondantes prises de profits affecta quelque peu le marché. La lourdeur manifestée sur le grand marché américain, à la suite de la réduction du dividende de Gen. Electric, influa peu sur la liste locale, dont la majorité des valeurs clôturaient fermes, ou même légèrement à la hausse.

Le C.P.R. qui a été en vedette sur ce marché, depuis le commencement de la semaine se hissait hier à un nouveau sommet à 22 7-8 et il débutait ce matin à 21 1-2, à cause des réalisations nombreuses et vers trois heures il cotait 22. Le gros des avances de ce stock seraient attribuées aux rumeurs de fusion et aux rapports voulant que cette compagnie profite beaucoup de l'augmentation attendue dans le commerce impérial, à la suite de la conférence de juillet.

Nickel passait de 9 3-4 à 9 5-8.

Brazilian venait en deuxième lieu au point de vue activités sur ce marché aujourd'hui et il débutait à 14 1-2 et marquait vers trois heures encore ce point. Les autres services publics accusaient peu de changement et Montréal Power à 36 et Shawinigan à 33 demeuraient tous deux à leurs prix minima. Bell Telephone passait de 110 1-2 à 110.

Dom. Textile s'élevait de 1 point à 52, et Nat. Steel Car continuait d'être à la hausse et cotait 7-8 pt plus haut à 11 7-8.

Le volume des transactions était aussi moins élevé sur notre marché du Curb aujourd'hui, en effet, il y eut seulement 8,023 actions échangées durant tout le cours de cette séance, comparé à 21,452 la veille.

Les pétroles subissaient des variations de peu d'importance et Imp. Oil passait de 10 1-8 à 10 1-4 et Int. Pet. se fixait à 11 3-8.

Beauharnois qui passait récemment de 1 à 1 7-8 cloturait aujourd'hui à 1 1-2.

Noranda cotait 16.50. Siscoe était le titre le plus en vogue dans le groupe des titres miniers et ce stock cloturait le plus haut à 63, à cause de son rapport favorable.

Stocks Canadiens Hors Liste

Cours fournis par A. J. Pattison, Jr., & Co. Limited, Investment Bankers, Toronto.

Industriels—	Offre	Demande
Andian Nat. Corp	$20 00	$24 00
Can. & Dom. Sugar	16 00	18 00
Can. Packers priv	75 00	82 00
Can. Wire & Cable pr	83 00	88 00
Can. Westinghouse	50 00	55 00
Chase A. W.	32 00	36 00
Dom. Fdries & Steel	6 00	8 75
Inter City Baking	35 00	45 00
Int. Proprietaries A	22 50	28 00
Nat. Grocers 2me priv	36 00	46 00
Assurances—		
Canada Life	440 00	525 00
Confederation Life	150 00	185 00
Continental Life	58 00	67 00
Dominion Life	280 00	375 00
Dom. of Can. Gen. Ins	180 00	228 00
Excelsior Life	90 00	120 00
Great West Life	300 00	335 00
Imperial Life	310 00	375 00
Manufacturers Life	265 00	300 00
Sun Life	440 00	525 00
Trust & Loan—		
British Mtge & Trust	170 00	
Can. Gen. Investments	5 50	6 50
Chartered Trust	85 00	95 00
Guelph & Ont. Inv.	51 00	64 00
Investment Foundation	20 00	25 00
London & West. Trust	98 50	108 00
Mutual Finance priv	3 00	4 75
Traders Finance priv	31 00	40 00
Trusts & Guarantee	63 00	73 00
Waterloo Trust & Sav	120 00	138 00
Pouvoirs—		
B. C. Electric priv	93 00	95 50
Calgary Power priv	67 00	75 00
Can. Light & Power	20 00	25 00
Can. West. Nat. Gas	16 50	22 00
do priv	67 00	71 00
Great Lakes Power pr	....	79 00
N. Bruns. Power 1er pr	49 00	61 00
N. Bruns. Telephone	9 00	11 00
Neva Scotia L. & P. pr	70 00	82 00
Ottawa L. H. & P. pr	89 00	98 00

NOTES BRÈVES

Les compensations bancaires dans la ville de Montréal durant cette semaine, se sont chiffrées à $86 699,559, soit une réduction de 29.52 pour cent, comparé au total de la semaine précédente.

2,000,000 de livres de cuivre ont été vendues hier à New-York, à 5 7-8 cts la livre.

Brandram-Henderson, Limited, vient de réduire son dividende sur le privilégié de 7 pour cent à 4 pour cent. Cette compagnie payait l'ancien taux sans interruption depuis 1912.

La hausse du beurre se continue et les prix de cette denrée cotaient en fin de semaine, 7 cts la livre plus haut que les récents bas. Le beurre numéro 1, se vendait 23 1-2 et 24 cts la livre.

The Royal Mail Steam Packet Co. va être réorganisée et elle opérera en deux compagnies différentes: l'une affectée au service de l'Amérique du Sud et l'autre pour l'Afrique.

La production journalière de fer en gueuse durant le mois dernier aux Etats-Unis a atteint 33,251 tonnes brutes, comparé à 31,380 tonnes durant le mois précédent, et à 69,950 tonnes durant le même mois, l'an dernier.

The U. S. Distributing Corp. a eu des profits nets consolidés de $355,500 en 1931 comparé à $668,292 en 1930.

Dans le monde de l'assurance

M. A.-P. EARLE, président de The Montreal Life Insurance, dont nous publions aujourd'hui, le rapport financier annuel.

FINANCE DE SULLIVAN GOLD MINES, LIMITED

La Sullivan Consolidated Mines se porte acquéreur de l'actif de cette Cie.

La Sullivan Gold Mines Limited vient de conclure un marché avec la Sudbury Diamond Drilling Co., Limited, qui lui assure amplement de fonds pour continuer ses travaux de développement et mener l'entreprise à bonne fin.

La Compagnie Sullivan possède une propriété minière d'environ 900 acres dans le nord-ouest de Québec, et est voisine de la Mine d'Or Siscoe. Sa propriété comprend l'endroit même de la première découverte d'or faite par M. James J. Sullivan dans cette région qui donne au pays, aujourd'hui, environ $7,000,000 d'or par année (sans compter le cuivre) et où règne une grande activité dirigée par les compagnies les plus marquantes de l'industrie minière.

Les travaux considérables exécutés sur la propriété Sullivan ont déjà mis à jour une quantité imposante de minerai d'or de teneur très profitable, et les résultats obtenus font entrevoir de grandes possibilités pour cette mine.

Une nouvelle compagnie, Sullivan Consolidated Mines, Limited, au capital de $4,000,000, se porte acquéreur de tout l'actif de la présente compagnie au prix de ces quatre millions. En vertu du contrat qui vient d'être signé, la Sudbury Diamond Drilling Co. Limited, achète au comptant une tranche importante de ce nouveau capital, et obtient une option sur d'autres tranches, la transaction affectant 2,100,000 actions. L'on comprend qu'un groupe puissant d'hommes de mines qui vise l'exploitation de plusieurs gisements d'or du nord-ouest de Québec sur une grande échelle, est affiliée à la Sudbury Diamond Drilling Co., Limited, dans cette opération.

La compagnie Sullivan sera largement pourvue de fonds pour développer sa mine et s'ajouter avant longtemps, à la liste grandissante des productrices du métal précieux dans notre Québec.

LA SEMAINE A LA BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE, Courtiers, 231, ouest, rue Notre-Dame Montréal.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Air Reduction	56	60½	55	57¾
Alaska Juneau	13¼	15¼	13¾	14¾
Allied Chemical	76¾	85	75½	83
Am. Can	66¼	72¾	69¾	71¾
Am. & F. P.	7½	8¼	7½	8¼
Am. P. & Lt.	14¾	15¾	14¼	15¼
Am. Smelting	15½	16½	14¾	15½
Am. Water W.	29½	32¾	29	32½
Am. T. & T.	127½	134¾	125½	132½
Am. Tobacco	80	85	78	84
do B	81½	86½	80½	
Anaconda	9½	10¼	9½	10
Atchison	79	84¾	78½	83
Auburn	89½	99½	83½	91
Baldwin Loco	6½	7½	6½	7
Balt. & Ohio	16¾	18¼	16¾	18
Beth. Steel	21½	23½	20¾	22¾
Borden	39¾	41	38¾	41
Can. Pacific	16½	20¼	17½	19¾
Case J. I.	35½	38½	34¾	36¾
Ch. R. Island	10¼	12¼	10½	11½
Chrysler	12½	13¼	12½	12¾
Coca Cola	113¾	118½	112½	117½
Columbia Gas	14	14¾	13½	14½
Com. Solvents	8½	10½	8½	9¾
Com. Southern	3½	4½	3¼	4¼
Con. Gas N. Y.	62¾	67	61½	66
Con. Can	38¼	40½	37¼	39½
Corn Products	43¼	45¼	44	45¾
D. & Hudson	81	82½	80	80½
Drug Inc	52½	54¾	51½	53½
East. Kodak	79½	84½	77	82½
El. Auto Lite	30½	32½	28¼	31½
El. P. & Lt.	12½	14	12½	13½
Fox Film	3½	3¾	3¼	3½
Freeport Texas	18¼	19½	18½	19
Gen. Electric	20½	22½	19¾	20½
Gen. Foods	35¾	37½	35½	37
Gen. Motors	21	22½	20½	22
Gen. Ry. Sig	25	26¾	25	25½
Gillette	20½	24½	19¾	22½
Hudson Motors	7¾	7¾	7	7½
Int. Harvester	23½	24½	23	23½
Int. Nickel	7¾	8¼	7½	8¼
Int. T. & T.	10¾	11¾	10¼	11¼
Kenn. Copper	9½	10½	9	10¼
Loews Theatres	31	33¼	31	32½
Mack Trucks	15¾	18	15¾	17¾
Mont. Ward	9½	11¼	9½	11
Nash Motors	17½	18	17½	17¾
Nat. Biscuit	43½	45¼	43½	44¾
Nat. P. & Lt.	14¼	15½	13¾	15
N. Y. Central	29¾	32¼	29	31½
New Haven	24½	26	23¾	24½
Noranda	14	15	14¼	14¾
North American	37½	39¾	35½	38
Pacific Gas	35½	36½	34¼	35¾
Pacific Light	39	40	38¼	40
Packard	4	4	3¾	3¾
Pennsylvania	19¾	19¾	18½	19
Phillips Pete	4¾	5¾	4¾	5½
Pub. Ser. N. J.	56	59½	45½	58¼
Radio Corp	9½	10½	8¾	9¾
Reynolds B	37½	39½	37½	39
Royal Dutch	20¾	23	20½	23
Sears Roebuck	33½	35½	32¾	35
Simmons Bed	8	10½	8	9½
Sinclair Oil	5¾	6½	5½	6
Socony	9½	10	9½	10
South Ry	10	10½	9½	10½
Stand. Brands	12¾	13¾	12½	13¾
St. Gas & Elec	28¾	32½	28½	31½
St. Oil N. J.	28½	30½	28½	29¾
Studebaker	10½	11½	10½	10¾
Texas Corp	11½	12¼	11½	11¾
Texas Gulf	24½	26	24	25¾
Union Carbide	30¾	35½	30¾	34
Union Pacific	82¼	86¾	78¾	83
United Aircraft	15¾	16½	14¼	15¾
United Fruit	26½	27¼	25¼	26¾
United Gas Imp	20	21	19¾	20½
Un. P. & Lt.	6½	7½	6	6¾
U. S. Ind. Alco.	27½	30¼	27¼	28
U. S. Steel	47½	50¾	45¾	48½
Vanadium	16¾	18¼	16¾	17¾
Western Union	44½	46¼	40¾	43
Westinghouse	30	33	29¾	30½
Woolworth	42½	45¼	41¾	44½
Worth Pump	18½	20½	17¾	20½

BOURSE DE NEW YORK

L'annonce de la réduction du dividende de Gen. Electric est cause de la lourdeur des prix à Wall Street, en fin de séance. — Pertes modérées cependant. — People Gas glisse à un nouveau bas. — U.S. Steel faible. — 1,600,000 actions échangées.

(De Notre EXTRA d'hier)

NEW-YORK, 4.—Les prix après avoir été irréguliers, au début de la séance d'aujourd'hui sur le marché de New-York ne tardaient pas à se mieux comporter, à mesure que la séance avançait. Les prises de profits étaient facilement absorbées et plusieurs touchaient sur le milieu du jour leurs plus hauts sommets encore atteints cette année. L'évidence de la restauration de la stabilité bancaire, d'après le rapport de la Federal Reserve, a eu pour effet de stimuler l'enthousiasme des spéculateurs à la hausse.

Toutes les pertes de la matinée étaient disparues sur le commencement de la seconde partie de cette séance et plusieurs stocks enrégistraient alors des gains de 1 à 5 points. L'argent à vue était à 2 1-2 p.c.

Les stocks de services publics, chimiques, de compagnies de produits alimentaires et de grands magasins étaient particulièrement en demande.

Public Service of N. J. Am. Waterworks, et Cons. Gas étaient les plus actifs dans le groupe des utilités publiques.

Int. Business Machine se hissait de 5 pts en réponse à la publication de son rapport favorable pour 1931.

Le gros des opérations avaient toutefois le caractère professionnel en fin de semaine, bien que certains courtiers prétendent qu'il y a une plus grande participation du public. Les revues commerciales hebdomadaires continuent d'enregistrer peu de changement dans les conditions des affaires en général. La plus grande fermeté de la structure bancaire indique que les crédits pour fins commerciales seront plus abondantes lorsque la demande s'en fera sentir. Les fermetures d'institutions bancaires durant le mois de février ont atteint le niveau le moins élevé encore vu depuis juillet dernier. Les prix du cuivre accusèrent une hausse aujourd'hui.

Les stocks devenaient lourds sur la dernière heure, à cause de l'annonce de la réduction du dividende de Gen. Electric, de 40 cts à 25 cts. Les pertes étaient peu élevées cependant. Gen. Electric perdait 1 point, de même que U. S. Steel, Am. Can. Allied Chemical, et Union Pacific. People's Gas, faisait une chute de 3 pts et glissait à un nouveau bas.

Le total des transactions atteignit 1,600,000 actions.

LA SEMAINE DU CURB A MONTREAL

Tableau des fluctuations compilé par la maison GARNEAU & OSTIGUY agents de change. Edifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Valeurs	Cette semaine Plus bas	Cette semaine Plus haut	La semaine dernière Plus bas	La semaine dernière Plus haut
Ass. Brew.	6	6		
B. A. Oil	10½	10½	10	10¼
Can. Malting			12½	12¾
D.-Seagram	3¾	4	3½	4
H. Walker	3½	3¾	3½	3¾
Imp. Oil	9¾	10¼	9¾	10½
Imp. Tobac	7½	8	7¾	8
Int. Pete	11	11¼	10¾	11
Int. Util. A.	7	7½	8	8
R. Mitchell	6	6	6	6
Page Hersey	54¼	54¾	52¾	54
Regent Knit	1	1	1	1
Reliance Gr.			7	7
Sarnia Br. B	1	1	..	..
Mines—				
Amulet	16	16		
Noranda	16.05	16.75	16.00	16.35
Siscoe	.59½	.64	.60	.61
Huiles—				
Ass. Oil	.05	.06	.05	.06
Home Oil	.25	.30	.30	.31

OBLIGATIONS ACTIVES HORS LISTE

Cours fournis par A. J. Pattison Jr & Co. Limited.

Industrielles—	Offre	Demande
Abitibi	$42 00	$45 00
Can. Crushed Stone	65 00	
Can. Steamship	35 00	38 00
Can. Copper Refining	87 00	90 00
Cosmos Imp. Mills	94 00	97 00
Dom. Canners	96 00	100 00
Eaton Realty	83 00	86 00
Gypsum & Lime	59 50	62 00
Harris Abbatoir	78 00	85 00
Howard Smith	60 00	63 00
Inter City Baking	73 00	78 00
Montreal Drydock	58 00	65 00
Ont. Steel Products	99 00	
St. Lawrence Sugar	101 00	
Steel of Canada	101 00	105 00
Utilités publiques—		
Bell Telephone	99 00	102 50
B. C. Power		88 00
B. C. Telephone	88 00	90 00
Calgary Power	78 00	82 00
Duke Price Power	84 00	88 00
MacLaren Quebec	74 50	78 00
Mont. Island Power	84 00	88 00
Mont. Power	96 50	100 00
Mont. Tramways	91 00	95 00
Northw. Utilities	91 00	97 00
Ont. Power Service	61 50	65 00
Ottawa Valley Power	85 00	92 00
Quebec Power		85 50
Rio Tramways	86 00	87 50
Sou. Can. Power	89 00	93 00
Gouv. et ferroviaires—		
C.N.R. 1951	88 00	90 50
C.N.R. 1957	87 00	89 75
C.N.R. 1969	94 00	96 00
C.P.R. 1954	88 00	
Dom. du Canada 1936	96 00	98 75
Dom. du Canada 1941	95 50	98 00
G.T.P. 1962	64 25	67 25
Ont. Hydro 1939	93 00	97 00
Prov. d'Ontario 1944	93 00	95 50
Prov. d'Ontario 1947	98 50	100 00

BLE STATIONNAIRE EN FIN DE SEMAINE

(De notre EXTRA d'hier)

WINNIPEG, 4. — Les prix du blé clôturaient pratiquement sans changement sur le marché de cette ville aujourd'hui:

Le blé de mai se fixait à 67 soit sans changement.

Le blé de juillet clôturait à 68 5-8 soit une perte de 1-8.

Le blé d'octobre s'arrêtait à 70 1-4 soit sans changement.

Acumalated Estates, Ltd.

Accumulated Estates, Limited, offre actuellement aux individus de revenus modérés le moyen de laisser quelques avoirs, au moyen de plans, pourvoyant à la mise de côté, chaque mois d'un certain montant, qui placé dans des valeurs de premier ordre, ne pourra s'accumuler.

MINING CORPORATION PUBLIE SON 18IEME RAPPORT FINANCIER

Les profits en 1931 sont plus élevés que ceux des trois années précédentes.

Le 18ième rapport financier annuel de The Mining Corporation of Canada, Limited couvrant les opérations de l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1931 et qui vient d'être envoyé aux actionnaires de cette compagnie, indique que cette compagnie a eu des profits les plus élevés encore vus depuis 1927, malgré les conditions défavorables qui ont sévi au pays durant l'an dernier.

La production du cobalt a atteint un nouveau record; la production de l'argent a dépassé celle des deux dernières années. Cette compagnie produit le métal blanc avec profit, malgré les prix peu élevés de l'argent.

Les profits durant 1931 se sont élevés à $458,421 comparé à $91,322 en 1930 et à $85,818 durant 1929.

Après certaines déductions, les profits sont équivalents à 20.9 cts par action.

L'on anticipe des opérations profitables pendant plusieurs mois sur les propriétés de Cobalt et de Lorrain Sud.

Les développements sur la propriétés Ashley ont été tellement favorables que le président J. P. Watson a décidé de construire un moulin d'une capacité de 150 tonnes par jour.

La position financière de cette compagnie est très solide et son capital net d'exploitation se chiffre à $1,250,444. L'actif global de cette compagnie est de $2,481,018 comparé à $2,389,487 en 1930.

LA SEMAINE A LA BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang
Abitibi	9¼	..	..	9¼	— ¼
do priv	7½	..	..	7½	
Alb. Grain	4	..	..	4	
do priv	20	..	..	20	
Asbestos	15	20	15	20	
do priv	60	75	60	75	
Bell Tel	109¾	110½	109½	110	+ 1¼
Brazilian	13⅞	14¼	13½	14	+ 1
B C Pack	1¼	..	..	1¼	— ¼
B C Power	21¼	23½	21	23½	+ 1¾
Agnew S.	5	5	4½	5	
Amal. El.	9½	..	..	9½	
C. Cement	6½	7	6½	7	
do priv	63¾	63¾	62¼	63	
Can. Car	6½	7½	6½	7½	
do priv	15	15¼	14¼	15¼	+ ¾
C. L. Alco.	1	..	..	1	
C. Pacific	19¼	22½	19½	22	+ 3¼
C. Smelt	69	70½	69	70½	+ 3¼
Cockshutt	5	5½	5	5¼	
B C Pow B	6	7	6	7	
Bg. Prod	19	..	..	19	
D. Steel B	2	..	..	2	
D. Textile	50	52	50	52	+ 1
C. Ship p.	7	..	..	7	
Dryden	1¼	1½	1¼	1¼	— ¼
Fraser	1¼	1¼	1	1	
G.S. Wares	2	..	..	2	
Gurd Ch.	19	..	..	19	
Gypsum	4	..	..	4	
H. Bridge	5½	5½	5	5	
Hollinger	5 10	5 10	5 00	5 00	
H Smith p	23	23	22	22	
In. Nickel	8½	9¼	8¾	9¼	+ 1
L. of W.	5½	..	..	5½	
Lindsay	5	..	..	5	
McColl-Fr.	9	9¾	9	9¾	+ ¾
M.-Harris	3¾	4	3½	4	+ ¼
M. Power	36	..	..	36	
M. Tram.	130	130	112	120	
Nat. Brew	24	..	..	24	
N. St. Car	9	11¼	9	11¼	+ 3¼
N. Brick p	3	..	..	3	
S. L. Corp	75	75	65	65	— 15
do priv.	3	..	..	3	
Shaw gan	33	..	..	33	
Steel of C.	22	22	21½	21½	— ½
do priv.	25	..	..	25	
S. L. P. pr.	9	..	..	9	
S.-William	12	..	..	12	
S. C. Power	18	20	18	20	
W. Electr.	5½	5½	5	5½	
Banques—					
N.-Ecosse	269	..	..	269	

PRIX DES DENREES

Prix du gros fournis à la Patrie par la maison Z. Limoges & Cie, rue William.

	Sous
Oeufs	
Oeufs Chanteclerc, la doz	0.36
" frais extra, la doz.	0.31
" frais 1ers, la doz.	0.32
" frais seconds, la doz	0.26
Beurre	
En bloc d'une livre No 1	0.25
En bloc d'une livre No 2	0.24
Solide No 1, la livre	0.24
Solide No 2, la livre	0.23
Laiterie, 1 livre	0.18
Laiterie solide, la livre	0.18
Saindoux	
Pur, seau 20 livres, la liv.	0.9¾
" tinette, 60 liv. la livre	0.09
" bloc d'une livre	0.9¾
Composé, 20 livres, la livre	0.10
" 60 livres, la livre	0.9¾
" bloc d'une livre	0.11
Fromage	
Fort, 80 livres, la livre	0.17
" morceau, la livre	0.19
" Fort, 5 liv. la livre	0.22
Doux, 80 livres, la livre	0.14
" 20 livres, la livre	0.14
" 5 livres, la livre	0.17
Pois	
Canadiens, le minot	2.25
Importés, le minot	3.60
Haricots	
Canadiens, le minot	1.20
Cailles, le minot	1.80

Les exportations de grains durant la semaine dernière, atteignirent 436,000 boisseaux, comparé à 1,049,000 boisseaux durant le cours de la semaine précédente.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de trois dollars par action sur le capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le ou après vendredi le 1er avril prochain, aux actionnaires inscrits mardi le quinze mars prochain, à trois heures.

Par ordre du Conseil d'Administration,

Le Directeur général,
T. TAGGART SMYTH.

Montréal, le 22 février 1932. 9 f.

Dominion Glass Company Limited

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de un et trois-quarts pour cent (1¾%) a été déclaré sur les ACTIONS DE PRIORITE de la Compagnie pour le trimestre finissant le 31ième jour de mars, 1932.

Avis est aussi donné qu'un dividende de un et un quart pour cent (1¼%) a été déclaré sur les ACTIONS ORDINAIRES de la Compagnie pour le trimestre finissant le 31ième jour de mars 1932.

Les dividendes ci-dessus sont payables vendredi le 1er jour d'avril, 1932, aux actionnaires inscrits aux livres à la clôture des affaires, mardi, le 15ième jour de mars 1932.

Par ordre du bureau.
MERVYN OFFER,
Secrétaire.

Montréal, 14 février, 1932.

Dom. Textile déclare des dividendes

Dominion Textile, Limited vient de déclarer un dividende de $1.25 par action commune, et de 1 3-4 p. c. par action privilégiée, pour le trimestre se terminant le 31 mars. Le dividende commun est payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars et le dividende privilégié est payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 31 mars.

A LA PRESIDENCE

HALIFAX, 5. M. J. W. Winfield, vient d'être élu président du Lord Nelson Hotel Co. Il succède à M. H. R. Silver.

COCA COLA Co.

NEW-YORK, 5. — Coca Cola Co., a eu un profit net de $14,023,622 en 1931 comparé à $13,515,535 en 1930.

AJAX OIL & GAS

Les profits d'opération de Ajax Oil and Gas, durant 1931 se chiffrent à $228,128. Après certaines déductions, il reste un surplus de $15,341, lequel reporté au surplus antérieur, forme un surplus global de $46,998.

L'importance et la force des Compagnies d'Assurance-Vie mises en évidence en 1931

Le Président de la Montreal Life mentionne d'intéressants développements

Lors de la réunion annuelle de la Montreal Life Insurance Company, le président, M. Arthur P. Earle, a fait, dans son discours, d'intéressantes observations sur la manière heureuse avec laquelle les compagnies d'assurance-vie ont triomphé de la profonde dépression des affaires, durant ces deux dernières années. Il a dit que les compagnies avaient eu à faire face à des demandes telles qu'il ne s'en était pas présenté de semblables depuis cinquante ans. Les prêts sur polices et les résiliations ont atteint des proportions inconnues, tandis que les réclamations pour incapacité s'élevaient à une somme colossale. Toutes ces demandes ont été satisfaites promptement et de bonne grâce par les assurances-vie, sans qu'elles eussent à se départir d'une seule obligation.

La grande force de l'assurance-vie réside dans le fait qu'elle n'est jamais obligée de mettre ses valeurs mobilières en gage, en vue de rencontrer ses obligations durant une période de dépression du marché. L'argent requis pour les réclamations en cas de décès, d'incapacité, de dotations expirées, pour les prêts et les résiliations, est toujours disponible, en raison des encaissements journaliers provenant des primes de ses assurés et des intérêts sur ses placements. Il n'y a pas lieu de sacrifier une seule valeur pour cet objet.

Une compagnie d'assurance-vie se rend acquéreur d'une obligation parce qu'elle comporte une sécurité bien assise, considérée adéquate et d'un rapport satisfaisant jusqu'au temps d'échéance. Elle ne se préoccupe pas des fluctuations du marché. M. Earle fit remarquer que la moyenne des primes par mille dollars, d'assurances nouvelles, émises en 1931, s'était abaissée; les revenus des proposants étant diminués, ils choisissent les polices à primes les moins élevées.

Le président de la Montreal Life ajouta, au sujet des placements à venir, que les derniers événements remettraient en faveur les anciens principes conservateurs, aussi bien chez les individus que dans les institutions. Premières hypothèques sur des propriétés de bons rapports, obligations gouvernementales et municipales, tels sont les placements qui seront les plus demandés.

Les compagnies d'assurance-vie sont sorties de l'épreuve avec un prestige accru. L'institution d'assurance-vie nous est apparue comme une forteresse de puissance et de sécurité. Pour peu que les affaires se relèvent, l'assurance-vie est appelée à devenir le mode de placement le plus populaire. C'est l'unique méthode par laquelle un homme, disposant par son travail, d'un revenu moyen, puisse, avec des versements de primes modérées, créer un patrimoine, pourvoir à ses proches et au bien-être de sa vieillesse.

Le rapport de la Montreal Life, pour l'année 1931, est fort satisfaisant. Quoique les records mentionnent une réduction de 12 pour cent dans le volume des nouvelles assurances-vie émises en Canada durant l'année 1931, comparé à 1930, cette compagnie a enregistré un gain; le total des affaires nouvelles ou remises en vigueur, se chiffre à $12,019,503, et l'assurance en cours a été porté à $40,851,114.

Les recettes nettes des primes de la Montreal Life, en 1931, se montent à $1,136,944.32 et le revenu de ses placements à $276,395.77, ce dernier item enrégistrant une augmentation d'environ 9 pour cent. Les paiements aux porteurs de police et à leurs bénéficiaires ont augmenté de 17.81 pour cent, soit au total $688,687.12, montant le plus élevé qui ait été distribué en une année dans l'histoire de la compagnie. Celle-ci rapporte une diminution de 11 pour cent dans le rapport des dépenses au revenu net, résultat de l'application de mesures sévères d'économie.

La réserve des polices s'est accrue de $207,415.57; elle est maintenant de $4,736,535.76. Le total de l'actif montre aussi un gain substantiel: il se chiffre présentement à $5,643,500.48. Le surplus de l'actif sur tout le passif non compris le compte Capital, est de $355,824.27, une augmentation sur l'année précédente.

En raison de la faible mortalité et de la réduction des dépenses, la compagnie enregistre des bénéfices d'assurance de $135,771.73, beaucoup les plus importants de son existence, en une année.

Les réclamations pour décès ont été de 46.38 pour cent, de l'expectative ou la table de mortalité, comparées à 58.87 pour cent en 1930. Le taux moyen de l'intérêt perçu sur l'actif, en placements s'est haussé de 5.96 pour cent en 1930, à 5.98 pour cent en 1931. Preuve évidente de la haute valeur des placements de la compagnie.

M. Earle ne s'attend pas à ce que les affaires s'améliorent très prochainement. Quant à l'assurance-vie, les apparences sont fort encourageantes.

Qu'en 1931, la Montreal Life Insurance Company ait pu augmenter le chiffre des affaires nouvelles, augmenter aussi les assurances en cours, ajouter à la réserve des polices et à son surplus, réaliser les plus forts profits d'assurance dans une année, cela démontre à l'évidence, non seulement la force inhérente à l'assurance-vie, mais aussi l'administration prudente et la grande capacité de travail des officiers, des solliciteurs et des autres employés de la compagnie, sous la devise bien connue de "L'ASSURANCE-AMIE".

Wagons avec CHAMBRES PRIVÉES

Maintenant sur le Convoi de New-York

Et, à présent, pour votre plus grand confort, ces chambres privées modernes, confortables. Un vrai lit, facilités de toilette, éventail électrique, table à panneau, lampe de lecture. De fait toutes les commodités d'une vraie chambre, à prix étonnamment bas.

Le coût d'une de ces nouvelles chambres simples pour une personne est un et un quart du coût du passage plus le double du prix chargé pour un lit inférieur, Montréal à New-York.

Les chambres sont pourvues de lits supérieurs et peuvent être occupées par deux personnes aux taux réguliers. Premier voyage de Montréal, le 6 mars.

MONTREAL LIMITED
Départ. Gare Windsor, Montréal, 9.30 p.m.
Arrivée. Term. Grand Central, N.-Y., 7.30 a.m.

N.B. Le LAURENTIAN offre la route luxueuse et d'une beauté insolite, pour le voyage de jour à New-York, départ Gare Windsor, Montréal, 10.00 A.M., arrivant au terminus Grand Central, New-York, à 8.00 P.M.

Pour renseignements complets, retenir lits, etc., s'adresser à
AGENT GENERAL CANADIEN, TRAFIC VOYAGEUR
106, Imm. Drummond, 1117, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal
Téléphone MArquette 8400

DELAWARE & HUDSON

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 25956. — Victoria Press Ltd, demanderesse, vs W. W. Matshal and Co., défendeurs.

Le 14ème jour de mars 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 610 rue St-Jacques Ouest, Ch. 208, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en coffre, filières, etc.

Conditions: Argent Comptant.
René CLOUETTE, H.C.S.
Montréal, 4 mars 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 97136 — S. Croysdill vs O. J. Klein.

Le 15ème jour de mars 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur O. J. Klein au No 2195 rue Vendome Appt 11 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur O. J. Klein saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. A. LAUZON, H.C.S.
Montréal, 5 mars, 1932.

Province de Québec — District de Montréal. — Cour de Circuit — No 1240 — Jos. Moreau vs A. Goddard.

Le 14ième jour de mars 1932 à 10 heures de l'avant-midi au domicile et à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1350 rue Marie-Anne Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, harnais, bassins, etc.

Conditions: Argent comptant.
ED. DESROCHES, H.C.S.
Montréal, 5 mars, 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 82070. — DameVeuve F. Toussaint, demanderesse, vs E. Drouin, défendeur.

Le 14ème jour de mars 1932, à une heure de l'après-midi, à la place d'emmagasinage, au No 1271 rue St-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 piano, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. A. LAUZON, H.C.S.
Montréal, 3 mars 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 96265. — Joseph Laplante, demandeur, vs J. W. Gauthier, défendeur.

Le 15ème jour de mars 1932, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 181 rue St-Joseph, en la ville de Dorval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. A. LAUZON, H.C.S.
Montréal, 4 mars 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 28410. — Carmello Collette, demandeur, vs H. Brown, défendeur.

Le 14ème jour de mars 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6889, 30ème Ave, Rosemont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en gramophone, piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
René CLOUETTE, H.C.S.
Montréal, 5 mars 1932.

Compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Avis est par les présentes donné que la Compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien s'adressera au Parlement du Canada à la présente session pour l'adoption d'une loi autorisant la Compagnie à émettre du débenture-stock additionnel.

E. ALEXANDER,
Secrétaire.
Montréal, 17 février, 1932.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:—

Sachez que les propriétaires du brevet Canadien No 276,333, Charles Bernasconi & René M. Berthier, de Savoy, France, accordé le 20 décembre, 1927, pour "Lampe Electro-mécanique", désireraient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentiraient à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1260 Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:—

Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 269,788, The Carlton Pipe Joint Co. Ltd., cessionnaire de R. W. Spencer, de South Kirkby, près Pontefract, Comté d'York, Angleterre, accordé le 12 avril 1927, pour "Joint de Tuyaux", désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentirait à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1260 Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:—

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 268,817, Off. Radiotelegrafica ed Electrotecnica del Genio Militare, cessionnaires de Ermanno Fiamma, de Aquila, Italie, accordé le 8 mars 1927, pour "Transmission d'ondes électriques", désireraient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentiraient à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1260 Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:—

Sachez que les propriétaires des brevets canadiens Nos 230051-270,161 P. T. Sharples, de Merion, Penn., et Nos 271993-262223, The Sharples Specialty Co. de Philadelphie, cessionnaires de L. H. Clark, Rosemont, et de P. T. Sharples, Merion, et Leo D. Jones, Philadelphie, tous des Etats-Unis, accordés les 3 avril, 1923, 26 avril, 1927, 28 juin 1927 et 29 juin 1926, pour "Raffinage de pétrole", "Méthode de refroidissement de liquide", "Purification d'Huile", et "Procédé de purification de liquide", respectivement, désireraient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de ces inventions, ou consentiraient à leur céder leurs droits sur ces brevets.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1260 Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:—

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 269,783, Bethlehem Steel Co., de Pennsylvanie, cessionnaires de John A. Mctirew, de Albany, N.-Y., tous des Etats-Unis, accordé le 12 avril, 1927, pour "Mécanisme de transmission", désireraient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentiraient à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 1260 Université, Montréal.

INVENTIONS

Hâtez-vous de déposer votre demande de brevet pour ne pas vous faire devancer. "Manuel de l'Inventeur", formule de "Preuve d'Invention", renseignements et conseils GRATIS. Envoyez croquis ou modèle pour notre avis. Correspondance confidentielle.

BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER
934 Est, rue Ste-Catherine, Montréal
[illegible]

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Circuit, No 26-427. Reaume Bros. Ltd, demandeur vs Eddy Duquette, défendeur.

Le 14ème jour de mars 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 85 Church Ave en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Paul Lafontaine, H.C.S.
Montréal, 5 mars 1932.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Circuit, No 31-216. La Cie des Cours par Correspondance Ltée, demanderesse vs J. P. Carpentier, défendeur.

Le 14ème jour de mars 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au numéro 77 rue Villeral en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en table, chaises, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Henri Lavoie, H.C.S.
Montréal, 4 mars 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 92-651. H. Lamontagne Inc., demandeur vs Dominique Londée, défendeur.

Le 14ème jour de mars 1932, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au numéro 753 rue Marie-Anne Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en vitrines moulin à coudre, meubles de bureau etc.

Conditions: Argent Comptant.
G. A. Lafontaine, H.C.S.
Montréal, 5 mars 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 14-609, J. A. Bernard, demandeur vs W. Sherter, défendeur.

Le 14ème jour de mars 1932, à 10 heures de l'avant-midi au numéro 2012 rue Platt Apt A en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un radio, etc.

Conditions: Argent Comptant.
G. A. Lafontaine, H.C.S.
Montréal, 5 mars 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 4115 — D. Picard vs Joseph Chasse.

Le 11ième jour de mars 1932 à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 4122 rue St-André en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.
Montréal, 5 mars, 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 89186. —Adorable Dress Co., demanderesse, vs H. Sheinart, défendeur.

Le 14ème jour de mars 1932, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du Huissier au No 57 rue St-Jacques O., Ch. 500, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en boîtes de manteaux.

Conditions: Argent Comptant.
J. L. RACINE, H.C.S.
Montréal, 4 mars 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 1720. — Louis F. Dow, Ltd, demanderesse, vs Shaffran's Herring Store, défendeur.

Le 14ème jour de mars 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 2881 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en comptoir, balance, articles d'épiceries, etc.

Conditions: Argent Comptant.
G. A. NORMANDIN, H.C.S.
Montréal, 4 mars 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 72923 — Capitol Loan and Discount, Ass., vs E. Moscovitch et al.

Le 15ième jour de mars 1932 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur I. Grossman au No 1435 rue St-Urbain en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur I. Grossman saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
H. MAYRAND, H.C.S.
Montréal, 5 mars, 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 30671 — Crown Diamond Paint Co. Ltd vs W. Gitnick.

Le 14ième jour de mars 1932 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 5489 rue St-Urbain en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
M. T. ROBILLARD, H.C.S.
Montréal, 5 mars, 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 14245 — A. Mackchen vs Sam Goodman.

Le 14ième jour de mars 1932 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 4872 rue Esplanade en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
M. T. ROBILLARD, H.C.S.
Montréal, 5 mars, 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 95783 — J. Donat Longelier Ltée vs Meiron Goudreault.

Le 14ième jour de mars 1932 à 11 heures de l'avant-midi au No 510 rue Sainte-Catherine Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 radio, etc.

Conditions: Argent comptant.
M. T. ROBILLARD, H.C.S.
Montréal, 5 mars, 1932.

Avis aux Créanciers de la Première Assemblée à la suite d'une Cession Autorisée

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de:—
RADIO & METAL PRODUCTS LIMITED
1935, Ave Papineau, Montréal, P.Q.
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que RADIO & METAL PRODUCTS LIMITED de Montréal a, le deuxième jour de mars 1932, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'Honorable Jules Allard, séquestre officiel m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le dix-huitième jour de mars 1932 à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 51, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic; le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

LADISLAS JOUBERT, C.P.A.
Gardien.
No 34, rue St-Jacques O., Montréal.

TULL, LE MORMON

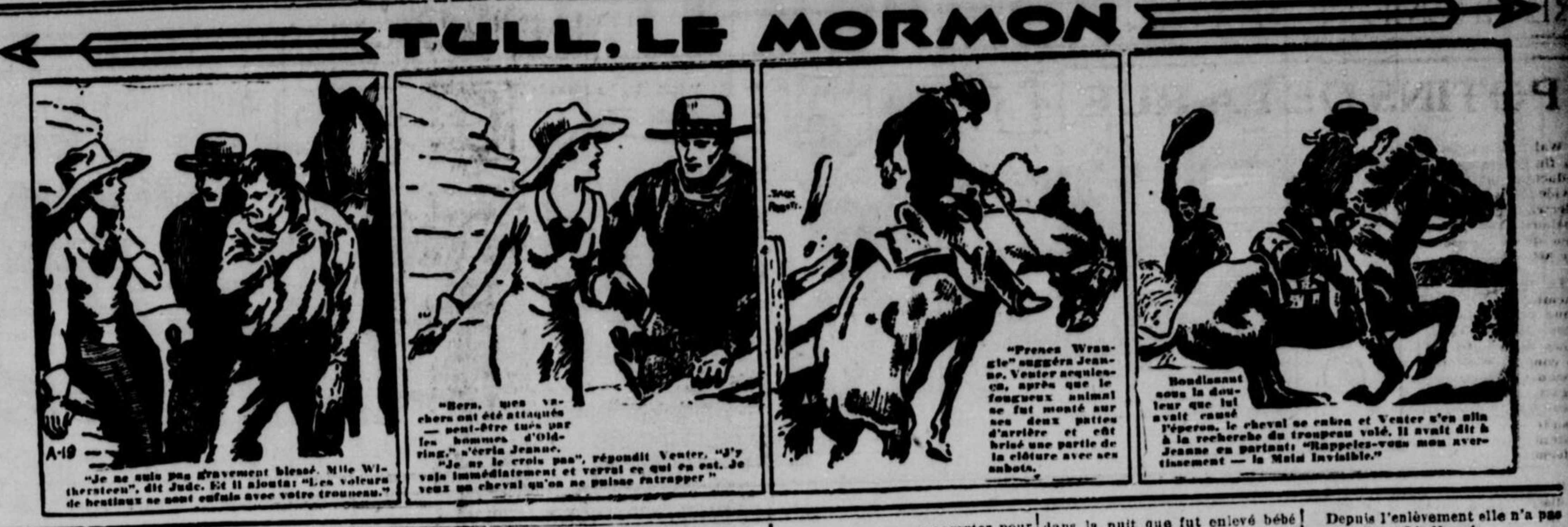
A-19
"Je ne suis pas gravement blessé, Mlle Witherstee n", dit Jude. Et il ajouta: "Les voleurs de bestiaux se sont enfuis avec votre troupeau."
"Bern, mes vachers ont été attaqués — peut-être tués par les hommes d'Oldring," s'écria Jeanne. "Je ne le crois pas", répondit Venter. "J'y vais immédiatement et verrai ce qui en est. Je veux un cheval qu'on ne puisse rattrapper."
"Prenez Wrangle" suggéra Jeanne. Venter acquiesça, après que le fougueux animal se fut monté sur ses deux pattes d'arrière et eût brisé une partie de la clôture avec ses sabots.
Bondissant sous la douleur que lui avait causé l'éperon, le cheval se cabra et Venter s'en alla à la recherche du troupeau volé. Il avait dit à Jeanne en partant: "Rappelez-vous mon avertissement — la Main Invisible."

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Québec — Cour Supérieure — No 22247. — M. Lessard, demandeur, vs Dr Elie Jobin, défendeur.

Le 14ème jour de mars 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4420 rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Paul LAFONTAINE, H.C.S.
Montréal, 5 mars 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 94676. — Moses Vineberg Investment Corp., demanderesse, vs J. R. Gagnon, défendeur.

Le 16ème jour de mars 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2309 rue Madison, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions. Argent Comptant.
Lucien COUTU, H.C.S.
Montréal, 5 mars 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 39-212. Peterson Fruit Co. Ltd demandeur, vs Dame Annie Bochonko et vir, défenderesse.

Le 14ème jour de mars 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la dit défenderesse au numéro 4400 rue Wellington en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en radio comptoir, caisse enregistreuse, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Roma Aubin, H.C.S.
Montréal, 4 mars 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No B-67694, Ernest North, demandeur vs Patrick Colahan, défendeur.

Le 14ème jour de mars 1932, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur au numéro 7263 rue Wiseman en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone et meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Roma Aubin, H.C.S.
Montréal, 4 mars 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 31-731. E. Simon and Sons Ltd demandeur vs Dame Alice Magnan, défenderesse.

Le 14ème jour de mars 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la dite défenderesse au numéro 3520 rue Van Horne en la cité d'Outremont seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
G. Descheneaux, H.C.S.
Montréal, 4 mars 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 84-628. H. Zagolsky, demandeur vs O. Spector, défendeur et Max Hoppenheim, mis-en-cause.

Le 14ème jour de mars 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit mis-en-cause, au numéro 350 rue Mont-Royal Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en comptoir une machine à hacher la viande, show-case, etc.

Conditions: Argent Comptant.
M. T. Robillard, H.C.S.
Montréal, 5 mars 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 72-923. Capitol Loan and Discount As. demanderesse vs E. Moscovitch, défendeur.

Le 16ème jour de mars 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 3827 rue Saint-Dominique en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
M. T. Robillard, H.C.S.
Montréal, 5 mars 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 33209. — Philip Rabinovitch, demandeur, vs L. Mail, défendeur.

Le 14ème jour de mars 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 2016 rue St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en clavigraphe, coffre-fort, moteur, moulin à coudre, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.
Montréal, 5 mars 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 4427 H. Everett, demandeur vs Royal Order of Moose, défendeur.

Le 14ème jour de mars 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires au numéro 397 rue Sainte-Catherine ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en coffrefort, clavigraphe, meubles de bureau, etc.

Conditions: Argent Comptant.
René Clouette, H.C.S.
Montréal, 5 mars 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 3853. — Biscuit Select Limitée, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demanderesse, vs A. Boucher, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le quinzième jour de mars 1932, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 2318 rue Joliette, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un radio, comptoirs, vitrine, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Léon LAFRANCE, H.C.S.
Montréal, le 5 mars 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No B-85754. Elzéar Beauregard, demandeur vs Le Crédit Stadacona Ltée défenderesse.

Le 14ème jour de mars 1932, à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la dite défenderesse au numéro 1629 rue Chambly en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un bureau, pianos et meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Léon Lafrance, H.C.S.
Montréal, 5 mars 1932.

VENTES D'IMMEUBLES POUR CETTE SEMAINE

58 lots vagues et 105 bâtisses ont été vendus pour une valeur totale de $1,018,063.

L'activité dans l'immeuble a été moindre, cette semaine, que durant la semaine précédente. En effet, moins de ventes importantes ont été faites, puisqu'une seule a été effectuée à $41,000. Le total des ventes comprenant les lots vagues et les immeubles ne s'élève qu'à 163.

Dans la ville, lots vagues, 30, valeur $30,294. Immeubles, 84, valeur $796,559.

Dans les municipalités suburbaines, lots vagues, 28, valeur $29,792. Immeubles, 21, valeur $161,418.

Total, lots vagues, 58, valeur $60,086. Immeubles, 105, valeur $956,977.

Total des ventes, 163—$1,018,063.

PRINCIPALES VENTES DE LA SETMAINE

250, 266 Saint-Augustin — Montreal Dairy Company Limited, à Franklin Dairies, Limited, $41,000.

2467 Des Erables—Henri Charest à Joseph Honoré Damphouse, $35,000.

1477 Closse—Patrick Clancy à Herbert Alex. Matley, $33,500.

4601, 4603, 4605, 4607 Kensington—Rockfield Development Corporation à Wm. Ernest Findlay, $32,000.

5800, 5804, 5806, 5810 Des Erables—Jas April à Louis Joseph Robiliard, $30,000.

SAINT-PHILIPPE

SAINT-PHILIPPE, 1. — (Du cor. de la "Patrie"). — Mlle Andréa Boucher, de Saint-Pacôme, était la semaine dernière, l'hôte de Mlles Desjardins.

—Mlle Antoinette Chamberland nous est revenue après un voyage à Rimouski.

—Mme Joseph Paradis est allée à Saint-Pascal au début de la semaine chez Mme Philippe Lajoie.

—Mlle Alma Chamberland est maintenant de retour après une absence de quelque temps.

—Mlle Marie-Jeanne Dionne est montée à Québec par affaires.

—M. J. E. Saint-Denis, voyageur, de Québec, était parmi nous dans l'intérêt de sa maison.

—Nous apprenons avec regret la mort de Mme Théophile Brasley, décédée le 24 février. Son service et sa sépulture ont eu lieu samedi le

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 89539 — Dame Annie Fugen vs Louis Mael.

Le 14ième jour de mars 1932 à 9 heures de l'avant-midi à la place d'affaires au No 2016 rue St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en clavigraphe, coffre-fort, moteur, moulin à coudre, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.
Montréal, 5 mars, 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 32209 — M. Tipograph vs Arrow Clothing Co. Reg'd.

Le 14ième jour de mars 1932 à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au No 3710 rue St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en machine à coudre, moteurs électrique, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.
Montréal, 5 mars, 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 99023 — Canadian Upholstering Co. vs Sol. Bloomfield.

Le 14ième jour de mars 1932 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, apt 2, au numéro 231 Boul. St-Joseph ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
M. J. DESCHENEAUX, H.C.S.
Montréal, 5 mars, 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 84-628. H. Zagolsky, demandeur vs O. Spector, défendeur, et Max Hoppenheim, mis-en-cause.

Le 14ème jour de mars 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit mis-en-cause au numéro 1052 rue Saint-Urbain en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit mis-en-cause saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
M. T. Robillard, H.C.S.
Montréal, 5 mars 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 92-228. Canadian Hoffman Machinery Co. Ltd. demanderesse vs Jean Gilot, "Buanderie Mont-Plaisir", défendeur.

Le 14ème jour de mars 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile et à la place d'affaires du dit défendeur au numéro 10480 rue De Lorimier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, piano automatique, meubles de ménage, moulin à laver électrique, moteurs, un automobile.

Conditions: Argent Comptant.
H. Mayrand, H.C.S.
Montréal, 5 mars 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No D-99417, Adélard Gadoury, avocat, de la Cité d'Outremont district de Montréal, demandeur vs Dame Odile Lavoie, épouse séparée de biens de Joseph Normand, des cité et district de Montréal, et ce dernier pour autoriser sa dite épouse, défendeurs.

Le 14ème jour de mars 1932, à 2 heures de l'après-midi au domicile des dits défendeurs au numéro 3425 rue Chapleau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Léon Lafrance, H.C.S.
Montréal, 4 mars 1932.

ARRETE A QUEBEC POUR UN VOL COMMIS ICI

QUEBEC, 5. (Du corr. de la "Patrie").—Un jeune homme de 14 ans a été arrêté, hier, par la police locale, et a avoué avoir volé $66.00 à une succursale d'un Stop and Shop Store, de Montréal, où il travaillait comme messager.

Il a été écroué dans les cellules de l'hôtel de ville.

RETRAITE PROCHAINE DE M. H. I. MELANSON

Le vice-président adjoint du service des marchandises au C.N.R. se retirera le 9. — M. F. Lorne McDonald.

On annonce aux bureaux chefs du Canadien National la retraite de deux hauts fonctionnaires du service du transport.

MM. H.-H. Melanson, vice-président adjoint du service des marchandises se retirera après 43 ans de service le 9 mars et M. Lorne MacDonald, gérant du service des marchandises pour la Région Centrale se retirera le 15 mars après 45 ans de service.

M. H.-H. Mélanson fut nommé vice-président adjoint du service des marchandises au Canadien National, avec bureaux à Montréal, le 1er janvier 1930. Il entra au service de l'Intercolonial à Moncton en 1889 comme assistant du second commis de la construction. Trois ans plus tard il permutait dans le service des voyageurs et en 1899 il était promu commis en chef de ce service. Plus tard M. Mélanson devient agent général des bagages et en 1909 il était nommé agent général adjoint du service des voyageurs à l'Intercolonial. En 1913 il devient agent général du service des voyageurs. En 1917 M. Mélanson fut nommé gérant du service des voyageurs des chemins de fer du Gouvernement et en 1918 il occupa la même position au Chemin de fer national du Canada. En 1923 il était promu gérant général du service des voyageurs du Canadien National.

M. H.-H. Mélanson est Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

3 DES 4 HOUILLEURS ONT EU LA VIE SAUVE

POTTSVILLE, Pennsylvanie, 5 mars. — (Presse associée.) Trois des quatre mineurs enfermés dans la houillère Ellengowan à Mahanoy-City, ont été secourus hier soir par leurs camarades qui se frayèrent un chemin jusqu'à eu après un travail acharné de deux heures

Le quatrième, Joseph Alexenos, 46 ans, Mahanoy-City, avait été broyé à mort par l'éboulis de roches et de houille.

VOUS ETES UN LACHE ! A DIT LE JUGE

René Roy, qui s'est avoué coupable de l'attentat criminel commis contre M. L. Achille Roy, a été condamné à trois ans de pénitencier par le juge Fiset, hier. "Vous êtes un lâche", a dit le juge en rendant la sentence.

René Roy entra dans la pharmacie de M. L. Achille Roy, 851 rue Ontario est, lundi dernier, vers 11 heures et après avoir commandé quelque chose, il a frappé le pharmacien par trois fois sur la tete avec un manche de marteau rendant ce dernier inconscient et fut arrêté quelques minutes plus tard après qu'il eut pris la fuite.

Le supposé complice de Roy, commis à la pharmacie, subira son procès la semaine prochaine.

PETITION POUR UN BREF D'HABEAS CORPUS

Ayant reçu l'ordre d'être déporté aux Etats-Unis par le département de l'Immigration du Dominion, John Nemec, immigrant Tchéco-slovaque, a hier, pris des procédures afin d'obtenir l'émission d'un bref d'habeas corpus pour empêcher sa déportation.

La pétition sera plaidée au mérite devant l'honorable juge Patterson lundi, alors que J. M. Langlais, agent d'immigration, devra se présenter en Cour en compagnie du prévenu et dire pourquoi il devrait être déporté.

Conférence de M. L. B. Temple

Le temps est un grand facteur dans notre travail, déclarait hier après-midi M. L. B. Temple, chef de l'escouade de secours de la Montreal Light Heat and Power, parlant devant les membres de la Ligue de Sécurité de Québec.

"Nous avons découvert que, pratiquement, un maximum de 15 minutes, du temps où la victime a cessé de respirer jusqu'au temps où nous pouvons commencer notre travail, est la limite sur laquelle nous pouvons compter pour réussir dans nos efforts," dit M. Temple.

Au cours de sa conférence M. Temple parla des divers moyens de secours que l'on peut employer afin de ranimer une personne, déclarant que la principale chose était de ne pas perdre une seule seconde.

L'AMI DE LA BONNE

(Suite de la page 9.)

agents du New-Jersey. Il croit avoir obtenu une très importante piste.

La lettre destinée à la livraison spéciale et déposée dans une boite sur la rue est adressée à Mme Lindbergh. La carte postale porte les mots suivants, écrits en lettres carrées comme la carte qui fut envoyée à Lindbergh au commencement de la semaine: "Bébé toujours indemne. Faites les choses paisiblement". Une lettre est renversée comme sur la première. carte. Le mot "quiet" est souligné.

UNE BOUTEILLE DE LAIT

Johnson a déclaré aux journalistes être sans ouvrage et être venu ici rendre visite à son frère. Il connait Mlle Gow depuis environ trois ans.

Le procureur de l'Etat, M. Hugh M. Alcorn, a télégraphié au secrétaire du gouverneur Harry Moore: "Nous avons l'auto et nous avons une bouteille de lait trouvée dans l'auto".

EX-EMPLOYE DE THOMAS LAMONT

Le frère Johnson a refusé de voir les journalistes et n'a pas voulu dire quand le matelot était arrivé à Hartford.

Johnson fut naguère employé à bord du yacht de Thomas-W. Lamont, de la maison Morgan.

AUCUNE REPONSE

HOPEWELL, New-Jersey, 5 mars, — Le gouvernement fédéral a offert tout concours possible aux recherches. L'assistant secrétaire de la marine a mis à la disposition de colonel Lindbergh le service de l'aréonautique.

Le Président Hoover a délégué MM. J.-Edgar Hoover, chef du bureau des enquêtes au département de la justice, à la conférence de Trenton.

Aucune version n'a paru trop fantastique pour qu'on ne la vérifiât et aucun endroit n'était trop reculé pour qu'on ne le feuillâte. Toutes les personnes et les voitures louches ont été arrêtées et examinées.

INNOCENTE

Aux yeux de l'observateur non averti il semblerait que les agents à la frontière du Canada et du Mexique n'ont d'autre tâche que de fouiller les autos. Toutes les femmes portant des bébés ont été interrogées.

La police déclare après avoir interrogé pendant plusieurs heures Betty Gow, la bonne de l'enfant volé, qu'ils n'avaient pas de raison de croire qu'elle fût impliquée dans l'affaire.

La police déclare qu'un frère de Mlle Gow habite Somerville, Massachusetts, mais qu'elle ne le soupçonne pas.

CES EMPREINTES

L'appel de M. et Mme Lindbergh est resté sans réponse.

On annonce que trois cents personnes ont été interrogées au domicile Lindbergh et 500 au dehors. De ce nombre se trouvaient 270 femmes.

Hier soir on a questionné cinq individus au manoir Lindbergh. On ignore qui ils sont et quel est le but de l'interrogatoire.

On a relevé des empreintes de pieds de femme autour de la maison, mais on ne peut dire si ces empreintes n'ont pas été faites par des membres de la famille.

L'APPEL DES PARENTS

Voici l'appel publié hier par les parents de bébé Lindbergh:

"Mme Lindbergh et moi désirons établir un contact personnel avec les enleveurs de notre enfant. Notre unique intérêt consiste en son retour immédiat sain et sauf. Nous avons la certitude que les ravisseurs comprendront que cet intérêt est assez fort pour les justifier d'avoir une entière confiance en toute promesse que nous pourrions faire à propos de son retour. Nous prions ceux qui ont l'enfant d'envoyer tout représentant qu'ils désirent aboucher avec notre représentant qui leur conviendra en n'importe quel temps et en n'importe quel endroit qu'ils pourront désigner.

"Si cela est accepté nous promettons de tenir tout arrangement qui pourra être fait par leur représentant et le nôtre, strictement confidentiel, et nous nous engageons de plus à ne pas chercher à nuire en quelque façon que ce soit aux personnes chargées de la remise de l'enfant."

ARRESTATION

NEW-YORK, 5 mars. (Presse associée). — Patsy Orlando, de Hopewell, New-Jersey, a été arrêté hier à Brooklyn où il vivait sous le nom de Patsy Mucciola.

La police a déclaré que Orlando avait quitté Hopewell mardi soir dans la nuit que fut enlevé bébé Lindbergh.

IL PROTESTE

CAMBRIDGE, Massachusetts, 5 mars. (Presse associée.) — William Campbell, 26 ans, Worcester, Massachusetts, a nié hier être le "Scotty" Gow recherché par la police dans l'affaire Lindbergh. Il a nié avoir jamais pris le nom de Gow ou connaitre quelqu'un de ce nom. Il a une soeur du nom de Agnès qui habite le Canada.

Il est détenu à la suite d'un vol commis dans un wagon à marchandises.

C'est à Détroit que la police a appris qu'une Betty Gow, bonne d'enfant, y avait cherché de l'ouvrage en 1930.

La bonne de bébé Lindbergh s'appelle Betty Gow.

A l'hôpital Middlessex, de Cambridge, on déclare qu'une Betty Gow a suivi les cours de l'institution quatre ou cinq ans mais qu'elle ne termina pas son entrainement.

"SCOTTY" THOMAS

WINDSOR, Ontario, 5 mars. — (Presse canadienne.) — Un nommé "Scotty" Thomas a été arrêté hier après-midi à Wyandotte, Michigan, et amené ici pour identification.

Il a été confronté avec Arthur (Muskrat) Laframboise qui fit la connaissance il y a quelques mois d'un certain "Scotty" Gow.

Thomas fut libéré après avoir prouvé qu'il n'était pas le "Scotty" Gow recherché.

MORT

WINDSOR, Ontario, 5.—La police de Windsor croit que "Scotty" Gow, recherché par la police américaine à la suite de l'enlèvement de bébé Lindbergh, est mort depuis plusieurs mois. Elle a suivi la trace du contrebandier jusqu'à Amherstburg, puis à Wyandotte.

MLLE GOW

HOPEWELL, New-Jersey, 5. — Mlle Betty Gow, la bonne de bébé Lindbergh, interrogée hier par la police est une jolie femme aux cheveux noirs, à la figure souriante et dont le pas élastique dénote une athlète. Elle fut choisie entre toutes par Mlle Elizabeth Morrow, soeur de Mme Lindbergh.

Mlle Morrow, une éducatrice de marque, dirige une école à elle à Englewood. Elle prit beaucoup de temps à choisir la personne la mieux qualifiée à exercer les fonctions de bonne pour son neveu.

Mlle Gow connaissait l'enfant peut-être davantage que sa mère à cause des nombreuses absences de Mme Lindbergh motivées par les voyages de son mari. On dit que l'enfant l'aimait beaucoup. La jeune femme était considérée plutôt comme un membre de la famille que comme une servante.

Depuis l'enlèvement elle n'a pas quitté Mme Lindbergh.

CONFERENCE

Trenton, New-Jersey, 5 mars. (Presse associée). — Le gouverneur A. Harry Moore a envoyé aujourd'hui au Président Hoover un télégramme l'invitant à envoyer un représentant à une conférence au sujet de l'enlèvement de bébé Lindbergh, qui sera tenue demain, dans le bureau du gouverneur.

M. Moore a invité les maires de Newark, Buffalo, Détroit, Chicago, Cleveland, Cincinnati, Pittsburgh, Saint-Louis, Philadelphie et New-York à envoyer des délégués à cette conférence.

Le commissaire de police et le directeur de la Sûreté de New-York, ont immédiatement répondu au gouverneur qu'ils seraient présents.

Le maire Hague, de Jersey-City, assistera en personne à la réunion.

DES PRIERES

New-York, 5. (Presse associée). — A son retour de Nassau, Bahama, le cardinal Hayes annonce que des prières seront récitées dimanche en la cathédrale Saint-Patrice pour le retour à ses parents, sain et sauf, de bébé Lindbergh.

EDIFICE
rue Ste-Catherine
A VENDRE
ou
A LOUER

Voici une occasion d'acquérir de l'espace dans un édifice occupant un coin près de la rue Amherst sur la rue Sainte-Catherine est. Ce site convient particulièrement pour magasins, bureaux et usines. L'espace comprend 45,000 pieds carrés sur trois étages. L'édifice est en vente ou l'espace peut être loué en entier ou en partie; des conditions spéciales pour possession immédiate suggèrent considération à bref délai par les personnes intéressées.

S'adresser à
M. Jackson
PLATEAU 9211

Nous nous spécialisons dans les
INSTALLATIONS DE CHAMBRES DE TRANSFORMATEUR
ET
Nous faisons les raccords avec le service souterrain.
Fred Thomson Co. Limited
Ingénieurs en Electricité
915, rue Ste-Geneviève. LA. 9141

ESPACE À LOUER

ÉDIFICE
La Patrie
180, rue Ste-Catherine Est,
(angle Hôtel de Ville)

Bureaux ou Salles d'Echantillons

— PRIX MODERES —

S'adresser au gérant, "La Patrie".

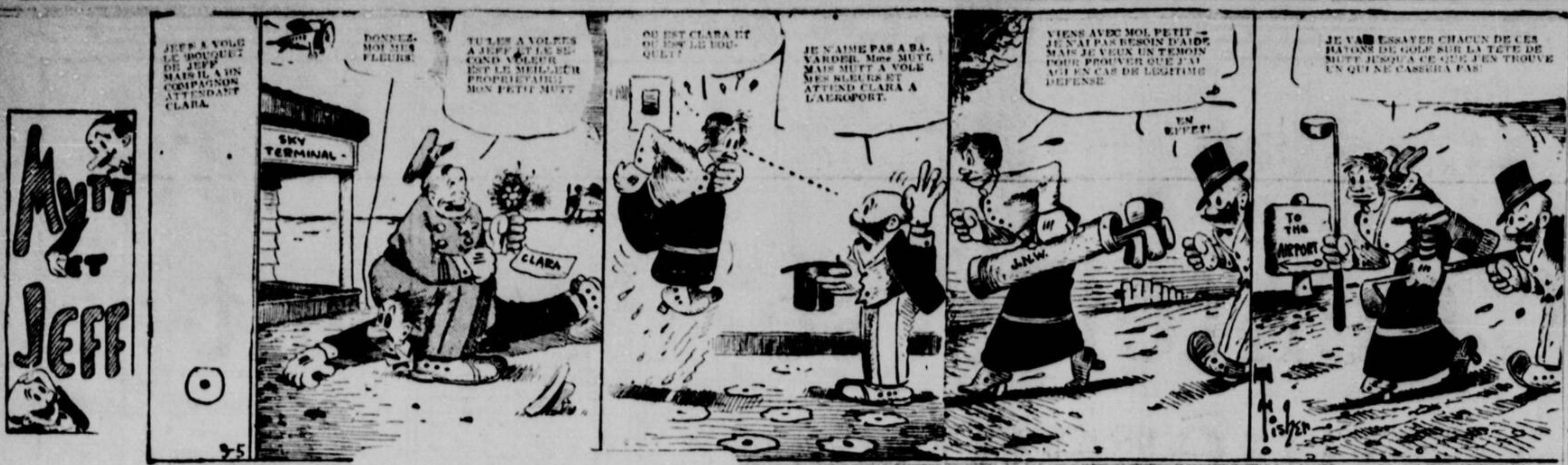
MUTT ET JEFF
JEFF A VOLE LE BOUQUET DE JEFF MAIS IL A UN COMPAGNON ATTENDANT CLARA.
DONNEZ-MOI MES FLEURS!
TU LES A VOLEES A JEFF ET LE SECOND VOLEUR EST LE MEILLEUR PROPRIETAIRE! MON PETIT MUTT
SKY TERMINAL
CLARA
OU EST CLARA ET OU EST LE BOUQUET?
JE N'AIME PAS A BAVARDER, Mme MUTT, MAIS MUTT A VOLE MES FLEURS ET ATTEND CLARA A L'AEROPORT.
VIENS AVEC MOI PETIT — JE N'AI PAS BESOIN D'AIDE MAIS JE VEUX UN TEMOIN POUR PROUVER QUE J'AI AGI EN CAS DE LEGITIME DEFENSE
EN EFFET!
J.N.W.
JE VAIS ESSAYER CHACUN DE CES BATONS DE GOLF SUR LA TETE DE MUTT JUSQU'A CE QUE J'EN TROUVE UN QUI NE CASSERA PAS!
TO THE AIRPORT
Fisher
3-5

De beaucoup supérieur à la majorité des thés

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

Chronique Ouvrière

La situation du chômage dans divers pays du monde. — Euchre-danse de l'Union des Employés de Tramways. — Chez les ferblantiers-couvreurs. — Nouveau secrétaire de la Fédération. — M. Dionne élu président du Club ouvrier de Longueuil. — Dans le quartier Saint-Edouard. — Diverses réunions de clubs ou associations ouvrières. — Chez les débardeurs.

ASSEMBLEE DE LA FEDERATION

Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant un article qui a été publié dans le journal du Congrès du Travail relativement à la situation du chômage dans le monde entier.

ALLEMAGNE. — Au 15 décembre 1931, 5,459,000 personnes étaient inscrites aux offices de placement contre 5,057,000 à la fin novembre, 4,622,000 à la fin octobre 1931 et 3,698,946 à la fin novembre 1930. A la fin novembre 1931, 1,360,000 chômeurs émargeaient à l'assurance-chômage contre 1,185,000 à la fin octobre 1931 et 1,787,862 à la fin novembre 1930. Le nombre de chômeurs secourus par le fonds de crise s'élevait à 1,400,000 contre 1,350,000 à la fin d'octobre 1931 et 566,118 à la fin novembre 1930; 2,300,000 chômeurs sont à charge de la bienfaisance communale, ayant perdu leurs droits aux allocations. Selon l'enquête menée par la Confédération générale des syndicats allemands sur le chômage complet et temporaire dans ses fédérations affiliées, 39.5 p.c. des membres chômaient complètement et 21.4 p.c. chômaient temporairement à la fin de novembre 1931. Fin octobre, la proportion était de respectivement 37.2 p.c. et 21.5 p.c.; à la fin novembre 1930, 26.3 p.c. et 15.6 p.c.

AUTRICHE. — Dans la première quinzaine de novembre 1931, le nombre des chômeurs secourus s'est élevé à 250,955, accusant une augmentation de 22,800; il était de 237,745 en novembre 1930.

AUSTRALIE. — Selon les renseignements fournis sur le chômage par les syndicats ayant donné suite à l'enquête, 28.2 p.c. des effectifs chômaient à la date-type du troisième trimestre 1931 (statistique trimestrielle) contre 27.6 p.c. le second trimestre 1931 et 20.5 p.c. dans le troisième trimestre 1930.

BELGIQUE. — Selon les renseignements fournis par 155 caisses de chômage, il y avait à la fin octobre 1931, sur un total de 730,343 assurés, 82,811 (11.3 p.c.) chômeurs complets et 122,763 (16.8 p.c.) chômeurs partiels. La proportion était de respectivement 10.[illegible] p.c. et 16.5 p.c. les mois précédents, de 4.3 p.c. et 8.5 p.c. à la fin octobre 1930.

CANADA. — Le nombre-indice de l'emploi (1926—100), calculé sur une base d'une statistique portant sur 7,880 firmes occupant 928,524 personnes, était de 103 en novembre 1931 contre 103.5 à la fin du mois précédent et 112 en novembre 1929.

DANEMARK. — D'après les renseignements de syndicats groupant 299,556 membres, il y avait 22.1 p.c. de l'effectif en chômage à la fin novembre 1931 contre 15.8 p.c. le mois précédent et 15.5 p.c. à la fin novembre 1930. 82,210 personnes étaient inscrites aux offices de placement à la fin novembre 1931 contre 48,378 à la fin octobre 1931 et 42,200 à la fin novembre 1930. Depuis la fin novembre, leur nombre a continué d'augmenter et atteint maintenant environ 115,000.

DANTZIG. — Fin octobre 1931, 24,932 ressortissants du territoire de l'Etat libre étaient inscrits aux offices de placement, contre 22,922 à la fin du mois précédent et 17,037 à la fin octobre 1930.

FINLANDE. — A la fin d'octobre 1931, 14,824 personnes en chômage étaient inscrites aux offices de placement des grandes villes, contre 12,1788 le mois précédent et 10,279 à la fin octobre 1930. Une enquête du Ministère des Affaires sociales a relevé près de 70,000 chômeurs dans le pays la fin d'octobre 1931.

FRANCE. — 122,824 chômeurs étaient inscrits aux Bourses officielles du Travail à la fin novembre 1931, contre 79,688 le mois précédent et 18,498 à la fin novembre 1930. Le Ministre du Travail Landry évalue le nombre réel de chômeurs complets à 250,000 et celui des chômeurs temporaires à environ 2 millions et demi.

GRANDE-BRETAGNE. — Sur les 12 millions 770 mille assurés contre le chômage, 21.4 pour cent chômaient à la fin novembre 1931 (18 pour cent de chômeurs complets et 2.4 pour cent de chômeurs partiels), contre 21.9 pour cent à la fin octobre 1931 et 18.9 pour cent à la fin novembre 1930. A la fin novembre 1931, le nombre de chômeurs complets et partiels inscrits aux offices de placement de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord s'élevait à 2,687,833 contre 2,792,320 à la fin du mois précédent et 2,368,798 à la fin novembre 1930.

HOLLANDE. — D'après les renseignements fournis par les caisses officielles de chômage subventionnées on comptait le 14 novembre 1931, sur 467,987 affiliés un total de 72,259 (15.4 pour cent) chômeurs complets et 23,236 (5 pour cent) chômeurs partiels contre 62,978 (13.5 pour cent) et 22,988 (4.9 pour cent) à la fin octobre 1931 et contre 7 pour cent et 26 pour cent à la fin octobre 1930. 177,100 personnes étaient inscrites aux offices de placement à la fin octobre 1931 contre 152,113 le mois précédent et 90,520 à la fin octobre 1930.

HONGRIE. — Une enquête officielle évalue à 224,000 le nombre de chômeurs dans le pays en novembre 1931. Fin octobre 1931, 30,018 syndiqués chômaient contre 29,648 à la fin du mois précédent et 23,913 à la fin octobre 1930.

ITALIE. — A la fin octobre 1931, on comptait 799,744 chômeurs complets enregistrés et 32,828 chômeurs partiels; le mois précédent, ces chiffres étaient de 747,764 et 29,822; à la fin octobre 1930, il s'établissait à 446,496 et 19,081.

JAPON. — D'après des renseignements publiés récemment par le Ministère japonais de l'Intérieur le recensement des chômeurs indigents dans 22 grandes villes a donné le chiffre de 2,840,000.

CHEZ LES TYPOGRAPHES

C'est cet après-midi, de 4 heures à 9 heures ce soir, qu'aura lieu la votation pour l'élection des officiers dont les charges ont été discutées lors de la mise en nomination.

Les membres sont cordialement invités à aller voter. Ils pourront s'acquitter de leur devoir en s'adressant au numéro 1079 rue Berri, entre les heures plus haut mentionnées.

Ce soir, après que le résultat de l'élection aura été connu, il y aura installation solennelle des officiers laquelle sera suivie d'une soirée récréative.

CHEZ LES FERBLANTIERS

Ce soir, aura lieu le concert-boucane de l'Union Internationale des Ferblantiers-Couvreurs, local 116, au Temple du Travail, au numéro 1201 rue Saint-Dominique.

De nombreux prix seront distribués aux personnes présentes et des rafraîchissements seront servis gratuitement.

CLUB OUVRIER de LONGUEUIL

Mardi soir dernier, avait lieu, dans la salle de l'hôtel de ville de Longueuil, une très enthousiaste assemblée des membres du Club Progressif Ouvrier de Longueuil Incorporé, au cours de laquelle on a procédé à l'élection des officiers pour le prochain terme, avec le résultat suivant:

MM. D.-D. Dionne, correspondant de "La Patrie" à Longueuil, président; Alcide Droz, vice-président; Willie Thurber, secrétaire-correspondant; M. Dorais, trésorier; H. Bourdon, organisateur; A. Gingras, A. Béland, E. Bréard, Berger et Hamer, directeurs.

M. Mousseau Drapeau, président du Club Ouvrier Saint-Jacques, Inc., agissait comme président d'élection.

Lorsque les officiers furent élus, le président d'élection félicita chaleureusement les nouveaux élus, puis il leur souhaita tout le succès possible dans leurs nouvelles fonctions respectives.

Plusieurs membres ont exprimé leur satisfaction à l'égard de la renaissance du club Ouvrier de Longueuil, et ils opinent que le reste de la population en sera également heureuse.

Séance tenante, le club a décidé de faire sa demande d'admission dans la Fédération des Clubs Ouvriers de la Province de Québec, et on a nommé immédiatement les délégués qui devront assister aux assemblées de ce corps. Voici les noms de ces délégués: MM. D. D. Dionne et Alcide Droz.

M. Dionne devient par le fait même l'un des vice-présidents de la Fédération.

DANS SAINT-EDOUARD

Sur proposition de M. A. Fontaine, un vote de félicitations a été adopté à l'égard des journaux et des citoyens de l'est de Montréal, pour la campagne qu'ils ont entreprise en vue de l'établissement de la gare centrale des autobus dans l'est de Montréal.

MM. C. Gauthier, W. Labrosse et A. Duperron ont pris la parole sur la question et plusieurs ont souligné l'activité avec laquelle "La Patrie" a conduit la campagne en faveur de la réalisation de ce projet.

M. Oscar Perreault, membre de comité nommé pour aller rencontrer les membres de la commission du chômage, a donné des détails satisfaisants concernant cette question.

M. L. Gauvreau, du service de la carte d'identité, a aussi été invité à adresser la parole. Il félicita les citoyens pour l'attention qu'ils apportent à leur organisation, puis il les invita à venir encore plus assidûment aux assemblées du club.

Parlant de la carte d'identité, il déclare que plus de 6,000 cartes en possession de personnes qui n'y avaient pas droit, avaient été retirées de la circulation.

M. J.-W. Allard, président de l'Association Canadienne-Française des Aveugles intéressa beaucoup l'assistance demandait l'appui du club dans la campagne de charité qu'ils ont entreprise en faveur de cette question. M. J.-A. Masse, président du club, promit tout l'argent dont le club pourrait disposer.

M. Aldéric Blain, ancien député de Dorion, félicita les membres pour la façon dont se tiennent les délibérations, puis il les invita à la confiance et à la patience, déclarant que la crise, d'après les témoignages d'hommes compétents, tire à sa fin.

M. Lalime vice-président du Club Ouvrier Saint-Jean, demanda l'appui du club Saint-Edouard en faveur de la réalisation du projet de la construction d'un marché dans le nord de la ville.

M. Alcide Boissonnault, aviseur légal du club, fut également invité à adresser la parole. Il remercia les orateurs qui le précédèrent, puis il les invita à venir souvent rendre visite aux membres du club.

L'assemblée se termina par le tirage de 5 prix de présence.

DANS VILLE-MARIE

M. Tancrède Fortin, président du Comité Exécutif du Conseil de la cité et représentant du quartier Ville-Marie, adressera la parole, mardi soir, dans la salle Bonsecours, rue Champ de Mars à l'angle de la rue Bonsecours.

Tous les électeurs du quartier Ville-Marie sont priés d'assister à cette réunion au cours de laquelle le président de l'Exécutif fera des déclarations importantes.

DANS AHUNTSIC

Les membres de l'Association Ouvrière du Quartier Ahuntsic sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu, lundi soir, au numéro 679 boulevard Perras.

DANS MAISONNEUVE

Les membres du Club Ouvrier Maisonneuve sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu lundi soir, au local du club, au numéro 1651 rue Létourneux, au cours de laquelle des questions de la plus haute importance seront discutées.

UNE NOMINATION

M. I. R. Ormburn, président général de l'Union Internationale des cigariers, vient d'être nommé, par le gouvernement des Etats-Unis, membre de la Commission du Tarif de la république voisine.

DANS SAINT-JEAN

Les membres de l'Association Ouvrière Sociale Protectrice du quartier S.-Jean, organisation qui tient ses réunions au numéro 6822, rue Saint-Laurent, vient de donner naissance à un Comité d'Etudes Sociales, et c'est M. G. Lecavalier, agent de liaison de l'association, qui a été chargé de la direction de ce nouveau comité.

M. G. Lecavalier

Le comité a déjà présenté son programme d'activité pour les prochains mois à venir, et ce programme contient un vaste champ d'activités.

AU CLUB DELORIMIER-SAINT-DENIS

Lundi soir, à 8 heures 15, aura lieu l'assemblée des membres du Club Ouvrier Delorimier-Saint-Denis, sous la présidence de M. Dominique Mondor, président, à la salle Corbeil, au numéro 1967 rue Mont-Royal, près de la rue Chabot.

Des orateurs bien connus adresseront la parole et traiteront de questions regardant les ouvriers en général et les citoyens des quartiers Delorimier et Saint-Denis en particulier.

CHEZ LES DEBARDEURS

Lundi soir, aura lieu l'une des plus importantes assemblées des membres de l'Association des Débardeurs du Port de Montréal, sous la présidence de M. Pierre Lapierre, président.

C'est au cours de cette assemblée que l'on choisira les membres du comité qui devront se rendre auprès des patrons pour discuter la question des salaires.

DANS CREMAZIE

Lundi soir, aura lieu l'assemblée régulière des membres de l'Association Ouvrière des Citoyens du quartier Crémazie, sous la présidence de M. Joseph Leblanc, président, au numéro 1197 rue Saint-Dominique.

CHEZ LES BRIQUETEURS

Jeudi soir, lors de l'assemblée régulière des membres de l'Union Canadienne des Briqueteurs-Maçons, local numéro 7, l'agent d'affaires, M. Geo. Francoeur, a annoncé aux membres que M. A.-J. Laplante avait démissionné pour des raisons particulières comme président de cette organisation.

Plusieurs membres ont exprimé leur regret relativement à la démission de leur dévoué président, et on a proposé à l'élection d'un remplaçant, M. L. Walga, ancien vice-président fut élu à la charge, cependant que M. Arthur Leclerc fut élu à la charge de vice-président.

PROTESTATION

"Lors de sa dernière assemblée, tenue le 28 février 1932 en son local 1921 rue Wolfe, le Club Ouvrier Saint-Jacques Inc. vota une motion de désapprobation contre la candidature du candidat Gingras, qui s'est prononcé pour une réduction des salaires des ouvriers.

TRAVAUX DE CHOMAGE

Lors de sa dernière assemblée, tenue le 28 février 1932 en son local 1921 rue Wolfe, le club Ouvrier Saint-Jacques Incorporé m'a autorisé à vous informer qu'il fut adopté une motion à l'effet qu'une demande soit faite avec instance auprès des autorités compétentes afin que les travaux commencés aux divers édifices publics, tels que ceux du Canadien National ou encore du Bureau de Poste, soient poussés avec vigilance à Montréal, et cela dans le plus court délais.

DESPECT DES MINORITES

Lors de sa dernière assemblée, tenue le 28 février 1932 en son local 1921 rue Wolfe, le Club Ouvrier Saint-Jacques Incorporé m'a autorisé à vous informer qu'il fut adopté une motion à l'effet qu'une demande pressante soit faite au près des autorités compétentes, afin qu'à l'avenir nos droits de minorité française soient respectés, et que l'argent qui, à l'avenir, doit être frappé en Canada, le soit en français et en anglais.

CHEZ LES EMPLOYES DE TRAMWAYS

Le euchre-danse annuel des membres de l'Union Internationale des Employés de Tramways, local 190, aura lieu les 9 et 10 mars prochains, à l'hôtel Mont-Royal, dans les vastes salons du neuvième étage.

Si l'on en juge par l'activité qui existe dans les rangs des organisateurs de cette soirée de mi-carême, on ne peut douter du succès qu'elle remportera. Plus de 1500 billets ont été vendus actuellement, et on doit se hâter d'en retenir si l'on veut ne pas être en retard.

De magnifiques prix seront distribués tant aux vainqueurs des cartes qu'aux gagnants des concours de danse.

Les membres de l'union, les membres des organisations soeurs ainsi que le public en général sont cordialement invités à prendre part à cette magnifique soirée.

M. Raoul Trépanier, agent d'affaires de l'union, est l'organisateur en charge de cette soirée. MM. Gérard Gagnon, président, ainsi que J.-A.-P. Corriveau, secrétaire-trésorier, ont également pris une part très active à l'organisation de ce euchre.

C'est M. Eddie Bourguignon, directeur de l'orchestre "Eddie", qui a été chargé du programme musical. La fanfare de l'union, sous la direction de M. Arthur Léger, directeur de l'orchestre, fera l'ouverture du euchre.

CHEZ LES EMPLOYES DE TRAMWAYS

Les 9 et 10 mars prochains aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, le grand euchre-danse annuel de l'Union Internationale des Employés de Tramways, local 790. Voici les principaux organisateurs de cette soirée ainsi que ceux qui auront charge du programme musical. De gauche à droite: MM. Eddie Bourguignon, directeur de l'orchestre "Eddie", qui est en charge du programme musical; Gérard Gagnon, président de l'Union Internationale des Employés de Tramways; Raoul Trépanier, le dévoué agent d'affaires de l'union, qui est en charge de l'organisation du euchre; J. A. P. Corriveau, secrétaire-trésorier de l'Union; ces trois derniers ont travaillé activement à l'organisation de ce euchre; Arthur Léger, directeur de la fanfare de l'Union Internationale des Employés de Tramways, laquelle fera la grande ouverture musiacle du euchre, le 9 au soir.

M. D.-D. DIONNE, de Longueuil, qui a été élu président du Club Progressif Ouvrier de Longueuil Incorporé.

AUX FUNERAILLES DE Mme AMBROISE LEVASSEUR

SAINT-GREGOIRE, 3. (Du correspondant de "La Patrie".)—Les funérailles de Mme Ambroise Levasseur, née Concorde Landry, décédée au village Larochelle, à l'âge de 73 ans, ont eu lieu en l'église paroissiale, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par l'abbé Pratte, vicaire de la paroisse. Le service funèbre fut chanté par l'abbé Georges Lauzier, neveu de la défunte.

Les porteurs étaient ses neveux: Georges Landry, Henri Landry, Arthur Landry, Arthur Brassard, Joseph Proulx, Philippe Lauzière.

Offrandes de messes: M. l'abbé Georges Lauzière, Rév. Frère Marie-Albéric, trappiste, Rév. Soeur Marie du Saint-Esprit, Mme Hon. Bergeron, M. et Mme Emilien Landry, Mme Ulric Landry, M. Henri Lauzière, M. et Mme Georges Landry, M. et Mme Lucien Landry, Mme Léopold Boucher, M. et Mme Antonin Lord, Mlle Anne-Marie Daneau, M. et Mme Albert Binet, M. et Mme Alphonse Provencher, M. et Mme Donat Godette.

Sympathies: M. Napoléon Brassard, ainsi que M. et Mme Adrien Brassard, la famille Philippe Landry, famille Alex Landry, famille Pierre Lauzière, Mme Léopold Landry, M. et Mme Conrad Landry, la famille Achille Proulx, Mme Charles Proulx, M. et Mme Ben Héon, M. et Mme Auguste Morin, M. Robert Proulx, docteur Antonio Landry, M. et Mme Lucien Béliveau, M. et Mme Antonio Bergeron famille Edmond Garon, M. et Mme Hector Garon, M. et Mme Lucien Baril, la famille Ben Rouleau, M. Eloi Girard, Mlle Rachel Rouleau, Mme Alph. et Jeanne Rouleau, M. et Mme Emile Courchêne, Mlles Anne-Marie et Antoinette Béliveau, la famille Ludger Poirier, la famille Arsène Forest, M. et Mme Arthur Forest, M. et Mme Arcade Dufour, le notaire S.-A. Lemire, Mme Conrad Doucet, M. et Mme L.-O. Bellemare, M. et Mme Achille Bourck, Mlle Bertha Béchard.

Amplification

MILAN, 5. — Près de Milan, à l'aérodrome de Talledo, ont eu lieu des expériences d'un avion ayant à bord un haut-parleur amplifiant la voix 1,600,000 fois.

Instinctivement...
...on juge une femme
à ses
MAINS

Toilette superbe ...mains adorables ...mais des *ongles sans éclat*... l'effet est manqué. Rien de plus facile pourtant avec l'émail GLEAMO qui s'étend facilement, sèche très vite, et laisse un fini ravissant qui dure toute une semaine.

ÉMAIL
GLEAMO
pour les ongles

Trois teintes différentes à votre choix: naturel, rose et corail. En vente dans les meilleures pharmacies 35c.

C'est un produit LORME

Distributeurs Canadiens
Starr Sales Co., Inc.
1207, Amherst, Montréal

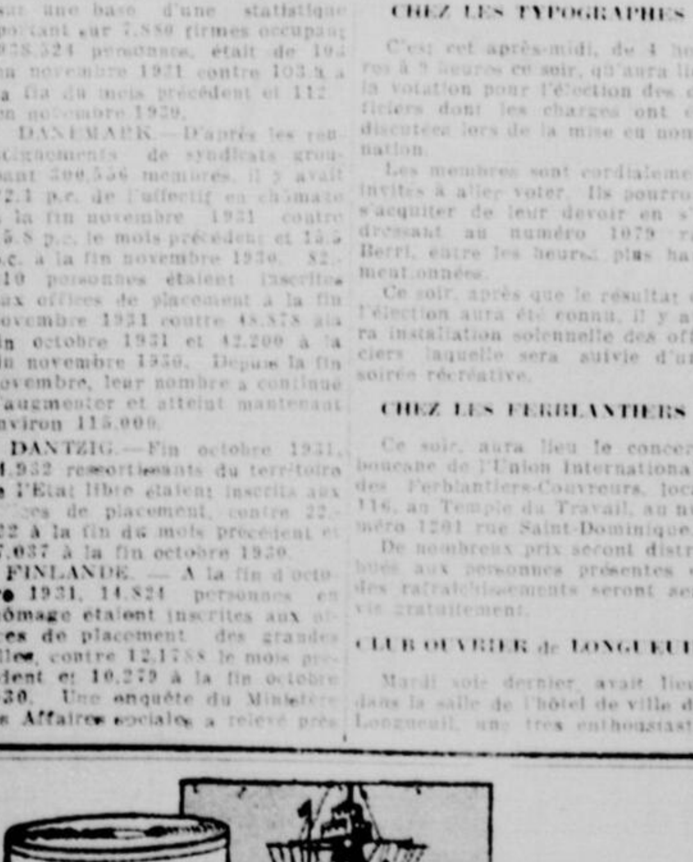
EDDY'S STERILIZED NAVY TISSUE
EDDY'S STERILIZED DREADNOUGHT TISSUE

PAPIER HYGIENIQUE
Stérilisé
SANS DANGER

Deux marques populaires, à l'usage des familles. Le rouleau "Dreadnought" renferme sept onces de papier crêpé—stérilisé, et le rouleau "Navy" 700 feuilles, pliables et hygiéniques. L'un et l'autre sont fabriqués à l'usine de filtrage Eddy (établissement qui a coûté $400,000), qui n'utilise qu'une eau soigneusement stérilisée. Evitez les contrefaçons—c'est une garantie de sécurité.

PRODUIT
EDDY

PEINTURE!
PEINTURE!

Embellissez votre demeure avec la peinture

ROCK PAINT

$2.25 le gallon

Rock Paint & Varnish Limited
707, rue St-Jacques O. MONTRÉAL
Téléphone LAncaster 3014

Des Clientèles se Perdent et s'Acquièrent---

De nos Jours!

PERDUES---par suite d'une débile politique de ventes qui ignore, alors qu'elle est le plus nécessaire, l'efficacité de la publicité dans le journal quotidien.

ACQUISES---par les marchands et manufacturiers prospères, grâce à une appréciation éclairée de l'efficacité d'une publicité constante et intelligente dans le journal quotidien.

ACQUISES---en grande partie aux dépens de ceux qui n'annoncent pas.

Le Journal Quotidien produit un accueil et des résultats immédiats

Il atteint et fait agir de vastes agglomérations de personnes---et celà promptement. Le volume des ventes est immédiatement affecté. La réponse réelle à l'annonce s'écrit sur des factures de ventes et de blancs de commandes, non sur des coupons ou des lettres de quelques "enthousiastes". Les expériences sont coûteuses. Le détaillant obtient ses meilleurs résultats par la voie des journaux quotidiens.

Pour des ventes accélérées---pour attirer promptement et à peu de frais le consommateur...le journal quotidien est aujourd'hui, plus que jamais, le plus remarquable médium d'annonce au Canada.

L'annonceur national a vite fait de passer dans l'oubli quand il cesse d'offrir des produits aux lecteurs du journal quotidien. Des clientèles se perdent et s'acquièrent, *de nos jours*.

Cette annonce est publiée sous les auspices de l'Association Canadienne des Journaux Quotidiens

La commission des assurances sociales renonce à proposer l'institution des allocations familiales

Conclusion d'un long rapport présenté à l'hon. M. C.-J. Arcand

Les systèmes d'allocations familiales en France et en Belgique. – Une étude de la situation au Canada. – Arguments pour et contre. – Effets possibles.

La Commission des Assurances Sociales, qui se compose de M. Edouard Montpetit, président, de Monseigneur Georges Courchesne, de l'archevêque Scott, de M. J.-T. Foster, de M. Gérard Tremblay, du docteur Alphonse Lessard et de M. Georges Savoy, vient de présenter à l'honorable M. C.-J. Arcand, Ministre du Travail à la Législature Provinciale, son troisième rapport, qui concerne surtout les allocations familiales.

La Commission a jugé qu'elle se devait d'étudier de façon aussi objective que possible, les problèmes suivants: la théorie des allocations familiales; leur mise en application sur le continent européen et ailleurs; les propositions d'adaptation au Canada, soumises tout particulièrement par le révérend Père Léon Lebel, s.j., qui a été chez nous un propagandiste actif des allocations familiales; enfin, les objections présentées.

Le rapport, très volumineux, contient les chapitres suivants: théories générales; distinction entre le salaire et l'allocation familiale; caisses de compensation; ressources des allocations; prestations; mise en application sur le continent européen.

THEORIE GENERALE

Les allocations familiales consistent à ajouter au salaire, une prestation proportionnée aux charges de famille du travailleur. Cette prestation a pour élément fondamental une allocation en espèces, payée pour chacun des enfants, jusqu'à ce que ceux-ci aient atteint l'âge auquel ils sont présumés pouvoir subvenir personnellement à leur entretien.

L'argumetn en faveur des allocations familiales est le suivant: le jeu des lois économiques et l'accroissement du niveau de vie de la masse tendent à ramener la moyenne des salaires aux besoins des familles du type le plus fréquent. Il y a donc nécessité d'organiser un régime d'aide efficace aux familles dont les membres, particulièrement les enfants dépassent en nombre celui du "type le plus fréquent".

On s'accordent à limiter la famille à cinq personnes, c'est-à-dire, le père, la mère et trois enfants, car la statistique révèle que la famille type au Canada et tout au moins dans les centres industriels, compte ce nombre de dépendants. Pour la fixation du juste salaire, on ne tient donc jamais compte des charges de la famille nombreuse, de celle qui comprend six, huit, dix enfants et plus.

Des enquêtes poursuivies en France révèlent une application similaire de cette loi économique. Les salaires s'y sont stabilisés au point où ils permettent l'entretien normal de la famille du type le plus fréquent. On aurait là une des raisons principales du faible salaire généralement payé à l'ouvrier français. Le type familial le plus fréquent en France supporte 1.71 enfant; au Canada, il en supporte trois.

Nous nous demandons donc ce qu'il advient de l'équité ou de la justice sociale dans la rémunération des ouvriers, ayant chez nous de quatre à dix enfants à leur charge. Ces familles doivent consentir, pour équilibrer leur budget, à des restrictions pénibles, même dans l'ordre des choses nécessaires.

Un seul moyen, d'après les théoriciens de l'allocation familiale, permet de rétablir l'équilibre du budget de la famille nombreuse, c'est de lui accorder pour chaque enfant, au-dessus du nombre admis chez le type familial le plus fréquent (dans le cas de notre province, trois enfants) une allocation progressive.

Est-il raisonnable d'entretenir la conviction que le salaire des ouvriers doit être suffisamment élevé pour leur permettre de supporter aisément les charges d'une famille très nombreuse? On ne le croit pas.

Donc, si d'un côté l'on veut accorder à la famille nombreuse la possibilité de se développer selon les vues providentielles et si, de l'autre, il est admis que notre économie nationale ne peut ajuster les salaires aux besoins de cette famille nombreuse, il reste que l'on doive avoir recours à l'allocation familiale.

DISTINCTION ENTRE LE SALAIRE ET L'ALLOCATION FAMILIALE

Une objection que posent les adversaires du régime des allocations familiales est la suivante: Est-il juste de rémunérer l'ouvrier, non d'après la valeur économique de son travail, mais d'après ses charges de famille. Le contrat de travail relève de la justice commutative; il doit y avoir équivalence entre le donné et le reçu.

Les théoriciens, partisans de l'allocation familiale, répondent: "D'aucune façon l'allocation familiale ne doit être assimilée au salaire."

Les partisans du **service libre** des allocations placent celles-ci dans le cadre de la donation. L'employeur accorde cette prestation, sous l'inspiration du devoir social librement accepté.

Les partisans du **service obligatoire** des allocations familiales placent celles-ci dans le cadre de la rémunération d'un service rendu à l'ensemble de la société. Les pères de nombreux enfants alimentent le réservoir de la race; ils donnent à la nation de futurs producteurs et des consommateurs, par conséquent des contribuables; ils apportent à l'industrie à la fois la main-d'oeuvre dont elle aura besoin et les consommateurs futurs de ses produits.

On doit donc rejeter, après ces considérations, l'appellation "sursalaire" pour désigner les allocations familiales.

CAISSES DE COMPENSATION

La caisse de compensation a pour principal objet de maintenir, par application du principe de la mutualité, l'équilibre des charges qui résultent pour les employeurs du versement des allocations.

La caisse de compensation, dans le régime libre comme dans le régime obligatoire est nécessaire.

En effet, sous la pression de la concurrence qui demande l'abaissement du prix de revient, les employeurs n'embaucheraient que des célibataires, des hommes mariés sans enfant ou des pères de famille du type le plus fréquent et les pères de familles nombreuses seraient en état de chômage intermittent ou continuel.

Si le régime des allocations est obligatoire et national, l'Etat prélèvera une taxe générale sur l'ensemble des chiffres de paie et servira lui-même les allocations. Si, comme en Belgique, l'initiative privée a précédé la contrainte légale, la loi obligera les employeurs à s'affilier à une caisse régionale ou professionnelle de compensation et, à un deuxième stage, les caisses de compensation elles-mêmes à s'assurer dans une institution nationale de réassurance pour établir une péréquation encore plus juste des charges assumées.

RESSOURCES DES ALLOCATIONS

Nous pouvons ramener à trois les procédés financiers permettant de constituer et d'alimenter les caisses de compensation chargées du paiement des allocations familiales:

a) Le procédé étatiste qui consiste à mettre au compte de l'Etat le service des allocations familiales.

b) Le procédé qui laisse à l'employeur seul la charge de fournir à la caisse de compensation les fonds nécessaires au service des allocations; cette charge, est représentée par un prélèvement de deux ou trois pour cent sur l'ensemble des salaires.

c) Le procédé mixte et qui fait appel à plusieurs sources de contribution. Il comporte une participation de l'Etat fédéral, de la province, des municipalités, des employeurs, des célibataires et des personnes mariées sans enfant.

PRESTATIONS

Quelles sont la valeur et la nature des allocations familiales? Elles se divisent en deux grandes catégories: les allocations proprement dites et les primes.

Les allocations ont le caractère d'une véritable pension, versée pendant un temps prolongé. Les primes correspondent à un événement déterminé, donnant lieu à une attribution exceptionnelle, elles ne font donc l'objet que d'un nombre limité de prestations: une ou deux pour les primes de mariage, de naissance ou de berceau, cinq à dix pour les primes d'allaitement.

LES ALLOCATIONS EN FRANCE

La France a été la terre classique des alocations familiales.

La loi du 29 décembre 1929 donne à tous les fonctionnaires les allocations suivantes:

600 francs pour le premier enfant.

960 francs pour le second enfant.

1560 francs pour le troisième enfant.

1920 francs pour chacun des suivants.

Ce qui veut dire qu'un fonctionnaire, père de sept enfants, reçoit, en plus de son traitement régulier, 10,800 francs, soit $432.00 en monnaie canadienne.

Les administrations départementales et municipales ont suivi la même évolution que l'administration centrale.

Dans l'industrie privée, on note aussi des initiatives isolées.

Quel est le coût des allocations familiales servies en France? 342,000,000 de francs.

Les allocations représentaient de 1 à 6 pour cent du total des salaires, selon le degré de générosité des caisses de compensation. La moyenne oscille autour de 3 pour cent.

LES ALLOCATIONS EN BELGIQUE

Les allocations familiales se sont développées en Belgique de 1921 à 1930 sous un régime de liberté.

Le barème des allocations était un peu moins élevé qu'en France.

A la fin de 1930, le total des allocations familiales versées atteignait 22,000,000 de francs pour 800,000 salariés.

Par la loi du 4 août 1930, portant sur la généralisation des allocations familiales, toutes les entreprises industrielles, commerciales, agricoles ou autres ont dû s'affilier à une caisse de compensation agréée. La Belgique est donc le seul pays où le service des allocations est devenu obligatoire.

Les taux minima d'allocations sont les suivants:

Pour le 1er enfant, 15 francs par mois.

Pour le 2e enfant, 20 francs par mois.

Pour le 3e enfant, 40 francs par mois.

Pour le 4e enfant, 70 francs par mois.

A partir du 5e enfant, 100 francs par mois.

Les ressources des allocations sont les suivantes:

Paiement par les employeurs d'une somme de soixante-cinq centimes par journée de travail qui leur est effectivement fournie par chaque travailleur; si la personne occupée est une femme, la cotisation à payer est de 35 centimes.

On estime le coût total annuel des allocations, sous le régime de l'obligation à 450,000,000 de francs: sur ce montant, l'Etat contribue 30,000,000.

Les caisses de compensation primaires doivent, à titre de cotisation de réassurance, verser 5 pour cent de leur surplus d'opération à une caisse nationale de compensation.

Quelques opinions canadiennes sur les allocations familiales et leur modalité d'adoption

Le régime des allocations familiales n'a pas laissé indifférente la population de notre province.

Le R. P. Lebel a donné, au cours des années 1927 et 1928, un grand nombre de conférences sur les allocations familiales et l'urgence de les appliquer au Canada.

Le Père Lebel suggère l'application du barème suivant pour les allocations familiales:

$40.00 par année pour le premier enfant.

$60.00 par année pour le second enfant.

$80.00 par année pour le troisième enfant et les suivants.

Si l'on admet qu'il y a au Canada, 2,850,000 enfants âgés de moins de 14 ans, cela représenterait une dépense annuelle de $142,500,000.00.

En face d'une charge éventuelle aussi lourde, le Père Lebel convient qu'il suffirait, au Canada, d'accorder des allocations à partir du troisième enfant. Il arrive à une dépense de $47,500,000.00 pour tout le Canada.

Voici comment il prévoit l'alimentation de la caisse d'allocations familiales:

Contribution du gouvernement fédéral: $5,000,000.

Contribution des gouvernements provinciaux: $5,000,000.

Contribution des municipalités: $5,000,000.

Contribution des employeurs: $20,000,000.

Contribution des célibataires: $10,000,000.

Contribution des hommes mariés sans enfants: $2,500,000.

C'est un régime de cotisation qui ne manque pas d'originalité.

Du côté des organisations ouvrières, nous pouvons dire, de façon générale, que les syndicats catholiques de la province ont donné leur adhésion à tout projet raisonnable d'allocations familiales; que les syndicats neutres, affiliés au Congrès des métiers et du travail du Canada se sont abstenus de toute acceptation ou condamnation officielle d'un projet de ce genre.

Au cours de son enquête à travers la province, la Commission a recueilli, un peu partout une adhésion plutôt sympathique au régime des allocations familiales.

Une résolution a circulé un peu partout dans la province, appuyée par les diverses associations catholiques, mutuelles, patriotiques ou sociales, l'endossant en entier.

Cette requête se terminait ainsi:

EN CONSEQUENCE, nous prions la Commission des Assurances sociales, dont le rapport et les recommandations auront une portée législative, selon ce qui paraît bien logique et selon ce qu'a déclaré en l'une circonstance ou l'autre le premier ministre de la province, nous prions la Commission, disons-nous, de faire une étude spéciale et approfondie de cette question des allocations familiales. Elle ne pourra alors, sommes-nous intimement persuadés, qu'en arriver à la conclusion énoncée plus haut, savoir que ce serait un faux pas, premièrement de ne pas faire la première place à la famille nombreuse dans l'institution des assurances sociales, secondement d'instituer d'autres assurances sans les faire graviter autour de la famille comme de leur centre le plus rationnel et le plus normal.

OBJECTIONS PRESENTEES

Nous reproduisons ici une partie substantielle du rapport assez complet que Mlle Whitton du "Child and Family Welfare" a soumis, sur ce sujet, à la Commission des Assurances sociales et qui résume très bien les objections à un régime d'allocations familiales.

MEMOIRE SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES

On prétend que le régime des allocations familiales améliorera le train de vie des familles ouvrières, permettra d'élever des enfants plus économiquement et, par conséquent, augmentera le nombre des mariages et le taux de la natalité.

Les allocations familiales compromettent la base de la solidarité familiale.

Le régime des allocations familiales, assumant les responsabilités du chef de famille en pourvoyant en partie au soutien de ses enfants, détruit chez lui le sens de la responsabilité.

Les allocations familiales constituent, de la part de l'Etat, un aveu d'impuissance.

Les allocations familiales constituent, de la part de l'Etat, l'aveu que les salaires ne sont pas et ne peuvent pas être suffisants pour permettre à la moyenne des familles de vivre convenablement et que, par conséquent, l'Etat doit, au moyen de subsides, faire une nouvelle distribution des richesses, dont il ne peut matriser ni le développement ni la répartition. On ne saurait démontrer qu'une situation aussi désespérée existe sur une étendue quelque peu importante du territoire canadien, ni dans un groupe d'industries, ou que, dans les endroits où elle existe, elle ne soit pas susceptible d'être rétablie par l'intervention des syndicats ouvriers et des gouvernements. Les conditions de l'industrie et de l'agriculture au Canada n'ont jamais atteint un état tel, qu'une partie appréciable de la population fut dans l'impossibilité de vivre convenablement et que l'Etat dût intervenir et verser des allocations en vue d'assurer un niveau d'existence satisfaisant.

Les salaires et le niveau d'existence

Sous quelque angle que l'on considère les allocations familiales; qu'il s'agisse, soit d'un niveau de salaires déplorablement et irrémédiablement bas dans une industrie, soit d'emplois spécialisés et offrant une sécurité toute particulière — ce régime risquerait d'abaisser le niveau d'existence au Canada. S'il était introduit dans l'industrie aux termes d'ententes privées, comme en France et en Belgique, il aurait inévitablement pour effet de maintenir le taux des salaires à l'état stationnaire, "et il ne s'appliquerait pas à l'agriculture, puisque les cultivateurs canadiens sont des propriétaires et non des fermiers."

Régime inapplicable au Canada

Nous sommes d'avis que ce régime n'est ni nécessaire ni applicable au Canada, et qu'il ne serait pas propre à favoriser le progrès du pays. Il ne serait admisible que s'il fonctionnait en même temps qu'un régime général d'allocations aux mères, au cas de décès du père, comportant des taux assez élevés pour subvenir aux besoins des plus nombreuses familles à secourir.

Il n'est pas sûr du tout que le Canada ait besoin, en ce moment, d'une importante augmentation de population. On reconnait généralement que le développement lent et égal de ses ressources et de sa population depuis la guerre lui a valu une décade de progrès graduel et stable. Une immigration massive ne pourrait que provoquer des fluctuations, des réactions dans la production et la population, comme celles qu'il a éprouvées à la fin de 1913 et au début de 1914, et qu'il connait de nouveau depuis quelques mois.

Le taux de la natalité et de la mortalité

Il est vrai qu'il y a eu une diminution lente et graduelle dans le taux de la natalité au Canada et dans toutes les provinces, mais c'est là un phénomène mondial. Il convient de tenir compte aussi d'un autre facteur. Le taux de la mortalité infantile accuse une remarquable réduction depuis quelques anées. Depuis 1926, le taux dans u nterritoire dont la province de Québec fut exclue jusqu'en 1927 a été ramené de 101.8 à 92.2 par 1,000 enfants nés viables. Depuis 1920 la réduction de la mortalité infantile dans la province de Québec est encore plus étonnante. Elle a été abaissée de 163 à 120.5 par 1,000 enfants nés viables.

Il n'est pas douteux que le taux de la mortalité infantile au Canada peut être abaissé encore.

Ainsi, il ne semble pas qu'il y ait lieu d'entretenir des craintes sérieuses quant au taux de la natalité, et l'affectation de fonds publics à l'amélioration et à l'extension des services de santé paraît plus propre à assurer l'accroissement de la population que l'expérience incertaine et coûteuse que constituent les allocations familiales.

Le niveau d'existence au Canada

Les salaires ne sont pas aussi bas que pourrait le faire croire l'insistance avec laquelle on réclame des allocations familiales. Le niveau général d'existence des ouvriers au Canada soutiendrait avantageusement la comparaison avec celui des petits bourgeois en France, où le régime des allocations est en vigueur.

Le taux des salaires au Canada, tel qu'il ressort des rapports du ministère du Travail, est aussi bien proportionné au coût de la vie établi d'après un budget minimum, qu'il ne l'est n'importe où ailleurs. Dans les industries où il ne l'est pas, il semble que la plus sage intervention de l'Etat consisterait à établir un salaire minimum raisonnable, et non à subventionner une famille pour la maintenir à peu près dans la pauvreté, parce que l'Etat ne possède pas le moyen ou n'a pas le courage de maîtriser la distribution de la richesse ou des ressources. Les travailleurs canadiens les plus mal partagés sont ceux qui remplissent des emplois saisonniers dans les industries de base et les ouvriers non spécialisés et semi-spécialisés. Un régime d'allocations familiales minimes tendra peut-être à accroître le nombre des ouvriers non spécialisés travaillant de façon intermittente pour un petit salaire, et à aggraver les problèmes mêmes que nous essayons de résoudre.

REGIME INAPPLICABLE A L'AGRICULTURE AU CANADA

Le régime des allocations familiales ne serait d'ailleurs pas d'une application générale au Canada Nous nous inquiétons tous de l'universelle désertion des campagnes.

Cependant, ce régime, à moins qu'il ne fût applicable aux régions rurales, ne ferait qu'aggraver cet exode. Même s'il l'était, n'aurait-il pas pour effet d'accélérer le mouvement des populations agricoles vers les villes.

S'il était applicable à l'agriculture, comment se procurerait-on les fonds nécessaires? Non pas au moyen de l'impôt direct prélevé sur les employeurs, comme cela se fait en France, puisqu'ici les employeurs sont à la fois propriétaires et travailleurs et qu'ainsi ils seraient assujettis à un impôt direct dont le produit servirait à les subventionner eux-mêmes. Si l'on recourait à l'impôt indirect le poids en serait reporté sur les contribuables, en s'intégrant aux prix des articles de consommation courante, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter le coût de la vie et de réduire d'autant les avantages des allocations. Dans l'examen d'un projet de ce genre on ne saurait ignorer le problème que pose notre population d'origine étrangère, population à laquelle l'immigration ajoute chaque année des dizaines de mille sujets. Si l'on y voit une mesure propre à assurer un niveau d'existence convenable, on pourrait difficilement en refuser le bénéfice à ces nouveaux citoyens. **D'autre part, en le leur accordant, étant donné que chaque peuple a son propre niveau d'existence et que certaines races de l'Europe centrale ont une plus grande fécondité que celle qui habite ce continent, on en arriverait inévitablement à sacrifier le droit d'aînesse des races qui constituent la population de fond de ce pays.**

SON COUT EXCESSIF

En prenant pour base de calcul la France et la Belgique, on a évalué le coût du régime des allocations familiales à environ 2 pour cent seulement de la somme des salaires. Il se chiffrerait donc par quelque 20 millions de dollars pour tout le Canada. La part de la Province de Québec serait à peu près du quart. On ne tient pas compte du fait qu'en France et en Belgique ce régime comporte, dans certaines industries, des fonds d'indemnité privés, et qu'il ne repose pas sur un fonds général alimenté par l'Etat, ainsi qu'on projette d'en créer un au Canada.

En étendant ce régime d'une façon générale à l'agriculture et à l'industrie, ainsi qu'on a proposé de le faire au Canada, il semble que cinq pour cent de la somme des salaires serait une estimation très modérée,—soit 50 millions de dollars par année, dont 12 millions de dollars dans la province de Québec.

Si l'on adopte une autre méthode de calcul, on arrive à un total encore plus considérable. Le recensement de 1921 a montré qu'il y avait alors au Canada, 1,389,254 familles dont les enfants vivaient à la maison. Le nombre des enfants à la maison s'établissait à une moyenne de 2.32 par famille, mais 28.59 pour cent des familles n'avaient qu'un enfant et 23.17 pour cent, que 2 enfants; 48.24 pour cent des familles avaient donc au plus deux enfants et n'auraient pas droit, par conséquent, aux alocations conformément au régime projeté. Il n'existe, malheureusement, aucune documentation sur l'âge des enfants de ces familles, mais on peut supposer, puisqu'ils étaient tous à la maison, que la plupart étaient jeunes. Puisque la moitié des familles n'avait que deux enfants sinon un seul, et que la moyenne au Canada était de 2.32, il est évident qu'il devait y avoir plusieurs familles nombreuses. De fait, 12.46 pour cent avaient 6 enfants ou plus. S'appuyant sur ces divers pourcentages et sur le nombre des enfants dans les familles, si l'on essaie de faire un calcul où l'on ne prévoit aucune famille de plus de six enfants, ayant droit à des allocations, il semble que $56,300,000 soit le minimum auquel on puisse évaluer le coût annuel de ce régime. Si l'on y ajoute la prévision d'une allocation de $60 par enfant dans la moitié des naissances, lesquels sont au Canada au taux de 230,000 par année, on doit compter $13,000,000 de plus. Sur cette base, la part de la province de Québec, où les grandes familles sont nombreuses, s'élèverait probablement à plus du quart.

On peut fonder une autre méthode de calcul sur le nombre des enfants au-dessous de quatorze ans dont le recensement de 1921 révélait la présence,—soit 2,850,000. La moyenne de 2.32 enfants par famille indiquerait que, non pas un tiers, mais plus probablement la moitié de ces enfants auraient droit à des allocations, et qu'au lieu de $50 par enfant ($50 pour le premier, $60 pour le deuxième et $80 pour le troisième et les suivants), il faudrait tabler sur une moyenne beaucoup plus élevée, puisque presque la moitié des familles recensées avaient trois enfants ou plus. Il faudrait donc relever la moyenne à $60, puisqu'aucune allocation ne serait versée avant qu'il y ait trois enfants. La moitié de ce total, soit 1,425,000 enfants, à $60 par année, représenterait donc $85,500,000.

Le coût d'un régime fédéral d'allocations familiales serait donc au minimum, semble-t-il, de 50 millions par année, et un régime semblable dans la province de Québec exigerait entre dix et douze millions et plus probablement de 50 à 60 pour cent de plus. Nous désirons soumettre que l'augmentation des impôts que cela comporterait demande le plus sérieux examen.

Le Canada est un pays neuf et favorisé. Le niveau d'existence y est aussi élevé que dans n'importe quel pays au monde, sauf peut-être les Etats-Unis. La population est saine, économe, prévoyante et ambitieuse.

Espérons que ces dons se révèleront au sein du peuple canadien lui-même et que nous n'aurons pas besoin de recourir aux palliatifs sociaux de vieilles nations moins énergiques.

CONCLUSIONS

La Commission a tenu à présenter au Gouvernement de la Province et au public un exposé des allocations familiales, les résultats de l'enquête qu'elle a poursuivie sur cette question et les arguments qu'on a fait valoir devant elle à l'encontre du régime proposé.

1o. Tout en reconnaissant que les allocations familiales en France et en Belgique, ont apporté une solution au problème si important des familles nombreuses, la Commission après avoir longtemps délibéré, est unanimement d'avis qu'il n'y a pas lieu pour le moment de prendre une action légale instituant officiellement les allocations familiales dans cette province.

2o. L'institution des allocations familiales s'ajoutant brusquement à l'assurance collective en matière d'accidents du travail, organisée l'an passé dans le Québec, placerait peut-être nos industriels dans une situation désavantageuse par rapport aux autres provinces.

3o. La crise économique que nous traversons rend bien difficile une initiative de cette sorte.

4o. Il est fortement à craindre que le dépeuplement de nos campagnes ne soit accentué par le régime des allocations familiales confiné aux industries.

5o. Il serait impossible et dangereux d'étendre les allocations familiales à toute la population en en faisant une institution d'Etat.

6o. Le grand problème agricole qui se pose dans la province de Québec, savoir: le placement des fils de cultivateurs ou en général, de l'excédent de notre population rurale, resterait quand même sans solution; alors que les ressources du Gouvernement devraient être plutôt employées à favoriser ce placement sur les terres de la Province par une politique intensive de colonisation.

Pour toutes ces raisons, la Commission a renoncé à proposer l'institution des allocations familiales dans la Province de Québec.

Elle n'a pas encore abordé le problème des assurances sociales; mais tous les systèmes contiennent des dispositions spéciales en vue de protéger la famille et la question familiale sera ainsi étudiée ultérieurement.

AUX FUNERAILLES DE Mme ANASTASE ROUETTE

POINTE-DU-LAC, 27. (Du corr. de la "Patrie"). — Récemment s'éteignit doucement dans la Paix du Seigneur, Dame Elzire Lafontaine, épouse des feu Joseph Biron et Anastase Rouette, âgée de 86 ans, après une longue maladie. Elle laisse pour pleurer sa perte: six enfants, M. Arthur Biron, de Winchester, N.H.; M. Fernand Biron, de Hookset, N.H.; MM. Napoléon et Athanase Biron, de New-York, N.-Y.; Mme Séverin St-Laurent (Marie-Louise), de Montréal, et Mme Léo Labre (Alma), de l'Ascension. Elle laisse aussi un frère et deux soeurs: M. Alphonse Lafontaine, de Shawinigan Falls; Mme Henri Carbonneau, (Léda), de Vancouver, C.B. et Mme Hilaire Vincent (Delphine), de Los Angeles, Californie.

Un défilé imposant la reconduisit jusqu'à son dernier repos. M. Xavier Rouette, conduisait le char funèbre. Les porteurs étaient: MM. Ferdinand Biron, son fils; M. Alphonse Lafontaine, son frère; M. Moïse Vincent, son gendre; M. Hercule Biron, son beau-fils; M. Xavier Guay, parent de la défunte. Les porteuses étaient: Mme Théode Garceau, Mme Hercule Biron et Mme Xavier Duplessis.

L'église, pour la circonstance, avait revêtu ses plus riches ornements de deuil. La levée du corps fut faite par M. l'abbé L. Rompré, vicaire. Le service fut chanté par M. le curé J.-E. Poisson. Assistaient, comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés Napoléon Saint-Pierre, aumônier du Noviciat Saint-Joseph et Léopold Rompré, vicaire.

La chorale, sous l'habile direction de Mlle M.-Thérèse Biron, organiste, a très bien rendu la Messe des Morts, en parties, de l'abbé Elisée Panneton. La quête fut faite par les petites-filles de la défunte, Mlles Blandine St-Laurent, de Montréal et Cécile Piché, de Berthierville.

On remarquait aussi dans l'assistance, en outre de ses enfants: M. Alphonse Lafontaine, frère de la défunte, de Shawinigan Falls; M. Moïse Vincent, des Trois-Rivières; M. Alfred Lavallée, de Berthierville; Mlle Jeannette Vincent, petite-fille de la défunte, de Pointe-du-Lac; Mlle Blandine Saint-Laurent, de Montréal; Mlle Cécile Piché, de Berthierville; Mme Borromée Leclerc (petite-fille), d'Yamachiche; M. Oscar Heule, pharmacien, des Trois-Rivières; M. et Mme Hercule Biron, M. et Mme Adolphe Biron, M. et Mme Treffié Rouette, M. et Mme Oscar Rouette, M. et Mme Thomas Rouette, M. et Mme Oliva Duré, M. et Mme Eucharistie Biron, M. et Mme Xavier Guay, M. et Mme Xavier Rouette, Mme J.-L. Houle, Mme Thomas Houle, M. et Mme Philippe Dugré, M. et Mme Donat Schiltz, Mme Alphonse Hélie, M. et Mme Wellie Côté, M. Ferdinand Comeau, M. et Mme Onésime Benoit, M. et Mme Théode Garceau, M. et Mme Emile Garceau, Mme Théophile Héroux, M. et Mme Théophile Wesner, M. Treffié Guilbert, M. Hilaire Guilbert, Mme Emilien Hélie, M. Euphémius Bouchard, M. Albert Rouette, M. Albert Biron, Mlles Rita et Mariette Dugré, Mlles Yvonne et Alice Comeau, M. et Mme Alphonse Piché, Mme Henri Guay, M. Josué Lesieur, Mme Alphonse Glade, M. et Mme Edmond Dupont, M. Georges Duval, MM. Georges et René Rouette, M. et Mme Ovila Rouette, M. Josaphat Mercure, tous de Pointe-du-Lac, ainsi que beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

MIGRAINE

Nerfs tendus. Maux de tête. Vous ne pouvez cesser l'ouvrage mais vous pouvez mettre fin aux douleurs—en un moment. Aspirin agira ainsi toutes les fois. Prenez deux ou trois pastilles, une gorgée d'eau et vous vous sentirez mieux en peu d'instants. Aucun autre remède n'agit aussi rapidement que Aspirin. Lorsque vous prenez ces pastilles, vous éprouvez toujours un soulagement complet.

Ces pastilles devraient être dans toutes les boutiques, bureaux et foyers. Elles soulagent toute douleur ou maux subit, de l'agaçant mal de dents au pire lumbago. Ne souffrez plus de névralgie, de névrite, de rhumatisme, etc.; ne perdez pas de temps à cause de rhumes ou mal de gorge. Procurez-vous Aspirin et suivez les directions pour soulagement immédiat. Les pastilles Aspirin coûtent très peu surtout si vous les achetez à la bouteille. Tout médecin vous dira qu'elles sont inoffensives. Elles n'affectent pas le coeur, ni ne dérangent l'estomac. Vous pouvez en prendre aussi souvent que vous en sentirez le besoin pour goûter un confort reposant. Prenez-en assez pour obtenir des résultats complets. En vente dans toutes les pharmacies. Fabrication canadienne.

BAYER ASPIRIN

(MARQUE DE COMMERCE ENREGISTREE)

Margot Travaille Trop
POURQUOI L'AIR SI PITEUX, PLUCHE? ON DIRAIT QUE VOUS AVEZ PERDU VOTRE MEILLEUR AMI!
CELA NE ME FERAIT PAS DE DIFFÉRENCE
OH PLUCHE, PEUT-ETRE NE QUITTERAI-JE PAS SIMIEUX ET CIE APRES TOUT.
ZUT ET FLUTE! AINSI VOUS NE PRENDREZ PAS CETTE POSITION DE SECRETAIRE?
LE SOLEIL EST DANS MON COEUR.
C'EST COMME CELA QUE JE VOIS CELA MAINTENANT.
VOUS VOYEZ, LE PATRON A DIT A GEORGES QU'IL LUI DONNERAIT UNE POSITION ICI S'IL LE DESIRAIT. J'ESPERE QU'IL VA TRAVAILLER ICI. CE SERA ALORS UN PARADIS QUE CE BUREAU.
???

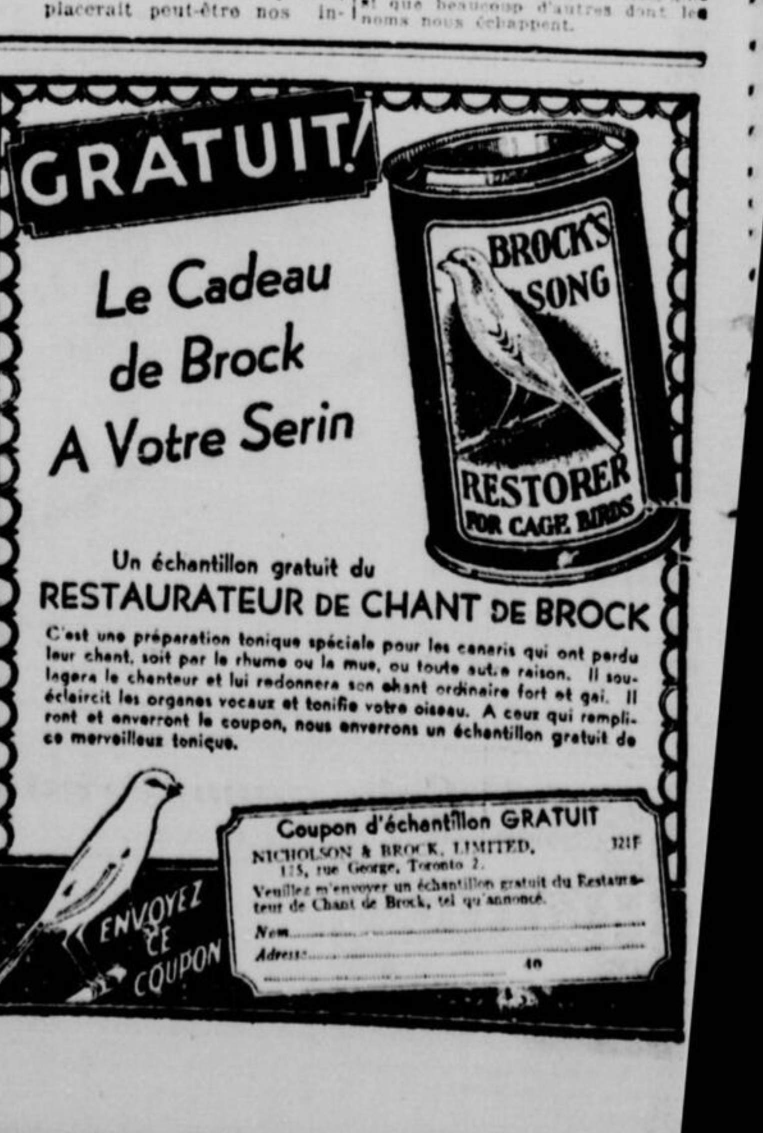
GRATUIT!

Le Cadeau de Brock A Votre Serin

BROCK'S SONG RESTORER FOR CAGE BIRDS

Un échantillon gratuit du RESTAURATEUR DE CHANT DE BROCK

C'est une préparation tonique spéciale pour les canaris qui ont perdu leur chant, soit par le rhume ou la mue, ou toute autre raison. Il éclaircit les organes vocaux et leur redonnera son chant ordinaire fort et gai. A ceux qui rempliront et enverront le coupon, nous enverrons un échantillon gratuit de ce merveilleux tonique.

ENVOYEZ CE COUPON

Coupon d'échantillon GRATUIT 13IF

NICHOLSON & BROCK, LIMITED, 115, rue George, Toronto.

Veuillez m'envoyer un échantillon gratuit du Restaurateur de Chant de Brock, tel qu'annoncé.

Nom.....

Adresse.....

La Page de l'Agriculteur

LES CULTIVATEURS CANADIENS DEVRAIENT ETRE ORGUEILLEUX DU LAIT QU'ILS PRODUISENT

Que vos vaches soient en parfaite santé et tuberculinées. — Que la propreté règne autour de l'étable. — Campagne entreprise par le Service de Santé.

Que vos vaches soient en parfaite santé et tuberculinées.

Ayez une étable bien éclairée et bien ventilée.

Donnez à vos vaches une alimentation saine, suffisante et bien rationnée; soyez certain que l'eau est saine et aucunement exposée à être polluée.

Ayez une laiterie suffisamment grande; pourvue d'un bassin pour le refroidissement du lait et d'une étagère faite avec des barres de métal, pour y déposer les ustensiles.

Que votre glacière soit suffisamment grande pour contenir 3 tonnes de glace par vache de votre troupeau.

Refroidissez le lait immédiatement après la traite à au moins 45 o F.

Veuillez à ce que votre lait soit transporté dans des véhicules propres, et ayant une bonne apparence.

Maintenez scrupuleusement propres les vaches, l'étable, la cour, la laiterie, les ustensiles et vous-même.

Elle fait partie d'une campagne entreprise par le Service de Santé pour activer la lutte contre la mortalité infantile; tous les producteurs de lait sont priés de la lire, et de la conserver pour pouvoir la relire de temps en temps.

Tous sont instamment invités à coopérer dans cette campagne par tous les moyens en leur pouvoir.

QUELQUES REFLEXIONS

L'inspecteur de la ville a trouvé que mon établissement méritait 80 p.c. des points; c'est ce qu'il a inscrit sur la fiche qu'il m'a remise.

Je me propose d'arriver encore mieux l'année prochaine.

J'ai un thermomètre (cela ne coûte que 35 sous) et je prends moi-même la température du lait de façon à la maintenir à pas plus que 45o F.

Je veille avec le plus grand soin sur le nettoyage des ustensiles qui sont tous 1o rincés, 2o lavés et 3e ébouillantés chaque fois qu'ils ont servi.

Mon lait est gardé dans la laiterie jusqu'à son départ pour la ville; il n'est jamais déposé sur le bord du chemin pour y être pris par le camionneur qui en fait le transport.

S'il se déclarait un cas de maladie contagieuse dans ma famille ou dans la famille de l'un de mes employés, j'en avertirais immédiatement le Service de Santé pour être renseigné sur ce que je devrais faire pour continuer à expédier mon lait.

Lorsque j'ai besoin de renseignements sur ce qu'il faut faire pour améliorer la qualité du lait que j'expédie à Montréal, je m'adresse au Service de Santé qui me les fournit avec le plus grand plaisir.

L'U. C. C. ET LA COLONISATION

L'U. C. C. demande qu'on porte une attention toute particulière au sort qui est fait aux vieilles paroisses.

Nous publions ci-dessous un article de M. Paul Boucher, secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs, relativement aux décisions qui ont été prises lors du Congrès National de Colonisation. M. Boucher fait d'excellentes considérations sur la colonisation et le retour aux fermes des vieilles paroisses.

Deux journées bien remplies ont permis à nos missionnaires-colonisateurs et à leurs amis de travailler avec enthousiasme au développement de la colonisation dans notre province et dans le Canada tout entier.

Les conférenciers ont à tour de rôle vanté la nécessité du retour à la terre et les beautés des régions diverses que chacun d'eux a la charge de coloniser; tous ont parlé avec enthousiasme, avec patriotisme de cette oeuvre, de sa grandeur et de ses résultats possibles; ils veulent, nul n'a le droit d'en douter, le succès de l'oeuvre.

L'Union Catholique des Cultivateurs était représentée à ce congrès et son secrétaire-général, M. Paul Boucher, a donné un travail sur l'"Aide aux Vieilles Paroisses".

Ce travail dépassait, ou rétrécissait, comme l'on voudra, la question des terres neuves et des vieilles paroisses; il était nécessaire, indispensable, qu'une voix autorisée prenne la défense de nos vieux comtés et c'est la voix de l'U. C. C. qui s'est fait entendre.

[illegible] patriote n'est contre l'agrandissement de notre domaine national mais la situation de nos vieilles paroisses qui se dépeuplent, celle de nos jeunes qui peuvent encore recevoir des bras vigoureux est à examiner.

En effet, si l'on engage notre jeunesse à abandonner le sol natal pour s'enfoncer dans la forêt vierge, il faut tout de même tenir compte de la situation qui sera faite aux vieilles paroisses; si l'on oublie que les colons des nouvelles paroisses existantes attendent avec anxiété le complément de population qui soulagera leurs épaules d'une partie du fardeau qui leur est imposé par les taxes municipales, scolaires, paroissiales, ne commet-on pas une imprévoyance que l'on regrettera plus tard.

Il ne faut pas oublier qu'une terre neuve coûte en primes de toutes sortes de $32.00 à $35.00 à l'acre et en s'engageant dans la voie de la colonisation, on oublie trop facilement que le Ministère de la Colonisation a fait voter, au cours de la présente session, une loi permettant le rachat des fermes abandonnées à raison de $5 l'acre, avec un maximum de $100.

Or, cent dollars représentent la valeur d'une ferme abandonnée et cent dollars pour la colonisation représentent trois arpents; il y a là quelque chose de frappant, qui incite à la réflexion. Ne doit-on pas assurer d'abord la vie de nos cultivateurs, là où ils habitent, où ils sont nés, où tous les liens du passé les rattachent, que de tenter d'en faire des colonisateurs, avec tous les tracas, les souffrances, les déboires qu'entraine, avec elle, cette oeuvre.

L'U. C. C. n'est pas contre la colonisation, son Secrétaire l'a fort bien dit, mais avant d'aller jeter la hache dans les régions éloignées de notre Province, que l'on "colonise", ce que nous avons à notre porte, dans nos vieux comtés, fermes abandonnées, lots appartenant aux compagnies de bois, terres basses propres à la culture après égouttement; que l'on remplisse les régions nouvelles où les églises, les écoles, les routes sont construites et après, eh! bien! après, il sera temps de voir pour aller plus loin.

Il est des vérités pénibles à dire, il fallait qu'elles soient dites, elles l'ont été, et à ce titre, l'Union Catholique des Cultivateurs a bien mérité des cultivateurs.

La terre, la vieille terre ancestrale, se meure, faute de bras pour la cultiver, faute de capitaux pour la rendre productive, c'est vers elle qu'il faut tourner nos premiers regards, elle a droit au respect de tous, elle rappelle un passé glorieux. Comme l'a si bien dit M. Edouard Montpetit, coloniser est synonyme d'organiser, d'administrer, de commercialiser. Dans ces conditions, n'est-il pas possible de coloniser au coeur même de notre province, au lieu d'aller jeter plus loin les millions dont on a tant besoin ici, c'est ce que nous soumettons humblement.

Nouvelle Industrie Agricole

La vente d'arbres de Noël est devenue en ces dernières années une entreprise très importante au Canada. On estime qu'il se coupe environ 4,000,000 d'arbres tous les ans pour le marché de Noël et presque tous sont exportés aux Etats-Unis. Ils viennent pour la plupart de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. En 1930 ces exportations d'arbres ont rapporté aux expéditeurs la somme d'environ $303,396.

BURDOCK
BLOOD
BITTERS

Dyspepsie et Migraines accompagnées de vertige

Mme Isaac Corbin, West Advocate, N.-E., écrit:—"J'avais souffert pendant des années de dyspepsie et maux de tête accompagnés de vertige. Après avoir pris deux bouteilles de Burdock Blood Bitters, je me sentis une toute autre femme. Mes maux de tête disparurent, et je puis maintenant manger ce que je préfère sans cette terrible indigestion dont je souffrais après chaque repas.

En vente partout dans les pharmacies et magasins généraux; fabriqué pendant les 52 dernières années, exclusivement par The T. Milburn Co. Ltd., Toronto, Ont.

LES CULTIVATEURS EN PROFITERONT

Les nouveaux règlements sur le classement des porcs, promulgués dans la "Gazette du Canada" du 30 janvier resserrant les dispositions relatives au commerce des porcs sur la base des catégories officielles, de façon à supprimer entièrement la vente à prix uniforme. Toute vente de porcs entre cultivateurs, producteurs, conserveurs ou saleurs, doit se faire sur la base des catégories officielles. Ceci permet au cultivateur de retirer tout le bénéfice de l'entente avec l'industrie des salaisons, par laquelle il est payé une prime de $1 sur tous les porcs classés "bacon sélect." Les règlements pourvoient également à ce qu'une plus large part de cette prime pour la qualité revienne au producteur, auquel elle doit revenir de droit. Pour tous renseignements sur les catégories, et le classement, s'adresser au Ministère à Ottawa.

LA SINGULIERE PETITE BOITE QUE LA RUCHE

M. Gooderham dit qu'une ruche contient l'une des plus belles organisations du monde.

La ruche que l'on voit dans un coin du jardin rappelle généralement à la plupart des personnes que les abeilles et leurs piqûres sont des choses à éviter. En réalité, comme le dit M. C. F. Gooderham, apiculteur du ministère fédéral de l'Agriculture, la ruche est une des merveilles d'organisation l'une des plus belles du monde.

Toute insignifiante qu'elle paraisse, cette petite boîte contient pendant les mois de l'été une population adulte d'environ 100,000 abeilles sortent de leurs cellules que de 2,000 à 3,000 nouvelles abeilles sortent de leurs cellules toutes les 24 heures, et encore plus difficilement que de 12,000 à 13,000 jeunes abeilles sont nourries à chaque minute de ces 24 heures.

Les drames qui se jouent dans ce petit cubicule offrent le plus haut intérêt pour ceux qui s'occupent de biologie. La reine, toute reine qu'elle est, est en réalité la meilleure travailleuse de toutes. Tous les jours que Dieu amène elle pond des oeufs, souvent en quantités de 3,000 ou plus en vingt-quatre heures. Elle pond deux espèces d'oeufs, une espèce qui produit l'ouvrière, placée dans celle qui produit le mâle ou bourdon. Chose encore plus étrange, la jeune larve éclose de l'oeuf qui produit l'ouvrière, placée dans certaines conditions et recevant une certaine nourriture, devient une reine. En réalité toutes les abeilles ouvrières sont des femelles incomplètement développées, et cependant malgré ce contretemps, le physiologiste doit reconnaître que la colonie d'abeilles est le groupement le mieux organisé du monde.

L'EMPLOI DU MAIS OU DU SARRASIN

Cette expérience a été commencée en 1926 pour connaître la valeur des grains cultivés sur la ferme pour l'alimentation des volailles, et spécialement la valeur du sarrasin en remplacement du maïs.

Le groupe 1 recevait une ration régulière de grains à litière composée de 200 livres de maïs concassé, 200 livres de blé, et 100 livres d'avoine, et une pâtée (donnée dans la trémie) composée de 100 livres de son, 100 livres de gru blanc, 100 livres de farine de maïs, 100 livres d'avoine moulue, 20 livres d'os carbonisés, 4 livres de sel, 5 livres de charbon de bois. On donnait également du gravier, des coquilles d'huîtres, de la verdure, du lait écrémé et de l'eau.

Le groupe 2 recevait une ration de grains à litière composée de 200 livres de blé, 100 livres de sarrasin, 100 livres d'avoine, et une pâtée donnée dans la trémie composée de 100 livres de son, 100 livres de gru blanc, 100 livres de farine de sarrasin, 100 livres d'avoine moulue, 20 livres d'os carbonisés, 4 livres de sel, 5 livres de charbon de bois. On donnait également du gravier, des coquilles d'huîtres, de la verdure, du lait écrémé et de l'eau.

Cette expérience a duré du 1er décembre 1928 au 31 mai 1929. Il y avait dans chaque parquet quinze poulettes Rocks Barrées au commencement de l'expérience. Les oiseaux qui sont morts n'ont pas été remplacés.

SAINT-AIME

SAINT-AIME, 1er. (Du correspondant de "La Patrie".) — Il y a quelque temps, les dames de l'Amicale ont donné une partie de cartes. Plusieurs prix furent offerts. Pour terminer la soirée, une comédie en un acte fut exécutée par un groupe de jeunes filles: Mme M. Pelletier, Mlles R.-A. Forcier, L. [illegible], D. [illegible], D. Mathieu, C. [illegible], et Maris Poirier. Rév. Sr. Marie-Anne adressa quelques mots pour remercier ces dames qui ont amusé et distrait l'assemblée.

UTILITE DE L'USAGE DU SEL ET AUTRES SUBSTANCES MINERALES

D'après des expériences conduites sur les fermes expérimentales du gouvernement, le sel et les substances minérales sont utiles aux bestiaux.

Nous avons continué en 1930 l'étude de l'emploi de sel dans l'exploitation des herbages. Les boîtes de sel ont été posées sur les différents pâturages de façon à obliger les animaux à tirer des pâturages pour obtenir du sel. Les observations faites par le préposé des herbages ont indiqué que lorsque le sel est bien distribué on obtient une répartition plus égale de la paissance.

Nous avons continué en 1930 à faire la détermination de la perte de sel causée par les intempéries. Jusqu'au 31 août, ces pertes étaient approximativement les mêmes que celles qui ont été publiées dans le rapport de 1929. La perte causée en septembre a été plus forte qu'en 1929, parce qu'il est tombé de fortes pluies et de la neige. Le pourcentage de perte a été de 30.1 pour le sel gemme et de 51.3 pour le sel pulvérisé.

EMPLOI DE SUBSTANCES MINERALES

L'emploi de substances minérales comme supplément pour les bêtes à cornes et les moutons sur les herbages a été l'objet de beaucoup d'attention en ces dernières années. Certains éleveurs ont remarqué un manque de développement dans leurs animaux, et ils croient que cela est dû au manque de substances minérales. On constate que beaucoup d'animaux rongent des os sur les herbages et on a signalé un certain nombre de pertes en ces quelques dernières années. Nous donnons actuellement aux boeufs et aux moutons différents mélanges de substances minérales comme de la farine d'os et du phosphate d'os, mais il n'existe aucune preuve expérimentale démontrant la nécessité de substances minérales, la quantité et les sortes à donner, et l'économie de ces substances.

Nous avons conduit, en vue de ce fait, une étude préliminaire à la station des herbages en 1930. Les animaux en paissance ont pris l'habitude de ronger des os et certains d'entre eux seraient morts soit d'étranglement, soit de faim, n'eût été la stricte surveillance dont ils ont été l'objet. Les animaux meurent de faim parce que les os s'arrêtent dans la gorge et les empêchent de manger.

Les substances minérales employées étaient de la farine d'os et du sel. Trois boîtes ont été mises dans des endroits en vue. Une boîte contenait 100 livres de farine d'os, une autre 75 livres de farine d'os et 25 livres de gros sel et la troisième 100 livres de sel. Les substances minérales dans les trois boîtes ont été bien tassées afin que les vents n'en emportent pas une quantité trop forte et aussi afin d'empêcher que les animaux n'en mangent trop.

Les bêtes à cornes ont manifesté dès le début beaucoup d'intérêt dans les trois boîtes, sans doute parce qu'il y avait quelque chose de nouveau qui excitait leur curiosité. Elles ont léché les trois boîtes les premiers jours, mais les bestiaux ont fait bientôt preuve d'une préférence pour le mélange de farine d'os et de sel. Au bout de cinq jours le mélange était tout consommé, tandis que la boîte d'os et celle qui contenait du sel étaient à peine touchées. Lorsque la première boîte a été vide, ils ont léché d'abord la boîte de farine d'os, puis celle qui contenait du sel. Ils ont continué longtemps à agir ainsi. Les boîtes ont été transférées à différents endroits et dans chaque cas les animaux les ont trouvées et ont commencé à lécher la substance minérale, montrant une préférence pour le mélange de farine d'os et de sel.

Après que ces substances minérales eurent été distribuées sur le pâturage les bêtes à cornes ne rongèrent que rarement des os tandis qu'il n'était pas rare autrefois de voir trois ou quatre animaux engagés dans cette pratique en une journée. Il semble, d'après ces observations, qu'il y ait un manque de substances minérales dans nos pâturages. Quant à la question de savoir si ce manque de substances minérales est suffisant pour qu'il vaille la peine d'en donner aux animaux et s'il retarde le développement des animaux; nous ne savons pas. Nous n'avons pu, dans cette étude, nous procurer les données sur la quantité de substances minérales consommées ni sur le coût des substances minérales par tête. Nous nous proposions plutôt de nous renseigner en vue d'une expérience à conduire à l'avenir.

EMBLAVURE DE BLE AU CANADA

Depuis 1909 l'étendue en blé a augmenté de 18 millions d'acres. — La production retarde.

L'Evaluation de la récolte de blé du Canada pour 1931, publiée par le Bureau de la statistique, nous apprend que le rendement est de 11.3 boisseaux; c'est le plus faible qui ait été noté depuis 1919, et la production totale qui est de 271,000,000 boisseaux est la plus faible depuis 1924. Les emblavures ont diminué de 5 pour cent depuis le point maximum de 1929.

Au cours de la période comprise depuis 1909, l'étendue en blé a augmenté d'environ 18,000,000 d'acres; elle a passé de moins de 7,000,000 d'acres à plus de 25,000,000. Les deux tiers environ de cette augmentation, soit 12,000 d'acres se sont produits pendant la période de la guerre et après deux années de hauts prix. Un fait significatif c'est que pendant les dix années qui se sont écoulées depuis 1921 l'augmentation totale de l'étendue n'a été que de 2,000,000 d'acres. Ce fait est important, en vue des prix relativement favorables qui ont régné de 1921 à 1927 et du fait que la colonisation des nouvelles régions suivait encore son cours. Il semble qu'un prix moyen de $1.00 à $1.25 pour toutes les catégories sur la ferme ne pouvait causer qu'une augmentation très modérée des emblavures. Il est à noter que la production de blé au Canada, qui s'est chiffrée par 479,000,000 de boisseaux en 1927 et 566,000,000 en 1928, était due au rendement de 21.4 et 23.5 boisseaux, respectivement, tandis que la production moyenne en ces vingt-quatre dernières années était d'environ 17 boisseaux. C'est ce relèvement du rendement, plutôt que l'augmentation des emblavures, qui a permis au Canada de jouer un rôle important dans le ravitaillement de l'univers. En ce qui concerne la superficie, la majeure partie de l'augmentation depuis 1920 a eu lieu en Argentine, où l'augmentation totale de 1920 à 1928, est d'environ 11,000,000 d'Acres.

LA PRODUCTION RETARDE

Une comparaison des emblavures et des prix révèle également une relation intéressante qui mérite d'être signalée à cette époque, quoiqu'elle n'offre rien de singulier. Elle indique que les augmentations et les diminutions des emblavures ne se produisent que de une à quatre années après les changements correspondants dans les prix. Pendant plusieurs années après 1909, les prix ont baissé, mais les emblavures, stimulées par le relèvement des prix, ont continué à augmenter jusqu'en 1911 et n'ont pas baissé sensiblement jusqu'en 1914. C'était deux ans après que les prix avaient touché leur point le plus bas.

Pendant la période de la guerre, la production a été stimulée par les prix élevés anormaux et, jusqu'à certain point, par les appels patriotiques pour le relèvement de la production des denrées alimentaires. Mais même pendant cette période la production a traîné derrière les prix.

En 1920, les prix sont tombés du haut niveau qu'ils avaient atteint en 1919 et ont baissé avec précipitation pendant deux ans suivis par deux autres années de baisse modérée, mais les superficies cultivées ont augmenté jusqu'en 1921. Il y a eu alors, pendant plusieurs années, une diminution de superficie, quoique, dans l'intervalle, les prix se soient sensiblement relevés en 1924 et 1925. Ce relèvement a été suivi de nouveau par une augmentation de superficie, mais l'effet ne s'est fait sentir que deux ans après que les relèvements sensibles se sont produits dans les prix. Les prix favorables de 1924-26 ont résulté en une augmentation des emblavures qui ne s'est interrompue qu'en 1930, quoique dans l'intervalle, les prix avaient encore baissé d'une façon sensible.

AUTRES FACTEURS

Il y a au moins deux autres facteurs qui influencent les superficies cultivées en blé. Ce sont (1) les conditions de température qui contrarient souvent la préparation de la terre ou l'exécution des semailles et (2) l'adoption de types améliorés de machines, qui abaissent le prix de revient. Cette influence et d'autres ont fait que la relation entre l'étendue cultivée et le prix est moins uniforme qu'elle n'aurait été sans elles.

Si les prix restent faibles comme ils le sont actuellement, les emblavures continueront à diminuer, exerçant ainsi une influence correctrice et si l'histoire se répète, cette diminution se continuera pendant une période d'au moins un an ou deux après le relèvement des prix.

SAINT ANSELME

SAINT-ANSELME, 29. — (Du cor. de la "Patrie".) — Récemment avaient lieu les funérailles de Mme veuve Léon Breton, âgée de 77 ans. Son service fut chanté en l'église de Saint-Anselme au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

—La fonderie de Saint-Anselme est en pleine activité cet hiver, grâce à notre député M. Onésime Gagnon qui a procuré à cette usine plusieurs contrats.

COMMENT ON FAIT DU SUCRE PAR LA GELEE

Le numéro courant du bulletin mensuel de la division de l'industrie laitière et de la réfrigération, contient une note intéressante sur quelques-uns des effets de la gelée sur les pommes de terre. C'est à une température de 38o Fah., que les pommes de terre se conservent le mieux. Lorsque la température descend au-dessous de ce point, une partie de la fécule se convertit en sucre, plus ou moins suivant que la température est plus ou moins basse. Un goût de sucré n'indique pas que la pomme de terre a été gelée, mais simplement qu'elle a été tenue si froide qu'une partie de sa fécule s'est changée en sucre. Les tubercules gelés sont mous et inutilisables. On peut faire disparaître ce goût de sucré en tenant les pommes de terre pendant quelques jours à la température d'une chambre ordinaire.

LES ABEILLES DU SUD ET NOS APICULTEURS

Les apiculteurs canadiens importent des abeilles des Etats du sud

Depuis que l'on sait que le Canada est un pays idéal pour la production du miel, c'est-à-dire depuis une dizaine d'années, l'apiculture a fait de très grands progrès dans notre pays. Il faut constamment des abeilles pour remplacer les pertes et pour établir de nouveaux ruchers. La demande est très vive, et malheureusement les apiculteurs canadiens ne peuvent la satisfaire parce qu'il est impossible dans ce pays d'élever un surplus d'abeilles assez tôt dans la saison pour toutes fins. C'est à la fin d'avril et au commencement de mai que la demande d'abeilles est la plus grande, car c'est alors que la saison active s'ouvre généralement. Dans quelques uns des Etats du sud la saison active s'ouvre beaucoup plus tôt qu'au Canada, et l'on peut élever un grand nombre de jeunes abeilles, tandis que les abeilles canadiennes sont encore dans leurs quartiers d'hiver. Dans quelques uns de ces Etats on a trouvé qu'il est plus avantageux de produire des abeilles que du miel et il s'est développé un très grand commerce entre le producteur d'abeilles du sud et le producteur de miel du Nord. Les chiffres des importations d'abeilles en ces quelques dernières années démontrent toute l'importance que présentent les abeilles du Sud pour les producteurs canadiens de miel. Pendant l'année fiscale finissant le 31 mars 1920, la valeur des abeilles importées au Canada a été de $9,111,009. Pendant l'année finissant en mars 1930 cette valeur atteignait le chiffre de $61,023.00, mais comme les prix avaient baissé dans l'intervalle l'augmentation l'augmentation était en réalité beaucoup plus considérable que ne l'indiquent ces chiffres. Les abeilles du Sud sont expédiées au Canada dans des cages grillées, contenant une ou plusieurs livres d'abeilles, et dès qu'elles arrivent elles sont transférées dans des ruches régulières. L'expédition des abeilles du Sud à leur destination du Nord exige de 24 à 72 heures. Les abeilles en paquet ont plus d'importance pour l'Ouest du Canada que pour l'Est, parce qu'elles se multiplient rapidement dans l'Ouest et qu'elles forment souvent une population égale à celle des ruches qui sont hivernées; beaucoup d'apiculteurs de l'Ouest ont aujourd'hui pour pratique de détruire leurs abeilles en automne et de les remplacer par des abeilles du Sud tous les printemps. Du reste les abeilles en paquets donnent un très bon compte d'elles-mêmes la première saison, à condition d'être importées assez tôt! Ceux qui s'intéressent aux abeilles en paquets sont priés d'écrire au Service de l'Apiculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa pour demander le bulletin No. 107 "Abeilles en paquets et comment les installer."

C.-B. GOODERHAM.

Comment éviter le rachitisme chez les renards

Le rachitisme est une maladie à laquelle tous les renards sont exposés, quel que soit leur âge, et c'est l'un des principaux problèmes que présente l'élevage du renard. Une étude spéciale du rachitisme, conduite au parc expérimental fédéral des renards à Summerside, I.-P.-E., montre l'avantage que présentent les moyens préventifs bien réglés. Voici quels sont ces moyens: éviter de mettre les renards sur un sol humide; mettez-les là où ils peuvent recevoir beaucoup de lumière du soleil; évitez un régime consistant principalement en matières féculeuses; donnez une ration contenant suffisamment de protéine et de matières grasses; fournissez dans les aliments une provision abondante de chaux, de phosphates et de vitamines, et plus spécialement de vitamine A.

LA CLASSIFICATION DU MIL ET DU TREFLE DOMESTIQUES EST PRESCRITE PAR LA LOI

Supériorité des semences d'origine canadienne. — La classification est un moyen de prévention pour les acheteurs de graines de semence.

D'après les rapports reçus jusqu'à date, la récolte de graine de mil et de trèfle pour 1931, dans la province, serait de beaucoup plus considérable que celle des années dernières.

C'est une amélioration des plus intéressantes.

En effet, cette récolte era une source appréciable de revenus pour les producteurs et, de leur côté, les acheteurs trouveront sur le marché une plus grande quantité de mil et de trèfle rustiques, bien adaptés au climat de notre province.

IMPORTANCE DE LA RUSTICITE

La rusticité des semences est un facteur d'une importance pratique considérable. Les cultivateurs en ont déjà constaté les bons résultats et les expérimentateurs en ont déterminé la valeur économique.

A la Ferme Expérimentale de Nappan, N. E., après trois années d'essais, on a trouvé, en 1929, que des semences de trèfle rouge provenant du sud de l'Europe ont produit en moyenne 1.59 tonne de foin par âcre contre 3.09 tonnes pour les semences du nord et les semences canadiennes.

Ces expériences, après un grand nombre d'autres, démontrent, une fois de plus, l'importance de former les prairies avec des semences capables de résister à la rigueur de nos hivers.

NECESSITE DU CLASSEMENT

Les cultivateurs qui ont du mil et du trèfle à vendre doivent savoir, cependant, qu'il leur faut cribler ces semences parfaitement et les faire classifier par catégories: numéro 1, 2, ou 3, avant de les mettre sur le marché.

Voici ce que dit la "Loi des Semences, 1923": "Nul ne doit vendre, mettre en vente annoncer, avoir en sa possession pour la vente aux fins d'ensemencement au Canada des semences de trèfle, graminées fourragères etc., à moins que chaque récipient contenant ces semences ou une étiquette y adhérant fortement ne porte, marqué sur un côté, les renseignements suivants:

Le nom et l'adresse du vendeur.

Le nom de l'espèce ou des espèces de semences.

Le nom du classement de la semence: numéro 1, numéro 2, ou numéro 3.

Le numéro de série du certificat de classement."

Comme on le voit, il est défendu à qui que ce soit de vendre, sans classification, les semences produites sur la ferme tout comme il serait illégal de vendre de la même manière les semences du commerce.

A cela il n'y a rien d'injuste ni d'embarrassant.

Il n'est pas plus profitable pour un cultivateur, de semer sur sa ferme les graines de mauvaises herbes qu'il a récoltées avec son mil ou son trèfle, qu'il n'est avantageux pour son voisin qui achète ce mil ou ce trèfle d'infester sa terre avec ces mêmes mauvaises herbes. Donc, dans les deux cas, le nettoyage complet de la semence s'impose.

En deuxième lieu, une semence, si belle soit-elle, sera toujours considérée de qualité moyenne ou inférieure si elle n'est pas classée. La classification fera connaître au cultivateur la valeur réelle de sa marchandise et lui permettra d'obtenir le prix du marché comme tout autre vendeur. Sans classification, ses semences auraient été forcément dépréciées et les possibilités de vente, considérablement réduites.

Il faut aussi considérer que le cultivateur devenant vendeur de semences entre dans une sphère toute différente de celle du simple producteur. Le vendeur devient compétiteur d'un grand nombre de marchands de toutes catégories. D'un autre côté, il subit la concurrence de ces mêmes maisons, ce qui veut dire lutte dans les prix et dans la qualité. Pour toutes ces raisons, il importe encore de se placer sur un pied d'égalité avec le commerce organisé.

Sans compter que la Loi pourvoit à des pénalités contre ceux qui vendent sans se conformer à ses prescriptions.

On peut donc conclure qu'il n'est pas avantageux d'essayer de vendre sans classification et qu'il y a toutes les meilleures raisons possibles de faire classifier sa marchandise.

Et il est si facile de faire analyser du mil et du trèfle. Il suffit d'envoyer un échantillon d'une couple d'onces à l'adresse suivante: "Division des semences, Casier 110, Station N, Montréal (ou, si on va le porter soi-même, se rendre à 209 Sainte-Catherine-Est, dans l'Edifice Labelle.)

Il n'y a que les frais de malle à payer, l'analyse et le classement sont faits gratuitement pour les trois premiers échantillons que toute personne soumet à l'inspection, chaque année.

Que l'on se tienne donc pour averti.

Si on veut vendre avantageusement, à n'importe qui et en toute sécurité des semences de mil et de trèfle ayons la précaution de nous conformer à la Loi. Nettoyons d'abord ces semences parfaitement, faisons-les analyser et classifier ensuite, puis étiquetons-les tel que l'exige la Loi des Semences et comme le font tous les autres vendeurs de cette sorte de marchandise.

Joseph FERLAND,
Inspecteur.

Rapport des Analyses d'engrais Chimiques

Le rapport annuel des analyses d'engrais chimiques pour l'année 1931, préparé par le Service des engrais chimiques du ministère fédéral de l'Agriculture vient de paraître; on peut se le procurer gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Ce rapport contient le résultat des analyses de presque toutes les marques d'engrais chimiques vendues au Canada en 1931. Il contient également beaucoup de renseignements sur l'enregistrement des engrais, les quantités importées et employées. Tout acheteur d'engrais chimiques devrait avoir un exemplaire de ce rapport pour comparer les résultats des analyses officielles avec l'analyse garantie des fabricants et des commerçants.

NOTRE INDUSTRIE LAITIERE

En novembre, 1931, 529.639 lbs. de gras ont été délivrées aux fabriques de fromage et 3.023.909 lbs. aux fabriques de beurre; 1.262.643 lbs. de fromage et 3.732.254 lbs. de beurre ont été fabriquées.

Dans les onze premiers mois de l'année, il a été délivré 9.933.249 lbs. de gras aux fabriques de fromage; 51.009.628 lbs. aux fabriques de beurre. 25.659.089 lbs. de fromage et 62.203.616 lbs. de beurre ont été fabriquées.

Le rendement moyen du fromage par livre de gras a été de 2.384 pour le mois de novembre et de 2.583 dans les onze premiers mois de l'année. Le rendement moyen par 100 lbs. de gras pour le beurre a été de 123.4 pour le mois de novembre et de 121.9 pour les onze premiers mois de l'année.

La peau recouverte d'eczéma— Maintenant claire et saine

Merveilleux soulagement par le remède bien connu

Bien que d'origine la plus simple, il est des plus difficile de se débarrasser d'une maladie de la peau. Au premier indice d'irritation, de rugosité ou d'éruption, oignez à l'aide de Zam-Buk les parties affectées. Cet onguent herbal aura tôt fait d'éliminer l'affection.

Alors que la peau est déjà enflammée par l'eczéma ou empoisonnée ou couverte d'ulcères Zam-Buk est la seule application externe assez puissante pour se rendre au siège même du mal. Il remplace rapidement par une peau nouvelle, claire, la peau affectée. Vous serez surpris du prompt soulagement et de la cicatrisation obtenus par Zam-Buk.

LE TRAITEMENT MEDICAL N'APPORTE AUCUN SOULAGEMENT

La face et le cou de ma fille étaient couverts d'une grande plaie que notre médecin diagnostiqua comme l'eczéma. Il prescrivit un traitement que nous suivîmes pendant deux mois, sans soulagement. La face de la pauvre enfant devait être toute enveloppée de bandages et elle devait demeurer à la maison. J'étais presque décidée à appeler un spécialiste de la peau, lorsque j'entendis dire comment Zam-Buk avait soulagé de nombreuses victimes de cette affreuse maladie, de sorte que j'achetai une boîte d'onguent, et un morceau de savon. Après un traitement de quelques jours il se produisit une grande amélioration; les plaies disparaissaient de jour en jour et en moins d'un mois la face de ma fillette était entièrement débarrassée de tout indice de la terrible maladie, sans la trace d'une seule cicatrice. Je ne saurais trop louanger les merveilleuses vertus cicatrisantes de Zam-Buk". Mme H. A., Toronto, Ont.

SI VOUS avez une peau enflammée, couverte de plaies ou de taches jaunâtres, ou si vous souffrez de porrigo, d'affection du cuir chevelu, de blessures empoisonnées ou d'hémorroïdes, vous constaterez que le Zam-Buk soulage et cicatrise promptement. Il constitue aussi une merveilleuse aide dans les cas de coupures, brûlures, etc. Onguent Zam-Buk 50c la boîte; Savon Médicamenté, 25c le morceau.

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargées et 13c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 8c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum, 150 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

AVIS SPECIAUX

PERDU

TERRIER irlandais brun, portant collier vert. Permis de Westmount. Prière de téléphoner EL. 2760. 8-2

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AVONS besoin 4 hommes fiables, ouvrage extérieur. S'ad. jour ou soir, 189 Demontigny est. 9-4

ASSISTANT PRESSEUR pour presser les bords et faire l'épongeage des vêtements d'hommes. 1168 Ste-Catherine Ouest. 9-4

BONS vendeurs dans cigares, 2.50 pour échantillons lignes et territoires exclusifs. 2042 Desery. 9-4

BOUCHER demandé, un bon, ouvrage permanent. S'ad. 1152 Mont-Royal Est. 9-4

CONCIERGE demandé, références exigées. 1035 St-Hubert, PLateau 6129. 9-4

CHAUFFEUR Belge préféré demandé, célibataire, nourri, couché, mentionner salaire désiré. Casier 700 "La Patrie". 8-3

HOMME demandé avec clientèle établie, expérience pour vendre gâteaux, épiceries, etc., références exigées. Atl. 0969. 9-4

HOMMES honnêtes et distingués demandés, proposition avantageuse. Bon salaire aux qualifiés. 254 Ste-Catherine Est, Suite No 1. 299-26

JEUNE homme avec quelque cents dollars, aussi position permanente. 660 S.-Catherine Ouest, CH. 210. 9-4

JEUNE HOMME d'expérience pour couper au maillet dans manufacture. 1179 Bleury, 3ème étage. 9-4

LATTEUR demandé avec expérience. S'ad. 2768, Chemin Côte Ste-Catherine. 9-4

ONTARIO 1281, 3 hommes, vendeurs à domicile, produits très payants, 20% de commission. 9-4

POSITIONS du gouvernement. Comment les obtenir. Soyez prêts pour le nominations du printemps. Littérature gratuite. The M.C.C., Toronto, 10. 10-4

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour vendre des cravates de soie pour nous, nous vous vendons à un prix qui vous permet de faire 100 p.c. de commission. Ecrivez-nous aujourd'hui pour échantillons et renseignements. Ontario Neckwear Co., Dépt 530, Toronto, 8, Ont. 10-4

SEUL manufacturier en Canada, lettres pour vitrines désire agents partout pour faire lettrage eux-mêmes. Expérience pas nécessaire. Profit 400 p.c. Ecrivez A. Lehoux, 163 Fifth avenue, Verdun, Montréal. 10-1

VENDEURS de premier ordre demandés. Commission libérale. Succès assuré aux hommes compétents. 254 Ste-Catherine Est. Suite No 1. 299-26

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé pour entreprise sérieuse et payante $200, requis. 5646 Bordeaux. 10-1

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

FAISEUSE de canevas dans les vêtements d'hommes demandée, expérimentée. S'ad. à 460 Sainte-Catherine Ouest, chambre 900. 9-4

FILLE pour aider dans salle manger position immédiate. 2864A St-Denis. 9-4

FILLES d'expérience demandées pour coudre à machine dans les pantalons. 2370 St-Laurent, 3e étage. 9-4

FINISSEUSE dans les salopettes, expérimentées seulement. 346 Notre-Dame Est. HA. 5966. 9-4

NOUS AVONS besoin des femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à [illegible]. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Company, Dépt. 151 Toronto, 8. 10-4

OUVRIERES et monteuses d'expérience pour manufacture de fleurs artificielles. 1179 Bleury, 3ème étage. 9-4

OPERATRICE dans les pantalons, demandée. 901 St-Laurent. 9-4

OPERATRICES d'expérience sur machine à zig-zag. 4338 Papineau. 9-4

OPERATRICES demandées dans manteaux pour dames. 1306 Mont-Royal Est, 2ème étage. 9-4

TISSERANDES, nous recommençons à avoir beaucoup d'ouvrage et encore nous avons besoin de plus tisserandes. S'il vous plaît venez voir M. Weibel. Belding Corticelli, Ltd. 7-3

VENDEUSES expérimentées dans magasins d'articles pour dames. Doivent bien parler les deux langues. Pas besoin d'autres. 456 Ste-Catherine ouest. 9-4

SERVICES DOMESTIQUES

A 3716 ST-DENIS, bonne générale, cuisinière pour couple sans enfants, pas lavage, salaire 35.00. 9-4

BONNE générale, famille sans enfants, pas lavage, salaire 30.00, un peu d'anglais. 5712 St-Denis. 9-4

PERSONNE âgée demandée pour prendre soin de deux personnes âgées. 538 Saint-Ferdinand. 9-4

SERVANTE demandée pour aider aux soins du ménage. 5192 St-Denis, après 5 hrs. 9-4

SERVANTE demandée, 3.50 par semaine. CAlumet 9098w. 9-4

SERVANTE demandée, ouvrage dans maison privée. DU. 7302. 9-4

SERVANTE générale demandée dans petite famille, 1962 Bernard ouest, appt 20. 9-4

SERVANTE demandée ayant quelque expérience, honnête et désirant travailler dans un milieu familial. S'adresser 1012 boulevard St-Joseph est. 9-4

SERVANTE demandée sachant bien faire l'ouvrage de maison, coucher chez elle. 7937 Lajeunesse.

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

CHAUFFEUR homme marié parlant anglais, français, avec références, sur char privé avec expérience. Tél. AM. 4863. 9-4

COUPLE sans enfant, conciergerie, ou maison privée, homme métier 1ère classe capable faire toutes réparations. 532a Avenue Aird. 9-4

CHAUFFEUR demande position, 12 ans expérience, références ou commis expéditeur. S'adresser 5527, 1ère Ave, Rosemont. 9-4

HOMME âgé avec certificat, chauffeur bouilloire, gardien nuit ou chauffeur. S'ad. 5821 Marquette. 9-4

JEUNE homme 5 ans expérience, comptabilité, désire position. Fitzroy 7235. 9-4

JEUNE HOMME bilingue, étudiant cours de radio, désire travailler, aucun salaire pour commencer. FRontenac 9035. 9-4

MENUISIER, réparations générales, heure ou contrat. CRescent 6963. 9-4

PLOMBIER steamfitter, réparation de tous genres, 50 cents de l'heure. BEl. 3093. Soir HArb. 6602. 9-4

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

A HARBOUR 9760, bonne générale, cuisinière, soin des enfants, références. 9-4

BONNE FILLE générale aimant les enfants, fait cuisine. Fitzroy 8778. 9-4

DAME cuisinière désire position collège ou presbytère. 24 Robert, Outremont. 9-4

DEMOISELLE demande position maison privée, avec ou sans enfant, ville ou campagne. Cal. 2021-J. 9-4

FEMME de journée habituée au ménage, 1.50. LAncaster 8415. 9-4

FEMME désire position pour travail à journée ou au mois. CR. 3625. 9-4

FILLE désire emploi dans maison privée, bonnes références. Tél. HAr. 9565. 9-4

FILLE de campagne désire position dans maison privée. FRontenac 9974. 9-4

JEUNE FEMME sérieuse, désire ouvrage journée, semaine, références. LAnc. 4027. 9-4

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations: Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 920 Saint-Laurent, Montréal. 6-26

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

APPARTEMENT: une, deux pièces, lingerie, téléphone, gaz compris. 1902 Ontario Est, 1790-1902 St-Timothée. 9-4

A BAS PRIX, chambre pour homme seul, 1.75, eau chaude, tranquille. 1006 St-Laurent, 838 Lagauchetière Est. 9-4

A BAS PRIX, petites chambres, 2.00 en montant, grandes, gaz. 1038 St-Denis, 425 Dorchester. 9-4

A BAS PRIX, grande, petite chambres, genre appartement, gaz, téléphone, confort chez-soi. 1029 Sherbrooke est. 9-4

AVE VIGER 379, appt. 4, une jolie grande chambre, toute commodité, pension si désirée. Har. 6574. 9-4

BELLE chambre boudoir sur devant, moderne, tout confort pour monsieur, seul chambreur, soir AMherst 9574. 9-4

BELLE grande chambre en avant, eau chaude, bain, téléphone, maison tranquille, bon chez soi, pour monsieur. S'ad. 1261 St-André, téléphone Harbour 7279. 9-4

BELLE grande chambre devant bien éclairée, gaz dans chambre, confort, pas déménagement, 4.50. Canadiens. 3917 Drolet. 9-4

BELLE CHAMBRE propre pour dame ou fille. 4386 DeLaroche près Mont-Royal. 9-4

BELLE petite chambre, aussi salon double à très bas prix, pension si désirée. 1468 Amherst. 9-4

BELLES grandes chambres sur devant, couple ou 2 amis, gaz, eau chaude, téléphone, 4.00, 4.50. 292 Ontario Est. 9-4

BERRI 1012, grandes chambres propres, confortables, devant, étage du bain, gaz, 4.00 à 5.00; respectable. 9-4

CHAMBRE pour couple ou demoiselle. 6800 Delanaudière, Calumet 5352-m. 9-4

CHAMBRE aussi pension deux et trois appts, dame partagera ses appts. S'adresser 1623 St-André. 9-4

CHAMBRE sur devant bien éclairée, avec balcon, garde-robes. 6598 St-Hubert. Crescent 2668. 9-4

CHAMBRE meublée ou non, 168 Notre-Dame Est, appt 5, tél. Ha. 8683. 9-4

CHAMBRES 4.00, 5.00, propre, gaz, téléphone, linge de lit fourni. 1021 Ontario, coin Amherst. 9-4

CHERRIER 452, chambre confortable, seul chambreur, famille privée, pas de déménagement. 9-4

CHERRIER 504, près St-Hubert, chambre meublée ou non, 12.00 par mois. 9-4

DORCHESTER est 863, belles grandes chambres devant pour couple, téléphone, poêle, confort du chez-soi. 9-4

GRANDES chambres 2.50, 4.00, gaz, téléphone, propre, linge de lit fourni. 4399 St-Denis. 9-4

FILLE tranquille désirant chambre en retour de légers services, références échangées. FRont. 5992. 9-4

GRANDE chambre, gaz, système chauffage [illegible], propre, tranquille, bon marché. 2036 St-Denis, près Sherbrooke. 9-4

HOTEL FORD
rues Dorchester et Bishop

CHAMBRES au prix bas de $7.50 par semaine pour les pensionnaires permanents. Service complet d'hôtel et radio dans chaque chambre. 6-9

LAGAUCHETIERE est, 535, simple et double, avec cuisinette, eau chaude, prix raisonnable, respectables, garage. 9-4

ONTARIO Est 1159 1395, 5591; Berri 1258, petites chambres, 2.00 en montant, tout confort. 9-4

MAISONS A LOUER

ATTENTION

POUR bons logements de bon compte, voyez la Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest, HArbour 2185 ou DOllard 2182. 300-15

AVENUE DU PARC, 6689, 7 pièces, chambre de bain, planchers bois franc, $25.00 par mois, Realty and Construction Inc., 354 Ste-Catherine Est. HArbour 5702. 10-1

A BAS PRIX, au centre, possession immédiate. Ménage complètement fait à neuf. Loyer seulement $20. S'ad. 2067 Sanguinet, près Sherbrooke. 10-1

AHUNTSIC, 10925 Waverly, maison bien éclairée, 5 appts, plancher bois dur, fixtures électriques, gaz, garage, loyer 28.00. DU 1689. 9-4

A LOUER, 2ème, 6 appts, chambre de bain, fixtures électriques. S'ad. 821 Gilford. 9-4

AMHERST 2058, face marché Saint-Jacques, bas 6 pièces. Visitez 2 à 4. HArb. 5718, 10 à 12 matin. 9-4

BAS rue Bloomfield, 7 appts, bas rue Esplanade, 6 appts. FR. 4494. 9-4

ATTENTION, 2470 St-Zotique, près Iberville, bas et 2ème, 6 et 4 pièces, garage. CA. 0463J. 9-4

BERRI, 4395-4417, 5, 6, bas, milieu, haut, près Pères St-Sacrement. Tél. HA. 4414. 9-4

BORDEAUX 5746, 7 appts, châssis dans chaque chambre, ménage frais fait, bon marché. CAlumet 2415W. 9-4

BOYER, 7522, 3 logements, six appartements modernes, cave, cimentée, garage si désiré. CAl. 7712M. 10-1

BOYER 4381, troisième, 7 pièces bien éclairées, réservoir eau chaude, prix raisonnable. FR. 6553. 9-4

CADILLAC 2726, neuf, 6 pièces modernes, 2 étages, Chataignier, bois franc, Crespex, réservoir. CL. 3658. 9-4

CASGRAIN, 8048, bas 6 appts, cour seule, cave cimentée, moderne, ménage fait, bon marché. S'ad. Tél. CAl. 7409W. 9-4

CUVILLIER, 2430, près Sherbrooke, un logement chauffé, logements neufs, quatre, cinq, six pièces, occupation immédiate. CL. 5302. Aussi à vendre. 9-4

COURSOL, 2511-2521-2525, logements de 6 pièces, grandes, hangar, gaz, électricité, bain. HA. 4414. 9-4

COIN ONTARIO et Beaudry, 1939, 2e et 3e étages, 5 appartements, $18. S'ad. DO. 5204. 9-4

CHRISTOPHE COLOMB, 7530, quatre grands appts fermés, libres, planchers durs, réservoir, dépense, très chaud, façade 32 pds, garage, arrêt des tramways. CA. 5838. 9-4

DELAROCHE, 6868-6870, 4 chambres, $15.00. CAl. 0072. 9-4

DELORIMIER, 2076, près Ontario, logement troisième, visible le soir, 6 pièces, loyer $21.00. HA. 5360 ou FI. 5895. 9-4

DES ERABLES, 5206, 5206A, 2ème étages, 4 appts, planchers bois dur, $18.00. AM. 4625. 9-4

DROLET, 8244, Six appts, beau logement, planchers bois dur, belle cave. Inf. 8244, rue Drolet. CA. 4683J. 9-4

DESERY 3448 près Sherbrooke, 4-6 pièces, nouvelle construction. AM. 6274. 9-4

A LOUER

MAISONS A LOUER

DROLET, 4255, près église, école, bas, 6 grandes pièces, cave. S'ad. à 4257 ou 4261. 9-4

DEMONTIGNY, entre Hôtel de Ville et De Bullion, 5, 6, 7 pièces, S'ad à 191 Demontigny. 9-4

DAMASE, 2562, près Frontenac, cinq pièces, bien éclairées, avec bain, $14.00. CR. 3922. 9-4

DE BULLION, 3772-3782, visible le soir 6 à 8; cinq appartements, $20. Tél. HA. 5360 ou FI. 5895. 9-4

DE GRANDPRE, 4879. St-Dominique 6277, plusieurs 4-6 appts, planchers bois franc, moderne. CR. 1349. 9-4

DES ERABLES, 5957, 4 pièces, chauffées, eau chaude l'hiver, douche, garde-robe fourrures, chute pour vidanges moderne. S'adresser Tél. CAlumet 7785. 303-jno

DELORIMIER, 4681-4685, près Mont-Royal, églises française, anglaise, 2ème étage, 6 appts modernes, garage 1er étage, 7 appts, système eau chaude. Prix réduit pour locataire responsable. CHerrier 7456. 8-3

MUSSET, No 60, Ville St-Michel, 6 pièces, planchers bois franc, $27.00 par mois.

MUSSET, No 64, Ville St-Michel, 3 pièces, planchers bois franc, $13.00 par mois.

REALTY & CONSTRUCTION INC. 354 Ste-Catherine E. HA. 5702. 10-1

PAPINEAU 4149, 6 appts, chauffé, 2ème étage, $50.00, frigidaire, face parc Lafontaine. CHerrier 0826. 8-3

RUE FULLUM, angle Mont-Royal, 4490, 4490A, 4486, grandes chambres bon marché. LAnc. 1255, ou AT. 5498J. 10-1

ST-DENIS, 4150, près Rachel, magnifique logement, 9 pièces, bien éclairées, cave, système chauffage, local idéal pour louer chambres, une visite vous convaincra, prix réduits. HArbour 0820. Soir, BElair 2473. 7-2

TROISIEME AVENUE 6412, Rosemont, 4 pièces chauffées, eau chaude de l'hiver, douche, garde-robe fourrures, moderne. Hangar, garage chauffé. S'ad. Tél. CAlumet 7785. 303-jno

UN LOGEMENT chauffé, moderne, quatre grands appartements, cave en ciment, plancher bois franc, chambre de bain et W.-C. en tuile, 2 grandes dépenses, entrée seule, avec ou sans garage. Aussi un 2ème étage bas chauffé, 5 grandes pièces, grande dépense et grand hangar. À 6656 DeNormanville. Tél. DOllard 9664. 8-3

APPARTEMENTS A LOUER

Appartement Parkdale Court

2511-2521 rue Hutchison; 3515-3525 rue Durocher. Bâtisse à l'épreuve du feu, située près de la rue Sherbrooke. Appartements modernes de 2-4 et 5 pièces, avec garage, frigidaire, eau chaude à l'année, taxes payées. Loyer raisonnable. S'adresser au concierge HArbour 9898, ou à la Société Nationale de Fiducie, 55 Ouest, Saint-Jacques, HArbour 2185. 6-27

ATTENTION

NOUS avons encore des appartements à louer dans les meilleures parties de la ville. La Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest HArbour 2185 et DOllard 2192. 309-18

AMHERST [illegible]0, 3 et 4 appts chauffés, frigidaire, incinérateur, concierge. [illegible] 4 et 5 appts, avec garage [illegible]ffé. 2277 Visitation, près Sherbrooke, CHer. 2440. 9-4

APPARTEMENTS éclairés, cuisine, bain, [illegible], boudoir, avec divanette formant 2ème lit, gaz, téléphone. 951 De Bullion. 9-4

APPT bien meublé, 3 pièces, gaz, électricité, tél., prix modéré. 2063 St-Denis. 9-4

APPT trois pièces, très bien meublées, cuisinette, eau chaude, balcon, entrée privée. 1043 Berri. 9-4

APPARTEMENTS cinq pièces, modernes, eau chaude, frigidaire, concierge, appt 2. 2870 St-Hubert. HArbour 4769. 9-4

BLVD ST-JOSEPH Est, 1650, coin de rue, cinq pièces chauffées, modernes. 9-4

DEUX et trois pièces, avec cuisine et salle de bain. S'ad. au concierge, 1217 Drummond. Tél. MArq. 5128 ou HArb. 9022. 9-4

ONTARIO Est 349, joli soubassement, 2 ou 3 pièces, 2 appts, cuisinette, tél., système. 9-4

ST-HUBERT 3741, près Roy, appartements 2, 3 pièces, cuisinette, bain, etc. HArbour 1414. 9-4

ST-DENIS 1669, Villa Marne, appartement une pièce, meublée ou non meublée, concierge. LAnc. 6397. 9-4

GARAGES A LOUER

GARAGE, 19 x 22, moderne, possession immédiate. 1927 Papineau, App. 3. Tél. AMherst 8547. 8-3

MAGASINS A LOUER

AVENUE DU PARC, 6691-5-7-9, Possession immédiate. Realty & Construction Inc. 354 Ste-Catherine Est. HA. 5702. 10-1

AVENUE MT-ROYAL EST, 1594, magasin à louer, près Marquette. S'adresser WIlbank 9355, DOllard 5416. 9-6

PLACE D'AFFAIRES A LOUER

HOTEL, coin Berri et Craig, bonne place d'affaire, ménage fait à neuf, situé en face d'un parc. Informations, Mme U. Rocheleau, 175 Craig Est, HArb. 4955. 9-26

MAGASIN avec deux grandes vitrines, le meilleur endroit, Mont-Royal et St-Denis. Occupation immédiate. DE. 5402. 8-3

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

A SACRIFICE, beau set salle dîner noyer, chambre coucher, chesterfield mohair, pratiquement neuf. 7226 Saint-Denis. 9-4

ATTENTION, Achetez vos meubles au magasin Dandurand-Bourdeau, 4561 Saint-Denis, 25 p.c. meilleur marché qu'aucun magasin à Montréal. Venez voir. 9-4

A VENDRE—Divanette à l'épreuve des mites, en excellente condition. Dollard 6489. 9-4

BALAYEUSE électrique, en très bon ordre, avec accessoires, bon marché. S'ad. tél. CAlumet 3151-w. 9-4

CHESTERFIELD, set chambre acajou, poêle combiné, tapis, auto sedan, soir 4208A Fullum. Front 7342. 9-4

CHESTERFIELD neuf, 59.00, 69.00; set salle dîner, 60.00; déjeuner, set chambre, piano. 3430 Parc Lafontaine, près Sherbrooke. 9-4

CHAISES de cuisine, set de salon, lits, prélarts, glacière, portières, sofas, porte en fer de magasin, banc chêne, grand lavabo pour salon de toilette, etc. PLat. 6243. 9-4

COUCHETTE, sommier spirales, bureau, machine à coudre Singer, chaufferette à l'huile. 1112 Mont-Royal Est. 9-4

DEUX couchettes d'enfant, bon marché. 5295 Saint-Denis. DOllard 4178. 9-4

JOLI set salle à dîner très propre, $25. 5970 Brébeuf, près Boul. Saint-Joseph. 9-4

LIT d'enfant, carrosse, voiturette, tapis, orthophonic avec records, moitié prix. DO. 1351. 9-4

MACHINE Singer basculante en bon ordre, bon marché. S'adresser 3496 Cuvillier. 9-4

MACHINE SINGER basculante, sept tiroirs, comme neuve, garantie, bon marché, bonne condition. 5850 Saint-André. 9-4

MACHINE Singer basculante, 15.00, une autre électrique, radio, laveuse électrique. 1303 Papineau. Appt. 2, coin Sainte-Catherine. 9-4

MACHINE Singer, tête basculante, 7 tiroirs, noyer noir, bien bon marché. 1556 Ontario, coin Maisonneuve. 9-4

RADIO ET ACCESSOIRES

RADIO combiné Sparton, condition parfaite garanti, $85. Poisson, 459 Mont-Royal Est. 8-3

Pour Vous Servir!

Afin d'assurer un service parfait à nos nombreux clients et annonceurs, nous maintenons des succursales dans tous les quartiers de la ville. Il y a une succursale de "La Patrie" près de chez vous.

LES PHARMACIES
J. A. Gauthier
SONT TROIS DE NOS
SUCCURSALES
DANS LE DISTRICT NORD
500, BEAUBIEN EST Tél.: CRescent 1441—1444
6201, CHRISTOPHE COLOMB Tél.: DOllard 0045—0474
6201, ST-HUBERT Tél. CRescent 8890—DOllard 0120

Les petites annonces, ainsi que les naissances, décès, etc., sont reçus à nos succursales aux mêmes prix qu'à nos bureaux. Profitez de cette commodité . . . Elle vous est offerte pour vous assurer un meilleur service.

La Patrie

MARCHANDISES

BOIS ET CHARBON

IMPOSSIBLE de garantir toute livraison le samedi à cause de la confusion de commandes qu'apportent nos prix spéciaux de charbon et bois. S'il vous plaît, achetez les autres jours, merci. Wilson et Frères, J. Charlebois, prop. CHerrier 4121, FRontenac 2553. 6-26

A BAS PRIX, belles retailles plancher bois franc chez Picher-Desrosiers. DOllard 8448 10 sacs $2.00; 28 $5.00; slabs bois franc, 12: $2.00; bâtons merisier 13: $2.00; slabs bois mou, 16: $2.00. Bois corde bon marché. Coke 3: $1.00; charbon. 294-14

AUTANT QUE POSSIBLE

VEUILLEZ, S'IL-VOUS-PLAIT, ACHETER TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE, EXCEPTE LE SAMEDI, NE POUVANT EN GARANTIR LA LIVRAISON CE JOUR-LA, A CAUSE DE L'ABONDANCE DES COMMANDES, AUX PRIX SPECIAUX QU'APPORTENT NOS BOIS ET CHARBON.

J. ROGERS
1447, BENNETT.
CLairval 5084 ou CLairval 0577. 6-6

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT, 4 pièces, set de chambre, cuisine, chesterfield, glacière, après 6 heures, 6423 Des Erables. 9-4

AMEUBLEMENT à vendre au complet ou séparément avec continuation du bail si désiré. 1392 Montcalm. 9-2

AMEUBLEMENT, 18 appts, bien meublé, propre, vendra, cause de santé, continuation du bail. HArb. 6323. 9-4

AMEUBLEMENT, 15 appts, chambres louées, vendra bon marché. 196 Ste-Catherine Ouest. 9-4

AMEUBLEMENT, 4 pièces, $150.00, complet ou séparément. Visible 2 à 4. 1459 rue Sanguinet. 9-4

AMEUBLEMENT chambre noyer, salle dîner, chesterfield, boudoir set, véritable occasion. 5868 Avenue du Parc, près Bernard. 9-4

AMEUBLEMENT, 10 appts, propres, loués actuellement, rapport extra. 861 Ontario [illegible]. 9-4

AMEUBLEMENT 6 appts, à vendre, chambres toutes louées. 251 Craig, coin St-Denis. 9-4

AMEUBLEMENT complet à vendre cause départ pour la campagne. No 1606 Dorchester Est, appt 2. 9-4

A VENDRE, ameublement de 4 appts séparé si désiré, très bon marché, cause décès. S'ad. 5525 Bourbonnière. Tél. CL. 5309J après 7 heures. 9-4

PIANO, set de boudoir, rug de velours, gramophone, après 6 p.m., 3271 Saint-Jacques. 9-4

COFFRES-FORTS neufs et usagés, meubles en acier et bois, vestiaires, tablettes. Metal Office Products, chambre 101, 455 Craig Ouest. LA. 2243. 5-26

MAISON pension, 12 chambres, établie 10 ans, bon rapport, reprise bail. 2474 McTavish. PLateau 2787. 8-3

NEUF pièces, chauffées pour personne sérieuse, pensionnaires, première classe, bons revenus, visible le jour. 1152 Labelle. 9-4

ARTICLES A VENDRE

BALANCE à plateforme $25.00, machine à polir la pierre, $50.00. 135 rue Lagauchetière Ouest. LAncaster 2504. 8-3

BELLE nappe en toile brodée Richelieu, appliqués de Venise, 12 serviettes, faux draps brodés, etc. 1509 St-André. 8-2

CHARGEUR Tungar capacité 16 batteries $49, au premier venu. 280 Ave Woodland. YO. 8592J. 9-3

POCHES de sucre vides, coton blanc choisies, livrées à domicile. S'ad 2133 Cartier, FRontenac 2772. 9-3

INSTRUMENTS MUSICAUX

BON piano cottage à vendre avec armoire de musique, à bas prix. S'adresser à 4638 Fabre AM. 8612. 9-3

BON marché, piano automatique à vendre, en parfait état. 1895 rue Amherst. FR. 2598. 10-3

BELLE flûte Boehm, condition parfaite, vendrai bon marché. FI. [illegible] ou WE. 4670. 8-2

PIANO automatique Auto-Tone Hensel, et banc, 163 rouleaux, $115.00. 25 Duverger, appt 2. AT [illegible]. Outremont. 9-3

PIANO DROIT, Willis, Alexandra, bon son, vendra très bon marché. Fitzroy 3151. 10-3

EFFETS DE BUREAUX ET MAGASINS

AMEUBLEMENT complet de bureau d'avocat à vendre, cause décès. Tél. HA. 3580 ou le soir, CL. 0717. 9-3

SHOW-CASES wall-cases comptoirs neufs et seconde mains, à terme si désiré. 1691 Panet, FRontenac 3958. 10-3

MEUBLES A VENDRE

MEUBLES à vendre deux chambres à coucher, salle à manger, vivoir, tapis, portières. Appelez DE. 2034. 10-2

SET de chambre en noyer solide, Gibbard, 5 morceaux. Tél. DOll 9196. 9-4

ANIMAUX DOMESTIQUES

PLUSIEURS serins rollers à vendre, bons chanteurs, ainsi que femelles prêtes pour accoupler. 1757 Montcalm. 10-2

CARTES D'AFFAIRES

DIVERS

ATTENTION! Ne laissez pas détruire votre chesterfield par les mites. Un chesterfield neuf a besoin d'un traitement comme un vieux. Traitement spécial garanti pour 2 ans. Détruit aussi rats, souris, coquerelles, punaises, fourmis. Le grand exterminateur canadien M. R[illegible]. YOrk 3391J. 425 Riel, Verdun. 2-26

BROUSSEAU BLANCHETTE, manufacturiers d'escaliers en fer, balcons, échelles de sauvetage et clôture. 3970 rue Cool, Verdun. York 2782. 293-26

CARTES d'affaires $1.99 le mille; circulaires $1.60 et $1.75. distribution de circulaires de porte en porte $1.60. Imprimerie Union, 1260 rue Beaudry. FR. 9874. 10-5

CARTES D'AFFAIRES

COIFFURES

ACADEMIE MODELE donne cours de coiffure Marcel, $15.00. Garantissons enseigner jusqu'à ce que placé, diplômé. 469 Sainte-Catherine Est. 6-14

REMBOURRAGE

A BAS PRIX, chesterfield, divanette, set de salon, rembourrés avec bonnes conditions; livraison au mois de mai si désiré. Appelez Guilbault. FAlkirk 2697. 296-25

GARAGES

DOMINION SQUARE GARAGE Garage officiel de l'hôtel Windsor et de l'hôtel Lasalle, capacité de 800 chars. 1200 rue Stanley. MArquette 2107. 294-26

REPARATIONS

REPARATIONS et service de la balayeuse électrique Royal. Satisfaction garantie. H. Forget, chambre 308, édifice Amherst. HArbour 9106. 299-26

COLLECTIONS

PERCEPTIONS, collections faites par collecteurs expérimentés qui vont à domicile pour collecter plus rapidement. Canadian Creditors Bureau, 29 St-Jacques Est. HArbour 4118. 304-26

P. M. BEAUDOIN, percepteur de créances, billets, loyers, etc., à commission. 152 Notre-Dame Est. HArbour 0207. 295-26

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE, épicerie et boucherie licence bière, clientèle choisie, pas d'opposition, bien situées, loyer très raisonnable. S'ad. Tél. CHerrier 9011. 8-3

A VENDRE, ronde de lait, 40 gallons. S'adresser 3927 Hochelaga. CL. 7517. 9-2

ATTENTION! Magasin de meubles au centre Montréal, rapporte 50 à 100 p.c. profit, $12.000 de stock pour $10.000. HArbour 1694-5809. 9-3

EPICERIE licenciée à vendre, très bonne place d'affaires, vend pour cause de santé. S'ad. 25 Bernard O. CR. 7417. 5-4

EPICERIE restaurant, quatre appts en arrière, loyer bas, seul aux alentours. Adressez 5488 St-Denis. 9-4

EPICERIE restaurant, 4 appts, garage, cour seule, loyer mars payé, bargain, petit prix. 4233 Rivard. 9-4

ETAL de boucher à Verdun, à vendre ou à louer, bon marché, tout meublé. YOrk 2990. 10-3

ETAL de boucher, situé coin Bienville et Esther, loyer 30.00 par mois, bien propre et bien outillé. FRon. 5731, avant 7 hrs. 9-4

ETAL de boucher à vendre, bien situé, place d'avenir, loyer bas, aucune offre raisonnable refusée. S'ad. 1285A Beaubien Est. 9-4

PETITE imprimerie complète, 65.00, soyez indépendant, facile imprimer; aussi couteau 26 pouces, 95.00. FRontenac 6291. 9-4

RESTAURANT près nouveau pont et manufactures, établi depuis longtemps, bon revenu, gros stock. 2659 Lafontaine. 9-4

RESTAURANT établi depuis 7 ans. Cause seul. 2017, rue Nicolet. 9-4

RESTAURANT, aubaine rare, vendra immédiatement, toutes conditions. Cause départ hôpital. 5196 Notre-Dame ouest. 9-4

RESTAURANT avec un appart. en arrière, bien situé, faisant bonnes affaires, centre manufacturier, arrêt de tramways. 2205 Ste-Catherine Est. CHer. 0031. 9-4

RESTAURANT, bonne clientèle, bonne place d'affaires. 4365 Notre-Dame ouest. WEstmount 2885w. 9-4

RESTAURANT, bonne place située près école, cause fatigue. 1590-A Fullum. 9-4

SALLE de billard Atwater, 2751 Notre-Dame Ouest, deux salles, vendra l'une ou l'autre. Tél. Fitzroy 0365. 9-4

RESTAURANT, grand, fontaine, affaires $100. par semaine profit $100, loyer $40.00. Sacrifiera $3,500. 1858 Church. 10-1

RESTAURANT, salon à manger, établi depuis 5 ans. A vendre ici 3 semaines. 2560 Ontario Est. 9-4

SALON de barbier et salon pour dames, bonne occasion pour prompt acheteur. 380 De Castelnau. 8-3

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAUCHAMP & ELLIOTT, avocats, Québec et Ontario. Chambre 1106, édifice Aldred, 507 Place d'Armes. Tél. HArbour 2558. 1-26

ELEVES DEMANDES

A BAS les sténographies impraticables! Apprenez de l'auteur méthode en trois mois l'incomparable sténographie bilingue Perrault-Duployé. Cours à l'Institut ou par correspondance. 255 sténographes judiciaires; 29.002 diplômes octroyés. Institut sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2669. Prospectus. 299-26

APPRENEZ le chant ou à jouer n'importe quelle musique que vous désirez. Charges raisonnables. Instruments à vendre, comptant ou à crédit. Smythe Music Studio, 2192 Ste-Catherine Ouest. Wilbank 9850. 1-F24-27-M2-5-12-16-17-19

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE. 3939 Saint-Denis. Mlle Irène Joly, professeur délégué Institut sténographique, France, Paris, membre officiel congrès internationaux, Marseille, professeur Monument National, ex-professeur Montreal Business College, Bermude High School, Beckley School, Floride. Enseignement supérieur, sténo-dactylographie, bureau de [illegible] diplôme, position. 10-4

MEDECINS

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6631 Saint-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique. Tél. CR. 0292. Heures de 2 à 5, 7 à 9 heures. 6-24

SPECIALISTE, maladies chroniques, peau, urinaires, vénériennes, maladies spéciales, femmes et hommes. Docteur Prévost, 3449 Hutchison, MArquette 6611. 7-25

IMMEUBLES

A LOUER

DE BULLION, 1607-1617 et 1623, 3 logements de 4 pièces.

DE BULLION, 1609, 3ème, 1619, 2ème et 3ème et 1621, 2ème, 4 logements de 5 pièces.

CARTIER, 5532-34-40, 3 logements de 4 pièces.

CHENEVERT, 243 et 245, 2 logements de 6 pièces, chauffés.

C. COLOMB, 7570, 2 logements de 5 pièces, chauffés, figidaire et incinérateur. Garage.

HENRI JULIEN, 8820-22 et 24, 3 logements de 6 pièces chauffés.

HENRI JULIEN, 8826 à 8842, 10 logements de 4 pièces.

REGENT, 935-37-39 et 41, 4 logements de 5 pièces.

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN
5 rue St-Jacques Est
Tél. HArbour 2226. 7-3

PROFESSIONNELS

COMPTABLES

LADISLAS JOUBERT, C.P.A.

COMPTABLE public, licencié, vérifications de comptabilités commerciales, industrielles et municipales. Etablissement du prix de revient, expertise et incorporation de compagnies, administration de successions, liquidations et règlements familles. 34 rue St-Jacques Ouest. HArbour 1360. 10-4

HOPITAUX PRIVES

HOPITAL BROSSEAU — Maternité strictement privée, pension avant terme, gardera l'enfant. Prix modérés. 3461 St-Denis. HA. 6811. 10-4

FINANCES

ARGENT A PRETER

PRETS $50.00 A $5.000.00

POUR payer vos taxes foncières, prêts sur deuxièmes hypothèques, prêts personnels aux hommes à salaires, professionnels ou dans les affaires.

La CIE de PRETS et FINANCES INDUSTRIELLE

4 rue Rachel Est, 1117 Sainte-Catherine Ouest, 4080 rue Wellington, Verdun. Tél. LAncaster 0155. 1-9

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 20 ans. Argent prêté sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures, carabines, fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, caméras ou tout article de valeur. Billets émis. Références: tous les gérants de banques. Ross Vineberg. Mont de piété avec permis du gouvernement. 83 rue Craig Ouest. 299-26

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A BAS PRIX. Au centre. Un vrai bon marché. Trois logements. Prix $5,000. Loyers $720. Comptant $1,000. Un logement libre pour acheteur. 2065-2067-2069 Sanguinet, près Sherbrooke. 10-1

A BAS PRIX. Henri-Julien, entre Faillon et Villeray, 3 étages, 5 logements, bas 6 $7,500. CLairval 5183W. 2-3

A QUI LA CHANCE? Rue Parthenais, 2 maisons modernes, 3 logements de 5 pièces, chauffage central et frigidaire, à sacrifice, pour quelques jours. AMh. 2336. 9-4

ATTENTION! Bargain: 2 étages, neuf, ultra moderne haut et bas finis chestnut, bain Pembroke, eau chaude, près église, prix coûtant, faut vendre, pas d'agents. DUpont 2758. 9-4

AVE LAURIER Est, 1574 à 1582, paroisse St-Stanislas belle propriété en bon ordre, à sacrifice. S'ad 1574 Laurier. 9-4

AVANT de louer, venez voir maison 1 étage à vendre, à sacrifice, cause maladie, acheteur pourra l'occuper de suite. YOrk 4301. 4712 Verdun. 9-4

AVE NORTHCLIFFE près Brillon duplex, 32 pieds, 2 logements, 6 appartement, claire d'hypothèque, bon marché, 8,500. Petit, AMherst 2103. 9-4

A BAS PRIX, 4 logements, système de chauffage à eau chaude, garage chauffé, échangerait pour bon terrain. S'adresser 2036 Valois, CLairval 7526w. 9-4

A BAS PRIX, Notre-Dame de Grâce, près Sherbrooke, 6 logis dans 59 pieds, 7 pièces, 6 systèmes à eau chaude. Prix $15,000. Vaut $25,000. DOl. 5016. 9-4

A BAS PRIX, Blvd St-Denis, paroisse Rédemptoristes, 3 étages, neufs, 30 x 45, éclairés 3 côtés, ultra moderne, bas 7 appts, finition chestnut et craftex, tuile, bain Pembrooke, cave. Dans votre intérêt, n'achetez pas sans avoir vu ce bargain. Propriétaire, DUpont 2563. 9-4

A 11,000, 3 logements neufs, St-Pierre Claver, rapportant 1,440.00, comptant 2,000.00. HArbour 4321. 9-4

BEAU coin libre pour mai bon pour épicerie-boucherie, belle place d'affaires, bon marché. 6008 Molson.

BLVD ST-DENIS, 32 x 48, 5 logements neufs, éclairés 3 côtés, ultra-moderne, bien loués, vendra prix coûtant, pas d'agents. DUpont 2758. 9-4

CHATEAUBRIAND, 6891, 2 étages, 3 logements, bon marché, à prompt acheteur. S'ad. 551 Nicolet. CLairval 7547J. 8-3

CASGRAIN, près Guizot, 8261-8263, 2 ou 4 logis modernes, système de chauffage, cave pour chaque logement. S'ad. 8048 rue Casgrain. Tél CAl. 7409w. 9-4

COTEAU-STATION, belle maison 8 appts, grand jardin, bord de l'eau, bon marché, ou louera. 2524 Frontenac. AMherst 6266. 9-4

CHATEAUBRIAND, près Bellechasse, 2 logements, 6 appts, terrain 25 x 110, $1900.00. Comptant $800.00. DO. 4872. 9-4

DES ERABLES 5 logements, bas, 7 appartements, pour acquéreur, 1,500 comptant, balance facile. HAr. 2930. DUp. 1212. 9-4

$6,500. DES ERABLES face Gauthier 2 étages, 1 logement, Grande cave, garage, trois pièces! [illegible] 8 pièces. Terrain 40 x 100. Petit comptant, $1,000. Gauthier coin Papineau, vieille maison, terrain 25 x 30. Propriétaire, AMherst 5121. 6-6

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

MAISON à Verdun, bargain, 3 beaux logis, 3ème Avenue, rapportant $1,104, prix $8,000, comptant $1,000. YOrk 2990. 9-4

MAISON moderne, 2 étages, garage, 5521-5523, 11ème Ave, Rosemont, 5,560.00, cause départ. S'ad. 6538 DeNormanville, DO. 8580, avant 7 hrs. 9-4

MAISON à vendre à bon marché. S'ad. à 4208 Beaubien. 9-4

MAISON dans Verdun, 5 logis, j'ai 4,000 de comptant pour maison moderne, bargain. CHer. 8842. 9-4

MAGNIFIQUE Duplex, rue Van Horne, très moderne, 7 chambres, garage, passage chaque côté. Renseignements, FAlkirk 2956. 9-4

MARQUETTE 4580, 5 magnifiques logements, près Mont-Royal, comptant 5000.00, Dufour, 1276 Mont-Royal Est, CHerrier 1213. 9-4

RUE BREBOEUF, près Mt-Royal, 2 maisons, 2 étages, 6 logements, Nos 4545 à 4552. Revenu, $1,100.00. Prix $6,500 pour les deux, $3,000 comptant. S'adresser CAl 7547. H. Beaudry, propriétaire. 4-15

COTTAGES A VENDRE

COTTAGE à deux étages et cave, dix pièces, pierre et brique. 4425 rue St-Hubert. Termes faciles. Possession immédiate. Tél. LAncaster 5281, ATlantic 1694. 8-3

TERRAINS A VENDRE

LONGUEUIL, maison moderne de quatre pièces avec 3 terrains, 20 x 100, $1,500. S'adresser à 2245 Ontario Est. FR. 0043. 10-3

4 TERRAINS 25 x 90, dans le nord de la ville, échangerais pour automobile. S'adresser à Fitzroy 5902. 9-3

IMMEUBLES

GOHIER & BIGRAS
10 ST-JACQUES EST
HARBOUR 1514
AGENTS D'IMMEUBLES 8-6

MONTREAL TRUST
511, PLACE D'ARMES

AMHERST, 1568, 8 appartements, bain	$50.00
AMHERST, 1570, 6 appartements, bain	$30.00
DEMONTIGNY EST, 1027, 6 appartements, bain	$25.00
JEANNE-MANCE 1472, 8 appartements, bain	$40.00
LAPORTE AVE, 930, 7 appartements, bain	$23.50
MARIE-ANNE EST, 2269, 5 appartements, bain	$21.00
MT-ROYAL EST, 1129, 8 appartements, bain, fournaise	$40.00
ONTARIO EST, 2853, 6 appartements, bain	$21.00
ONTARIO EST, 2869, 6 appartements, bain	$21.00
ST-DENIS, 1073, 9 appartements, bain	$75.00
ST-TIMOTHEE, 994, 5 appartements, bain	$19.00
ST-TIMOTHEE, 1000, 5 appartements, bain	$20.00
ST-TIMOTHEE, 1010, 5 appartements, bain	$20.00
ST-TIMOTHEE, 1004, 5 appartements, bain	$19.00
WURTELE, 2007, 3 appartements	$11.00

Tél.: HArbour 0221 8-2

A VENDRE ET A LOUER

2569-2579 RUE CADILLAC. Six logements de cinq pièces chacun. Grandeur du terrain 30 x 82'6". Valeur municipale $7,000. Bons titres, conditions faciles. On demande une offre. S'adresser National Trust Company, Limited, Agent, 225 rue Saint-Jacques Ouest, MA. 9431.

AVENUE HENRI JULIEN, près Mt-Royal. Belle bâtisse à trois étages, pierre et brique, neuf logements, très grande cour, convenable pour érection de garages, logements ou manufacture. Aubaine exceptionnelle. S'adresser à National Trust Co., Limited, agent, 225 rue Saint-Jacques Ouest, MA. 9431.

A LOUER

AVENUE HENRI-JULIEN, près Villeneuve. Deux logements de sept pièces, système de chauffage à eau chaude. Loyer bas. S'adresser à National Trust Company, Limited agent, 225 rue Saint-Jacques Ouest MA. 9431.

AVENUE OUTREMONT, 658. Sept pièces et chambre de bain; tout ménage nécessaire fait à demande. Loyer réduit.

DELANAUDIERE, 6398, etc. Plain-pieds éclairés de quatre et cinq pièces séparées et chambre de bain, planchers en bois dur, ménage fait dernièrement. Occupation le 1er mai.

AVE LAVAL, 3602. — Plain-pied bien décoré de six pièces et chambre de bain; occupation immédiate ou le 1er mai; loyer modéré.

NATIONAL TRUST CO.
225, St-Jacques Ouest.
MAr. 9431 7-2

LAURENDEAU & MEILLEUR
40 St-Jacques Ouest
HArbour 8760

HUTCHESON, près Beaubien, 3 étages 5 logis bois franc, 27 pds front. Prix 9,000. Bien loué.

ST-DENIS près Mont-Royal, 3 étages, 3 logis. Maison solide, parfait ordre. Seulement $12,000.

FOUCHER, près Jarry, 5 logis. Fini chêne, front 33 pds. Valeur 25,000. Vendra 19,000.

APPARTEMENTS OUTREMONT, coin de rue. Contenant 25 logis. Revenu 16,000. Prix 105,000. Prendra comptant 10,000 et échange 40,000.

TERRAIN et bâtisse clair d'hypothèque. Situé près Palais de Justice, rue St-Gabriel. Evaluation 42,000. Prendrait propriété neuve en échange. Bonne proposition pour entrepreneur.

LAURENDEAU-MEILLEUR
40 St-Jacques Ouest
Téléphone HArbour 8760

IMMEUBLES

PLAIN-PIED DUPLEX

AVENUE CONNAUGHT, NOTRE-DAME DE GRACE, SIX PIECES, FINIES EN CHENE, GARAGE, FRIGIDAIRE.

4980 ET 4986, CINQ PIECES, FINIES EN CHENE, AVEC FRIGIDAIRE.

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE, 55, SAINT-JACQUES OUEST, HArbour 2185. 1-16

LUDGER BEAUCHAMP

ACHETE vend ou échange hôtels, tavernes, magasins en général, épiceries, ville ou campagne. Bonne de rapport et terrain. Dans toute autre transaction commerciale. Adressez-vous d'abord à Ludger Beauchamp, 563 Mont-Royal Est, HArb. 1534, DOllard 5196.

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES GARANTIS

VENEZ VISITER NOTRE DEPARTEMENT DE CHARS USAGES. NOTRE STOCK COMPREND TOUJOURS UN GROS LOT DE CHARS USAGES. FAITES VOTRE CHOIX DES CHARS ET LAISSEZ UN PETIT DEPOT ET NOUS VOUS GARDERONS VOTRE CHAR. CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL, 1380 RUE STE-CATHERINE EST, PLateau 7891. 8-12

JARRY & FRERES

NOUS AVONS TOUJOURS EN MAINS UNE GRANDE QUANTITE DE CHARS USAGES QUE NOUS POUVONS VENDRE A DES PRIX EXTREMEMENT BAS. CES CHARS SONT COMME NEUF ET SONT DANS LES MEILLEURES CONDITIONS. CES AUTOMOBILES PEUVENT ETRE VUES EN AUCUN TEMPS A 4150 RUE SAINT-DENIS. Plateau 5221. 7-3

ATTENTION

Merveilleuses valeurs : Sedan Auburn, 1929, $750; Sedan Auburn, 1928, $400; Sedan Buick 1928, $350; Sedan Cord, 1930, $1600; Sedan Chrysler, "72", 1928, $450; Sedan Dodge, 1928, $450; Cabriolet Ford, 1930, $375; Coach Essex, 1928, $175; Sedan Franklyn, 1927, $300; Graham Paige, 1929, $500; Sedan Hudson, 1927, $200; Sedan Oldsmobile, 1929, $425; Routier Pontiac 1929, $350; Sedan Reo Flying Cloud, 1927, $275; Cabriolet Studebaker, 1929, $500; Sedan Whippet, 1929, $300; Sedan Wolverine, 1927, $250, et plusieurs autres.

AUBURN MOTOR SALES CO. LIMITED
4020, rue Ste-Catherine Ouest
Tél. FItzroy 8586
OUVERT LE SOIR

A BAS PRIX

DODGE, 1931, Sedan, 850.00; Sedan 1929, 575.00; Sedan 1928, 290.00; Coupé 1930, 675.00; Sedans 4 cylindres, 50.00 à 150.00.

PLYMOUTH, 1929, Coupé 375.00; Sedan 375.00.

PEERLESS, 5 et 7 passagers, sedans, 350.00 à 950.00.

FORD, Coupé, 1930, 325.00, Tudor, 350.00.

DURANT, 1929, sedan, 375.00; Sedan, 1930, 450.00.

ESSEX, 1928, Coach, 275.00; Coach, 1929, 375.00.

PONTIAC, 1928, Coach, 175.00.

WHIPPET, 1930, sedan, 375.00.

CHRYSLER-65, sedans, 550.00 et 650.00, etc.

VRAIS BARGAINS.

PAIEMENTS FACILES

MODERN MOTOR SALES LTD.
1400 Dorchester Ouest
MArquette 8355
et 4076 Ste-Catherine Est 7-9

BEAU Ford roadster 1930 en excellente condition. Comptant ou termes. CHerrier 5377, entre 6 et 7. 9-4

BARGAIN, pris pour dette, Plymouth sedan 1931, Ford Roadster 1930, Ford Tudor 1929 comme neuf. Chance exceptionnelle. CHer. 2497. 9-4

BONNE batterie, 13 plaques, en parfaite condition, bien chargée, vendra $5.00. 2092 Nicolet. 9-4

BUICK sedan, bon ordre, aussi radio, lampe abat-jour à sacrifice, cause sans ouvrage. [illegible] Boyer. 9-4

BUICK sedan 1928 Master Six, conduit par même propriétaire, parfaite condition. 8029 Drolet. CAl. 2486-F. 9-4

BUICK sedan 28, bonne condition, propre, 6 pneus neufs, 3.00, comptant prompt acheteur. DU. 2580. 9-4

CHANDLER sedan, Royal Imperial, 8 cylindres, en parfait ordre à vendre, valeur de $2,245, vendra à sacrifice $603.00, juste prix. S'adresser 8267 Casgrain. 9-4

CHEVROLET coupé 1930, parfait ordre, pneus neufs, bargain. 6714 Saint-Valier. CRes. 1809. 9-4

CHEVROLET sedan 1928, absolument comme neuf, a été conduit avec soin. 6996 Chambord. CAl. 9101w. 9-4

CHEVROLET sedan 4 portes 1928, parfaite condition, 11, ave Westminster, Montréal-Ouest. 9-4

CHEVROLET sedan 4 portes 1929, en bel état, $350. Pla. 2322. 9-4

CHEVROLET Coach 1930, en parfait état. Grand besoin d'argent. $235. Dol. 6785. 9-4

CHEVROLET Coach 1930 tard. Aubaine à acheteur diligent $350. P[illegible] 2562. 9-4

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

CHEVROLET coach 1927, en parfaite condition, 5 pneus neufs, sacrifiera 125.00, faut vendre. 4333 Delaroche. 9-4

COACH Star 1927, 6 cylindres, 5 bons pneus, à sacrifice 35.00. 5354 Chambord. 9-4

COACH Pontiac modèle 1928 en très bon ordre, vendra 140.00. 4609 Delaroche. CHerrier 7354. 9-4

ESSEX coach 1928, $175.00. 8263 S.-Denis. 9-4

ESSEX coach, propre comme neuf, bon marché. DU. 3376. 9-4

EXCELLENT roadster Paige, 1927-28, à vendre ou échanger pour truck, stake body, 6806 Blvd Monk. Fitzroy 5726. 9-4

FORD cabriolet 1929, avec rumble seat $190.00. Ford tudor 1929, $175.00, Pontiac coach 1928, propre, comme neuf, cinq pneus neufs, $250.00, sedan Studebaker 1926, $90.00. 9 Marie-Anne Est. 9-4

FORD Tudor 1930, en parfait état, garanti, conduit par particulier. Echange ou termes. Frontenac 1973. 9-4

FORD coach 1930, presque neuf, condition comptant ou par paiement. Chance exceptionnelle. 7755 St-Denis. 9-4

FORD tudors, coupés, roadsters, sedans, modèles et prix variés. Venez les voir. 3455 Parc, près Sherbrooke. 9-4

HUDSON Super-six coach 1928, freins quatre roues, avec valise, bien propre, bargain. 8533a, 21ème avenue, Rosemont. 9-4

OVERLAND sedan 1928, licence, 5 pneus neufs, vraie chance 110.00 FRont. 9487. 9-4

PONTIAC coach 1929, peu d'usage, offre raisonnable sera considérée. 7141 Boyer, DOl. 0511. 9-4

ROADSTER Chevrolet 1931, siège d'urgence, comme neuf, sacrifiera faute d'espace. 8055 Lajeunesse. CAl. 2743. 9-4

REPRIS pour non paiement, 10 autos usagés, vendra sacrifice, petit échange accepté 4225 Delaroche. 9-4

SEDAN Ford 1925 avec 4 bons pneus 15.00. 2581 Frontenac. 9-4

CAMIONS A VENDRE

DEUX CAMIONS

CHEVROLET Stake Body, $175.00 et $225.00. Chevrolet ½ tonne, panneaux, $375.00. Dodge 1 tonne, Stake Body, $225.00. G.M.C. à panneaux $375.00. Termes faciles. Modern Motor Sales, Limited, 1400 Dorchester Ouest. MArquette 8355. 7-3

Repossessions
DIAMOND T

2 tonnes, pneus arrière doubles, parfaite condition, caisse à ridelles;

1½ tonne châssis et cabine de luxe;

aussi

1¼ tonne avec caisse à ridelles; nouvelle peinture Duco et notre garantie de 30 jours.

A bas prix pour en disposer rapidement.
Conditions faciles.

Ruggles 1¼ tonne châssis et cabine $125;
Stewart ¾ de tonne $300.
Stewart 1¼ tonne $400;
White 2 tonnes, pneus doubles, $400.
Rugby pour livraison légère remis à neuf, $250.

87, rue Prince, HArb. 1474
Le soir YOrk 8145w, YOrk 5480
5-3

ETABLIS EN 1851
McKenna
LIMITEE FLEURISTES
Ste-Catherine & Guy FItzroy 2491
Laurier & Parc DOllard 4646

La Société Coopérative
— DE —
Frais Funéraires
rue Sainte-Catherine, 302 est
PLateau 7-9-11
J. Jeannotte, président
L.-Eug. Courtois, gérant général

TEMPÉRATURE

DEMAIN: BEAU ET DOUX

La dépression continue de diminuer le long de la côte de l'Atlantique. Généralement beau et doux dans toute la province de Québec. Pluie et neige dans les maritimes.

AUX FUNERAILLES DE FEU HENRI ROUSSEAU

Un nombreux cortège a reconduit à sa dernière demeure, feu Henri Rousseau, décédé le 29 février dernier, à l'âge de 81 ans.

FEU HENRI ROUSSEAU

Le défunt était natif de St-Jean d'Iberville où il fut clerc du marché et membre de la police locale durant plusieurs années; puis fut résidant du quartier Saint-Denis. Il y a quelque cinq ans il se retirait à Dorval où il décédait lundi dernier.

Avantageusement connu, il laisse dans le deuil une légion d'amis en plus de son épouse en troisième noces, Marie - Edwidge Meloche, (il avait convolé en premières noces avec Marie Dubois, et en secondes noces avec Azilda Ouimet), une soeur (Joséphine), Mme W. Daniel, une fille Antoinette, (madame Vve George Beauchamp), quatre fils, Eugène, voyageur de la maison Boudrias; Joseph-Arthur, financier; Florida, du personnel de "La Patrie" et Albert, de la maison C. Lamond & Fils, et un grand nombre de petits-enfants.

A l'église paroissiale de Dorval, M. le père Poirier donna l'absoute et chanta le service funèbre, assisté du père Lecardin, curé de Ste-Hélène de Montréal comme diacre, et du père Bigot, curé de Dorval, comme sous-diacre, le chant était sous la direction de M. Placide Lalonde alors que mademoiselle Ernestine Legault touchait l'orgue.

La sépulture eut lieu à la suite du service, dans le cimetière paroissial.

On remarquait dans le cortège: MM. Eug. Rousseau, J. A. Rousseau, Florida Rousseau, Albert Rousseau, Roch Rousseau, J. Louis Rousseau, Henri Rousseau, Ch. Emile Rousseau, Pierre Rousseau, George Rousseau, Gérard Rousseau, Lionel Rousseau, Réal Rousseau, Jean Jacques Rousseau, Paul Beauchamp, Henri Beauchamp, S. Meloche, Eug. Senez, Narcisse Marien, Alexis Cartier, René Duval, A. Duval, Maurice Auger, Paul Cartier, A. Simoneau, L. E. Simoneau, William Daniel, W. Jr., Daniel, Paul Forget, J. A. L. Barbeau, Edg. Barbeau, Raoul Payette, C. Lamond, Ch. Descarie, J. C. Descarie, B. Descarie, Euc. Descary, Ernest Descarie, H. Descarie, R. Descary, A. Descarie, Eug. Descarie, Herc. Descary, Jos. Massie, Emile Mercier, Roméo Massie, Ed. Massie, G. Massie, Del. Massie, Franc. Massie, J. Aubry, J. Leclerc, R. Portelance, M. Letellier, F. St-Aubin, E. Lachapelle, J. A. Deslauriers, Charles Deslauriers, Paul Deslauriers, G. Deslauriers, C. Hébert, G. Lefebvre, Paul Lefebvre, Ed. Lefebvre, Rod. Lefebvre, E. Brault, G. Olivier, A. Poitras, Victor Lavoie, Ars. Boyer, Paul Martin, A. Portelance, R. Chadillon, Er. Gouin, A. Gouin, P. Gouin, H. Massie, J. A. Lecompte, G. Parizeau, G. Brunet, J. Hudson, J. Mathieu, J. Bérubé, Marc Charrette, G. Racine, P. Guenette, L. Desjardins, W. St-Onge, Ch. Hébert, J. Paquette, D. Marto, W. Honeyson, G. Lacroix, L. Brais, E. Loiseau, D. Rousse, Alix Lafrance, A. Boyer, Z. Lefebvre, Léon G. Rousseau, O. Leduc, A. Boisvert, M. Payer, E. Brault, et autres.

Offrandes de fleurs: Département de la Composition du journal "La Patrie", Maison C. Lamond & Fils, M. J. A. Rousseau, Mme Vve Antoinette Beauchamp.

Offrandes de messes: Mlle Mariette Rousseau, Mme J. B. Paquette, M. B. Daniel, M. W. Daniel, M. J. A. L. Barbeau, G. Lefebvre, M. Léon G. Rousseau, M.J.C. Descary, M. J. M. Boudrias, Mlle R. Lafrance, M. J. A. Saint-Cyr, M. Paul Cartier, M. Eug. Senay, Mlle Alice Marien, M. Edgar Barbeau, Mme Léon Rousseau, Maison Boudrias, Mlles Dubois, de St-Jean d'Iberville; Mme Dr Lesage, de St-Jean d'Iberville; Maître Jacques Cartier, avocat de St-Jean d'Iberville.

FEU Mme A. FORGET

GUIGUES, 5. (Du correspondant de "La Patrie".)— Ces jours derniers, est décédée à Guigues, Mme Arthur Forget, née Maria Millette, fille de Joseph Millette, de Sorel.

Feu Mme A. Forget.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte, huit enfants: deux garçons, Philippe et Aurèle. Six filles: Juliette (Mme Alfred Henri), Lyna, Fabiola, Bella, Liette, Ida.

La défunte était aussi la nièce de M. Adélard Millette, avocat de Montréal.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

GENTILLY

GENTILLY, 1. —(Du corr. de la "Patrie"). — M. et Mme Roland Beauchesne sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Jean, Côme, Robert. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Messier, oncle et tante de l'enfant.

—M. Abden Beaudette des Etats-Unis chez sa mère Mme Pierre Beaudette.

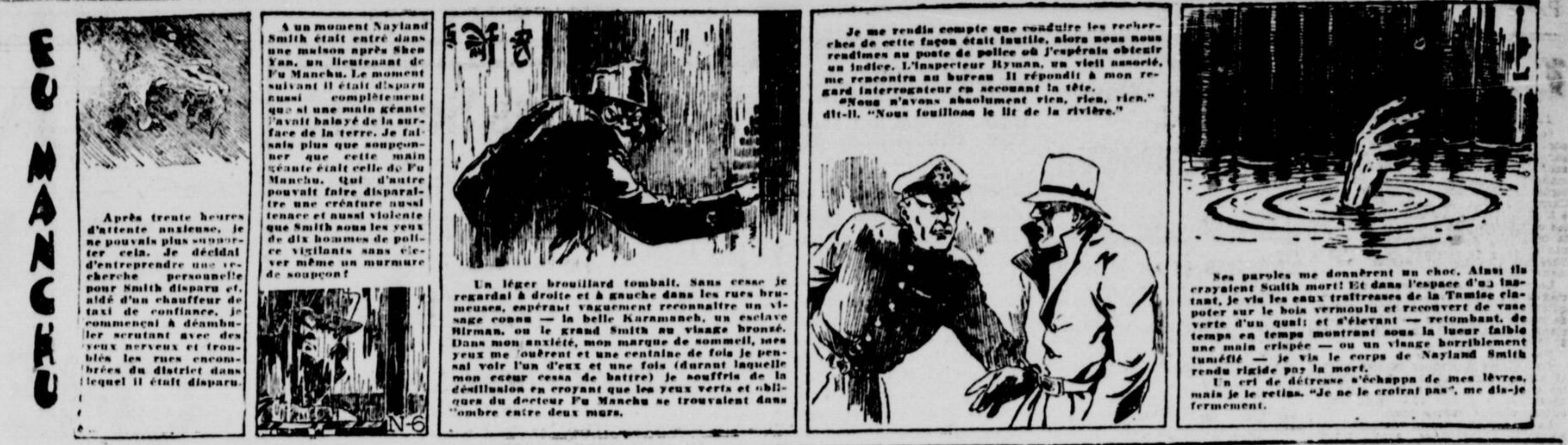
FU MANCHU
Après trente heures d'attente anxieuse, je ne pouvais plus supporter cela. Je décidai d'entreprendre une recherche personnelle pour Smith disparu et, aidé d'un chauffeur de taxi de confiance, je commençai à déambuler scrutant avec des yeux nerveux et troublés les rues encombrées du district dans lequel il était disparu.
A un moment Nayland Smith était entré dans une maison après Shen Yan, un lieutenant de Fu Manchu. Le moment suivant il était disparu aussi complètement que si une main géante l'avait balayé de la surface de la terre. Je faisais plus que soupçonner que cette main géante était celle de Fu Manchu. Qui d'autre pouvait faire disparaître une créature aussi tenace et aussi violente que Smith sous les yeux de dix hommes de police vigilants sans élever même un murmure de soupçon!
N-6
Un léger brouillard tombait. Sans cesse je regardai à droite et à gauche dans les rues brumeuses, espérant vaguement reconnaître un visage connu — la belle Karamaneh, un esclave Birman, ou le grand Smith au visage bronzé. Dans mon anxiété, mon manque de sommeil, mes yeux me jouèrent et une centaine de fois je pensai voir l'un d'eux et une fois (durant laquelle mon coeur cessa de battre) je souffris de la désillusion en croyant que les yeux verts et obliques du docteur Fu Manchu se trouvaient dans l'ombre entre deux murs.
Je me rendis compte que conduire les recherches de cette façon était inutile, alors nous nous rendîmes au poste de police où j'espérais obtenir un indice. L'inspecteur Ryman, un vieil associé, me rencontra au bureau. Il répondit à mon regard interrogateur en secouant la tête.
"Nous n'avons absolument rien, rien, rien." dit-il. "Nous fouillons le lit de la rivière."
Ses paroles me donnèrent un choc. Ainsi ils croyaient Smith mort! Et dans l'espace d'un instant, je vis les eaux traîtresses de la Tamise clapoter sur le bois vermoulu et recouvert de vase verte d'un quai; et s'élevant — retombant, de temps en temps montrant sous la lueur faible une main crispée — ou un visage horriblement tuméfié — je vis le corps de Nayland Smith rendu rigide par la mort.
Un cri de détresse s'échappa de mes lèvres, mais je le retins. "Je ne le croirai pas", me dis-je fermement.

AUX FUNERAILLES DE M. MAURICE BLONDIN

Le service fut chanté à Becancour, par Mgr Guy, o.m.i., évêque de Grouard.

BECANCOUR, 4.—Lundi, le 15 février, ont eu lieu, à Bécancour, les funérailles de M. Maurice Blondin, Régistrateur du Comté de Nicolet, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite à la résidence du défunt, par M. l'abbé L'Allier, vicaire de la paroisse.

Conduisaient le deuil: son fils René, ses frères, le Dr J. Eudore, Joseph M., le Dr Gaston; ses beaux-frères, le Dr J. A. Jutras, Adolphe Daveluy, Albert Désilets, Gérard Désilets, l'avocat Charles-Henri Désilets et le Dr Arcadius Dionne; ses neveux, le notaire Paul Blondin, Roland, Robert et Louis Blondin; ses cousins, le notaire Henri Dufresne, George Dufresne, Charles-Edouard Blondin, l'avocat Alfred Gaudet et l'avocat Paul Trahan.

Dans le cortège on remarquait ensuite: l'honorable Jacques Bureau, MM. Lucien Dubois, M.P., Alcide Savoie, M.P.P., H. H. Biron, maire de Nicolet, E. Fournier, régistrateur de Trois-Rivières, J. R. Desrochers, M.-P., Marcel Garneau, régistrateur d'Arthabaska; Alexandre Gaudet, le notaire Denis, Nicolet; le docteur Rouleau, St-Grégoire; le docteur Archambault, St-Pierre; M. Joyal, le notaire Garneau, d'Arthabaska; M. Emi Fréchette, Henri Levasseur, Lucien Daveluy, tous de Victoriaville; le notaire Jos. Houle, M. C.-B. Lord, Daveluyville; le notaire Rheault, Gentilly; Lucien Dumont, Jos. Hébert, Henri Comeau, Léopold Cyrenne, Ernest Désilets, Robert Landry, Albert Deshaies, Henri Bourgeois, Paul Bergeron, Jos. St-Germain, Arthur Poliquin, Joseph Leduc, Ulric Levasseur, Gaston Rheault, Lucien Cormier, Raoul Pellerin, et un grand nombre d'autres.

Suivaient aussi dans le cortège, précédés de leur bannière, tous les membres de la Société St-Jean-Baptiste, dont M. Maurice Blondin, faisait partie.

L'église tendue de deuil était remplie à sa capacité, et c'est devant cette foule, visiblement émue, que Son Excellence Monseigneur Joseph Guy, O.M.I., évêque de Grouard, ami de la famille célébra le Saint Office. Prêtres assistants: M. le chanoine Jos. Bourgeois et M. l'abbé Arthur Girard, directeur des élèves au Séminaire de Nicolet, sous-diacre d'honneur, l'abbé Alcide Lemaire, curé à Manseau; diacre et sous-diacre, MM. les abbés Henri Martin, curé de St-Lucien et Léo Rousseau, prête-assistant à St-Wenceslas. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Autaie, curé du Précieux-Sang, et Lallier, vicaire de la paroisse. Maître de cérémonie, M. l'abbé Georges-Etienne Roberge de l'évêché de Nicolet. Assistaient au choeur, MM. les abbés Ephrem Lemire, curé de Bécancour, et Roméo Doucet, vicaire à Manseau, MM. les abbés F. X. Letendre, curé de Gentilly, Alcide Lefebvre, curé de St-Gérard et Elzéar Bonin, vicaire à Gentilly.

Les chorales de Sainte-Angèle et de Bécancour, sous l'habile direction de M. le docteur Gaston Dubé, exécutèrent la messe de P. Yon. Les solistes furent MM. Georges Dufresne, ténor de Montréal, Camille Duguay, baryton de Victoriaville, Paul, Roland et Robert Blondin et Paul Bergeron.

Touchaient l'orgue: M. Lucien Daveluy, de Victoriaville, et Mlle Thérèse Blondin, de Montréal.

Fleurs: Couronne de fleurs, ses fils MM. René, Pierre et Guy Blondin, la famille Joseph Blondin, de Bécancour; M. et Mme A. Daveluy, Dr et Mme Fernand Jutras, M. et Mme Phil. Lalonde, de Montréal; Mlle Louise Désilets, de Sherbrooke.

Messes: Un trentain par Mme Maurice Blondin, René Blondin, Mme A. Blondin, Dr et Mme J. E. Blondin, M. et Mme Adolphe Daveluy, Dr et Mme L. A. Dionne, Mme H. Désilets, Mlle Pauline Désilets, M. et Mme A. Désilets, M. et Mme Gérard Désilets, M. Charles-Henri Désilets, M. et Mme Paul Blondin, Mlle Madeleine Daveluy, Dr et Mme Edmond Dufresne, Dr et Mme Edmond Buisson; l'hon. et Mme Jacques Bureau, M. J. E. M. Desrochers et F. Fournier, Henri Girard, N.P., M. et Mme Benj. Bourgeois, M. et Mme Lucien Leduc, M. et Mme Emile Carignan, mademoiselle J. Gauthier, M. C. J. N. Teasdale, Mme et Mlles Leduc, Mlle A. Teasdale, M. et Mme J. E. Coulombe, Mme P. Dubois, M. et Mme F. A. Laurin, J. W. Denis, N.P., M. Honoré Grenier, avocat; Mlle Rosalie St-Germain, Mme J. C. S. Gauthier et famille, M. et Mme C. B. Lord, M. et Mme Hector Verret, M. Léopold Trottier, gérant B. C. N.; M. et Mme Joseph Lethiecq, Dr et Mme Léon Leduc, Mme D. Brabant, Mme A. Désy, M. Sylvio Carignan, M. et Mme J. J. Carignan, M. et Mme C. R. Garneau, M. Marcel Garneau, rég.; Mme H. E. Hall, Mme Albert Daveluy, Mlle Maria Girard, M. Henri Boisvert, N.P.; M. et Mme Léopold Cyrenne, M. et Mme Chénier Picard, M. et Mme Lucien Dumont, M. et Mme Ernest Brabant, MM. Louis et Louis-Paul Leblanc, Dr et Mme J. R. Dionne, Benjamin Dubé, M. et Mme L. E. Hall, Mme Thomas Chalifoux, M. Henri Eugène Meunier, Mme Paul Leduc.

Bouquets spirituels: Mme H. Désilets et Mlle P. Désilets, M. et Mme Gérard Désilets, Mlle Thérèse Blondin, M. Ernest Désilets, Mlle Antoinette Désilets, les religieuses de Bécancour et leurs élèves, les religieuses et les élèves de l'externat, Mme C. P. Grenier, Mlle Alice Cormier, M. Henri Cormier, Mme et Mlle Vigneault, M. Amédée Cyrenne, M. et Mme Donat Champoux, M. et Mme Joseph Hébert, M. et Mme Ludger Rochefort, M. et Mme Joseph Brunelle, Mlles Gingras, M. et Mme Onés. Leblanc, la famille Zotique Rho, M. et Mme Joseph Bergeron, la famille Jos A. Cyrenne, M. et Mme André Poliquin, M. et Mme Conrad Deshaies, M. et Mme Jules Genest.

Lettres de sympathies: S. G. Mgr Joseph Guy, O.M.I., Vic. Apost. de Grouard, le chanoine Emile Chartier, V. Rec. de l'Univ. de Montréal, M. l'abbé J. A. Doucet, ptre, curé à Manchester, Mme Jos Jutras, de N.-York; Dr Albert Jutras, M.D.L. M. l'abbé R. Brouillette, de St-Jérôme; Jean Blondin, de Joliette; Srs St-Georges et Sr St-Cléophas, Srs S.V., Srs Joseph-Albert et Raymond, Srs de la Providence; St Seigneurie le juge A. Rivard, de Québec, Mlle Germaine Vigneault, Mlle Lucille Richard, Mme Aline E. Dunn, Mme Roméo Roy, M. Maurice Duplessis, M. A.L.; M. Gustave Turcotte, Mme A. Lavallée Smith, Mme Gariépy, Mme Jacques Bureau, Mme J. Descoteaux, Mlle Rosalie St-Germain, Rév. Sr. St-Cyrille, Mme B. Damphousse, M. et Mme Camille Duguay, Rév. Sr Prince, Mme Henri Dufresne, M. et Mme Léopold Cyrenne, Mlle Estelle Goudreau, Mme C. R. Grenier, Rév. Sr Marie Emmanuel, Sr Assp. V.; Rév Frère Palasis, de l'académie Com. Qué.; Mme Adélard Pepin, Dr Ernest Auger, Mlle Simonne Castonguay, Mlle Germaine Fillion, Rév. Père Ephège Richard, O.M.I., d'Ottawa.

Télégrammes.—L'Hon. J. E. Blondin, l'Hon. J.-E. Perreault et Mme Perreault, l'Hon. Hector Laferté, MM. J.-A. Verville, M.P., P. E. Désilets, entrepreneur, Léopold Désilets avocat off. en Loi, l'abbé Henri Martin, ptre curé à St-Lucien; l'abbé L.-P. Binette, ptre-vic. à South Durham; MM. Lucien Dubois, M.P., Dr et Mme E. Gaudet, Dr et Mme Léon Dubuc, J. E. Desrochers, notaire, John F. Walsh, avocat, J.-G Blondin, M. et Mme Zénon Michaud, Mme Jean-Baptiste Poisson et Mlle Poisson, M. et Mme Henri Dubé, Dr Victor Levasseur, Dr et Mme R. Boisvert, M. et Mme Jos. Dallaire, M. et Mme Lucien Leduc, M. et Mme Eugène Gendreau, M. et Mme Adélard Pépin, Mlle Yvonne Fiset, Dame H. Rousseau, Mme Alice L. Lebrun, M. et Mme Albert Chamberland, M. Horace St-Germain, notaire, M. et Mme Ulric Bourgeois, M. George Dubé, M. et Mme Joe Walter, M. Jacques Dumont, M. Roger Daveluy, Son Honneur le Juge et Lady Lemieux.

Sympathies.—Hon. Juge A. Rivard, M. Allyre Roberge, Régistrateur de Montréal; le Magistrat et Mme Lacoursière, M. Ad. Provencher, Protonotaire, M. Maurice Duplessis, M.P., Dr et Mme Robert Veilleux, M. et Mme J.-A. Poirier, M. et Mme Henri Girard, le notaire et Mme Henri R. Dufresne, M. Jean Blondin, Mlle Aurélia Boulet, Mme Adélard Maheu, M. et Mme Olivier Pépin, Mlle Marie-Jeanne Désilets, M. et Mme J.-D. Richard, Mlles Florette et Gabrielle Richard, M. et Mme Lucien Daveluy, notaire et Mme D.-H. Rhéault, M. Alexandre Gaudet, préfet du comté; docteurs Bertrand, Gaudet et Boisvert, Révde Soeur Raymond, famille Alcide Savoie, M. M. J.-T. Couture, Cyrille Hébert et Henry Poirier, Dr et Mme J.-M. Rouleau, famille E. Landry, Révdes Soeurs du Précieux-Sang, Nicolet; Sr Marie de Gethsémanie M. et Mme Edouard Bureau, M. Henri Levasseur, Dr et Mme Paul Nadeau, M. et Mme P. Germain, M. et Mme Eugène Meunier, M. et Mme Chénier Picard, Mlle Aline Boisvert, Dr et Mme S. Giroux, M. et Mme Louis Baribeau, Mlle Madeleine Trahan, M. Henri Lamothe, M. J.-Art. Marchand, M. et Mme Armand Langlois, M. et Mme Emile Carignan, M. E. Leland Davidson, M. et Mme Eddy Tourigny, M. et Mme Eloi Dumont, Mlle Germaine Filion, M. et Mme Emile Tourigny, le Notaire et Mme Albert Dumont, M. et Mme H. Hébert, M. et Mme Ena Brunelle, M. et Mme Ulric Champoux, M. Horace Carignan, Mme Gaspard Côté, MM. Lagueux et Darveau, M. et Mme F.-A. Lorrain, M. M.-C.-J.-N. Teasdale, Mlle Teasdale, notaire J.-W. Denis, Mme Charles-E. Boisvert, M. et Mme Jacques Deshaies, M. et Mme E. R. Lyonnais, Mme Camille L. de Martigny, M. et Mme Réal Fugère, Mme Cyrille Hébert, M. et Mme Léopold Trottier, M. Zéphirin Nault, M. Gustave Turcotte, M. et Mme Albert Désilets, famille David Deshaies, M. et Mme Albert La Haye, M. et Mlles Tourigny, M. Chs-Ed. Chartier, M. et Mme Ben Deshaies, Mme Paul Leduc, M. J.-F. Paré, N.P., famille Henri Poliquin, Lieutenant-Colonel et Mme Pellerin, Mlle Pellerin, famille Philémon Dubois, M. le notaire Houle, M. et Mme Pierre Cyrenne, M. Hervé Cyrenne, M. et Mme Ena Fréchette, M. et Mme D. Leblanc, M. Alphonse Roy, M. et Mme Alphonse Deshaies, M. et Mme Gédéon Cyrenne, M. Albert Lethiecq, Mlles Lamothe, M. Joseph Richard, M. et Mme Henri Désilets, M. et Mme Achille Dumont, M. et Mme J. Faudier Lefebvre, M. et Mme J.-H. Descôteaux, Mlle Marthe Leblanc, M. et Mme J.-A. Roy, M. et Mme John O'Shaughnessy, M. J.-A. Lemire, Mme Nérée Lyonnais, M. et Mme J.-Ulric Levasseur, Lt-Col. et Mme J.-P.-A. des Trois-Maisons, M. et Mme Lucien Boisvert, Mlles Tourigny, M. et Mme Anatole Carignan, Mme Moïse Gouin, Mme C.-O. Gravel, M. et Mme Emile Bourbeau, M. et Mme Clovis Cormier, M. et Mme Alfred Carignan, Mlles Antoinette Lyonnais, Cécile Trépanier et Anaïs Côté, M. J.-U. Dumont, M. et Mme Paul-A. Castonguay, Dr J. Urgel Archambault, M. et Mme Faudier Lefebvre, M. Alexis Pépin, avocat, M. et Mme Rodolphe Perreault, M. et Mme Lucien Pontbriand, M. Léon Lajoie, avocat, M. E. Leland Davidson, M. Edouard Bureau, Mme L.-O. Pépin, Mme H. Biron, Dr et Mme Bruno LaHaye, M. et Mme Elphège Gendron, Mlle Maria Girard, M. O. Dumont et famille, Dr et Mme Moras Manseau, Mme J.-M. Leclair, M. et Mme Maurice Rhéault, M. et Mme Emile Courchesne, Dr J.-W. Rochette, MM. Ludger et E. Lethiecq et familles, Dr C.-A. Daigle, M. Arthur Richard, M. et Mme Antoine Poliquin, M. et Mme Jules Genest, M. Maurice Goudreault, M. et Mme Robert Garneau, Mlle Madeleine Trahan, Dr et Mme Louis Gariépy, M. et Mme Emile Courchesne, Mlle Clothilde Rivard, Mme E.-T. Lalonde, Mme J.-A. Turcotte, Mme Alfred Désy, Mme A.-F. Poulin, Mlle Gauthier et sa famille, Mme J.-A. Guénette, Mme Marie-Louise Bourgeois Lethiecq, M. et Mme S. Boulet, Mlles Bourbeau, M. et Mme Loranger, M. et Mme Maurice Champoux, M. et Mme Ant. Poliquin, M. et Mme Maurice Rhéault, MM. Ludger et Wellie Beauchesne, La Société St-Jean-Baptiste de Bécancour.

AUX FUNERAILLES DE M. WILFRID PORTUGAIS

LAPRAIRIE, 29. (Du corr. de la "Patrie"). — Les funérailles de M. Wilfrid Portugais décédé à l'âge de 32 ans ont eu lieu à l'Eglise de Laprairie, le 23 février, 1932.

Un grand nombre de parents et d'amis y assistèrent. Le service fut chanté par M. l'abbé Choquette, assisté des abbés Picotte et Poirier comme diacre et sous-diacre.

M. Portugais laisse pour pleurer sa perte son épouse née Pauline Perron, trois fils René, Aimé et Gérard, ses parents M. et Mme Joseph Portugais, ses frères Jean, Paul et Arthur, ses soeurs, Yvonne, Religieuse à l'Académie Saint-Joseph, Juliette, Mme Hébert Bernadette, Simonne et Béatrice, ses beaux-frères et belles-soeurs MM. et Mmes Israël Tremblay (Maria), Louis Bourdeau (Evélina) Edmond Thérien, Jeannette, Germaine, Jeanne, Laurette et Maurice Perron et un grand nombre d'autres parents.

Les porteurs étaient MM. Israël Trembly, René Morin, Isidore Perron, Adrien Perron, Louis Bourdeau, Edmond Thérien. Le coeur de chant, était au complet sous la direction de M. Albert Lefebvre.

La quête a été faite par M. Raoul Lussier, maire et M. Henri Perron, cousin.

Dans l'assistance on remarquait les religieuses de l'Académie Saint-Joseph accompagnées de leurs élèves, M. et Mme Henri Lefebvre, M. et Mme Philippe Beaudin, M. et Mme Eméry Perron, M. et Mme J. L. Robert, Rodolphe Dubuc, Alfred Perron, Joseph Giroux, Vitalien Giroux, Joseph Morancy, Ovide Boyer, Joseph Boyer, M. et Mme Clément Portugais et d'autres amis et parents de la famille.

La famille Portugais a reçu un grand nombre de bouquets spirituels et sympathies.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse.

Mères, Préparez cette mixture contre les Mauvais Rhumes

Vous serez agréablement surprises des résultats qu'elle apportera dans les cas de mauvaise toux ou de rhumes de poitrine. Elle se prépare en un moment et ne coûte qu'une bagatelle, mais on peut compter sur elle pour obtenir un soulagement prompt et permanent.

Procurez-vous 2½ onces de Pinex à n'importe quelle pharmacie, versez dans une bouteille de 16 onces et remplissez d'un sirop fait de sucre granulé ou de miel coulé. Cette solution de 16 onces ne vous coûtera pas plus qu'une petite bouteille de remède préparé et elle sera bien plus efficace. Elle est pure, se conserve parfaitement et les enfants en aiment le goût.

Ce simple remède a une remarquable action triple. Il va droit au siège du mal, détache le phlegme chargé de germes et réduit l'inflammation. Une partie est absorbée dans le sang, où elle agit directement sur les bronches, aidant l'organisme à se débarrasser de l'infection avec une aise surprenante.

Pinex est un composé hautement concentré de pin de Norvège, contenant sous une forme raffinée et agréable au goût, l'actif agent qu'est la créosote reconnu comme un des meilleurs principes pour soulager les toux graves, les rhumes de poitrine et les affections bronchiques.

N'acceptez pas de succédanés à Pinex. Il est garanti donner un soulagement rapide. Autrement, on vous rembourse.

AUX FUNERAILLES DE M. DELPHIS GOUIN

SOREL, 1. — Ces jours derniers, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Sorel, les funérailles de M. Delphis Gouin décédé à l'âge de 77 ans.

Feu M. Delphis GOUIN

Le défunt laisse deux filles et quatre garçons. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Renaud, de St Joseph de Sorel. Le service fut chanté par M. l'abbé Phaneuf, de Sorel, assisté de MM. les abbés Martel et Renaud, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de chant était composé de MM. Emile Rajotte, Arthur Charbonneau, Napoléon Lamoureux, Charles Levesque, Lucien Goulet et J. Accortrunian. Organiste, Mme T. Cadoret. Les porteurs étaient MM. Elzéar Robidoux, Ovila Charbonneau, Jos. Chapdelaine, Wilfrid Langlade, Albert Péloquin, Jos. DeTonnancour.

Offrandes de messes.—MM. Wilfrid Gouin, Léon Gouin, Ernest Barnabé, J. Edouard Simard, Michel Rousseau, les chantiers Manseau, M. Joseph Simard, les Zouaves, M. et Mme Joseph Larochelle.

Offrandes de fleurs.—L'honorable P.-J.-A. Cardin, M. Olivier Guimond, de Montréal.

Bouquets spirituels.—La famille de M. George Gouin, l'Association des Zouaves de Sorel, M. Lucien Ledoux, famille Albert Péloquin, M. et Mme Jean-Baptiste Grénon, M. et Mme Léon Ferron, Mlle Gabrielle St-Arnaud, MM. Cardin et Salvas, avocats, de Sorel; M. Rodolphe Chassé, Mlle Claudia Gouin, M. et Mme Joseph Cardin, Sorel; Mlle Marie Ferron, M. et Mme Paul-Emile Gouin, M. Joseph Chapdelaine, Mlle Flore Chapdelaine.

Télégrammes.—De Montréal: la famille M. Marleau, M. Paul Foucreault, M. Arthur Allard, la famille Allard.

Conduisaient le deuil ses quatre garçons, ses deux filles, Mmes Barnabé et Cayer; ses gendres, MM. Ernest Barnabé et Alphonse Cayer; ses petits-enfants, Aline Barnabé, Aline Cayer, Delorès Cayer, Pauline Gouin, Claudia Gouin, Madeleine Gouin, Roselle Gouin, Paul-Emile Gouin, Anatole Gouin, Arthur Gouin, Charles Omer Gouin, Paul Emile Gouin, Jean Gouin, Yvette Gouin, Noëlla Gouin, Brue Yvonne Nadeau, Aurore Magnan, Marie Rose Bellemare, Blanche Grimard; sa belle-soeur, Mme Alexandre Centors, Mme Denis Gouin.

On remarquait dans le cortège:—M. et Mme Pierre Camy, de Montréal, et ses deux fils, Ovila et Alphonse; MM. Joseph Cardin, Eugène Gendron, Edouard Simard, Albert Dumas, Michel Rousseau, Arthur Charbonneau, Rodolphe Chassé, Roland Berthiaume, Lucien Ledoux, James Milhies, Jean Larochelle, George Rivard, Alfred Mandeville, Joseph Leroux, A. A. Gervais, Marcelle Blette, Alert L'Ecuyer, Adrien Charbonneau, Rolland DeTonnancour, Francis Blette, Archie Paquin, Omer Valois, Lucien Cournoyer, Ernest Desjardins, Lionel Morin, Victor Letendre, Léon Duprés, Fernand Péloquin, Aimé Péloquin, Emile DeTonnancour, Jean DeTonnancour, Adélard Thibault, Wilfrid Hébert, Jos. Foucher, Donat Vandelac, Arthur Gauthier, Eugène Cournoyer, René Gérard, Ovila Provençal, Raoul Gérard, Donat Matte, Henri Mongeon, MM. Robitaille, Picard, Picard, Jean-Baptiste Grenon, Paul Cournoyer, Auguste Paulilus, Eugène Cartier, Mlles Cécile Ledoux, Waléda Rivard, Flore Chapdelaine, Mme Wilfrid Langlade, Mlle Alice DeTonnancour, M. Albert Péloquin, Mlles Yvonne Letendre, Rosa Duprés, Cécile Duprés, Annette Cournoyer, M. Jas. Gaucher, Mme Rosario Courchesne, Albert Vandelac, Maurice L'Ecuyer, Mlle Alice L'Ecuyer, M. Alcide L'Ecuyer, M. et Mme Jos. DeTonnancour, M. Léo Péloquin, Mme René Matte, M. et Mme Edouard Ducharme Mlle Marie-Jeanne Plouffe, Mme Joseph Plouffe, M. René Cournoyer, Mlle Yvonne Cournoyer, Mlle Cécile Turcotte, M. Joseph Lefebvre, M. Léonard Laforest, Mme Laforest, Mlle Jeanne Turcotte.

BECANCOUR

BECANCOUR, 1er (Du corr. de la "Patrie").—Le notaire D. H. Rheault de Gentilly est venu à Bécancour, par affaires.

—Mme Paul Mailhot de Sainte-Angèle est actuellement l'invitée de sa mère, Mme Henri Poliquin.

—M. Lucien Dumont est allé à St-Sylvère, par affaires.

—Mme Lorenzo Tourigny était l'invitée de Mme Léo Joyal, vendredi.

—M. et Mme J. Lemire et leur fils Noel sont venus visiter M. le curé Lemire.

—M. l'abbé J. E. Lemire est allé aux Trois-Rivières, samedi.

—MM. Eloi et Achille Dumont, Wellie Beauchesne étaient en voyage à Nicolet, hier.

—Mlle Alice Cormier est revenue de Sainte-Angèle où elle a passé quelques jours.

—M. David Deshaies est parti pour Trois-Rivières où il subira une grave opération.

—Mlle Pauline Désilets était l'invitée de Mlle Cécile Hamel, dimanche.

—M. Achille Cormier est actuellement chez son frère, Philippe E. Cormier.

—Mme Zotique Rho qui était bien malade est maintenant en bonne voie de guérison.

Arrêtez ce Rhume

Un rhume de poitrine ou de cerveau qui si souvent dégénère en des maladies plus sérieuses, disparaît généralement à la première application de la bonne vieille Musterole. Le résultat en serait plus rapide si vous frictionnez une fois à toutes les cinq heures.

Ce fameux mélange d'huile de moutarde, de camphre, de menthol et autres bienfaisants ingrédients procure un soulagement rapide. Musterole fait effet parce qu'il est un contre-irritant scientifique — non pas simplement un onguent, il pénètre et active la circulation, contribue à éliminer l'infection et la douleur. Employé par des millions de patients depuis 20 ans. Recommandé par les médecins et gardes-malades

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER

Après la Gripe
Craignez
L'ANÉMIE

La grippe laisse dans un état d'affaiblissemt parfois inquiétant . . . les jambes sont faibles, les membres engourdis, — le coeur bat rapidement. Tout votre organisme est épuisé. Si vous laissez persister ces malaises, vous ne tarderez pas à devenir Anémique. Il vous faut un bon reconstituant tel que les Pilules ROUGES (spécialement préparées pour les Femmes); elles hâtent la convalescence et préservent les femmes de l'ANEMIE.

Les Pilules ROUGES sont aussi recommandées dans les cas de: Pâleur, faiblesse, manque d'appétit, sensation permanente de fatigue, essoufflement au moindre effort, troubles d'estomac, douleurs de dos, de reins, irrégularités, périodes douloureuses, troubles internes, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

"Il y a quelques années, j'ai eu une mauvaise grippe et j'en suis restée bien faible; je n'avais plus d'appétit, j'avais le teint jaune et le coeur malade. Tout le monde disait à ma mère que je faisais de l'ANEMIE. Je toussais beaucoup et si j'essayais de faire un peu d'ouvrage dans la maison, j'étais tout de suite fatiguée et j'avais beaucoup de douleurs aux reins. Ma mère me fit suivre un traitement aux Pilules Rouges. Tout de suite, mon appétit est devenu meilleur, mes forces ont augmenté et ma santé s'est rétablie parfaitement". Mlle Marie-Jeanne Arseneau, Grand'Mère, P.Q.

Le Médecin des Pilules ROUGES recommande OVONOL pour les enfants.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES au No 1570, rue S.-Denis, Montréal. Pilules ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

PROTEGEZ-VOUS . . . REFUSEZ les SUBSTITUTS qui ne sont pas pour votre avantage, mais pour celui du marchand.

Pilules ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée. 1566, rue S.Denis, Montréal.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Le Secret de Maat-Ka-Ra

Grand roman d'aventures

Par EDOUARD AUJAY

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres

31 (suite)

—Pour mieux nous voir mourir? demanda Courville.

Un moment interloqué, Kid protesta bientôt.

—Pas très... "enjoy", aujourd'hui, Mister Bernard.

—Seriez-vous gai, vous, vieux Kid?

—Jamais désespérer, chers camarades. Moi, Kid, j'ai eu déjà beaucoup de vilaines affaires! Mr Crisp m'avait pourtant enfermé le cerveau dans un puits noir, et j'en suis sorti...

—Ce qui ne prouve pas, hélas! que nous en sortirons cette fois!

—Hélas! gémit, en écho, M Cornuet.

—Ecoutez-moi, chers messieurs, continua Kid, qui se faisait professeur d'optimisme. Bien sûr, notre situation n'est pas très belle. Pourtant... Savez-vous ce qui s'est passé là-haut?

—Evidemment non.

—On peut admettre, je crois, que ces bandits n'ont pas tué mademoiselle Simone.

—Si vous disiez vrai, cher Kid! —alors? S'ils la gardent, c'est pour la faire parler.

—Très probablement... Mais parlera-t-elle? demanda Bernard.

—Il ne faut pas douter de cela. Mademoiselle Simone sait que son père et son fiancé—et moi aussi—nous sommes enfermés dans ce trou. Elle ne voudra pas, par son silence, nous condamner à mort.

Le raisonnement était logique. Malheureusement, le brave Anglais ignorait jusqu'à quel point l'appât du gain avait avili M. Crisp.

Et puis, il ne leur vint pas à l'esprit aux trois emmurés, que c'eût été une insigne maladresse de la part du criminel, que de leur rendre la liberté.

Son plan était bien différent, on l'a vu. Hors la remise officielle de la prisonnière aux autorités allemandes—cela, c'était un mensonge destiné à amadouer le commandant du "Sylvestris"— Mr Crisp comptait bien obtenir des révélations de la jeune fille, mais sans contre-partie. Et, de même qu'il avait sacrifié M. Cornuet et ses deux compagnons, de même, Simone Cornuet serait sacrifiée, qu'elle parlât ou qu'elle se tût!

La seule objection qui vint à l'esprit de Courville fut celle-ci:

—Soit. Simone donnera le secret... Mais le donnera-t-elle assez tôt?

M. Cornuet qui, sans l'avouer, était plus pessimiste que ses compagnons, jugea qu'il devait peu à peu les préparer à l'inévitable. Et cette admotion tomba des lèvres du vieil homme.

—Prenons courage, en tout cas. Et, si la mort doit venir nous prendre ici, qu'elle nous trouve fermes et résolus.

—La mort?

—Yes! La mort! répliqua Kid. Mais si nous cherchions le moyen de l'éviter?

—Le moyen, mon pauvre Kid? Il n'y en a pas. Le souterrain n'a qu'un accès: il est muré. Attendre l'improbable délivrance? Nous n'avons rien à manger, pas même une racine, pas même de la terre! Nous n'avons rien à boire: pas même de l'eau croupie... Dans quelques heures, dans quelques minutes, nous sentirons les premiers tiraillements de notre estomac; notre langue, gonflée, pesante; nos lèvres tuméfiées vont nous faire subir les premières tortures...

—A moins, dit Bernard Courville en riant, malgré lui, que, comme les matelots du Petit Navire, nous tirions au sort pour savoir "qui—qui— qui sera mangé!"...

—Eh bien, pour l'instant, je n'ai ni faim ni soif, déclara l'Anglais. **But I'm very sleepy!**

—Dormez donc, mon cher Kid. Qui dort dîne.

Sans plus attendre, Helston s'allongea sur la pierre, et quelques minutes plus tard, son souffle égal, indiquait que, réellement, il avait résolu, pour un temps de s'évader de ses misères...

Quelqu'un qui fut très étonné, le soir de l'enlèvement de Simone Cornuet, ce fut l'ânier qui, deux fois par jour, louait aux quatre compagnons, au débarcadère du Nil, de petits ânes qui les menaient au Deir-el-Bahari.

La nuit était tombée depuis longtemps que les excursionnistes n'étaient point rentrés, non plus, naturellement, que les ânes.

L'indigène attendit patiemment jusqu'à ce que la lune fût dans le ciel, puis, ne sachant que croire, regagna sa demeure avec sa modeste cavalerie, amputée de quatre animaux, se promettant de se mettre, dès le lendemain à la recherche de son bien.

Le lendemain matin, à l'aube, l'ânier passa le Nil et s'en vint à Louxor. Les hôtels ne sont pas si nombreux qu'on en puisse rapidement en faire le tour. A chacun des portiers, le naturel exposait son cas. Enfin, on lui répondit qu'effectivement les quatre voyageurs dont il donnait le signalement avaient pris leurs quartiers dans la maison.

Comme le brave homme insistait, on s'enquit et l'on apprit avec stupéfaction que les clients n'étaient point rentrés.

Le fait ne laissait pas d'être assez étrange. En supposant que les voyageurs fussent partis en excursion sur le Nil, on ne concevait pas cette escapade avec les ânons!

L'ânier repassa le fleuve, sacré, et, aussitôt, se mit en campagne.

Il connaissait le chemin que ses clients prenaient, car il avait maintes fois noté leur obstination à s'en aller toujours sur la même piste, et il se dirigea vers le Deir-el-Bahari.

De ruine en ruine, de temple en temple, d'excavation en monticule, l'Egyptien parvint non loin du lieu du drame et, avant même qu'il les eût aperçus il entendit braire un de ses animaux.

Les quatre bêtes étaient attachées par leur bride à des piliers tronqués. Affamés et assoiffés, les ânons, en reconnaissant leur maître, lui prodiguèrent des marques d'amitié significatives, et, sans plus attendre, celui-ci les ramena vers la pitance.

Pourtant, tout en cheminant, l'indigène cherchait à résoudre l'énigme, et il arriva très vite à la seule conclusion qui s'imposait: les montures étaient restées sur le lieu de l'excursion et les voyageurs n'étant pas rentrés à leur hôtel, il n'y avait pour ainsi dire pas de doute pour que ceux-ci se trouvassent encore au Deir-el-Bahari.

Etant revenu au lieu de son négoce, il conta la chose à un compatriote et celui-ci opina dans le même sens. Aussi, les deux Egyptiens, qui n'étaient point sans coeur, convaincus qu'un accident devait être survenu, partirent à la recherche de ceux qu'on prenait pour de simples promeneurs.

Les ruines de Thèbes n'avaient point de secret pour les deux hommes. Il les connaissaient pierre par pierre, pour y avoir souvent accompagné des excursionnistes, et ils étaient certains d'avance de retrouver les promeneurs si un incident quelconque les immobilisait.

Se dirigeant tout droit vers le Deir-el-Bahari, ils feuillèrent attentivement la salle hypostyle supérieure et parvinrent, naturellement, à la petite salle qui était la réplique du tombeau de Maat-Ka-Râ et où se trouvait l'entrée de celui-ci.

Immédiatement, ils constatèrent que le puits était bouché, et s'en étonnèrent — encore qu'il ne leur vint pas immédiatement à l'idée que ceux qu'ils recherchaient pouvaient se trouver au fond de l'excavation.

—Qui donc, demanda l'ânier, a pu glisser ces pierres sur l'entrée du puits?

—Comment le saurais-je? répondit son compagnon. La dernière fois que je suis venu ici, c'était... pendant la pleine lune... avec des Suédois... Le trou était béant, je m'en souviens fort bien, car j'ai prévenu les visiteurs du danger qu'ils couraient en s'en approchant trop près.

—C'est étrange... Ne serait-ce pas le conservateur des ruines qui aurait fait fermer le trou?

—Nous l'aurions su... Et puis, ce serait mieux fait que cela! Et à quoi bon, du reste!

—Si nous regardions! Il y a peut-être...

—Allons-y... ce en sera pas si long.

Une première pierre roula, puis une seconde.

A ce moment, vingt heures s'étaient écoulées depuis que M. Crisp et Karl Bauer avaient emmuré vivant Bernard Courville, M. Cornuet et Kid Helston, et le séjour déjà long que les trois malheureux avaient fait dans la basilique souterraine, les tourments de la faim et de la soif avaient commencé à entamer leurs forces de résistance.

M. Cornuet, prostré, ne soufflait mot.

Bernard Courville, torturé par le remords, ne pouvait chasser de son cerveau le film obsédant qui s'y déroulait sans cesse et dant le scénario imaginaire lui apportait l'image des souffrances de sa fiancée.

Kid Helston, que son optimisme avait peu à peu abandonné, méditait sur les conseils d'abnégation donnés, la veille, par M. Cornuet et vouait aux gémonies M. Crisp, Fred Bingley et tous les égyptologues de la création.

Ils étaient donc dans cet état d'esprit peu folâtre quand les surpris, au-dessus d'eux, le bruit que fit, en roulant, la pierre déplacée par l'ânier et son compagnon.

—Mes amis! fit M. Cornuet, avez-vous entendu?

—Il me semble, répondit Courville.

—Je crois, dit à son tour Kid Helston.

Une seconde pierre roula. Aucun doute n'était possible.

—On vient!

—Il faut signaler notre présence! Kid! une lampe, vite! Je monte!

—Non, mister Bernard, c'est moi qui monterai, je suis plus agile que vous!

—Je vous en supplie! Ne perdez pas un temps précieux, pria M. Cornuet. Montez.

Bernard Courville s'effaça, sans se douter qu'une fois de plus Kid se sacrifiait.

Pour le cas où leurs ennemis se fussent trouvé à l'orifice, il voulait être le premier à recevoir les coups que, sans défense, il n'eût pu parer.

Aussi vite que le lui permettait son état de faiblesse et de dépression, il gravit les échelons.

Au-dessus de sa tête, il entendit distinctement le bruit que faisaient les pierres roulées par les deux Egyptiens.

Quand il ne fut qu'à plus qu'à quelques mètres de l'orifice, l'Anglais s'arrêta, puis, profitant d'un moment où les sauveteurs s'étaient arrêtés, il respira largement et, de toute la force dont il était capable, il lança un "Oôôôh!" qui passant la voûte, parvint jusqu'à la surface.

Surpris et un peu affrayés, l'ânier et son aide lâchèrent la pierre qu'ils tenaient.

—On a crié.

—Je le pense aussi... Répondons... ensemble!

Et, ensemble, ils crièrent, à leur tour, la bouche rapprochée des pierres.

—Oôôôh!

Kid Helston entendit la réponse.

Défaillant presque de joie, il se retourna vers Courville et M. Cornuet qui, anxieux, attendaient au fond du puits.

—Montez! Montez! On vient à nous et ce ne sont pas des ennemis.

(A continuer lundi)

Adieu, la Mauvaise Haleine!...

Une mauvaise haleine indique des dents mauvaises, un estomac malade ou des intestins qui ne fonctionnent pas. Si vos dents sont bonnes, soignez tout de suite les organes digestifs. Achetez le Sirop Seigel chez le pharmacien. Une petite dose de cet Extrait d'herbes après les repas régularise le fonctionnement des intestins et bannit la mauvaise haleine.

50c et $1.00 la bouteille.

Les travaux d'aménagement du jardin botanique sont commencés, à Maisonneuve

Les plans, préparés par l'architecte Mercure, sont en voie d'exécution après avoir été approuvés par le Révérend Frère Marie-Victorin. — Immeuble de $50.000. — $40,000 pour le jardin botanique. — L'avis de M. Blanchard sur l'aquarium et le jardin zoologique.

On vient de commencer, au parc Maisonneuve, les travaux d'aménagement du jardin botanique, ainsi que la construction d'un pavillon et d'une serre. On sait que l'aménagement du jardin botanique se fait sous la direction du Révérend frère Marie-Victorin qui a accepté les plans préparés l'architecte A. Mercure.

Les travaux du parc Maisonneuve sont parmi ceux que l'on exécute en vertu de la loi du chômage. Une somme de $100,000 a été mise de côté à ce sujet. Les travaux se font en régie. On commence d'abord par un immeuble de 48 pieds par 60 au coût de $50,000.

L'immeuble comprendra un bureau d'administration au rez-de-chaussée et une salle de conférence au premier étage. On dépensera $10,000 pour la construction d'une aile de la serre principale. Les autres ailes et le pavillon central d'exposition seront construits plus tard. $40,000 ont été réservés pour l'aménagement du jardin botanique près de l'immeuble dont il est question plus haut. Déjà les égouts sont construits et le système de drainage est fait. On a dépensé une somme de $10,000 pour cette entreprise. Cette somme n'a pas été prise à même les fonds de chômage.

M. J. E. Blanchard, directeur des travaux publics, en nous parlant des travaux du parc Maisonneuve, nous a dit quelques mots au sujet d'un jardin zoologique et d'un aquarium à Montréal. A son avis, le pardin zoologique devrait être sur le Mont-Royal et l'aquarium à l'île Sainte-Hélène. Ces choses, qui constituent des attractions pour les tourites, doivent être séparées afin d'éviter la congestion et l'encombrement dans les environs. A New-York, l'aquarium est situe au port, le pardin zoologique dans le Bronx et le jardin botanique au Central Park. On décentraliserait de même à Montréal si l'on suivait l'idée de M. Blanchard.

RAPPORT DU COMITE QUANT A LA PENSION DE M. JULES CREPEAU

A la séance de ce matin. — Résultat d'un amendement à la charte.

On verra probablement, ce matin, à la séance du conseil, la fin de la dispute entre les autorités municipales et M. Jules Crépeau. Il y a, en effet, un rapport du comité exécutif sur l'ordre du jour recommandant de payer la somme de $7.500 par année à l'ancien directeur des services municipaux.

On sait qu'il y a une action pendante en Cour à ce sujet, M. Crépeau ayant poursuivi la ville pour sa pension en alléguant que celle-ci lui avait été officiellement promise lors de sa démission, il y a un an et demi. La cité avait contesté à M. Crépeau le droit à sa pension.

M. Crépeau, au cours de la dernière session de la Législature, a fait des instances pour sa pension et, comme résultat, on a inséré dans les amendements à la charte, une ordonnance à la ville de payer la pension. C'est pour se conformer à cet amendement que le comité exécutif recommande le paiement de la pension.

Il y aura peut-être discussion sur le rapport, peut-être ajournement à la prochaine séance. Si le rapport est accepté, l'action en Cour sera abandonnée mais il restera la question des frais à régler.

MAGASINS E-M STORES

LE CAFÉ "MODERNE"

EST FRAIS ROTI, FRAIS MOULU ET FRAIS EMPAQUETE, IL NE CONTIENT PAS D'HUILE RANCE. CHAQUE BOITE EST DATEE.

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS E-M STORES

EXCELLENT TRAVAIL POUR LA PREVENTION DES INCENDIES, ICI

L'inspecteur McIsaac et son assistant font leur rapport pour 1931. — Nombreuses inspections.

MM. James McIsaac, chef inspecteur des incendies et L. Lavergne assistant chef-inspecteur ont envoyé à M. J. E. Carmel, surintendant des bâtiments, leur rapport annuel pour l'année 1931.

Voici la liste des contraventions constatées. Il convient d'ajouter que la plupart des irrégularités ont été rectifiées.

1798 accumulations de rebuts, 1747 protections contre le chauffage, 172 cheminées réparées, 266 cheminées furent nettoyées à leurs bases, 409 portes de nettoyage au bas des cheminées furent posées, 4 fumivoires furent posés sur cheminées, 345 extincteurs chimiques furent rechargés, 55 extincteurs chimiques furent installés, 10 sauvetages reparés, 22 sauvetages recommandés, 20 sauvetages débarrassés, 11 sauvetages peinturés, 13 lumières indiquant sauvetages, 5 voutes spéciales pour matières inflammables, 15 fournaises furent réparées ou renouvelées, 19 monte-plats furent lambrissés en métal à l'intérieur, 1 monte-plats fut reconstruit, 1008 permis pour la vente ou distribution de la gazoline furent recommandés par notre Service au Département des Licences, 183 permis de magasins bric à brac et regrattiers furent recommandés par notre Service au Département des Licences, 60 extincteurs à mousse furent recommandés dans les garages et stations de service, 95 extincteurs à mousse furent installés dans ces endroits, il y avait déjà eu antérieurement d'autres recommandations; 28 extincteurs à mousse furent rechargés, 8 tuyaux d'évaporation sur réservoirs à gazoline furent installés ou allongés, 2397 lettres-avis furent envoyées aux propriétaires ou locataires dont les immeubles manquaient de protection contre l'incendie; 1069 plaintes furent reçus des officiers du Département des Incendies, Compagnies d'assurances, Commission des Incendies et citoyens se plaignant du manque de protection contre l'incendie.

Les inspecteurs ont fait 3298 visites aux maisons de rapport et ont envoyé 750 lettres aux propriétaires. Les rapports des inspecteurs révèlent qu'il y a eu 353 contraventions, que 632 maisons de rapport sont dangereuses; 207 ont été améliorées, 241 sont non conformes aux règlements, 777 sont bonnes.

Les inspecteurs ont fait 1538 inspections dans les églises et les écoles; 559 sont dangereuses; 184 sont bonnes; 80 sont conformes aux règlements; 151 sont non conformes; 95 ont été améliorées et 487 lettres ont été envoyées.

Les inspecteurs ont fait 4510 inspections dans les théâtres et envoyé 204 avis qui ont tous été exécutés.

Voici la somme des inspections en général:

63268 locaux sont de bonnes conditions; 5889 dans des conditions dangereuses; 5241 avis ont été exécutés.

Le total des inspections a été de 74398.

Trois délinquants ont été traduits en Cour du recorder.

LE TUNNEL WELLINGTON SERAIT OUVERT AU 1ER AOUT PROCHAIN

Les travaux sont en avance de dix jours pour l'ouverture du canal à la navigation et de quatre mois en avance pour le tunnel lui-même. — On ne pourra faire les expropriations avant la fin des travaux.

On pourra ouvrir le canal Lachine à la rue Wellington le 20 avril soit dix jours avant la date fixée pour la fin des travaux. C'est ce que l'on apprend à l'hôtel de ville où l'on a exprimé la satisfaction du travail exécuté par la Dufresne Construction. De plus, le tunnel sera probablement prêt au premier août au lieu du premier décembre, soit la date fixée par le contrat.

On a actuellement entièrement terminé la section du tunnel au dessous du canal. Il reste encore à recouvrir de béton et à déposer une certaine quantité de terre. On commence dans le moment, les murs de revêtement du canal.

Quant au tunnel lui-même, il est pratiquement terminé du côté nord et au-dessous du canal, comme nous le disons plus haut. Il n'y a encore rien de fait sur le côté sud.

Voici pourquoi. Pour construire la section du tunnel sous le canal, il a fallu détourner le courant d'eau sur le côté sud. Dès que la section en question aura été entièrement terminée on fera reprendre le cours normal de l'eau au centre du canal. On commencera alors les travaux sur le côté sud. Comme nous le disons plus haut on compte que tout le tunnel sera entièrement terminé pour le premier août.

Il restera, cependant, encore les expropriations des rues Smith et Colborne à faire. La Législature provinciale, en autorisant la Cité à charger à même le coût du tunnel le coût des expropriations, a décrété que ces expropriations ne pourraient se faire qu'une fois le tunnel terminé. En ce faisant, on empêchera la circulation libre à la sortie du tunnel pendant quelques mois et il en résultera de la congestion. Si la Législature avait décrété autrement, on aurait pu commencer l'expropriation pour ensuite faire les travaux d'élargissement à temps pour l'ouverture du tunnel.

12 LOGIS ENDOMMAGES PAR UN VIOLENT INCENDIE, RUE CARTIER

(De notre EXTRA d'hier)

Un violent incendie, d'origine encore indéterminée, a éclaté à 1 h. 20 cet après-midi, menaçant d'embraser plusieurs édifices, et endommageant considérablement pas moins de douze logis, distribués dans deux maisons attenantes.

Le feu éclata dans un hangar, à l'arrière, du logis correspondant au numéro 5657a, rue Cartier, et se communiqua rapidement à la maison attenante. Le chef de district Lefort se rendit le premier sur les lieux, et fut bientôt rejoint par le chef de district intérimaire James Messett, capitaine, qui revenait de répondre à une fausse alarme.

Devant l'imminence du danger, du renfort fut demandé et le sous-chef C. Carson se rendit sur la scène de l'incendie.

Les pompiers des casernes 16-17-18-26-29 et 31 se postèrent autour de l'édifice.

Les occupants des maisons sortirent en bon ordre. Les flammes, se propagèrent du hangar à la galerie et de là aux murs des douze logis.

Cinq puissants jets d'eau furent mis en opération.

Les flammes attaquèrent les plafonds et planchers, menaçant de conflagration ce groupe d'habitations. La promptitude des pompiers, et la présence d'esprit des chefs évita un embrasement général.

Pendant plus de trois heures, les pompiers empêchèrent les flammes de continuer leurs ravages, et essayèrent de sauver le plus qu'ils pouvaient. Les deux maisons adjacentes, sont la propriété de Mme J. Lamer, de 5024, rue Christophe-Colomb.

Les logis endommagés sont les suivants: tous sur la rue Cartier: J. B. Nautais, 5655; D. Paquette, 5657; Mme A. Daoust, 5657a; M. Chaput, 5659; A. Larin, 5659a; Irénée Stovcheff, 5661; E. Laplante, 5661a; V. Marin, 5663; Mme J. Pelletier, 5665; D. Marier, 5665a; et D. Campeau, 5667.

Heureusement personne ne fut blessé pendant les manoeuvres. Mme Lamer évaluait cet après-midi les dommages à quelque $10,000 approximativement.

PRES DE SIX MILLE PERSONNES FERONT LE VOYAGE A QUEBEC

Par trains spéciaux du Pacifique-Canadien.—Succès sans précédent. — Place pour tout le monde.

Entre 5,000 et 6,000 personnes de Montréal et de la région, profitant du prix du passage excessivement bas consenti par le Pacifique Canadien, partiront cet après-midi pour Québec par convois spéciaux de cette compagnie. Ce sera le plus fort contingent de Montréalais que la vieille capitale aura jamais reçu en une seule fois.

L'organisation d'une excursion de pareille envergure nécessite un travail considérable, comme on peut facilement s'en rendre compte. Mais le service des Voyageurs du Pacifique Canadien ne néglige rien pour que ces nombreux excursionnistes reçoivent tout autant d'attention que s'il s'agissait d'un mouvement régulier.

Depuis hier matin, c'est un défilé quasi ininterrompu aux guichets des billets des différentes gares de la Compagnie à Montréal. Il en sera de même aujourd'hui, jusqu'au départ des trains. Les autorités n'ont mis aucune limite au nombre des voyageurs; elles ont même annoncé qu'il y aurait des sièges pour tout le monde et que toutes les dispositions avaient été prises pour que chacun fasse le trajet avec tout le confort que pourrait offrir un convoi régulier.

En prévision de l'affluence, six trains spéciaux ont déjà été réquisitionnés, et l'on en ajoutera d'autres s'il le faut. Le premier train quittera la gare Viger à 1.00 heure, cet après-midi, le deuxième à 1.15 heure, le troisième, 1.30 heure; le quatrième quittera la gare Windsor à 1.30 heure, s'arrêtant à Westmount à 1.38 heure et à Montréal-Ouest à 1.45 heure; le cinquième train quittera l'avenue du Parc à 2.00 heures et enfin le sixième partira du Viger vers 1.45 heure.

Comme tous ces trains entreront à la gare du Palais, à Québec, entre 5.30 heures et 7.00 heures du soir, tous les excursionnistes, même ceux du dernier convoi arriveront assez tôt pour le souper.

Le Château Frontenac a pris des mesures pour loger un bon nombre de ces gens, et de ses représentants voyageront sur les trains spéciaux pour distribuer les chambres avant l'arrivée à Québec. La direction de la luxueuse hôtellerie a consenti des prix très réduits pour chambres et repas à l'occasion de cette excursion monstre et elle s'attend à ce qu'au moins 1500 Montréalais y logent pour la fin de semaine.

Une proportion considérable des voyageurs reviendra à Montréal par les trains réguliers, dans la journée de dimanche. Cependant, des convois spéciaux quitteront la vieille capitale à 7 h. 45 pour le gare Windsor; à 8 h. pour la gare Viger et à 8 h 15 pour l'avenue du Parc. A minuit et demi au plus tard, dimanche soir, tout le monde sera revenu dans la métropole.

M. Paul E. Gingras, agent de district du Service des Voyageurs au C. P. R. et plusieurs autres représentants de la compagnie accompagneront les voyageurs à Québec et verront à assurer à tous le meilleur service possible.

COOPERATION ENTRE CES 2 ASSOCIATIONS

M. Aristide Cousineau est délégué de l'association des hommes d'affaires du nord.

A la demande de l'honorable M. Raoul Dandurand, sénateur, président du comité d'honneur de la fédération des oeuvres sociales de santé, l'association des hommes d'affaires du nord vient de désigner, pour faire partie de ce comité, l'un de ses directeurs, M. Aristide Cousineau, président de la maison René T. Leclerc, banquiers en placement.

L'association des hommes d'affaires du nord, au cours de sa dernière assemblée générale, a résolu d'apporter tout son appui et toute sa coopération à l'oeuvre si utile et si nécessaire entreprise par la fédération des oeuvres sociales de santé. Elle fait un pressant appel en sa faveur auprès de tous ses membres, en leur rappelant que la fédération des oeuvres sociales de santé se compose maintenant de 14 organisations dévouées au bien-être de la population de Montréal, sans distinction de race ou de croyance.

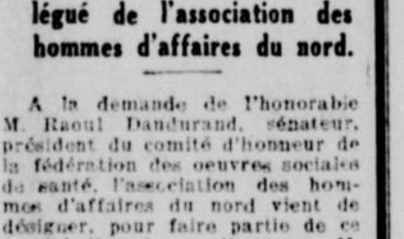

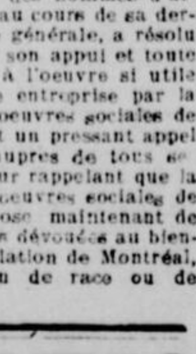

GRATIS

Donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeuner, 8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.
GLOBE TEA Co. MONTREAL

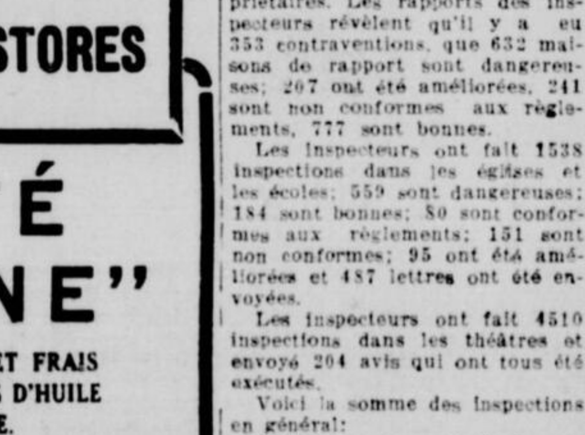

Modes du Printemps

UN ÉVÉNEMENT DANS LE DOMAINE DE L'ÉLÉGANCE!

Le numéro spécial des modes de "La Patrie" présente, à tous les printemps, une revue complète des toutes dernières nouveautés.

●

De nombreuses pages y sont consacrées à l'étude et à l'illustration des modèles et des styles qui seront les plus en vogue au cours de la saison printanière.

●

Si vous voulez être bien renseignés sur ce qui se portera ce printemps, ne manquez pas de lire "La Patrie", LE 15 MARS PROCHAIN.

La Patrie

LA MODE DU PRINTEMPS CHEZ EATON

La vogue est au style

DIRECTOIRE

Attention! Les épaules carrées! Avancez! Suivez-nous jusqu'au camp si populaire ce printemps . . . le camp Directoire! Pour être élégante, aujourd'hui, il vous faut adapter la silhouette du "soldat de bois" et paraitre aussi martiale que Napoléon en tenue de campagne. Vous devez placer votre taille aussi haute que celle portée par l'Impératrice Joséphine dans la première partie du 19e siècle.

Commençant lundi

Présentation des Modes du Printemps

. . . avec les plus nouveaux modèles directoire . . . grâce à notre service de modes très spécial comprenant des représentants résidant à Paris, Londres et New-York. Visitez tous les rayons de modes . . . ce sera la bienvenue du printemps lui-même!

Et venez au Thé-Mode . . .

les costumes étant présentés par les membres de la "Junior League"

Lundi et mardi seulement . . . à 3.30 p.m. . . . au Restaurant. La spécialiste des modes EATON présidera. Après la promenade, un thé délicieux sera servi.

Billets, 1.00, en vente à différents endroits du Magasin.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL